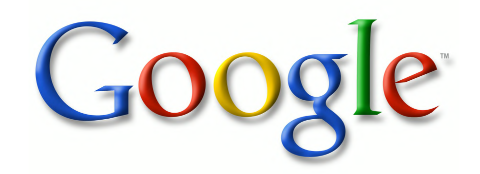





600049183V



HISTOIRE

DES SIRES ET DES DUCS

DE

BOURBON.

380, rue Saint-Denis.

Panseron-Pinard. — Imprimerie d'Hernan,

HISTOIRE

DES

SIRES ET DES DUCS

DE

BOURBON

812—1831

PAR J.-B. BÉRAUD

Tome premier. — Première Livraison

PARIS

CHEZ CHABERT, ÉDITEUR

18, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN

MDCCCXXXV

380, rue Saint-Denis.

Panseron-Pinard. — Imprimerie d'Herhan,

HISTOIRE

DES

SIRES ET DES DUCS

DE

BOURBON

812—1831

PAR J.-B. BÉRAUD

Tome premier. — Première Livraison

PARIS

CHEZ CHABERT, ÉDITEUR

18, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN

MDCCCXXXV


BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·

HISTOIRE

DES

SIRES DE BOURBON.

CHAPITRE PREMIER.

Réflexions préliminaires. — Coup d'œil général sur l'histoire des sires et des ducs de Bourbon. — Etat des partis aux différentes époques de l'histoire.

Dans l'une des provinces les plus agréables de la France s'élève une petite ville célèbre par ses eaux minérales; cette ville est Bourbon-l'Archambaud, qui a donné son nom aux sires et aux ducs de Bourbon, dont nous écrivons l'histoire.

Quels étaient les sires de Bourbon? A quelle époque remonte leur origine? On ne peut rien avancer de positif à cet égard. Quelques généalogistes les représentent comme florissant déjà sous Clovis, après la conquête de l'Aquitaine et lorsque ce roi eut imposé au pays, dont il s'était emparé, des ducs, des comtes et des barons; mais si Bourbon devint la proie d'un noble de Clovis, ce noble fut bientôt forcé de l'aban-

donner. Les Aquitains secouèrent le joug des Francs, et tous les petits tyrans auxquels le souverain avait partagé la province en furent chassés.

D'autres auteurs faisant remonter l'origine ou plutôt la noblesse des sires de Bourbon à l'époque où l'Aquitaine fut reconquise par Pépin, supposent que ce prince les investit alors du fief de Bourbon; cependant l'histoire n'en dit pas un mot, quoiqu'elle relate le siége de cette ville par Pépin et ses marches militaires dans le Bourbonnais.

D'autres écrivains enfin font ériger Bourbon en baronnie par Charlemagne, en 770; mais tous ne fondant leurs assertions que sur des conjectures, il en résulte que l'origine des sires de Bourbon sous Clovis, sous Pépin et au commencement du règne de Charlemagne, est au moins aussi problématique que la royauté de Pharamond dans les Gaules.

Toutefois, nous croyons qu'on peut, sans invraisemblance, fixer l'origine des sires de Bourbon en l'année 812, sous Charlemagne, et considérer comme souche de cette race Archambaud, secrétaire intime de l'empereur. On remarque, il est vrai, une lacune de quatre-vingt-deux ans entre Archambaud et le comte Aymar ou Adhémar, dont on parle sous Charles-le-Simple, mais

on jugera qu'il est impossible de la remplir par l'histoire des descendans immédiats d'Archambaud, si l'on considère que le premier fondateur de la puissance bourbonnienne n'avait point de monastère dans son fief, et partant point d'archives; car dans ce temps d'ignorance, les moines étaient les seuls qui sussent écrire.

L'intervalle qui sépare Archambaud du comte Aymard a donc dû être employé par les descendans du premier à se consolider dans leurs fiefs et même à les augmenter. Ce qui donne de la probabilité à cette supposition, c'est que le comte Aymar possédait déjà une grande étendue de territoire, lorsqu'en 898, à l'exemple d'une foule d'autres princes ou gouverneurs de province, il se rendit, de son autorité privée, propriétaire incommutable des domaines dont il ne jouissait qu'en viager, et profita de la faiblesse de la couronne pour faire ratifier son usurpation.

Si, en représentant Archambaud comme la tige des sires de Bourbon, nous manquons de preuves irrécusables, on se convaincra du moins, par la lecture du troisième chapitre de cette histoire, que notre opinion est étayée de présomptions puissantes. Et d'ailleurs, comment pourrait-on parler pertinemment de faits appartenant aux VIIe, VIIIe et IXe siècles, et surtout de

faits obscurs, lorsque deux siècles plus tard, la noblesse de Hugues-Capet était une source de contestation?

En effet, consultez les œuvres de ceux qui ont dressé l'arbre généalogique de ce prince: les uns le font descendre en ligne droite du comte de Childebrand, frère de Charles-Martel, et les autres, renchérissant, font remonter son origine jusqu'à une fille de Clotaire I[er]. Eh bien! tandis que tous s'efforçent à l'envi de prêter au monarque une naissance illustre et antique, un auteur florentin, le poète Dante, affirme que le même Hugues-Capet était fils d'un boucher. A la vérité, l'assertion de l'Italien a été traitée de calomnie; mais faute de preuves contradictoires, le point est demeuré en litige, et l'origine de ce prince, tige des ducs de Bourbon, devient aussi difficile à débrouiller que celle des anciens Bourbons. Toutefois et nonobstant le dire du Florentin, nous avons cru devoir nous astreindre, dans notre table généalogique, à l'ordre établi par les écrivains français.

Nous avons compris, dans un même corps d'ouvrage, et l'histoire des sires de Bourbon et l'histoire des ducs, parce que toutes deux se trouvent liées invinciblement.

Sans parler du titre de parenté, les ducs de

Bourbon n'ont-ils pas été les successeurs immédiats des sires dans leur nom comme dans leurs biens? Telle est donc l'affinité qui existe entre ces deux familles, que ce qui tient à l'une ne saurait être étranger à l'autre. De plus, il y a tout ensemble instruction et opportunité à suivre les sires de Bourbon dans l'accroissement progressif de leur fortune, et à connaître le degré de puissance auquel ils s'étaient élevés lorsque Béatrix, leur dernier rejeton, apporta le Bourbonnais en dot au comte de Clermont, l'un des fils de Saint-Louis.

A l'époque où commence l'histoire des anciens Bourbons, la civilisation s'était à peine montrée en France; le peuple, croupissant dans un ignoble esclavage, se traînait sous le commandement d'une poignée d'hommes qu'on appelait nobles, aussi ignorans et aussi barbares que leurs serfs. Ces nobles étaient les fidèles de Pharamond, qui avaient aidé Clovis à conquérir la Flandre, la Bretagne, la Bourgogne, l'Aquitaine, toute la Gaule; qui avaient détrôné la race mérovingienne pour donner la couronne au fils de Charles-Martel, l'ambitieux Pépin. A cette époque, disons-nous, Charlemagne, dont l'humeur n'était pas d'être rasé et cloîtré comme le dernier Mérovingien, tournait vers la conquête

l'esprit factieux de sa noblesse, et, sans lui donner le temps de respirer, il la conduisait sans cesse à de nouveaux combats. Ce monarque avait conçu le projet gigantesque d'une monarchie européenne, et travaillait de tous ses efforts à le réaliser.

De son côté, la noblesse, ne rêvant que butin et gloire, se montrait infatigable. Avec ses pesantes armures, elle franchissait les montagnes, elle traversait les fleuves pour suivre son intrépide chef. L'Allemagne, les Alpes, l'Italie, l'Espagne, la voyaient tour à tour affronter les rigueurs du nord et les chaleurs du midi. Elle se répandait sur la surface de l'Europe comme un torrent débordé dont les vagues roulent partout la dévastation et la mort.

Cependant, ces victoires, ces conquêtes, avaient consumé tant de bras, que les campagnes se trouvèrent bientôt épuisées d'hommes propres à porter les armes; les villes et les hameaux n'étant plus peuplés que d'invalides, de femmes et d'enfans, il fallut bien consentir au repos.

Le repos pouvant raviver les factions et engendrer la guerre civile, Charlemagne résolut de l'employer à civiliser les nobles, et à adoucir leur esprit de révolte; dans ce but, il fonda des

académies; mais le succès ne répondit point à son attente: les gentilshommes dédaignèrent les bancs de l'école, et les établissemens de l'empereur ne furent fréquentés que par le clergé et la roture. Là, les prêtres, en s'instruisant, jetèrent les premières bases de leur domination sur la noblesse et la royauté, et la roture apprit à connaître ses forces et la puissance qu'elle pouvait acquérir.

Les menées, les conspirations de la noblesse contre la vie et l'honneur du monarque ne l'empêchèrent pas de veiller à la prospérité et au bien-être du peuple. Il avait fait couronner Louis, son fils, roi d'Aquitaine; il voulut savoir si les Aquitains étaient heureux sous son gouvernement. Il chargea donc son secrétaire de prendre des renseignemens sur la conduite du jeune souverain. Ce secrétaire était Archambaud, homme de mœurs pures, d'un caractère ferme, honoré de la confiance et de l'amitié du maître. Il savait lire, écrire, et parler plusieurs langues, ce qui formait, pour ce temps-là, une vaste instruction. Il partit pour Ebreuil, où Louis faisait alors sa résidence, visita les campagnes, interrogea les habitans, et acquit la conviction que le Bourbonnais jouissait des bienfaits d'une administration sage et paternelle; il rendit compte de sa

mission à Charlemagne, et, l'année suivante, Louis fut associé à l'empire.

Par cela seul qu'il avait coopéré à l'élévation du jeune prince, Archambaud s'était acquis des droits à sa reconnaissance. Quelle autre récompense qu'un fief pouvait-on lui donner? Alors l'argent était rare et l'état obéré; mais en revanche les conquêtes ne manquaient pas, et rien n'était plus aisé que de chasser un vaincu de ses domaines pour en investir un vainqueur; il n'y avait qu'à choisir. Archambaud avait parcouru le Bourbonnais, il en avait admiré les sites, il en connaissait les productions, le roi y faisait sa résidence une partie de l'année, le fief de son choix devait donc être dans cette province.

Possesseur d'un fief, Archambaud chercha nécessairement à l'agrandir. En effet, comment lui et ses descendans n'auraient-ils pas profité, pour élever leur fortune, des troubles qui suivirent la mort de Charlemagne? La facilité et la timidité de Louis-le-Débonnaire, deux fois dépossédé de la couronne et deux fois replacé sur le trône par la noblesse; la poltronnerie et les fourberies de Charles-le-Chauve; le laisser-aller et les prodigalités de Louis-le-Bègue; la jeunesse et l'inexpérience de Louis III et de Carloman; l'incapacité de Charles-le-Gros; les révoltes successives

des Aquitains, qui chassaient un roi pour en reprendre un autre, qui renvoyaient le second pour offrir la couronne à un troisième, qui détrônaient le troisième pour réélir alternativement le premier et le second, qui, enfin, ne pouvaient se fixer, et étaient constamment en état de rébellion ou prêts à se soulever, tout poussait les Archambaud à se jeter dans le parti qui leur offrait le plus de chances pour étendre la sphère de leurs domaines et de leur pouvoir.

Aussi, voyez Aymar, sire et comte de Bourbon sous Charles-le-Simple; il possède déjà des terres seigneuriales dans le Bourbonnais et un château à Moulins; eh bien! non content des propriétés que Charles lui confère dans l'Auvergne, le Berri et l'Autunois, pour prix de sa fidélité et de son dévoûment, il troque, de sa seule autorité, le titre de comte contre celui de baron, et *force* le prince à ratifier son investiture.

Une fois propriétaire incommutable d'un gouvernement dont il n'était que l'usufruitier, il tranche du maître; pour se concilier le clergé, il établit un monastère à Souvigny, lui accorde des terres, et les moines commencent à parler des sires de Bourbon.

Ces fondations de monastères par les nobles sont autant de preuves du besoin qu'ils avaient

de l'instruction du clergé, soit pour favoriser leurs usurpations, soit pour transmettre leurs faits d'armes à la postérité. Cependant, quoique la générosité des seigneurs à l'égard des moines fût le résultat de la nécessité, ceux-ci ne restaient pas toujours paisibles possesseurs des biens qu'ils avaient reçus, et souvent il arrivait que les héritiers des donateurs reprenaient violemment ce que leurs aïeux avaient concédé de plein gré. C'est ainsi, par exemple, qu'agit vis-à-vis des moines, le successeur d'Aymar, qui enleva une grande partie des terres dont son père avait doté le monastère de Souvigny, quoiqu'il en eût également signé la donation; mais tel était l'esprit de la noblesse d'alors, qu'elle ne se faisait aucun scrupule de retirer d'une main ce qu'elle avait donné de l'autre.

Toutefois, il ne faut pas attribuer l'injustice de ces actes à la cupidité seule: il s'y mêlait souvent des raisons plausibles, impérieuses, qui prenaient leur source dans les empiétemens progressifs du clergé. Mais si les nobles cherchaient à mettre un frein à l'ambition des moines, les moines ne manquaient ni de ruses ni d'habileté pour reconquérir ce qu'ils avaient perdu. Le spoliateur était circonvenu, on l'attaquait alternativement avec les armes de la dévotion et celles du

la flatterie, et il était rare, si son avarice et sa politique n'avaient point cédé aux premières, que sa vanité pût résister aux secondes.

Les guerres civiles avaient aplani le chemin de la puissance et des richesses pour les premiers descendans d'Archambaud. La fortune ne fut pas moins favorable à Aymon, à Archambaud Ier et à son fils, sous les successeurs de Charles-le-Simple et sous Hugues-Capet. Rien ne pouvait mieux servir l'ambition des seigneurs de Bourbon, que l'instabilité d'un trône occupé d'abord par des rois faibles ou stupides, puis envahi par un usurpateur à qui nul sacrifice ne coûtait pour s'y maintenir. Archambaud II, surtout, avait acquis le droit de parler haut; il avait combattu pour Hugues-Capet; il pouvait calmer les troubles dans une partie de l'Aquitaine; il réclama donc le prix de ses services passés, en faisant valoir ceux qu'il pouvait rendre à l'avenir. Appréciant le courage du baron de Bourbon, le nouveau roi le traita comme l'un des premiers feudataires du royaume; il renonça à toute juridiction sur lui et ses vassaux, lui reconnut le droit de battre monnaie, et le laissa s'attribuer celui de faire la guerre sans autorisation préalable de la couronne. De tels priviléges firent d'Archambaud un allié puissant ou un ennemi redoutable

ble pour les seigneurs voisins du Bourbonnais.

Mais si les grands se firent indépendans, si Hugues-Capet se soumit à une supériorité purement nominale sur tous les petits souverains qui couvraient la France, ce prince sut, par son habileté, remporter une victoire dont les conséquences devaient, par la suite, annihiler toutes les concessions qu'il avait faites : il affermit l'hérédité du trône.

Dans ces temps d'ignorance et de superstition, l'homme de guerre ne trouvait pas seulement à s'enrichir, comme nous l'avons dit, s'il avait de la valeur et quelques centaines de serfs à ses ordres ; mais il pouvait encore exploiter avec profit, outre les dissensions intestines et les guerres étrangères, l'excommunication de la royauté, source féconde d'où coulaient à pleins bords les graces et les faveurs. En effet, dès qu'une bulle était lancée contre lui, le monarque, abandonné de ses nobles, qui avaient souvent eux-mêmes provoqué l'anathême, se voyait forcé de consentir à d'énormes sacrifices envers les rebelles et le pontife, autant pour ramener la paix dans ses états, que pour obtenir la levée de l'interdit.

Ces intrigues et ces menées de la noblesse devaient d'autant moins surprendre la royauté

qu'elle en avait la première donné l'exemple. Pépin, après avoir détrôné la race mérovingienne, craignant de tomber à son tour victime des factieux, avait usé contre les seigneurs d'une mesure préventive : il avait fait excommunier d'avance ceux qui conspireraient contre lui ou sa famille; de sorte que l'anathême pontifical devint comme une balle que les partis se lançaient réciproquement à la tête, et dont les coups ne profitaient qu'au pape et au clergé, qui la vendaient fort cher.

Cependant, quoique l'autorité royale fût alors presque effacée, les seigneurs de Bourbon ne tournèrent jamais les armes contre elle. Il est vrai que la somme de leurs exigences dépassait quelquefois de beaucoup la somme des services rendus; mais les rébellions étaient si communes et la fidélité si rare, que l'exagération des demandes ne pouvait être un motif de refus, aux yeux d'un souverain que sa faiblesse réduisait même fréquemment à récompenser la neutralité.

Cet état précaire de la royauté se prolongea sous les règnes de Robert, de Henri Ier et de Philippe Ier; mais, sous Louis-le-Gros et Louis-le-Jeune, tous deux guidés par l'expérience et la sagesse de l'abbé Suger, la couronne commença

à s'affranchir de l'humiliante tutelle que lui avaient imposée jusque là les grands vassaux. L'établissement du tiers-état, créé par la couronne pour faire contre-poids au pouvoir de la noblesse et du clergé, en admettant la bourgeoisie à la discussion et au contrôle des affaires publiques, opposa une digue à la révolte; et bien que cet obstacle pût être maintes fois esquivé par les deux premiers ordres de l'état, il n'en devenait pas moins pour la royauté un rempart contre leurs attaques. En effet, la formation du tiers-état ayant été précédée de l'affranchissement de la roture, et ayant rendu chaque individu maître du produit de son travail et de son industrie, il était naturel que tous se réunissent autour du trône pour en prendre la défense. Philippe-Auguste, mieux que Louis-le-Gros et Louis-le-jeune, profita de la force qu'assurait à la couronne la rivalité des deux premiers ordres; il maintint les nobles dans le devoir, il les conduisit aux combats, comme avaient fait Clovis et Charlemagne, et le trône brilla d'une gloire toute nouvelle.

Avec la puissance royale grandissait nécessairement celle des seigneurs dévoués à sa cause; la politique faisait aux monarques une loi de se montrer généreux afin d'augmenter le nombre

de leurs partisans et de conserver ceux qu'ils avaient su s'attacher. C'est ainsi que l'on vit les seigneurs de Bourbon, originairement perdus dans les rangs de la noblesse subalterne, s'élever au commandement des armées et devenir les commensaux des rois de France; c'est ainsi qu'on les vit, profitant habilement du crédit qu'ils avaient acquis, s'allier aux premières familles du royaume et même à celle du souverain.

Cependant la fidélité des barons de Bourbon ne fut pas l'unique cause de leur élévation; l'histoire compte parmi eux de vaillans guerriers et d'habiles capitaines. Nous avons parlé du comte Aymar et d'Archambaud II; mais ils furent surpassés par plusieurs de leurs descendans. La vie d'Archambaud VI offre certainement des faits d'armes plus remarquables et des marches militaires plus savantes. Ce sire de Bourbon, après s'être signalé en France, suivit Louis-le-Jeune dans la Palestine. Le fleuve Léandre et la montagne de Laodicée; la Pamphilie et la Cilicie furent témoins de sa bravoure et de son habileté. Mais lorsqu'on a admiré ce chevalier, qui s'est couvert de gloire dans tant de combats, on éprouve un vif sentiment de peine en le voyant, à Attalie, abandonner au fer des Sarrasins plus de

six mille hommes de l'infanterie française, dont le commandement lui avait été confié; et l'on ne sait si les lauriers qu'il cueillit ensuite devant Damas, et ses nouveaux exploits en France, peuvent effacer cette tache de son histoire.

Guy-de-Dampierre et Archambaud VIII ne restèrent pas au-dessous d'Archambaud VI; il y eut chez eux plus que du courage et de la science dans la guerre : ils déployèrent une haute portée politique dans les différentes missions dont ils furent chargés par Philippe-Auguste et Louis VIII.

Nous avons trouvé peu de chose à dire sur Archambaud IX, le dernier des anciens Bourbons; élevé par son père dans la science militaire, il n'eut pas le temps de faire ses preuves ni de gagner ses éperons. Entraîné par son attachement à saint Louis, qui reportait sur le fils la bienveillance qu'il avait accordée au père, il partit avec lui pour aller secourir les chrétiens de la Palestine; mais il ne vit point la Terre-Sainte, une maladie contagieuse, suite des débauches de toute sorte auxquelles se livraient les nobles croisés dans l'île de Chypre, enleva Archambaud au bout d'une courte carrière. Pourtant, quoique ce dernier sire de Bourbon n'ait pas vécu de longues années, il n'en avait

pas moins porté sa maison à un si haut degré de splendeur, par son mariage avec Iolande de Châtillon, la plus riche héritière de France, qu'à l'hommage près, il jouissait dans sa baronnie du pouvoir de la royauté. Aussi, Philippe-le-Hardi usa-t-il de toute l'influence que lui donnait son titre de roi et de seigneur suzerain pour que Béatrix, petite-fille du sire de Bourbon et seule héritière de la baronnie, ne portât pas ses immenses domaines dans une maison qui pût devenir l'ennemie de la couronne de France. Il lui fit épouser son jeune frère, le comte Robert de Clermont. Toutefois, il ne faut pas conclure de l'empressement de Philippe à faire célébrer cette union, qu'elle fût indispensable à la stabilité de la couronne. Grâce à la politique suivie par les derniers rois de France, le trône n'était plus ébranlé par d'aussi terribles secousses qu'autrefois. Le souverain, tout en cherchant à se ménager l'appui des barons, n'obéissait point à l'empire d'une nécessité absolue ; il pouvait se passer de leur concours et braver leur rébellion. La royauté marchait alors à grands pas vers l'omnipotence, et les principaux feudataires perdaient tous les jours de leurs états et de leurs forces. Philippe-Auguste et Louis IX étaient ceux qui avaient le plus agrandi le do-

maine de la couronne; le premier lui avait acquis la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, l'Auvergne, l'Artois, la Picardie et la plus grande partie du Berri; le second l'avait enrichi du comté de Toulouse, du Perche, de Clermont en Beauvoisis, de Mâcon, de Beaumont et de plusieurs marquisats, vicomtés, et places fortes, dont plusieurs étaient enclavées dans les provinces dépendantes de quelques grands feudataires.

Cependant ces acquisitions n'étaient pas toutes le fruit de la victoire; la royauté, depuis Hugues-Capet, s'était attribué tant de droits, que la puissance des vassaux devait suivre une décroissance continue. La réunion d'une province au domaine de la couronne avait lieu soit lorsque son possesseur montait sur le trône ou qu'il était convaincu de félonie, soit en vertu d'un testament ou d'un contrat de mariage, soit par le défaut d'héritier mâle, soit enfin par l'achat ou par la conquête. Fort de priviléges qu'il pouvait soutenir et faire respecter les armes à la main, le monarque se fût bientôt emparé du pouvoir absolu, si la noblesse, pour reculer sa chute ou recouvrer son ancienne puissance, n'avait, dans les circonstances pressantes, appelé l'Anglais à son secours, et surtout, si elle n'était

quelquefois parvenue, à force de flatteries et de promesses, à détacher le tiers-état du parti de la royauté.

De plus, à côté du trône s'était élevée une puissance plus forte que le trône lui-même, une puissance devant laquelle nobles et rois devaient forcément courber la tête ; cette puissance était le clergé. Nous avons dit que, loin de dédaigner, comme la noblesse, les académies fondées par Charlemagne, le clergé les fréquenta avec assiduité et y jeta les premières bases d'une domination qui éclata bientôt en tentatives audacieuses et dont l'empereur lui-même facilita le développement. Hugues-Capet, qui, comme Pépin, avait eu besoin du secours des prêtres pour usurper le trône, avait encore augmenté leurs domaines et la masse de leurs priviléges.

Ainsi, la royauté, la noblesse et le clergé, *voilà les* trois partis qui se disputaient continuellement l'omnipotence. Chacun d'eux, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à Philippe-Auguste, avait eu ses succès et ses revers, et l'équilibre politique s'était presque toujours maintenu. Cependant, si la balance avait légèrement penché en faveur de l'un d'eux, c'était assurément en faveur du clergé, qui, soutenant alternativement la royauté et la noblesse

pour égaliser les forces des deux adversaires, avait toujours eu l'adresse de tirer quelques avantages de son intervention. Mais, ainsi que nous l'avons dit, Philippe-Auguste et Louis IX, en rendant à la couronne une partie de son pouvoir et de son éclat, portèrent un coup fatal à la puissance nobiliaire et par suite à l'influence du clergé.

C'est de la rivalité de ces trois partis, et de leurs prétentions réciproques à s'emparer du gouvernement, que naissaient les guerres civiles et étrangères.

Puis, indépendamment de la question de domination, question normale, primitive, il en était une autre, mainte fois soulevée, jamais résolue, et toujours accompagnée de luttes, de désordres et de sang : à qui appartenait-il d'élire le monarque ? A nous, disaient les nobles ; et ils citaient les rois de la première race élevés au trône sur le pavois de leurs chevaliers. Si la noblesse a le droit d'élection, répondaient les prêtres, on ne saurait contester au clergé celui de déposer le souverain par l'excommunication. En présence de telles prétentions, le trône ne restait pas muet; il appelait à son aide les faits et les exemples; il invoquait les coutumes du passé : sans doute, il ne pouvait nier l'ovation des pre-

miers rois de France, mais il arguait d'une suite non interrompue de rois de la même souche pour établir le principe d'hérédité; à quoi la noblesse répliquait qu'en pareil cas, l'habitude ne faisait pas loi; qu'en choisissant depuis un long temps leurs souverains dans une même famille, les seigneurs avaient usé, suivant leur bon plaisir et leurs convenances, d'un droit irréfragable, et que la manière d'user d'un droit ne pouvait jamais en impliquer l'abrogation. Ils ajoutaient que ce droit d'élection avait été implicitement reconnu et constaté sous chaque règne, depuis l'origine de la monarchie, puisque les rois de la première, de la seconde, et même de la troisième race, avaient eu soin de s'associer au trône et de faire couronner leurs héritiers directs, dans la crainte que ces héritiers ne fussent pas élus après leur mort. Comme les armes de la logique ne suffisaient point pour terminer de pareils débats, il n'était pas rare que les partis en vinssent à l'effusion du sang. Et quand nobles et rois s'étaient fait réciproquement beaucoup de mal; quand il y avait eu bon nombre de domaines ravagés, bon nombre de vassaux immolés à l'ambition de leurs maitres respectifs; lorsqu'enfin les deux adversaires s'étaient assez affaiblis, assez déchirés d'eux-mêmes, le clergé venait prêcher la paix

et l'oubli des injures, menaçant le vainqueur récalcitrant des foudres de l'Eglise, soutenant le vaincu de son influence, et faisant chèrement payer à tous deux le prix de son habile et politique intervention. Revenons maintenant aux ducs de Bourbon.

Par son mariage avec Béatrix, Robert, dont l'apanage se réduisait auparavant au petit comté de Clermont, en Beauvoisis, se trouva l'un des princes les plus riches de la famille royale. Philippe-le-Hardi ne prévoyait pas, en augmentant la puissance de son jeune frère, qu'un jour cette puissance deviendrait, aux mains de ses successeurs, une arme dont les coups, dirigés contre le trône, pourraient l'ébranler jusque dans ses fondemens. En effet, si l'on suit pas à pas l'histoire des ducs de Bourbon, si l'on interroge leurs actions, et pendant qu'ils furent possesseurs du Bourbonnais et après la réunion de cette province à la couronne, on en verra plusieurs, poussés par l'ambition, se révolter contre la royauté, s'allier avec les ennemis de la France, faire trembler le monarque, et ne rentrer dans le devoir qu'à d'onéreuses conditions.

Cependant, quoique l'ambition ait souvent poussé plusieurs de ces princes à l'intrigue et à la révolte, quoiqu'elle les ait parfois entraînés

dans des démarches immorales et criminelles, elle n'était pas tellement exclusive en eux qu'elle ne fît place à des sentimens dignes de la plus haute vertu. Le caractère distinctif des ducs de Bourbon était la bravoure. Intrépides sur le champ de bataille, leur courage tenait quelquefois de la témérité; modèles de galanterie à la cour, il n'était pas rare de les voir à la ville étaler le scandale d'un honteux libertinage; généreux jusqu'à la prodigalité, l'infortune ne faisait jamais en vain appel à leur pitié. Aimant le faste et voulant marcher de pair avec les rois, ils absorbaient leurs revenus, et grevaient le fonds d'emprunts; avides de places, d'honneurs, de richesses, ils ne semblaient les désirer, les convoiter, que pour s'entourer d'un plus grand nombre d'amis, et se rendre plus redoutables au monarque.

Telles sont les bonnes et les mauvaises qualités que l'on remarquera généralement dans les ducs de Bourbon.

Ce fut Pierre, petit-fils du comte Robert de Clermont, qui, le premier des ducs de Bourbon, conspira contre le trône et la vie du monarque. Perdu de dettes et de débauches, il se ligua avec Charles-le-Mauvais, qui avait su entraîner le dauphin dans la conjuration. Jean-le-Bon dé-

couvrit le complot, mais les conspirateurs étaient si nombreux et si puissans, qu'il fut obligé de pardonner.

Louis II répara par sa conduite les fautes de son père; les services qu'il rendit pendant la régence et le règne de Charles V, pendant la démence de Charles VI; sa probité, son dévoûment, sa bienfaisance, ses efforts pour empêcher le mal dans ce temps de désordre et d'anarchie, commandent l'admiration, et offrent les plus belles pages à l'histoire. Un trait le peindra tout entier. Son procureur-général lui présentait un registre contenant des accusations contre plusieurs gentilshommes du Bourbonnais; les unes emportaient la confiscation, les autres la peine de mort; *Chauveau*, dit le prince en prenant le registre et en le jetant au feu sans l'avoir lu, *avez-vous aussi tenu compte des services qu'ils m'ont rendus?*

Frère d'armes de Duguesclin, il prouva, dans le commandement des armées, qu'il avait profité des leçons de ce grand homme, non seulement sous le rapport de la valeur, nous avons dit qu'elle était héréditaire dans sa famille, mais sous le rapport des talens militaires, qui, chez la noblesse de ce temps-là, marchaient presque toujours de pair avec la bravoure.

A peine un grand voyait-il le jour, que les travaux d'Hercule au berceau semblaient se réaliser pour lui. Les premiers objets qui frappaient ses yeux étaient des armes; la première instruction qu'il recevait était celle des armes. Éducation, police, jurisprudence, institutions civiles et politiques, tout lui retraçait la guerre; toutes les images qui pénétraient dans son ame en gravaient profondément l'idée; et en admettant même que la lâcheté fût chez lui le résultat de l'organisation, la continuité de pareilles impressions devait nécessairement triompher de la nature, et le façonner aux allures belliqueuses du temps. En vain la faiblesse de son tempérament, la délicatesse de ses membres, semblaient l'appeler à une autre profession; celle des armes était la seule qui fût digne de sa naissance. Il fallait étouffer tous les autres germes de talent, tous les autres goûts, et se fortifier, en dépit des obstacles, dans les exercices qui constituaient alors l'homme de guerre. Il fallait s'accoutumer à supporter long-temps le poids de l'armure, à laisser la visière du casque baissée pendant des heures entières, à lever et à porter les fardeaux les plus lourds, à manier un cheval avec grace, à dompter son ardeur, à s'affermir sur les étriers, à bien ajuster un coup de lance ou d'épée, à se servir

du bouclier, de la massue, de la hache d'armes, à se rendre habile enfin dans cette foule d'évolutions dont les joûtes et les tournois offraient le brillant spectacle.

Après Louis II vient Jean Ier, vrai portrait de Pierre son aïeul, criblé de dettes comme lui, usé de débauches, sortant de la couche de la reine Isabeau pour aller se vautrer dans de crapuleuses orgies, dispensateur des graces, régulateur des fêtes de la cour, et insultant par ses manières hautaines à la misère et à la démence de l'infortuné Charles VI. On le verra pleurer sa vie licencieuse pendant sa captivité en Angleterre, et offrir lâchement à l'ennemi de la France toutes les places qu'il possédait pour prix de sa rançon.

A Jean succède Charles Ier. Alors le malheureux Charles VI avait terminé sa carrière; la reine Isabeau, de concert avec la faction bourguignone, avait livré Paris à l'Anglais, et le successeur de Charles, qu'on appelait par dérision *le roi de Bourges*, sollicitait les secours de la noblesse aquitaine pour reconquérir le trône de ses aïeux. D'abord fidèle compagnon et favori de Charles VII, le duc de Bourbon partage avec lui les vicissitudes de la fortune; puis Charles VII, une fois sacré, une fois maître de ses

états, on voit le duc conspirer contre lui, pousser le dauphin à la révolte et s'armer ouvertement contre l'autorité royale.

Jean II, surnommé le fléau des Anglais, est aussi turbulent que Charles Ier. Ambitieux comme ses prédécesseurs, absolu dans ses volontés, il veut dominer la couronne; mais, intrépide soldat et général habile, il combat les factions qui cherchent auprès de l'étranger un appui contre la puissance royale. A l'avénement de Louis XI, destitué de ses emplois et de ses pensions, il se ligue avec le duc de Bourgogne, et c'est alors qu'éclate la guerre du *bien public*. Louis XI épouvanté est obligé d'acheter la paix du duc de Bourbon. Jean II s'arme encore avec le duc d'Orléans, depuis Louis XII, contre la comtesse de Beaujeu, pendant la minorité de Charles VIII. Loin retiré dans ses terres, après la *guerre folle*, comme Achille dans sa tente, déclamant sans cesse contre le gouvernement de la régente, il voit s'humilier devant lui la fierté de la fille de Louis XI, qui avait besoin de son épée et de son expérience pour les opposer aux armées du duc de Bretagne et de Maximilien d'Autriche.

Nous avons passé rapidement, dans notre histoire, sur les successeurs de Jean II; ce sont en

effet les mêmes factions, les mêmes intrigues, les mêmes excès que par le passé.

Nous nous sommes étendus sur l'histoire du fameux connétable de Bourbon, parce que les faits qui doivent faire juger sa conduite exigent autant de clarté que de précision. Doué d'un génie vaste et d'une brillante valeur, il fut la terreur de l'ennemi et la gloire de la France; mais à l'époque où vécut le connétable, l'amour de la patrie n'avait pas encore poussé de profondes racines dans le cœur de la noblesse; confondant trop souvent ce nom avec celui du roi, elle pardonnait rarement au monarque en faveur du pays, et frappait indistinctement sur l'un et sur l'autre. Le connétable n'eut pas la force de triompher de l'esprit de son siècle.

Il avait, tout jeune encore, inspiré un tendre sentiment à la mère de François Ier; il répondit aux avances et à la passion de cette princesse; mais les années, en mûrissant sa raison et en amortissant le feu de la jeunesse, lui dévoilèrent dans toute leur laideur les vices que son inexpérience l'avait empêché jusque là de distinguer chez la reine-mère : son avarice, sa méchanceté, son immoralité, son humeur vindicative, la disproportion d'âge qui existait entre elle et lui, tout se réunit pour le dégoûter et le détourner d'une

union qu'ambitionnait sa conquête surannée, mais que le duc sut toujours repousser.

La princesse fut blessée, et l'amante se livra à tous les transports de la vengeance. Elle gouvernait le roi, et bientôt le connétable disgracié fut menacé dans ses emplois, dans ses dignités, dans sa fortune. François Ier lui-même, poussé par une aveugle impétuosité, ne craignit pas de faire au général, qui lui avait donné vingt fois la victoire, l'outrage le plus sanglant : Bourbon reçut un soufflet du souverain. Dès ce moment, la trahison fut résolue dans le cœur du connétable, et les offres de Charles-Quint furent acceptées. Lorsqu'on connaît tous les titres qu'avait ce prince à la reconnaissance de la cour, lorsqu'on s'est indigné des humiliations dont il fut abreuvé, on se demande si la balle qui le traversa du haut des murs de Rome fut une juste punition des ravages de la Provence, de la captivité de François Ier et des désastres qu'il fit peser sur la France.

Dans le connétable s'éteignit la branche des Montpensier. Une partie de ses immenses domaines fut réunie à la couronne, et l'autre passa entre les mains de la reine-mère. La branche des Vendôme et ensuite celle des Condé héritèrent du titre de duc de Bourbon seulement.

Charles de Bourbon fut le premier de la branche de Vendôme qui succéda au connétable. Quoique plus rapproché du trône, ce seigneur n'en fut pas plus riche. Cependant, aussi honnête homme que brave guerrier, aussi judicieux que modéré, il sut étouffer les ressentimens qu'avaient fait naître en lui l'injustice et la cupidité des ennemis du connétable et des siens : ne voulant pas exposer le royaume aux désordres de la guerre civile, il refusa la régence, que lui offraient la plupart des membres du parlement et les habitans les plus influens de la ville de Paris, pour en investir Louise de Savoie, l'implacable ennemie de sa maison.

Si Antoine de Bourbon, successeur de Charles, avait eu la sagesse de son père et l'énergie du prince de Condé, son frère, l'histoire n'aurait peut-être pas eu à retracer les révoltes et les crimes dont furent témoins les règnes de François II, de Charles IX et de Henri III ; elle ne nous aurait point montré une royauté avilie, un pape et un roi d'Espagne attisant le feu de la guerre civile, des princes travaillant à la ruine du trône ; elle n'eût point relaté avec d'horribles détails et la conspiration d'Amboise, et les exécutions des réformistes, et les assassinats des chefs des deux partis, et le massacre de la Saint-Barthélemy ; enfin

elle n'eût point étalé le tableau des feux de joie allumés dans Rome par le vicaire de Jésus-Christ pour célébrer l'invasion de la France par l'étranger, et les affreuses boucheries dont ce malheureux pays était le théâtre. C'eût été assez pour elle de souiller ses pages par la description des turpitudes qu'affichait aux regards d'une nation l'impudique Médicis.

En parlant de la conduite des ducs de Bourbon pendant ces guerres, nous avons dû faire la part des événemens, car les événemens exercent souvent sur l'homme une influence irrésistible.

Après la mort de Henri IV les troubles recommencèrent, mais on ne vit plus les fureurs du fanatisme ni les terribles tragédies de la ligue. Les mœurs s'étaient adoucies, le peuple s'adonnait aux arts et aux sciences, et les suggestions de la noblesse ne trouvaient plus chez lui qu'un difficile accès; ces agitations furent écrasées, anéanties sous la verge de fer du cardinal de Richelieu; et si pendant la minorité de Louis XIV la France fut encore menacée par les troubles de la Fronde qu'excitait l'ambitieux duc de Bourbon, plus connu sous le nom de prince de Condé; si les imprudences de la régente et de Mazarin faillirent la plonger encore dans les horreurs d'une guerre civile, elle conçut bientôt l'espoir

d'un meilleur avenir en voyant le jeune monarque dompter la révolte par la gloire et transformer les factieux en courtisans.

Sous la régence et le règne de Louis XV, pendant la révolution de 1789 et la restauration, les ducs de Bourbon n'ayant véritablement marqué que comme princes du sang, nous nous sommes bornés à citer quelques traits de leur vie.

La fin tragique du dernier duc de Bourbon nous a imposé l'obligation d'entrer dans le détail des faits qui ont précédé et suivi sa mort, pour mettre le public en position de juger les événemens avec connaissance de cause. Nous avons écarté de nous toute passion, et la question a été traitée avec autant d'impartialité que si l'événement avait eu lieu dans le xe siècle.

CHAPITRE II.

Généalogie des anciens Bourbons. — Le comte Aymar ou Adhémar. — Comtes et barons. — Combat de Soissons. — Esprit de l'Aquitaine. — Établissement des académies par Charlemagne. — Leur influence. — Aymon Ier et Archambaud Ier. — Politique des moines. — Archives des abbayes. — Foulques-le-Bon.

Les généalogistes ne sont pas d'accord sur l'origine des sires de Bourbon; les uns la font remonter au règne de Clovis, lors de la conquête des Aquitains (1); les autres la fixent à celui de Charles-le-Simple, vers l'année 913 (2). Les premiers ne parlent que d'après des conjectures, et les derniers se basent sur des archives.

Cependant, comme en 913 les sires de Bourbon étaient déjà puissans dans la province, il est probable que d'un côté on s'est trop enfoncé dans la nuit des temps, et que de l'autre on ne s'est peut-être pas livré à une investigation assez minutieuse.

Dans nos recherches, nous ne nous sommes point attachés au nom de Bourbon, mais au nom

(1) Fodéré. — (2) Coquille.

patrominique d'Archambaud, que ces seigneurs firent précéder plus tard du nom de la ville de Bourbon. Les nobles n'ayant adopté la coutume de prendre les noms de leurs châteaux ou de leurs terres que sous les derniers Carlovingiens, on ne peut rencontrer dans les règnes précédens les sires de Bourbon que sous leur nom de famille; le nom d'Archambaud a donc été notre boussolle.

Or, le premier Archambaud que nous voyons figurer dans l'histoire est contemporain de Charlemagne et de plus son confident, son ami et son secrétaire. L'empereur, en 812, l'envoya dans l'Aquitaine pour y prendre des renseignemens sur la manière dont son fils Louis (depuis, Louis-le-Débonnaire) gouvernait ce petit royaume (1). Les Aquitains vivant heureux sous le gouvernement du fils de Charlemagne, Archambaud s'empressa d'en instruire le monarque. Dans les transports de la joie que lui causa le rapport de son confident, Charlemagne s'écria au milieu des seigneurs de sa cour: « ô, mes compagnons! *réjouissons-nous de ce que ce jeune homme est déjà plus sage et plus habile que nous.* »

Archambaud resta quelque temps près du roi Louis, qui habitait alors le château d'Ebreuil,

(1) Velly. — *Chroniques de Fontanelle.*

en Bourbonnais. Le prince était grand et généreux : il accorda au secrétaire de son père toutes les marques d'une sincère amitié.

Dans le courant de 813, Charlemagne, se sentant affaiblir de jour en jour, fit venir près de lui le roi d'Aquitaine et l'associa à l'empire. Louis-le-Débonnaire, ne devant en quelque sorte cette part de l'autorité impériale qu'au rapport d'Archambaud, on peut supposer que le prince s'en montra reconnaissant et que, soit avant, soit après la mort de l'empereur, arrivée en 814, il l'investit de quelques fiefs dans le Bourbonnais. Ce n'est qu'en admettant cette hypothèse, dont les chartes du temps ne fournissent point de preuves authentiques, qu'il est permis de considérer cet Archambaud comme la souche des sires de Bourbon. Mais ici du moins les probabilités ont les faits pour auxiliaires. Comme le premier descendant d'Archambaud dont il soit fait mention dans l'histoire, se trouve, on ne sait comment, en possession de plusieurs fiefs dans le Bourbonnais, il est assez rationnel d'en faire remonter la jouissance jusqu'au confident de Charlemagne, personnage jusque là le plus marquant de sa race.

Maintenant s'il existe une lacune de 82 ans entre le premier Archambaud dont nous venons

de parler et le comte Aymar, l'un de ses descendans, qui vivait en 898; si, depuis le règne de Louis-le-Débonnaire jusqu'à celui de Charles-le-Simple les chroniques ne font mention ni des Archambaud ni des sires de Bourbon, la raison en paraîtra toute naturelle pour peu qu'on observe que, dans ces temps reculés, l'histoire, écrite par le clergé seul, ne consacrait ses pages qu'aux actions des seigneurs de haute lignée ou aux hommes d'église, qu'Archambaud n'était ni guerrier, ni prêtre, et que ses successeurs, jusqu'à Aymar, n'avaient encore pu se signaler par de hauts faits.

LE COMTE AYMAR SIRE DE BOURBON.

De 898 à 925. — Règnes de Charles-le-Simple, de Robert et de Raoul.

Il faut donc admettre d'abord, comme nous l'avons dit, que la postérité d'Archambaud lui succéda dans les fiefs dont ce seigneur avait pu être investi par Louis-le-Débonnaire (1). En second lieu, il est probable qu'elle en devint propriétaire pendant le règne de Charles-le-Simple (2). En effet, en 898, le comte Aymar, sire

(1) *Annales métenses.*

(2) Les anciens seigneurs jouissaient des revenus attachés aux fiefs

de Bourbon, quitte son titre de prince (*princeps*) ou comte (*commandant*) pour prendre celui de baron, qui passait alors pour la qualité la plus éminente du royaume.

Aymar, en héritant des fiefs de ses ancêtres, avait aussi hérité de leur attachement pour le sang de Charlemagne, et quoique cet attachement ne l'empêchât pas de suivre l'impulsion donnée par la plus grande partie des nobles, c'est-à-dire de profiter des dissensions intestines pour se rendre indépendant et conquérir la propriété de son gouvernement, il n'en fut pas moins un de ceux qui contribuèrent le plus à faire reconnaître Charles-le-Simple dans le Bourbonnais, après la mort de Eudes. Le monarque reconnaissant lui fit don de plusieurs terres situées dans l'Auvergne, le Berri et l'Autunois.

Lorsque Charles-le-Simple se retira en Aquitaine pour se soustraire à la poursuite de Robert,

de deux manières : 1° comme usufruitiers ; 2° comme propriétaires. Le premier cas résultait de leur installation, par faveur royale, dans le titre de gouverneur ou commandant (comte) de tels ou tels domaines, avec faculté d'en percevoir les revenus à leur profit ; le fonds territorial ne cessait pas un instant d'appartenir à la couronne. L'investiture n'était que viagère ; néanmoins, en mainte circonstance, elle passait aux héritiers. Dans le second cas, les domaines étaient la propriété exclusive du seigneur, qui disposait également du fonds et des revenus. Le titre de baron est toujours, dans ces temps reculés de notre histoire, l'indice de propriétaire.

frère de Eudes et père de Hugues-le-Grand, Agnar fit un appel à ses vassaux et courut se ranger sous la bannière du roi. Une foule de seigneurs de l'Aquitaine suivit son exemple, et le prince se vit bientôt à la tête d'une armée formidable.

On marcha vers Soissons où Robert avait établi son camp; les armées s'étant jointes, le combat ne tarda pas à s'engager. Charles et Robert, à cheval, au plus fort de la mêlée, animaient leurs troupes par les coups multipliés qu'ils frappaient autour d'eux. Pour être reconnu plus facilement de ses soldats, durant l'action, Robert, laissant flotter hors de son armure sa barbe d'une longueur et d'une blancheur extraordinaires, s'était en outre chargé de l'étendard royal; de sorte que quelque part qu'il se portât on le distinguait entre tous.

Dans la chaleur de la bataille les deux rivaux se rencontrent, se heurtent et s'attaquent. Leurs lances s'étant rompues dès le premier choc, ils saisissent leur masse d'armes. Robert, plus âgé que Charles, n'a rien perdu de sa vigueur, mais son adversaire, plus agile et aussi brave, le presse, l'étourdit par la rapidité de ses mouvemens, et lui décharge sur la tête un coup terrible qui le renverse mort à ses pieds; la mort de Robert ne

ralentit point l'ardeur de son armée; Hugues et le comte de Vermandois se mettant aussitôt à la tête des troupes, les encouragent et les excitent à venger leur chef; le succès couronne leurs efforts, et malgré son héroïque résistance l'armée royale est taillée en pièces. Aymar, dont la valeur a brillé dans ce combat, rassemble les Aquitains échappés au glaive de l'ennemi, et opère sa retraite sans que le vainqueur ose l'inquiéter.

Après cette sanglante défaite Charles-le-Simple, victime de la trahison du comte de Vermandois, entre les mains duquel il s'était livré, perdit la couronne, qui passa sur la tête de Raoul, duc de Bourgogne, et beau-frère de Hugues-le-Grand. Les Aquitains ne voulurent point reconnaître le nouveau monarque, surtout pendant la détention de Charles; fortifiés dans leur pays, ils se préparèrent à repousser ses attaques. Raoul passa la Loire avec une armée, afin de forcer le duc d'Aquitaine à l'obéissance (1). Guillaume était trop faible pour résister, mais malgré sa faiblesse, il sut mettre un prix à sa soumission. Il déposa les armes à la condition qu'on lui rendrait la ville de Bourges et ses dépendances qui avaient été détachées de son duché.

(1) Baluze.

Toutefois cette soumission dura peu et l'insurrection éclata de nouveau dès que Raoul et son armée eurent évacué le pays. Les Aquitains étaient trop inviolablement dévoués aux descendans de Charlemagne, pour qu'un prince étranger dût jamais compter sur leur fidélité. On trouve une preuve irrécusable de cet attachement dans un cartulaire de Brioude, en Auvergne; la date n'y est point prise des années du règne de Raoul, mais de celle de la déposition de Charles-le-Simple. Voici comment il est clos : *fait le 5, avant les Ides d'octobre, la 4me année depuis que Charles, roi, a été dégradé par les Français, et Raoul élu contre les lois* (1). Acfrède, duc d'Aquitaine, date son testament de la même manière et emploie les mêmes expressions; enfin, même après la mort de Charles, l'Aquitaine ne se soumit pas encore, et ses actes furent datés, *la 1re, ou la 2me, ou la 3me année depuis la mort de Charles, Jésus-Christ régnant, en attendant le roi légitime.*

Aucune note, aucun mémoire ne précise l'époque de la mort d'Aymar; les archives ne parlent que des dons qu'il fit aux églises, et de quelques prieurés fondés par lui dans le Bourbonnais. Ces dons et ces fondations furent agréables aux

(1) Baluze.

moines, et, dès ce moment, les sires de Bourbons sortirent de l'obscurité.

Si la noblesse eût voulu hanter les académies qu'avait fondées Charlemagne, elle aurait pu écrire elle-même son histoire et transmettre à la postérité des faits qui sont restés enfouis dans les cloîtres ; mais l'esprit du siècle, qui s'améliorait dans toutes les classes de la société, ne réagissait nullement sur les idées de la plupart des nobles ; ils étaient très avancés dans la science des intrigues et des séditions, et fort retardés dans celle de la raison, de la saine politique et du bien public ; ils virent donc avec une indifférence mêlée de mépris l'établissement des académies impériales et l'érection des chaires d'arithmétique et de grammaire ; rougissant d'aller à l'école, se refusant à la fatigue de déchiffrer les lettres de l'alphabet, ils préférèrent continuer à compter sur les doigts.

Telle ne fut pas la conduite du clergé, plus rusé et moins imprévoyant. Profitant des voies nouvelles qui lui étaient ouvertes et souriant de l'orgueil des nobles qui leur faisait tourner en ridicule les professeurs et leurs écoles, il redoubla de zèle pour perfectionner son esprit et ses talens : il devina qu'en grandissant en lumières et en instruction, il grandirait insensiblement

en influence. En effet, on ne tarda pas à voir dans les diètes et les parlemens les évêques et les abbés empiéter sur l'autorité des comtes et des barons : ils auraient même exercé, par la suite, une dure domination sur les nobles, si ceux-ci n'avaient compris de bonne heure la nécessité de faire cause commune avec eux.

AYMON Ier ET ARCHAMBAUD Ier.

De 955 à 985. — Règnes de Louis IV, de Lothaire et de Louis V.

Si, en s'instituant en quelque sorte les historiographes des sires de Bourbon, les moines de leurs fiefs avaient raconté leurs actions, parlé des batailles où ils ont figuré, des conseils dans lesquels ils ont discuté les intérêts de l'état ou plaidé leur propre cause, la postérité n'en serait pas réduite à s'en tenir, touchant Aymon Ier, fils d'Aymar, et Archambaud Ier, fils d'Aymon, aux faits un peu vagues de l'histoire générale. Mais soit que les moines eussent l'intention de stimuler par leur silence la pieuse munificence de ces barons, soit qu'ils crussent s'acquitter suffisamment vis-à-vis d'eux en enregistrant les donations qu'ils en avaient reçues, toujours est-

il qu'ils ne consacrèrent aucune mention spéciale aux faits et gestes de ces deux seigneurs.

En effet, cherchez dans les archives monacales les détails sur leur vie militaire et politique, et vous n'y trouverez que des chiffres de donation, les dates de fondations d'églises, ou de fastidieuses récriminations contre ces barons, relativement à des biens donnés puis repris par eux; ce qui n'était pas rare dans ce temps-là où le noble ne se faisait aucun scrupule de rentrer de vive force dans les propriétés que la ruse et la souplesse des moines avaient arrachées à sa vanité.

Cependant, ces deux Bourbons, déjà si puissans, ne restèrent probablement pas inactifs au milieu des troubles de l'Aquitaine; parens de Hugues-le-Grand, premier ministre de Louis IV, ils durent prendre parti pour ou contre lui, lorsqu'il leva l'étendard de la révolte; ils durent aussi se prononcer quand, sous le règne de Lothaire, Guillaume, duc d'Aquitaine, disputa à main armée le duché que le roi lui avait enlevé, pour en gratifier ce même Hugues-le-Grand; enfin ils figurèrent, sans aucun doute, dans la bataille que livra Guillaume pour recouvrer ses droits, bataille suivie d'une sanglante défaite et dans laquelle périrent bon nombre de nobles Aquitains.

Les moines ont gardé sur la conduite d'Aymon et d'Archambaud, durant ces événemens, un silence si absolu, que l'historien ne peut s'empêcher de déplorer l'ignorance où la noblesse était alors plongée, puisque cette ignorance est une cause de la disette de faits qui se fait sentir à chaque pas.

Cependant, le manque absolu d'instruction n'était pas complètement général (1), quelques nobles de la plus haute distinction commençaient à cultiver les lettres et ne craignaient point de braver le ridicule en descendant jusqu'aux bancs de l'école. Nous citerons *Foulques-le-Bon*, comte d'Anjou, prince réputé très religieux; il avait appris à lire et à écrire, et prenait plaisir à chanter au lutrin; ayant su que Louis IV faisait de lui le sujet de ses plaisanteries, le comte, qui malgré sa piété n'était ni très humble, ni très endurant, écrivit au roi ce billet, dont la concision et la sévérité furent probablement loin de lui plaire. *Apprenez, sire, qu'un prince non lettré est un âne couronné*. Mais quelle littérature que celle qui consiste à savoir lire, écrire et entonner des versets!

(1) Fodoard.

CHAPITRE III.

ARCHAMBAUD II.

De 987 à 996. — Règnes de Hugues-Capet et de Robert.

Archambaud II. — Avénement de Hugues-Capet. — La châsse de saint Riquier. — Etat de la noblesse et des grands vassaux. — Eudes-le-Champenois. — Landry, comte de Nevers et d'Auxerre. — Vœu d'Archambaud. — Ce seigneur marche contre le comte de Nevers. — Résultats du combat. — Effets de l'excommunication. — Archambaud III. — Fondations et donations. — Pélerinage d'Archambaud III. — Foulques de Nerra à Jérusalem. — Mort de Robert. — Révoltes. — Siége et prise de Corbeil. — Exploits d'Archambaud. Premier sacre des rois de France à Reims. — Formule du serment. — Gervais de Belême. — Mort d'Archambaud.

Arrivés à Archambaud II, les ténèbres commencent un peu à se dissiper; mais ce ne sont point les archives des moines du Bourbonnais qui viennent nous éclairer. Si le nom d'Archambaud se fait jour à travers la nuit, c'est que ce seigneur fut plus grand que ses ancêtres, c'est que ses actions ont eu plus d'éclat, c'est que l'homme d'un mérite éminent n'appartient pas

seulement à sa province, mais à toute la nation; mais à l'histoire générale de son pays.

Lorsqu'Archambaud succéda à son père, Hugues-Capet venait d'enlever la couronne à Charles, duc de Lorraine et descendant de Charlemagne (1). Son usurpation avait eu pour appui le clergé, et le clergé avait décidé la noblesse. Hugues s'était soumis à toutes les exigences pour monter sur le trône. Dans ses affectations de piété, il avait forcé le comte de Flandres à restituer le corps de saint Riquier, qu'Arnoul Ier avait fait enlever d'une abbaye en Picardie; il en avait porté la châsse sur ses épaules, les pieds nus, jusqu'à l'église qui devait la recevoir. Il avait réformé la coutume qui permettait aux guerriers et aux hommes mariés de posséder des abbayes, et s'était défait lui-même, en faveur des évêques et des moines, des bénéfices dont il jouissait. A ces conditions, le clergé lui avait applani le chemin du trône, et l'avait honoré du titre pompeux de défenseur de l'Eglise (2).

Néanmoins, Hugues-Capet ne devait pas la couronne uniquement à des démonstrations dévotes, à de prétendues visions de moines fanatiques, ou aux avantages dont il avait comblé un

(1) Vitikind. — (2) Glubert.

clergé déjà trop puissant (1), il avait encore eu besoin de déployer un grand courage, une rare habileté, et surtout d'appeler à son aide la trahison, pour anéantir l'infortuné duc de Lorraine qui, dans sa lutte avec l'usurpateur, s'était montré le digne descendant de Charlemagne (2).

Lorsque Hugues-Capet monta sur le trône, l'Aquitaine aurait été incontestablement le plus grand fief du royaume, si cette province eût subi l'autorité d'un seul chef (3); mais elle était en proie à l'ambition d'une foule de seigneurs qui, profitant des embarras de la monarchie, s'étaient attachés à créer des établissemens à peu près indépendans (4). En première ligne figuraient les sires de Bourbon, les ducs d'Auvergne, les comtes de Bourges, de la Marche, d'Angoulême et de Périgord, qui tous jouissaient de leurs terres à titre de propriété, avec exemption presque complète de charges féodales.

Hugues trouva tous ces ducs et tous ces comtes maîtres non seulement de transmettre leurs principautés à leurs descendans, mais encore d'avoir eux-mêmes des vassaux qui leur rendaient un hommage immédiat. Redoutant de s'aliéner les bonnes dispositions d'hommes dont il avait appris

(1) Duchesne. — (2) Gerbert. — (3) Chron. d'Adémar. — (4) Chron. d'Albéric.

pris par lui-même à connaître la puissance, puisque cette puissance l'avait fait roi, ce prince les laissa jouir sans contestation de leurs usurpations et de leurs prérogatives. Rien ne prouve mieux le peu d'autorité du souverain à cette époque de notre histoire, que la réponse d'Adelbert, comte de Périgord, à Hugues-Capet et à Robert, son fils (1). Ce seigneur assiégeait la ville de Tours qui appartenait au comte Eudes, surnommé le Champenois. *Les deux rois n'osèrent l'en empêcher par la voie des armes, mais ils lui envoyèrent seulement demander qui l'avait fait comte.—Eh! qui donc les a fait rois?* répondit froidement Adelbert. Il continua le siége et emporta la place. En toute circonstance, Hugues-Capet usa d'adresse avec les nobles de l'Aquitaine; il travailla à s'y faire des amis et à les attacher aux intérêts de la couronne. Archambaud avait été l'hôte de Hugues, pendant un voyage de ce prince en Bourbonnais, et de plus il était son cousin; Hugues voulait ajouter aux liens de la parenté ceux de la reconnaissance, et lui conféra le droit de battre monnaie.

Cette faveur était une juste récompense du dévouement sans bornes qu'Archambaud avait

(1) Duchesne, *Histoire d'Aquitaine.*

montré à Hugues-Capet, pendant sa lutte avec le duc de Lorraine. Ce dernier, quoique vaincu, comptait encore parmi la noblesse des partisans qui n'attendaient pour se déclarer qu'une circonstance favorable ; de ce nombre était Landry, comte de Nevers et d'Auxerre. Sous prétexte que celui-ci avait usurpé quelques terres dépendantes de sa principauté, mais réellement pour opérer une diversion en faveur de Hugues, Archambaud déclara la guerre au comte et marcha contre lui. La puissance de Landry était assez redoutable pour qu'Archambaud crût devoir invoquer le secours du ciel; il se rendit à l'église de Souvigny; là, entouré de tous les moines, il se prosterna devant le tombeau de saint Mayeul, et après une longue prière il se leva, et déployant une charte qui faisait donation de plusieurs fonds de terre aux religieux, il leur dit : « Moines, » cette charte a touché le tombeau du grand » Saint qui repose ici dessous, elle est sacrée : » ni moi, ni mes héritiers ne reviendront sus, » je le jure par le ciel. Si vous êtes contens du » bien que vous avez reçu de moi et de mes an» cêtres, et de celui que je vous donne aujour» d'hui, joignez vos prières aux miennes, et si » je bats ce méchant comte Landry, je vous » promets le plus beau vase ciselé ; que le bon

» saint Mayeul m'entende et me punisse si j'y » faille. » A ces mots, il déposa la charte sur le tombeau, et les chants des bons moines ébranlèrent aussitôt les voûtes du temple.

Plein de confiance dans la protection des Saints, Archambaud se mit à la tête de ses troupes, et marcha bravement à la rencontre de l'ennemi; le comte de Nevers s'était préparé au combat, et lorsque le sire de Bourbon eut fait halte sur une rive de la Loire, il vit sur la rive opposée l'armée de Landry rangée en bataille. Le fleuve étant presque à sec, les hommes d'armes du sire de Bourbon pressèrent leur chef de le traverser et de commencer l'attaque, mais Archambaud était trop habile capitaine pour tenter une manœuvre qui n'eût pas manqué de jeter le désordre parmi les siens et de compromettre peut-être son expédition. Il résista donc d'abord à toutes les sollicitations. Mais dans la crainte de voir refroidir le zèle de ses gens, il prit le parti d'assembler un conseil de guerre; tous les membres à l'exception de Thibault de la Motte, guerrier expérimenté, furent d'avis de courir à l'ennemi. « Si nous restons ici, s'é» cria Chabannes, le comte de Nevers nous pren» dra pour des lâches qui l'avons provoqué et » n'osons pas aller à lui. — Par saint Pierre!

» dit Girard, autant vaudrait leur tourner le dos » et fuir comme des couards. — Eh oui, sires, nous » leur tournerons le dos et nous les battrons, » s'écria à son tour Archambaud. » Et comme on le priait de s'expliquer, il répondit qu'il avait l'intention de simuler une retraite afin d'exciter Landry à passer lui-même le fleuve.

Pour faire tomber le comte dans le piége, il envoya un des siens au camp nivernais : ce soldat s'étant fait connaître comme transfuge aux avant-postes ennemis, Landry le fit venir en sa présence, et l'interrogea sur ce qui se passait au camp d'Archambaud. Le soldat répondit, conformément à ses instructions, que la discorde s'était mise entre Archambaud et ses principaux officiers, que les uns voulaient traverser la Loire, et les autres battre en retraite.

Cependant, au milieu de la nuit, Achambaud opéra son mouvement rétrograde, et se dirigea vers Moulins; le lendemain, voyant que les Bourbonniens avaient abandonné leurs positions, Landry passa la Loire, pour se mettre à la poursuite d'Archambaud. Chaque cavalier prit un archer en croupe, et l'on courut comme à une victoire certaine. Archambaud, dont les prévisions se trouvaient ainsi réalisées, avait serré ses rangs, et se tenait lui-même à l'arrière-garde

prêt à repousser l'attaque de l'ennemi. Il avait à peine parcouru l'espace de deux lieues, qu'il fût atteint par l'avant-garde du comte de Nevers. Alors, il fait volte face, et déploie aux yeux de l'ennemi un front de bataille imposant. Les troupes de Landry sont plus nombreuses que les siennes; mais la précipitation de leur marche les a mises tout à la fois en désordre et hors d'haleine. Au premier choc, Archambaud renverse d'un coup de lance le chef de l'avant-garde nivernaise : intimidée par la mort de son commandant, cette troupe ne résiste que peu; dispersée en un clin-d'œil par l'impétuosité d'Archambaud, elle fuit, embarrassant dans sa déroute le corps d'armée qui s'avance sous les ordres du comte de Nevers; mais Landry, déployant dans cette circonstance l'habileté d'un général et la bravoure d'un soldat, arrête la fuite des siens, les rallie, opère sa retraite et repasse la Loire, sans qu'Archambaud puisse l'entamer. Le comte de Nevers, après avoir réparé les pertes que lui avait coûtées cette affaire, rassembla une armée plus considérable que la première; trop prudent pour se commettre avec des forces aussi imposantes, Archambaud se borna à tenir son ennemi en échec par d'habiles manœuvres et de fréquentes escarmouches. Ne pouvant d'ail-

leurs espérer d'envahir les domaines de Landry, il devait considérer comme atteint le but qu'il s'était proposé, puisque sa diversion empêchait le comte de porter des secours au duc de Lorraine. Cette diversion avait été heureuse pour Hugues ; car si Landry avait eu la faculté de se joindre à Charles, le premier eût peut-être été forcé de renoncer pour jamais à la couronne. Battu par son concurrent, il était péniblement parvenu à former une nouvelle armée, et n'osant plus tenter les chances des combats, il avait jugé plus prudent de conquérir par trahison un trône dont l'intrépide duc de Lorraine était plus digne que lui.

L'évêque Asselin, dépositaire des secrets de Charles, ouvrit à Hugues les portes de Laon, où ce prince faisait alors sa résidence, et le livra ainsi que sa famille, le jeudi saint, au moment où l'infortuné se livrait à des actes de dévotion et de pénitence. Le duc de Lorraine fut conduit à Senlis, et de là jeté dans la tour d'Orléans, où il mourut empoisonné.

Hugues délivré de son concurrent, Archambaud crut sa mission accomplie : il entra alors en pourparlers avec Landry, par la médiation du supérieur de l'ordre de Cluny, et la paix fut signée. A partir de cette époque, Archambaud ne

s'occupa plus qu'à maintenir l'intégrité de ses domaines, à orner des chapelles, à enrichir des églises et des couvens. Tous ces dons faits au clergé par les nobles, prouvent l'ascendant qu'avait déjà pris le premier sur ses rivaux et le degré de puissance auquel il s'était élevé. Les prêtres laissaient à la noblesse la gloire des armes; mais ils gardaient pour eux l'empire du spirituel qu'ils étendaient même souvent avec succès jusqu'à celui du temporel. Si par fois le clergé courait risque de voir la suprématie pencher en faveur de ses antagonistes, il avait en main une arme dont tous les coups frappaient fort : celle de l'excommunication; il n'était tête de chevalier, si haute et si fière, qui ne se courbât humblement sous le poids de cette lourde massue. L'excommunication était donc le précurseur du triomphe; car nos rois et leurs puissans barons tremblaient toujours devant elle.

ARCHAMBAUD III.

De 1026 à 1070. — Règnes de Robert, de Henri I et de Philippe I.

Comme rien de remarquable ne signala le règne de Robert, si ce n'est pourtant la cassation

du mariage de ce roi avec Berthe, mesure imposée par le pape à raison de la parenté des époux, Archambaud III employa ce temps en actes de piété, c'est-à-dire en fondations et en donations; c'était la dévotion de l'époque; les prêtres profitant du calme dont jouissait le royaume surent même pousser cette dévotion si loin, que l'on vit de superbes églises tomber sous le pic et le marteau pour faire place à des monumens plus riches et plus somptueux encore. Les grands du royaume, fanatisés par les éloges du clergé, s'empressaient à l'envi de mériter le titre de fondateur. On en voyait qui détruisaient d'une main pour relever de l'autre; qui pillaient les biens de la veuve et de l'orphelin pour ériger des temples au seigneur; transformant ainsi le crime en holocauste, la sublime religion du Christ, en préceptes de vols et de brigandage; et tels étaient alors l'aveuglement et la bassesse de certains moines, que plusieurs n'eurent pas honte de mettre au nombre des saints les misérables qui les enrichissaient par de si odieuses déprédations.

Indépendamment de ce fanatisme religieux, le goût des pélerinages commençait à régner. Robert sacrifia, comme les autres, à ce nouveau genre de dévotion; il alla à Rome, et à son

retour, il passa à Souvigny, pour y visiter les tombeaux de saint Mayeul et de saint Odille, célèbres par l'influence miraculeuse que leur attribuait alors la crédulité publique. Souvigny dépendait des domaines du sire de Bourbon, et le baron fit au souverain les honneurs de son château. La présence du monarque à Souvigny fut une source de nouveaux bienfaits pour les religieux du monastère; la belle Déaurate, épouse d'Archambaud, et Aymon, son frère, archevêque de Bourges, le poussèrent à l'envi à signaler par des largesses la visite de Robert. Archambaud se laissa gagner, et les moines reçurent de sa main une charte qui leur concédait les titres et propriété de la terre et de l'église de Colombières.

Si le pélerinage du roi Robert s'accomplit paisiblement, sans trouble ni révolte, il n'en fut pas de même de celui de Foulques de Nerra, l'un de ses principaux feudataires; tandis que la corde au cou, ce prince se faisait traîner tout nu par les rues de Jérusalem, et battre de verges par un de ses domestiques, en criant à chaque coup: « Seigneur ayez pitié d'un malheureux parjure et » fugitif, » Eudes, comte de Champagne et de Chartres, s'emparait de ses places fortes, pillait et ravageait ses terres. Toutefois, à son retour de

la ville sainte, le pénitent Foulques sut prendre une éclatante revanche.

La mort de Robert devint pour le royaume le signal de plusieurs révoltes, et pour Archambaud l'occasion d'endosser son armure: il marcha, à la tête de ses vassaux, au secours de Henri I[er] le nouveau roi; mais il avait à peine franchi la Loire qu'il apprit que le roi, surpris et presqu'abandonné, avait quitté Paris, suivi seulement de douze serviteurs dévoués, et s'était sauvé à Fécamp, où Robert II, duc de Normandie, tenait alors sa cour. Archambaud s'arrêta, et ne reprit sa marche qu'après avoir été informé que Henri, secouru par Robert, se dirigeait sur Corbeille à la tête de troupes nombreuses. Dès que le roi fut campé devant cette ville, plusieurs feudataires accoururent avec leurs contingens d'hommes d'armes et de soldats. Ce fut alors que, soutenu par des forces imposantes dont le nombre croissait encore d'heure en heure, Henri attaqua et reprit Poissy et Puiseaux que les insurgés avaient enlevés, battit le comte de Champagne en trois rencontres, et fit rentrer dans le devoir et les seigneurs rebelles et la reine mère, cause unique de cette guerre, suscitée en vue de placer la couronne sur la tête de Robert, son fils cadet.

Archambaud ne se ménagea point dans les divers combats qui furent livrés. A Poissy, il gagna ses éperons en montant le premier à l'assaut; à Puiseaux, il mérita le nom de brave en arrêtant les convois qui arrivaient à l'ennemi, et en emportant, à la pointe de l'épée, le côté de muraille dont le siége était confié à sa valeur. La gloire dont il se couvrit, dans l'expédition que le roi eut à soutenir contre Eudes, comte de Champagne, ne fut pas moins brillante, et si le comte n'eût été secouru à temps, le sire de Bourbon, après l'avoir désarçonné, aurait eu l'honneur de l'offrir au monarque pieds et poings liés.

Ce vaillant prince, juste appréciateur du courage, honora celui de son fidèle vassal; aussi à dater de cette époque, vit-on le baron, commensal assidu de la cour, étendre successivement ses domaines et son influence.

Archambaud ne suivit point Henri dans la campagne que le prince entreprit pour punir les sujets rebelles du duc de Normandie; il se rendit dans le Bourbonnais afin de veiller à la tranquillité de cette partie de l'Aquitaine, et ne retourna à la cour que pour assister au couronnement de Philippe Ier.

Le roi, quoique dans la vigueur de l'âge, voyait chaque jour sa santé dépérir; tremblant

qu'après lui, son fils, âgé de sept ans, ne devînt la victime d'une noblesse factieuse, il résolut de l'associer dès lors à l'empire, seul moyen de lui assurer le trône. En conséquence, il convoqua à Reims les vassaux les plus puissans du royaume, et les membres les plus influens du clergé. Lorsqu'ils furent réunis, il leur exposa la situation de l'état, et la nécessité, si l'on voulait prévenir la guerre civile après sa mort, de nommer d'avance son successeur. Espérant de nouvelles concessions de la royauté, nobles et prêtres consentirent au couronnement du jeune Philippe.

Comme c'est le premier sacre sous la troisième race dont l'histoire nous ait transmis la relation, il nous semble d'autant plus opportun de lui consacrer ici quelques lignes, que les détails de cette cérémonie démontrent mieux que nos réflexions ne pourraient le faire, l'empire qu'exerçait alors le clergé sur tous les esprits. C'est de la main de Bélême, archevêque de Reims, que fut sacré le fils de Henri.

Ce prélat commença la messe ; avant de lire l'épître, il se tourna vers le prince et lui fit une courte exposition de la religion catholique ; il lui demanda s'il n'avait pas foi entière dans les préceptes de l'église, et s'il n'était pas fermement

résolu de les soutenir et de les défendre. Sur la réponse affirmative de Philippe, l'archevêque présenta au prince la formule du serment qu'il devait prêter; celui-ci la lut à haute voix. Elle était conçue en ces termes :

« Moi, Philippe, qui vais, par la miséricorde » de Dieu, être couronné roi de France, je pro» mets, en ce jour de mon couronnement, en » présence de Dieu et de ses saints, que je con» serverai à chacun de vous en particulier et à » vos églises, vos priviléges canoniques; que » j'observerai les lois et vous rendrai la justice, » et qu'avec l'aide de Dieu, je vous protégerai » autant qu'il sera en mon pouvoir et comme il » convient à un roi de faire dans son royaume; » à l'égard de tous les évêques et des églises qui » leur sont confiées, et selon l'équité et la raison. » Je promets aussi au peuple, dont le gouverne» ment me sera conféré, de maintenir par mon » autorité l'observation des lois. »

Après cette lecture, Philippe signa la formule, puis la remit entre les mains de l'archevêque. Ce prélat, l'ayant déposée sur l'autel, prit le bâton pastoral de saint Remy, et prononça un discours tendant à prouver que, depuis le temps où ce saint avait baptisé et sacré Clovis, et conformément au décret du pape Hormisdas, con-

temporain de saint Remy, le droit de proclamer et sacrer les rois de France appartenait aux archevêques de Reims. On peut croire que Gervais de Bélême ne fut point oublié dans la distribution des grâces que le roi fit après le sacre de son fils. La charge de chancelier du royaume fut le prix dont le monarque paya ses bons offices en cette occasion.

Henri ne survécut que peu de temps au couronnement de Philippe; il mourut laissant la régence à Baudouin V, comte de Flandre, son beau-frère sous la dénomination de *marquis de France*. Le régent sut maintenir le calme dans l'état et justifia complétement le choix du feu roi.

La paix régnant sur tous les points du royaume, Archambaud, privé de l'occasion d'exercer sa valeur, se retira dans ses domaines; là, circonvenu, séduit par les flatteries des moines, il employa ses loisirs à des monastères et à enrichir le prieuré de Montel-aux-Moines, où il fut enterré dans l'année 1068.

résolu de les soutenir et de les dé

réponse affirmative de Philip

présenta au prince la formule

devait prêter; celui-ci la lut

était conçue en ces termes

« Moi, Philippe, qui

» de Dieu, être couron

» mets, en ce jour d

» présence de Dieu

» serverai à chacu

» vos églises, vo

» j'observerai l

» et qu'avec l

» autant qu

» convien

» à l'éga

» leur

» Je p

» m

» a

…E FORT.

… de Philippe Ier.

… — Contestations avec le …garde.—Mort d'Archambaud IV. … avec les moines.— Appel au pape. … Urbain II. — Excommunication de … les deux fiancées. — Voyage de la … du Concile. — Discours du sire de … de fait contre les légats. — Combat … conduite d'Archambaud. — Pénitence et … mort d'Archambaud V.

… que le surnom de *le Fort*, … baud IV, fut un hommage dé… …temporains à ses talens militaires … glorieux, on se tromperait étran… … signifiait tout simplement que … à des formes athlétiques un … de fer. C'était une coutume géné… … époque, lorsque plusieurs seigneurs … même nom, de distinguer chacun

..le la dignité,
..ieur, ou de
..elà, ces noms si
..gues-*le-Grand*, à
. Hugues-*l'Abbé*, parce
.. abbayes; Robert-*le-Fort*,
..t d'une vigueur extraordi-
..-*Bras-de-Fer*, parce qu'il avait
..up dans ses bras; Guillaume-*Tête-*
., parce que ses cheveux étaient roux et
..s: et enfin, Hugues-*Capet*, parce qu'il pas-
..ait pour opiniâtre et entêté.

Les archives des moines sont stériles d'éloges au sujet d'Archambaud-le-Fort; les religieux, en effet, ne devaient tenir qu'en bien médiocre estime un homme assez impie pour avoir conçu le projet de rentrer dans tous les droits et priviléges que les prêtres avaient usurpés sur sa maison. Moins dévot que ses aïeux, le sire de Bourbon s'efforçait continuellement par ses actes et par ses paroles d'opposer une digue à l'ambition envahissante des moines de sa baronnie.

Cependant, les contestations d'Archambaud avec le clergé ne l'empêchèrent point de sacrifier à l'amour; il vit Ermangarde, et les yeux de la jeune comtesse suspendirent aussitôt la guerre

que le baron faisait aux usurpateurs de ses prérogatives seigneuriales. Ermangarde était la fille du puissant comte d'Auvergne : à peine sortie de l'adolescence, elle se voyait entourée d'une foule d'adorateurs ; le sire Sully, le seigneur de Guillebaud, le prince de Saint-Chartier, du Berry, et le vicomte de Limoges, se disputaient la main de la riche héritière ; le cœur d'Ermangarde n'avait pas encore parlé lorsqu'Archambaud-le-Fort se mit sur les rangs. La nature avait prodigué ses dons au baron, et la comtesse le distingua de ses rivaux. Assurément, l'alliance du sire de Bourbon n'était point à dédaigner; ses domaines touchaient ceux de Guillaume, et l'intérêt de ce comte s'accordant avec la passion de sa fille, Archambaud devint l'heureux époux de l'aimable Ermangarde.

Ce mariage produisit une diversion favorable aux moines ; tout entier à l'amour de sa femme et aux soins de la paternité, Archambaud ne pensa plus à renouveler ses hostilités contre les religieux, et ceux-ci rentrèrent insensiblement dans toutes les usurpations dont le baron les avait précédemment dépossédés. Archambaud IV mourut de maladie le 16 juillet 1078, et fut enterré au prieuré de Montel.

ARCHAMBAUD V.

De 1078 à 1135. — Règnes de Philippe I et de Louis-le-Gros.

Cependant les empiétemens des moines sur le spirituel et le temporel de la baronnie de Bourbon ne se prolongèrent pas plus long-temps que la vie d'Archambaud IV. Son successeur, immédiatement après sa prise de possession, attaqua ces religieux et les menaça de se faire lui-même justice par la force des armes, s'ils ne renonçaient sur-le-champ aux droits et aux revenus dont ils s'étaient emparés : les religieux, effrayés, en appelèrent au pape Urbain II, et le pontife se rendit exprès à Souvigny pour prendre une connaissance plus exacte de l'objet de la contestation.

A l'arrivée d'Urbain, Archambaud V convoqua une cour de justice que présida le pape, et devant laquelle chacun plaida sa cause. Archambaud prouva clairement que, sous prétexte de servir les intérêts du peuple, les moines procédaient chaque jour à de nouveaux envahissemens sur ses domaines, et que si leur ambitieuse audace n'était promptement refrénée, la ville de

Souvigny et ses dépendances passeraient dans peu sous leur entière domination. Les moines se défendirent en vain : la cour de justice prononça en faveur d'Archambaud, avec l'assentiment du pape.

Mais bientôt un procès plus éclatant que celui du sire de Bourbon occupa le pontife et la France ; il s'agissait de l'excommunication de Philippe, lancée par Urbain II. Le roi s'était marié à Berthe dont il avait eu trois enfans ; avec la possession était venu le dégoût : depuis long-temps indifférent, et fatigué du joug conjugal, le volage Philippe avait répudié son épouse, en prétextant une parenté dont il dressa les preuves avec une fausse généalogie. Libre de sa main et de son cœur, il flottait incertain entre les dames de sa cour et une princesse étrangère ; on lui parla de la fille du comte Roger de Sicile, et le portrait qu'on lui en fit enflamma son ardente imagination. Il envoya aussitôt des ambassadeurs pour demander en mariage l'incomparable Emma. Le comte Roger, enchanté d'un si grand honneur, accepta la demande de Philippe et se hâta de faire partir sa fille avec un train et une suite dignes de la future reine de France.

Mais tandis que la fiancée se dirigeait vers la France, une autre beauté lui enlevait le cœur et

l'amour de Philippe (1); la folâtre comtesse de Montfort se persuada qu'il n'appartenait qu'à elle de triompher de l'humeur légère du monarque. Eprouvant, de son côté, une répugnance invincible pour Foulques, comte d'Anjou, mari goutteux, infirme et acariâtre, elle appréciait d'autant mieux le mérite du roi de France, qu'il était le plus bel homme de son royaume, et joignait à cet avantage autant d'esprit et d'amabilité qu'elle-même possédait de grâces et de charmes. Dans cette circonstance, la belle Bertrade ne balança point à faire la première démarche; elle expédia de l'Anjou un courrier de confiance, et le roi lui répondit qu'il la verrait bientôt pour convenir avec elle des mesures à prendre pour son enlèvement.

La noble dame était décidée à franchir les murs et les fossés du château, si la fuite pouvait s'*effectuer* par ce moyen, ou à rompre les portes et à forcer serrures et verroux, si la violence était nécessaire pour consommer l'entreprise.

Le roi fit un voyage à Tours, où le comte d'Anjou lui donna des fêtes. La vue de Bertrade agit encore plus vivement sur son cœur que tous les éloges qu'on avait faits de sa beauté; et dans

(1) Orderic, liv. VIII, page 691.

des visites qui paraissaient de pure civilité, ils concertèrent ensemble un projet d'évasion. Quelques jours après le départ de Philippe, la belle angevine s'échappa, la nuit, du château, accompagnée de plusieurs serviteurs qui étaient dans le secret. Arrivée à Meun, elle trouva un escadron de cavalerie qui l'escorta jusqu'à Orléans où l'attendait le monarque. A peu de temps de là, le ravisseur épousa l'adultère comtesse, et l'évêque de Bayeux, le plus tolérant des prélats, bénit leur union.

Dans l'intervalle, la fille de Roger était arrivée de Sicile à Saint-Gilles, ville dépendante des états de Raimond IV comte de Toulouse; c'était le lieu où le roi devait aller recevoir sa nouvelle épouse. Ce fut alors que Raimond informa les seigneurs siciliens du mariage de Philippe, et la fiancée désappointée se rembarqua pour la Sicile.

Plusieurs nobles se montrant, en cette occasion, plus scrupuleux que l'évêque de Bayeux, tonnèrent contre l'adultère royal et coururent aux armes, bien aises d'avoir un motif de sédition. Le comte Foulques se faisait remarquer surtout par son irritation; il représentait l'outrage fait à sa personne comme intéressant toute la noblesse, et réclamait la formation d'une ligue contre le souverain. Sur ces entrefaites, intervint

château-fort sur les confins du Limousin et du Berri (1). Archambaud, indirectement intéressé dans la querelle, joignit le prince avec ses vassaux. Humbaud se retrancha derrière un ruisseau et arrêta l'ennemi pendant plusieurs jours; mais quelques-uns de ses cavaliers étant venus, après avoir passé le ruisseau, insulter et braver les troupes royales, le prince s'élança à cheval, suivi d'un petit nombre d'hommes d'armes, piqua vers les insolens aggresseurs, en tua deux de sa propre main et poursuivit les autres jusqu'au bord de l'eau.

Au premier cri d'alarme, Archambaud avait rassemblé ses gens, et galoppé sur les pas du prince qu'il atteignit près de la rivière: tous deux, bouillans d'ardeur, la passèrent à la vue de l'ennemi; les troupes encouragées imitèrent avec intrépidité l'exemple de leurs chefs, et, en peu d'instans, les palissades furent forcées et l'armée de Humbaud mise en déroute. De là, on courut au château pour l'assiéger; mais le rebelle n'attendit point l'assaut; il demanda grâce au jeune roi, et lui ouvrit les portes de sa forteresse. Après cette expédition, le prince en entreprit successivement plusieurs autres qui furent couronnées du même succès.

(1) Suger, *Vita Ludovici Grossi.*

tuation analogue, et exposé comme lui aux foudres de l'église.

A l'ouverture du concile, les légats censurèrent rudement la conduite du roi, vivant conjugalement avec une femme mariée, et conclurent à l'excommunication; le sire de Bourbon prit la parole et soutint « que le mariage de Philippe » avec Bertrade était valable, par la raison que » celui qu'elle avait contracté avec Foulques » d'Anjou était nul; le comte, ajouta-t-il, s'est » marié en premières noces avec Ermangarde, » fille du seigneur Lancelin de Beaugency, et il » l'a répudiée pour cause de parenté; je n'accuse » point Foulques de fausseté pour ce fait, mais » je soutiens qu'il s'est montré traître et méchant » en divorçant sous le même prétexte avec ma » tante Ermangarde, fille d'Archambaud III mon » aïeul; sa seconde femme n'étant ni son alliée, » ni sa parente, et ne pouvant être répudiée, » son mariage avec Bertrade, comtesse de Mont- » fort, était donc nul, et celle-ci libre de dis- » poser de sa main en faveur du roi Philip- » pe. »

Le duc d'Aquitaine, après avoir appuyé le discours d'Archambaud, déclara qu'il ne pouvait souffrir qu'on excommuniât en sa présence le roi son seigneur, et conjura les légats de ne point

« Écoutez-moi, Lambert, évêque d'Arras, qui
» tenez ici la place du souverain pontife. Que les
» archevêques et les évêques qui sont ici présens,
» m'écoutent : Moi, Philippe, roi des Fran-
» çais, je promets de ne plus retourner à mon
» péché, et de rompre entièrement le commerce
» criminel que j'ai eu jusqu'à présent avec Ber-
» trade. Je renonce absolument à mon péché et
» à mon crime, résolu de n'y retomber jamais.
» Je promets que je n'aurai jamais aucun entre-
» tien, ni aucune société avec elle qu'en pré-
» sence de personnes, dont la probité ne pourra
» être suspecte. J'observerai cette promesse dans
» le sens que les lettres du pape me prescrivent
» de la garder, et de la manière que vous l'en-
» tendrez et sans aucun détour. Ainsi, Dieu soit
» à mon aide, et les sacrés évangiles de Jésus-
» Christ. »

Après ce serment, le roi reçut l'absolution de l'évêque d'Arras, au nom du pape et du concile. Bertrade, pour recevoir de son côté l'absolution, fut soumise aux mêmes formalités.

Toutefois, et malgré la solennité de leur engagement, Philippe et Bertrade continuèrent à vivre maritalement comme par le passé, et la dispense qui autorisa plus tard leur mariage, ne fut à leurs yeux qu'une précaution utile pour

les enfans auxquels ils avaient donné le jour.

Archambaud partit de Paris après l'amende honorable du roi, et retourna dans le Bourbonnais, où il mourut laissant un fils en bas âge. «

[illegible]

CHAPITRE V.

AYMON II, SURNOMMÉ VAIREVACHE(1).

De 1115 à 1138.—Règne de Louis-le-Gros.

Mariage de la veuve d'Archambaud. — Aymon II, tuteur du fils d'Archambaud V. — L'oncle s'empare des domaines de son neveu. — Poursuites de la mère contre Aymon. — Injonctions du monarque. — Louis-le-Gros marche contre Aymon. — Siége de Germigny. — Reddition de la place. — Mort du jeune héritier d'Archambaud. — Réconciliation de Louis-le-Gros et d'Aymon. — Guerre de Gisors. Réponse de Henri, roi d'Angleterre.— Le sire de Bourbon se retire dans ses terres. — Campagne contre le comte de Blois. —Paix avec le roi d'Angleterre. — Nouvelles hostilités. — Déroute de l'armée française près de Noyon. — Projet de conquérir la Normandie. — L'abbé Suger. — Importance du tiers-état. — Plaintes de la noblesse. — Politique d'Aymon.—Son fils épouse la sœur de la reine.

Peu de temps après la mort d'Archambaud, sa veuve s'étant remariée, il ne resta d'autre protecteur au jeune enfant que son oncle Aymon. La reconnaissance faisait à ce dernier un devoir d'entourer son neveu de soins et de sollicitude; en

(1) Il dut ce surnom à ses cheveux et à sa barbe qui étaient de diverses couleurs.

effet le père lui avait rendu de grands services, et l'avait aidé de son bras et de sa fortune dans une guerre qu'il avait eu à soutenir contre le comte de Nevers, dont, par la suite, il était devenu le gendre.

Mais à cette époque comme de nos jours, les liens de parenté résistaient difficilement à la soif de l'ambition ; au lieu de veiller en sage tuteur à la conservation des domaines du rejeton fraternel, Aymon s'en rendit maître et usurpa le titre de baron de Bourbon.

La baronnie de Bourbon jointe aux terres que possédait personnellement Aymon, en fit un seigneur puissant et redoutable. Son accroissement de fortune devait exciter les craintes et la jalousie de ses voisins qui cherchèrent dès-lors l'occasion de rabaisser son orgueil ; de son côté, en apprenant l'usurpation de ce parent dénaturé, la mère du jeune Archambaud sentit tout à coup se réveiller sa tendresse pour son fils, et le seigneur Guillebaud, son second mari, se chargea d'aller porter plainte au roi Louis-le-Gros qui se trouvait alors à Bourges.

Le monarque manda Aymon près de lui pour entendre sa défense, mais le seigneur ne déféra point à cette injonction. Le prince voulant qu'une prompte justice fût rendue à l'héritier d'un fi-

dèle vassal, marcha en personne contre le re-belle qui s'enferma dans le château de Germigny, afin de donner le temps d'arriver aux secours que lui avait promis le comte d'Auvergne. Louis-le-Gros se résolut à former le siége de la place; mais il avait affaire à un homme dont les talens militaires ne le cédaient point à la bravoure. Tandis que le souverain menait ses soldats à l'as-saut, Aymon faisant une brusque sortie, se jeta sur les derrières des assiégeans; ceux-ci étonnés abandonnèrent les murailles pour faire face à l'ennemi, et le baron satisfait des pertes qu'es-suyèrent dans cette attaque les troupes royales, ainsi que de la destruction d'une partie de leurs machines de guerre, rentra triomphant dans le château. Louis-le-Gros renouvela plusieurs fois l'assaut, mais voyant que l'ennemi, continuel-lement sur ses gardes, ne pouvait être ni forcé ni surpris, il résolut de le réduire par la famine, et convertit le siége en blocus. Aymon résista quel-que temps comptant toujours sur le renfort pro-mis par le comte d'Auvergne, mais déçu dans son espoir, en proie à la plus affreuse disette, il se vit forcé de capituler et d'ouvrir les portes de la forteresse au souverain.

Louis ayant conduit Aymon dans le duché de France, et convoqué une cour de justice pour

statuer sur les plaintes de la veuve du baron de Bourbon, ce seigneur fût condamné à restituer à son neveu les domaines qu'il avait usurpés; mais l'arrêt ne put recevoir son exécution, car le jeune Archambaud étant mort dans l'intervalle, Aymon se trouva investi de droit, comme héritier naturel, des titres et propriétés de la baronnie.

Ainsi que nous l'avons dit, le nouveau sire de Bourbon joignait à la valeur une ambition démesurée. Persuadé qu'il y aurait plus de profit pour lui à défendre la royauté qu'à la combattre, il chercha à se rapprocher du monarque. Louis répondit avec empressement à ses avances et fournit au noble guerrier l'occasion de signaler avec éclat son humeur belliqueuse, en l'associant à diverses expéditions contre des seigneurs insurgés. Ces campagnes furent suivies d'une guerre plus importante, que le prince français déclara au roi d'Angleterre, en 1108. La place de Gisors, dont les traités avaient jusque-là garanti la neutralité, venait d'être surprise et occupée par le monarque breton. A la nouvelle de cette trahison, Louis prit les armes et marcha en toute hâte vers la forteresse.

Les deux armées étant en présence et séparées seulement par la rivière d'Epte, près Gisors, le

roi de France envoya demander au souverain anglais s'il lui plaisait de rendre la ville à sa neutralité ou bien de la faire démolir. Henri ayant déclaré que son dessein était de la garder, Louis proposa de vider le différend par un duel, à la condition que le vainqueur demeurerait le maître de la place; le roi d'Angleterre tourna ce défi en plaisanterie, et répondit qu'il serait bien malavisé de se battre pour une place qui était en son pouvoir.

Louis, convaincu qu'il en fallait venir au combat, donna l'ordre à Aymon d'occuper plusieurs gués de la rivière, tandis que lui-même se rendrait maître du pont. Ces deux expéditions furent faites pendant la nuit et dans le plus profond silence, de sorte qu'à la pointe du jour, le roi de France, tombant à l'improviste sur les Anglais et les Normands réunis, les culbuta et *les obligea* de faire retraite dans le plus grand désordre jusque sous les murailles de Gisors (1). Cette bataille fut la première et la dernière de la campagne. La saison étant trop avancée pour tenter d'autres entreprises, les deux armées s'éloignèrent, et Louis se prépara à une guerre plus longue et plus glorieuse pour les armes françaises.

(1) Suger.

Fortifié par les troupes du duc de Bretagne, Henri ne craignit plus de se mesurer avec son adversaire; il marcha contre les Français, et les deux armées se rencontrèrent près de Noyon dans la plaine de Brenneville. Bouchard de Montmorency et Guy de Clermont commandaient l'avant-garde française; le roi avait sous ses ordres le corps de bataille, dont faisait partie le sire de Bourbon suivi de ses hommes d'armes.

L'attaque de Henri fut si prompte et si brusque, que l'avant-garde de Louis eut à peine le temps de se reconnaître; mais le premier choc une fois passé, elle se précipita sur l'ennemi avec tant de fureur, que non-seulement elle enfonça ses premiers escadrons, mais qu'elle les culbuta même et les renversa sur leur infanterie (1). Ce premier succès eût décidé de la victoire, si, consultant moins sa bouillante ardeur, Louis se fût présenté avec plus d'ordre au combat; mais à la vue de l'avant-garde anglaise mise en pleine déroute, il tomba avec ses troupes sur le corps de bataille que commandait le roi d'Angleterre; à la vérité, ce corps de bataille ne put tenir devant l'impétuosité française, et fut rompu malgré les efforts de Henri; mais

(1) Suger, *Oderic*, liv. II.

CHAPITRE V.

AYMON II, SURNOMMÉ VAIREVACHE(1).

De 1115 à 1138. — Règne de Louis-le-Gros.

Mariage de la veuve d'Archambaud. — Aymon II, tuteur du fils d'Archambaud V. — L'oncle s'empare des domaines de son neveu. — Poursuites de la mère contre Aymon. — Injonctions du monarque. — Louis-le-Gros marche contre Aymon. — Siége de Germigny. — Reddition de la place. — Mort du jeune héritier d'Archambaud. — Réconciliation de Louis-le-Gros et d'Aymon. — Guerre de Gisors. Réponse de Henri, roi d'Angleterre. — Le sire de Bourbon se retire dans ses terres. — Campagne contre le comte de Blois. — Paix avec le roi d'Angleterre. — Nouvelles hostilités. — Déroute de l'armée française près de Noyon. — Projet de conquérir la Normandie. — L'abbé Suger. — Importance du tiers-état. — Plaintes de la noblesse. — Politique d'Aymon. — Son fils épouse la sœur de la reine.

Peu de temps après la mort d'Archambaud, sa veuve s'étant remariée, il ne resta d'autre protecteur au jeune enfant que son oncle Aymon. La reconnaissance faisait à ce dernier un devoir d'entourer son neveu de soins et de sollicitude; en

(1) Il dut ce surnom à ses cheveux et à sa barbe qui étaient de diverses couleurs.

d'où l'on peut inférer qu'à l'exemple des autres seigneurs d'au-delà de la Loire, il passa les Pyrénées pour combattre les Sarrasins d'Espagne, et obtenir, comme les croisés de la Terre-Sainte, la rémission de ses péchés.

Ce fut alors qu'encouragé par les victoires qu'il avait remportées, Louis résolut de s'emparer de la Normandie et de l'incorporer à la monarchie. Il y avait dans la conquête de cette province un double intérêt pour lui. En premier lieu, elle ne pourrait plus servir d'asile à la noblesse factieuse; elle empêcherait, en second lieu, les rois d'Angleterre de se rapprocher à volonté du cœur de la France.

Le monarque, qui avait alors sous ses ordres deux cent mille hommes braves et disciplinés, qui venait de repousser l'empereur d'Allemagne et de rabattre l'orgueil de l'Angleterre, devait avec raison considérer l'invasion comme facile; mais lorsqu'il en soumit le projet aux chefs de son armée, ceux-ci, sous divers prétextes, lui refusèrent leur concours, et tâchèrent même de l'en dissuader; Louis devait s'attendre à un pareil refus: en effet, la conquête de la Normandie, en augmentant la puissance de la royauté, l'eût rendue en quelque sorte indépendante de la noblesse, et c'est à quoi celle-ci ne

voulait point contribuer. Le roi d'Angleterre resta donc possesseur de cette province.

L'abbé Suger, qui se trouvait alors au camp, fut indigné de la conduite des nobles, et concerta avec Louis des mesures propres à délivrer un peu la royauté de l'espèce de tutelle sous laquelle elle se traînait presque impuissante. Le résultat de leurs délibérations fut l'affranchissement de la roture et l'établissement du tiers-état. Cette création était un contre-poids à l'indépendance des grands vassaux de la couronne, et une force qui, toujours dévouée et fidèle, devait résister à leurs volontés arbitraires.

Les nobles, comprenant sur-le-champ quelle puissance prêterait à la couronne l'émancipation du tiers-état, se répandirent en plaintes amères contre le roi et son ministre : ils leur firent un crime d'avoir ressuscité les droits populaires; ils crièrent que ces citadins affranchis montreraient bientôt d'insolentes prétentions, et travailleraient à ruiner le crédit et l'importance des classes privilégiées. Enfin leur irritation devint si violente, qu'ils en fussent venus à la révolte, si Louis et Suger ne s'étaient assurés par différens moyens le concours et l'appui de quelques vassaux considérables.

Aymon, qui se trouvait à cette époque à la

cour, prit hardiment la défense du trône. Il ne pouvait se dissimuler que sa cause était celle des grands feudataires, que l'établissement des communes était hostile aux priviléges de la noblesse; mais son intérêt lui faisait entrevoir aussi que la royauté serait forcée de stimuler le zèle de ses partisans par des récompenses proportionnées au besoin qu'elle avait d'eux, et son attente ne fut pas trompée. Louis le combla personnellement de faveurs, et fit épouser à son fils Archambaud la sœur de la reine, Agnès, fille de Humbert II, comte de Savoie et de Maurienne.

A dater de ce mariage, l'histoire ne parle plus d'Aymon, et n'indique même pas l'époque de sa mort.

CHAPITRE VI.

ARCHAMBAUD VI.

De 1135 à 1172. — Règnes de Louis VI et de Louis VII.

Silence des chroniques. — Origine de la première croisade. — Etat de la France. — Devoirs de vasselage. — *Guerres du roi.* — Le denier de Saint-Pierre. — Concile de Clermont. — Détresse des gentilshommes. — Ressources du clergé. — Pénitence infligée au roi par l'archevêque de Bourges. — La reine Eléonore. — L'abbé Suger, régent du royaume. — Départ du roi pour la Palestine. — Marche des Français. — Première victoire. — Imprudence de Geoffroy. — Revers. — Archambaud blessé. — Séjour à Attalie. — Maladies contagieuses. — Détresse du monarque et de son armée. — Exploits du sire de Bourbon. — Amours d'Eléonore et du prince d'Antioche. Indignation de Louis. — Retour en France. — Concile de Soissons. Expédition contre le roi d'Angleterre. — Archambaud se retire dans ses terres.

Comme on le voit, Archambaud VI, lorsqu'il succéda à son père, avait déjà une position élevée à la cour; beau-frère de Louis-le-Gros, il possédait encore l'amitié de l'abbé Suger, et le roi et son ministre avaient d'ailleurs intérêt à le

favoriser : car seigneur puissant de l'Aquitaine, toujours en troubles et prête à s'insurger, il pouvait inquiéter les factieux et les tenir en respect.

Les chroniques ne disent point si, avant la mort de son père, le sire de Bourbon s'était signalé dans quelque bataille ou à quelque siége; mais comme la profession des armes était la seule que la noblesse de ce temps là trouvât digne d'elle, il est probable qu'il ne resta pas paisible spectateur des nombreuses guerres dont fut marqué le règne de Louis-le-Gros. L'histoire ne commence à parler d'Archambaut qu'au moment où il prit la croix avec Louis pour aller secourir les croisés de la Palestine. Mais avant d'entrer dans le détail des événemens qui appartiennent au sujet, nous allons jeter un coup-d'œil rapide sur la situation de la France d'alors, et sur l'origine de la première croisade.

Ce qu'on appelait à cette époque la France n'était point cette vaste monarchie des Francs dont Clovis et ses successeurs, Charlemagne en tête, avaient reculé si loin les bornes : elles ne s'étendaient pas alors au-delà de la mer britannique, depuis l'Escaut et la Meuse; et du Rhône, depuis les Pyrénées, la Navarre, la Bourgogne trans-jurane et cis-jurane. La haute et basse Lor-

CHAPITRE V.

AYMON II, SURNOMMÉ VAIRÉVACHE (1).

De 1115 *à* 1138. — *Règne de Louis-le-Gros.*

Mariage de la veuve d'Archambaud. — Aymon II, tuteur du fils d'Archambaud V. — L'oncle s'empare des domaines de son neveu. — Poursuites de la mère contre Aymon. — Injonctions du monarque. — Louis-le-Gros marche contre Aymon. — Siége de Germigny. — Reddition de la place. — Mort du jeune héritier d'Archambaud. — Réconciliation de Louis-le-Gros et d'Aymon. — Guerre de Gisors. Réponse de Henri, roi d'Angleterre. — Le sire de Bourbon se retire dans ses terres. — Campagne contre le comte de Blois. — Paix avec le roi d'Angleterre. — Nouvelles hostilités. — Déroute de l'armée française près de Noyon. — Projet de conquérir la Normandie. — L'abbé Suger. — Importance du tiers-état. — Plaintes de la noblesse. — Politique d'Aymon. — Son fils épouse la sœur de la reine.

Peu de temps après la mort d'Archambaud, sa veuve s'étant remariée, il ne resta d'autre protecteur au jeune enfant que son oncle Aymon. La reconnaissance faisait à ce dernier un devoir d'entourer son neveu de soins et de sollicitude; en

(1) Il dut ce surnom à ses cheveux et à sa barbe qui étaient de diverses couleurs.

à-vis du roi : ce qui a fait dire à Mézerai que sur la fin de la seconde race et par conséquent sous les premiers rois de la troisième, *le royaume se gouvernait plutôt comme un grand fief que comme une monarchie*; il aurait pu ajouter que ce grand fief était très peu favorable au souverain, car son autorité sur les arrière-vassaux était extrêmement limitée, pour ne pas dire nulle.

Les sujets, sur lesquels les seigneurs jouissaient du droit de vie et de mort, ainsi que de toutes les autres prérogatives de la souveraineté, étaient plutôt les sujets de la monarchie que du monarque; de là naissaient des relations et des devoirs qui, s'entrechoquant sans cesse, devenaient aussi funestes à l'état qu'aurait pu l'être le désordre de l'anarchie. Si le grand vassal s'armait contre le roi, tous ses vassaux-liges étaient obligés de venir servir en personne contre le souverain; les vassaux libres pouvaient seuls se faire remplacer.

Ces guerres, qu'on appelait guerres du roi, étaient bien différentes de celles de l'état, dont les forces étaient également distinctes. Un petit vassal coûtait quelquefois au monarque des années entières à réduire, parce qu'il n'y pouvait employer que ses propres troupes; au lieu que s'il s'agissait d'une guerre d'état, c'est-à-dire de

repousser un souverain voulant envahir le pays, il y avait telle occasion où le prince se trouvait à la tête de deux et même de trois cents mille hommes ; il est vrai qu'il n'était point obligé de les soudoyer, mais cet avantage même avait un inconvénient : leur service lui devenait souvent inutile, parcequ'étant borné à quarante jours, tantôt plus, tantôt moins, la jalousie et mille autres causes que le système féodal ne produisaient que trop, pouvaient laisser le général avec ses seuls vassaux au moment le plus décisif.

Comme on le voit, c'étaient un chef et des membres souvent peu unis entre eux, et plus souvent encore en guerre avec le chef même, lequel était très puissant quand l'accord subsistait, et très faible aussitôt qu'il était rompu. Ainsi, l'autorité royale était sans cesse gênée, sans cesse compromise avec l'autorité particulière.

La France était en cet état lorsque Foulques, comte d'Anjou, excita la noblesse contre Philippe Ier, qui lui avait enlevé Bertrade, et s'était marié avec elle. La noblesse, ainsi que je l'ai dit plus haut, fit tant de bruit et sollicita tellement près de la cour de Rome, que le pontife excommunia le roi.

Le pape crut que le service qu'il avait rendu à la majorité de la noblesse méritait une indem-

nité. Persuadé qu'elle se montrerait reconnaissante, il imposa à la France le tribut du denier de saint Pierre. Cette charge tombant indistinctement sur le noble et le roturier, le noble parla d'un ton si grave et si menaçant de l'indépendance nationale, que le saint-père comprit qu'il avait fait une faute capitale. Il retira sa bulle sur le denier de saint Pierre, fort mécontent d'avoir excommunié en pure perte le roi et la reine de France.

Toutefois, en homme d'esprit et de ressources, il imagina de remporter une indemnité d'une autre espèce; il calcula sagement que la conquête de la Palestine lui fournirait avec bien plus d'avantage une mine inépuisable d'aumônes et d'offrandes pieuses. Se servant avec habileté d'une demande de secours contre les Sarrasins, faite par l'empereur Alexis Comnène, il prêcha la première croisade dans un concile qu'il avait convoqué à Clermont, en Auvergne.

La sagacité du prélat romain fut justifiée par l'événement : les imaginations s'échauffèrent; l'illusion s'empara de toutes les têtes, et ce fut à qui prendrait la croix, à qui tenterait les chances d'une conquête trop aventureuse pour n'être point séduisante.

Les nobles appelés à la croisade manquaient

d'argent, et il en fallait pour un voyage aussi long; les guerres civiles avaient épuisé leurs revenus, et le nombre des usuriers n'était pas assez grand pour satisfaire à tant d'emprunteurs. Ils étaient dans un grand embarras, et la croisade risquait d'être abandonnée, lorsque le clergé, qui seul avait de l'argent, vint à leur secours; il devint acquéreur des châteaux, des comtés et des baronnies, que les seigneurs furent obligés de vendre pour entretenir eux et leurs troupes. Ainsi, les princes séculiers s'appauvrirent pour servir Jésus-Christ, et ceux de l'Église, profitant, pour le temporel, d'une dévotion dont ils devaient donner l'exemple, s'enrichirent de leurs dépouilles; enfin, l'argent qu'ils pouvaient donner aussi bien que les nobles pour la cause sainte, ils l'employèrent à agrandir leurs états par ceux que les seigneurs abandonnaient. C'est de cette époque que date la plus grande puissance des ecclésiastiques.

Le clergé ne fut pas le seul qui gagna à la croisade: Philippe Ier en retira aussi quelques avantages pour la tranquillité et l'accroissement de son domaine. D'abord, le départ de cette foule de gentilshommes pour la Terre-Sainte le délivra d'un grand nombre de factieux, et l'acquisition qu'il fit de plusieurs fiefs assez

considéarbles ajouta au pouvoir de la couronne.

Cependant, le nombre des factieux n'était pas tellement diminué, que son fils Louis VI, surnommé Louis-le-Gros, et après lui Louis VII, n'eussent à combattre assez souvent des feudataires en révolte. Louis VII avait du feu et de la fermeté; les vassaux de la couronne et le pontife ne tardèrent pas à en voir la preuve.

Louis VII n'avait pas plus de vingt ans, et déjà il avait réprimé la turbulence de quelques feudataires, que Louis-le-Gros avait combattus et fait rentrer dans le devoir pendant son règne; il avait même eu le courage plus grand encore de résister aux prétentions et aux menaces de la cour de Rome; ce qui fit dire au pape dans un moment d'irritation moqueuse et insolente: *C'est un jeune homme qu'il faut instruire et ne pas accoutumer à se mêler des affaires ecclésiastiques.* L'objet de la contestation était un archevêché de Bourges, dont le successeur de saint Pierre avait disposé et dont le roi ne voulait pas reconnaître le titulaire.

Le caractère des moines d'alors était l'opiniâtreté; le pape attendit une occasion qui le ferait triompher: elle se présenta bientôt. Louis entra sur les terres du comte de Champagne, dont il avait à se plaindre, et alla mettre le siége

devant Vitry. La place résista long-temps, mais fut enfin emportée : les combattans et les habitans se réfugièrent pêle-mêle dans une église, au nombre de près de quinze cents, pour résister encore ou éviter les premiers momens de la colère du vainqueur. Furieux des pertes qu'il avait éprouvées et de la vigoureuse et longue défense que les assiégés lui avaient opposée, Louis ne voulut pas former un second siége devant l'église, et il y fit mettre le feu ; presque tous ceux qui y étaient enfermés périrent dans l'embrasement. Le clergé ne manqua pas de tonner contre un pareil sacrilége, et de vouer en quelque sorte le roi à la vengeance du ciel. Le prince, chez lequel la réflexion avait fait naître le repentir de son action, crut se faire pardonner en confessant son crime à saint Bernard. Le rusé religieux lui conseilla, pour arrêter ce débordement de malédictions, de faire la paix avec la cour de Rome, et Célestin II, auquel il demanda grâce, lui ordonna, pour pénitence, de ratifier le sacre de l'archevêque de Bourges, et de se croiser pour aller combattre les infidèles.

Louis VII, repentant, agréa l'archevêque de Bourges, et se prépara à conduire une armée dans la Palestine. A cet effet, il convoqua, pour les fêtes de Pâques, une assemblée de seigneurs

et d'évêques de France à Vezelai, en Bourgogne. Comme il n'y avait pas d'église assez grande pour contenir tant d'individus qui y étaient accourus de toutes les parties du royaume, l'assemblée se tint en pleine campagne. On avait élevé au milieu du camp une espèce de théâtre, sur lequel monta saint Bernard; il y lut une lettre du pape, et fit un discours pathétique sur les croisades. Lorsqu'il eut fini de parler, Louis reçut la croix de sa main, et harangua à son tour l'assemblée.

La reine Éléonore, emportée par un mouvement d'enthousiasme, courut se jeter aux pieds de saint Bernard, pour lui demander la croix; le saint pensa que la belle néophyte ne contribuerait pas moins que le sermon d'un prêtre à augmenter le nombre des guerriers pélerins, et il lui donna la croix. Les comtes de Toulouse, d'Alsace, de Flandre, de Champagne, de Nevers, de Tonnerre, de Dreux, de Soissons, de Ponthieu, Archambaud de Bourbon et une foule d'autres seigneurs de la première distinction se montrèrent tout aussi dévoués que la folâtre Éléonore, et se croisèrent.

Ce qui était arrivé pour la première croisade eut lieu pour la seconde: mêmes embarras, même pénurie d'argent. Le clergé s'était bien trouvé de ses arrangemens avec les nobles pour la première

croisade, il les secourut aux mêmes conditions pour la seconde.

Archambaud s'adressa aux moines de Souvigny, pour avoir de l'argent : ses ancêtres les avaient enrichis en terres et en priviléges; ils nageaient dans l'opulence, il avait donc le droit de compter sur eux pour une entreprise aussi sainte. Mais les moines de Souvigny suivirent l'exemple des moines des autres provinces, ils exigèrent des garanties, et ne prêtèrent au sire de Bourbon que sur celle d'Agnès de Savoie, sa femme, et d'une trentaine de gentilshommes du Bourbonnais.

Louis partit, laissant la régence du royaume à l'abbé Suger, qui n'approuvait aucunement le monarque dans son obéissance aveugle aux ordres de la cour de Rome. L'armée prit le chemin qu'avait suivi Godefroy de Bouillon, à la première croisade; elle alla par terre jusqu'à Constantinople, où elle devait rencontrer l'empereur d'Allemagne, qui l'avait précédée.

Comme notre sujet ne nous permet pas d'entrer dans de longs détails sur cette seconde croisade, nous passerons rapidement sur la réception faite, à Constantinople, aux rois et aux seigneurs français, sur la mauvaise foi et les trahisons de l'empereur grec; sur l'avis émis par l'évêque de Lan-

gres, de s'emparer de cette capitale; sur le refus du roi et de plusieurs gentilshommes de suivre ce conseil, dans la crainte de ne pas obtenir la rémission de leurs péchés, s'ils mouraient en combattant d'autres ennemis que les infidèles; et nous arrivons au moment où l'armée est campée sur le lac d'Ascagne, près de Nicée.

On allait partir pour atteindre l'armée d'Allemagne qui avait pris les devans et que l'on pensait victorieuse, lorsqu'on vit s'avancer Frédéric de Souabe, neveu de l'empereur, avec quelques troupes dans le plus misérable état; le prince apprit au roi que la perfidie des Grecs et les armes des Sarrasins avaient détruit presqu'entièrement l'armée impériale. Les deux princes s'abouchèrent alors, et il fut résolu que les débris de l'armée allemande marcheraient avec l'armée française; mais, quelques jours après, l'empereur renvoya son infanterie et s'embarqua lui-même pour retourner à Constantinople, et revenir ensuite avec de nouvelles forces, qui étaient en marche pour le joindre.

Dans le courant de décembre, l'armée française quitta les côtes de la mer, s'engagea dans les terres vers l'Orient, et alla camper sur les rives du Lycus. Le camp était à peine assis que des troupes turques vinrent occuper les hau-

leurs qui bordent les deux côtés du fleuve ; dominant ainsi l'armée française (1), elles pouvaient intercepter le passage ou fondre en même temps sur l'avant-garde et l'arrière-garde lorsqu'elles se mettraient en marche.

Quoiqu'il ne pût avancer ni reculer sans compromettre gravement son armée, le roi ne résolut pas moins de traverser le fleuve. Il donna ses ordres à la cavalerie de l'avant-garde et se plaça lui-même à l'arrière-garde, le visage tourné contre les infidèles. Tandis que le comte de Flandre, Archambaud de Bourbon, le fils du comte de Champagne et le comte Mâcon, à la tête de la cavalerie de l'avant-garde, se jetaient hardiment dans l'eau, bravant les flèches qu'on leur lançait de l'autre côté du rivage, le roi se précipitait sur l'ennemi, le taillait en pièces et le poursuivait jusque dans les montagnes, sans lui laisser le temps de se rallier selon son habitude.

Pendant cette diversion, l'avant-garde passa le fleuve, se forma en bataille sur l'autre rive, attaqua vivement les Turcs, les enfonça et les mit en pleine déroute, elle s'empara de leur camp, et le passage de l'arrière-garde s'effectua librement.

(1) Mainbourg.

Quelques jours après cette victoire, l'armée se remit en marche et alla à Laodicée; de cette ville, elle se dirigea vers la Pamphilie, pour suivre les rives de la mer; il y avait sur la route une montagne très escarpée qu'il fallait traverser; elle était coupée par des défilés dangereux et des sentiers pratiqués dans le roc. Ce jour-là, Geoffroy de Rançon, seigneur de Taillebourg, commandait l'avant-garde et portait la bannière royale. Louis, ayant avec lui le comte de Flandre et le sire de Bourbon, s'était mis à l'arrière-garde pour faire tête à l'ennemi, s'il entreprenait de le suivre et de le harceler. Geoffroy avait ordre d'attendre l'arrière-garde lorsqu'il serait arrivé sur la cime de la montagne; mais Geoffroy outrepassa les ordres du prince : excité par ses guides, qui l'assuraient qu'au bas de la côte était une riche vallée où il camperait commodément; pressé par les prières de la reine et des dames qui avaient voulu marcher avec lui; sollicité par le comte de Savoie, aïeul maternel du roi et beau-père du sire de Bourbon; voyant, d'ailleurs, le soleil encore élevé, il continua sa route, dans la pensée que l'arrière-garde, ne le trouvant pas sur le haut de la montagne, pousserait jusqu'au bas.

Mais l'ennemi, qui épiait la marche et les mou-

temens de l'avant-garde, s'empara des sommités de la montagne, dès que Geoffroy les eut quittées, et prit immédiatement possession des défilés. De cette manière, l'armée française fut coupée en deux, et les Turcs profitèrent de ce que l'avant-garde ne pouvait communiquer avec l'arrière-garde pour attaquer celle-ci sur tous les points.

Ici, c'était une grêle de flèches que les infidèles faisaient pleuvoir sur la cavalerie; là, c'étaient d'énormes quartiers de rocs qu'ils roulaient sur l'infanterie; partout c'était le cimeterre ou la masse d'armes frappant et massacrant les malheureux que les traits ou les pierres avaient épargnés. Les cris sauvages de l'ennemi augmentaient encore le désordre et la terreur des Français, qui, ne pouvant distinguer le nombre des assaillans, croyaient avoir sur les bras toutes les forces de l'Asie.

Cependant, au milieu de cette confusion et de cette déroute, Louis et plusieurs seigneurs de sa suite réussirent à rallier quelques troupes et à les mener au combat; mais à peine avaient-elles porté les premiers coups qu'elles se trouvèrent enveloppées et taillées en pièces; le roi lui-même se vit aussitôt entouré de Turcs; il courait risque de succomber sans le secours ino-

viné d'Archambaud et de plusieurs gentilshommes qui, saisissant les rênes de son cheval, lui firent jour à travers les infidèles à grands coups d'épée, et parvinrent avec lui jusqu'au sommet de la montagne : mais là, assiégés par une nouvelle troupe d'ennemis, plusieurs d'entre eux furent mis hors de combat, le sire de Bourbon fut renversé, et le roi, forcé de songer à la fuite, grimpa sur un rocher, s'attacha aux racines et aux branches d'un arbre, et se défendit seul contre plusieurs Turcs, qui, ne le connaissant pas, le quittèrent pour aller prendre leur part du butin.

Pendant la bataille, Louis avait fait partir le moine Odon de Deuil, son secrétaire, pour prévenir l'avant-garde de ce qui se passait. Celui-ci avait été assez heureux pour trouver une route aboutissant à la plaine. Arrivé au camp, il annonça la position critique du monarque. Aussitôt, Geoffroy fit prendre les armes aux troupes d'élite, et retourna à la montagne ; mais la nuit le surprit avant qu'il n'eût atteint la hauteur : d'ailleurs les Sarrasins chargés de dépouilles avaient déjà fait retraite, entraînant avec eux bon nombre de prisonniers. Cependant, Geoffroy continuant sa marche dans l'espoir de rencontrer les débris de l'avant-garde,

suivi bientôt du pied du roc sur lequel le roi s'était réfugié, après avoir combattu avec tant de bravoure. De son côté, Louis prêtant l'oreille reconnut la voix des Français; il appela, on répondit, et ce fut avec les plus vifs transports de joie, que les troupes retrouvèrent leur souverain sain et sauf.

On se disposait à descendre dans la plaine, lorsque le prince se rappelant qu'il avait vu Archambaud tomber à ses côtés, en demanda des nouvelles; en apprenant que le sire de Bourbon était probablement au nombre des morts, le monarque s'écria : *Par la sainte croix, mes compagnons, je ne quitterai pas ces lieux sans savoir ce qu'est devenu un des plus braves hommes de l'armée, mon parent et mon ami*; et à l'instant on le porte sur le lieu où Archambaud avait été renversé. Louis et ceux qui l'accompagnaient firent à la lueur du crépuscule l'examen des morts, et trouvèrent enfin celui qu'ils cherchaient couché sur les cadavres de plusieurs Turcs qu'il avait immolés au salut du prince; on le débarrassa de son casque et de sa cuirasse qui l'étouffaient, et on reconnut bientôt qu'aucune de ses blessures n'était dangereuse.

Archambaud, ayant été placé sur un cheval, soutenu pendant la marche par deux cavaliers,

on descendit dans la plaine. Le lendemain, lorsque le grand jour eut éclairé les désastres de l'arrière-garde, et qu'on eut envisagé la grandeur du péril qu'avait couru le roi, péril dont il n'était sorti qu'à force de courage et de sang-froid, on parla hautement de faire le procès à Geoffroy de Taillebourg et de le pendre; mais Éléonore et les dames de sa suite, le comte de Savoie et quelques autres seigneurs complices de sa faute, intercédèrent pour lui et obtinrent sa grace.

Le même jour, l'armée se mit en route pour Attalie, ville maritime et capitale de la Pamphilie; elle y arriva, après avoir eu à soutenir plusieurs combats où les Turcs furent constamment défaits. Le long séjour que les Français furent obligés de faire dans cette ville leur devint funeste : sans parler des pertes énormes que leur avait fait essuyer le cimeterre des infidèles ni des maux que leur causait journellement la perfidie des Grecs, leurs prétendus alliés, ils virent encore la contagion et la peste, résultat inévitable de la disette et de la mauvaise qualité des vivres, frapper et décimer leurs troupes.

Voyant son armée sans chevaux, et les soldats épuisés de fatigue, et apprenant que de nombreux partis de Mahométans se dirigeaient

sur Antioche, le roi résolut de gagner cette ville par mer. Les Grecs s'engagèrent à lui fournir des vaisseaux; mais après un délai de cinq grandes semaines, ils ne lui en amenèrent qu'un très petit nombre. Comme ces bâtimens ne pouvaient pas contenir toute l'armée, il fut décidé en conseil, que le roi s'embarquerait avec la noblesse et que l'infanterie attendrait l'arrivée d'autres navires. Instruite de cette décision, l'infanterie envoya au monarque une députation, pour le prier de trouver bon qu'elle allât par terre le rejoindre à Antioche, aimant mieux, disait-elle, succomber bravement sous l'épée des infidèles, que de périr d'inanition par l'avarice et la duplicité des Grecs.

Pénétré de douleur, mais n'imaginant pas de meilleur expédient dans une circonstance aussi pressante, Louis ratifia la demande de ses troupes en prenant toutefois pour leur sûreté toutes les mesures que put lui suggérer la prudence. Il désigna pour les conduire et les commander deux seigneurs dans l'habileté et le courage desquels il avait le plus de confiance, Thierri d'Alsace, comte de Flandre, et Archambaud, baron de Bourbon.

Dès que le roi se fut embarqué avec sa noblesse, Archambaud de Bourbon et le comte de

Flandre se mirent en marche, précédés d'un peloton de Grecs qui leur servait de guides. L'infanterie était divisée en deux colonnes, appuyées sur les ailes par des petits détachemens composés de gentilshommes, que Louis avait remontés avant son départ. Archambaud avait pris le commandement de l'avant-garde, et le comte de Flandre celui de l'arrière-garde; mais les troupes furent à peine à deux portées de trait d'Attalie, qu'une nuée de Sarrasins se jeta tout à coup sur l'arrière-garde et mit le désordre dans ses rangs; prévenu sur le champ de cette attaque, Archambaud fit volte-face et tomba comme la foudre sur l'ennemi. La promptitude de ce secours, et l'avantage qu'obtenait l'avant-garde, rétablit le moral de l'arrière-garde et ralentit les attaques vives et multipliées des Mahométans; quoique sanglant, le combat ne fut pas long; Archambaud ayant abattu d'un coup de hache un des chefs Sarrasins, les soldats se découragèrent et prirent immédiatement la fuite, laissant sur la place une grande quantité de morts parmi lesquels on reconnut plusieurs Emirs. Malheureusement, les Français, manquant de cavalerie, ne purent poursuivre les fuyards et compléter leur victoire.

Malgré la défaite de l'ennemi, les guides re-

de marcher, disant pour motiver leur que la saison était trop avancée, les Maho- tans trop forts et les Français trop faibles pour leur résister. L'insolence des Grecs alla même si loin que les Français durent craindre qu'ils ne se joignissent aux Sarrasins pour les accabler. Cependant, le comte de Flandre et le sire de Bourbon conférèrent avec le gouverneur d'Attalie et lui insinuèrent que si le corps d'armée qu'ils commandaient devenait victime de la trahison, le roi de France en tirerait certainement une vengeance éclatante. Cette menace produisit son effet, et il fut convenu que l'armée camperait sous les murs de la ville, et qu'on lui fournirait des vivres pour son argent jusqu'à ce qu'il fût possible d'avoir des vaisseaux pour la transporter à Antioche.

Le sire Archambaud et le comte de Flandre retranchèrent leur camp pour se mettre en garde contre les surprises de l'ennemi; mais les Grecs, malgré leurs belles promesses, instruisaient les Sarrasins de tout ce qui se passait dans l'armée française, et tous les jours les partis qu'elle envoyait pour fourrager ou aller aux vivres tombaient dans des embuscades et étaient ou tués ou faits prisonniers.

Archambaud et le comte de Flandre, désespé-

rés des pertes fréquentes qu'éprouvait l'armée, résolurent de se délivrer, au moins pour quelque temps, du voisinage des Turcs. Ils firent publier que le lendemain un corps de huit cents hommes sortirait du camp pour aller au fourrage, et bien certains que les Grecs informeraient l'ennemi de cette sortie, ils agirent en conséquence. Dès la pointe du jour, les huit cents hommes sortirent effectivement du camp, sous les ordres du comte de Flandre; mais Archambaud, à la tête de deux mille hommes, les suivait à une portée de trait. On était en marche depuis près d'une heure et aucun ennemi ne paraissait; on commençait même à croire que cette excursion se réduirait à une promenade militaire, lorsque le hennissement d'un cheval annonça la présence des Sarrasins. Se trouvant en ce moment entre deux petites collines, le sire de Bourbon se hâta de commander plusieurs détachemens pour les occuper, et d'envoyer prier le comte de Flandre de se replier sur lui.

Mais avant que les détachemens se fussent ébranlés pour occuper les deux collines, avant que son envoyé fût parvenu à l'avant-garde, les hauteurs de ces collines furent couvertes de troupes considérables de Sarrasins qui se précipitèrent comme autant de torrens sur les Français. Ar-

chambaud les reçut avec une grande fermeté; il recommanda aux siens de serrer leurs rangs pour que cette cavalerie ne pût s'y glisser et y répandre le désordre, et de tirer aux chevaux pour s'en faire un rempart. Ce genre de combat obtint un plein succès, et en peu d'instans les Turcs, qui croyaient facilement passer sur le ventre de l'infanterie, n'osèrent plus que voltiger sur ses ailes et l'attaquer à coups de flèches; cependant l'ennemi était en si grand nombre, que le corps d'Archambaud ne pouvait tenir et et courait risque de périr, s'il n'était promptement secouru; ses rangs commençaient à s'éclaircir, et l'ennemi, qui s'approchait de plus en plus, menaçait de l'entourer; bientôt même toute communication fut coupée avec le corps du comte de Flandre.

Résolu de se faire jour l'épée à la main pour rejoindre l'avant-garde, le sire de Bourbon se disposait à fondre inopinément sur les Sarrasins lorsqu'il vit le désordre se mettre dans leurs propres rangs, et plusieurs de leurs escadrons se replier sur leurs derrières. Cette confusion de l'ennemi fit aisément comprendre à Archambaud que le comte de Flandre avait reçu son message, et qu'il était en action; alors, il se tourna vers les siens, et leur annonçant la présence de l'a-

vant-garde française, il leur commanda de prendre l'offensive et d'attaquer à leur tour. A cette nouvelle, les soldats poussèrent un cri de joie; et sûrs de la victoire, ils se jetèrent sur les infidèles, et firent un horrible massacre de ceux qui ne purent se sauver par la vitesse de leurs chevaux.

Le sire de Bourbon et le comte de Flandre retournèrent au camp avec un riche butin et un grand nombre de chevaux dont on était parvenu à s'emparer. Leur victoire causa une joie d'autant plus vive dans le camp, qu'ils y apportèrent l'abondance et l'espoir de la tranquillité jusqu'à l'arrivée des vaisseaux qu'on avait promis: mais ces vaisseaux n'arrivant point, le comte de Flandre et Archambaud de Bourbon abandonnèrent l'armée qui leur avait été confiée, et montèrent à bord d'un navire qui se trouvait dans le port et était sur le point de faire voile pour Antioche.

Instruits par les Grecs du départ d'Archimbaud et du comte de Flandre, les Sarrasins vinrent tous les jours insulter le camp de la malheureuse infanterie. Les périls auxquels étaient continuellement exposés ces infortunés, les privations qu'ils supportaient, et les échecs qu'ils éprouvaient, augmentèrent tellement leur dé-

tresse et leurs souffrances, que quatre mille d'entre eux ne voyant point de ressource à leur misère se décidèrent à tenter encore une fois le voyage d'Antioche par terre. Comme ils devaient traverser deux rivières, les Mahométans les laissèrent passer tranquillement la première; mais ils s'opposèrent au passage de la seconde; elle n'était point guéable, et il aurait fallu la traverser à la nage et combattre en même temps l'ennemi; ils furent donc contraints de retourner encore sur leurs pas, mais au retour ils furent enveloppés.

Les Sarrasins leur offrirent, s'ils voulaient changer de religion, de les recevoir parmi eux. Trois mille acceptèrent ce parti; le reste fut ou tué ou réduit à l'esclavage. Ainsi périt cette infanterie qui, si elle n'eût pas été abandonnée par ses deux généraux, n'aurait sans doute point éprouvé d'aussi terribles désastres.

Lorsque Archambaud et le comte de Flandre arrivèrent à Antioche, la discorde était dans la famille royale et dans le camp des chrétiens: l'amour et la jalousie menaçaient d'ensanglanter Antioche, et de faire de cette ville le tombeau de ceux qui étaient venus pour la secourir.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, Éléonore était belle et bien faite; mais à une extrême vi-

vacité d'esprit, elle joignait une trop grande sensibilité pour le mérite : celui du prince d'Antioche la toucha, et elle oublia avec lui ce qu'elle devait à son rang et à son époux. Louis, indigné qu'une reine de France fût venue de si loin par dévotion et à travers mille dangers pour se déshonorer, l'arracha en quelque sorte d'entre les bras de son adorateur, et sortit de la ville. Peu de jours après, il partit pour Jérusalem, suivi de sa noblesse, et ne quitta cette cité que pour marcher au siége de Damas, auquel les guerriers de son armée ne prirent qu'une faible part.

A son retour de Jérusalem, Louis trouva son royaume en proie aux dissensions intestines et à la dévastation ; les principaux feudataires, malgré la fermeté de l'abbé Suger, auquel le monarque avait confié la régence de l'état, pillaient les églises et les abbayes, ravageaient les campagnes, enlevaient les troupeaux et dévalisaient les voyageurs ; quoique plein de bonnes intentions, Louis n'avait ni le pouvoir ni la force d'arrêter de pareils brigandages ; bien convaincu de son impuissance, il fit comprendre au clergé que, dans cette circonstance, les intérêts de l'église n'étaient pas moins lésés que ceux de la royauté, et que tous deux se devaient un mutuel secours.

Le clergé apprécia la justesse des observations du roi, et il fut convenu que l'affaire serait discutée pendant le concile qu'on avait ouvert, à cette époque, dans la ville de Soissons. Louis s'y rendit accompagné du comte de Flandre, du sire de Bourbon, du comte de Troyes, et de grand nombre d'autres seigneurs. On y parla longuement des pertes éprouvées par le clergé, des guerres particulières que les nobles se faisaient entr'eux, des excès auxquels on se portait contre les voyageurs, et des etranves qu'on mettait au commerce en détruisant la sûreté des grands chemins; puis l'on chercha quelles mesures il serait bon d'employer pour rendre la sécurité au voyageur, rétablir la liberté du commerce, et faire cesser les divisions qui régnaient entre le clergé, la noblesse et la royauté; plusieurs avis furent émis et successivement rejetés; le roi donna le sien, à son tour, et proposa une trève de dix ans entre les parties contendantes; les évêques soutinrent cette proposition qu'appuyèrent aussi le comte de Flandre et le sire de Bourbon, et après une courte délibération, la trève fut jurée en présence du pape et des pères du concile.

On promit que les contestations qui pourraient s'élever pendant la trève seraient jugées

à l'amiable et par des arbitres, on régla la forme et le genre des peines qu'on infligerait au gentilhomme et au roturier, lorsque l'un ou l'autre aurait encouru la sévérité des lois ; une simple amende devait racheter le crime ou la révolte d'un noble, et le roturier devait payer de sa liberté ou de sa vie la honte de ses délits.

Pendant le concile, Archambaud s'était montré le zélé défenseur des droits du monarque ; après le concile, il marcha avec lui contre le roi d'Angleterre pour cueillir de nouveaux lauriers. La fidélité à la couronne était si rare alors, que Louis se crut obligé de récompenser le dévouement d'Archambaud, en augmentant par des largesses la splendeur de sa maison.

Nous ne sommes arrivés qu'à l'année 1158, et cependant l'histoire de la vie d'Archambaud VI s'arrête là : il est impossible de savoir si le sire de Bourbon figura à la défense de Toulouse, que Henri, roi d'Angleterre, assiégea en 1162, et que Louis VII le força d'abandonner, et s'il porta les armes dans la guerre de la ligue formée contre Henri par le roi des Français et les trois fils du monarque anglais. Les mémoires du temps ne parlent de lui qu'à l'occasion d'un voyage que Louis fit à Souvigny en 1162, pour redresser certains griefs qu'avait l'évêque du Puy

contre les vicomtes de Polignac ; tout porte donc à croire que les fatigues de la guerre et les blessures qu'il avait reçues dans différens combats le forcèrent à une retraite prématurée.

CHAPITRE VII.

ARCHAMBAUD VII.

De 1172 *à* 1189. — *Règnes de Louis VII et de Philippe-Auguste.*

Dernières campagnes de Louis VII. — Troubles d'Aquitaine. — Avénement de Philippe-Auguste.—Accueil fait à Archambaud VII. — Commencement de guerre civile. — Le sire de Bourbon allié de la couronne. — Prise de Châtillon.— Mariage de Philippe-Auguste avec Elisabeth de Hainaut. — Différens de ce prince avec la reine-mère et plusieurs grands vassaux. — Préparatifs hostiles du roi d'Angleterre. — Intervention du pape. — Révolte du comte de Flandre. — Armée de Brabançons. — Attitude d'Archambaud. — Trève.— Désordres causés sur les Brabançons. — Le sire de Bourbon marche contre eux. — Grégoire VIII.— Projet d'une troisième croisade. — Espérances du clergé déçues.— Taxes extraordinaires. —Remontrances du clergé de Rheims. — Réponse de Philippe-Auguste. — Promesses ecclésiastiques. — Mort d'Archambaud.

Louis VII vivait encore lorsque Archambaud VII fut investi de la baronnie de Bourbon. Les troubles qui agitèrent continuellement l'Aquitaine pendant les dernières guerres de ce roi exi-

gèrent la présence du nouveau baron dans ses domaines ; mais, à l'avénement de Philippe-Auguste au trône, il quitta le Bourbonnais pour aller voir le jeune prince et lui faire hommage, comme tous les grands vassaux de la couronne.

Philippe-Auguste n'avait alors que quinze ans et régnait sous la tutelle du comte de Flandre. Ce seigneur était le même qui avait combattu en Palestine avec Archambaud VI. Archambaud VII en fut accueilli avec une distinction marquée : *Vous êtes brave comme votre père*, lui dit-il, *soyez fidèle comme lui, et vous aurez mon amitié et l'affection du roi*. L'amitié d'un régent et l'affection d'un jeune roi étaient, à la vérité, précieuses pour le sire de Bourbon, mais la fidélité d'un puissant vassal au commencement d'un règne nouveau était plus précieuse encore pour la couronne. Archambaud avait trop de perspicacité pour ne pas le comprendre ; aussi, en jurant fidélité au prince, était-il bien persuadé que loin de s'attacher au texte précis des promesses du régent, il devait leur prêter un sens plus large, une acception plus étendue, et qui n'aurait d'autres limites que les limites de sa propre ambition.

Les occasions d'exercer son courage et de signaler sa fidélité ne tardèrent point à s'offrir ; la

[illegible] Louis-le-Jeune et [illegible] la reine, le comte de [illegible] autres puissans feu-[illegible] et des dignités que le [illegible] comte de Flandre, [illegible] se réfugièrent en Normandie [illegible] du roi d'Angleterre, et dé-[illegible] de la guerre civile.

[illegible] de Flandre et Philippe-Auguste avi-[illegible] pressé, c'est-à-dire à se délivrer [illegible] plus imminent; ils envoyèrent Ar-[illegible] ravager les terres du comte de San-[illegible] l'un des principaux rebelles, et lui enle-[illegible] eux-mêmes Châtillon, près de la Loire, l'une de ses meilleures forteresses, à laquelle ils [illegible] mettre le feu.

Après cette expédition, les troupes d'Archam-baud joignirent le corps d'armée du roi, et le [illegible] se rendit à Bapaume pour y célébrer ses noces avec Elisabeth de Hainaut. Cette princesse était fille de Baudoin, comte de Hainaut, et nièce du comte de Flandre; l'ambitieux tuteur avait proposé lui-même ce mariage à Philippe, pensant bien que le moyen le plus sûr de conserver son autorité était de placer le diadème sur la tête d'une si proche parente. De Bapaume, les nou-veaux époux se rendirent à l'abbaye de Saint-De-

nis, où le roi se fit couronner une seconde fois avec la reine par l'archevêque de Sens.

Sur ces entrefaites, la reine-mère se présentait en fugitive au monarque anglais, qui se trouvait alors dans son duché de Normandie, et Henri accueillait à la fois, avec le plus vif empressement, et la princesse et les gentilshommes rebelles. Cette mésintelligence entre la reine et son fils, et cette levée de boucliers faite par de grands vassaux, étaient des coups de fortune que la politique ordonnait au monarque anglais de ne pas négliger; il pouvait y gagner quelques provinces et donner plus d'étendue à son duché de Normandie; il s'appliqua donc à attiser le feu de la rébellion et se hâta de rassembler une armée pour appuyer les insurgés. De leur côté, le comte de Flandre et son pupille ne perdirent point de temps; la cérémonie du couronnement terminée, ils s'avancèrent avec leurs troupes vers les frontières de la Normandie. Les deux armées en seraient certainement venues aux mains si le pape, dont cette guerre ne faisait pas le compte, et qui avait des projets ultérieurs, n'eût intimé à son légat l'ordre de travailler activement à la réconciliation des parties belligérantes. En conséquence, le légat interposa sa médiation et des conférences furent ouvertes à Gisors; quoi-

qu'un rapprochement fût difficile à amener, le prélat usa de tant d'adresse, et ménagea tour à tour avec tant d'habileté l'amour-propre de la reine-mère, la susceptibilité de son fils et l'humeur inquiète du roi d'Angleterre, qu'il les fit consentir à se départir de leurs prétentions respectives, et à signer la paix. Le pape méditait alors une troisième croisade que la guerre entre la France et l'Angleterre eût rendue impossible.

Le raccommodement du prince avec la reine-mère, auquel s'était vivement opposé le comte de Flandre, fut un coup mortel pour l'autorité de ce seigneur; la mère, s'emparant de l'esprit de son fils, ruina bientôt son crédit; irrité de la perte de son influence, le comte refusa dès lors l'accomplissement de plusieurs clauses insérées au contrat de mariage de sa nièce avec Philippe, fit entrer dans sa querelle un grand nombre de gentilshommes qui n'avaient dû jusque là qu'à son autorité le maintien de leurs priviléges, et prit ouvertement les armes contre la couronne.

Comme les premiers vassaux du royaume s'étaient rangés sous la bannière du comte de Flandre, Philippe n'osant point se fier aux seigneurs qui étaient restés à sa cour, prit à sa solde des Brabançons, espèce de brigands qui combattaient pour ceux qui les payaient bien, et en

forma une armée; avec ces troupes, il ravagea les terres et brûla les châteaux du comte de Sancerre, se jeta sur la Bourgogne, fit prisonnier le fils du souverain, et attaqua ensuite Nevers, qu'il prit ainsi que toutes les places de ce comté. Cette vigueur du jeune roi intimida les rebelles, et, par l'entremise du monarque anglais, ils demandèrent la paix, qui leur fut accordée.

Archambaud, ami et protégé du comte de Flandre, avait été compris dans le nombre de ceux dont Philippe se défiait. N'étant point employé dans cette campagne, il s'était retiré dans sa baronnie pour y attendre les événemens, et défendre ses domaines contre l'irruption de l'armée royale ou contre celle des insurgés. Quoique résolu de garder une stricte neutralité, il ne voulait cependant pas se laisser entamer par un parti ou par un autre. Aussi, lorsque Philippe se rendit maître de Nevers, et s'avança contre Saint-Pierre-le-Moutier, le sire de Bourbon fit retentir toute la province de son cri de guerre, et il n'est pas douteux que si l'armée royale eût depassé cette place, le roi aurait compté un ennemi de plus.

De nouvelles contestations donnèrent bientôt lieu à une nouvelle guerre entre le roi et le comte de Flandre, qui, après quelques ravages et

quelques places prises, fut suivie d'une trève.

La trève conclue entre le roi et le comte de Flandre ayant occasionné le licenciement des Brabançons (1), ces aventuriers passèrent la Loire, et se répandirent dans le Berry, où ils se livrèrent aux plus grands excès; ne touchant plus de solde, ils ravageaient les campagnes, pillaient les églises, et massacraient tous ceux qui tombaient entre leurs mains. L'impunité avec laquelle ces scélérats exerçaient leurs brigandages accrurent leur nombre, et le Berry ne suffisant plus à leurs vols, ils poussèrent jusqu'aux frontières du Bourbonnais.

Archambaud courut aux armes, et appela à son secours tous les seigneurs dont les terres étaient également menacées. En peu de temps, la noblesse d'Auvergne, celles du Nivernais, de la Manche et du Berry, jointes aux gentilshommes du Bourbonnais, formèrent une ligue redoutable, que vinrent appuyer des troupes envoyées par le roi. Archambaud marcha immédiatement contre les Brabançons avec l'armée royale, et on leur livra bataille; les Brabançons se battirent en déterminés, mais ils furent accablés sous le nombre; plus de huit mille des leurs étant restés sur le champ de bataille, Archambaud poursuivit

(1) Rigord, *de Gestis Philippi*.

eux qui s'étaient échappés jusque sur les confins de l'Auvergne, où les troupes du pays leur coupèrent le chemin, et en exterminèrent plus de trois mille; ce carnage réduisit les Brabançons à un très petit nombre, et les dissipa.

Quelques années après la défaite des Brabançons, pendant l'année 1188, Grégoire VIII reprit le projet que son prédécesseur avait toujours eu l'intention de faire mettre à exécution, celui d'une troisième croisade dans la Palestine; projet qui, comme je l'ai dit plus haut, avait été le principal motif de ses efforts pour réconcilier Philippe avec la reine-mère et le roi d'Angleterre. Grégoire, pour proposer cette croisade, profita de l'état critique où les chrétiens s'étaient réduits eux-mêmes par leur ambition, leurs jalousies et leurs trahisons; il envoya aux rois de France et d'Angleterre Guillaume, archevêque de Tyr, récemment arrivé de la terre-sainte, pour leur faire part de la prise de Jérusalem, de Saint-Jean-d'Acre, de Bérite et de Bible par les infidèles, et les engager à secourir leurs malheureux frères.

On sait que les principaux motifs de la cour de Rome et du clergé, pour prêcher la croisade, étaient l'avarice et l'ambition; une croisade était toujours pour eux une mine féconde d'aumônes, d'usure et d'accroissement de pouvoir. Cepen-

dant, cette fois, ils faillirent voir leurs espérances totalement trompées. Le roi d'Angleterre et Philippe-Auguste se croisèrent, de même qu'un grand nombre de seigneurs, au nombre desquels le sire de Bourbon figurait en première ligne; mais comme tous les deux manquaient d'argent, chacun voulut que le clergé de ses états contribuât à la guerre sainte.

Henri imposa une taxe aux ecclésiastiques d'Angleterre, et Philippe demanda à ceux de la France la dîme de leurs revenus et de leurs biens meubles. Le clergé anglais, se retranchant sur ses priviléges, refusa nettement de payer la contribution; mais l'adresse et la fermeté de Philippe triomphèrent de la résolution du clergé français, décidé de suivre l'exemple des ecclésiastiques anglais. Guillaume Brito, livre 1er, raconte, à ce sujet, un trait d'esprit du prince auquel je donnerai place ici.

Il pria le clergé à Rheims de lui fournir quelque argent; le clergé lui répondit « que la chose » pourrait tirer à conséquence, et qu'il le priait » de se contenter des prières des ecclésiastiques » du diocèse; qu'ils lui donnaient l'assurance » qu'ils s'en acquitteraient bien, et qu'elles ne » lui manqueraient pas. » Le roi dissimula l'indignation que lui causait ce refus, et saisit quel-

que temps après, avec un grand empressement, l'occasion de prendre sa revanche. Les seigneurs de Rhétel, de Coucy et de Rosoy, ou de leur propre volonté, ou indirectement excités par Philippe, ayant fait des courses sur les terres de l'église et des ecclésiastiques de Rheims, les religieux s'adressèrent au roi comme à leur patron et au protecteur des églises, pour l'exhorter à faire cesser les ravages auxquels leurs domaines étaient en proie. « Dites au clergé de Rheims, répondit » Philippe à l'envoyé, que la chose pourrait tirer » à conséquence, et que je le prie de se contenter » de mes prières; assurez-le que je m'en acquitterai bien, et qu'elles ne lui manqueront pas. » Les seigneurs maraudeurs ayant appris la réponse de Philippe, joignirent leurs moqueries au persifflage du roi, et redoublèrent le pillage. Alors l'église de Rheims envoya une nouvelle députation au souverain pour lui faire connaître le peu de cas qu'avaient fait de ses prières les sires de Rhétel, de Coucy et de Rosoy. « De quoi vous » plaignez-vous, répliqua le prince, je vous ai » protégé de mes prières comme vous m'avez servi » des vôtres; je suis faché que les unes n'aient » pas eu plus d'efficacité que les autres. » Les envoyés comprirent enfin l'intention du roi, et l'assurèrent qu'à l'avenir il les trouverait plus zé-

lés pour son service. Sur cette promesse, le roi Philippe leur fit rendre justice, et leur montra par là qu'il est du devoir de tous les ordres d'un état de contribuer à la prospérité et à la gloire de la patrie.

Cependant l'expédition de la croisade n'eut lieu que deux ans après ces divers incidens, et Archambaud mourut dans l'intervalle sans enfant mâle.

CHAPITRE VIII.

GUY DE DAMPIERRE.

De 1191 *à* 1215. — *Règne de Philippe-Auguste.*

Changement dans l'ordre de dynastie bourbonnienne. — Mahaut, dame de Bourbon. — Annulation de son mariage avec Gaucher de Vienne. Aperçus généraux. — Origine de la puissance pontificale. — Guy de Dampierre. — Richard Cœur-de-Lion et Philippe-Auguste. — Politique de ce dernier. — Le prince Jean et la garnison d'Evreux. — Indignation de Philippe. — Tristes résultats de sa fureur. — Perte de Verneuil. — Guy de Dampierre prend les armes. — Ruses de guerre. — Défaite des Français. — Circonstance remarquable. — Philippe prend sa revanche. — Siége de Rouen. — Harangue du sire de Bourbon. — Distinctions et priviléges que lui confère la couronne. — Succès croissans de Philippe. — Détresse du prince Jean. — Trève de deux ans. — Obscurité de l'histoire. — Guerre des Albigeois. — Motifs de cette croisade. — Parole cruelle du légat. — Révolte du comte d'Auvergne. — Guy de Dampierre marche contre lui. — Bataille de Riom. — Dangers courus par le sire de Bourbon. — Déroute de l'ennemi. — Prise de Clermont. — Bataille de Bouvines. — Guy de Dampierre y prend part. — Bravoure de l'évêque de Beauvais. — Mort de Guy de Dampierre.

Nous voici arrivés à l'époque d'un changement, qu'on peut appeler dynastique, dans l'ordre des barons de Bourbon. Ce changement

rend nécessaire le développement de quelques questions qui, faute d'être clairement expliquées, pourraient égarer l'intelligence du lecteur.

Nous avons dit qu'Archambaud VII était décédé sans héritier mâle : marié avec Alix, fille de Eudes II, duc de Bourgogne, il n'eut de cette union qu'une fille à laquelle on donna le nom de Mahaut, et qui fut dame de Bourbon ; Mahaut épousa en premières noces Gaucher de Vienne, sire de Salins ; mais une bulle du pape Célestin III ayant annulé ce mariage pour cause de parenté, les deux époux furent obligés de se séparer, malgré la naissance d'une fille qui avait reçu le nom de Marguerite de Vienne, et qui n'en restait pas moins enfant légitime.

Quand on voit dans l'histoire ces fréquentes dissolutions de mariages de rois et de reines, ces divorces prononcés et ordonnés par des bulles de la cour de Rome, quand on voit tous les vassaux d'un royaume soumis à la même loi, on veut naturellement connaître le droit d'où émanait ce pouvoir immense des pontifes, cette source d'où sortaient tant de scandales et de crimes. Nous allons l'expliquer.

Lorsque Grégoire monta sur le trône pontifical, en 590, toutes les églises se hâtèrent de le

consulter. Grégoire donna des avis, et s'occupa avec zèle et succès de la discipline des églises et de la conversion des peuples. Il acquit même au siége de Rome la juridiction sur l'Angleterre, par les missionnaires qu'il envoya dans cette île. Grégoire avait donné des avis à l'église; ses successeurs s'accoutumèrent insensiblement à lui donner des ordres, et les églises, à obéir.

Cependant, malgré l'autorité que les papes acquéraient, ils demeuraient toujours sous la dépendance de l'empereur de Constantinople, qui avait alors la plus grande part à leur élection; il est vrai qu'il paraissait bien la laisser au clergé et au peuple; mais il fallait pourtant élire celui qu'il voulait. Les papes ne tardèrent pas à secouer ce joug en se mettant sous la protection des rois de France.

Les Pépin, par le besoin qu'ils avaient de la cour de Rome pour affermir leur autorité, l'enhardirent à former des prétentions. Enrichi par leurs bienfaits, le trône pontifical se trouva en état de soutenir ses entreprises, et la faiblesse des successeurs de Charlemagne ne lui en fournit que trop d'occasions.

Ainsi, sous la première race des rois de France, les églises s'étaient gouvernées par elles-mêmes, elles ne connaissaient d'autres lois que les con-

ciles des nations ; et, sous la seconde race, elles devinrent sujettes du tribunal des papes à la hardiesse et aux exigences desquels les princes même ne surent pas se soustraire.

Les ecclésiastiques étant justiciables des évêques, et les évêques ne reconnaissant, pour ainsi dire, que l'autorité du pape, il en résulta une puissance extraordinaire pour la cour de Rome ; aussi vit-on bientôt les pontifes s'emparer du pouvoir législatif.

Depuis le règne de l'empereur Constantin, l'église n'avait jamais été troublée dans l'usage de faire sur la police ecclésiastique, ou même civile, des canons conformes aux lois des empereurs, ordonnant ou défendant les mêmes choses, sous des peines spirituelles. C'est ainsi que l'église commanda la célébration du dimanche et défendit les mariages dans les degrés de parenté où la loi impériale ne les permettait pas. Cette loi était sans doute très sage, car il importait que les deux puissances concourussent au maintien de l'ordre ; mais, il faut remarquer qu'en répétant les lois des empereurs, les papes et les évêques ne prétendaient pas avoir par eux-mêmes la puissance législative, ils voulaient seulement porter le peuple à l'obéissance par un motif de plus. Mais dans la suite on oublia que les lois

des empereurs avaient constamment précédé les canons dans lesquels elles se trouvaient répétées, et les ecclésiastiques ne tardèrent pas à conclure que les conciles avaient également réglé le spirituel et le temporel. . . . . . .

Alors les usurpations du clergé s'étendirent sensiblement, et les papes envahirent le droit de régler la police. S'étant arrogé la faculté de faire des lois, ils crurent aussi pouvoir dispenser de leur exécution. Alors ils trafiquèrent des dispenses, et ces dispenses furent une des principales branches de leurs revenus ; ainsi, ils défendirent le mariage jusqu'au septième degré, et ils mirent au nombre des empêchemens l'alliance spirituelle que contractent deux personnes qui portent un enfant sur les fonts baptismaux. . .

Enfin c'était, dans ce temps-là, une opinion généralement arrêtée : que tout est licite, quand on a la dispense de Rome. Aussi ne doit-on pas être étonné de l'insolence des papes à l'égard des souverains de l'Europe ; ils cassaient leurs mariages, ils leur ordonnaient de se séparer des objets de leurs plus chères affections, ils les excommuniaient en cas de résistance, et quelquefois même mettant leurs états en interdit, ils déliaient les sujets de l'obéissance qu'ils devaient aux monarques récalcitrans. Il arrivait souvent que

les souverains et des vassaux, à leur exemple, sollicitaient sous des prétextes faux et frivoles la cassation de leur mariage et l'obtenaient pour de l'argent.

Ainsi la véritable cause de cette puissance de la cour de Rome était la faiblesse et les vices des souverains, et l'ignorance et la stupide superstition des peuples.

A présent, revenons à la dame de Bourbon, séparée, pour cause de parenté, de Gaucher de de Vienne son mari. Après l'annulation de son mariage, Mahaut épousa, en secondes noces, Guy de Dampierre, seigneur de Saint-Just et de Saint-Dizier en Champagne. Guy de Dampierre était de la famille des Archambaud, mais à un degré de parenté trop éloigné pour qu'une nouvelle bulle eût le pouvoir de dissoudre cette union. Ce seigneur est donc le premier de la deuxième race des anciens Bourbons.

Avant son mariage avec Mahaut, Guy de Dampierre avait fait le voyage de la terre-sainte, et acquis une haute réputation en combattant les infidèles. La gloire dont il s'était couvert n'avait pas peu contribué à impressionner la dame de Bourbon, et à la décider à poser sur la tête de son nouvel adorateur la couronne de baron.

Cependant, Philippe-Auguste était revenu de

la Palestine, et Richard Cœur-de-Lion, nouveau roi d'Angleterre, étant resté après le monarque français pour continuer la guerre contre les Sarrasins, tout annonçait que la paix régnerait long-temps en France. D'ailleurs, les deux souverains s'étaient fait mutuellement les plus grands sermens d'amitié, et Philippe avait juré à Richard, sur les saints évangiles, qu'il n'attaquerait, ni ne prendrait, pendant son absence, aucune des places que possédait ce prince sur le continent.

Dès qu'il eut touché le sol de son royaume, Philippe oublia ses sermens et travailla à exciter des insurrections dans la Normandie, la Guyenne et les autres districts de la France qui reconnaissaient les lois anglaises. Richard, soit qu'on l'eût averti des manœuvres du roi, soit qu'il appréciât, à leur juste valeur, les sermens des souverains en général, quitta la terre-sainte, et partit pour retourner dans ses états. Mais accueilli dans sa traversée par un naufrage qui le jeta sur les côtes de la souveraineté de Léopold d'Autriche, il fut arrêté par les ordres de ce prince, quelques jours après son débarquement en Allemagne. Léopold livra le monarque anglais à l'empereur Henri VI, et celui-ci le retint prisonnier dans une forteresse.

A la nouvelle de la captivité de Richard, Philippe envoya vers l'empereur d'Allemagne, et il fut convenu que Henri, pour être utile et agréable au roi de France, ne relâcherait point le prince. Aussitôt qu'il se fut assuré que Cœur-de-Lion serait pour long-temps, du moins, dans l'impossibilité de défendre ses états, Philippe se ligua avec Jean, frère de Richard, lui fit espérer la couronne d'Angleterre, reçut plusieurs places de lui, et attaqua immédiatement la Normandie.

Mais, pendant que Philippe et Jean portaient leurs armes dans les possessions du gouvernement anglais, Richard traitait avec l'empereur d'Allemagne, recouvrait la liberté, paraissait en Angleterre, rassemblait des troupes, abordait en France à la tête d'une armée, et marchait vers la ville de Verneuil que le roi assiégeait depuis dix-huit jours.

L'arrivée de Richard fit changer la face des affaires; le lâche Jean, tremblant de recevoir la punition due à sa trahison, voulut racheter son crime par un autre crime, mériter sa grâce par la plus noire perfidie. Philippe lui avait confié le gouvernement d'Évreux, dont il s'était rendu maître; Jean invita à dîner chez lui les principaux officiers de la garnison française, et sur la fin du repas, au moment où ils se livraient aux

plus sincères protestations de zèle et de dévoûment pour son service, l'infâme les fit tous égorger; n'étant point encore satisfait du nombre des victimes qu'il venait de faire immoler devant lui, il donna l'ordre de massacrer tous les Français qui se trouvaient dans la ville; le jour même, trois cents têtes furent attachées à des poteaux qu'on avait placés sur les murailles, et témoignèrent que Jean renonçait irrévocablement à l'alliance de Philippe. Le sacrifice plut sans doute à Richard qui l'avait peut-être commandé, car Jean rentra en grâce avec lui.

Irrité d'un forfait aussi noir, Philippe voulut venger la mort des siens; il quitta secrètement le siége de Verneuil avec quelques troupes d'élite, se porta sur Évreux, en franchit les murs, massacra tous les Anglais qui s'y trouvèrent, fit passer les habitans au fil de l'épée, et mit le feu aux quatre coins de la ville qui bientôt fut réduite en cendre. Mais, cette vengeance presqu'aussi odieuse que le crime qu'elle voulait punir, et qui ne trouve pas même d'excuse dans la fureur dont Philippe-Auguste était transporté, lui fit perdre Verneuil qu'il assiégeait, et qu'il était sur le point d'emporter; l'armée s'aperçut de son absence, et l'attribuant à la proximité de Richard, la peur s'empara d'elle, et sans être attaquée ni

même positivement inquiétée, elle se débanda, et prit la fuite avec autant de célérité que si les ennemis l'eussent poursuivie l'épée dans les reins; elle abandonna ses machines, ses bagages et toutes ses munitions. Richard, averti de ce désordre, donna sur les fuyards, et entra dans Verneuil, dont il répara promptement les brèches.

Philippe forma, en peu de temps, une nouvelle armée, et recommença des courses sur les terres de Richard. Guy de Dampierre faisait partie de cette nouvelle armée; c'était la première fois, depuis son retour de la terre-sainte, qu'il paraissait sur le théâtre de la guerre; l'armée de Richard s'avançant, les deux rois se trouvèrent bientôt en présence; ils étaient campés près de Fréteval, entre Châteaudun et Vendôme.

Philippe n'étant nullement sûr d'obtenir l'avantage sur Richard, résolut de lui échapper par une feinte; il lui envoya dire de grand matin qu'avant la fin de la journée, il lui présenterait la bataille; Richard lui répondit qu'il l'attendait, et que s'il manquait à venir, il irait lui-même le trouver le lendemain. Mais, le lendemain à la pointe du jour, Philippe décampa subitement, dans l'espoir que, n'ayant fait aucun préparatif, Richard ne pourrait point le poursuivre. Philippe se trompait, car le prince anglais avait pris ses

mesures pour l'attaquer le lendemain; aussi, dès qu'il vit le roi des Français décamper, il se jeta sur leurs derrières, et un furieux combat ne tarda pas à s'engager. Dampierre se trouvant à l'arrière-garde, tenta plusieurs fois de faire face à l'ennemi; mais que pouvait faire cette arrière-garde contre toute l'armée anglaise, surtout lorsqu'elle était, en quelque sorte, abandonnée par son avant-garde, qui continuait sa marche? Le courage de Dampierre et des seigneurs qui combattaient avec lui ne put résister long-temps à l'impétuosité des troupes de Richard : tout plia devant elles, et le seigneur de Bourbon ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Les bagages et l'argent destiné au paiement de l'armée devinrent la proie de l'ennemi.

Il arriva dans cette bataille une circonstance remarquable. Non seulement tous les papiers de Philippe furent pris, mais encore son sceau, sa chapelle, les registres publics où étaient les rôles des tributs, des impôts, des revenus du prince, des redevances des vassaux, des priviléges et des charges des particuliers; un état des serfs ou esclaves des maisons royales, des noms des affranchis et des maîtres qui leur avaient donné la liberté. Cette perte, faite par Philippe, nous apprend que les rois de France, lorsqu'ils entre-

prenaient ou soutenaient une guerre qui nécessitait une longue absence, avaient coutume de leur porter avec eux, indépendamment de leur chapelle, tous les registres de l'état; ils leur servaient à décider sur les lieux mêmes, des procès survenus, soit entre les particuliers, soit entr'eux et leurs feudataires.

Le roi d'Angleterre ne voulant se dessaisir d'aucun de ces papiers parce qu'il espérait y trouver des renseignemens sur les affaires les plus secrètes de la couronne, Philippe chargea un nommé Gautier, l'un des officiers préposés à la garde des registres, et dont la mémoire était extraordinaire, de réparer, autant que possible, la perte qu'on avait faite. Grâce à sa mémoire prodigieuse et aux secours que lui fournirent les bibliothèques et les archives des monastères et de quelques particuliers, Gautier parvint à remplacer une grande partie des pièces tombées au pouvoir de l'ennemi.

Néanmoins, Philippe eut bientôt sa revanche de l'échec qu'il avait reçu à Fréteval : il battit un corps d'armée anglaise, qui assiégeait le Vaudreuil, sous les ordres de Jean, frère de Richard et du comte d'Arondel, enleva leurs bagages, leurs machines, toutes leurs munitions, et entra victorieux dans la place qu'il venait de délivrer.

Malheureusement, Philippe ne montrait véritablement du courage et de l'assurance que sur les champs de bataille où Richard n'était point en personne ; partout où il rencontrait le roi d'Angleterre, il devenait timide et osait à peine se mesurer avec lui. Cette crainte qu'avait Philippe de Richard résultait probablement de la grande valeur dont le prince anglais avait donné de nombreuses preuves dans la Palestine, et de la supériorité qu'il avait prise sur tous les souverains faisant partie de la croisade. Toutefois si, comme tout doit le faire penser, le roi d'Angleterre possédait un talisman qui empêchait le roi de France de développer toute la puissance de son génie, et l'arrêtait dans l'exécution de ses projets, le charme fut bientôt rompu ; car, cinq ans après la défaite de Fréteval, Richard fut mortellement blessé, au siége de Châlus, près de Limoges, par une flèche que lui lança un archer français, nommé Bertrand de Gourdon.

Jean succéda à son frère Richard. Délivré de son redoutable antagoniste, réconcilié avec la cour de Rome, qui l'avait excommunié et avait mis son royaume en interdit pour le contraindre à quitter Agnès de Méranie, sa concubine, et à reprendre la reine Ingelberge, Philippe rompit une trève qu'il avait signée avec Richard, et

...pierre était au nombre des chefs auxquels ...ppe-Auguste avait confié la conduite des ...upes ; il entra en campagne avec Arthur, et ... assiéger Mirebeau, dans le Poitou, où s'était ...fermée et fortifiée la reine Éléonore, mère du ...i d'Angleterre. Mais, pour entreprendre un pareil siége, il fallait au duc de Bretagne des troupes plus nombreuses que celles qu'il avait menées; car il devait, en même temps qu'on attaquerait la place, empêcher tout secours de lui arriver.

Guy de Dampierre et d'autres chefs l'engagèrent alors à attendre les milices que Philippe avait promis de lui envoyer ; mais Arthur, pressé par d'autres officiers, persista à assaillir Mirebeau, et s'en trouva mal. En effet, pendant qu'il battait la place, le roi d'Angleterre survint avec une armée beaucoup plus nombreuse que ne l'étaient les troupes françaises, les attaqua aussitôt, les tailla en pièces, et fit le duc de Bretagne prisonnier. Guy de Dampierre parvint à s'échapper avec quelques autres seigneurs après avoir vaillamment combattu, mais le malheureux Arthur fut poignardé quelque temps après par le monarque anglais.

Dampierre rejoignit Philippe au siége de Château-G... dont la prise fit autant d'honneur

fit de nouveau briller l'épée que l'ascendant de ce prince l'avait forcé à remettre dans le fourreau.

Dampierre accourut à l'appel du roi de France; il marcha avec lui sur les frontières de la Normandie, et se distingua au siége et à la prise de plusieurs forteresses. Mortemer et Lions se rendirent au roi, et Gournay, malgré ses marécages et la profondeur de ses fossés, tomba en son pouvoir.

Après le siége de Gournay, Philippe ceignit l'épée de chevalier à Arthur, duc de Bretagne, et lui fit épouser sa fille Marie, à laquelle Agnès de Méranie avait donné le jour, et qui n'était alors âgée que de cinq ans. Le duc de Bretagne était le fils du frère puîné de Richard, et prétendait avoir, plus que son oncle Jean, des droits à la couronne. Décidé à faire valoir ces droits, il pria le roi de France de l'aider à s'emparer de l'Anjou, de la Touraine, et de plusieurs autres provinces dépendantes du royaume d'Angleterre. Philippe lui accorda sur-le-champ quelques troupes et un certain nombre de capitaines expérimentés pour les commander; il l'assura, de plus, qu'il lui enverrait des milices de la Bretagne, de la Bourgogne, du Berry et du Bourbonnais.

Dampierre était au nombre des chefs auxquels Philippe-Auguste avait confié la conduite des troupes ; il entra en campagne avec Arthur, et alla assiéger Mirebeau, dans le Poitou, où s'était enfermée et fortifiée la reine Éléonore, mère du roi d'Angleterre. Mais, pour entreprendre un pareil siége, il fallait au duc de Bretagne des troupes plus nombreuses que celles qu'il avait amenées; car il devait, en même temps qu'on attaquerait la place, empêcher tout secours de lui arriver.

Guy de Dampierre et d'autres chefs l'engagèrent alors à attendre les milices que Philippe avait promis de lui envoyer ; mais Arthur, pressé par d'autres officiers, persista à assaillir Mirebeau, et s'en trouva mal. En effet, pendant qu'il battait la place, le roi d'Angleterre survint avec une armée beaucoup plus nombreuse que ne l'étaient les troupes françaises, les attaqua aussitôt, les tailla en pièces, et fit le duc de Bretagne prisonnier. Guy de Dampierre parvint à s'échapper avec quelques autres seigneurs après avoir vaillamment combattu, mais le malheureux Arthur fut poignardé quelque temps après par le monarque anglais.

Dampierre rejoignit Philippe au siége de Château-Gaillard, dont la prise fit autant d'honneur

à l'habileté et à la persévérance du roi qu'au courage des guerriers qui commandaient sous ses ordres.

Comme cette place était le boulevard de la Normandie, Philippe, après s'en être emparé, marcha librement sur Falaise, qu'il emporta d'assaut, et, de là, se dirigea vers Évreux, qui se rendit. Seez, Bayeux, Coutances, Caen, et toutes les places fortes de la Basse-Normandie suivirent l'exemple d'Évreux.

Maître de la Basse-Normandie, le roi voulut poursuivre ses succès, et envahir la Haute, où tout plia sous la loi du vainqueur : Rouen seul témoigna l'intention de se défendre, mais Philippe attaqua et prit la forteresse ou barbacane qui couvrait le pont de pierre, et les habitans demandèrent à parlementer.

Philippe chargea de ses pouvoirs le sire de Bourbon, qui l'avait constamment suivi et aidé de son bras depuis le siége de Château-Gaillard, les comtes de Nevers, de Dreux, de Bar, d'Auxerre, le connétable de Merlou, et autres seigneurs ; les Rouennais confièrent les intérêts de leur ville à Pierre des Préaux, commandant la place pour le roi d'Angleterre, à Robert, qui en était le maire, aux seigneurs du Bosc, d'Estouteville, de Pavilly, de Hostot, d'Esneval, et

à quelques autres gentilshommes et principaux habitans de la ville.

Cependant, en demandant à parlementer, les Rouennais n'avaient point l'intention de se rendre, mais de faire traîner les conférences en longueur, et de donner par là au roi Jean le temps d'assembler des troupes et de venir à leur secours. En effet, indépendamment de l'extrême aversion qu'ils avaient pour la domination française, ils craignaient qu'on ne vengeât sur la ville et ses habitans la mort d'un certain nombre de Français qu'ils avaient massacrés à l'approche de l'armée. L'irritation que laissèrent percer plusieurs députés de Philippe n'aurait pas peu contribué à affermir les Rouennais dans leur dessein, si Guy de Dampierre n'eût pris aussitôt la parole pour calmer l'effervescence de ses collègues, et rassurer les Rouennais sur les vengeances qu'ils redoutaient : « Votre résistance » *seule*, leur dit-il en terminant, pourrait pous- » ser l'armée à sacrifier des victimes aux mânes » des Français égorgés dans Rouen. »

Les Rouennais comprirent facilement l'alternative où les plaçait le sire de Bourbon ; mais comme une ville de la force de celle de Rouen ne pouvait ouvrir ses portes sur-le-champ sans se déshonorer, ils demandèrent un délai de trois

mois, à l'expiration desquels la ville se rendrait si elle n'était secourue par le roi d'Angleterre. Cette prétention excita un nouvel orage dans l'assemblée, et on était sur le point de se séparer pour courir aux armes, lorsque Guy de Dampierre prit de nouveau la parole.

« Sires, dit-il aux envoyés, nous sommes ve-
» nus par l'ordre de notre illustre seigneur Phi-
» lippe, roi des Français, qui a commandé à
» moi et à mes très chers seigneurs ici présens,
» de traiter avec les députés de Rouen pour la
» soumission de la ville. Oyez donc ce que nous
» avons à dire sus. Ce n'est pas le roi, notre sei-
» gneur, qui a demandé à parlementer, mais
» vous, quand votre barbacane a été enlevée,
» et à la vue de nos troupes qui passaient la ri-
» vière pour assiéger la ville, de sorte que ladite
» ville serait prise à cette heure, si notre sei-
» gneur le roi, qui a de là miséricorde pour elle,
» n'avait arrêté l'ardeur de l'armée pour écouter
» vos offres. Or, qu'est-ce que le roi notre sei-
» gneur nous a chargé de vous dire et de signer;
» qu'il ne serait tiré aucune vengeance de la
» mort des Français, que la ville et ses habitans
» conserveront leurs priviléges, et vous, nos
» seigneurs, la propriété de vos fiefs.

» Il ne faut donc point se livrer à des repro-

» ches pour des faits que notre seigneur le roi
» pardonne, ni exposer pour des paroles un peu
» fortes une ville grande et riche à une entière
» destruction. Nos seigneurs les députés de
» Rouen voient autour de leurs murs nos sol-
» dats qui n'attendent qu'un signal pour les bat-
» tre en brèche. Nous estimons le courage des
» habitans de la ville et de sa garnison; nous sa-
» vons qu'elle est entourée d'une double mu-
» raille et d'un triple fossé; mais comment espé-
» rer tenir contre une armée qui est entrée de
» force dans Château-Gaillard, qui a emporté
» toutes les places de la Basse-Normandie, et est
» maîtresse de tout le haut pays à l'exception
» de votre ville? Vous devez reconnaître, chers
» seigneurs, que vos efforts seraient impuissans
» et que la ville serait obligée de se rendre à dis-
» crétion avant qu'aucun secours lui fût arrivé;
» aussi, mes très chers seigneurs et moi, dépu-
» tés de notre illustre seigneur le roi des Fran-
» çais, nous vous prions de faire des proposi-
» tions plus raisonnables, et vous conviendrez
» alors que nous savons ce qui est dû à des hom-
» mes de cœur. »

Ce discours, qu'appuyèrent les comtes de Nevers, de Dreux, et le connétable Drogon de Merlou, ramena le calme dans l'assemblée et l'ordre

dans la discussion. Le délai de trois mois fut réduit à trente jours, pour avertir le roi d'Angleterre de l'extrémité où se trouvait la ville, et il fut convenu que Rouen se rendrait au bout de ce terme, si elle n'était pas secourue, ou si la paix n'était point faite entre Philippe et Jean. Les Rouennais donnèrent en ôtages, pour garantir l'exécution du traité, soixante enfans appartenant aux principaux bourgeois de la ville ou aux gentilhommes qui s'y trouvaient.

Les services qu'avait rendus Guy de Dampierre dans la conquête de Normandie, l'habileté qu'il avait déployée dans le traité conclu avec les Rouennais, lui valurent du roi des distinctions et des récompenses. En 1199, Philippe avait abandonné au baron tous ses droits sur la ville de Souvigny et la forêt qui en dépendait (1); il ajouta à cette faveur la suzeraineté sur la ville de Montluçon, que possédait alors une branche cadette des sires de Bourbon.

Après la conquête de la Normandie, Philippe se jeta sur la Touraine et le Poitou, et s'en rendit maître. Jean, effrayé de tant de conquêtes, chercha à détacher le duc de Bretagne de la France, et y parvint en lui inspirant des craintes

(1) Guillaume-le-Breton.

Comme celui-ci était un seigneur auquel l'étendue de ses domaines et ses alliances donnaient une grande puissance, Dampierre se hâta de faire fortifier les places et de les mettre en état de résister si elles étaient attaquées.

Pendant que Guy de Dampierre veillait à la conservation des domaines dont le roi l'avait nommé gouverneur, la guerre se rallumait de nouveau entre la France, l'Allemagne et l'Angleterre; Philippe rassemblait son armée, et se dirigeait vers Bouvines à la rencontre de l'empereur. Le sire de Bourbon, apprenant qu'une grande bataille allait être livrée, quitta son gouvernement, et se rendit au camp de Philippe.

Deux jours après son arrivée, l'action s'engagea entre le roi de France et l'empereur d'Allemagne. Là encore, le sire de Bourbon donna de nouvelles preuves de sa valeur et de son dévoûment au monarque. Philippe, désarçonné par un soldat ennemi, allait périr de la main de l'empereur lui-même, lorsque Dampierre et plusieurs autres seigneurs, se frayant un chemin à coups d'épée à travers les bataillons ennemis, parvinrent jusqu'à lui, et le sauvèrent d'une mort certaine.

On vit dans cette bataille, dont l'issue fut si funeste à l'ennemi, plusieurs traits d'une bra-

voure extraordinaire; mais le guerrier dont le courage et la force se firent le plus remarquer fut Philippe de Dreux, évêque de Beauvais. Le prélat ne se servait que de sa masse d'armes, et les hommes, dit un chroniqueur, tombaient sous ses coups comme les épis sous la faux du moissonneur. Le fameux comte de Salisbury, frère du feu roi Richard et surnommé Longue-Epée, éprouva un des premiers la pesanteur du terrible instrument; il fut renversé sans mouvement de son cheval. Joignant la raillerie à la terreur qu'il inspirait, l'évêque s'écriait à chaque ennemi que renversait son bras : « Ce rustre ne doit pas » se plaindre; je ne fais rien contre les canons » qui défendent aux évêques de tremper leurs » mains dans le sang, même dans une guerre » juste. »

Guy de Dampierre mourut en 1215, laissant à son fils des possessions considérables et les bonnes graces de Philippe.

pierre eût voulu garder la neutralité dans cette croisade d'un nouveau genre. Au surplus, il avait une raison valable pour se dispenser de concourir à une pareille entreprise : celle des indulgences gagnées par ses prouesses en Palestine, contre les infidèles, et que la cour de Rome avait l'habitude d'accorder à ceux qui travaillaient à la délivrance de la terre-sainte. A ce motif se joignait peut-être une juste défiance de sa part sur la véracité du clergé dans ses accusations contre les Albigeois.

Si le sire de Bourbon ne fit point partie de la croisade prêchée par Innocent III, et s'il y fut déterminé par les causes que nous venons d'indiquer, il ne fut pas le seul à qui les accusations et les intentions du clergé parurent suspectes ; un grand nombre de gentilshommes de la première noblesse s'excusèrent de prendre la croix pour aller persécuter des concitoyens tels que le comte de Toulouse et d'autres seigneurs du Languedoc et de la Provence, dont le tort était de ne pas vouloir céder aux exigeances du clergé dont ils censuraient la conduite avec aigreur. Les Albigeois reprochaient au clergé un luxe effréné, des richesses mal acquises, des débauches honteuses et des crimes toujours impunis. Ces reproches étaient fondés ; mais la vérité a trop

souvent pour résultat d'irriter le puissant contre le faible qui la publie! Le clergé, furieux de ne rien trouver de répréhensible dans la conduite austère des sectateurs, inventa d'absurdes griefs pour donner à la sévérité de leurs mœurs religieuses une couleur criminelle.

L'hérésie des Albigeois, disait le clergé, est un renouvellement des erreurs capitales des anciens manichéens avec un mélange d'autres blasphèmes; ils admettent deux dieux, deux créateurs ou deux principes; l'un qu'ils appellent le dieu bon et l'autre le dieu malin. Selon eux, le premier préside au Nouveau-Testament, et est par conséquent un dieu véritable, aimable et miséricordieux; l'autre préside à l'Ancien-Testament, et est un dieu menteur, un dieu cruel, un dieu homicide; ils n'ont aucun respect pour les vieilles écritures; ils traitent le mariage de concubinage, et regardent les sacremens de l'église comme des choses frivoles; ils nient la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie; ils ne croient point à la résurrection des corps; ils détestent le culte des images, et défendent de manger de la chair, des œufs et de tout ce qui vient des animaux; ils font, il est vrai, profession d'une grande chasteté avec les femmes; mais, par un abominable principe, ils soutiennent

qu'on ne pêche pas, et même qu'on ne peut pécher, en s'abandonnant aux plus infâmes voluptés.

Tels étaient les grands crimes dont le clergé accusait les Albigeois; mais ce n'était pas assez pour lui d'attaquer les religionnaires, ses coups devaient porter plus haut : pour qu'il atteignît le but, il fallait que le comte de Toulouse, leur protecteur, fût la première victime sacrifiée à son ressentiment. Raimond VIII, issu de la famille de nos anciens rois, était un prince doué des plus brillantes qualités; s'efforçant de rendre ses sujets heureux, il pensait qu'il était d'une sage philosophie de les protéger tous indistinctement et de se montrer tolérant pour leurs cultes, comme pour leurs opinions. Les vertus du comte de Toulouse ne furent point un obstacle pour la vengeance des prêtres; elles ne les empêchèrent point de souiller la réputation de ce prince par les plus dégoûtantes calomnies. Ils l'accusèrent d'être un homme cruel et adonné aux débauches les plus scandaleuses; de vivre maritalement et publiquement avec sa sœur, d'avoir épousé quatre femmes, sans nul égard pour les degrés de parenté, et de les avoir répudiées sous de légers ou de faux prétextes; de railler sur les matières religieuses, et de s'emparer des biens de l'église.

au jeune Archambaud VIII une preuve de son estime, en l'investissant de la charge de connétable dont avait joui son père; c'est-à-dire en lui confiant le gouvernement des places conquises sur le comte d'Auvergne. Archambaud ne resta pas long-temps paisible possesseur de la Basse-Auvergne: le comte d'Auvergne étant mort une année après Dampierre, la veuve demanda son douaire au nouveau sire de Bourbon. Ce douaire était affecté sur les places qui avaient appartenu à son mari, et comme elle n'était point entrée dans la révolte du comte, il paraissait juste que la valeur lui en fût restituée. Mais dans ce temps là, il n'était pas facile d'obtenir par la justice ce qui avait été pris par voie de conquête, surtout lorsqu'on en réclamait la restitution du conquérant lui-même. Aussi Archambaud refusa-t-il positivement la remise du douaire, basant son refus sur ce motif, à savoir: qu'à l'époque de son mariage, le comte d'Auvergne ne possédait aucune terre, puisque son père, encore vivant, jouissait de tout; et qu'ainsi, il n'avait pu constituer de douaire à sa femme.

Ayant échoué près d'Archambaud, la comtesse s'adressa à Philippe-Auguste. Le monarque examina la question, et son avis fut tout différent de celui du baron; il pensa que la réclamation

était fondée, et ordonna au seigneur de Bourbon de détacher de ses possessions une terre de 500 livres de rente; en conséquence, Archambaud livra à la comtesse la petite ville d'Auzance.

Philippe-Auguste mourut peu de temps après cet acte de justice, et Louis VIII, son fils, lui succéda. Archambaud connaissait le prince, et en était aimé : Louis ne changea point de sentiment en prenant la couronne; Archambaud devint son confident intime, et se croisa avec lui contre les Albigeois.

Depuis la mort de Philippe-Auguste, Raimond était rentré dans ses états, et ses affaires s'étaient relevées. Le comte de Montfort, que la cour de Rome avait revêtu des dépouilles du comte de Toulouse, éprouvait à son tour les vicissitudes auxquelles ce prince avait été en butte. N'ayant pu, faute d'argent, approvisionner les places, dont il s'était emparé, il les avait abandonnées. Dans cette fâcheuse position, il avait proposé au roi de lui céder tous ses droits sur le comté de Toulouse : le roi avait accepté. Ce fut à cette occasion que Louis entreprit une nouvelle croisade, dont le principe dominant, comme on doit le voir, était l'intérêt.

L'armée des croisés se dirigea vers Lyon, et

pouvait résister long-temps aux efforts des assiégeans, et il était impossible de le prendre par escalade. Guy de Dampierre, ayant examiné attentivement la forteresse, et reconnu les difficultés qui s'opposaient au succès d'un assaut, résolut de la bloquer, et de la prendre par famine. Mais, pendant qu'il se préparait à entourer la place, et à faire échouer toutes les sorties que pourraient tenter les assiégés, il apprit que le comte d'Auvergne s'avançait avec des forces considérables pour les secourir.

A cette nouvelle, Guy de Dampierre craignant de se voir assiégé lui-même, rassembla son armée, et marcha à la rencontre de l'ennemi, après avoir laissé un corps de troupes pour maintenir la garnison de Gannat et l'empêcher d'inquiéter ses derrières.

Le lendemain, les deux armées se trouvèrent en présence près de Riom, et les généraux se disposèrent au combat. Le comte d'Auvergne occupa une plaine du côté de l'Allier, afin de développer avec avantage sa cavalerie, beaucoup plus nombreuse que celle de l'armée royale, et de faciliter ses mouvemens; Guy de Dampierre, reconnaissant la supériorité numérique de l'ennemi, s'empara d'un monticule sur lequel il échelonna son infanterie, dont il fit soutenir les

ailes par la cavalerie, et le front par plusieurs rangs d'archers.

Dès que le signal fut donné, la cavalerie du duc d'Auvergne attaqua l'avant-garde de l'armée royale; mais avant qu'elle eût frappé les premiers coups, un grand nombre d'hommes d'armes furent désarçonnés par les archers royaux. Cet échec ne refroidit point son ardeur, et elle fit une nouvelle charge avec tant de furie, que les archers furent enfoncés, ainsi que le premier rang de fantassins. Voyant la confusion se jeter dans son infanterie, Guy de Dampierre s'avança avec son corps de bataille, et ordonna à deux détachemens de sa cavalerie de prendre en flanc celle du comte d'Auvergne.

Cette diversion ayant mis le désordre dans les rangs ennemis, et donné à l'infanterie le temps de se rassurer et de revenir de son premier trouble, le sire de Bourbon se porta avec son corps de bataille sur le centre de l'armée du comte d'Auvergne, et l'attaqua avec une grande vigueur; le combat devint alors général.

Mais, tandis que la cavalerie ennemie assiégeait en quelque sorte l'infanterie royale placée en amphithéâtre sur le monticule dont nous avons parlé, tandis qu'elle s'épuisait en efforts avec une partie de ses gens de pied pour la dé-

busquer de sa position, le sire de Bourbon, qui venait de faire reculer le comte d'Auvergne, la chargea tout à coup en queue et la refoula jusqu'à la distance d'un quart de lieue; là, elle fut brusquement arrêtée par un corps de troupes qui n'avait point encore donné. Ce renfort, venu si à propos au secours de la cavalerie d'Auvergne et de son infanterie, fit changer en un instant la face du combat; le sire de Bourbon, assailli à son tour, se vit en danger de perdre la partie et d'être fait prisonnier.

A l'aspect du péril que courait Guy de Dampierre, le jeune Archambaud, son fils, qui n'était alors âgé que de quatorze ans (1), et qui l'avait suivi pendant la bataille, trouva le moyen de se couler à travers les chevaux, et parvint jusqu'au monticule que l'avant-garde n'avait point encore quitté : il fit part au seigneur de Chabanne, qui la commandait, de la position critique de son père. Le seigneur de Chabanne résolut de délivrer le général, prit avec lui deux bataillons de fantassins et une soixantaine de cavaliers, tourna le monticule, tomba simultanément sur le corps de troupes auquel s'était ralliée la cavalerie d'Auvergne, et joignit le sire de Bourbon. Le gé-

(1) Jean, chanoine de Saint-Victor. — Guillaume-le-Breton.

néral profita habilement de l'avantage que lui donnait cette attaque inattendue; il fit une manœuvre qui le plaça sur le flanc de l'aile droite ennemie, déjà compromise par l'infanterie royale, et reprit l'offensive. On se battit de part et d'autre avec plus de courage et d'opiniâtreté que jamais; mais enfin le comte d'Auvergne ayant été renversé de son cheval, ses soldats qui le crurent mort ne tardèrent pas à se débander et à prendre la fuite.

Le comte d'Auvergne, remis à cheval par les siens, parvint à s'échapper; mais Guillaume, son fils, et celui d'Arbert, comte de la Tour-du-Pin, furent faits prisonniers.

La déroute de l'ennemi était complète. Le sire de Bourbon donna quelques instans à ses troupes pour reprendre haleine et se dirigea ensuite sur Riom[1], où le comte d'Auvergne avait fait une courte halte; ne se jugeant pas assez fort pour sauver cette place, il l'avait abandonnée et s'était porté sur Clermont; Guy de Dampierre se présenta devant la ville, quelques heures après le départ du comte, et la somma de se rendre; les habitans, qui n'avaient point de meilleur parti à prendre, lui ouvrirent immédiatement leurs portes.

La victoire remportée par le sire de Bourbon

au jeune Archambaud VIII une preuve de son estime, en l'investissant de la charge de connétable dont avait joui son père; c'est-à-dire en lui confiant le gouvernement des places conquises sur le comte d'Auvergne. Archambaud ne resta pas long-temps paisible possesseur de la Basse-Auvergne : le comte d'Auvergne étant mort une année après Dampierre, la veuve demanda son douaire au nouveau sire de Bourbon. Ce douaire était affecté sur les places qui avaient appartenu à son mari, et comme elle n'était point entrée dans la révolte du comte, il paraissait juste que la valeur lui en fût restituée. Mais dans ce temps là, il n'était pas facile d'obtenir par la justice ce qui avait été pris par voie de conquête, surtout lorsqu'on en réclamait la restitution du conquérant lui-même. Aussi Archambaud refusa-t-il positivement la remise du douaire, basant son refus sur ce motif, à savoir : qu'à l'époque de son mariage, le comte d'Auvergne ne possédait aucune terre, puisque son père, encore vivant, jouissait de tout; et qu'ainsi, il n'avait pu constituer de douaire à sa femme.

Ayant échoué près d'Archambaud, la comtesse s'adressa à Philippe-Auguste. Le monarque examina la question, et son avis fut tout différent de celui du baron; il pensa que la réclamation

était fondée, et ordonna au seigneur de Bourbon de détacher de ses possessions une terre de 500 livres de rente; en conséquence, Archambaud livra à la comtesse la petite ville d'Auzance.

Philippe-Auguste mourut peu de temps après cet acte de justice, et Louis VIII, son fils, lui succéda. Archambaud connaissait le prince, et en était aimé : Louis ne changea point de sentiment en prenant la couronne; Archambaud devint son confident intime, et se croisa avec lui contre les Albigeois.

Depuis la mort de Philippe-Auguste, Raimond était rentré dans ses états, et ses affaires s'étaient relevées. Le comte de Montfort, que la cour de Rome avait revêtu des dépouilles du comte de Toulouse, éprouvait à son tour les vicissitudes auxquelles ce prince avait été en butte. N'ayant pu, faute d'argent, approvisionner les places, dont il s'était emparé, il les avait abandonnées. Dans cette fâcheuse position, il avait proposé au roi de lui céder tous ses droits sur le comté de Toulouse : le roi avait accepté. Ce fut à cette occasion que Louis entreprit une nouvelle croisade, dont le principe dominant, comme on doit le voir, était l'intérêt.

L'armée des croisés se dirigea vers Lyon, et

[illegible] : mais le guerrier dont le[s] [illegible] se firent le plus remarquer [illegible] de Dreux, évêque de Beauvais. Le [illegible] ne se servait que de sa masse d'armes, et [les] hommes, dit un chroniqueur, tombaient sous [ses] coups comme les épis sous la faux du [moissonneur]. Le fameux comte de Salisbury, frère [du roi] Richard et surnommé Longue-Epée, [éprouva] un des premiers la pesanteur du terri[ble] instrument; il fut renversé sans mouvement [de son] cheval. Joignant la raillerie à la terreur qu'il inspirait, l'évêque s'écriait à chaque ennemi que renversait son bras : « Ce rustre ne doit pas se plaindre; je ne fais rien contre les canons qui défendent aux évêques de tremper leurs mains dans le sang, même dans une guerre juste. »

Guy de Dampierre mourut en 1215, laissant à son fils des possessions considérables et les bonnes graces de Philippe.

CHAPITRE IX.

ARCHAMBAUD VIII.

De 1215 à 1243. — *Règnes de Philippe-Auguste, de Louis VIII et de Louis IX.*

Archambaud VIII connétable. — Réclamations de la veuve du comte d'Auvergne. — Décision royale. — Mort de Philippe-Auguste. — Louis VIII. — Nouvelle armée de croisés. — Exploits d'Archambaud. — Siége d'Avignon. — Coalition de plusieurs seigneurs. — Insolence du comte de Champagne. — Prise d'Avignon. — Maladie du roi. — Sa mort. — Régence de Blanche de Castille. — Sacre de Louis IX. — Jalousie du comte de Champagne. — Son humiliation. Bataille livrée par Archambaud contre Guillaume X. — Offres d'Archambaud. — Restitution des places du comté d'Auvergne. — *Hommages* rendus au sire de Bourbon. — Interdit lancé par deux évêques sur les domaines de la couronne. — Fermeté de Louis IX. Traité du comte de Champagne. — Le prince chansonnier. — Le vieux de la Montagne. — Tournois de Saumur. — Rébellion du comte de la Marche. — Victoire de Louis IX. — Blessures et mort d'Archambaud VIII.

Ainsi que nous venons de le dire, Guy de Dampierre laissa son fils en faveur auprès du roi, et le monarque ne tarda pas à donner

au jeune Archambaud VIII une preuve de son estime, en l'investissant de la charge de connétable dont avait joui son père; c'est-à-dire en lui confiant le gouvernement des places conquises sur le comte d'Auvergne. Archambaud ne resta pas long-temps paisible possesseur de la Basse-Auvergne: le comte d'Auvergne étant mort une année après Dampierre, la veuve demanda son douaire au nouveau sire de Bourbon. Ce douaire était affecté sur les places qui avaient appartenu à son mari, et comme elle n'était point entrée dans la révolte du comte, il paraissait juste que la valeur lui en fût restituée. Mais dans ce temps là, il n'était pas facile d'obtenir par la justice ce qui avait été pris par voie de conquête, surtout lorsqu'on en réclamait la restitution du conquérant lui-même. Aussi Archambaud refusa-t-il positivement la remise du douaire, basant son refus sur ce motif, à savoir: qu'à l'époque de son mariage, le comte d'Auvergne ne possédait aucune terre, puisque son père, encore vivant, jouissait de tout; et qu'ainsi, il n'avait pu constituer de douaire à sa femme.

Ayant échoué près d'Archambaud, la comtesse s'adressa à Philippe-Auguste. Le monarque examina la question, et son avis fut tout différent de celui du baron; il pensa que la réclamation

était fondée, et ordonna au seigneur de Bourbon de détacher de ses possessions une terre de 500 livres de rente; en conséquence, Archambaud livra à la comtesse la petite ville d'Aunance.

Philippe-Auguste mourut peu de temps après cet acte de justice, et Louis VIII, son fils, lui succéda. Archambaud connaissait le prince, et en était aimé : Louis ne changea point de sentiment en prenant la couronne; Archambaud devint son confident intime, et se croisa avec lui contre les Albigeois.

Depuis la mort de Philippe-Auguste, Raimond était rentré dans ses états, et ses affaires s'étaient relevées. Le comte de Montfort, que la cour de Rome avait revêtu des dépouilles du comte de Toulouse, éprouvait à son tour les vicissitudes auxquelles ce prince avait été en butte. N'ayant pu, faute d'argent, approvisionner les places, dont il s'était emparé, il les avait abandonnées. Dans cette fâcheuse position, il avait proposé au roi de lui céder tous ses droits sur le comté de Toulouse : le roi avait accepté. Ce fut à cette occasion que Louis entreprit une nouvelle croisade, dont le principe dominant, comme on doit le voir, était l'intérêt.

L'armée des croisés se dirigea vers Lyon, et

descendit le long du Rhône jusqu'à Avignon, pour entrer ensuite dans le Languedoc. Archambaud et quelques autres seigneurs marchèrent en avant avec une troupe formidable de cavalerie et d'infanterie, et reçurent la soumission de plusieurs places qui ouvrirent leurs portes à la première sommation; après avoir jeté dans ces places assez de forces pour les conserver au roi, ils rejoignirent le gros de l'armée, qui continuait sa marche sur Avignon.

Les habitans de cette ville, quoique de tout temps fort attachés aux comtes de Toulouse, avaient envoyé à Louis des députés et des ôtages, pour l'assurer de leur obéissance; promettant, en outre, de fournir à son armée tout ce dont elle aurait besoin. Le monarque n'avait d'autre projet que de traverser Avignon, pour atteindre le passage de Nîmes; or, au moment où l'avant-garde de l'armée passait le pont de la Sorgue, pour entrer dans la ville, les portes en furent brusquement fermées par les habitans. Cette insulte avait été secrètement provoquée par plusieurs chefs de l'armée royale, qui s'étaient coalisés contre le monarque dans la crainte que la possession des états du comte de Toulouse ne le rendit trop puissant, et ne les réduisit eux-mêmes à un pouvoir trop précaire.

Ce fut en vain que Louis fit valoir auprès des Avignonais la mission qu'il avait reçue du pape; ceux-ci, à l'instigation des seigneurs coalisés, persistèrent dans leurs résolutions.

Le roi se décida à venger cet affront par le siége de la ville. L'attaque et la défense furent également vives et promptes. La fédération des principaux chefs de l'armée de Louis VIII donnait de la vigueur et de la tenacité à la résistance des Avignonais. Les fédérés leur faisaient passer des avis secrets, des renseignemens précieux et même des munitions de guerre; ils leur indiquaient les sorties à faire, ils les combattaient faiblement, ils protégeaient leur retraite, ils leur cédaient enfin toute la gloire du siége.

Archambaud, qui prenait part à toutes les attaques, et qui, souvent, développait dans le conseil les plans qu'on devait suivre ou désignait les points sur lesquels il fallait tenter l'assaut, fut des premiers à s'apercevoir de la trahison. En effet, avait-il proposé une attaque de nuit, il trouvait les Avignonais prêts à le recevoir; un détachement allait-il aux vivres, les assiégés faisaient une sortie, tombaient sur lui, et le taillaient en pièces; enfin, les mesures les plus secrètes du conseil étaient sans cesse déjouées.

Bientôt les conjurés ne firent plus mystère de

voure extraordinaire; mais le guerrier dont le courage et la force se firent le plus remarquer, fut Philippe de Dreux, évêque de Beauvais. Le prélat ne se servait que de sa masse d'armes, et les hommes, dit un chroniqueur, tombaient sous ses coups comme les épis sous la faux du moissonneur. Le fameux comte de Salisbury, frère du feu roi Richard et surnommé Longue-Epée, éprouva un des premiers la pesanteur du terrible instrument; il fut renversé sans mouvement de son cheval. Joignant la raillerie à la terreur qu'il inspirait, l'évêque s'écriait à chaque ennemi que renversait son bras : « Ce rustre ne doit pas » se plaindre; je ne fais rien contre les canons » qui défendent aux évêques de tremper leurs » mains dans le sang, même dans une guerre » juste. »

Guy de Dampierre mourut en 1215, laissant à son fils des possessions considérables et les bonnes graces de Philippe.

CHAPITRE IX.

ARCHAMBAUD VIII.

De 1215 à 1243. — Règnes de Philippe-Auguste, de Louis VIII et de Louis IX.

Archambaud VIII connétable. — Réclamations de la veuve du comte d'Auvergne. — Décision royale. — Mort de Philippe-Auguste. — Louis VIII. — Nouvelle armée de croisés. — Exploits d'Archambaud. — Siége d'Avignon. — Coalition de plusieurs seigneurs. — Insolence du comte de Champagne. — Prise d'Avignon. — Maladie du roi. — Sa mort. — Régence de Blanche de Castille. — Sacre de Louis IX. — Jalousie du comte de Champagne. — Son humiliation. Bataille livrée par Archambaud contre Guillaume X. — Offres d'Archambaud. — Restitution des places du comté d'Auvergne. — Hommages rendus au sire de Bourbon. — Interdit lancé par deux évêques sur les domaines de la couronne. — Fermeté de Louis IX. Traité du comte de Champagne. — Le prince chansonnier. — Le vieux de la Montagne. — Tournois de Saumur. — Rébellion du comte de la Marche. — Victoire de Louis IX. — Blessures et mort d'Archambaud VIII.

Ainsi que nous venons de le dire, Guy de Dampierre laissa son fils en faveur auprès du roi, et le monarque ne tarda pas à donner

et la prise de Riom découragèrent la garnison de Gannat, qui demanda à capituler et sortit de la place.

Sur ces entrefaites, de nouvelles troupes vinrent renforcer l'armée royale, et on marcha contre Clermont, où s'était enfermé le comte Guy. A la nouvelle de l'approche du sire de Bourbon, soit que le cœur lui manquât, soit qu'il n'eût pas assez de troupes pour soutenir un siége ou qu'il ne reçût pas les secours qu'il attendait de la Guienne, le comte quitta la ville, n'y laissant qu'une faible garnison, et se retira au château de Nonette d'où le sire de Bourbon le délogea encore, après s'être rendu maître de Clermont et de plusieurs autres places.

Grace au courage et à la sage conduite de Guy de Dampierre (1), cette guerre dura à peine une année et ne coûta qu'un très petit nombre d'hommes à l'armée royale; aussi Philippe-Auguste accorda-t-il au général des témoignages éclatans de sa satisfaction : il lui donna, pour en jouir perpétuellement, lui et ses successeurs, la forteresse de Tournioles, et le nomma connétable ou gouverneur du pays et des places qui avaient été enlevées au comte d'Auvergne.

(1) Baluze. Albéric.

Comme celui-ci était un seigneur auquel l'étendue de ses domaines et ses alliances donnaient une grande puissance, Dampierre se hâta de faire fortifier les places et de les mettre en état de résister si elles étaient attaquées.

Pendant que Guy de Dampierre veillait à la conservation des domaines dont le roi l'avait nommé gouverneur, la guerre se rallumait de nouveau entre la France, l'Allemagne et l'Angleterre; Philippe rassemblait son armée, et se dirigeait vers Bouvines à la rencontre de l'empereur. Le sire de Bourbon, apprenant qu'une grande bataille allait être livrée, quitta son gouvernement, et se rendit au camp de Philippe.

Deux jours après son arrivée, l'action s'engagea entre le roi de France et l'empereur d'Allemagne. Là encore, le sire de Bourbon donna de nouvelles preuves de sa valeur et de son dévoûment au monarque. Philippe, désarçonné par un soldat ennemi, allait périr de la main de l'empereur lui-même, lorsque Dampierre et plusieurs autres seigneurs, se frayant un chemin à coups d'épée à travers les bataillons ennemis, parvinrent jusqu'à lui, et le sauvèrent d'une mort certaine.

On vit dans cette bataille, dont l'issue fut si funeste à l'ennemi, plusieurs traits d'une bra-

leurs projets ; plusieurs d'entr'eux, pour désorganiser l'armée, firent des préparatifs de départ, bien sûrs que le roi ne pourrait rien entreprendre avec ses seules forces. Le comte de Champagne, le chansonnier du temps, fut celui qui observa le moins les égards dus à l'autorité royale ; il abandonna brusquement le camp, bravant la menace du souverain de lui couper la retraite, et partant enseignes déployées, il rendit à Louis ses gestes et ses menaces. . . . .

Archambaud, le légat du pape et d'autres seigneurs dévoués, firent entendre à Louis que les troupes du comte de Champagne n'ayant servi, jusqu'à ce jour, qu'à entraver les opérations du siége, leur départ ne pouvait que remonter le moral de l'armée, et faire disparaître un grand nombre d'obstacles qui s'étaient opposés, jusque là, à la prise de la ville. Les prévisions d'Archambaud ne tardèrent pas à se trouver justifiées ; le roi se conduisit avec une telle prudence, il excita si bien par son courage celui de son armée, qu'Avignon fut enfin obligé de se rendre. Louis, toujours irrité, en fit raser les murailles.

Avignon pris, Louis se présenta devant Béziers et Carcassonne, qui lui ouvrirent leurs portes ; Pamiers, Lavaur et Alby se soumirent également : là se termina la campagne. Louis se

sentant malade, remit la conquête du reste du Languedoc à l'année suivante, et reprit la route de Paris par l'Auvergne.

Le roi avait l'intention de séjourner quelque temps dans le château du sire de Bourbon, à Moulins, mais sa maladie étant devenue plus intense, il s'arrêta à Montpensier : en peu de jours sa vie se trouva en danger ; les médecins lui proposèrent une ordonnance qu'il refusa de suivre, attendu, leur dit-il, que la loi de Dieu lui en faisait la défense. Il paraît, quoique les historiens ne fassent pas mention de la nature de la maladie de Louis, que sa chasteté en était la seule cause, et que son tempérament robuste et sanguin ne s'accordait aucunement avec le serment de fidélité qu'il avait fait à la reine. Toutefois, malgré son refus, on introduisit dans sa chambre, et pendant qu'il dormait, une jeune fille aussi belle par la suavité de ses formes que par les graces de son visage ; à son réveil, il la vit, lui parla d'un ton plein de douceur, et fit appeler Archambaud, qu'il croyait le coupable, par l'officier de sa chambre (1); il le pria de reconduire cette demoiselle chez ses parens, et lui dit : « Qu'il valait mieux mourir que de se sauver la vie par un péché mortel. » Le chroniqueur qui

(1) Guill. de Podio.

raconte cette anecdote était contemporain d'Archambaud, et assure en tenir les détails de la bouche même du baron.

Louis, sentant sa fin approcher, fit son testament et recommanda son fils, qui n'était alors âgé que de douze ans, aux seigneurs de sa cour, et principalement à Mathieu de Montmorency, connétable de France, et au seigneur de Bourbon. Tous lui promirent de prêter serment au jeune prince et de le faire immédiatement couronner. Louis mourut dans cette heureuse persuasion, laissant pour régente du royaume la reine Blanche de Castille, son épouse.

La minorité de Louis IX et la régence d'une reine étrangère ne manquèrent pas de produire les effets ordinaires en pareilles conjonctures (1). La puissance des grands vassaux de la couronne avait été considérablement abaissée, sous les règnes précédens, par l'accroissement de celle des rois et par l'autorité qu'ils avaient su prendre. Ces seigneurs n'allaient plus, comme autrefois, de pair avec le souverain; à la vérité, on les ménageait toujours, mais on cherchait à resserrer leurs droits dans les bornes imposées par les lois de l'état. Cette gêne, qu'ils étaient contraints de subir, leur semblait une révoltante oppression;

(1) Matthieu.

quand ils la comparaient avec la liberté de leurs ancêtres, dont ils mesuraient la gloire et la grandeur aux moyens qu'ils avaient eus de se faire redouter. Le nouveau règne leur parut une occasion favorable pour recouvrer cette ancienne indépendance, et plusieurs d'entre eux en conçurent le dessein.

Mais Blanche de Castille, soupçonnant leurs projets, prit ses mesures pour les déjouer. A la nouvelle de la mort de son époux (1), sans perdre de temps à ordonner le deuil royal, et oubliant qu'elle était veuve pour se rappeler qu'elle avait un fils à couronner, elle fit expédier sur-le-champ à tous les seigneurs des lettres de convocation pour le sacre; elle évita de montrer aucune défiance pour ne point donner prétexte à la rébellion d'éclater. Mais la conduite qu'elle avait sagement adoptée n'empêcha par les factieux de persister dans leurs mauvaises dispositions; elle en acquit la preuve par leurs réponses à ses lettres de convocation. Les uns s'excusèrent sur le soin de leurs affaires, et les autres mirent des conditions au consentement qu'on exigeait d'eux: il fallait leur restituer les domaines, les priviléges, les droits qu'on leur avait

(1) Nangis.

enlevés pour cause de désobéissance ou de rébellion.

Dans cette circonstance, Archambaud et Romain, légat du pape près de la reine, furent consultés; tous deux furent d'avis qu'il fallait agir avec promptitude. En conséquence, le jeune roi fut immédiatement conduit à Rheims pour y être sacré.

Pendant qu'on s'applaudissait à la cour de ce coup hardi de politique, le comte de Champagne, les ducs de Bretagne, de Normandie, et de Guienne levaient l'étendard de la révolte (1); Thibault était chef de cette coalition. Cependant, la politique n'était pas la seule cause de la prise d'armes de ce seigneur (2) : le comte chansonnier aimait Blanche de Castille, et il était jaloux de la bienveillance qu'elle accordait au légat du pape. Blanche était belle, spirituelle, gaie, aimable et enjouée; le prélat italien, de son côté, se faisait remarquer par des manières affables et des formes polies. Thibault avait mal interprété les longs et fréquens entretiens que les troubles du royaume amenaient nécessairement entre la reine et Romain, et il s'était dès lors déclaré le plus violent ennemi de la dame à qui, naguère encore, il consacrait toutes ses pensées.

(1) Ducange. — (2) Joinville.

La régente n'avait pas moins d'esprit et de courage que de g rc es et de beauté. Jugeant que dans ces momens de trouble il fallait agir avec vigueur, elle assembla une nombreuse armée à laquelle elle donna pour chefs le comte Philippe de Boulogne, oncle du roi, le comte Robert de Dreux, le duc de Bourgogne et le sire de Bourbon; elle commença les hostilités par l'envahissement des domaines et des châteaux de son soupirant Champenois, et le comte de Champagne, battu sur tous les points, fut obligé de venir implorer la clémence du jeune monarque.

Archambaud ne fut pas témoin de l'humiliation de Thibaud; il avait quelque temps auparavant quitté l'armée pour secourir les places de son gouvernement d'Auvergne, attaquées par le comte de Guillaume X.

Nous avons dit que Philippe-Auguste avait installé Archambaud dans le gouvernement des places conquises par son père sur le comte d'Auvergne. Ce seigneur avait laissé pour héritier un fils du nom de Guillaume X. En succédant à Guy, le nouveau feudataire n'avait pu voir, sans dépit, les plus belles places de ses domaines aux mains des sires de Bourbon : impatient de recouvrer des biens qu'il considérait comme sa propriété, il avait profité de l'absence d'Archambaud

pour attaquer les places de la Basse-Auvergne

A l'arrivée du sire de Bourbon, le comte Gui laume s'était emparé de Clermont malgré la bell résistance de sa garnison, et se préparait à mar cher sur Riom. Il avait sous ses ordres des trou pes nombreuses tirées de la Guienne et de Marche : de plus, Hugues, son frère, et les dau phins d'Auvergne, ses parens, lui avaient amen des secours considérables. Ne pouvant oppo que ses seuls vassaux à des forces si imposant Archambaud alla camper près des murs de Ri et s'y retrancha.

Guillaume parut à la tête de son armée, envoya défier le sire de Bourbon ; mais cel ci, trop prudent pour sortir de sa positio conduire ses troupes en rase campagne, répo qu'il réfléchirait au défi du comte d'Auverg ne se hasarda point en plaine. Alors Guilla prit le parti d'insulter l'ennemi par des é mouches, qu'Archambaud se contenta de pousser. L'immobilité du sire de Bourbon mentant la confiance du comte, celui-ci co le plan d'assaillir le camp bourbonnien avec partie de l'armée, en même temps que l'a partie tenterait l'escalade de Riom. Le baron avis du projet, et résolut aussitôt de s'oppo à son exécution.

Il savait que l'ennemi, plein de confiance dans sa force numérique, avait depuis quelques jours une discipline très relâchée, que les veilles s'y passaient en fêtes et en repas, et qu'il serait aisé de le surprendre. Sortant donc de son camp au milieu de la nuit, avec la moitié de son armée, il se dirigea vers celui du comte d'Auvergne. Sa cavalerie était divisée en deux corps, et celui qui formait l'avant-garde devait pousser de grands cris en abordant l'ennemi. Ce premier corps surprit un avant-poste qui n'était point sur ses gardes, le tailla en pièces, puis se jeta sur le camp du comte d'Auvergne. Les cris et les coups des assaillans y causèrent tant de confusion que l'armée, croyant avoir affaire à des troupes plus nombreuses, aurait pris la fuite dans son épouvante, si Guillaume, oncle du comte d'Auvergne, ne fût accouru avec un gros de cavaliers et n'eût rétabli un peu d'ordre. Le comte d'Auvergne joignit presque aussitôt son oncle, à la tête d'une partie de sa cavalerie, qu'il était parvenu à réunir malgré le tumulte, et d'une forte troupe d'archers. Dès que les Auvergnats reconnurent le petit nombre de leurs adversaires, ils les chargèrent avec une grande impétuosité et cherchèrent en même temps à les envelopper, mais le chef de l'avant-garde bour-

bonnienne fit échouer cette manœuvre en se retirant pas à pas et en se retournant de temps en temps pour faire face à l'ennemi et ne pas se laisser entamer. Cependant celui-ci redoublait ses attaques, et l'avant-garde courait le risque d'être défaite, lorsqu'Archambaud survint avec le reste de sa cavalerie et une forte colonne d'infanterie. Comme l'armée d'Auvergne ne gardait pas exactement ses rangs, Archambaud tombant sur les ailes y fit un grand carnage; mais l'oncle du comte d'Auvergne survint avec du renfort et attaqua à son tour le sire de Bourbon. Ces forces étaient trop supérieures pour qu'Archambaud pût leur résister; aussi, jugeant qu'il avait atteint son but et satisfait des pertes essuyées par l'ennemi, il fit sonner la retraite et rentra dans son camp. Quelques jours après cet échec, le comte d'Auvergne reçut des secours de la Guyenne, de la Marche et du Nivernais, et reprit l'offensive. Ne pouvant plus tenir la campagne et hors d'état de résister dans ses retranchemens, Archambaud s'enferma dans Rheims. Guillaume forma aussitôt le siége de la ville; mais, voyant que l'habileté d'Archambaud pourrait le traîner en longueur, il envoya de forts détachemens de son armée pour emporter les forteresses de Tourniole et de Nouette. Archambaud profita de l'af-

faiblissement des assiégeans et fit des sorties qui leur causèrent des pertes si considérables que le comte se hâta de faire revenir les troupes qu'il avait détachées pour l'autre expédition.

Cependant, sentant la gravité de sa position, et ayant appris d'ailleurs que les agens de Guillaume faisaient de nouvelles levées en Auvergne, Archambaud offrit à Louis IX la remise des places dont il avait le gouvernement. Le comte d'Auvergne envoya de son côté des députés à la cour pour prier le roi de prendre en considération la justice de sa cause; il exposa que si son père avait été, par des motifs particuliers et probablement injustes, poussé à s'armer contre le roi Philippe, il en avait été suffisamment puni par la conquête de ses meilleures places, mais que lui Guillaume, son fils et son successeur, ne devait pas être responsable de l'erreur où était tombé son père, et qu'il demandait la restitution de ces places, avec l'offre de faire sur-le-champ serment au roi comme fidèle vassal.

Archambaud ne négligeait pas non plus ses intérêts : il aurait bien voulu que le monarque, au lieu d'accepter les places dont il lui proposait la remise, lui donnât au contraire des troupes pour les garder et combattre le comte d'Auvergne ; mais dans ce moment, la régente avait tant

d'affaires sur les bras, qu'elle craignit, en tenant rigueur au comte d'Auvergne, d'exciter une levée de boucliers dans la Guienne et dans la Marche; en conséquence, elle se montra disposée à traiter avec le fils du rebelle, sans toutefois léser par trop les intérêts du sire de Bourbon. Elle rendit au comte les villes et forteresses prises sur son père, à la condition qu'Archambaud resterait maître de Gannat, qui pouvait être considéré comme la clé et le boulevard du Bourbonnais du côté de l'Auvergne.

Archambaud livra à Guillaume tous les forts qu'il occupait encore, à l'exception du château de Pont-Gibaud, dont il ne voulut pas se dessaisir. Ce château, situé sur la petite rivière de Sioule, à cinq lieues de Riom, commandait, en quelque sorte, les frontières du Bourbonnais, qui étaient par là exposées aux insultes de sa garnison; les députés des deux parties apprécièrent les motifs du refus d'Archambaud d'évacuer la forteresse, et il fut stipulé dans le traité que la château serait rendu au comte d'Auvergne, à condition qu'il ne pourrait s'en servir contre le roi ni contre le sire de Bourbon; les seigneurs du Broc et de Montaigu, le vicomte de Polignac, Guillaume de Montrognon et Bertrand de la Tour se constituèrent cautions de Guillaume.

La régente, secondée par Archambaud, dont elle avait l'adresse d'entretenir les sentimens de fidélité, sut habilement tirer parti des conférences qui eurent lieu pendant le traité : elle parvint à négocier avec plusieurs seigneurs d'au-delà de la Loire, la reconnaissance de son fils comme duc de Guienne. Louis IX reçut alors l'hommage d'un grand nombre de seigneurs, abbés, et prélats du Limousin, qui avait été de tout temps un arrière-fief de la couronne, ressortissant du duché de Guienne. Le comte de la Marche lui-même ne put résister aux avances de Blanche : il se soumit au monarque.

Après le traité conclu avec le comte d'Auvergne, Archambaud se rendit à Souvigny, et y reçut l'hommage de plusieurs vassaux qui possédaient des terres dans sa mouvance féodale. Guillaume de Chauvigny, prince de Déols et sire de Châteauroux, se reconnut son homme-lige pour la seigneurie de la Roche-Guillebaud, en Berri ; il s'obligea à le servir envers et contre tous, excepté contre le roi, le comte de Blois et l'abbé de Saint-Sulpice de Bourges. Cependant le ressentiment du sire de Bourbon contre le comte de la Marche, qui, par les secours envoyés au comte d'Auvergne, avait contribué puissamment à la perte de sa connétablie, n'était point encore

éteint. On en trouva la preuve dans la condition qu'il imposa à Guillaume de Chauvigny de l'aider spécialement contre ce seigneur. Guillaume de Brosse, seigneur de Boussac, lui fit également hommage, sous la réserve du roi et de l'archevêque de Bourges.

Lorsqu'Archambaud eut reçu les hommages de ses vassaux, force lui fut de se livrer à des œuvres pies, c'est-à-dire de conférer des rentes à tel monastère, des terres à tel autre; car depuis la mort de Philippe-Auguste, le clergé, exploitant la minorité de Louis IX et les troubles qui ne manquent jamais d'éclater sous une régence, avait reconquis son influence et l'exerçait avec une indécente rigueur sur la noblesse. Mais cette oppression cessa avec la minorité du roi; le prince, en saisissant les rênes de l'état, sut refouler le pouvoir des prêtres dans les limites tracées par Philippe-Auguste.

En effet, Milon, évêque de Beauvais, et Maurice, archevêque de Rouen, ayant sous un prétexte futile frappé d'interdit les domaines de la couronne, suspendu l'office divin et ordonné la fermeture des églises, Louis IX, irrité d'une pareille conduite et voulant donner un exemple de sévérité, fit saisir le temporel de ces audacieux prélats. Voici ce que dit Joinville dans son his-

toire de saint Louis, touchant ces nombreuses excommunications, contre lesquelles le monarque s'élevait toujours avec énergie lorsqu'elles étaient injustes.

« Je vis une journée, dit-il, que tous les prélats de France se trouvèrent à Paris pour parler au bon saint Louis, et lui faire une requête; et quand il le sçut, il se rendit au palais pour oïr de ce qu'ils voulaient dire : et quand tous furent assemblés, ce fut l'évêque Guy d'Auseure (Auxerre) qui fut fils de monseigneur Guillaume de Melot, qui commença à dire au roi, par le congié et commun assentiment de tous les autres prélats : Sire, sachez que tous ces prélats qui sont en votre présence me font dire que vous lessez perdre toute la chrétienté et qu'elle se perd entre vos mains. Adonc le bon roi se signe de la croix et dit : Évêque, or me dites comment il se fait et par quelle raison? Sire fit l'évêque, c'est pour ce qu'on ne tient plus compte des excommuniés, car aujourd'hui un homme aimerait mieux mourir excommunié que de se faire absoudre, et ne veut nulle faire satisfaction à l'église. Pourtant, sire, ils vous requièrent tous à une voiz pour Dieu, et pour ce que ainsi le devez faire, qu'il vous plaise commander à tous vos

» baillifs, prévots et autres administrateurs de
» justice, que où il sera trouvé aucun en votre
» royaume qui aura été an et jour continuelle-
» ment excommunié, qu'ilz le contraignent à se
» faire absoudre par la prinse de ses biens. Et le
» saint homme répondit : que très volontiers le
» commanderait faire de ceux qu'on trouverait
» être torçonniers à l'église et à leur presme
» (prochain). Et l'évêque dit qu'il ne leur appar-
» tenait à cognoistre de leurs causes : et à ce ré-
» pondit le roi : il ne le ferait autrement, et di-
» sait que ce serait contre Dieu et raison qu'il
» fit contraindre à soi faire absoudre ceulx à
» qui les clercs feraient tort, et qu'ils ne fussent
» oïz en leur bon droit; et de ce que leur donna
» exemple du comte de Bretaigne, qui par sept
» ans a plaidoyé contre les prélats de Bretaigne
» tout excommunié, et finalement a si bien me-
» née et conduite sa cause, que notre saint-père
» le pape les a condamnés envers icelui comte de
» Bretaigne. Parquoi disait que si dès la pre-
» mière année, il eût voulu contraindre icelui
» comte de Bretaigne à soi faire absoudre, il lui
» eût convenu laisser à iceux prélats contre rai-
» son, ce qu'ils lui demandaient contre son vou-
» loir, et que en ce faisant, il eût grandement
» mal fait envers Dieu et envers le dit comte de

» Bretaigne ; après lesquelles choses ouies pour » iceux prélats, il leur suffisit de la bonne ré- » ponse du roi, et onques puis ne ouï parler, » qu'il fût fait demande de telles choses. »

Pour tenir un langage aussi péremptoire devant le roi, les évêques s'autorisaient d'une ordonnance surprise à sa religion en 1229. A la vérité, cette ordonnance avait été rendue en vue de forcer les hérétiques excommuniés à satisfaire aux lois de l'église, mais le clergé en avait si souvent torturé le sens à son avantage, que faisant droit aux plaintes élevées par la magistrature, le monarque s'était empressé d'y apporter des modifications.

En 1236, Archambaud quitta le Bourbonnais pour aller joindre l'armée royale, qui marchait alors contre Thibault, comte de Champagne (1). Ce prince, récemment investi de la couronne de Navarre par la mort de Sanche, son oncle, avait rompu en visière avec le roi et s'était armé pour reprendre les comtés de Chartres, de Blois, de Sancerre et autres fiefs qu'il avait cédés au trône. Comme le Champenois n'avait point encore mis ses places en état de défense, effrayé de la célérité de Louis dans ses préparatifs d'at-

(1) Albéric.

taque, il lui envoya aussitôt un député porteur de sa soumission. Le roi usa largement de ses avantages; il n'accorda la paix au comte de Champagne qu'à la condition que celui-ci ajouterait aux provinces dont il s'était déjà dépossédé plusieurs places de ses frontières de Brie et de Champagne. C'est ainsi qu'insensiblement la royauté accroissait ses domaines et son pouvoir en resserrant ceux des grands vassaux.

Arrivé à la cour pour ratifier le traité, Thibault reçut au bout de peu de jours l'ordre d'en sortir. La passion du comte pour Blanche de Castille ne s'était point refroidie, et la vivacité avec laquelle il l'avait exprimée avait offensé la reine-mère. Quelque humiliant que fût l'affront, l'insouciant et léger Champenois en plaisanta et le mit en chansons. Rien n'était plus en vogue que les chansons du roi de Navarre, comte de Champagne; il en avait fait écrire dans des cartouches qui décoraient les salles de ses palais de Provins et de Troie; et dans cette occasion il composa le couplet suivant, qui offre un curieux échantillon de la poésie de ce temps-là :

Amour le veut et ma dame m'en prie,
Que je m'en part, et je moult l'en mercy,
Quand par le gré ma dame m'en chaty,
Meilleur raison ni voye en ma partie.

Sur ces entrefaites, la cour fut préoccupée d'un événement bien plus inquiétant que n'avait pu l'être l'armement du roi de Navarre : on apprit que le vieux de la Montagne avait envoyé deux de ses sujets pour tuer Louis IX. Heureusement pour le monarque, des chevaliers du Temple interposèrent leur influence, et prévinrent le crime. Un contre-ordre fut transmis aux séides chargés de la terrible mission. De son côté, Louis, averti à temps, avait pris ses mesures pour déjouer les projets des assassins. Il ne sortait plus qu'accompagné d'un détachement de gardes armés de masses d'airain. Les sbires du vieux de la Montagne furent arrêtés, mais loin d'exercer contre eux aucun mauvais traitement, on les renvoya chargés de présens pour leur maître.

La tranquillité à peu près rétablie, le roi jugea que le moment était venu d'exécuter l'une des clauses du testament de Louis VIII, son père. Ce testament contenait la donation d'un apanage à chacun des frères de Louis IX. Déjà, en 1238, le souverain avait investi son frère Robert du comté d'Artois et lui avait fait épouser la fille du duc de Brabant : c'était au tour d'Alphonse son troisième frère, à qui étaient destinés les comtés de Poitou et d'Auvergne. Voulant faire précéder l'investiture de la réception d'Alphonse,

comme chevalier, il alla, pour cette cérémonie, tenir sa cour à Saumur, où il invita toute la noblesse de France et un grand nombre d'évêques et d'abbés.

Le sire de Bourbon et son fils suivirent la cour; ils n'ignoraient pas que cette solemnité serait suivie d'un tournoi, et ils brûlaient d'y signaler leur adresse et leur valeur. Les tournois, comme on le sait, étaient le passe-temps de la noblesse; elle quittait tout pour s'y rendre; elle vendait tout pour y paraître; on n'estimait un gentilhomme qu'autant qu'il s'y était distingué, et la preuve la plus authentique qu'il pût donner de sa noblesse, était d'y avoir combattu. Les jeunes gens les regardaient comme une école honorable, pour se former au métier des armes; les hommes faits, comme une occasion de signaler leur adresse; les amans, comme un moyen de captiver le cœur de leurs belles. Les dames n'attendaient rien avec plus d'empressement: doublement bercées et par le plaisir que leur promettait la magnificence du spectacle, et par la gloire de présider en reines à ces imposantes épreuves. Car c'étaient les dames qui en distribuaient le prix, les dames qui en étaient l'ame et l'ornement, les dames enfin, qui, pour animer la valeur des tenans, leur donnaient, avant le combat, *une fa-*

veur, *un joyau*, c'est-à-dire, une écharpe ou un voile, une coiffe ou une mantille, une manche ou un bracelet, un nœud ou une boucle, dont le chevalier favorisé ornait le haut de son haume ou de sa lance, sa cotte d'arme ou son écu.

Dès que Louis fut arrivé à Saumur, on fit les préparatifs de la cérémonie, et l'on y déploya tant d'éclat et de luxe, que ce fut, d'après le rapport de Nangis, « nonc pareille chose qu'on eût » oncques veux. »

Lorsque Alphonse eut été armé chevalier, et qu'il eut reçu l'investiture des comtés de Poitou et d'Auvergne, il y eut toutes sortes de courses et de combats de barrières (c'est ce qu'on appelait des tournois). « Après le tournoi, dit Joinville, il y eut un grand repas, et ce que j'en » dirai, ajoute-il, c'est pour ce que j'y estoie. A » la première table du roi mangeaient le comte » de Poictiers, le comte Jéhan de Dreux, le » comte de la Marche et le comte Pierre de Bretaigne. Et à une autre table, devant le monarque, mangeaient le roi de Navarre (Thibault » comte de Champagne), qui moult était paré et » aourné de drap d'or, en cotte et mantel, la ceinture, fermail et chappe d'or fin, et autres seigneurs. » Les comtes d'Artois et d'Anjou servaient du manger devant le roi leur frère, et le bon comte

» de Soissons tranchait du coustel; Archam-
» baud de Bourbon, Enguerrand de Coucy et Im-
» bert de Beaujeu faisaient les fonctions de gar-
» des du corps; derrière eux, étaient bien trente
» de leurs chevaliers en drap pourpre et soie. »

Tous affectèrent, assure un auteur contem-
porain, de se faire remarquer dans ces fêtes;
mais aucun seigneur ne s'y montra avec plus d'a-
vantage que le sire de Bourbon; aucun n'eut des
habits plus somptueux, des équipages plus bril-
lans, une suite de gentilshommes plus nom-
breuse. Ce fait seul donne une idée de la fortune
et du pouvoir de la maison de Bourbon à cette
époque.

Cependant tous les seigneurs présens à l'inves-
titure ne la virent pas du même œil. Le comte
de la Marche, surtout, qui considérait le Poitou
comme lui appartenant par son beau-père, ré-
solut de n'en pas laisser long-temps le frère du
roi paisible possesseur. En effet, Louis eut à
peine installé Alphonse dans Poitiers, capitale du
comté, il se fut à peine séparé de lui pour re-
tourner à Paris, que le comte de la Marche fit
des ouvertures au roi de Navarre, au comte de
Toulouse et à grand nombre de gentilshommes
du Poitou et de la Gascogne, et les décida à s'ar-
mer contre un souverain qui, empiétant chaque

jour sur leurs domaines et leurs priviléges, devait bientôt finir par les réduire tous à la condition des plus humbles vassaux. Dès qu'il se fut bien assuré de leurs dispositions, il envoya des députés au roi d'Angleterre pour le sommer de tenir la promesse qu'il lui avait faite de passer la mer et de fournir l'argent et les troupes nécessaires au succès de la rébellion. Henri, comptant déjà sur la conquête du Poitou, qu'il se proposait de garder pour lui, n'hésita point à tenir sa parole.

Ces arrangemens pris, le comte de la Marche se rendit à Poitiers, où Alphonse l'avait fait appeler pour y recevoir son hommage; il alla au palais du prince escorté d'un grand nombre de gens armés, et lui parla en ces termes : « Vous » m'avez surpris et trompé pour m'engager malgré moi à vous rendre hommage, mais je vous » déclare et je jure que jamais je ne vous le ferai. Vous êtes un injuste qui avez envahi le » comté et le titre de comte de Poitiers sur le » comte Richard, fils de la reine mon épouse, » tandis qu'il était occupé à combattre en Palestine pour la foi, et à tirer de la captivité et » de la tyrannie des infidèles la noblesse française qui sans lui y serait encore. » Il ajouta plusieurs autres menaces, et sortit à la hâte de

Poitiers, après avoir fait mettre le feu à la maison où il était logé.

Louis, prévenu par Alphonse de la rébellion du comte de la Marche, rassembla aussitôt les principaux seigneurs de la cour, parmi lesquels se distinguait le sire de Bourbon, et se prépara à la guerre. Il équipa quatre-vingts vaisseaux, commanda les troupes des communes et de ses feudataires, et fit construire un grand nombre de machines alors en usage pour les siéges(1). Alphonse réclama spécialement d'Archambaud son expérience et son appui dans cette entreprise.

L'armée royale entra donc sur les terres du comte de la Marche; Louis assiégea et prit Montreuil en Gastine et la tour de Beruge, tandis qu'Archambaud et le comte de Boulogne, à la tête d'un corps d'armée, emportaient de leur côté Moncontour et Vouvant. Le roi se disposait à passer la Charente pour former le siége d'autres places, quand le souverain d'Angleterre parut avec son armée de l'autre côté du fleuve près de Taillebourg. Ce lieu fut témoin d'une bataille où l'ennemi essuya une défaite complète, et dans laquelle le sire de Bourbon reçut tant de blessures qu'il ne survécut que quelques mois à la victoire de Louis IX.

(1) Mathieu.—Nangis.

CHAPITRE X.

ARCHAMBAUD IX.

De 1242 à 1249.—Règne de Louis IX.

Résultats de la victoire de Taillebourg. — Mariage des filles d'Archambaud IX. — Maison de Bourgogne. — Maladie de Louis IX. — Guérison miraculeuse. — Vœu du monarque. — Usages adoptés aux fêtes de Noël. — Origine du mot *livrée*. — Supercherie religieuse de Louis IX. — Testament d'Archambaud. — Préparatifs pour une nouvelle croisade. — Débarquement à l'île de Chypre. — Prudence du monarque. — Maladies de l'armée. — Mort d'Archambaud, dernier sire de Bourbon. — Interrègne de la maison de Bourbon. — Transition des sires aux ducs. — Mariage des vassaux. — Droits des seigneurs.

Louis ayant dompté les Anglais et les rebelles, et augmenté de nouveau le domaine de la couronne de plusieurs provinces, que le comte de la Marche et le comte de Toulouse furent obligés de lui céder pour obtenir la paix, on vit renaître le calme en France, et Archambaud IX n'eut point d'abord l'occasion de tirer l'épée pour le service du monarque. Ne pouvant rehausser l'éclat

de sa maison par des hauts faits, il chercha à l'illustrer par des alliances; il avait épousé Iolande de Châtillon, la plus riche héritière du royaume, et en avait eu deux filles, Mahaut et Agnès. Il maria l'aînée à Eudes, fils du duc de Bourgogne, et fiança l'autre à Jean son frère. La maison de Bourgogne égalait en puissance la maison royale, et à l'hommage près, elle gouvernait souverainement; Archambaud ne pouvait donc prétendre pour ses filles à des mariages plus brillans.

Cependant, le moment arriva où le sire de Bourbon put faire preuve de son attachement au monarque et concevoir l'espérance de se distinguer dans les combats. Louis étant à Pontoise, fut attaqué d'une dyssenterie et d'une fièvre dont la violence fit en peu de jours désespérer de sa vie; il tomba ensuite dans une léthargie si profonde qu'on le crut véritablement mort. Une dame de la cour, qui n'avait pas quitté le chevet du malade, voulut lui couvrir le visage; mais une autre s'y opposa, soutenant qu'il n'était point mort. La reine-mère fit alors exposer la châsse de Saint-Denis, et apporter un morceau de la vraie croix avec d'autres reliques que l'on plaça sur le lit du monarque; puis, se mettant à genoux (1), elle prononça à haute voix cette

(1) Matthæus Westmonster.

prière fervente : « Seigneur ! Glorifiez, non pas » nous, mais le royaume de France que vous » avez toujours protégé. » L'auteur à qui nous empruntons ces détails ajoute que le roi sortit à l'instant de sa léthargie. Cette espèce de résurrection fut regardée comme un miracle, dont on attribua la cause aux instrumens sacrés de la passion du sauveur. Cette croyance n'étonnera nullement si l'on considère que la science médicale, encore dans l'enfance, ne connaissait ni les phases que parcourt ordinairement un sommeil léthargique ni le terme où il cesse.

Aux premières paroles qu'il prononça, le roi demanda la croix à l'évêque de Paris, qui était présent, et fit le vœu de consacrer ses armes et sa vie à la délivrance de la terre-sainte (1), la reine-mère, la reine son épouse et l'évêque de Paris cherchèrent en vain à le détourner d'une telle entreprise, il résista à toutes les sollicitations; il fit plus, il sut entraîner, presque malgré eux, les nobles dans cette croisade, et voici les moyens dont il se servit :

Aux fêtes de Noël, il avait l'habitude de gratifier les seigneurs de sa cour de certaines capes ou casaques dont ils se revêtaient sur-le-champ, (de là vient le nom de livrée parce que le roi les

(1) Nangis-Joinville.

livrait lui-même aux seigneurs.) Cette année, il en avait fait faire un plus grand nombre et d'étoffes plus précieuses que les années précédentes. La veille du jour de Noël, il annonça qu'il irait à la messe de grand matin, et les gentilshommes arrivèrent de bonne heure dans sa chambre, où il ne régnait qu'un jour faible et douteux; Louis leur distribua les capes, et lorsqu'ils s'en furent revêtus, ils le suivirent à la messe. A la clarté des cierges de l'église, quelques seigneurs remarquèrent sur les capes de leurs voisins, à la hauteur de l'épaule, une magnifique croix brodée en or; s'examinant ensuite eux-mêmes, ils virent briller la même broderie sur leur manteau. Saisissant alors la pensée du roi, ils en rirent avec lui au sortir de la messe, mais il n'y eut pas moyen de s'en dédire.

Archambaud apprit dans le Bourbonnais le projet de Louis de porter la guerre en Palestine, et il voulut montrer, en se croisant, qu'il avait hérité du zèle de son père pour le service du roi; avant de quitter sa baronnie, il fit un testament en faveur de ses deux filles, Mahaut et Agnès; et comme Agnès n'était que fiancée au frère du duc de Bourgogne, il en confia la garde à Guy de Dampierre, son oncle, et au comte de Mercœur, son beau-frère, en leur recomman-

dant de célébrer le mariage dès qu'elle serait nubile : il institua ensuite un grand nombre de legs au profit des chapitres d'Hérisson et de Verneuil, et pour l'entretien de tous les chapelains de son château.

Les seigneurs croisés prirent, en partant pour la terre-sainte, les mêmes mesures que si leur dernière heure eût été près de sonner. Tous mirent ordre à leurs affaires domestiques, se réconcilièrent avec leurs ennemis et restituèrent les biens qu'ils avaient usurpés. Les anciens titres de nos églises sont pleins de ces restitutions auxquelles se condamnaient les chevaliers français aux approches d'une croisade; ces pieuses formalités ne les empêchaient pas au reste d'être aussi emportés, aussi enclins à la jalousie et à la violence, ni aussi débauchés qu'auparavant.

Le sire de Joinville raconte ainsi ce qu'il fit lui-même avant de partir : « Je fus toute la se-
» semaine à faire fêtes et banquets avec mon
» frère de Vauquelour, et tous les riches hom-
» mes du pays qui là étoient, et disoient, après
» que avions beu et mangié, chanzons les uns
» après les autres, et demenoit grand joie cha-
» cun de sa part : et quant ce vint le vendredy,
» je leur die : Seigneurs! sachez que je m'en
» vois oultre-mer : je ne sai si je reviendrai ja-

» mais ou non ; pourtant, s'il y a nul à qui j'aye
» jamais fait aucun tort et qui se veuille plain-
» dre de moi, se tire avant, car je le veulx amen-
» der, ainsi que j'ay coutume de faire à ceulx qui
» se plaignent de moi, ni de mes gens ; et ainsi
» le feys par commun dict des gens du pays et
» de ma terre ; et afin que je n'eusse point de
» support leur conseil tenant, je me tirai à car-
» tier, et en voulus croire tout ce qu'ils en rap-
» porteroient sans contredict, et le fesoie pour
» ce que je ne vouloye emporter un seul denier
» à tort : et pour faire mon cas, je engaigé à mes
» amis grand quantité de ma terre, tant qu'il
» ne me demoura point plus haut de douze cents
» livres de terre de rente, car madame ma mère
» vivait encore qui tenoit la plupart de mes cho-
» ses en douaire. »

De son côté, le roi envoya des religieux dans tout son royaume pour publier que s'il avait causé préjudice à qui que ce fût, il était prêt à réparer ses torts. Il donna, en outre, l'ordre à ses baillifs de s'enquérir exactement des dommages qui auraient pu être causés soit par lui, soit par ses officiers (1).

Tous ces dons, toutes ces restitutions dont le

(1) Ducange. — Mathieu. — Nangis.

clergé eut l'adresse d'accaparer la plus grande partie, servirent à fonder les monastères qui s'élevèrent dans ce temps-là.

Après avoir reçu, à Saint-Denis, des mains de Odon, cardinal légat, l'étendard, le bourdon et les autres marques de pélerin de la terre-sainte, le roi s'embarqua avec sa suite à Aigues-Mortes, le 25 août 1248, et aborda dans l'île de Chypre au port de Limesson, le 20 septembre suivant.

Le débarquement opéré, le monarque résolut, avant de commencer la guerre, de prendre ses précautions pour éviter les écueils contre lesquels s'étaient brisées les précédentes croisades. En effet, la prudence lui faisait un devoir de ne s'engager dans le pays occupé par les infidèles qu'après avoir acquis une connaissance exacte des lieux, établi des magasins d'armes et de vivres, choisi une retraite sûre en cas de revers et calculé les secours que pourrait lui fournir le royaume de Chypre. Or, de tels renseignemens exigeant un espace de temps considérable, il se décida à demeurer provisoirement dans l'île et à n'en partir qu'après l'arrivée de ses troupes.

Mais le séjour de Chypre fut fatal à l'armée et particulièrement à la noblesse. Fort peu de ces pélerins consentirent à se montrer chastes et fidèles à l'œuvre religieuse de la croisade. Quoi-

que la croix rouge cousue sur leur casaque militaire les invitât à imiter la piété du monarque, ils perdirent totalement leurs bonnes résolutions dans le camp (1). Les jeunes nobles d'abord, et ensuite les vieux gentilshommes se plongèrent dans les plaisirs et l'ivrognerie; on ne respecta plus les ordres ni les consignes; on but, on dansa, on joua la nuit et le jour; la tente fut convertie en lieu de prostitution où la milice pélerine énerva ses forces et son courage.

Ces débauches engendrèrent des maladies, et ces maladies, devenues contagieuses, enlevèrent une partie de l'armée et près de trois cents chevaliers ou autres personnages de distinction. Les évêques de Beauvais et de Noyon, Archambaud de Bourbon, les comtes de Montfort, de Dreux et de Vendôme, Guillaume de Merlo et Guillaume des Barres furent frappés les premiers.

La dame de Bourbon avait accompagné son époux; elle rapporta ses restes en France, et ne lui survécut que deux ans.

Ainsi finit le dernier des anciens Bourbons, famille qui s'illustra dans la guerre et donna souvent dans les conseils des preuves de sagesse et d'habileté.

La race des anciens Bourbons éteinte, nous

(1) Joinville.

allons voir comment se forma celle des ducs de Bourbon et de quelle manière lui fut transmise la propriété du Bourbonnais. A partir de ce changement, les faits deviennent plus nombreux, le sujet plus élevé; la précision et la clarté surgissent avec plus de relief; les hommes et les faits se dessinent avec des teintes plus larges, des contours plus vigoureux.

Les anciens Bourbons, quoique riches et puissans, quoiqu'alliés à des rois et parens des Capets, n'étaient en définitive que des feudataires, des vassaux du second ordre. Au contraire, les Bourbons de la troisième race sont tous ducs, pairs, généraux, princes du sang. Historiens prudens, nous tâcherons de ne point nous égarer dans cette nouvelle carrière; compilateurs consciencieux, nous ne parlerons que d'après les chroniques les plus authentiques, d'après les auteurs les plus dignes de foi.

Nous avons dit qu'Archambaud avait eu de son mariage avec Iolande deux filles, Mahaut et Agnès, qu'il institua ses héritières avant son départ pour la terre-sainte; que Mahaut avait épousé Eudes, fils de Hugues IV, duc de Bourgogne, et qu'Agnès avait été fiancée à Jean, frère d'Eudes: au retour d'Iolande en France, le mariage avait été consommé.

A la mort d'Iolande, Mahaut, comme fille aînée, prit le titre de dame de Bourbon; mais étant devenue comtesse de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre par le décès de la comtesse de Nevers, sa bisaïeule, épouse de Hervé de Douzy, elle céda le Bourbonnais à sa sœur Agnès. Cette cession eut lieu vers 1254, et en 1268 mourut Jean de Bourgogne, son mari, ne laissant pour héritière qu'une fille à laquelle on avait donné le nom de Béatrix de Bourgogne.

A cette époque, Louis IX avait terminé sa carrière et Philippe-le-Hardi, son fils, lui avait succédé. Le nouveau monarque, usant de son droit de seigneur suzerain, exigea que Béatrix fût amenée à la cour et confiée à sa royale protection. Dès que la riche héritière fut à la cour, plusieurs seigneurs sollicitèrent sa main, mais Philippe, qui voulait faire entrer Béatrix dans sa famille, lui fit épouser le jeune comte Robert de Clermont, le plus pauvre des fils de saint Louis.

Ce mariage, fait par la volonté du roi, sera sans doute considéré comme un acte arbitraire; mais telle était alors la coutume universelle de la France qu'une fille héritière présomptive ou effective d'une terre ne pouvait être mariée sans le consentement du seigneur suzerain (1); si le père

(1) Ducange.

négligeait d'obtenir ce consentement, il était puni de la perte de son fief ; on en usait avec la même rigueur à l'égard des filles majeures qui disposaient de leur main sans l'autorisation de celui dont relevaient leurs domaines. Si l'époux osait s'en mettre en possession, on le condamnait à mort ou au moins à la mutilation d'un membre. Les lois avaient cru cette sévérité nécessaire pour empêcher que les vassales des rois et des barons ne prissent des maris dont la fidélité leur fût justement suspecte ; ce qui pouvait avoir des résultats funestes pour le royaume ou pour la seigneurie dominante.

Ce fut dans la vue de prévenir des résultats de cette nature que Philippe-Auguste fit jurer au comte Hervé de Nevers qu'il ne marierait pas Agnès sa fille, sans son aveu, surtout aux enfans du roi d'Angleterre, du duc de Bourgogne, du comte de Champagne et d'Enguerrand de Coucy.

Si l'héritière n'avait pas atteint l'âge de majorité, ou elle passait avec son fief sous la garde du seigneur, ou elle restait sous la tutelle et la conduite de sa mère. Dans le premier cas, le seigneur donnait pleige ou caution, et était tenu de la marier selon sa condition, c'est-à-dire suivant la noblesse de son lignage et l'étendue de sa terre, mais toujours de l'avis de ses parens. Ainsi,

Philippe-Auguste, en recevant l'hommage-lige de Blanche de Navarre, comtesse de Champagne, lui promet de ne marier sa fille dont elle lui a confié la garde que de son agrément et après douze ans accomplis, et lui donne en même temps, pour pleige et caution de sa parole, Guy de Dampierre, seigneur de Bourbon.

Dans le second cas, c'est-à-dire si la mère gardait sa fille, le seigneur (1) avait droit d'exiger d'elle une caution comme garantie de la promesse de ne point la marier sans son assentiment préalable; si elle violait cet engagement, on lui confisquait tous ses meubles, on ne lui laissait que deux robes; l'une pour tous les jours, l'autre pour les jours de cérémonie; *des joyaux avenans*, un lit, un palefroi pour sa monture, une charette et *deux roussins* pour faire ses provisions. Si l'on saisissait, pour la même cause, un gentilhomme portant armes, on devait lui laisser un palefroi, *un roussin* pour son écuyer, deux selles, un sommier ou cheval de somme, un lit, son habit de cérémonie, *un fermail* et un anneau.

Quand l'héritière avait atteint quatorze ans, si quelqu'un la demandait en mariage, la mère devait aller trouver le seigneur et lui dire, en-

(1) Assises de Jérusalem.

présence des parens de la demoiselle : « Sire, un » tel se présente pour épouser ma fille, je viens » vous demander conseil, j'espère que vous me » le donnerez bon. » Si le seigneur connaissait un meilleur parti, il pouvait le proposer et même le faire accepter; d'un autre côté, le lignage paternel avait le même droit s'il trouvait quelqu'un plus riche et plus gentilhomme.

CHAPITRE XI.

ROBERT DE FRANCE,

BARON DE BOURBON.

De 1256 *à* 1317. — *Règnes de Louis IX, de Philippe III et de Philippe IV.*

Mariage de Béatrix et du comte de Clermont. — Origine de l'ordre de la chevalerie. — Ecuyers et pages. — Tournois et carrousels. — Robert de France atteint de folie. — Opinions diverses des historiens. — Mort de Robert. — Son épitaphe.

Ainsi qu'on a pu le voir par les explications que nous venons de donner, la main d'une fille de qualité dépendait toujours, dans ce temps-là, du caprice ou de la volonté de son seigneur suzerain : l'intérêt de la demoiselle, un tendre attachement, une passion violente, tout devait s'effacer devant le bon plaisir du maître.

Toutefois, si l'intérêt seul et la politique de Philippe décidèrent du mariage de Béatrix, son cœur ne dut pas être froissé. Le comte de Cler-

mont avait une belle figure et une taille majestueuse, un esprit agréable, de la valeur, et toutes les qualités qui peuvent flatter l'amour-propre d'une épouse. Béatrix suivit donc sans regret le prince à l'autel; ce fut sous ses yeux et après la cérémonie nuptiale que le monarque lui-même conféra au jeune prince l'ordre de la chevalerie.

Mais puisqu'il est question d'un prince armé chevalier, nous ne croyons pas inutile d'entrer ici dans quelques détails sur cet ordre et sur son origine. Cette institution, où la politique et la religion se réunirent pour donner des lois à la valeur et à l'amour, doit d'autant plus piquer l'intérêt que, bien que nos historiens ne commencent à en faire une mention fréquente que sous le règne de Philippe-Auguste, il paraît certain qu'elle avait pris naissance avant le règne de ce prince, puisqu'on en trouve des traces dans la première croisade.

En effet, Foucher de Chartres, chapelain de Godefroy de Bouillon, prête une signification spéciale au mot *miles*, qui servait seulement à désigner les chevaliers. « Nos chevaliers, dit-il, » *milites nostri*, étaient au nombre de cinq cents, » sans compter ceux qui ne portaient point ce » titre, et étaient cependant à cheval. » Si l'on veut remonter plus haut, on peut trouver des

marques presque certaines de l'existence de la chevalerie dans la peinture que fait Tacite de certains braves de la nation germanique. Au surplus, on peut croire que, dès Charlemagne, on avait quelque idée de la chevalerie, lorsqu'on voit l'empereur appeler son fils Louis en Germanie, et lui ceindre l'épée, principale formalité de l'initiation.

Il est vraisemblable que la formation de la chevalerie dérive de la formation des fiefs, au temps des Carlovingiens. Les cérémonies pompeuses dont cet ordre fut l'objet, et les prérogatives accordées à ses membres, eurent sans doute pour but de resserrer les liens de la féodalité. De cette confraternité militaire, les nobles tiraient plusieurs avantages; leurs enfans passant mutuellement d'une cour à l'autre pour y être élevés en qualité de pages et d'écuyers, outre qu'ils devenaient des espèces d'ôtages réciproques, se formaient par une longue suite d'épreuves difficiles dans l'art de commander et d'obéir, dans la science de la guerre et celle de la galanterie.

A ces motifs la religion en joignit bientôt de plus élevés et de plus nobles. Comme la société religieuse ne souffrait pas moins que la société civile, de l'anarchie dans laquelle se traînait la police générale, le clergé ajouta les cérémonies

sacrées aux cérémonies politiques ; l'accolade, les noms de Dieu, de saint Michel et de saint Georges, invoqués lors de l'installation, servirent à rappeler au récipiendaire qu'en entrant dans l'ordre, il contractait le double engagement de défendre la religion et la société, de veiller à la sûreté des autels et de leurs ministres comme à celle des citoyens.

Ainsi, un rang qui n'en était un que parce qu'il était indépendant, ennobli par tant de motifs, consacré par tant de cérémonies, ou saintes ou pompeuses, devint le rang de l'honneur, dont il fut le prix et l'aliment ; surtout, lorsqu'on vit les rois le briguer avec ardeur, assigner à cette association une haute importance dans les armées et dans l'état, lui conférer des droits et des prérogatives, et créer pour elle des lois et des chartes spéciales.

Après cela, rien n'était plus propre à affermir le gouvernement féodal qu'un établissement qui obligeait les grands à rester sans cesse couverts de leur armure, à affronter sans cesse les combats ; qui, en fortifiant le corps, imprimait plus de vigueur aux ressorts de l'ame, retrempait l'énergie et jetait dans les têtes de mâles et grandes pensées.

Les noces de Robert, sa réception dans l'or-

tale du comte de Clermont; elle prouve seulement que Robert n'était pas toujours plongé dans son état d'idiotisme et qu'il jouissait encore de momens lucides.

Robert mourut en 1317, âgé de 59 ans, laissant plusieurs enfans, et fut enterré dans l'église des Jacobins de la rue Saint-Jacques, à Paris, dans une chapelle qui prit le nom de Bourbon.

On lisait sur la tombe cette modeste épitaphe :

« Chy gît le fils Mos Saint-Louis, jadis roi de » France; c'est à savoir M. Robert, comte de » Clermont, seigneur de Bourbon, qui trépassa » l'an 1317, le septième jour de février, et le » lundi après la Purification de Notre-Dame. » Priez Dieu pour son âme. »

Le célèbre Santeuil lui consacra cette autre épitaphe :

Hic stirps Borbonidum, hic primus de nomine princeps
Conditur : hic tumuli, velut incunabula regum.
Huc veniant proni regali è stirpe nepotes :
Borbonii hic regnant, invito funere, manes.

dre de la chevelarie devaient être nécessairement suivies de joûtes et de tournois. En effet, la cérémonie terminée, on prépara des combats de barrière, des carrousels où le comte de Clermont, le héros de la fête, parut comme principal tenant. Robert avait à peine atteint sa vingtième année, et déjà il avait signalé sa force et son courage dans une guerre entreprise par le roi, son frère, contre le comte d'Armagnac; il voulut soutenir sa réputation dans le tournoi et lutter avec les plus vigoureux chevaliers; mais son amour de la gloire lui devint funeste, et le mariage de Béatrix, célébré sous de si brillans auspices, se changea en quelque sorte pour elle, en un jour de deuil; Robert, aux prises avec un des plus redoutables chevaliers de France, reçut sur la tête un coup si terrible qu'il tomba inanimé; porté dans le palais du roi, on le rappela à la vie, mais sa raison l'avait abandonné.

Cependant, quoique plusieurs auteurs s'accordent à dire que le prince perdit tout-à-fait la raison, Nangis soutient qu'il fut employé par la suite dans des affaires importantes, et notamment qu'il présida à la conclusion d'un traité entre Philippe-le-Bel et l'empereur Henri VII. Au reste, l'assertion de Nangis ne détruit point celle des autres historiens sur l'incapacité men-

tale du comte de Clermont; elle prouve seulement que Robert n'était pas toujours plongé dans son état d'idiotisme et qu'il jouissait encore de momens lucides.

Robert mourut en 1317, âgé de 59 ans, laissant plusieurs enfans, et fut enterré dans l'église des Jacobins de la rue Saint-Jacques, à Paris, dans une chapelle qui prit le nom de Bourbon.

On lisait sur la tombe cette modeste épitaphe :

« Chy gît le fils Mos Saint-Louis, jadis roi de » France; c'est à savoir M. Robert, comte de » Clermont, seigneur de Bourbon, qui trépassa » l'an 1317, le septième jour de février, et le » lundi après la Purification de Notre-Dame. » Priez Dieu pour son âme. »

Le célèbre Santeuil lui consacra cette autre épitaphe :

Hic stirps Borboniidum, hic primus de nomine princeps
Conditur : hic tumuli, velut incunabula regum,
Huc veniant proni regali è stirpe nepotes :
Borbonii hic regnant, invito funere, manes.

CHAPITRE XII.

LOUIS Ier,

SURNOMMÉ LE GRAND ET LE BOITEUX, DUC DE BOURBON, COMTE DE CLERMONT ET DE LA MARCHE, SEIGNEUR D'ISSOUDUN, DE SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER, DE MONTFERRAND, DE CREIL ET DE GOURNAY, ROI TITULAIRE DE THESSALONIQUE, PAIR ET GRAND CHAMBRIER DE FRANCE.

De 1296 à 1341. — Règnes de Philippe, de Charles-le-Bel et de Philippe de Valois.

Préparatifs de guerre entre la France et l'Angleterre. — Les deux partis recrutant des alliés. — Punition du comte de Flandre. — Décret du roi. — Création de chevaliers. — Marche sur Lille. — Prise de cette ville et de plusieurs autres places. — Mort du fils du comte d'Artois. — Le roi d'Angleterre se réfugie sur ses vaisseaux. — Suspension d'armes. — Excommunication de Philippe-le-Bel. — Manifestes contre le pape. — Expiration de la trève. — Nouvelle campagne. — Détresse et soumission du comte de Flandre. — Déloyauté de Philippe-le-Bel. — Voyage du roi en Flandre. — Politique de la reine. — Jacques de Châtillon, gouverneur de Flandre. — Sa tyrannie. — Révolte des Flamands. — Pierre Leroy et Jean Bregel, chefs des insurgés. — Dispositions stratégiques des Flamands. — Bataille de Courtrai. — Défaite sanglante de l'armée royale.

La guerre allait éclater entre la France et l'Angleterre, lorsque Louis Ier parut à la cour. Philippe-le-Bel et Edouard faisaient leurs préparatifs,

et chacun cherchait à grossir son parti, en recrutant des alliés. L'Anglais avait payé cent mille marcs d'argent, l'alliance d'Adolphe de Nassau, roi des Romains. Henri, comte de Bar, Jean II, duc de Brabant, tous deux gendres du monarque anglais, étaient entrés dans la ligue contre la France; le duc de Gueldre et l'archevêque de Cologne s'étaient joints à eux; Guy de Dampierre, comte de Flandre, quoique vassal de Philippe, s'était lui-même laissé engager contre lui, mais secrètement et sur la promesse que sa fille épouserait l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre (1). De son côté, le roi des Français avait su gagner Jean de Bailleul, roi d'Ecosse, Albert, duc d'Autriche, fils de l'empereur Rodolphe, Humbert, dauphin de Vienne, Hugues de Longuewi, Jacques de Châtillon, seigneur de Leuse et de Condé, et quelques villes de la Castille avec les communes de Fontarabie et de Saint-Sébastien.

Cependant, quoique le comte de Flandre ne se fût point ouvertement déclaré et qu'il affectât même tous les dehors de la plus scrupuleuse fidélité, Philippe fut instruit de son traité avec Edouard. Ayant attiré le comte à la cour avec la

(1) Baluze. — Leibnitz, Code dipl.; Dutillet, Recueil des traités.

comtesse sa femme, il les fit enfermer à la Tour du Louvre. C'était, comme on sait, une loi de l'état que les seigneurs qui relevaient de la couronne ne pouvaient se marier ni marier leurs enfans sans le consentement du roi; le comte de Flandre, en promettant sa fille au fils aîné du roi d'Angleterre, avait donc enfreint cette loi; aussi pour obtenir sa liberté fut-il obligé de donner en ôtage la princesse dont il prétendait disposer sans l'agrément du souverain.

De retour dans ses états, le comte de Flandre, outré de l'affront qu'il avait reçu, résolut de se venger : il traita de nouveau avec les ennemis de la couronne et envoya demander sa fille, avec menace, en cas de refus, de se retirer de l'hommage de Philippe, et de ne plus reconnaître sa souveraineté. La princesse n'ayant point été rendue, il fit partir deux ecclésiastiques pour défier le roi en son nom. C'était un outrage de la part d'un vassal; le monarque assembla aussitôt une armée pour châtier le rebelle.

La multitude d'ennemis que Philippe avait à combattre, exigeant la réunion de toutes les forces de l'état, il rendit une ordonnance par laquelle il défendait les guerres particulières et suspendait celles qui étaient commencées. Tous les seigneurs, qui se trouvaient en armes, reçu-

rent l'ordre de conclure des trèves, ou d'engager leur foi et leur honneur qu'ils ne s'attaqueraient point les uns les autres, tant que durerait la guerre du roi : les joûtes, les tournois et les gages de bataille furent proscrits.

Peu de temps après, le monarque se rendit à Compiègne, où, suivant un usage assez commun à la veille des batailles et pour exciter l'ardeur et l'émulation des combattans, il fit chevaliers, Louis, comte d'Évreux, son frère, Louis, son cousin-germain, fils du comte Robert de Clermont, et cent vingt autres seigneurs ou gentilshommes.

Louis, armé chevalier, brûlait de gagner ses éperons : l'occasion s'en présenta bientôt. L'armée, se dirigeant sur la Flandre, marcha contre Lille où commandait Robert, fils du comte rebelle. C'était une ville forte, défendue par une nombreuse garnison et dont chaque habitant était soldat. Pour ne pas être inquiété dans ses opérations, Philippe détacha plusieurs corps de son armée pour harceler l'ennemi qui tenait la campagne ; le connétable Raoul de Nesle, le maréchal Guy, son frère, et le comte de Saint-Paul prirent le commandement du premier corps ; le second marcha sous les ordres de Robert, comte d'Artois, l'un des plus grands capitaines de son

siècle, et le second mari d'Agnès de Bourbon, mère de Béatrix.

Le comte d'Artois se jeta sur la partie de la Flandre qui confine à Saint-Omer, et ravagea ensuite les environs de Furnes ; le comte de Juliers, général de l'armée ennemie étant venu lui présenter la bataille, le comte d'Artois accepta le défi et distribua ses postes. Louis de Bourbon et Philippe d'Artois fils du général, reçurent l'ordre d'attaquer le Pont-à-Vendin que l'ennemi avait fortifié : du succès de cette attaque dépendait en quelque sorte la victoire.

Les deux princes se portèrent sur l'ennemi et l'assaillirent avec une grande vivacité, mais celui-ci résista avec tant de vigueur que les Français furent repoussés et Philippe d'Artois mortellement blessé et fait prisonnier ; Louis de Bourbon, au désespoir, donna un nouvel assaut, et cette fois il fut plus heureux ; ayant forcé le passage, il ouvrit à son général le chemin de la victoire. L'affaire fut chaude et opiniâtre, mais l'armée flamande, obligée de plier devant la valeur française, fut enfin mise en pleine déroute.

Le comte de Juliers, le comte de Beaumont, et plusieurs autres seigneurs de distinction tombèrent au pouvoir des vainqueurs. On les conduisit à Paris, montés sur deux chars traînés

par quatre chevaux, ayant devant eux l'étendard du comte d'Artois que l'on portait en triomphe, honneur que ce prince acheta chèrement par la mort de son fils unique.

Après la prise de Furnes, de Cassel et de toutes les forteresses de cette Chatellenie, l'armée rejoignit le roi devant Lille. Jusque là, cette ville s'était défendue avec un courage qui faisait douter du succès du siége, mais ayant appris la défaite de l'armée du comte de Juliers, et plusieurs autres avantages remportés par le corps du connétable Raoul de Nesle et du comte de Saint-Paul, fatigués d'ailleurs des différens assauts qu'ils avaient soutenus, les habitans capitulèrent et ouvrirent leurs portes au vainqueur.

Cependant, comme le roi d'Angleterre, débarqué depuis quelque temps en Flandre, se tenait enfermé dans Bruges avec le comte de Flandre, Philippe se mit en marche pour aller les y assiéger; le roi d'Angleterre et le comte de Flandre, n'osant attendre son approche, se réfugièrent à Gand. Les habitans de Bruges, effrayés du départ de leurs défenseurs et de l'arrivée du roi des Français, suivirent l'exemple de Lille. Édouard s'étant réfugié sur sa flotte, qui était au port de Dam, à peu de distance de Gand, Philippe y envoya, pour la brûler, un corps de trou-

pes sous les ordres du comte de Valois, du connétable de Nesle et de Louis de Bourbon, mais le coup manqua malgré l'extrême promptitude des trois généraux; les Anglais avaient eu avis du projet de Philippe, et ils avaient gagné la pleine mer.

Néanmoins, le roi se disposait à pousser plus avant ses conquêtes, lorsqu'il reçut un député du monarque anglais demandant une suspension d'armes (1). Le ton suppliant de son ennemi, les sollicitations du roi de Sicile, qui se trouvait alors près de lui, flattèrent son esprit fier et hautain, et il répondit à l'ambassadeur, que, malgré ses victoires, il ne serait jamais éloigné de la paix pourvu qu'il vît de la sincérité dans les procédés de ses ennemis et dans la soumission qu'ils lui devaient comme à leur souverain. Après cette réponse, il signa une suspension d'armes qui fut ensuite convertie en une trève de deux ans et dans laquelle fut compris le comte de Flandre.

Louis s'était signalé dans cette campagne; il montra, peu de temps après la conclusion de la trève, qu'il n'était pas moins habile politique que bon guerrier. Philippe-le-Bel avait été excommunié par le pape, et cette interdiction menaçait

(1) Nangis, Dutillet.

le royaume de nouveaux désastres. Louis et Robert, comte d'Artois, entreprirent d'annihiler l'excommunication en ramenant autour du trône la noblesse qui l'avait abandonné, et qui était prête à lui déclarer la guerre. Ils parvinrent à la réconcilier avec Philippe, en obtenant pour elle quelques concessions, et en lui démontrant l'injustice des prétentions de la cour de Rome.

Dès que la réconciliation fut scellée entre la noblesse et le roi, les seigneurs formulèrent contre le pape un manifeste qui fut publié dans toute la France. Ce manifeste était le plus rude coup qu'on eût encore porté à la puissance de la cour de Rome. Il commençait ainsi : « A hono-» rables pères lors chiers et anciens amis, fout » le collége, et à chacun des cardinaux de la » sainte église de Rome, li duc, li comte, li no-» ble tuit du royaume de France, salut et conti-» nuel accroissement de charité, d'amour, et de » toutes bonnes aventures à leur désir; sei-» gneurs, vos espécialement savez, etc. » Ils représentaient ensuite les désordres qui devaient résulter des injustes attentats du pontife contre les droits du roi et du royaume. Cette première impulsion donnée, Louis fit une brillante apologie de la conduite des nobles devant les membres de l'état ecclésiastique, et les stimula à sui-

... ne voulut pas de-
... premiers ordres, et
... plus fort que ceux
... français.

... ne ramenèrent point le
... sentimens pour le roi, et
... encore, quand expira
... par Philippe au roi d'Angle-

... Valois, ayant sous ses ordres im-
... de Bourbon et Jean son frère,
... Flandre à la tête d'une armée. Guy
... déjà avancé en âge, et réduit à ses
... par l'abandon du roi d'Angleterre
... des Romains, n'osa paraître en cam-
... et se déchargea du soin de la guerre sur
... son fils.

La campagne se réduisit cette année-là à quelques combats partiels où les Flamands furent toujours défaits. Mais, dans la campagne suivante, Philippe de Valois et Louis de Bourbon obtinrent des avantages beaucoup plus décisifs pour la France ; ils assiégèrent et prirent Dam, et les habitans de Gand traitèrent secrètement avec eux et ouvrirent leurs portes.

Désespéré et sans ressource, le comte de Flandre demanda une entrevue au comte de Valois :

[illegible] lui fit entendre qu'il ne lui restait d'autre moyen d'obtenir sa grâce que de se rendre au roi, et de lui ouvrir le reste de ses places (1). Le comte de Flandre suivit ce conseil, et consentit à suivre à Paris le char de triomphe de son vainqueur, mais, sur la parole écrite du prince qu'il serait libre de retourner dans ses états, si Philippe n'adhérait à aucun arrangement; il emmena avec lui ses deux fils, Robert et Guillaume, et un certain nombre de seigneurs flamands. Arrivé à Paris, le comte de Valois présenta le comte de Flandre au roi, et celui-ci se prosterna devant le monarque. Philippe répondit en prince irrité que toute la grâce qu'il pouvait lui faire était de lui laisser la vie, mais qu'il réunirait ses états à la couronne. Alors Guy réclama l'exécution du traité entre lui et le comte de Valois, c'est-à-dire la liberté de retourner en Flandre si la paix ne pouvait se conclure; le roi répliqua qu'il n'était point lié par un traité fait sans sa participation et ordonna aussitôt que le comte de Flandre et ses compagnons d'infortune fussent enfermés dans différentes prisons du royaume.

Après cet acte de déloyauté, Philippe partit

(1) Meyer.

[illegible] nouvelle conquête, et assurer les [illegible] maintenait leurs lois et leurs pri- [illegible] accompagner par la reine qui, [illegible] appliqua à gagner l'amitié des da- [illegible] : elle ne dépensa pour y réus- [illegible] sourires, des caresses et des compli- [illegible] permit même de faire assaut de [illegible] elle, pensant, sans doute, que son [illegible] grâces ne pouvaient être mieux em- [illegible] qu'à gagner des partisans au roi.

En retournant à Paris, Philippe laissa en Flandre Jacques de Châtillon avec le titre de gouverneur: ce choix trompa toutes les espérances et nuisit à l'affermissement de la conquête. On ne tarda pas, en effet, à voir ce seigneur et les gentilshommes sous ses ordres, substituer à l'affabilité et à la bienveillance royales, la dureté, l'inflexibilité et l'avarice : les impôts et les subsides abolis par Philippe, furent rétablis; on fit des répartitions injustes, on usa de contrainte, de violence et de punitions pour arracher l'argent des malheureux Flamands.

Les plaintes et les murmures redoublant encore les persécutions, la population prit bientôt une attitude inquiétante. Prévoyant des émeutes et une révolte prochaines, Châtillon éleva des citadelles et des remparts pour les braver et

poursuivre en sûreté ses concussions. Mais les éruptions de la rébellion, semblables à celles d'un volcan, éclatèrent à la voix d'un tisserand et d'un boucher, appelant leurs concitoyens à la vengeance. La profession grossière de ces deux hommes de cœur et de courage trompa la sagacité du gouverneur; il ne sut pas deviner sous cette enveloppe roturière à quels ennemis il avait affaire. Jacques de Châtillon en dressant des potences et des gibets, servit à leur gré les vues des deux habiles moteurs de l'insurrection. Dès que le peuple n'a plus sous les yeux que la perspective des châtimens et des supplices, il se réveille au cri de liberté, il s'anime et se lève; la crainte même stimule son énergie, et l'énergie le pousse aux combats. . . . .

Les insurgés trempèrent leur indépendance reconquise dans le sang de tous les gentilshommes français; on fendit des ventres, on écrasa des têtes, on se livra à toutes les atrocités dont l'ivresse populaire n'offre que trop d'exemples.

Pierre Leroy, le premier chef des insurgés était un de ces hommes dont une basse extraction cache les grandes qualités et qui n'a besoin que d'une occasion pour révéler la trempe de son âme. Il était âgé de soixante ans, d'une petite taille, d'une figure assez grossière, mais

avec une armée de cinquante mille hommes de pied et de douze mille chevaux. Lorsque cette armée fut près de Péronne, Amédée, comte de Savoie, offrit sa médiation aux deux partis, et l'on conclut une trêve, pendant laquelle Philippe fit sortir de prison le comte Guy de Flandre, le chargeant de proposer la paix aux Flamands, mais à des conditions si dures, que Guy lui-même conseilla à ses sujets de ne les point accepter.

Lorsque ce vénérable vieillard eut émis son avis et reçu la réponse du conseil, fidèle à la parole qu'il avait donnée à Philippe-le-Bel, il retourna dans sa prison, malgré les instances que lui faisaient, pour le retenir, les principaux de la nation, et il y mourut peu de temps après, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Irrité du refus qu'avaient fait les Flamands de se soumettre aux conditions qu'il voulait leur imposer, le roi entra dans leur pays : le comte de Valois, le connétable Châtillon et Louis de Bourbon commandaient l'armée sous le monarque. On tenta d'abord le passage du Pont-à-Vendin ; mais Philippe de Flandre repoussa les compagnies qu'on y avait envoyées ; on voulut ensuite surprendre Douai, mais Philippe de Flandre fit encore avorter le projet ; on s'arrêta à

insurgés campés entre cette ville et celle de Bruges.

Dans le terrain qu'il avait choisi pour son camp, dans les mesures qu'il avait fait exécuter pour le fortifier, Pierre Leroy avait déployé l'habileté et la prévoyance d'un grand général. Protégé à l'Ouest par la rivière de Lys, qui coulait à ses pieds, il était couvert à l'Est et au Nord par des retranchemens qu'il avait fait élever, et par les fossés larges et profonds dont il les avait garnis. Il en était de même du côté du Midi; un fossé plein d'eau, de cinq brasses de largeur et de trois brasses de profondeur, et qu'on n'apercevait que lorsqu'on était sur le bord, en défendait l'accès.

Fier de ses victoires et de sa renommée, méprisant une armée de bourgeois et de paysans, la plupart mal armés, et commandés par un tisserand et un boucher; ne sentant pas que l'amour de la liberté décuple les forces, le comte d'Artois résolut d'attaquer à l'instant et d'emporter le camp. Le comte de Nesle voulut envain le détourner de ce projet; envain il lui conseilla de passer la Lys pour couper les vivres aux insurgés et les prendre par famine, l'orgueilleux prince, qu'irritaient de telles observations, traita avec hauteur le connétable, et l'accusa

rent à droite et à gauche dans la campagne comme s'ils eussent voulu investir les retranchemens. Des troupes flamandes sortirent par les ouvertures pour les attaquer et furent repoussées; augurant bien de ce léger succès, le roi fit approcher un gros d'infanterie et des pierres pour battre un endroit de la barricade; plusieurs chariots ayant été brisés, des archers français s'en emparèrent, montèrent dessus et assaillirent les Flamands à coups de flèche; alors ceux-ci pressèrent leurs chefs de les conduire contre l'amée royale.

Convaincus qu'ils ne pourraient opérer leur retraite que pendant la nuit, et qu'ils courraient la chance de perdre tous leurs chariots, Philippe de Flandre et Guillaume de Juliers se déterminèrent à l'attaque du camp français et sortirent du leur par trois endroits : Philippe de Flandre à la tête des milices de Gand, Guillaume de Juliers avec celles de Bruges, et Jean de Namur, autre général, avec le reste. Philippe de Flandre et Jean de Namur se jetèrent si brusquement sur les Français que le comte de Valois, le comte de Saint-Pol, Louis de Bourbon et leurs soldats prirent tout à coup la fuite. De son côté, Guillaume de Juliers donna sur le quartier du roi, faisant main basse sur tout ce qu'il rencontrait;

vaux et cavaliers s'entassent les uns sur les autres, et ne peuvent ni nager, ni combattre, encore moins franchir des bords défendus par une triple haie de hallebardes. Les insurgés repoussent et massacrent ceux qui veulent tenter l'escalade. Bientôt le fossé est comblé de cadavres, et ces cadavres, loin de faciliter le passage du reste de la cavalerie, servent de rempart à ses ennemis.

A leur tour, les archers flamands font une charge, et une grêle de flèches vient augmenter le trouble et la confusion des Français. Alors la terreur se répand dans toute l'armée; on commence à reculer, puis la retraite se change en déroute; la cavalerie, dans sa fuite, marche sur le corps de son infanterie, et l'ennemi, débouchant de toutes parts, en fait un affreux carnage.

Pendant la défaite de l'avant-garde et du corps de bataille, que le comte de Saint-Paul avait abandonné, Louis de Bourbon arrive avec quelques troupes de réserve; il rappelle les fuyards, il les arrête; il leur montre que la fuite est la mort, et il en rallie une partie; à la tête de ce corps, il résiste aux vainqueurs, effectue sa retraite et sauve de l'épée des insurgés vingt-sept mille Français.

Dans cette fatale journée, le comte d'Artois tomba percé de trente coups de lance. Heureuse la France, si ce prince altier eût porté seul la peine de sa vanité! mais le brave et sage connétable de Nesle, mais la fleur de l'armée y perdit la vie, et les Flamands ramassèrent sur le terrain quatre mille éperons dorés qu'ils comptèrent, à notre honte, en ensevelissant les chevaliers qui les avaient portés avant le combat.

La bataille de Courtrai fut un affreux désastre pour la noblesse française. Si le monarque se désolait de la perte de tant de gentilshommes, il avait aussi sujet de regretter l'argent que lui coûtait cette guerre; cependant, il n'en forma pas moins le projet de tirer vengeance des Flamands et de reconquérir le pays.

comte de Valois. Louis, à la cour d'Angleterre, devint bientôt le modèle sur lequel se façonnèrent tous les seigneurs qui aspiraient à une réputation de galanterie : doué d'un esprit enjoué, d'une figure affable, et d'autres qualités qui rehaussaient encore sa brillante valeur, il se fit rechercher du roi et bien venir des dames ; donnant le ton à la cour, admiré à la ville, partout aimé et estimé, le jour de son départ fut un jour de tristesse.

Philippe-le-Bel revit avec plaisir son favori, et la charge de grand chambrier de France qu'il lui accorda, fut un témoignage éclatant de sa satisfaction. La charge de grand chambrier de France était une des quatre premières de la couronne; celui qui en était revêtu avait le droit de souscrire et d'approuver lès chartes des rois et d'assister au jugement des pairs; il avait aussi la *surintendance* des ornemens royaux, du trésor *particulier*, des bijoux, des diamans et des effets les plus précieux du souverain; sa juridiction s'étendait sur dix-sept corps de marchands et d'artisans; il jouissait à Paris et ailleurs de beaucoup de cens et de rentes qui lui donnaient droit de justice et de contrainte. Cette grande charge fut héréditaire dans la maison de Bourbon jusqu'à la défection du connétable de Bourbon, époque où

jours onéreux pour la propriété. Au premier mot d'offrande patriotique, les gentilshommes prirent un ton menaçant qui fit renoncer sur-le-champ au dessein de les priver de leurs gobelets d'argent; aussi l'ordonnance royale se ressentit-elle de la crainte qu'on avait d'irriter la noblesse. Ainsi, rien de ce qui ornait les salons et garnissait les buffets et la table des nobles ne fut porté aux hôtels de la monnaie; ils gardèrent leurs aiguières, leurs coupes, leurs bassins dorés, tandis que le bourgeois et le simple roturier ouvraient leurs mains à la patrie indigente.

Néanmoins le sacrifice de l'argenterie bourgeoise ne suffit pas pour combler le déficit du trésor; on fut obligé d'y suppléer par l'altération des monnaies, c'est-à-dire en augmentant la valeur nominale et en diminuant la valeur réelle. Par ce moyen, le roi se vit en état de lever une armée de quatre-vingt mille hommes, y compris les vingt-sept mille que Louis de Bourbon avait sauvés de la déroute de Courtrai.

Philippe-le-Bel assembla cette armée sous les murs d'Arras et alla camper entre la place de Vitry et celle de Douai. Le jeune comte de Flandre, qui avait pris le commandement de l'armée flamande, se posta aux environs de Douai. Là, il manœuvra avec tant d'habileté, il entretint avec

tant d'adresse l'ardeur de ses soldats par de légères escarmouches, que le mois d'octobre arriva sans qu'on en fût venu à une action générale. La saison des pluies rendant le pays impraticable, Philippe fut obligé de rentrer en France avec une armée plus que suffisante pour s'emparer de la Flandre.

Cette retraite de Philippe enhardit ses ennemis et l'intimida lui-même; Édouard en profita pour menacer le royaume, et le roi se vit forcé de lui restituer la Guienne avec le titre de duc et pair de France. Vers le même temps, les Flamands, fiers de leurs succès et soudoyés par le pape, attaquèrent Lessines, la prirent et la ruinèrent; mais les Français, sous la conduite de Gaucher de Châtillon, qui avait remplacé le connétable de Nesle, et de Louis de Bourbon, eurent bientôt leur revanche; ils battirent les milices de Bergue et en laissèrent plus de mille sur la place. Cette première victoire fut presque immédiatement suivie d'une seconde, ils taillèrent en pièces un corps de Flamands qui assiégeait le château d'Arques et en tuèrent plus de deux mille.

Cependant les Français, malgré le succès de ces deux affaires, ne se tenaient guère que sur la défensive; ils attendaient le roi, qui venait

[illegible] F[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] faveur de [illegible], son [illegible] fils.

La faveur que venait d'obtenir Louis [illegible] [illegible] [illegible] la source d'une immense [illegible] Jean II [illegible] de [illegible] et de [illegible] [illegible] que la charge de grand chambellan [illegible] de [illegible] plus [illegible] [illegible] de la monarchie [illegible] sa fille en mariage.

[illegible] de tous les [illegible] de la [illegible] [illegible] Louis avait [illegible], à la [illegible] Philippe [illegible] il avait [illegible] fils, le plus [illegible] de son [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Dans le cours de l'instruction et avant même que l'arrêt définitif fût prononcé, on rasa les princesses et on les enferma dans le château Gaillard d'Andely; le plus sévère des trois maris fit étrangler son épouse; le plus prudent ou le plus politique eut le bon esprit d'aider la sienne à se défendre devant la justice parlementaire.

Le procès des princesses étant terminé, on procéda à celui des séducteurs et de tous les courtisans impliqués dans l'intrigue amoureuse; quelques-uns furent étouffés entre deux matelas, d'autres furent noyés dans la Seine; mais on réserva une mort plus horrible aux deux Delaunay, nobles Normands, officiers du palais, auteurs principaux de l'affront domestique; après qu'on les eut écorchés vifs, on les traîna palpitans encore sur le regain de la prairie de Saint-Germain, où ils furent mutilés pour dernière flétrissure.

Il dut être pénible à Louis de Bourbon de paraître comme témoin dans un procès aussi scandaleux, mais comme il ne doutait point que le projet de compromettre toute la famille du monarque n'entrât pour beaucoup plus dans l'entreprise galante que la passion et l'erreur des sens, il prêta son appui et son témoignage aux trois infortunés princes.

A ces supplices cruels succédèrent ceux des templiers : assaillis de toutes parts et conduits bientôt devant la justice, ces chevaliers s'étaient défendus avec une extrême maladresse ; plusieurs d'entr'eux avaient même justifié les accusations par d'imprudens aveux ; la crainte de la mort, l'aspect des tortures et des bûchers avaient intimidé leur vaillance et leur intrépidité ordinaires, et ç'avait été envain que, retrouvant leur énergie, ils avaient rétracté leur propre confession ; ils périrent tous au milieu des flammes

Les templiers étaient les soldats de l'église : l'abolition de l'ordre et le supplice de ses membres la privaient d'autant de défenseurs. Le pape avait consenti, il est vrai, à leur condamnation, mais il pouvait se repentir du consentement que lui avait en quelque sorte arraché Philippe-le-Bel par ses pressantes sollicitations ; s'il se repentait, si l'on en venait à des récriminations, le pontife lancerait peut-être l'excommunication ; quoique les foudres du Vatican commençassent alors à n'être plus aussi redoutables les effets n'en étaient pas moins à craindre pour le roi, dont les nombreux ennemis saisiraient ce prétexte pour arborer l'étendard de la révolte.

Afin d'éviter ces malheurs, Philippe offrit une espèce d'expiation au concile de Vienne ; il pro-

posa une croisade : c'était effacer par l'or le sang qu'il avait répandu. Les prélats qui faisaient partie du concile s'aperçurent facilement des intentions de Philippe ; aussi, ne comptant pas beaucoup sur l'exécution du projet que lui-même avait mis en avant, ils le dispensèrent du voyage et proposèrent à Louis de Bourbon de commander les troupes.

Le prince accepta la mission que lui offrait le concile : il fit ses préparatifs, et au jour dit, il se trouva à Lyon avec ses vassaux. Mais les temps étaient changés, la Palestine et les autres rives du Jourdain n'échauffaient plus les imaginations comme autrefois, on ne voyait plus dans la terre-sainte le bonheur et le repos, ce n'était plus une terre promise, un nouvel Eden ; aussi, Louis de Bourbon se trouva-t-il tout seul à Lyon, qui était le rendez-vous général. Les seigneurs croisés, bravant les censures du clergé, étaient restés, soit à la cour, soit dans leurs châteaux, et le chef de l'expédition, faute d'armée, fut obligé de s'en retourner dans ses domaines.

Cependant il ne renonça point à l'espérance chimérique de voir se réaliser le projet de cette croisade : le chevalier était ambitieux, et quoique possédant des biens immenses, quoique placé à la cour à l'un des rangs les plus élevés,

le titre de roi le flattait beaucoup plus que toutes les faveurs dont le souverain l'honorait. Eudes de Bourgogne sut profiter de sa vanité pour lui vendre ses droits à la royauté éphémère de Thessalonique et aux principautés d'Achaïe et de Morée ; cette vente fut faite moyennant quarante mille écus, somme énorme pour ce temps-là, ce n'était point la première dépense folle que faisait Louis de Bourbon, son père avait déjà été obligé de payer ses dettes.

Philippe-le-Bel ne survécut que peu de mois au projet de la nouvelle croisade ; à peine eut-il terminé sa carrière et fait place à Louis X dit *le Hutin*, son successeur au trône, que les comtes et les barons, comprimés sous son règne, se redressèrent comme des gens sortis de la gêne et de la contrainte; ils n'avaient pas osé se mesurer avec Philippe-le-Bel, leur hardiesse s'était bornée à faire une ligue entr'eux vers la fin de son règne : ils la renouvelèrent au commencement de celui de Louis-le-Hutin et se mirent en pleine révolte.

CHAPITRE XIV.

(SUITE DU PRÉCÉDENT.)

Mission difficile de Louis de Bourbon. — Procès et acquittement d'Enguerrand de Marigny. — Impolitique de ce ministre. — Nouvelles accusations. — Mort ignominieuse. — Fils de Louis X. — Intrigues de la noblesse pour le choix d'un souverain. — Deux factions. — Philippe-le-Long. — Sages conseils du duc de Bourbon. — Leurs résultats. — Projets de réforme de Philippe. — Sa mort. — Avénement de Charles-le-Bel. — Guerre entre la France et l'Angleterre. — Concessions du monarque anglais. — Paix. — Le Bourbonnais duché. — Pairie. — Agrandissement des domaines du duc de Bourbon. — Mort de Charles-le-Bel. — Philippe de Valois. — Révolte des Flamands. — Armée française. — Rodomontades de l'ennemi. — Danger que court le roi. — Habileté et bravoure de Collin Zannec. — Victoire des Français. — Mort du chef ennemi. *Te Deum.* — Hommage du roi d'Angleterre. — Protestation de ce prince. — Mission du duc de Bourbon en Angleterre. — Succès qu'elle obtient. — Nouvelle expédition contre l'Angleterre. — Trève. Mort de Louis de Bourbon.

Le roi chargea le comte de Valois et Louis de Bourbon d'apaiser par leur autorité et leur prudence ces nouveaux mouvemens, mais force

le titre de roi le flattait beaucoup plus que toutes les faveurs dont le souverain l'honorait. Eudes de Bourgogne sut profiter de sa vanité pour lui vendre ses droits à la royauté éphémère de Thessalonique et aux principautés d'Achaïe et de Morée ; cette vente fut faite moyennant quarante mille écus, somme énorme pour ce temps-là, ce n'était point la première dépense folle que faisait Louis de Bourbon, son père avait déjà été obligé de payer ses dettes.

Philippe-le-Bel ne survécut que peu de mois au projet de la nouvelle croisade ; à peine eut-il terminé sa carrière et fait place à Louis X dit *le Hutin*, son successeur au trône, que les comtes et les barons, comprimés sous son règne, se redressèrent comme des gens sortis de la gêne et de la contrainte; ils n'avaient pas osé se mesurer avec Philippe-le-Bel, leur hardiesse s'était bornée à faire une ligue entr'eux vers la fin de son règne : ils la renouvelèrent au commencement de celui de Louis-le-Hutin et se mirent en pleine révolte.

sie (1); incapable de transiger avec le zèle dont il était animé pour les intérêts de la couronne, il ne changea rien à son plan d'administration (2), et accrut par là la colère de la faction qui conjurait sa perte. Il ne fut plus possible au comte de Valois de puiser dans le trésor pour satisfaire à ses prodigalités; il s'appliqua donc, avec chaleur, à hâter la disgrace du ministre; outre Louis de Bourbon, il s'associa pour cette intrigue les courtisans les plus déliés de l'époque (3); on exposa chaque jour au monarque l'état souffrant du royaume; on lui fit part des murmures du peuple, et lorsque l'inquiétude et la défiance se furent glissées dans son esprit, le comte de Saint-Paul et le vidame d'Amiens renouvelèrent les accusations contre Enguerrand de Marigny, et le roi effrayé consentit à son procès; le malheureux ministre, qu'on avait eu la lâcheté de priver d'un défenseur, n'eut pas le temps d'invoquer les lois, l'honneur, la justice, l'humanité; il fut condamné, et son corps resta pendu aux gibets de Montfaucon, au milieu de ceux des plus vils criminels.

La mort de Louis X vint bientôt faire oublier le crime dont Enguerrand de Marigny avait été victime, donner carrière à de nouvelles intrigues,

(1) Continuateur de Nangis. — (2) Annales de France. — (3) Chronique de Saint-Denis.

à de nouvelles prétentions. Louis X n'avait laissé en mourant qu'une princesse, l'enfant mâle qui naquit après son décès n'ayant vécu que peu de jours ; on était donc dans l'embarras pour désigner son successeur. La difficulté consistait à savoir si l'on fixerait le choix sur la ligne collatérale, représentée par Philippe-le-Long, comte de Poitiers et régent, ou sur la ligne directe, qui aboutissait à la princesse Jeanne, fille du roi défunt. La loi, la coutume, et la pratique uniforme de tous les siècles de la monarchie rendaient facile la solution d'un tel problème ; mais la noblesse, qui recherchait les occasions de ressaisir son ancien pouvoir, regarda la question comme un point de droit public grave et susceptible d'un profond examen : elle pensait avec raison, que chacun des prétendans à la couronne se déciderait à de grands sacrifices pour l'emporter sur son concurrent.

La noblesse se partagea, en conséquence, en deux factions. Eudes, duc de Bourgogne et oncle maternel de Jeanne, et le comte de Valois, toujours à court d'argent et toujours prodigue, se mirent à la tête du parti de la fille du roi ; Louis de Bourbon et le comte de la Marche soutinrent celui de Philippe-le-Long. Louis de Bourbon fit sentir au comte de Poitiers, qui s'était d'abord

retranché dans de simples argumens d'avocat, qu'il devait, pour combattre ses adversaires, recourir à d'autres moyens; concéder des avantages aux nobles de son parti, afin d'attirer ceux du parti opposé, et se les attacher par des traités particuliers. Philippe s'empressa de suivre de si sages conseils, et dès qu'il en eut recueilli le prix, le seigneur de Bourbon couronna ses bons et loyaux services, en cette circonstance, en donnant au prince l'avis suivant, non moins utile que le premier : « Il faut ne pas donner à vos » ennemis le temps de prendre leurs mesures et » vous faire couronner. Après l'onction sacrée, » nous entrerons en négociation avec votre bel- » oncle de Valois, que j'aurai pour quelques ren- » tes, et le duc de Bourgogne qui n'osera bou- » ger quand monseigneur Charles l'aura aban- » donné. » Philippe suivit l'avis de Bourbon, et la princesse Jeanne fut écartée du trône.

Philippe-le-Long fut reconnaissant : il admit Louis de Bourbon à son conseil et en fit son négociateur auprès des partisans de la princesse Jeanne. Louis connaissait les hommes avec lesquels il avait à traiter, il avait été lié avec eux d'intérêts et d'intrigues, il pouvait donc

(1) Continuateur de Nangis.

le titre de roi le flattait beaucoup plus que toutes les faveurs dont le souverain l'honorait. Eudes de Bourgogne sut profiter de sa vanité pour lui vendre ses droits à la royauté éphémère de Thessalonique et aux principautés d'Achaïe et de Morée ; cette vente fut faite moyennant quarante mille écus, somme énorme pour ce temps-là, ce n'était point la première dépense folle que faisait Louis de Bourbon, son père avait déjà été obligé de payer ses dettes.

Philippe-le-Bel ne survécut que peu de mois au projet de la nouvelle croisade ; à peine eut-il terminé sa carrière et fait place à Louis X dit *le Hutin*, son successeur au trône, que les comtes et les barons, comprimés sous son règne, se redressèrent comme des gens sortis de la gêne et de la contrainte; ils n'avaient pas osé se mesurer avec Philippe-le-Bel, leur hardiesse s'était bornée à faire une ligue entr'eux vers la fin de son règne: ils la renouvelèrent au commencement de celui de Louis-le-Hutin et se mirent en pleine révolte.

chés, et arrêta le cours de ses vues réformatrices.

Philippe-le-Long étant décédé sans enfans mâles, le trône échut au comte Charles de la Marche, son frère, qui prit le nom de Charles IV, et que l'on surnomma *le Bel*. Louis de Bourbon était l'ami de Charles-le-Bel avant son avénement au trône, il devint son conseil lorsqu'il fut roi. Le monarque partagea ses faveurs entre le comte de Valois, son oncle, et Louis de Bourbon, son confident.

Peu de temps après le sacre de Charles IV, la guerre éclata entre la France et l'Angleterre; le monarque donna le commandement de ses troupes au comte de Valois et à Louis de Bourbon (1). Tous deux entrèrent dans la Guienne, province des domaines du roi d'Angleterre, et en firent la conquête. Louis de Bourbon emporta Mont-Ségur, Saint-Macaire, Sauveterre et Agen; et le comte de Valois s'empara de Bordeaux et de Bayonne. Le comte Edmond de Kent, frère du roi d'Angleterre et prisonnier du comte de Valois par la capitulation de la Réole, obtint la permission d'aller à Londres pour exposer à Edouard les conditions que Charles mettait à la paix.

(1) Sainte-Marthe.

Edouard se soumit aux lois de la nécessité, et il ne rentra en possession de la Guienne qu'après avoir cédé l'Agénois, qui fut réuni au domaine de la couronne ; on exigea de plus la somme de cinquante mille livres, qu'il avait été condamné à payer par forme d'amende.

Louis de Bourbon n'attendit pas long-temps la récompense des services qu'il avait rendus à Charles IV. Le souverain, immédiatement après le traité d'Angleterre, érigea le Bourbonnais en duché-pairie, et le protégé marcha de front avec les ducs de Bourgogne, de Normandie et de Guienne, et les comtes de Flandre, de Toulouse et de Champagne, qui étaient les six pairs laïques de France. Charles-le-Bel ne borna pas là ses bienfaits : en échange du petit comté de Clermont en Beauvoisis, qu'il réunissait à la couronne, il donna au nouveau duc de Bourbon le comté de la Marche, les villes d'Issoudun, de Saint-Pierre-le-Moutier et de Monferrand. Louis, en adoptant pour lui et sa postérité le nom et le titre de duc de Bourbon, conserva les armes de la maison de France.

Le duc de Bourbon venait de prendre possession de ses nouveaux domaines, lorsque Charles-le-Bel mourut sans postérité. Sa mort ouvrit la carrière aux intrigues et aux cabales,

et peu s'en fallut que le royaume ne devînt une province de l'Angleterre et la nation française une colonie de la métropole anglaise. La reine cependant faisait espérer qu'il naîtrait un rejeton après le décès de son époux; mais cette espérance fut trompée : elle accoucha d'une princesse. Alors deux prétendans se disputèrent la couronne. Placés l'un et l'autre dans la ligne collatérale, Édouard III réclamait le trône par le droit de la princesse Isabelle, et Philippe par celui du prince de Valois. La fille de la reine eut aussi ses partisans; on se demandait en effet si les filles de roi chez les Français, et d'après les constitutions du royaume, se trouvaient exclues du trône à raison de leur sexe.

Les partis s'échauffant, le parlement s'assembla pour juger la question; le roi d'Angleterre avait distribué de l'or et trouvé des orateurs, mais Robert d'Artois et Louis de Bourbon surent par leurs discours faire triompher la cause de Philippe VI.

Philippe de Valois avait à peine été sacré qu'il lui fallut tirer l'épée. Les Flamands s'étaient révoltés contre le comte Louis de Flandre et l'avaient chassé de ses états; Louis se réfugia en France et demanda du secours au monarque. Philippe assembla aussitôt une armée près d'Ar-

ras et alla camper près de la petite rivière de Peene, à une lieue de Cassel, dont les insurgés étaient maîtres; l'élite de la noblesse accompagnait le roi; Bourbon et le comte d'Artois y tenaient le premier rang, quoiqu'on y remarquât des princes souverains.

A la vue de l'armée française, les Flamands se mirent en bataille sur le penchant de la montagne où Cassel est située; Collin Zannec, marchand de poissons, était leur général; ces hommes, que l'espoir de se délivrer du joug et des persécutions de la noblesse poussait toujours à la révolte, montraient un courage digne de la liberté qu'ils voulaient conquérir. Les chefs de l'armée royale affectèrent du mépris pour cette multitude indisciplinée et presque sans armes, mais cette multitude avait su choisir une position redoutable, et son chef, quoique sorti de la dernière classe du peuple, était un homme d'une intrépidité rare et d'un génie élevé; aussi, raillant sans ménagement le roi et son armée, elle avait planté devant son camp un étendard où était peint un coq, avec ces deux vers :

Quand ce coq chanté aura
Le roi Cassel conquêtera.

Les armées étaient en présence depuis plu-

sieurs jours; le mépris que les Français faisaient des Flamands, parce qu'ils n'avaient ni noblesse ni cavalerie, les rendait moins vigilans à la garde du camp; Zannec s'en aperçut, et résolu de profiter de cette négligence, il s'assura de l'endroit où était la tente du roi, et entreprit d'enlever ce prince avec tout son quartier.

Dans l'après-midi, le camp français fut reconnu, et comme on vit que les soldats, dispersés çà et là et sans armes, dormaient à l'ombre des haies et des arbres pendant la chaleur du jour, Zannec prit une partie des troupes et ordonna à l'autre partie de le suivre de près; il avait enjoint à ses gens de ne point se servir de leurs armes qu'ils ne fussent arrivés à la tente du roi. Ils parvinrent en effet, dans le plus profond silence et par des lieux couverts, jusqu'à son quartier. Quand ils parurent, on crut dans le camp que c'était un renfort qui venait joindre l'armée; Renaud de Lor étant accouru leur demander sous quelle bannière ils marchaient, on ne lui répondit que par un coup de javelot qui le renversa mort. Alors les Flamands mirent l'épée à la main et tuèrent tout ce qui se rencontra devant eux; l'alarme se répandit aussitôt dans le camp, et chacun commença à fuir ou à crier aux armes; le roi, qui d'abord n'avait pu croire à une atta-

que des Flamands, et qui ne fut désabusé qu'en voyant fuir ses soldats effrayés, se fit armer par ses chapelains et monta à cheval.

En ce moment, l'ennemi se montra devant la tente royale, et assaillit le prince, qui n'était entouré que d'un petit nombre des siens. Tout en combattant, il donna l'ordre de planter son étendard dans le lieu le plus élevé et le plus voisin de sa tente, pour que l'on comprît l'extrême danger où il était. A la vue de cet étendard, le duc de Bourbon accourut avec neuf compagnies de ses vassaux, et, frappant d'estoc et de taille, il perça jusqu'au lieu où le monarque se défendait contre une nuée d'ennemis. Là, il y eut de part et d'autre des prodiges de valeur. La présence du roi, les coups qu'il portait, et l'intrépidité de Bourbon animaient les soldats français; enfin, la cavalerie arriva et se rangea en bataille, l'infanterie revenue de sa peur reprit ses rangs et l'action devint générale.

La partie ne devait plus être égale, car les Flamands n'avaient que très peu de cavalerie; mais ils suppléèrent quelque temps à ce défaut par leur bravoure, et par la précaution qu'avait prise Zannec de border de piquiers les flancs et le front de son armée; on les chargea plusieurs fois sans pouvoir les enfoncer, leurs rangs étaient

comme des murailles contre lesquelles venaient échouer tous les efforts des Français : Zannec déployait à la fois l'habileté d'un général et la vaillance d'un soldat. Il courait partout où sa présence était nécessaire; si un détachement faiblissait, il le ranimait aussitôt par ses discours et son exemple; enfin, le combat se prolongeait, et les suites donnaient déjà de l'inquiétude au roi, lorsque le duc de Bourbon se ruant sur l'ennemi avec sa cavalerie parvint à y faire une trouée. Le premier rang des Flamands enfoncé, les autres lâchèrent le pied, et les chevaux leur passant sur le ventre, a déroute devint générale. Le malheureux Zannec ne voulant pas survivre à la perte de la bataille, se fit tuer sur un monceau de soldats et de chevaliers qu'il avait immolés à son désespoir. Près de douze mille Flamands demeurèrent sur le champ de bataille (1).

Après la victoire, le roi fit chanter le *te Deum* dans sa tente, et lorsqu'il eut rendu grace au ciel de l'heureuse issue de la journée, il songea à récompenser ceux qui s'y étaient montrés avec le plus de distinction. Louis de Bourbon l'avait secouru quand il était dans le plus grand danger, il avait décidé la victoire en enfonçant l'en-

(1) Continuateur de Nangis. — Meyer.

nemi, le monarque lui devait un témoignage éclatant de satisfaction; il lui rendit le comté de Clermont en Beauvoisis qu'il érigea en pairie, et, en présence de toute la cour, il lui posa lui-même la couronne ducale sur la tête et fit le même honneur à la duchesse de Bourbon (1).

La Flandre pacifiée, Philippe de Valois fit sommer le roi d'Angleterre de lui faire hommage pour le duché de Guienne et le comté de Ponthieu; Édouard vint à Paris et se soumit après de vives discussions; mais à son retour à Londres, ce prince protesta contre les formalités qu'on avait exigées de lui. Pour mettre fin à la contestation et éloigner tout motif de guerre (2), Philippe envoya en Angleterre le duc de Bourbon, les comtes d'Harcourt et de Tancarville, Louis de Clermont et quelques autres chevaliers; il les fit accompagner par des jurisconsultes, chargés d'examiner et traiter la question conjointement avec le parlement de Londres.

Le duc de Bourbon était déjà allé à Londres et y avait paru avec éclat; avantageusement connu à la cour d'Angleterre, recherché et fêté par tous les seigneurs, il profita habilement des témoignages d'amitié qu'on lui donnait, pour en-

(1) Desormeaux. — (2) Froissard.

tamer la négociation. Placé à la tête de l'ambassade, il conféra avec Edouard, il consulta avec le parlement les actes des hommages rendus au roi de France par les souverains de l'Angleterre, et il démontra la justice de la demande de Philippe VI.

Cependant Édouard ne voulait pas encore se rendre aux raisons du duc de Bourbon ; l'action de se mettre à genoux devant le roi, la tête nue, sans épée et sans éperons, était si pénible pour lui, qu'il opposait sans cesse des prétextes soit pour ne point faire l'hommage-lige, soit pour en retarder indéfiniment l'époque (1). Mais, sur ces entrefaites, des Anglais ayant commis quelques violences et quelques hostilités sur la terre de France, et les Français, usant de représailles, ayant emporté Xaintes, et fait raser les murailles de la ville et du château, le duc de Bourbon saisit à propos cette circonstance pour démontrer au roi d'Angleterre le danger d'une rupture prochaine, et peut-être la réunion à la couronne de France du duché de Guienne et du comté de Ponthieu. La fierté d'Edouard céda alors à son intérêt, et il reconnut l'obligation de l'hommage-lige envers le roi de France.

(1) Continuateur de Nangis.

Cependant la soumission d'Edouard ne l'empêcha pas de fomenter de nouveaux troubles en France. Voulant faire revivre ses anciennes prétentions à la couronne, il prenait le titre de roi de France et faisait des préparatifs de guerre contre Philippe. Dans le même temps, ce monarque se disposait à entreprendre une croisade contre les infidèles. Le duc de Bourgogne, qui, malgré son âge et son expérience, rêvait encore son royaume de Thessalonique et ses principautés (1), ne vit qu'avec un vif regret l'ajournement de ce projet. Néanmoins, il se joignit au roi pour aller combattre l'Anglais, et dans cette campagne, il présida en quelque sorte son conseil. Ce fut par son avis que Philippe refusa de livrer ou d'accepter plusieurs batailles dont l'issue aurait pu compromettre l'intégrité du royaume; ce fut encore par sa médiation et celle de Jeanne de Valois, sœur de Philippe et belle-mère d'Edouard, qu'une trêve fut conclue entre les deux souverains.

Le duc de Bourbon ne survécut pas long-temps à ce traité, il mourut à l'âge de 62 ans et fut enterré aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, dans la chapelle de Bourbon. Il laissait Pierre, son fils aîné, pour héritier de ses dignités et de son du-

(1) Continuateur de Nangis.

CHAPITRE XV.

PIERRE Ier,

DUC DE BOURBON, COMTE DE CLERMONT, PAIR ET GRAND CHAMBRIER DE FRANCE, SOUVERAIN CAPITAINE EN LANGUEDOC, GUIENNE, GASCOGNE, POITOU, BERRY, MARCHE, AUVERGNE ET BOURBONNAIS.

De 1341 à 1356. — Règnes de Philippe de Valois et de Jean II.

Qualités de Pierre de Bourbon. — Guerres nouvelles entre la France et l'Angleterre. — Quel en est le prétexte. — Testament du duc de Bretagne. — Cour des pairs. — Prétention du comte de Montfort. — Charles de Blois. — Energie belliqueuse de Jeanne de Flandre et de la comtesse de Blois. — Prise de Rennes. — La comtesse de Montfort défendant Hennebon. — Capitulation d'Auray. — Expédition du duc de Normandie. — Marche sur Vannes. — Conseils du duc de Bourbon. — Détresse des Anglais. — Trève. — Listes des traîtres. — Le gentleman Salisbury. — Exécution de plusieurs seigneurs. — Trahisons nombreuses. — Reprise des hostilités. — Le comte Derby. — Pouvoirs illimités du duc de Bourbon. — Premiers succès de l'armée française. — Ruse de Jean de Norwic. — Invasion du roi d'Angleterre. — Godemar Dufay. — Lâcheté d'un prisonnier français. — Défaite sanglante de Crécy. — Danger que court le roi. — Blessure du duc de Bourbon.

Lorsque Louis de Bourbon termina sa carrière, son fils s'était déjà distingué dans plusieurs

batailles, grâce aux guerres qui se succédaient continuellement, soit entre le roi, les principaux feudataires ou les puissances étrangères, soit entre les seuls vassaux.

Pierre de Bourbon était le beau-frère du roi et de l'empereur Charles IV; il avait bien le courage de son père, mais il était loin d'en posséder les talens; quoiqu'il ne manquât pas d'habileté il n'avait cependant point cette sagacité, ce coup d'œil, cette haute portée qui constituent le bon général, et qu'il était si rare de trouver alors dans un guerrier.

En posant la couronne ducale sur sa tête, Pierre de Bourbon ne dut penser qu'à combattre, car la guerre allait se rallumer entre la France et l'Angleterre : en voici le prétexte.

Privé de l'espoir d'avoir des enfans, et prévoyant que sa succession causerait de grandes guerres dans ses états, le duc de Bretagne avait institué Jeanne de Penthièvre, sa nièce, son héritière universelle, et lui avait fait épouser Charles de Blois, neveu du roi de France. Tout avait été réglé et arrêté en présence du comte de Montfort, frère de père seulement du duc de Bretagne, spécialement intéressé dans cette affaire et qui avait plus de motifs que personne pour s'y opposer; mais il avait gardé le silence, ju-

geant que le temps n'était pas venu de parler ou d'agir.

Le duc de Bretagne mourut trois ans après ces événemens. A l'époque où nous sommes arrivés, le comte de Montfort, au mépris du testament de son frère, s'était emparé des principales villes de la Bretagne. La contestation fut alors portée devant la cour des pairs et Charles de Blois y fut jugé légitime possesseur des états du défunt. De cette décision surgit une guerre opiniâtre qui dura vingt-deux ans. Charles de Blois était protégé par le roi de France, et le comte de Montfort appuyé de toutes les forces de l'Angleterre; les deux concurrens étaient à peu près du même âge, pleins de valeur et d'ambition, également animés par la gloire et par l'intérêt, exaltés surtout par les exhortations de leurs femmes dont l'ambition et l'énergie ne se démentirent pas un seul instant, aussi longtemps que dura la lutte. Cependant, Jeanne de Flandre, comtesse de Montfort, qui descendait des Bourbons-Dampierre, se montra encore supérieure à la comtesse de Blois. On la vit, au moment où son mari fut arrêté, mettre une frein à la révolution de Bretagne par son adresse et sa fermeté; on la vit soutenir des siéges, marcher le casque en tête et

l'épée à la main, commander et combattre comme une Amazone.

La cour des pairs ayant décidé en faveur de Charles de Blois, il s'agissait de maintenir cet arrêt par la force des armes; Philippe envoya des troupes en Bretagne sous la conduite du duc de Bourbon, du duc de Bourgogne, de Charles d'Alençon, du comte d'Eu, connétable de France; de Jacques de Bourbon et de plusieurs autres chevaliers; le comte de Blois, qui était à Nantes, se mit à la tête de cette armée. On partit et on alla assiéger Rennes qui fut emportée d'assaut. De là on se dirigea sur Hennebon où était enfermée la comtesse de Montfort. Charles de Blois tenait plus à prendre la femme que la place, mais la comtesse excita tellement le courage des siens par son exemple, qu'elle donna le temps d'arriver au secours qu'on lui envoyait d'Angleterre. Louis d'Espagne, chef des assaillans, fut obligé de lever le siége et d'aller joindre le comte de Blois qui s'était porté depuis peu devant Auray. C'était à Pierre de Bourbon qu'était due la prise de Rennes; ce fut encore lui qui, par sa valeur, décida de la capitulation d'Auray, et plus tard de l'occupation de Vannes.

Le comte de Blois poursuivait ses avantages, lorsqu'Édouard débarqua en Bretagne avec une

armée considérable ; Philippe en avait déjà rassemblé une qui n'était pas moins forte ; il en donna le commandement au jeune duc de Normandie son fils, mais il plaça auprès de lui, en qualité de guides et de conseils, le duc de Bourbon, Jacques de Bourbon, comte de la Marche et le comte d'Alençon. L'armée se rendit à Nantes et y aurait fait une espèce de halte, si Pierre de Bourbon n'eût fait ressortir avec feu la nécessité de secourir immédiatement la place de Vannes qu'assiégeait le roi d'Angleterre.

Si Pierre de Bourbon ne possédait ni les talens de Louis de Bourbon, son père, ni sa haute intelligence, il professait du moins comme lui ce principe : qu'à la guerre il faut joindre la vivacité au courage, et que souvent le succès d'une campagne dépend d'une heure gagnée sur l'ennemi. L'armée se mit donc aussitôt en marche. En arrivant près de Vannes, le duc de Normandie trouva le roi d'Angleterre retranché de telle sorte qu'il était impossible de le forcer dans son camp : « Monseigneur mon neveu, dit alors » Pierre de Bourbon, puisque votre beau cou- » sin d'Angleterre s'est si bien enfermé, il faut » nous mettre en besogne aussi, et nous palis- » sader chez nous ; nous n'en sortirons que s'il » sort de chez lui pour attaquer la ville. » Le con-

seil fut suivi, et les deux armées restèrent en présence, et s'observèrent mutuellement.

Par suite de cette manœuvre, la garnison de Vannes, qui avait déjà soutenu de fréquens assauts et qui s'était affaiblie, eut tout le loisir de se reposer. Au contraire, les Anglais dépourvus de vivres souffraient beaucoup d'une si longue inaction. Louis d'Espagne coupant au moyen de sa flotte les communications de l'Angleterre avec la Bretagne, Édouard se trouvait plutôt assiégé qu'il n'était assiégeant. *Il est à nous, mes enfans,* s'écriait quelquefois le duc de Bourbon, *il est à nous. Un peu de patience, et il se rendra lui-même* (1). Pierre de Bourbon disait la vérité, mais le pape Benoit XII se mêla de l'affaire, il chargea deux de ses légats de négocier une trêve, et Philippe de Valois l'accorda, malgré les avis du duc de Bourbon, affirmant qu'Édouard ne pouvait tenir plus de quinze jours, et que sa défaite rétablirait la paix.

La France fut complétement dupe de ce traité. Édouard, comme l'avait prévu le duc de Bourbon, ne cherchait qu'à se tirer d'un mauvais pas. Il voulait toujours la guerre, et la trêve lui donna le temps de s'y préparer. Mais Pierre de

(1) Dutillet.

Bourbon ignorait les secrets de Philippe, et ne pouvait apprécier les motifs qui l'avaient porté à accorder une suspension d'armes. Le monarque avait récemment appris que la plupart des chefs de son armée étaient des traîtres, et il était convaincu qu'ils aideraient toujours Édouard à sortir de sa position, si fâcheuse qu'elle fût.

Jusqu'à ce jour, il s'était borné à se plaindre de cette félonie, mais jugeant qu'il ne pouvait plus dissimuler les preuves de la trahison, sans compromettre son trône et sa personne, il fit décapiter plusieurs nobles, parmi lesquels Olivier de Clisson et les seigneurs de Malétroit, père et fils. On n'osa blâmer cet acte de sévérité; le crime était flagrant et le monarque pouvait publier la liste des nobles que payait Édouard. Cette liste émanait d'un Anglais, mécontent et vindicatif, le *gentlman Salisbury*. Édouard avait séduit son épouse et troublé la paix de son ménage; la jalousie lui avait fait quitter l'Angleterre, et il était accouru en France pour y dévoiler les secrets du prince adultère.

Cependant la liste était incomplète; la précipitation de Salisbury à la transcrire avait occasionné des omissions. Cet inconvénient empêcha le roi Philippe VI de prévenir d'autres traîtres, qui livrèrent à l'ennemi des villes et des citadelles,

Si les renseignemens eussent été plus exacts, il aurait également fait justice du gentilhomme *Renaud* qui vendit la forteresse de *Palencourt* en *Saintonge*; il n'aurait pas non plus épargné la tête du commandant d'*Aiguillon* qui, sans attendre la première brèche, remit les clefs de son château-fort. La surveillance du monarque se serait surtout fixée sur le connétable d'*Eu* qui laissa l'Anglais s'emparer tranquillement de *Caen*. Enfin il fallut encore, faute d'en être prévenu d'avance, laisser impunie la perfidie d'un chevalier nommé *Godemar-Dufay* qui, chargé de culbuter l'armée anglaise dans la Somme dont elle tentait le passage, prit honteusement la fuite et laissa franchir le gué, qu'un autre traître avait indiqué à l'ennemi.

Édouard se montra furieux lorsqu'il apprit les châtimens qu'on avait infligés à ses pensionnaires, et l'intérêt qu'il manifesta si vivement pour ces gentilshommes devint une preuve irrécusable des liaisons qu'il entretenait avec eux. Ce qui leva tout doute à cet égard, c'est que le prince anglais regarda ces exécutions comme une infraction à la trêve, et qu'elles lui servirent de prétexte pour reprendre les hostilités. Philippe de Valois se contenta de faire une protestation par laquelle il rejetait la cause de la rupture sur

le roi d'Angleterre qui, contrairement à l'un des articles de la trève, avait suborné des sujets de la couronne pour les mettre dans son parti, et traité par écrit avec eux. Lorsqu'il eut publié cette protestation, il se prépara à la défense.

L'Anglais ne tarda pas à effectuer ses menaces ; il leva une armée dont il donna le commandement au comte Derby, général brave et expérimenté; celui-ci débarqua à Bayonne, et après avoir accordé quelques jours de repos à ses troupes, il se répandit comme un torrent dans la Guienne française, le Périgord, l'Angoumois et la Saintonge dont il s'empara, gagna la bataille d'Auberoche et entra dans Aiguillon, dont la trahison ouvrit les portes.

Sur ces entrefaites, le roi confia au duc de Bourbon le commandement du Languedoc, de la Gascogne, de la Guienne, du Berry, de l'Auvergne, de la Marche et du Bourbonnais, et lui laissa des pouvoirs illimités. Cette grande puissance que donnait le monarque au duc de Bourbon prenait sa source dans l'épuisement du trésor royal. En cela, Philippe de Valois suivait l'exemple de plusieurs de ses prédécesseurs : il investissait un gouverneur d'une autorité sans bornes afin qu'il pût trouver dans le pays même des ressources qu'on ne pouvait pas lui fournir d'ailleurs,

et dompter en même temps l'ambition féodale qui entravait sans cesse toutes les opérations. Il ne manquait à ces gouverneurs que des commissions de plus longue durée pour faire revivre en France les mêmes usurpations et la même anarchie que sous les derniers rois Carlovingiens.

Philippe de Valois ne fut point trompé dans l'espoir qu'il avait fondé sur Pierre de Bourbon. Celui-ci commença par payer la rançon de plusieurs comtes et barons que les Anglais avaient fait prisonniers, et dès qu'il eut remonté le moral des troupes par sa générosité et sa mâle assurance, il marcha contre l'ennemi, et reprit immédiatement les places situées sur la Dordogne; puis, profitant de l'ardeur dont ces premiers succès avaient enflammé le soldat, il se dirigeait sur Bordeaux pour en faire le siége, lorsqu'il reçut en route l'ordre d'aller joindre le duc de Normandie qui était campé devant Aiguillon.

Le duc de Normandie, avant d'assiéger Aiguillon, s'était emparé de la ville d'Agoulême, et il aurait pu faire la garnison prisonnière, si la ruse dont se servit le commandant de la place et la bonté naturelle du prince ne l'eussent sauvée. Jean de Norwic, gouverneur d'Angoulême, désespérant de tenir plus longtemps, voulut au moins préserver les soldats de la mort ou de la captivité. La veille de la purification de la Vierge,

il parut tout seul sur les créneaux, et fit un signal avec son chaperon, aux corps-de-garde du camp. On lui envoya un officier auquel il témoigna le désir de parler au duc de Normandie, ou à l'un des maréchaux.

Le duc se rendit lui-même auprès du gouverneur, et sur la révérence profonde qu'il en reçut, il lui dit en riant : « Je vois bien, monsieur le gouverneur, que vous voulez vous rendre. — « Point du tout, monseigneur, reprit Norwic, » mais sachant que vous avez, aussi bien que » moi, beaucoup de dévotion pour la sainte » Vierge, j'ai pensé à vous prier de m'accorder » une suspension d'armes, seulement durant la « fête de demain, et qu'il ne soit permis, ni à vos » soldats ni aux miens, de tirer l'épée pendant » tout ce saint-jour, les uns contre les autres. »

Le prince ne fit pas difficulté d'octroyer une demande qui lui semblait très naturelle. Fort de la promesse du duc, Norwic fit charger pendant la nuit tous les bagages sur des chariots, et le lendemain il sortit à la tête de sa garnison, et se dirigea vers le camp. Aussitôt les assiégeans se mettent sous les armes chroyant qu'il venait les attaquer. Faisant signe alors qu'il voulait parler au commandant du quartier, le gouverneur assura qu'il n'avait point l'intention de se battre, et qu'il usait seulement du privilége de la trève

accordée pour ce jour là, par le duc de Normandie; qu'il était bien aise de se promener hors de la place où il était renfermé depuis si long-temps, et qu'il était persuadé que ce prince ne violerait pas une parole formellement donnée la veille. Prévenu de ce qui se passait, le duc de Normandie s'écria en riant : *ils m'ont trompé, mais laissons-les aller de par dieu, et contentons-nous de la ville.*

Lorsque Pierre de Bourbon arriva au camp du duc, il y avait déjà long-temps qu'il battait Aiguillon; il tenait à emporter cette place dont il connaissait l'importance. Aussi, indépendamment du renfort qu'il lui avait amené, le prince faisait-il venir tous les jours de nouvelles troupes. Mais le roi d'Angleterre étant débarqué vers le même temps en Normandie, Philippe de Valois, effrayé de la fâcheuse position où il allait se trouver, rappela le duc de Bourbon avec ses vasseaux, et le fit partir pour le Beauvoisis, afin d'arrêter la marche d'Edouard, qui se dirigeait vers les Pays-Bas, emportant avec lui les dépouilles de la Normandie et de l'île de France. Le duc harcela l'ennemi, et donna au roi le temps de se mettre en campagne avec une armée forte de plus de cent mille hommes.

Le roi d'Angleterre, accompagné de Geoffroy

d'Harcourt, transfuge français qui commandait sous ses ordres, après avoir surmonté tous les obstacles soit par la trahison, soit par l'habileté de ses capitaines, gagnait la Flandre pour se joindre aux Flamands, qu'il maintenait toujours dans ses intérêts. Glorieux d'avoir traversé la France, presque d'un bout à l'autre en la ravageant, et d'avoir jeté l'épouvante jusque dans la capitale du royaume, il ne pensait plus qu'à opérer sa retraite en sûreté.

Il avait deux jours d'avance sur Philippe, lorsqu'il arriva sur les bords de la Somme. Là, il se trouvait étrangement embarrassé. Tous les ponts étaient fortifiés et bien gardés. Les deux maréchaux de l'armée anglaise, Geoffroy-d'Harcourt et Varwik firent de vaines tentatives pour forcer le pont de Pequigny, ils furent répoussés et n'osèrent attaquer le pont de Remi, parce qu'ils le virent trop bien retranché. D'ailleurs, il y avait de l'autre côté de la rivière un corps d'armée de près de douze mille hommes, commandés par *Godemar-Dufay*, chevalier bourguignon, chargé de défendre le passage du fleuve. Dans cette extrémité, Edouard rassembla tous ses prisonniers et promit la liberté à celui qui lui indiquerait un gué; il s'en trouva un parmi eux qui, oubliant ce qu'il devait à sa patrie, le conduisit à un en-

lendemain que Philippe avançait, il rangea son armée sur trois lignes; cet arrangement était à peine terminé que l'on vit paraître les premiers bataillons de l'armée française. Les Anglais alors prirent leurs armes; les éclaireurs de Philippe étant venus lui rendre compte de la position du camp ennemi et l'un d'eux lui ayant conseillé de laisser reposer les troupes avant d'attaquer, le roi goûta cet avis et résolut de le suivre, mais la fortune en disposa autrement.

Les troupes les plus avancées auxquelles on envoya l'ordre de s'arrêter, refusèrent d'obéir; elles pensèrent qu'on ne voulait leur faire faire une halte que pour donner la tête de l'armée à d'autres, et elles continuèrent de marcher à l'ennemi. Bientôt l'attaque commença par les arbalêtriers gênois auxquels l'Anglais répondit avec le canon. Les Génois qui ne pouvaient se servir de leurs arbalêtes parce que la pluie en avait détendu les cordes, ne purent résister au feu de l'ennemi et se renversèrent sur la seconde ligne où ils mirent la confusion. Le comte d'Alençon, qui commandait cette seconde ligne, soupçonnant les Génois de trahison, cria à ses gens de faire main-basse sur eux. Ceux-ci, exposés aux traits de l'ennemi et frappés par les Français, fuyaient de tous côtés et augmentaient le désordre.

Le prince de Galles profita de cet embarras, et fit avancer ses gendarmes ; alors on se mêla, et le combat, en cet endroit, devint des plus sanglans. Le comte d'Alençon avec la gendarmerie française, et le comte de Flandre avec ses troupes, soutinrent bravement le choc. Ayant fait une ouverture dans leur ligne pour laisser fuir les Génois, ils allèrent prendre en flanc le prince de Galles. Mais Geoffroy d'Harcourt parvint à les repousser, après des efforts inouis ; le comte d'Alençon perdit la vie dans cette rencontre.

Philippe de Valois s'avança envain avec l'arrière-garde pour soutenir les siens ; il eut son cheval tué sous lui, et il aurait succombé lui-même, si Jean de Hainault ne l'eût secouru à propos. Dans ce moment accourut le duc de Bourbon qui avait combattu avec le comte d'Alençon jusqu'à l'instant où la seconde ligne avait été enfoncée. Il se rangea aux côtés du roi que tout le monde avait abandonné pour prendre la fuite, et qu'escortait à peine une soixantaine de chevaliers. Or, comment soixante hommes auraient-ils résisté au choc d'une armée victorieuse, et cependant Philippe se battait toujours ; il ne voulait pas survivre à une si grande défaite. Le duc de Bourbon et plusieurs autres seigneurs

qu'il animait de son exemple, se jetaient au devant du prince, paraient les coups qu'on lui portait et voltigeaient ensuite autour de lui en espadonnant pour écarter l'ennemi. Pierre de Bourbon devint la victime de son dévouement, il tomba dangereusement blessé. . . . .

La nuit était obscure, et on pressait le roi de fuir; mais comme il persistait dans la résolution de mourir sur le champ de bataille, Jean de Hainault, saisissant la bride de son cheval, l'entraîna malgré lui (1); Jacques de Bourbon, comte de la Marche, le maréchal de Montmorency, Daubigny et quelques cavaliers lui servirent d'escorte; ils arrivèrent au château de Broée; on appela le châtelain pour en faire ouvrir les portes; celui-ci ayant paru sur les créneaux, et demandé qui voulait entrer dans la place (2), le roi lui cria : *ouvrez, ouvrez, châtelain : c'est la fortune de la France.* Le châtelain ayant reconnu la voix de Philippe, se hâta de faire baisser le pont-levis. Le lendemain, le prince se rendit à Amiens, où il apprit de nouveaux désastres.

Telle fut l'issue de la bataille de Crécy. Trente mille Français y perdirent la vie. Le comte d'Alençon, le roi de Bohême, le comte Louis de Flan-

(1) Froissard. — (2) Jean Villain.

dre, le comte de Sancerre, le comte d'Auxerre, le duc de Lorraine, Grimaldi et Doria qui commandait les Génois, et plus de douze cents chevaliers furent tués sur la place. Quatre-vingts bannières que portaient les seigneurs Bannerets furent trouvées sur le champ de bataille.

CHAPITRE XVI.

(SUITE DU PRÉCÉDENT.)

Persistance de Philippe de Valois. — Lâcheté de quelques barons. — Dévoûment des deux princes de Bourbon. — Siége de Calais par le roi d'Angleterre. — Noble trait de six habitans. — Prise de Calais. — Fléaux désastreux. — Philippe se remarie. — Sa mort. — Jean II. — Supplice du connétable d'Eu. — Charles-le-Mauvais. — Assassinat de Charles d'Espagne. — Faiblesse du roi. — Séance du parlement. — Satisfaction insignifiante. — Comédie. — Le duc de Bourbon à Avignon. — Prorogation de trêve. — Nouvelles menées du roi de Navarre. — Nouvelles concessions de Jean. — Insinuations perfides de Charles-le-Mauvais. — Révolte de l'héritier présomptif du trône. — Pardon accordé au jeune prince et au duc de Bourbon. — Arrestation de Charles. — Nouvelle preuve de la faiblesse royale. — Décapitation de plusieurs seigneurs. — Menées de leurs familles. — Armée anglaise. — Le prince de Galles. — Combat malheureux pour les armes françaises. — Valeur de Jean. — Trahison de plusieurs seigneurs. — Exploits et blessure mortelle du duc de Bourbon. — Consternation. — Indignation du peuple contre les traîtres.

Philippe de Valois avait fait une perte terrible, il est vrai; cependant lorsqu'il eut rallié les troupes qui lui restaient, ses forces se trouvèrent encore supérieures à celles de l'ennemi. Il

proposa donc aux barons de prendre une revanche sur le roi d'Angleterre(1), mais la plupart d'entre eux, que les guinées d'Edouard avaient déjà souillés du crime d'anglomanie, ne rougirent point de refuser au monarque le secours de leurs bras et de leurs vassaux, et de se retirer honteusement dans leurs domaines.

Cette désertion aurait laissé le roi sans troupes, si le duc de Bourbon, Jacques de Bourbon, comte de la Marche, Montmorency et quelques barons dignes encore du nom français, ne fussent demeurés auprès de lui avec leurs soldats (2). Philippe, sensible au dévouement des deux princes de Bourbon fit don au puîné du comté de Ponthieu, confisqué sur Edouard et qu'occupaient cependant encore les troupes du roi d'Angleterre.

Pendant que Philippe cherchait à réparer ses revers, Edouard assiégeait Calais, et voyait fondre devant la défense héroïque de cette ville l'argent qu'il avait tiré des dépouilles de la France; Philippe voulant secourir Calais et investir le camp anglais, le duc de Bourbon, le maréchal de Beaujeu, Geoffroy de Charny, Eustache de Ribaumont et Guy de Nesle démontrèrent le peu

(1) Chroniques de Flandre. — (2) Désormeaux.

de chances d'une pareille entreprise. Il fut donc obligé d'y renoncer et se retira après avoir présenté la bataille à l'ennemi, qui la refusa.

La consternation fut grande parmi les assiégés, lorsqu'ils s'aperçurent de la retraite des Français. Manquant de vivres et de munitions, ils en vinrent à une capitulation. Irrité de leur longue résistance et des pertes immenses qu'il avait essuyées, Edouard exigea que six des principaux habitans vinssent se livrer à sa colère, tout nus, la corde au cou, les clés de la ville et du château en main. Le courage de ces hommes qui s'étaient généreusement dévoués pour le salut de leurs concitoyens, l'intercession de quelques généraux de son armée ne purent toucher l'inflexible vainqueur, il ne céda qu'aux prières et aux larmes de la reine. Cette princesse, ayant obtenu la grace de ces braves gens, les fit habiller, leur donna de l'argent et les renvoya libres.

La prise de Calais, si désastreuse pour le royaume, n'était que le prélude des nouvelles catastrophes qui devaient fondre sur lui. La famine et la peste couvrirent la France de deuil et de cadavres, et comme si tous les revers eussent dû frapper à la fois ce pays malheureux, le comte de Blois fut pris par l'ennemi.

Ce fut au milieu de ces calamités générales que

Philippe de Valois s'avisa de convoler en secondes noces; il épousait Blanche de Navarre, fille de Philippe roi de Navarre, et de Jeanne de France, fille de Louis-le-Hutin (1). Blanche de Navarre était jeune et belle; Philippe comptait alors près de cinquante-sept ans; les fatigues et les chagrins avaient usé son tempérament. Passionné pour son épouse, il ne voulut point se souvenir qu'il ne jouissait plus de la vigueur du jeune âge, et il mourut victime de cet oubli. Le duc de Normandie lui succéda et prit le nom de Jean II.

Jean II, lorsqu'il monta sur le trône, était âgé d'environ quarante ans; il avait souvent commandé les armées avec succès, et déployé ses talens dans la guerre; il était aimé et estimé des peuples; tout faisait supposer qu'il serait plus heureux que son père. Mais, la destinée de ce prince fut de voir s'aggraver, sous son règne, les malheurs de la France, et d'être lui-même en butte aux coups les plus terribles de l'adversité.

Le premier acte de justice de Jean II, après son sacre, fut l'exécution du connétable d'Eu, qui avait livré la ville de Caen aux Anglais, et dont la trahison avait été suffisamment prouvée par les bons traitemens qu'il avait reçus d'E-

(1) Froissard.

douard. Le jugement et le supplice du coupable furent aussi prompts que mystérieux(1). La cour était encore remplie des pensionnaires du monarque anglais, et le cours de la justice eût pu être interrompu, si l'on avait donné de la solennité aux débats, ou si l'on se fût soumis aux lenteurs d'une procédure ordinaire; le duc de Bourbon, le comte d'Armagnac, Jean de Boulogne, comte de Montfort et quelques autres seigneurs et chevaliers furent les juges du connétable et assistèrent à sa décapitation.

Le monarque anglais n'était pas le seul à protéger les factieux de France; le trône avait à ses côtés un ennemi plus redoutable encore : c'était *Charles-le-Mauvais*, prince souverain de la Navarre, fils de Philippe, comte d'Evreux, prince du sang, et de Jeanne de France, fille de Louis-le-Hutin, et par conséquent proche parent du roi; son père avait été blessé mortellement en combattant en Espagne, contre les Maures, en 1343, et sa mère était décédée en 1349. Il avait fait les délices de la cour de France jusqu'à la mort de Philippe de Valois; son esprit, sa vivacité, sa galanterie, sa politesse lui avaient captivé tous les cœurs. Plus tard, l'ambition le ren-

(1) Froissard.

dit fourbe, vindicatif, cruel, et les crimes qu'il commit lui méritèrent le surnom de *Mauvais*.

Quoique vassal de la couronne de France et gendre du roi *Jean*, il se mit à la tête des factions. Ambitionnant la place de premier ministre et de confident du roi, il ne visait à ce poste que dans le but de détrôner le souverain dès que l'occasion semblerait opportune. Le monarque, jaloux de repousser les services d'un homme aussi décrié et aussi dangereux, lui avait préféré *Charles d'Espagne*, auquel il avait donné la charge de connétable.

Cette nouvelle faveur du roi devint un arrêt de mort pour celui qui en était l'objet. Le Navarrois, méditant sur-le-champ sa vengeance, augmenta le nombre de ses partisans. Il ne pouvait chasser le ministre de sa place, il dédaignait de s'amuser à des intrigues de cour pour le culbuter; il trouva plus court de le faire assassiner. Douze gentilshommes se dévouèrent à sa cause (1); ils se rendirent à *l'Aigle* pendant la nuit, surprirent Charles dans son château, et le poignardèrent. Les douze égorgeurs ne composaient pas uniquement le parti du prince de Navarre; il avait encore des partisans dont, à la vérité, l'exaltation pour lui n'allait pas jusqu'à servir de bourreaux, mais qui, perdus de dettes, dévorés d'ambition

(1) Froissard.

et gagnés par ses promesses; appuyaient ses prétentions, l'autorisaient ou le secondaient dans ses crimes. Le duc de Bourbon figurait parmi ces derniers; ses prodigalités avaient presque absorbé sa fortune, sa détresse et son orgueil l'avaient livré à Charles.

La liste des conjurés passa sous les yeux du roi, qui fut effrayé de leur nombre et du rang qu'ils occupaient. Il y vit des seigneurs honorés de sa confiance, des comtes, des barons siégeant dans ses conseils et admis à ses fêtes et à ses plaisirs. Cependant, il ne voulait qu'amnistier d'une manière générale les complices du rebelle; mais *Charles-le-Mauvais*, profitant de la terreur qu'il avait inspirée au monarque, ne consentit à lui accorder la paix qu'à condition qu'il rendrait ses bonnes graces à ceux qu'il lui indiquerait dans sa note diplomatique. C'est ainsi que Jacques de Bourbon, comte de Ponthieu, l'un des chefs de la faction, fut nommé connétable de France. Mais quels furent les médiateurs que *Jean* chargea de traiter avec le prince de Navarre? précisément ceux qui étaient en tête de la liste, le duc de Bourbon et le cardinal de Boulogne. Espérait-il les ramener à leur devoir par cette marque de confiance (1)? S'il eut cette espérance, il se

(1) Continuateur de Nangis.

trompa totalement, car, indépendamment du pardon qu'on l'obligea d'accorder à la plus grande partie des rebelles, le duc de Bourbon l'amena à détacher de la couronne, pour les céder au prince de Navarre, le comté de Beaumont-le-Roger, Conches, Orbec, le vicomté de Pont-Audemer, le baillage de Cotentin, et plusieurs autres domaines qui faisaient partie des apanages de Philippe, duc d'Orléans, frère du roi. Néanmoins, Jean obtint que le prince de Navarre lui ferait acte public de soumission en plein parlement.

Le prince de Navarre s'embarrassait fort peu d'une pareille satisfaction; il pensait que les avantages immenses qui lui avaient été concédés valaient bien l'ennui d'une cérémonie insignifiante qui ne pouvait rehausser que très faiblement la majesté royale; mais avant de sortir d'Evreux où il s'était retiré, il exigea qu'on lui donnât en ôtage le comte d'Anjou, second fils du roi, et cet article lui fut encore octroyé.

Les choses ayant été réglées de cette manière, le prince de Navarre parut devant le parlement. Le roi était dans son lit de justice (1). Là, tout se passa comme sur les planches d'un théâtre : les rôles avaient été distribués d'avance, et chacun joua le sien comme il avait été convenu.

(1) Froissard.

le prince de Navarre demanda fièrement pardon, le roi le fit arrêter par Jacques de Bourbon, nouveau connétable et son complice. Les deux reines douairières se jetèrent à ses pieds pour le prier de faire grâce, ce qu'il accorda sur-le-champ. Charles se prosterna alors devant le monarque pour le remercier, et ce fut le dernier acte de la comédie (1).

Cependant *Jean-le-Bon* ne put si bien dissimuler son mécontentement qu'on n'en vit une preuve dans la disgrace du cardinal de Boulogne; quant au duc de Bourbon, s'il crut devoir le ménager, du moins voulut-il l'éloigner pour quelque temps du foyer des dissensions intestines (2), il l'envoya avec l'archevêque de Rouen en ambassade à Avignon pour y traiter de la paix avec l'Angleterre. Le pape Innocent VI désirait la rétablir entre les deux couronnes, et c'était en sa présence que devaient se tenir toutes les conférences. Néanmoins, soit que le duc de Bourbon ne fût pas doué d'une grande portée diplomatique, soit qu'Edouard n'eût consenti à la négociation que pour ne pas déplaire au pontife, soit enfin que les sourdes menées du roi de Navarre

(1) Continua. de Nangis.
(2) Dutillet.

eussent produit leur effet, l'ambassade n'aboutit qu'à une prorogation de trève.

Pendant la conférence, le roi de Navarre était parti secrètement de la Normandie et s'était rendu à Avignon, où il entretenait des intelligences avec la cour de Londres, par la voie du duc de Lancastre, son plénipotentiaire près du pape (1). Le roi, informé de la conduite de Charles, fit passer des troupes en Normandie pour se saisir des domaines de son gendre, mais Charles débarqua à Cherbourg accompagné de deux mille hommes, et Jean, inquiet sur l'issue de la lutte qui allait s'engager, envoya Jacques de Bourbon en Normandie à la tête d'un corps d'armée. Le général avait l'ordre de ne commencer les hostilités qu'après avoir fait des ouvertures de paix au Navarrois. Jacques de Bourbon s'aboucha avec Charles et la paix coûta encore cent mille écus au monarque français; on lui imposa de plus la condition de faire grace aux deux comtes d'Harcourt qui avaient participé au meurtre du connétable d'Espagne et de les recevoir en cour.

L'amnistie que *Jean-le-Bon* venait de signer, les humiliations auxquelles il s'était soumis, n'adoucirent en aucune manière l'esprit factieux de

(1) Annales de France.

Charles-le-Mauvais et de ses partisans. Le duc de Bourbon, qui s'était toujours distingué par son dévouement pour Philippe de Valois, le duc de Bourbon, dont le frère venait d'être élevé à la dignité de connétable, n'eut pas honte de seconder les projets régicides du Navarrois. Cet homme, auquel nul crime n'était étranger, exerçait une espèce de fascination malfaisante sur tous ceux qui l'approchaient; il n'était point de zèle, point de fidélité qui pût tenir contre ses paroles ou ses promesses. Le duc de Bourbon ne fut pas le seul qui succomba à la corruption, Charles eut encore le pouvoir de frapper du même vertige le fils même du roi, l'héritier présomptif du trône. Attaquant le jeune prince par l'endroit le plus sensible, l'amour-propre, il lui insinua qu'il était indigne qu'à son âge (il avait 18 ans), son père ne l'eût pas encore pourvu d'un gouvernement; qu'il savait de bonne part que le monarque réservait toute sa tendresse pour ses cadets, et n'avait pour lui nulle affection; qu'il n'en obtiendrait rien que par la crainte, et qu'en jouant le rôle de mécontent il arracherait infailliblement ce qu'il ne pouvait gagner par la complaisance. Docile à de si perfides conseils, le prince résolut de quitter la cour pour se retirer chez l'empereur Charles IV, son oncle;

et, lorsqu'il fut décidé à la révolte, on convint d'arrêter le roi, de l'enfermer dans une forteresse et ensuite de mettre fin à sa vie par le poison ou par le poignard.

Jean, instruit de cette odieuse intrigue, fit venir son fils, lui remontra avec douceur tout ce qu'il y avait de criminel dans sa conduite, et arracha du jeune homme repentant les aveux les plus détaillés, touchant les particularités du complot et les noms des coupables (1). Le roi pour lui ôter à l'avenir tout prétexte de mécontentement lui donna le gouvernement de la Normandie. Après sa conférence avec son fils, il en eut une autre avec le duc de Bourbon; il n'eut besoin pour réveiller les remords dans le cœur du guerrier que de lui rappeler ses services et l'amitié que son souverain lui avait toujours témoignée; le duc se jeta à ses pieds et invoqua sa clémence; *Jean* ne demandait pas mieux que de faire grace, et il pardonna sans hésiter à un moment d'égarement. Cependant, malgré la faiblesse de son caractère, il résolut de venger à la fois et les insultes faites à la couronne et l'assassinat de son infortuné ministre.

Pour exercer cette vengeance, il fallait procéder immédiatement à l'arrestation des plus au-

(1) Manuscrits de Brienne.

dacieux, frapper vite et surtout frapper sans miséricorde (1); il était essentiel en outre de s'attaquer à leur chef, Charles-le-Mauvais, de se rendre maître de sa personne, et de l'enfermer dans une étroite prison. Le roi combina et exécuta lui-même ce hardi coup d'état. Le jour où le *Dauphin* son fils, d'accord avec lui, donnait un grand dîner au prince de Navarre et à plusieurs autres factieux, se faisant escorter de cent lances, et suivi de Louis, comte d'Anjou, son second fils, du duc d'Orléans son frère, de de Jean et de Charles d'Artois, du comte de Tancarville, d'Arnoul d'Andrehen, maréchal de France, et de quelques autres chevaliers, le roi se saisit de toutes les issues de la place et entra à l'improviste dans la salle du festin. A son apparition, *Charles-le-Mauvais*, et les convives *d'Harcourt, Graville, Mannemans, Doublet, de Préaux, de Clère, de Friquant, de Tournebuc, de Maubuc, et de Vaubatu*, se levèrent par politesse, et offrirent, selon l'usage, au monarque le gobelet des toasts; mais le roi qui ne jugeait point à propos de porter des santés avec ses ennemis, donna aussitôt l'ordre de saisir et de jeter en prison les convives. Il était tellement indigné de leur impudence qu'il servit d'archer lui-même; il s'empara

(1) Continuateur de Nangis.

du Navarrois dans la crainte de voir échapper ce misérable fauteur des maux de la France.

Le public applaudit à l'arrestation du prince séditieux; il pensa qu'une expédition faite ainsi au milieu d'un repas, inopinément et par le monarque en personne, annonçait de sa part une résolution inébranlable; cependant il n'en fut rien. Le roi reprit le lendemain sa faiblesse naturelle, et sa sévérité se borna à faire subir à Charles une longue détention dans une forteresse. Quant aux gentilshommes, convives du même festin, il les envoya à l'échafaud, à l'exception de ceux qui avaient pu, en sautant par les fenêtres de la salle, échapper aux soldats.

La décapitation de ce petit nombre de seigneurs mit en mouvement toutes les familles auxquelles ils appartenaient; le premier soin des parens fut de réunir leurs efforts pour tirer de prison le prince de Navarre; Philippe son frère et Geoffroy d'Harcourt coururent aux armes, et, sans la pénurie d'argent, la guerre civile eût immédiatement éclaté. Geoffroy d'Harcourt fut député auprès du roi d'Angleterre, et, afin que ce prince fournît de l'argent et des secours et ne doutât pas de la sincérité de ses démarches, il lui rendit foi et hommage comme gouverneur de la Normandie.

Edouard profita de l'expiration de la trève entre lui et le roi Jean pour seconder les efforts des gentilshommes séditieux : il fit passer une armée en France sous les ordres du prince de Galles son fils, et plusieurs provinces se trouvèrent inondées tout-à-coup d'Anglais et de troupes factieuses. Le roi se mit en marche avec une armée deux fois plus nombreuse que celle du prince de Galles, et il l'atteignit près de Poitiers. Le prince s'était retranché dans un lieu embarrassé de buissons et de vignes, et l'attaque de son camp présentait de grandes difficultés à la cavalerie, qui faisait la principale force de l'armée française. Le monarque assembla un conseil de guerre pour délibérer si l'on attaquerait ou si l'on se contenterait de bloquer l'ennemi. Le duc de Bourbon, que ses nombreux faits d'armes mettaient en quelque sorte à la tête du conseil, le duc de Bourbon qui, comme je l'ai déjà dit, n'était capable que de ranger des soldats en bataille et de se bien battre, fut d'avis qu'on attaquât. Si ce seigneur avait eu la vaste intelligence de son père, il aurait senti que, les Anglais manquant de vivres, il ne s'agissait, pour les prendre sans péril et sans effusion de sang, que de patienter comme il l'avait conseillé lui-même dans une circonstance pareille près de Vannes, c'est-à-dire

de se tenir l'arme au bras et d'attendre que la famine fût tout-à-fait dans le camp anglais ; mais il semblait que la fortune se plût à aveugler le conseil tout entier et le roi lui-même : on croyait la victoire assurée, on brûlait d'en venir aux mains, on commença l'attaque, et la bataille fut perdue.

Cependant, malgré l'imprudence qu'il y avait à risquer un combat, on aurait pu se flatter de remporter la victoire si la noblesse de l'armée eût fait son devoir et ne se fût pas déshonorée en vendant son pays et son roi à l'ennemi. Jean, sur le champ de bataille, remplit tour-à-tour les devoirs de roi, de général et de soldat. Il se battit avec le plus grand courage et la plus grande opiniâtreté ; il ne cherchait qu'à mourir glorieusement avec quelques restes de seigneurs français qui tombaient à chaque moment à ses côtés ; en vain lui criait-on de se rendre, il assommait avec sa hache d'armes tous ceux qui l'approchaient. Le duc de Bourbon combattait en désespéré près du souverain ; entouré d'une forêt de piques, il voulait encore veiller à son salut et lui faire un rempart de son corps ; déjà même il avait abattu plusieurs ennemis à ses pieds, lorsqu'un cavalier, visant au défaut de sa cuirasse, lui donna un coup de lance dans le

côté et le renversa mortellement blessé. Pierre de Bourbon fut heureux du moins de ne point voir en mourant le monarque obligé de rendre son épée à un chevalier français servant dans les rangs anglais.

Le peuple de Paris tomba dans la consternation quand il apprit cette défaite; mais la douleur faisant place ensuite à la colère, il se répandit en exécrations contre ceux qui avaient honteusement pris la fuite au commencement de la bataille (1). Il rendit aux nobles fuyards le surnom de *Jacques-Bonhomme* qu'eux-mêmes avaient donné au peuple; il les montrait au doigt et les poursuivait avec des huées; il leur demandait ce qu'ils avaient fait du roi Jean, quelles nouvelles ils apportaient de Poitiers, en quelles mains ils l'avaient laissé, et s'ils croyaient trouver désormais une meilleure occasion de défendre un souverain; enfin, ils les forçaient à se cacher en leur criant cette terrible vérité : que trente-deux mille Français avaient pris la fuite devant six cents archers anglais (2).

(1) Froissard.
(2) Velly.

CHAPITRE XVII.

LOUIS II,

SURNOMMÉ LE BON ET LE GRAND, DUC DE BOURBON, COMTE DE CLERMONT ET DE FOREZ, SEIGNEUR DE MERCOEUR, DE CHATEAU-CHINON, DE BEAUJOLAIS ET DU PAYS DE COMBRAILLES, PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES, PAIR ET GRAND CHAMBRIER DE FRANCE.

De 1356 à 1410. — Règnes de Jean-le-Bon, de Charles V et de Charles VI.

Louis paie les dettes de son père. — Tableau désastreux de la France. — Exigences de la noblesse et persécutions de la bourgeoisie. — Insolences de Marcel. — Assassinat des maréchaux de Champagne et de Normandie. — Bandes dévastatrices. — Ce qu'en dit Ducange. — Dispositions des esprits. — Débordemens de la jeunesse. — Politique habile du Dauphin. — Portrait de Louis de Bourbon. — Mission en Angleterre. — Politique d'Edouard. — Négociations pour la délivrance du roi Jean. — Traité signé par le duc de Bourbon. — Refus de ratification par les états. — Feinte colère du monarque anglais. — Armée anglaise de cent mille hommes. — Entrée en France. — Siége de Reims. — Détresse d'Edouard. — Levée du siége. — Négociation de Brétigny. — Dévoûment du duc de Bourbon. — Mauvaise foi d'Édouard. — Guillaume Wicam. — Intrigue de cour. — Le duc de Bourbon mis en liberté. — Désastres commis sur tous les points de la France. — Souffrance du Bourbonnais. — Ordres de *la Jarretière*, de *l'Etoile* et de *l'Annonciade*. — Ordre de l'*Ecu d'or* créé par Louis de Bourbon. — Fêtes et tournois. — Acte de clémence du duc. — Expéditions heureuses.

— Mort de Jean. — Avénement de Charles V. — Sage politique de ce prince.—Prospérité renaissante.—Citation envoyée par le roi de France au prince de Galles — Déclaration de guerre. — Message confié à un valet d'hôtel. — Renforts amenés par le duc de Bourbon. — Premières hostilités. — Captivité de la reine-mère.

Le duc de Bourbon était mort chargé de dettes ; pour l'obliger à les payer, ses créanciers, selon l'usage du temps, avaient eu recours, mais en vain, aux foudres de l'église ; on le traitait après sa mort en excommunié. Peut-être même que ce prince, arrière-petit-fils de saint Louis, beau-frère du roi Philippe de Valois, de l'empereur Charles IV et du roi de Bohême, père des reines de France et de Castille, tué en combattant pour la patrie, eût été privé des honneurs de la sépulture sans la piété de son fils.

Louis II, duc de Bourbon, se hâta d'offrir au pape Innocent VI tous ses biens pour satisfaire les créanciers de son père : ce ne fut qu'à ce prix qu'il obtint de la cour de Rome la révocation de l'excommunication lancée contre l'auteur de ses jours ; il alla lui-même chercher à Poitiers sa dépouille mortelle pour la faire inhumer aux Jacobins de Paris, dans la chapelle de Bourbon.

Après la bataille de Poitiers, la France présenta le tableau le plus déchirant. Le dauphin, qu'on avait nommé lieutenant-général parce que

sa minorité ne lui permettait pas d'en être le régent, était en butte aux exigences de la noblesse factieuse et aux persécutions d'une partie de la bourgeoisie de Paris. Charles-le-Mauvais, qui avait rompu ses fers, *Robert Ledoq*, évêque de Laon, et *Marcel*, prévôt des marchands, étaient les principaux artisans des troubles (1). Non contens de tenir le prince dans une espèce de tutelle et comme emprisonné dans Paris, Marcel excitait la multitude, la soulevait et la poussait aux plus grands excès; escorté de sbires, il pénétrait insolemment dans le palais du prince et lui imposait soit le renvoi d'un ministre, soit l'incarcération d'un serviteur dévoué (2). Dans de pareilles circonstances, les prières étaient vaines et l'opposition eût été dangereuse. Chaque jour éclairait des scènes plus dégoûtantes, des crimes plus révoltans; enfin, Marcel se présente un matin devant le dauphin à la tête d'une bande furieuse composée de scélérats que le *roi de Navarre* avait fait sortir des prisons pour en faire ses acolytes. A cette vue, le prince paraissant effrayé, l'impudent prévôt veut le rassurer par ces paroles : *Sire, ne vous esbahissez pas de chose que vous voyès, car il est ordonné et convient qu'il soit*

(1) Froissard.

(2) Continuateur de Nangis.

ainsi ; il se tourne ensuite vers ses gens et leur dit : *Faites en bref ce pourquoi vous êtes venus ici.*

A ces mots, cette troupe de misérables se jette avec fureur sur les maréchaux de Champagne et de Normandie ; le premier est massacré en présence du malheureux régent et le sang rejaillit sur lui ; le second se débarrasse de ceux qui le tiennent et se sauve dans un cabinet ; on le poursuit, on l'arrête et on l'immole ; les assassins prennent ensuite les deux cadavres, les traînent sur les marches du palais, les placent sous les fenêtres du prince et les exposent aux regards et aux insultes de la populace.

A ces horreurs vinrent se joindre d'autres horreurs plus générales et plus terribles ; des aventuriers de la France et de tous les états voisins se formaient en bandes, erraient de ville en ville, ravageaient les campagnes, et semaient partout la désolation et l'effroi (1). Le nombre de ces brigands, leur bravoure éprouvée, leur penchant pour le vol et le butin avaient attiré quelques nobles dans leurs rangs ; d'autres nobles se réunirent bientôt aux premiers, et leur camp servit d'asile à des bandes de malfaiteurs échappés à la justice. La multitude de ces pillards devint telle que les chefs leur donnèrent

(1) Froissard.

une nouvelle organisation, et les divisèrent en compagnies. On les vit alors envahir les provinces et se charger de dépouilles. *La Beauce, le Limousin, l'Auvergne, l'Ile-de-France, les bords du Rhône et de la Durance* furent successivement le théâtre de leurs brigandages. Voici ce qu'en dit Ducange, dans l'histoire manuscrite de Duguesclin.

Mais ou noble royaume avoit confusion
D'une grant compagnie, et étoient foison
Gens de maint pays et de mainte nation
L'un Englais, l'autre Escot; si avoit maint Breton:
Hanuyers et Normants y avoit à foison;
Par li pays aloient prendre leur mansion,
Et prenoient partout les gens à rançon;
Vingt-cinq capitaines trouver y pouvoit-on,
Chevaliers, écuyers y avoit, ce dit-on
Qui de France exilier avoient dévotion,
Et il n'y demeuroit buef, vache ne mouton,
Ne pain, ne cher, ne vin, ne oye, ne chapon.
Tout pillart, meurtrier, traiteur et larron
Étoient en la route dont je fais mention,
En la grant compagnie, il y avoit de gens tant
Que ne vous le diroit créature vivant.

C'est contre tous ces fléaux, escortés de la misère publique et de la famine, que le dauphin avait à lutter. Plusieurs fois, il avait harangué le peuple dans les lieux publics et justifié sa conduite;

mais Charles-le-Mauvais, mais Marcel et l'évêque de Laon le haranguaient à leur tour et détruisaient promptement l'impression qu'avait produite le discours du prince (1). Il est vrai de dire que ses antécédens, sa complicité dans les trames du roi de Navarre, et la fâcheuse idée qu'il avait donnée de son courage, en fuyant l'un des premiers à la bataille de Poitiers, étaient peu propres à lui ramener les esprits. Les factieux profitaient des mauvaises dispositions de la multitude pour gagner la bourgeoisie, et la bourgeoisie se laissait aller d'autant plus aisément à leurs suggestions qu'on lui faisait considérer le fils du roi comme la cause principale d'une défaite qu'elle regardait, avec raison, comme un désastre irréparable.

En effet, il s'était opéré de si grands changemens dans les mœurs, qu'on ne pouvait plus se faire illusion sur l'avenir. Les jeunes gentilshommes ne promettaient point une race de chevaliers capables de reconquérir l'honneur français et de rompre les fers du roi captif : chez eux, la frivolité avait remplacé le goût des armes (2); ils préféraient une parure de perles à une belle armure, et des plumes d'oiseau à une riche épée;

(1) Continuateur de Nangis.
(2) Froissard.

le hennissement d'un cheval de bataille ne leur causait aucune sensation, et ils restaient froids au bruit du clairon ou de la trompette guerrière; ils fréquentaient les boutiques des parfumeurs, des bijoutiers et des tailleurs, et laissaient le glaive de leurs aïeux se couvrir de rouille et de poussière. Cette frivolité avait amené la mollesse, après la mollesse était venue la débauche avec son cortége de vices et de débordemens.

Dans cet état de choses, le dauphin sentit toute la pesanteur du fardeau qui lui était imposé. Isolé pour ainsi dire au milieu des cabales et des séditions, il apprit à connaître les hommes, la force et les ruses de ses ennemis; entrevoyant la possibilité de les vaincre, il retrempa son courage, et se prit à les combattre avec les armes dont ils se servaient contre lui. Ainsi, il laissa d'abord les factieux et le roi de Navarre, leur chef, protéger les compagnies dans tous leurs excès (1), il les laissa combler la mesure de la tyrannie et se compromettre avec le peuple. Puis, quand le peuple, provoqué par de longues souffrances, courut aux armes pour prendre sa revanche sur ses oppresseurs, il resta simple spectateur de cette guerre d'extermination, à laquelle on donna le nom de *Jacquerie*, se contentant,

(1) Annales de France.

durant ces calamités, de mettre habilement en jeu les intérêts et les passions, et de fortifier le trône par des graces et des bienfaits. Il ne fut donc pas pris au dépourvu lorsque le roi de Navarre attaqua la Normandie et que l'Anglais, d'accord avec ce prince, se présenta en armes dans la Guienne.

C'est dans cette circonstance que Louis de Bourbon vint joindre le dauphin à la tête de ses vassaux (1). Louis de Bourbon était le beau-frère du prince, ils avaient le même âge, les mêmes inclinations, ils durent donc se convenir et s'aimer. Louis de Bourbon tenait plus de son aïeul que de son père, du côté de la prudence et des talens militaires; il s'était déjà essayé avec la plupart des gentilshommes du Bourbonnais, contre les compagnies franches, et dans le peu d'affaires où il s'était trouvé, il avait fait preuve d'une grande sagacité et d'une rare intrépidité. Peu de temps après son arrivée, le dauphin entra en pourparler avec *Charles-le-Mauvais*, auquel l'affaiblissement et la désertion de ses partisans faisaient craindre une défaite et le châtiment de ses crimes. Les discordes civiles semblèrent vouloir s'apaiser et faire place au calme. Le duc de Bourbon, à peu près tranquille sur la sûreté du

(1) Histoire généal. de la maison de France.

prince, qui venait de prendre le titre de régent, partit pour Londres avec des instructions sur le traité à faire pour la rançon et la délivrance du roi.

Le duc de Bourbon s'adressa d'abord au prince de Galles, dont la générosité était connue, et le fils d'Edouard présenta lui-même à son père l'envoyé du dauphin; mais Edouard, qui était exactement informé de la situation du royaume et dont les prétentions à la couronne de France n'étaient pas éteintes, refusa de s'expliquer sur les conditions qu'il avait le dessein d'imposer à la délivrance du roi Jean (1). Louis de Bourbon sollicitait en vain la prompte conclusion des négociations et la mise en liberté du roi. Edouard savait toujours éluder la question et ne faire rouler les conférences que sur des incidens de nulle valeur. Si le jeune duc n'eût pas deviné tout de suite les secrètes intentions d'Edouard, les hostilités qu'il renouvela immédiatement après l'expiration de la trève qu'il avait faite avec la France l'auraient suffisamment éclairé sur les projets de ce souverain.

Cependant, malgré la reprise des hostilités, *Jean*, que son long séjour en Angleterre et son éloignement de ses états rendaient impa-

(1) Froissard.

tient de recouvrer sa liberté, se présenta lui-même pour traiter directement avec Edouard. Ce prince, poussé dans ses derniers retranchemens, s'expliqua dès-lors avec franchise. Il demanda pour prix de la paix et de la rançon du roi, les duchés de Normandie et de Guienne, la Saintonge, l'Aunis, Tarbes, le Périgord, le Guercy, le Limousin, Bigorre, le Poitou, l'Anjou, le Maine, la Tourraine, les comtés de Boulogne, de Guines et de Ponthieu, Montreuil-sur-Mer et Calais (1); il prétendit encore qu'on lui abandonnât la souveraineté du duché de Bretagne, et lui payât quatre millions d'écus d'or; c'était resserrer la France dans le cercle le plus étroit, la refouler dans les limites qu'elle subissait sous les derniers Carlovingiens; c'était en exiger la souveraineté. Louis de Bourbon démontra au roi la honte et les suites funestes qui devaient résulter d'un pareil traité; mais Jean, qui voulait terminer à tout prix, insista pour la signature. Dans cette circonstance, le duc consultant plutôt son dévouement pour l'infortuné prince que l'intérêt de sa patrie, n'insista pas plus long-temps.

Le traité fut envoyé au régent pour qu'il le ratifiât; mais trouvant excessive la dureté des conditions imposées par le monarque anglais, et ne

(1) Daniel.

voulant pas non plus prendre sur lui un refus qu'on pouvait mal interpréter, ce prince convoqua les trois ordres du royaume. L'assemblée rejeta unanimement ce traité, en disant *que ledit traité n'était point passable ni faisable, et que toute la nation était résolue de faire bonne guerre au roi anglais*. En apprenant ce refus de ratification, qu'il prévoyait certainement, Edouard feignit une grande colère, et s'écria qu'il entrerait en France avec une armée si formidable qu'il forcerait bien le régent à subir les lois qu'il voudrait dicter.

Edouard ne tarda pas à exécuter la première menace : on le vit bientôt en France à la tête de cent mille combattans. Avec une armée aussi forte, il se croyait sûr de conquérir le royaume et de s'en faire déclarer le roi. Mais le pays, où tout n'était que confusion et désastre, trouva son salut dans sa propre misère. Les places étaient fortifiées et avaient de bonnes garnisons : on laissa Edouard libre de parcourir tout le plat pays. Ainsi le prince anglais traversa sans opposition le Cambresis, l'Artois et la Picardie, et se hâta de venir assiéger Reims pour le prendre et s'y faire sacrer roi de France; mais cette ville, indépendamment de sa force, avait des défenseurs intrépides; Jean de Craon son archevêque, Louis de Bourbon, nouvellement revenu de Londres,

les comtes de Porcien et autres chevaliers s'y étaient renfermés, et avaient juré de combattre jusqu'à la dernière extrémité. Edouard voulut d'abord employer pour se faire ouvrir les portes ses moyens ordinaires, l'or et les séductions, mais ses offres ne rencontrant que des refus dédaigneux et fiers, il fut obligé d'en venir à un assaut, où il fut repoussé. Nous avons dit que la France ne dut son salut qu'aux fléaux qui la rongeaient; Edouard en acquit bientôt la preuve à ses dépens. Ce n'était pas assez de commander à une armée de cent mille hommes, il fallait des vivres pour la faire subsister; or, comme les campagnes étaient entièrement dévastées, la disette fut bientôt dans son camp, et après sept semaines de siége, il fut forcé de décamper et d'évacuer le territoire de Reims, non sans avoir inutilement tenté à diverses reprises d'emporter cette ville.

Le siége de Reims étant levé, Louis de Bourbon se rendit à Paris auprès du régent. Ils ne furent pas long-temps sans y voir les dégâts que faisait l'armée anglaise dans ses environs (1). Après avoir ravagé la Champagne, insulté la frontière de la Bourgogne et désolé le Gatinais, elle était venue se poster aux portes de Paris. A son

(1) Traité manuscrit.

arrivée, elle incendia les villes et les villages et en affama les habitans; affamée bientôt elle-même, elle fut contrainte de s'éloigner et de gagner la province de Chartres pour y trouver des vivres; ce fut là qu'Edouard, perdant l'espoir de devenir roi de France, prêta l'oreille à des propositions de paix (1).

Les plénipotentiaires chargés de cette négociation se rendirent à Bretigny, bourg situé à une lieue de distance de la ville de Chartres, et le traité fut fait au nom du prince de Galles et du régent (2); si les conditions ne furent pas aussi dures que celles qu'avait d'abord acceptées le roi Jean et qu'avait signées Louis de Bourbon, elles n'en détachèrent pas moins du royaume des provinces dont l'attachement au trône français ne s'était jamais démenti. Indépendamment de la brèche que le traité faisait à l'intégrité du pays, il lui enlevait un grand nombre de ses plus zélés et de ses plus intrépides chevaliers, que le prince anglais exigea pour ôtages : Louis de Bourbon fut un des premiers avec le duc d'Orléans qu'Edouard porta sur sa liste.

(1) Rymer.

(2) Mémorial de la chambre des comptes. — Chron. manuscrites du roi Jean. — Chron. de saint Denis.

Louis avait déjà porté des consolations au roi pendant sa captivité, il ne voulut pas borner son dévoûment à de simples paroles, à de vaines protestations; il se rendit PLEIGE pour le malheureux monarque, c'est-à-dire qu'il le cautionna pour une somme de cent mille florins, et dans le même temps que le roi *Jean* cinglait vers la France, Louis de Bourbon débarquait sur les côtes d'Angleterre.

Retournant dans un pays où avait brillé son aïeul, dans une ville encore toute pleine du souvenir de la galanterie chevaleresque du petit-fils de saint Louis, Louis de Bourbon ne pouvait trouver qu'un bon accueil et des gens disposés à lui rendre moins sensible son éloignement de sa patrie (1). Parent de la reine d'Angleterre, il fut de tous ses plaisirs et de toutes ses fêtes; admis dans ses petits cercles, dans ses réunions d'amitié, son enjouement, son amabilité, son esprit l'en firent l'ornement et la vie; il joignait la franchise à la candeur, et le grand art de plaire à l'élévation de l'ame; on ne l'appelait *que le roi d'honneur et de liesse*.

Cependant les plaisirs et les fêtes, la permission qu'il avait de parcourir toute l'Angleterre, l'amitié même de la reine et celle du prince de

(1) Doronville.

Galles n'avaient pas assez de puissance sur le duc pour lui faire oublier sa patrie; il réclama d'Édouard sa liberté, que ce prince lui refusa, en lui rappelant qu'il s'était engagé pour cent mille florins dans le traité de paix. Louis de Bourbon fit un appel à ses vassaux, et en peu de temps les cent mille florins furent versés dans les caisses du roi d'Angleterre. Après ce versement, le duc devait être libre, mais Édouard allégua de nouvelles raisons pour le retenir. C'était un jeune aiglon dont le monarque anglais pressentait déjà la force et les talens, et il n'était pas fâché de l'arrêter dans son essor ou du moins de le retarder le plus long-temps possible (1).

La neuvième année de sa captivité allait commencer lorsqu'une intrigue de cour vint lui rendre cette liberté qu'il n'avait pu obtenir par le paiement de son cautionnement. Édouard avait pour ministre et pour favori Guillaume Wicam, qu'il avait élevé à la dignité de grand-chancelier; il lui destinait l'évêché de Winchester, qui vaquait par la mort du cardinal de Winchester; mais il ne pouvait obtenir les bulles du pape Urbain V, pour mettre Wicam en possession du riche bénéfice (2); il eut recours au duc de

(1) Desormeaux.

(2) Froissard.

Bourbon, dont le crédit auprès du pontife était connu ; il lui promit la liberté pour prix du service qu'il en attendait : il l'assura *qu'il lui serait bien courtois à la prison.*

Le duc écrivit à la cour de Rome, et il en reçut un bref par lequel elle le laissa maître de disposer de l'évêché. Bourbon ne le remit au roi d'Angleterre qu'après lui avoir fait signer l'acte de sa délivrance, pour lequel Edouard trouva encore le moyen de lui faire payer vingt mille livres. Il fut à peine libre qu'il se hâta de se rendre dans le Bourbonnais, dont les habitans venaient de fournir encore une somme de cent quarante mille livres, montant d'obligations qu'il avait contractées pendant son séjour à Londres.

La première cause de l'empressement du duc à se rendre dans son duché était la reconnaissance ; il voulait remercier ses chevaliers et ses vassaux des sacrifices qu'ils s'étaient imposés pour lui, et des combats qu'ils avaient soutenus et livrés, soit pour lui conserver ses châteaux et ses forteresses, soit pour les reprendre sur l'ennemi. En effet, quoique le roi *Jean*, immédiatement après sa délivrance, se fût appliqué à remplir, avec une scrupuleuse exactitude, la condition du traité de Bretigny ; quoiqu'il eût rejeté toutes les voies qu'on lui présentait d'en

éluder l'exécution, en répondant : « *Que si la justice et la bonne foi étaient bannies du reste du monde, il faudrait encore qu'on retrouvât ces vertus dans la bouche et dans le cœur des rois ;* quoiqu'enfin, il se montrât l'esclave inébranlable de sa parole, en résistant aux prières et aux gémissemens des provinces qui, détachées de la couronne de France, venaient de passer sous le joug anglais, Edouard était loin d'exécuter avec fidélité les conditions qui étaient à sa charge (1).

La plupart des garnisons refusaient de livrer à la France les places qui devaient lui être rendues. Les unes alléguaient que leurs appointemens leur étaient encore dus, les autres qu'elles les tenaient pour le roi de Navarre ; d'autres enfin, les gardaient en leurs noms. Ces garnisons étaient en grande partie composées des compagnies d'aventuriers dont nous avons parlé ; le monarque anglais les avait pris à sa solde, et contrairement au traité, au lieu de les contraindre par la force à évacuer les places, il les protégeait secrètement.

Ces aventuriers ne sortaient de leurs forteresses que pour exercer des brigandages, et au moindre malentendu dans l'exécution du traité de Bretigny, les généraux anglais les appuyaient

(1) Dutillet.

dans les coups de mains qu'ils tentaient continuellement. Le Bourbonnais n'avait pas été exempt de cette calamité (1). Les partis anglais avaient occupé successivement toutes les petites places du pays, ils étaient venus même insulter les faubourgs de Moulins, où ils avaient ruiné une église nouvellement édifiée. En voyant ces invasions rapides, dont les désastres pouvaient s'étendre sur toute la province, les chevaliers du duc de Bourbon s'étaient armés, et ils avaient chassé l'ennemi de Verrières, de Blet, du bourg des Barres, de Saint-Amand, de Laithier, de Mont-Rond, de Saint-Gérand-le-Puy, de Peffo, des Barbes, de Bourg-le-Comte, de Buignols (Bagneux) et de Chante-Merle; il ne restait plus à reprendre, au retour du duc, que la Roche-sur-Allier, Beauvoir et Montescot.

La seconde cause de l'empressement de Louis de Bourbon était l'exécution d'un projet qu'il avait mûri pendant sa longue captivité, et dont Édouard lui avait donné l'idée. Avant la bataille de Poitiers, la chevalerie commençait déjà à perdre de son éclat et de ses vertus guerrières, mais après cette funeste journée, on sembla avoir tout-à-fait oublié les nobles causes qui avaient présidé à son institution. Les chevaliers aimaient

(1) Doronville.

mieux piller la veuve et l'orphelin que de se constituer les défenseurs de leurs droits. Ce n'était plus le front humble et les pieds nus qu'ils entraient dans les églises, c'était la tête haute, le regard menaçant, l'épée d'une main et la torche incendiaire de l'autre. La plupart, démoralisés par les débauches et le pillage, s'étaient jetés dans les bandes qui infestaient la France, pour se livrer plus impunément aux désordres et aux crimes.

C'est alors que quelques souverains, voulant ranimer les vertus de l'ancienne chevalerie, formèrent des sociétés particulières de guerriers (1). Édouard créa l'ordre de la *Jarretière;* Jean, à son exemple, institua celui de l'*Etoile;* mais cet ordre, prodigué sans choix et sans discernement, tomba bientôt dans le mépris et dans l'oubli; il n'en fut pas de même de celui de l'*Annonciade*, fondé vers le même temps par Amé, comte de Savoie, surnommé le *Comte-Vert*, l'un des plus grands hommes de ce siècle.

Bourbon, frappé des avantages dont l'ordre de la jarretière était la source, avait aussitôt résolu d'en établir un; il en avait lui-même rédigé les statuts, de sorte qu'à son retour dans le Bourbonnais, il n'eut plus qu'à en choisir les

(1) Jean Villain.

membres. Il arriva à Souvigny en l'année 1368, deux jours avant Noël, et il convoqua aussitôt la noblesse du pays et des provinces voisines; les Latour, les Guichard-Dauphin, les Lafayette, les Lapalisse, les Montaigu, les Damas, les Chatelux, les de Blot, les Lespinasse, les Lordins de Saligny, les Vichy, les Château-Morand, les Griffé, les Veaussé, les Lamothe, les Fontenai, les Busset, les Chanente, les Champroux, les de Serpeine, les Chantermèle et beaucoup d'autres chevaliers accoururent à son appel.

Après leur avoir parlé de ce qu'ils avaient fait pour son service durant sa captivité, il leur dit, en riant, qu'il ne voulait point encore les en *mercier*, parce qu'alors ils se retireraient et ne reparaîtraient plus que dans un autre moment, où il s'agirait de marcher contre l'ennemi, ce qui lui serait une grande *despérance*. *Depuis huit ans*, ajouta-t-il, *je ne fus aussi lie* (joyeux) *comme je me trouve entre vous, car je suis en la compagnie où je veux vivre et mourir;* et en effet, il retint tous ces chevaliers pendant plusieurs jours, qui se passèrent en festins, en joûtes et en tournois. *Béni soit Dieu!* s'écriaient ces seigneurs, flattés de l'accueil et des graces du prince; *car nous avons seigneur et maître*. En les congédiant,

Louis de Bourbon les pria de se trouver à Moulins le premier jour de l'an 1369.

Tous les seigneurs furent exacts au rendez-vous : le matin du premier janvier, ils allèrent prendre le duc dans son appartement. Dès qu'ils furent assemblés, il leur déclara « *que pour le bon espoir qu'il avait en eux, il porterait avec eux pour devise une ceinture, où il y aurait écrit un joyeux mot : Esperance!* » et après leur avoir distribué les marques du nouvel ordre, qui consistaient en une ceinture dorée et un écu d'or, orné d'une bande de perles, où était gravé le mot *allen*, il se rendit avec eux à la chapelle du château pour y entendre la messe.

Lorsque le duc, accompagné de ses chevaliers, fut rentré dans son appartement, il les harangua en ces termes : « Messeigneurs, je vous » mercie tous de mon ordre qu'avez pris ; ledit » ordre signifie que tous nobles qui l'ont et le » portent doivent être tous comme frères, et » vivre et mourir l'un avec l'autre en tous leurs » besoins ; c'est à savoir en toutes bonnes œu- » vres, que chevaliers d'honneur et nobles » hommes doivent mener ; et outre qu'ils ne » soient en lieu à ouïr blasphémer Dieu qu'il ne » puisse achever, et prie à tous ceux de l'ordre

» qu'ils veuillent honorer dames et demoiselles » et ne souffrir en ouïr mal dire; car ceux qui » mal en dient, sont petits de leur honneur et » dient d'une femme qui ne peut se revancher » ce qu'ils n'oseraient pas dire d'un homme, » dont plus en accroît leur honte; et des femmes » après Dieu, vient une partie de l'honneur de » ce monde; le second article de cet ordre, si » est que ceux qui le portent ne soient jongleurs » et médisans l'un de l'autre, qui est une laide » chose à tout gentilhomme, mais porter foi l'un » à l'autre comme il appartient à tout honneur » et chevalerie. Mes amis, à travers mon écu » d'or est une bande où il y a écrit *allen*, c'est-» à-dire, allons *tous* ensemble au service de » Dieu, et soyons tous un en la défense de » nos pays, et là où nous pourrons trouver et » quêter honneur, par fait de chevalerie; et pour » ce, mes frères, je vous ai dit ce que signifie » l'ordre de l'écu d'or : laquelle un chacun à qui » je l'ai baillé le doit jurer et promettre de le » tenir, et moi le premier. »

Après ce discours, le duc, la main levée, fit le serment de défendre la religion, la patrie, l'innocence, la faiblesse et l'infortune : il reçut ensuite le serment des nouveaux chevaliers.

L'un d'eux, Guillaume de Damas, seigneur de

Vichy, prit la parole, au nom de tous, pour lui témoigner leur gratitude : « Très-haut, très-puis-
» sant prince, lui dit-il, notre très-redouté sei-
» gneur, véez ici votre chevalerie qui vous mer-
» cie très-humblement du bel ordre et grands
» dons que leur avez donnés, lesquels ne vous
» savent que donner en ce jour, fors qu'ils vous
» offrent leurs corps et leurs biens, qu'il vous
» plaise les recevoir à cettuy premier jour de
» l'an, nonobstant qu'ils y sont obligés; mais
» leur cœur est ferme et leur volonté est pa-
» reille. »

Le duc attendri lui répondit : « J'ai reçu au-
» jourd'hui les plus belles étrennes que seigneur
» pût recevoir, quand j'ai reçu le cœur de tant
» de nobles chevaliers. » Un jour si beau devait être couronné par une belle action. Pendant que tous les chevaliers, réunis dans une même salle, se livraient à la joie, *Huguim Chauveau*, son procureur-général, se présenta tenant un registre dans ses mains; il se prosterna aux genoux du duc et lui dit : *Mon très-redouté seigneur, les forfaits et désobéissances des chevaliers, écuyers et nobles d'arrière-fils sont si grands, qu'ils ont confisqué leurs biens et aucun en y a le corps* (qu'il y a sujet de confisquer leurs biens et que quelques-uns méritent la mort) *et pour ce, à ce jour de l'an, je vous*

donne ce registre et vous fais la plus belle offre qui fut jamais faite (1).

Les coupables étaient tous présens, et les paroles terribles du magistrat changèrent aussitôt les accens bruyans de la joie en une morne consternation. Le prince donne à peine le temps à son procureur-général d'achever l'accusation ; l'interrompant d'un air grave et sévère : *Chauveau*, dit-il, *avez-vous aussi tenu registre des services qu'ils m'ont rendus ?* En même temps il se saisit du rapport et le jette dans un grand brasier. Cette action vive, spontanée et partant du cœur, fut justement appréciée par les gentilshommes, et tant de générosité et de grandeur d'ame fit une si forte impression sur eux, qu'il ne s'en serait pas trouvé un seul qui ne fût disposé à donner sa vie pour le prince (2).

Les chevaliers restèrent à Moulins pour fêter les Rois avec Louis de Bourbon. Ce jour là, un jeune enfant fut choisi parmi les pauvres de la ville et proclamé roi de la fève : vêtu d'un habit royal, il dîna avec le duc, et après le repas, tous les convives firent une quête entr'eux pour contribuer à son éducation et au bien-être de ses parens.

(1) Doronville.
(2) Desormaux.

Les festins, les joûtes, les tournois, la chasse, les présens distribués par Louis, avaient pénétré d'une vive reconnaissance le cœur des chevaliers. Chacun brûlait d'en donner des preuves, tous demandaient à marcher contre l'ennemi. Le duc profita de cette ardeur, et les conduisit à l'attaque de la Roche-sur-Allier. En trois jours la place fut enlevée, les Anglais, qui en formaient la garnison, furent pris ou tués, et les fortifications rasées. On ne voulut pas s'arrêter en si beau chemin ; malgré la rigueur de la saison, Montescot et Beauvoir furent successivement assiégés, et il ne fallut que onze jours à Louis pour se rendre maître de ces deux châteaux. Tout ce qui était dans Beauvoir fut tué, le seul capitaine le Bourg échappa à la mort, et fut conduit prisonnier à Moulins.

Ces expéditions ayant délivré le Bourbonnais de la présence et du pillage de l'Anglais, Louis pensa à se marier. Beraud II, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, sire de Mercœur et d'Ossel, avait une fille aussi remarquable par sa beauté que par ses vertus. Louis la vit et l'aima; Anne ne put résister aux brillantes qualités du duc ; en les unissant, le dauphin d'Auvergne ne fit donc qu'accomplir les désirs de sa fille et couronner l'amour de Louis. Par ce mariage, la

riche province du Forez passa dans la maison de Bourbon.

Dans le temps que Louis de Bourbon était occupé à purger le Bourbonnais des aventuriers et des Anglais, à ramener le calme dans la province, et à augmenter sa puissance par la prise de possession du Forez, le roi Jean retournait en captivité à Londres pour y remplacer le duc d'Anjou, qui s'en était échappé contre la foi du traité, et y terminait sa pénible carrière (1) ; le régent se faisait sacrer sous le nom de Charles V et travaillait à affermir les bases chancelantes du trône.

Ainsi lorsque le duc arriva à la cour, tout avait changé de face : en louvoyant habilement à travers la confusion et les troubles, le roi était parvenu à donner une direction plus sûre au vaisseau de l'état ; il avait enlevé à ses ennemis tous les gens à talent et à caractère, il avait attiré à lui les capitaines les plus renommés, les diplomates et les administrateurs les plus habiles ; les finances remontées par ses soins l'avaient mis en état de gagner à son parti les *Duqueselin, les Clisson , les Tanneguy du Chastel* (1).

(1) Froissard.
(2) Trésor des chartes

Il avait fallu, il est vrai, ajouter à l'or des baronnies, des dignités et des graces, mais Charles V savait qu'on ne doit jamais marchander dans les cas urgens, et il avait fait largement tous les sacrifices nécessaires. Enfin, son administration prudente et éclairée avait cicatrisé les plaies du royaume, et le peuple lui avait justement décerné le titre de *sage*.

L'Anglais, s'imaginant que les désastres de la France l'empêcheraient de se relever, dormait tranquillement sur les lauriers qu'il avait cueillis à Crécy et à Poitiers; il était le seul qui ne s'aperçût pas de la force que prenait le royaume ou qui refusât de la voir. Toujours présomptueux, toujours insolent, le traité de Bretigny ne lui semblait obligatoire que pour Charles; les infractions qu'il y faisait sans cesse, il avait le droit de les faire, et la France n'avait pas celui de se plaindre. Mais enfin, fort de l'accroissement de sa puissance, du bon état de son trésor, sûr de l'attachement des provinces passées sous la domination anglaise, en vertu du traité de Bretigny, Charles V jugea qu'il avait assez temporisé, et que l'instant était venu de montrer de la fermeté et de la grandeur.

Des seigneurs de la Guienne s'étaient rendus à la cour de France pour se plaindre au roi de

la conduite du prince de Galles ; quoique la Guienne eût été cédée par Jean à l'Angleterre, le roi français n'en avait pas moins conservé la suzeraineté (1). Charles V profitant de cette circonstance, avait enfin fait acte de suzerain en envoyant à Bordeaux Bernard Pelot, juge criminel de Toulouse, et le chevalier Jean Chapponal pour y citer le prince de Galles ; « *afin que vous* « *viougnez*, dit l'ajournement, *en notre cité de* « *Paris en propre personne, et vous montrez et* « *présentez devant nous en notre chambre des Pairs* « *pour ouir droict sur les dictes complaintes et* « *griefs esmeus par vous, à faire sur votre peuple qui* « *clame à avoir et à ouir ressort en notre cour ; et* « *à ce n'y ait point de faulte, et soit au plus hati*« *vement que vous pourez après ces lettres veues,* « *en témoing de laquelle chose nous avons à ces* « *présentes mis notre scel* (2). »

Les termes de la citation avaient mis en effervescence le sang du prince anglais. Se regardant en quelque sorte comme maître de la France, ce langage d'un souverain qu'il se persuadait devoir toujours marcher à la suite de son char de triomphe, avait excité mille tempêtes dans son

(1) Dutillet.
(2) Froissard. — Continuateur de Nangis.

cœur; tout bouillant de colère, ne parlant que de vengeance, il avait fait courir sur les traces des deux envoyés à qui, dans le premier moment, il avait permis de se retirer, et les avait fait arrêter et écrouer dans le château d'Agen. Charles V n'avait pas appris sans indignation l'insulte faite à ses députés, mais désireux d'opposer une sage modération à l'irritabilité frénétique de l'Anglais, il avait contenu la force de son ressentiment, et avait même donné l'ordre de s'arrêter au jeune duc d'Anjou, son frère, qui, ne respirant que haine et vengeance, brûlait de commencer les hostilités.

Charles V aurait voulu différer encore la guerre, pour avoir le temps de prendre des mesures plus certaines; « *mais*, dit Froissard, *il* » *était si fort requis des hauts barons de Guienne* » *et d'autre part, qui lui montraient les extorsions* » *et grands dommages qui à cause de ce advenaient* » *et pouvaient advenir dans la suite, que nullement* » *ne pouvait dissimuler; jaçoit que moult lui grévat* » *à penser et considérer la destruction du pauvre* » *peuple, qui ja si long-temps avait duré.* » Il avait été si fort requis, disons-nous, tant par les sollicitations des seigneurs de Guienne que par les nouvelles exigences du roi anglais, que la

guerre avait été décidée, il n'y avait plus qu'à choisir des envoyés pour aller la déclarer

Le procédé du prince de Galles à l'égard des députés qui lui avaient signifié à Bordeaux l'ajournement à la cour des pairs, faisant appréhender au roi que le droit des gens ne fût pas plus respecté à Londres, il avait chargé un Breton, *valet de son hôtel*, d'aller défier Édouard. Il eût été difficile d'exprimer la surprise de ce prince, et à la vue du messager et à la lecture du message; il ne montra pas moins de colère que n'en avait fait éclater son fils. Ses menaces ne furent pas non plus moins terribles. L'épée était donc déjà tirée, lorsque Louis de Bourbon parut devant le roi, *lui* amenant huit cents hommes d'armes parmi lesquels on comptait deux cents chevaliers.

Charles V était en ce moment à Rouen, d'où il hâtait les préparatifs d'une flotte qu'il faisait équiper dans le port de Honfleur, pour tenter une descente en Angleterre; mais ayant appris le débarquement à Calais du duc de Lancastre, qui déjà s'était avancé jusqu'aux environs d'Aire et de Therouenne, il abandonna le projet de l'embarquement, et fit partir sur-le-champ le duc de Bourgogne et Louis de Bourbon avec ses meilleures troupes, pour arrêter les progrès de

Quelques chefs des compagnies anglaises ayant appris qu'elle était négligemment gardée, la surprirent par escalade, et firent la princesse prisonnière. A cette nouvelle, Louis supplia le roi de lui donner des troupes pour aller assiéger Belle-Perche et délivrer sa mère, mais Charles avait trop d'affaires sur les bras pour pouvoir distraire le moindre bataillon de son armée, il préféra le salut de l'état à la délivrance de la mère de la reine. Excité par l'amour filial, confiant dans son courage et dans le dévouement de ses vassaux, Louis quitta l'armée avec ses chevaliers et ses compagnies, et se dirigea à marches forcées vers le Bourbonnais.

A son arrivée, il assembla les milices de la province et lorsqu'il les eut organisées, il partit pour Belle-Perche. Dans sa route, il attaqua et battit un corps d'Anglais chargé de vivres pour la place. Belle-Perche était bien fortifiée et d'un difficile accès ; il fallait toute l'habileté de Bourbon et tout son désir de tirer la duchesse des mains de l'ennemi, pour oser tenter un pareil siége avec ses seuls vassaux, surtout pendant que l'ennemi était maître des environs et y faisait continuellement des courses.

Le duc fit avancer ses machines et commença à battre la forteresse ; il avait avec lui six engins

d'artillerie dont deux d'une dimension extraordinaire. Ces machines lançaient des pierres si grosses, l'impulsion qu'elles leur donnaient était si violente, enfin le général les avait si bien disposées, qu'en peu de temps les maisons furent en partie ruinées, et plusieurs brèches faites aux murailles ; la place était aux abois et l'on se préparait le quinzième jour à faire jouer de nouveau les engins, lorsqu'un messager de la princesse vint prier le duc de ne plus tirer, parce qu'elle était exposée, comme les assiégés, à périr sous les ruines du château.

Louis, tremblant pour la vie de sa mère, ordonna aussitôt qu'on éloignât les terribles machines. Cependant il fallait emporter la place, et les brèches n'étaient pas assez grandes pour qu'on pût essayer une attaque de vive force. Néanmoins, il donna le signal de l'assaut, et on commença à planter les échelles, malgré la grêle de traits que l'ennemi faisait pleuvoir sur les assiégeans. Si les Français attaquaient vivement et avec intrépidité, les Anglais ne se défendaient pas avec moins de courage ; trois fois dans le même jour Louis renouvela l'assaut, et trois fois il fut repoussé.

Le duc vit enfin que l'escalade était impossible, et craignant de sacrifier inutilement ses

hommes d'armes, il resserra la place, et convertit le siége en blocus ; d'ailleurs, le convoi anglais qu'il avait enlevé sur sa route laissait Belle-Perche sans vivres, et il était certain que les assiégés ne pourraient tenir long-temps sans demander à capituler. Mais sur ces entrefaites, les comtes de Pembrock et de Cambridge accoururent à la tête de huit mille hommes au secours de la garnison. Louis, dont les forces étaient inférieures à celles de l'ennemi, se retrancha dans son camp, et quoiqu'assiégé à son tour, il sut tenir en respect et la garnison et les troupes qui le menaçaient : les deux chefs anglais lui envoyèrent un chevalier pour le défier à la bataille, mais il était trop prudent pour quitter sa position et compromettre par un vain amour-propre le salut de sa petite armée. Cependant, ne voyant pas la possibilité, faute de vivres, de se maintenir plus long-temps dans la place, la garnison l'évacua au milieu de la nuit après y avoir mis le feu, emmenant avec elle la princesse et les dames de sa suite. Aussitôt que le duc s'en fut aperçu, il fit escalader les murailles et éteindre l'incendie ; on se mit ensuite à la poursuite de l'ennemi, qui se retirait par Montluçon. Les hommes d'armes du Bourbonnais harcelèrent son arrière-garde, et lui firent éprouver des

CHAPITRE XVIII.

(SUITE DU PRÉCÉDENT).

Bourbon à la cour. — Liaison intime du duc et — Lit de justice. — Edouard et le prince de Galles — Confiscations. — Victoires du duc de Bourbon. de l'anglais Knole. — Occupation des environs Duguesclin connétable. — Défaite de l'Anglais. — — Détresse de ses finances. — Mauvais état de — Ligue secrète d'Edouard et du duc de Montfort. — — Conduite de Louis à l'égard de la duchesse de Hôtel de Bourbon école de chevalerie. — Déclara- de Montfort. — Son éclatante défaite. — Tiers-état sur la majorité des princes. — Expédition du duc — Message du roi de Castille au duc. — Départ Bourbon. — Refus honorable. — Testament de — Nouvel attentat de Charles-le-Mauvais. — Siége de projets ambitieux du souverain. — Leurs fâcheux résul- de Duguesclin.

expédition, Louis retourna à la trouva Duguesclin qui avait vengé la Blanche de Bourbon sa sœur, sur le roi Cruel. Bourbon était grand et géné-

pertes considérables ; dans un seul engage partiel, trois cents Anglais furent tués ou p et le grand David, fameux chef de partisans, portait toujours deux épées, l'une à son côté l'autre à l'arçon de sa selle, y fut fait prisonn de la main du prince. Malheureusement les forts et la valeur de Louis ne purent délivrer mère des mains de l'ennemi, la princesse fu conduite dans une forteresse de l'Auvergne, appelée la Roche Vauclaire, où on la retint jusqu'à ce qu'elle fut échangée par les soins de la reine de France, contre un chevalier anglais nommé Simon de Burle. La captivité de la duchesse de Bourbon était contre les lois de la guerre ; le duc s'en était plaint au comte de Cambridge et au prince de Galles, il leur avait représenté que ce n'était point la coutume, parmi les chevaliers, d'en user ainsi avec les dames ; mais le prince de Galles s'était contenté de désapprouver en termes généraux un pareil procédé, il avait même ajouté que si la princesse eût été au pouvoir d'autres gens que des compagnons, il l'aurait sur-le-champ fait remettre en liberté.

...r aller
...dis que
...us les or-
...ourbon (1).
...t les Anglais.
par le duc d'An-
...onnins, Agen, le
...tpésat se rendirent.
...ce du pays, que le roi
...ue duc de Normandie,
long-temps avec soixante
...oûta que quatre jours : pen-
...re couronnait les armes de ces
...le duc de Berry et Louis de Bour-
...ent Limoges ; ils avaient fait leurs
...s pour donner un assaut, et les bour-
...souciant peu de le soutenir, commen-
...ent à incliner pour une capitulation, lorsque
Duguesclin, qui avait licencié une partie de son
armée, vint joindre les deux princes avec le reste :
son arrivée décida les habitans, et ils se ren-
dirent aux ducs de Berry et de Bourbon.

Édouard voyant que tout le poids de la guerre
allait tomber sur le prince de Galles, fit promp-
tement passer la mer à une armée sous les or-

(1) Froissard.

reux ; Duguesclin était un modèle de loyauté, de générosité et de bravoure, ils sympathisèrent donc promptement ensemble, et il s'établit bientôt entr'eux une amitié que ni le temps ni les disgraces ne purent altérer. Charles V avait récemment fait venir Duguesclin de la Castille pour délibérer avec lui sur les affaires de l'état ; c'est d'après un conseil qu'ils tinrent ensemble que le roi rappela à la mémoire de l'orgueilleux Édouard qu'il était né vassal de la couronne de France ; il tint un lit de justice, et prononça lui-même la condamnation de ce prince ; ainsi, par arrêt de la cour des pairs, Édouard d'Angleterre et le prince de Galles, son fils, furent déclarés rebelles, et pour réparation de leur *félonie*, le duché de Guienne et les autres terres qu'ils possédaient en France furent acquis et confisqués au profit du roi de France, leur souverain.

Ce jugement, si humiliant pour le roi d'Angleterre, n'aurait été regardé que comme une vaine rodomontade, si l'on n'avait eu des forces capables de le faire respecter ; mais Charles avait tout prévu ; indépendamment des intelligences qu'il s'était ménagées dans les provinces tenues par les Anglais, il avait obtenu des états-généraux les fonds nécessaires à la formation de deux armées ; il donna le commandement de la pr

mière au duc d'Anjou et à Duguesclin pour aller attaquer les frontières de la Guienne, tandis que l'autre se porterait vers le Limousin sous les ordres du duc de Berry et de Louis de Bourbon (1). Ces deux armées battirent partout les Anglais. A la vue des forces commandées par le duc d'Anjou et Duguesclin, Moissac, Tonnins, Agen, le port de Sainte-Marie et Montpésat se rendirent. Aiguillon, la plus forte place du pays, que le roi Jean, n'étant encore que duc de Normandie, avait en vain assiégée long-temps avec soixante mille hommes, ne coûta que quatre jours : pendant que la victoire couronnait les armes de ces deux généraux, le duc de Berry et Louis de Bourbon assiégeaient Limoges ; ils avaient fait leurs dispositions pour donner un assaut, et les bourgeois se souciant peu de le soutenir, commençaient à incliner pour une capitulation, lorsque Duguesclin, qui avait licencié une partie de son armée, vint joindre les deux princes avec le reste: son arrivée décida les habitans, et ils se rendirent aux ducs de Berry et de Bourbon.

Edouard voyant que tout le poids de la guerre allait tomber sur le prince de Galles, fit promptement passer la mer à une armée sous les or-

(1) Froissard.

» Bourbon ! répliqua le roi, je vous prie, ne » parlez point de cela, car je vous certifie que je » rafraîchirai eux et vous, et ne leur faudra » rien. » Cette campagne ne fut pas remarquable par des actions brillantes; elle se borna à la prise de quelques petites places en Limousin, en Auvergne et en Poitou. Mais les succès des deux suivantes furent plus décisifs; le roi d'Angleterre y perdit le Poitou, la Saintonge, l'Augoumois, le pays d'Aunis et la Rochelle, que le maire de cette ville, secondé du chef des bourgeois, parvint par ruse à livrer aux Français.

Grace à ces conquêtes, la situation des affaires était tout-à-fait changée : les Anglais n'avaient plus à leur tête le général Chandos, tué dans un combat, ni le Captal de Buch, qui avait été fait prisonnier; le prince de Galles était languissant, et Édouard, son père, affaibli par la vieillesse; enfin, ils n'avaient plus de capitaines capables de soutenir ou de relever leurs affaires, tandis que la conduite sage de Charles V, encore dans la vigueur de l'âge, et les talens militaires et politiques de Duguesclin ajoutaient tous les jours à l'accroissement de la puissance du royaume.

Dans cet état de choses, Édouard s'adressa à Montfort, duc de Bretagne. Montfort était son

gendre et lui était redevable de son duché ; il l'engagea à se déclarer contre la France pour opérer une diversion en faveur de l'Angleterre, et Montfort, qui nourrissait une haine implacable contre la France, prêta facilement l'oreille aux propositions d'Edouard. En conséquence, ils passèrent un traité ensemble pour une ligue offensive et défensive contre Charles.

Le roi, qui entretenait des espions partout et les payait bien, fut instruit de ce traité ; il ne lui fut pas difficile de prévenir le mal, car par ses largesses et par l'intermédiaire de Duguesclin et d'Olivier de Clisson, il avait su mettre dans ses intérêts les principaux seigneurs de la Bretagne. Aussi, lorsque Montfort, excité par le général Knole, qui voulait venger sa défaite, leva l'étendart de la révolte, Duguesclin et Louis de Bourbon n'eurent qu'à paraître sur le territoire de la Bretagne, pour voir accourir près d'eux une foule des plus braves chevaliers qui abandonnaient la cause de Montfort. Le duc, partout abandonné, fuyait de ville en ville, et pressait toujours Edouard de lui envoyer des troupes ; enfin, craignant la trahison, il passa dans la Basse-Bretagne, laissant sa femme à Auray, sous la garde d'un chevalier anglais. Ne se croyant point en sûreté à Auray, la princesse en sortit

pour rejoindre son époux, sur sa route el
prise ainsi que les dames de sa cour par un
français, dont le chef était Louis de Bour
« *Ah beau cousin!* lui dit-elle, *suis-je prisonn*
» *Nenni*, répondit Bourbon, *car nous n'avons*
» *de guerre aux dames*, » et il la renvoya au
de Bretagne, qui, peu de jours après, s'enfui
Angleterre. Conduite bien différente de c
qu'on avait tenue naguères à l'égard de la
chesse douairière de Bourbon.

Pendant cette campagne, le duc avait eu
vent l'occasion de remarquer le courage des
valiers bretons ; plein de valeur lui-même, i
vait l'apprécier chez les autres ; il se lia
plusieurs de ces braves et les attira à son ser
Dans ce temps-là les princes mettaient une
de leur grandeur à s'attacher des chevalie
nommés, et Louis l'emportait tellement s
autres par le nombre et la réputation
guerriers que l'hôtel de Bourbon passait
être la véritable école de la chevalerie.
ceux du Bourbonnais, on remarquait le
teau-Morand, les le Barrois, les de Blot, le
soles, les Damas, les de Vichy, les L
Glenière, les Lhermite, les Lafaye, les
Loup, les Lamothe, les Borgne-de-Ve
Chaslus ; Guichard Dauphin, Mont

[illegible], [illegible]. Gouthier, Chateluz et le fa- [illegible] se [illegible] à la cour du duc [illegible] chevaliers d'Auvergne, et les guer- [illegible] qu'il avait récemment engagés [illegible] [illegible] les de [illegible], [illegible] de [illegible] [illegible] les de [illegible] et [illegible] de Tonge [illegible] pas [illegible] les [illegible] de Louis [illegible] [illegible] et ses [illegible] [illegible] [illegible]

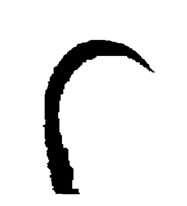
[illegible]. [illegible] de [illegible] mille [illegible]

[illegible]

» tres auxquieulx il appartenait, mais ce nonobs-
» tant vous, par vos gens, sans connaissance de
» cause, seulement par procez d'effet, avez faict
» entrer, par votre commandement et soubste-
» nance votre connestable, votre puissance et
» forces de guerre en mon duchié de Bretaigne,
» prins tout plain de nos villes, chateaux et for-
» teresses, prins personne les uns rançonnez et
» les autres mis à mort : et moy ont faict et font
» tout plain des autres oultraiges, dommaiges et
» vilainies non comparables, ni réparables, et
» parmi ce vous m'avez sciament et de votre pro-
» pre vouleté et tout oultrement et ouvertement,
» monstré mon ennemi, et imaginé à moy et à
» mon estat deffaire et destruire, et parceque
» vous ne me voulez rendre les terres que deubs-
» tes à moy avoir rendues à certains temps par
» lettres scellés et oultrement, comme je vous ay
» plusieurs fois requis à mes grands consts et
» missions, en moy deboutant et mettant tout
» hors de la foy et hommage, et obéissance de
» la dite couronne, sans coulp et mesfait de
» moy ou de ma partie, sans avoir aulcune cause
» raisonnaible, dont il moy en desplaist trop;
» si que parmi les avant dites choses, et tout
» plain des autres griefs, qui à ce moy esmeu-
» vent, je vous fais sçavoir, que en votre deffaut,

» je me tiens de tout franc, quitté et déchargé
» de la foy et hommage qui faict avons à la cou-
» ronne de France, de toute obéissance ne sub-
» jection, faicte à vous ne à la dicte couronne, ne
» à aulre à cause de vous, ou de meisme la cou-
» ronne; et vous tiens et répute mon ennemi, ne
» vous ne debvez point merveiller si je en face
» dommaige à vous et à votre partie, pour moi
» revengier de très grands outraiges, tors, dom-
» maiges et vilainies devant dictes. Le duc de
» Bretaigne et comte de Montfort et comte de
» Richemont, de ma main escript. »

Charles V n'opposa point une armée à l'armée anglaise, mais il adopta la marche qu'il avait suivie pendant quatre ans contre le général Knole; il fournit toute sa frontière de bonnes garnisons, envoya Duguesclin à Troyes, en Champagne, pour couvrir cette province et donna au duc de Bourgogne et à Louis de Bourbon un corps de cavalerie pour cotoyer les Anglais, mais avec l'ordre formel de ne point engager de combat général. De cette manière l'armée anglaise eut un sort tout semblable à celle du général Knole; elle traversa la Picardie, la Champagne et la Bourgogne sans pouvoir rien entrependre; toujours harcelée et souvent affamée par la cavalerie française, elle perdit



vingt-quatre mille hommes dans son trajet de Calais à Bordeaux. Voyant leurs troupes réduites à six mille hommes, les ducs de Lancastre et de Bretagne repassèrent la mer avec la honte d'avoir perdu une belle armée sans gagner un pouce de terrain. Dans cette campagne, Louis de Bourbon eut l'avantage de se signaler par un beau fait d'armes; le duc de Lancastre était parvenu par de belles promesses à faire soulever Brives-la-Gaillarde, Bourbon chargé de la faire rentrer dans le devoir, se présenta devant ses murs, l'attaqua subitement, l'emporta d'assaut et fit justice de ceux qui avaient trahi et vendu la ville.

Après la ruine entière de l'armée anglaise, Duguesclin et Louis de Bourbon allèrent rejoindre le duc d'Anjou, que le roi avait envoyé en Périgord : leurs forces réunies formaient un corps de quinze mille hommes de pied, sans compter la gendarmerie. Les trois généraux entrèrent en Gascogne où ils prirent d'abord la ville de Lourdes, puis après avoir attaqué la province de Foix, dont le comte s'arrangea avec la France, ils enlevèrent Moissac et y mirent une garnison. De Moissac ils marchèrent contre la

(1) Rymer.

Réole, qu'ils assiégèrent. Dans les premiers momens, les Anglais obtinrent quelques succès par les sorties qu'ils firent contre les assiégeans, mais s'étant jetés un jour sur le quartier du duc de Bourbon, celui-ci, dont la vigilance n'était jamais prise en défaut, se mit aussitôt à la tête de ses gens, reçut les ennemis avec une grande vigueur, les força à prendre la fuite, et, les poursuivant l'épée dans les reins, entra en même temps qu'eux dans la Réole et s'en empara. Bourbon rendit de tels services pendant le reste de la campagne, que le duc d'Anjou ne crut pas pouvoir mieux lui en témoigner sa reconnaissance qu'en lui rendant le Forez, qui lui avait été engagé pour trente mille livres.

Grace à la sagesse de Charles V et à l'habileté de ses généraux, le trône était rassis sur sa base et la France avait repris sur l'Angleterre la supériorité que Philippe-Auguste lui avait acquise et que Philippe de Valois et l'infortuné Jean avaient perdue par leur impéritie et par la trahison; il faut le dire aussi, le monarque français était redevable d'une grande partie du rétablissement de ses affaires à la fermeté et au zèle du tiers-état; cet ordre que Louis-le-Gros avait fondé sous l'in-

(1) Froissard.

fluence du ministre Suger et que Philippe-le-Bel avait admis le premier aux diètes du royaume, rendait chaque jour d'éminens services à la couronne : il avait sauvé Paris, pendant la captivité du roi Jean, des tentatives du roi de Navarre ; il avait arraché Charles V lui même à la fureur des factieux et lui avait ensuite accordé des subsides pour faire la guerre aux Anglais : enfin le tiers-état avait sans cesse servi de digue au torrent nobiliaire. Aussi commençait-il, par le besoin continuel que la couronne avait de son secours et par les priviléges qu'il en obtenait, à acquérir une puissance politique que la noblesse ne voyait pas sans jalousie; cependant la fortune n'aveugla pas le roi, il prêta l'oreille aux prières des légats du pape Grégoire, et une trève fut conclue entre la France et l'Angleterre jusqu'à Pâques de l'an 1375 (1).

La conclusion de la trève laissait beaucoup de soldats et de chevaliers sans paie et sans occupation, et il était à craindre qu'on ne vît se reformer ces compagnies de brigands qui, après la bataille de Poitiers, avaient fait tant de ravages en France. Mais le souverain et le tiers-état, sur qui tombaient ordinairement toutes les char-

(1) Du Tillet.

ges et les calamités publiques, manifestèrent si fortement leur intention de réprimer la violence et le pillage, que la plupart de ces chevaliers allèrent chercher fortune dans les pays étrangers. Les uns se dirigèrent vers l'Espagne et d'autres retournèrent en Bretagne. Quant aux commensaux de Louis de Bourbon, ils partirent pour la Prusse, où les chevaliers de l'ordre teutonique étaient aux prises avec les Russes et les Tartares.

Vers ce temps-là, Charles V rendit la célèbre ordonnance qui fixait à quatorze ans la majorité des rois de France (1). L'âge où les princes étaient aptes à régner avait éprouvé, depuis l'établissement de la monarchie, plusieurs variations, appuyées toutefois sur le même principe; ils ne pouvaient être majeurs que lorsqu'ils étaient assez forts pour soutenir les fatigues du service militaire. Les premiers rois de France avaient fixé la majorité à quinze ans, parce que, portant des armes très-légères et combattant à pied, leurs enfans étaient en état d'aller à l'armée dans un âge peu avancé. Childebert II n'avait que quinze ans, lorsque Gontran le déclara majeur, en lui mettant, selon l'usage et en présence de l'assemblée de la nation, un javelot dans les mains. Sous la seconde race, la

(1) Grégoire de Tours.

manière de combattre ayant tout-à-fait été changée, et la guerre ne se faisant plus qu'avec de la cavalerie couverte d'une armure de fer, d'un poids excessif, la majorité, qui supposait toujours la capacité de porter les armes, fut retardée jusqu'à vingt et un ans; mais Charles, en fixant la majorité à quatorze ans, avait été décidé par les dangers qu'entraîne presque toujours une longue régence. Se prenant d'ailleurs lui-même pour exemple, il avait jugé qu'un prince peut fort bien gouverner sans payer de sa personne dans une bataille (1).

Cependant, malgré la trève, il existait toujours dans plusieurs provinces des compagnies d'aventuriers anglais qui pillaient, volaient et incendiaient, comme l'avaient fait les anciennes bandes. L'Auvergne, apanage du duc de Berry, était principalement le lieu où elles exerçaient le plus de brigandages; elles y occupaient plusieurs places et n'en sortaient que pour ravager la campagne et en massacrer les habitans. Louis de Bourbon entreprit de purger la province de ces forcenés. Il fit, à cet effet, un appel aux chevaliers du Bourbonnais et assembla ses vassaux; dès qu'il se vit en force, il marcha contre

(1) Velly

les aventuriers et les battit sur tous les points; la Roche-Ambure, les Trois-Croix, la Roche-Sennadoire et Charlieu-le-Paillou qui leur servaient de retraite furent successivement assiégées et emportées : c'est alors qu'on vit renaître la tranquillité dans ce pays, désolé depuis près de vingt ans par les dévastations de l'ennemi.

Le duc était à peine de retour de son expédition, qu'il reçut à Moulins un hérault du roi de Castille. Ce prince avait l'intention de faire une expédition contre les Maures, qu'il voulait chasser d'Espagne, et il invitait à cette espèce de croisade la fleur des chevaliers français. Bourbon, qui avait le caractère chevaleresque de Louis Ier, son aïeul, sans en avoir cependant l'ambition, renvoya le messager avec la promesse qu'il se rendrait dans le délai fixé près de Henri de Transtamare. Effectivement, il assembla les plus braves chevaliers ou écuyers de son duché, et leur fit part de l'objet du voyage qu'il voulait faire avec eux. « Messeigneurs, frères et » amis, leur dit-il, au plaisir de Dieu, vous » avec moi et moi avec vous, irons, en son » saint service, contre les mécréans dont nous » devons nous esjouir, car meilleur maître ne » pouvons avoir, tout soit fait en son saint » nom. » Il partit bientôt et prit sa route par

Avignon pour recevoir la bénédiction du pape. Il fit son entrée à Burgos, accompagné de tous les grands de Castille, qui avaient été le recevoir à plusieurs lieues de la ville avec cinq cents chevaux. Le roi, non content de déployer toute sa magnificence dans l'accueil qu'il lui fit, crut mettre le comble à sa courtoisie en le conduisant à la prison de Ségovie, où il tenait captifs les enfans du roi Pierre-le-Cruel, qui avait empoisonné Blanche de Bourbon sa sœur. « Véés-là, lui dit-» il, les enfans de celui qui fit mourir votre » sœur, et si vous voulez les faire mourir je vous » les délivrerai. — Nenny, répartit Bourbon, je » ne serois mie consentant de leur mort, car de » la mâle volonté de leur père, ils n'en peuvent » mais (1). »

Cependant, soit que la véritable intention du roi de Castille ne fut pas de faire la guerre aux Maures, en appelant les chevaliers français, soit que depuis, il lui fût survenu des causes de discorde avec le Portugal, au lieu de les mener contre les Infidèles, il leur proposa de marcher contre cette puissance. Louis de Bourbon refusa en donnant pour motif que le Portugal n'était point en guerre avec la France, et qu'il pourrait compromettre la tranquillité de son pays, s'il

(1) Desormeaux.

portait les armes contre les alliés de Charles V, Henri Transtamare était trop juste lui-même pour blâmer la délicatesse de Louis de Bourbon. Aussi, bien loin de lui savoir mauvais gré de son refus, il voulut le charger de présens, lorsqu'il partit de sa cour; mais Bourbon n'accepta que quelques chevaux, des chiens de chasse, des tapis veloutés et des cuirs figurés.

Malgré son absence, Bourbon n'avait point été oublié du roi; le prince l'avait honoré de la plus grande marque de confiance qu'un prince puisse accorder à un sujet. Considérant sa mort comme peu éloignée, Charles avait réglé la forme du gouvernement qu'on devait adopter après lui; il avait conféré la régence au duc d'Anjou son frère aîné, et voulant néanmoins restreindre, autant qu'il était possible, l'autorité du régent, il avait donné à la reine, son épouse, la tutelle de ses enfans et le gouvernement des finances. Mais cette tutelle et ce gouvernement n'étaient confiés à la reine que sous la condition qu'elle serait assistée par le duc de Bourgogne et Louis de Bourbon, substituant ces deux princes à la reine, s'il arrivait que par la mort de cette princesse, la tutelle fut non avenue (1).

Malheureusement pour Charles V, la reine le

(1) Pasquier.

devança au tombeau, et Louis, dont elle était la sœur, en fut aussi vivement affligé que le souverain. La princesse, sans prendre place dans les conseils du roi, ne l'en aidait pas moins de ses avis, et souvent le prince s'était bien trouvé de les avoir écoutés. La mort de la reine fit donc avorter les arrangemens pris pour la tutelle et le gouvernement des finances.

Peu de temps après cet événement, on vit reparaître sur la scène Charles-le-Mauvais; irrité de la prospérité de la France, ce roi voulait en détruire la source à tout prix; déjà il avait attenté à la vie de Charles V par le poison; il songea à lui porter un dernier coup, en envoyant en France un émissaire qui avait pour parent un officier des cuisines du roi. Cet émissaire avait l'ordre de s'introduire dans les offices du roi, et de répandre sur les mets qu'on devait lui servir un poison qu'une juive de Navarre avait composé. La conspiration fut découverte, et plusieurs coupables ayant été arrêtés, jugés et exécutés, le monarque français chargea Duguesclin et Bourbon d'enlever au roi de Navarre toutes les places qu'il possédait en Normandie, tandis que le duc d'Anjou devait s'emparer de Montpellier. Duguesclin et Louis de Bourbon partirent. Après avoir pris plusieurs places, ils allèrent

mettre le siége devant Gaurai : c'était le plus beau château de la Normandie et l'un des mieux fortifiés (1). Les Navarrois, qui étaient enfermés dans la place, se défendaient avec tant de valeur qu'on était sur le point de convertir le siége en blocus, pour marcher contre Cherbourg, que le roi de Navarre avait cédé pour trois ans aux Anglais, lorsqu'on apprit que le trésor de Charles-le-Mauvais y était déposé. Il consistait en soixante mille francs d'or, trois couronnes du même métal, et une grande quantité de pierreries qui avaient appartenu à des rois de France. Charles V, qui savait le prix de l'argent et qui l'aimait, envoya au camp Bureau de la Rivière pour recommander que l'on continuât le siége, et pour s'emparer du trésor. Ce seigneur pressait continuellement Duguesclin et Bourbon de composer avec les assiégés, afin de pouvoir emporter *l'argent et les bijoux*, mais le duc et le connétable, qui n'étaient pas aussi âpres à la curée que Charles V, et qui savaient mieux que lui ce qu'il convenait de faire en pareille circonstance, résistèrent aux sollicitations de Bureau de Larivière, continuèrent le siége, et forcèrent la garnison à se rendre à des conditions beaucoup plus avanta-

(1) Froissard.

geuses pour le souverain, que s'ils eussent écouté les prières de son envoyé ; la place rendue, le trésor fut remis au ministre du monarque qui le *désirait si fort* (1).

L'expulsion des Anglais, de presque toute la Guienne, la conquête sur le roi de Navarre de ses places les plus importantes en Normandie, la prise de Montpellier, et l'adhésion de la noblesse bretonne aux intérêts de la France, faisaient de Charles V le plus puissant monarque de l'Europe. Tous ces avantages auraient dû l'engager à consolider cette puissance par des lois qui l'eussent rendue inattaquable sous ses successeurs, mais Charles voulut étendre encore son autorité par la réunion de la Bretagne à la France. C'était, il est vrai, une porte qu'il fermait aux Anglais, et que les ducs de Bretagne leur ouvraient au moindre mécontentement, pour s'introduire en France ; mais Charles V, en formant cette résolution, ne consulta point les malheurs passés et ne prévit pas les dangers à venir.

Sous les règnes précédens, la cause de toutes les factions, de tous les complots, de toutes les conspirations des nobles contre le souverain, avait été constamment l'intention manifestée par

(1) Annales de France.

la royauté de donner de l'accroissement au pouvoir et à l'étendue des domaines de la couronne. Ainsi, lorsque le roi voulait s'emparer des états d'un feudataire ou d'un vassal, ce feudataire ou ce vassal faisait un appel à d'autres vassaux, et ceux-ci qui sentaient que la puissance du roi ne pouvait s'augmenter que de la diminution de la leur, se liguaient aussitôt contre le monarque. Les nobles suivaient la même marche, lorsqu'il s'agissait de conquérir sur l'ennemi des possessions qu'il avait en France; ils prêtaient bien leurs bras au monarque pour repousser l'agression de l'étranger, mais ils lui retiraient leurs secours, dès qu'ils s'apercevaient que le souverain marchait à la conquête; si l'autorité et les domaines de la couronne s'étaient considérablement augmentés depuis Hugues-Capet, c'est que par des alliances, par des traités particuliers avec quelques grands feudataires, et par l'établissement du tiers-état, plusieurs rois, habiles politiques, avaient su diviser et affaiblir leurs adversaires.

Charles V avait suivi cette sage tactique pour remettre à flot le vaisseau de l'état, mais était-il sage de compter toujours sur un vent favorable, d'être trop sensible à la voix de l'ambition? Il eut bientôt lieu de se convaincre du contraire (1).

(1) Froissard.

Dès qu'il eut fait déclarer par son parlement le duc de Bretagne rebelle et félon, et son duché confisqué et réuni à la couronne, les nobles bretons, craignant pour leur pouvoir et pour leurs places, commencèrent à cabaler entr'eux, et signèrent des actes d'association pour s'opposer à la confiscation faite par le roi, et rappelèrent leur duc qu'ils avaient eux-mêmes contribué à expulser de ses états. Ils lui envoyèrent des députés à Londres pour l'engager à revenir dans ses domaines, et Montfort s'embarqua avec une armée anglaise. A l'arrivée du duc, les principales villes de la Bretagne se déclarèrent pour lui, et presque toute la noblesse du pays alla le joindre. Duguesclin, Rohan et Clisson furent les seuls hommes de marque qui restèrent fidèles à Charles V (1).

Louis de Bourbon, auquel le roi avait donné le commandement de l'armée qui devait s'emparer de la Bretagne, voyait tous les jours ses soldats déserter par troupes, pour aller grossir celles du duc et se trouvait dans l'impossibilité d'empêcher les progrès de Montfort; ayant fait connaître à la cour que les villes et forteresses abandonnaient toutes le parti de la France

(1) Histoire de Bretagne.

pour se soumettre à l'autorité du comte de Montfort, le roi crut conjurer l'insurrection en y envoyant le connétable avec quelques forces. Duguesclin partit, malgré sa répugnance à combattre des compatriotes, et se rendit à Pontorson, où étaient déjà le duc d'Anjou et Louis de Bourbon ; mais le connétable, à son arrivée en Bretagne, fut abandonné par un grand nombre de Bretons et par des chefs d'un mérite reconnu; enfin, en peu de jours toute l'armée se débanda (1).

Incapable de résister aux forces de Montfort, le duc d'Anjou, qui avait récemment pris le commandement en chef, lui fit demander une trève d'un mois, que le duc accepta : on employa ce temps à terminer le différent par un arbitrage que le prince promit de faire agréer par le roi, promesse que Louis de Bourbon, Charles de Navarre et le connétable garantirent, mais qui fut désavoué par le monarque (2).

Le mauvais succès de cette expédition retomba sur Duguesclin : Bureau de Larivière favori du roi, lui fit entendre que le brave Breton avait favorisé sous main le comte de Montfort : Charles V, malgré la stupidité de l'accusation, ajouta

(1) Froissard.
(2) Chambre des comptes.

foi aux paroles de son complaisant, et le connétable fut disgracié. Duguesclin, justement offensé, renvoya au souverain l'épée de connétable. Louis était l'ami, l'élève de ce grand homme, et il ne put être témoin silencieux de l'injure faite à son frère d'armes ; il en témoigna énergiquement son mécontentement à Bureau de Larivière, et il ne craignit pas d'encourir lui-même le ressentiment du monarque en lui représentant avec liberté et franchise les dangers qu'entraînait pour l'état la perte de cet illustre capitaine.

Charles avait trop de sagacité pour ne pas reconnaître qu'on l'avait trompé ; regrettant sa crédulité et l'injustice dont elle l'avait rendu coupable, il voulut en faire l'aveu par une réparation éclatante. Le duc d'Anjou, son frère, et Louis de Bourbon, allèrent, de sa part, trouver Duguesclin à Pontorson. « Connétable, lui dit le duc » d'Anjou en l'abordant, le roi nous envoie à » vous, moi et beau cousin de Bourbon, parce » que vous avez été mal content d'aucunes pa- » roles qu'il vous a mandées ; c'est-à-savoir » qu'on lui a donné à entendre que vous teniez » la partie du duc de Bretagne, et vous devez

(1) Mémoires de Duguesclin.

» être bien lie et joyeux, quand telles choses » vous mande, lesquelles le roi ne crut oncques. » Véez si l'épée d'honneur de votre office; » reprenés la, le Roi le veut, et vous en venés » avec nous. »

Duguesclin reçut avec respect le message du souverain, mais il répondit que son intention était de retourner près du roi de Castille, Henri de Transtamare. « Ha, beau cousin! ne faites point ceci, » reprit le duc d'Anjou, et ne le mettés point en » votre tête. » Alors le duc de Bourbon joignit ses prières à celles du frère du roi, et le connétable lui répondit : « Monseigneur de Bourbon, » j'ai été en votre compagnie dans les plus grands » faits de ce royaume, et vous et moi avons dé» chassé le duc de Bretagne de son pays qu'il » n'y avait qu'un chastel; il est mal à croire que » je me fusse rallié à lui, et quant à ce que vous » me requerez de demeurer avec vous, vous » êtes le sieur du royaume qui m'avez fait » plus de plaisir, et que je croirais plus volon» tiers, et à qui je suis plus tenu après le Roi; » mais je vous jure et promets par ma foi, de » ce que je vous ai dit, vous n'en trouve» rés point le contraire; vous suppliant que » l'amour que vous avez toujours eue à moi, » vous ne vouliez point oblier, car, où que je

» sois, je vous servirai de corps et de chevance,
» et n'oblierai jamais les plaisirs que vous me
» avez faits. » Après cette réponse, il pria le duc de se souvenir de celui qui lui avait joué *un méchant tour*.

Le duc de Bourbon était si chagrin de la persistance de Duguesclin dans sa résolution de quitter la France, qu'à son retour il ne put s'empêcher de dire au roi : « Monseigneur, vous faites
» aujourd'hui l'une des plus grandes pertes que
» vous feistes piéça longtemps ; car vous perdés
» le plus vaillant chevalier et le plus prud'homme
» que je cuidasse oncques ; mais voici de son état,
» et ont mal fait ceux qui ont commencé ceci. »
Cependant les regrets que le roi manifestait et les lettres pressantes de Louis de Bourbon fléchirent Duguesclin, et ce héros fut rendu à l'état. Il profita de la trève entre le comte de Montfort et le roi pour revenir à Paris.

CHAPITRE XIX.

(SUITE DU PRÉCÉDENT.)

Retour de Duguesclin à la cour. — Voyage du duc de Bourbon en Bourbonnais. — Message de Louis. — Invasion des partisans anglais. — Duguesclin prend les armes. — Visite au duc de Bourbon. — Siége de Randan. — Derniers momens du connétable. — Deuil de l'armée. — Inhumation dans l'église de Saint-Denis. — Perplexité de Charles V. — Effets de la confiscation du duché de Bretagne. — Armée anglaise. — Commandement confié au duc de Bourbon. — Mort de Charles V. — Dispositions testamentaires. — Tuteurs du jeune prince. — Leur caractère. — Déprédations des frères du feu roi. — Guerre faite aux créanciers par leurs débiteurs. — Pillages des maisons juives. — Le duc de Bourbon fait convoquer les états-généraux. — Prétentions mutuelles des tuteurs. — Sacre de Charles VI. — Olivier de Clisson, connétable. — Préparatifs de guerre contre l'Anglais. — Révolte des Parisiens. — Départ du duc d'Anjou. — Révolte des Flamands. — Philippe d'Artevelle. — Bourbon à l'armée. — Ses hauts faits. — Prise de Courtrai. — Exécutions des quatre principaux chefs de la révolte. — Fureurs de l'armée. — Incendie de Courtrai. — Lettres saisies. — Terribles exécutions à Paris. — Suppression de confréries d'artisans

En arrivant à la cour, Duguesclin n'y trouva point Louis de Bourbon; celui-ci l'avait tout récemment quittée pour aller dans le Bourbonnais.

Le connétable ne fut pas long-temps sans apprendre des nouvelles de son ami. Charles V reçut un message du duc qui l'instruisait que plusieurs chefs anglais ayant pénétré dans les provinces méridionales de la France, faisaient des excursions jusques dans la Haute-Auvergne et menaçaient le Bourbonnais. Ce rapport, où Louis de Bourbon engageait le roi à confier au connétable le soin de réprimer les ravages de l'ennemi, fut communiqué à Duguesclin.

Le grand homme partit, entra dans la Guienne et reprit quelques châteaux. A l'ouverture de la campagne suivante il se rendit vers le duc de Bourbon. Louis le combla de présens; il lui donna entr'autres un *hannap* d'or (une coupe) émaillé de ses armes, en le priant d'y boire toujours pour l'amour de lui; mais ce qui toucha le plus le brave et bon Duguesclin, fut un collier d'or de son ordre *de l'espérance* que le duc lui passa autour du col. Après être resté quelques jours à la cour du duc, il se sépara de lui et se dirigea vers l'Auvergne et préluda à son expédition par le siége du château neuf de Randan, défendu par une forte garnison de Gascons et d'Anglais. C'était une petite forteresse située à quelques lieues de la ville de Mende et de celle de

ly, dans le Gevandan, entre les sources du
t et de l'Allier.

Les assiégés se défendaient vaillamment. Le
nnétable, que cette vigoureuse résistance ren-
ait opiniâtre, avait fait le serment, quoiqu'il
arriver, d'emporter la place d'assaut ou de
forcer à capituler ; mais, pour en venir à bout,
il fatigua tellement qu'il tomba dangereuse-
ment malade, et qu'en peu de jours on désespéra
de sa vie. Il vit les approches de sa fin avec cette
fermeté intrépide qui ne l'abandonna jamais.
Après avoir reçu l'extrême-onction et rédigé son
testament, il se fit apporter l'épée de connéta-
ble; il la baisa et la remit entre les mains du
maréchal de Sancerre, le priant de la rendre au
roi et de lui dire qu'il lui avait toujours été fi-
dèle et qu'il mourait son serviteur. Il embrassa
le maréchal ; puis s'adressant aux braves guer-
riers qui environnaient son lit et avec lesquels il
avait vieilli dans les combats, il les consola de la
perte qu'ils allaient faire, les conjurant de de-
meurer fidèles au roi, et de se rappeler ce qu'il
leur avait recommandé en mille occasions, de
ne jamais faire la guerre aux femmes, aux en-
fants et au pauvre peuple qui n'étaient point
leurs ennemis. Puis, ayant fait retirer tout le
monde à l'exception de son frère Olivier Dugues-

clin et du maréchal de Sancerre, pour leur faire connaître ses dernières volontés, il expira entre leurs bras, à l'âge de soixante-six ans, le 13 juillet 1380.

C'est ainsi que mourut ce grand général, juste appréciateur du mérite, et dont le cœur ne connut jamais l'envie; sujet dévoué, ami fidèle, prodigue de sa bourse pour le soldat comme il l'était de sa vie pour la chose publique; généralement aimé, estimé et respecté même des ennemis de la France, il était parvenu, par sa seule vertu et par l'éclat de ses belles actions, du rang de simple gentilhomme à l'éminente dignité de connétable.

Dès qu'on sut dans le camp que Duguesclin avait rendu le dernier soupir, ce ne furent que plaintes et gémissemens. On vit les vieux guerriers qui l'avaient accompagné dans toutes ses campagnes, auxquels il avait servi de père, verser des larmes de douleur. Les ennemis eux-mêmes donnèrent aux mânes de ce modèle des chevaliers, une preuve de l'estime et du respect qu'ils avaient pour lui. Les Anglais, assiégés dans le château neuf de Randan, étaient convenus de se rendre le douze juillet s'ils n'étaient pas secourus : le jour même de la mort de Duguesclin, le gouverneur sortit avec les principaux cheva-

liers de la garnison, et entra dans la tente où le corps du connétable était exposé sur un lit de parade; il mit à ses pieds les clefs de la forteresse, et lui présenta ses hommages avec la même soumission que s'il eût été vivant.

Suivant les dernières volontés de Duguesclin, on se disposait à inhumer son corps dans l'église des Dominicains de Dinan, mais le roi fit arrêter le convoi, et ordonna qu'il prit la route de l'abbaye de Saint-Denis. Louis de Bourbon, le duc d'Anjou, le duc de Berri et le duc de Bourgogne assistèrent en deuil à ses funérailles. Charles V fit élever au grand homme un tombeau, voisin de celui qui devait le recevoir lui-même, et dans lequel reposaient déjà les restes de la reine son épouse; enfin, jamais n'éclatèrent à un convoi plus de magnificence et plus de marques d'une sincère affliction.

Ainsi, deux pertes immenses venaient de frapper Charles V presque coup sur coup, celle de la reine et celle du connétable. Jeanne de Bourbon, dont le mérite et le grand caractère avaient contribué si puissamment à la prospérité du royaume, aurait sans doute, si elle eût vécu, prévenu les suites d'une guerre longue et désastreuse, en empêchant la confiscation et la réunion à la couronne des états du duc de Bretagne. Quant au con-

nétable, dont le nom seul arrêtait les ennemis de la France, il eût au moins, par son habileté dans la guerre, atténué les conséquences funestes d'une mesure impolitique; c'est qu'en effet la confiscation de la Bretagne était la cause immédiate des dangers qui menaçaient le pays, puisqu'elle avait eu pour effet de détacher les chevaliers Bretons de la cause du roi, et de leur faire embrasser le parti de l'Angleterre (1).

Dans ce moment là, le roi ressentit d'autant plus vivement la perte de la reine et celle de Duguesclin, que le comte de Buckingham, oncle du monarque anglais, venait de débarquer à Calais avec trois mille archers, trois mille hommes d'armes et leur suite, et un grand nombre de seigneurs volontaires. Cependant, quoique privé des conseils de l'une et du bras de l'autre, il n'en prit pas moins toutes les mesures propres à paralyser les forces de l'ennemi. Il se hâta de faire mettre en état de défense les frontières de l'Artois et de la Picardie, et d'assembler une armée, dont il donna le commandement aux ducs de Bourgogne et de Bourbon.

Charles V apprit que le dessein du comte de Buckingham était de traverser la France, pour

(1) Froissard.

aller en Bretagne joindre le comte de Montfort; alors, suivant une vieille tactique qui lui avait toujours réussi, il ordonna expressément à ses généraux de n'engager avec l'Anglais aucune action importante, mais seulement de se mettre à ses trousses, et de le harceler sans cesse ni relâche. Aussi, les ducs de Bourbon et de Bourgogne, sans écouter l'ardeur des troupes qui brûlaient d'en venir aux mains, exécutèrent fidèlement les ordres de Charles V (1). Après avoir traversé l'Artois, la Picardie et la Champagne (1), les Anglais étaient si for taffaiblis par la disette et par les pertes qu'ils avaient essuyées, que le duc de Bourgogne, désirant courir les chances d'un combat général pour les achever, envoya la Trimouille au roi afin de lui demander la permission de livrer la bataille; mais dans cette circonstance, le roi crut plus prudent de s'en tenir à son premier plan qu'adoptait au reste Louis de Bourbon, que d'écouter l'impétuosité de son frère et l'impatience de l'armée; l'exemple des journées de Crécy et de Poitiers, où la partie n'était pas moins belle pour les Français, lui faisait un devoir de ne point livrer aux chances d'une ba-

(1) Argentré.
(2) Wallingham.

taille une victoire qu'un peu de temporis
rendait certaine.

Néanmoins, ces ordres réitérés et les co
de Bourbon n'auraient peut-être pu retenir
long-temps l'ardeur du duc de Bourgogne
troupes, si Charles V, sentant sa fin appr
n'eût mandé en même temps les deux prin
l'article de la mort, ce prince fut obligé d
faire un testament; le premier ayant été a
par la perte de la reine, il était dans une g
perplexité sur le choix d'un régent. Cette
lité revenait naturellement au duc d'A
l'aîné de ses frères, et à son défaut au du
Berri ou au duc de Bourgogne ses cadets;
le monarque les connaissait tous les tr
ambitieux, si avides d'argent, si peu délica
les moyens d'arriver à leurs fins, si orgue
et si durs, le duc d'Anjou surtout, qu'
aurait volontiers exclus tous les trois de la t
de son fils Charles pour en charger le seul
de Bourbon, dont il appréciait la modérati
la probité, s'il n'eût pas craint que cette
rence n'engendra des guerres civiles; tou
ne pouvant avoir confiance que dans Lou
Bourbon, il le fit entrer en partage de l'au
du gouvernement, et eut le soin de ne l
que très peu de pouvoir au duc d'A

Par le fait, nul ne fut désigné comme régent.

Cet arrangement pris (1), il flatta l'ambition et l'amour-propre du duc de Bourgogne qu'il préférait à ses autres frères, et pour le lier plus étroitement avec le duc de Bourbon qui avait été constamment son compagnon d'armes, il l'admit dans leurs conférences particulières, et l'instruisit, ainsi que Louis, des secrets de l'état. Il les conjura de se charger de la conduite du jeune prince, son successeur, et de ne le marier que dans des vues avantageuses à l'état. Quelques jours après avoir dicté ses dernières volontés, il expira à l'âge de quarante-quatre ans ; et dix-sept ans de règne.

Après la célébration des funérailles royales, les ducs d'Anjou, de Berri, de Bourgogne, et de Bourbon, désignés comme chefs de l'état et tuteurs de l'héritier de la couronne, conférèrent ensemble sur la part d'autorité qui serait attribuée à chacun d'eux et les moyens d'entretenir une parfaite intelligence pour la tranquillité et la conservation du royaume : mais comment était-il possible que l'harmonie fût parfaite entre les quatre gouvernans, alors que les trois frères du feu roi étaient mus par des intérêts particuliers ?

(1) Daniel.

Le principal vice des oncles du jeune roi était une soif insatiable d'argent (1), mais dévoré de la même passion, ils différaient de but; le duc d'Anjou aimait l'argent en avare, pour l'entasser; le duc de Berry pour le prodiguer sans discernement, et le duc de Bourgogne pour acquérir des créatures et se les attacher au préjudice de l'autorité du souverain. Le duc d'Anjou était dur et impitoyable envers le peuple; ses exactions et ses cruautés avaient obligé Charles V de lui ôter le gouvernement du Languedoc (2); l'ambition était si forte chez lui que son plus grand chagrin était d'être né sujet. Pourtant il ne manquait pas de belles qualités; il connaissait la guerre et la faisait en capitaine brave et habile; il était savant, éloquent, poli; et malgré sa fierté et son esprit hautain, il savait se posséder, et gagner par des manières engageantes ceux qu'il prévoyait devoir lui être nécessaires.

Le duc de Berri, avec beaucoup moins de mérite que son frère (3) avait une ambition plus modérée; il se lassait même quelquefois des soins du gouvernement; mais soit bizarrerie

(1) Leibnitz Code diplomatique.

(2) Manuscrit de Brienne.

(3) Daniel.

soit inconstance il voyait avec dépit l'autorité entre les mains d'un autre.

Le duc de Bourgogne ne le cédait au duc d'Anjou ni pour la science de la guerre ni pour le désir de dominer ; mais politique plus délié, il cachait mieux son ambition et montrait en apparence plus de zèle pour le bien de l'état. Les moyens d'augmenter sa puissance étaient toujours colorés d'un reflet de gloire nationale; rien n'égalait la somptuosité et la bonne mine des troupes qu'il fournissait au service de l'état ; rien n'était comparable à la magnificence de la cour qu'il formait à Paris et à laquelle il attirait un grand nombre de seigneurs qu'il s'attachait par des graces, et qu'il éloignait insensiblement du souverain dont ils étaient plutôt les espions que les courtisans.

Pour le duc de Bourbon, il était d'un tout autre caractère: ce prince, qui devait avoir beaucoup plus de part au gouvernement que ne lui en laissèrent prendre les frères du feu roi, avait captivé la confiance et l'affection de Charles V, moins par le titre de son beau-frère que par sa sagesse, sa droiture, sa probité, son désintéressement, et les grands services qu'il avait rendus à l'état dans le commandement des armées. Tels étaient les quatre grands acteurs qui parurent

alors sur la scène, où le duc de Bourgogne joua le rôle le plus éclatant, rôle dont son fils s'empara après lui, pour le malheur de la France.

D'après le portrait que nous venons de faire du caractère de chacun des frères de Charles V, il est facile de deviner que la mort du monarque fut le signal de nouveaux troubles et de nouveaux brigandages. En effet, les nombreuses ressources qu'il s'était créées par son économie, les fonds qu'il avait ménagés, les épargnes énormes qu'il avait amassées, tout fut détruit, pillé, volé en peu de temps. Tandis que d'un côté le duc d'Anjou forçait, le poignard sur la gorge, un des confidens du feu roi de lui avouer les endroits qui recelaient les sommes économisées pendant son règne, les ducs de Berri et de Bourgogne, malgré les représentations et les censures de Louis de Bourbon, vidaient les caisses et enfonçaient les coffres, remplis du produit des impôts. La vaisselle, les bijoux, les diamans devenaient la proie des trois princes et de leurs créatures, enfin, on faisait sauter les serrures, on brisait les armoires à Paris, à Melun, à Saint-Denis, et dans tous les lieux où l'on présumait que la sage défiance de Charles V avait fait cacher les économies et les richesses de la couronne.

Enhardis par les déprédations des princes, les gentilshommes criblés de dettes les imitèrent en faisant la guerre à leurs créanciers. Les Juifs les avaient secourus plusieurs fois dans leur pénurie et dans leur détresse; ils eurent l'imprudence de presser un peu vivement leurs débiteurs, et ceux-ci, plus obérés que jamais, et offensés de leurs importunités, conçurent le projet de les punir (1). Profitant de l'aversion qu'éprouvait le peuple de Paris pour la nation hébraïque, ils excitèrent une émeute contre elle; bientôt on vit la multitude tomber sur les sacs, les coffres et les trésors des Juifs, et les faire voler par les fenêtres de leurs maisons. Cette sédition ressembla à toutes celles auxquelles se porte ordinairement le peuple; l'or et l'argenterie furent respectés, on se contenta de les disséminer par les rues, afin que les propriétaires eussent la peine de les chercher. Mais, à l'égard des registres, des carnets, des mémoires et des liasses de tous les contrats, billets et obligations souscrits par les nobles débiteurs, on en brûla une si grande quantité, que les Juifs, après cette triste déconfiture, furent obligés de recommencer leur fortune sur nouveaux frais.

(1) Juvenal des Ursins.

en devait faire. Malgré ses observations, d'Anjou n'obtint pas tout le pouvoir qu'il ...it ; on lui conféra bien le titre de régent, ...on lui imposa en même temps l'obligation ...e émanciper le prince avant le sacre, afin ...le royaume fût gouverné au nom du roi (1). ...ondition qui limitait si fort l'autorité de ce ...n lui eût été à peu près indifférente, s'il ...it vu une preuve de la méfiance qu'inspi...t son avarice et son ambition, dans l'hom... que l'assemblée rendait au caractère de ...bon, en l'associant au duc de Bourgogne ...la garde et l'éducation du roi et de son frère ...s, depuis duc d'Orléans.

...ndant, l'arrêté des états-généraux n'opéra ...t le bien qu'on s'était imaginé. D'un ...c'était le duc d'Anjou qu'il fallait gorger ...pour lui faire approuver les articles du con...t, et de l'autre, c'étaient les ducs de Berri ...Bourgogne dont on était obligé d'augmen...s gouvernemens et la puissance par ma... d'indemnité. Louis de Bourbon, forcé de ...lier continuellement, et quelquefois aux ...ns de ses propres attributions, des intérêts ...vers, voyait son autorité lui échapper

(1) Extrait des registres du parlement.

Cependant, Bourbon que le spectacle des vols et des exactions affligeait sensiblement, Bourbon, qu'une conduite aussi coupable faisait trembler pour la sûreté du fils de Charles V, usa de toute son influence et de [illegible] l'autorité que lui donnaient son caractère [illegible] et sa [illegible]lité d'ami du feu roi, p[illegible] avo[illegible] états-g[illegible]. Charl[illegible] n'av[illegible] nomm[illegible] [illegible]mand[illegible] [illegible]éduc[illegible]

devait faire. Malgré ses observations, Anjou n'obtint pas tout le pouvoir qu'il on lui conféra bien le titre de régent, lui imposa en même temps l'obligation émanciper le prince avant le sacre, afin royaume fût gouverné au nom du roi (1). dition qui limitait si fort l'autorité de ce lût été à peu près indifférente, s'il une preuve de la méfiance qu'inspi- avarice et son ambition, dans l'hom- l'assemblée rendait au caractère de en l'associant au duc de Bourgogne de et l'éducation du roi et de son frère depuis duc d'Orléans.

tant, l'arrêté des états-généraux n'opéra le bien qu'on s'était imaginé. D'un it le duc d'Anjou qu'il fallait gorger lui faire approuver les articles du con- de l'autre, c'étaient les ducs de Berri gogne dont on était obligé d'augmen- uvernemens et la puissance par ma- demnité. Louis de Bourbon, forcé de continuellement, et quelquefois aux ses propres attributions, des intérêts, voyait son autorité lui échapper

des registres du parlement.

Cependant, Bourbon que le spectacle des vols et des exactions affligeait sensiblement, Bourbon, qu'une conduite aussi coupable faisait trembler pour la sûreté du fils de Charles V, usa de toute son influence et de toute l'autorité que lui donnaient son caractère de tuteur, et sa qualité d'ami du feu roi, pour faire convoquer les états-généraux. Charles V, comme on l'a vu, n'avait point nommé de régent, il avait seulement recommandé aux ducs de Bourgogne et de Bourbon l'éducation de ses enfans, et chacun des princes interprétait, à son avantage, des intentions et une volonté si vaguement exprimées. Les ducs de Bourgogne et de Bourbon prétendaient que le roi leur avait données la régence du royaume et la tutelle de son fils, ou qu'ils devaient au moins être associés au duc d'Anjou dans cet emploi; le duc d'Anjou soutenait, au contraire, que le droit de la régence appartenait incontestablement à lui seul, à cause de sa qualité d'aîné des oncles paternels du prince, et il ajoutait, pour appuyer sa prétention, que le roi n'avaït porté aucune atteinte à ce droit par des actes antérieurs ou postérieurs à son dernier testament.

Les états-généraux s'assemblèrent; l'on y débattit les droits de chaque prince et la division

qu'on en devait faire. Malgré ses observations, le duc d'Anjou n'obtint pas tout le pouvoir qu'il espérait; on lui conféra bien le titre de régent, mais on lui imposa en même temps l'obligation de faire émanciper le prince avant le sacre, afin que le royaume fût gouverné au nom du roi (1). Cette condition qui limitait si fort l'autorité de ce prince lui eût été à peu près indifférente, s'il n'avait vu une preuve de la méfiance qu'inspiraient son avarice et son ambition, dans l'hommage que l'assemblée rendait au caractère de Bourbon, en l'associant au duc de Bourgogne pour la garde et l'éducation du roi et de son frère Valois, depuis duc d'Orléans.

Cependant, l'arrêté des états-généraux n'opéra pas tout le bien qu'on s'était imaginé. D'un côté, c'était le duc d'Anjou qu'il fallait gorger d'or pour lui faire approuver les articles du concordat, et de l'autre, c'étaient les ducs de Berri et de Bourgogne dont on était obligé d'augmenter les gouvernemens et la puissance par manière d'indemnité. Louis de Bourbon, forcé de concilier continuellement, et quelquefois aux dépens de ses propres attributions, des intérêts si divers, voyait son autorité lui échapper

(1) Extrait des registres du parlement.

insensiblement des mains et attendait avec impatience le sacre du jeune Charles pour travailler avec plus d'efficacité au bien de l'état.

En effet, dès que Charles VI fut sacré, Louis de Bourbon, appuyé par le duc de Bourgogne, lutta ouvertement contre les intrigues du duc d'Anjou. Il fit naître au roi l'idée de nommer un connétable, et par la promotion d'Olivier de Clisson à cette dignité, il remporta un grand avantage sur le prince qui proposait une de ses créatures (1). Il ne s'en tint pas à ce premier succès; il obtint du roi que Bureau de la Rivière, disgracié par la volonté du régent, serait immédiatement rétabli dans sa charge de premier chambellan. Bureau de Larivière avait long été le favori et le complaisant de Charles V; mais il était honnête homme. Il faut remarquer ici qu'en parlant au jeune roi en faveur de Bureau de la Rivière, Louis de Bourbon montra qu'il préférait le bien du service à la satisfaction de ses propres sentimens, car la disgrace momentanée de Duguesclin avait été l'ouvrage du chambellan, et cette disgrace était un grief que le duc n'avait point encore pardonné.

Comme il n'entrait point dans le caractère de

(1) Juvénal des Ursins.

Bourbon de se mêler aux intrigues de cour, ni même de s'avancer trop avant dans les affaires politiques du royaume, il reprit ses occupations militaires. Il avait pourvu à la sûreté du roi, il l'avait entouré d'officiers dévoués; il avait fait rétablir dans leurs emplois plusieurs seigneurs dont il connaissait le zèle et la fidélité. Il pouvait donc rentrer dans une carrière où il avait acquis une si grande gloire. Il était temps que Louis pensât à tourner ses regards du côté de la guerre, car les Anglais, que nous avons laissés traversant la France sous la conduite de Buckingham, lorsque les ducs de Bourgogne et de Bourbon quittèrent l'armée pour se rendre près de Charles-*le-Sage*, étaient entrés en Bretagne et allaient, tout affaiblis qu'ils étaient, se présenter devant Nantes pour en former le siége (1).

Informé des mouvemens de l'ennemi et ayant deviné son intention, Bourbon fit partir Chateau-Morand et le Barrois avec six cents hommes, pour renforcer la garnison de la ville. Les deux chevaliers entrèrent dans la place et en repoussèrent les Anglais quand ils voulurent l'attaquer. Ce nouvel échec, éprouvé par l'armée de Buckingham, fortifia le duc de Bretagne dans les dispositions où l'avait mis la nouvelle de la mort de

(1) Froissard

Charles V. « La rancune et la haine que j'avais
» au royaume de France, dit-il à quelques uns
» de ses confidens, pour cause de ce roi Charles
» qui est mort, est bien affaiblie de la moitié;
» tel a haï le père qui aimera le fils, et tel a guer-
» royé au père qui aidera au fils. » En effet, dès
ce moment, il se détacha des Anglais et fit sa
paix avec la France.

Peu de temps après la réconciliation de la Bretagne avec la France, les Parisiens se mirent en pleine révolte. Cette révolte était excitée par les ordonnances du duc d'Anjou qui les frappaient de nouveaux impôts. L'avarice de ce prince était insatiable; après avoir pressuré le clergé, il réduisait le peuple à la mendicité. La sédition fut réprimée, il est vrai, mais les ducs de Bourgogne et de Bourbon qui, sauf quelques légères contestations, étaient toujours restés amis, surent en profiter pour se rendre le conseil du roi favorable, et faire pressentir au duc d'Anjou les suites funestes que pourraient avoir les contributions dont il ne cessait d'accabler le peuple. Ce prince voyant accroître tous les jours la haine qu'on lui portait, sentant d'ailleurs que tous ses moyens d'extorsions étaient épuisés, partit pour conquérir le royaume de Naples, dont la reine Jeanne l'avait déclaré l'héritier, et que Charles de Duras

avait fait passer sous sa domination. Dans cette entreprise, le duc d'Anjou perdit ses trésors et la vie, la France y perdit de braves guerriers, et le duc de Bourgogne y gagna le gouvernail de l'état.

Vers ce même temps, les Flamands se révoltèrent encore contre leur souverain et le chassèrent de Flandre; Louis vint trouver le roi de France pour en solliciter des secours ; comme le duc de Bourgogne était gendre du comte de Flandre et son héritier par sa femme, il pensa naturellement qu'il était de son intérêt de rétablir son beau-père dans son comté ; alors, usant de l'influence que lui donnait sa position, il détermina le conseil du roi à envoyer une armée contre les rebelles.

Les insurgés avaient mis à leur tête Philippe d'Artevelle ; c'était le fils du fameux brasseur de bière qui, sous le règne de Philippe de Valois et de Louis de Nevers, comte de Flandre, était le chef d'une pareille révolte, et qui avait été tué dans une émeute populaire, lorsqu'il intriguait pour faire nommer comte de Flandre le prince Edouard de Galles (1). Philippe d'Artevelle était bien fait, de belle taille, et d'une fi-

(1) Meyer.

gure avantageuse, il avait de l'éloquence, beaucoup de résolution et surtout un grand courage. Cependant il avait fallu que ses compatriotes usassent d'une certaine violence pour lui faire prendre le commandement des troupes flamandes.

On assembla l'armée française, et Charles VI malgré sa grande jeunesse et l'opposition de plusieurs membres du conseil, s'en déclara le chef (1), il se mit en route et entra en Flandre; après quelques combats partiels, il s'avança jusqu'au village de Rosbec, à peu de distance de la rivière de la Lis, où était campée l'armée d'Artevelle, forte de quarante mille hommes. Son camp était entouré d'un large fossé et il eût été impossible de l'y forcer, s'il eût gardé sa position, mais poussé par une folle présomption, il en sortit et rangea son armée en bataille en face de celle de France et à peu près dans le même ordre.

Bourbon avec ses hommes d'armes, le duc de Berri et le duc de Bourgogne avec leurs vassaux faisaient partie de l'armée française; l'aile droite était commandée par le connétable de Clisson et les maréchaux de Sancerre et de Blainville;

(2) Froissard.

l'aile gauche avait été confiée à Jean d'Artois comte d'Eu, et le roi était au corps de bataille, ayant près de lui le comte de Valois, le duc de Bourgogne, Louis de Bourbon et un grand nombre de vieux chevaliers (1). Le duc de Berri et le sire de Saimpi, chevalier de l'hôtel de Bourbon, avaient, chacun sous ses ordres, un corps de réserve qui se tenait sur les ailes de l'armée; c'est dans cette disposition que les Français se préparèrent à attaquer l'ennemi.

Beaumanoir se détacha avec cinq cents lances pour escarmoucher, mais suivant les ordres qu'il avait reçus, il reprit presqu'aussitôt son poste; Artevelle s'ébranla alors et vint fondre avec la plus grande impétuosité sur le corps de bataille de l'armée de Charles VI; les bataillons qu'il avait en tête furent obligés de reculer, et le centre se trouvait menacé (2), lorsque Louis de Bourbon qui, au commencement de l'action, avait couru au corps de réserve que le sire de Saimpi commandait à sa place, tourna rapidement une colline qu'occupaient les ennemis et tomba sur leur flanc; cette attaque inattendue déconcerta un peu les Flamands; chargés en même temps par le

(1) Meyer.
(2) Meyer.

connétable et vivement serrés par le maréchal de Sancerre, ils perdirent en peu d'instans l'avantage qu'ils avaient obtenu et furent bientôt mis en pleine déroute. *Bourbon combattait la hache à la main*, dit un écrivain contemporain, *il frapait à dextre et à senestre, et ce qu'il assénait, ja ne le scent relever*. Les Flamands eurent plus de vingt mille hommes tués dans cette journée, et Artevelle fut trouvé mort sous un monceau de cadavres.

Désormeaux rapporte que Bourbon poursuivant les Flamands entra avec eux dans Courtrai dont il s'empara, et qu'ensuite il fut reçu par le roi comme le principal auteur de la victoire. Il n'est pas douteux que Louis de Bourbon, par l'habileté de sa manœuvre, y contribua beaucoup; mais Désormeaux cherche trop à faire briller le duc aux dépens des autres généraux ; il est évident, en effet, que le succès de la bataille fut principalement dû aux prudentes dispositions du connétable de Clisson et du maréchal de Sancerre ; quant à l'entrée de Bourbon dans Courtrai, Désormeaux se trompe encore ; Juvénal des Ursins, auteur de la vie de Charles VI, et Froissard, disent positivement que, voulant profiter de la victoire qu'il venait de remporter, le roi se dirigea sur Courtrai, mais que les habitans

n'ayant aucune envie de soutenir un siége, lui en envoyèrent les clefs : ce qui détruit entièrement l'assertion de Désormeaux.

Comme cette place avait pris la plus grande part à l'insurrection, le roi en fit abattre les portes, et ordonna l'exécution des quatre principaux chefs de la révolte. Il se contenta de cette punition, mais l'armée se montra plus exigeante. Les éperons dorés et les enseignes des chevaliers français, que les Flamands avaient ramassés, quatre-vingts ans auparavant, lors de la funeste défaite de Robert d'Artois, en 1202, étaient encore suspendus à la voûte de la cathédrale de Courtrai (1). Cette vue irrita les soldats, et dès que Charles eut quitté la ville, ils en massacrèrent tous les habitans et la réduisirent en cendres après l'avoir pillée (1). Le bruit courut alors, selon Froissard, et la chose est rapportée comme certaine par d'autres historiens, que l'on trouva à Courtrai des lettres que les séditieux de Paris écrivaient à ceux de Flandre pour faire alliance avec eux.

Le roi rentra à Paris à la tête de son armée; les bourgeois qui s'étaient laissés entraîner dans

(1) Meyer.
(2) Juvénal des Ursins.

plusieurs séditions et qui sympathisaient d'intentions avec les rebelles de Flandre, furent consternés en voyant cet appareil militaire; ils ne devinaient que trop les terribles exécutions dont on allait ensanglanter la capitale. Effectivement, pendant plus de quinze jours, les échafauds furent rougis par le sang d'une foule de victimes : coupables ou innocens, on traînait au supplice et ceux qui avaient marqué dans les révoltes et ceux qui, sans y avoir figuré, offraient une riche proie à la cupidité (1). On rétablissait les impôts, que la crainte avait fait abolir, on forçait les riches bourgeois de racheter leur vie à des prix énormes; enfin, on traitait Paris en ville conquise, et le duc de Bourgogne, le duc de Berri et plusieurs autres membres du conseil l'eussent réduit à la dernière extrémité, si Louis de Bourbon n'eût élevé la voix en faveur de ses malheureux habitans. Cependant, on ne fit grâce qu'après avoir supprimé quantité de confréries de bourgeois et d'artisans; on savait que c'était dans ces assemblées que le peuple s'éclairait mutuellement sur ses véritables intérêts, qu'il y discutait les droits de la couronne et de la noblesse, qu'il y contestait à l'une et à l'autre le privilége

(1) Froissard.

de vivre aux dépens de la roture, et de la dépouiller quand c'était leur bon plaisir; on savait enfin que souvent, à la suite de ces assemblées, éclataient les séditions, et il fallait enlever au peuple toute occasion, tout motif de raisonner sur des droits et des priviléges qu'on voulait lui faire considérer comme émanant de la divinité.

ivre aux dépens de la roture, et de la dé-
iller quand c'était leur bon plaisir ; on sa-
enfin que souvent, à la suite de ces assem-
es, éclataient les séditions, et il fallait enlever
peuple toute occasion, tout motif de raison-
sur des droits et des priviléges qu'on voulait
faire considérer comme émanant de la divi-

CHAPITRE XX.

(SUITE DU PRÉCÉDENT).

Urbain V publie une croisade contre les partisans de Clément, son compétiteur. — Les Anglais attaquent la Flandre. — Le roi des Français marche au secours des Flamands et bat les Anglais. — Conduite de Louis de Bourbon. — Trève entre la France et l'Angleterre. — Louis de Bourbon est nommé chef d'une croisade contre les Sarrasins d'Afrique ; victoires qu'il remporte sur eux. — Son retour en France. — Il bat les Anglais. — Son combat dans un souterrain de Verteuil avec un chevalier ennemi. — Reddition de la place. — Conspiration de Charles-le-Mauvais pour empoisonner toute la famille royale. — Supplice de son agent. — Mort extraordinaire et terrible de ce prince. — Henri de Transtamare roi de Castille. — Louis part. — Perfidie du duc de Bretagne envers le connétabte Clisson. — Projet du roi d'en tirer vengeance. — Retraite des ducs de Berri et de Bourgogne dans leurs gouvernemens. — Louis de Bourbon est mis à la tête du conseil. — Il part, à la tête d'une armée, contre les Africains. — Son habileté. — Embarquement. — Attaques, batailles. — Victoires des croisés. — Intrépidité de Louis. — Il fait voile pour la Sardaigne. — Combat naval. — Prise de plusieurs places. — Tempête. — Débarquement à Messine. — Trait de générosité. — Retour en France.

La victoire de Rosbec ne rétablit cependant pas le calme en Flandre ; le pape Urbain V,

homme célèbre par ses violences et ses cruautés, publia une croisade contre les partisans de Clément, son compétiteur, c'est-à-dire contre la France. Comme sa bulle accordait à ceux qui prendraient les armes tous les priviléges des croisades, et notamment la permission de lever des taxes sur le clergé, un grand nombre de chevaliers anglais s'enrôlèrent pour cette expédition, et l'armée partit sous les ordres de l'évêque de Norwic; elle débarqua à Calais et se dirigea sur la Flandre pour secourir les villes qui s'étaient déjà insurgées. A la nouvelle de l'entrée des Anglais en Flandre, Charles VI leva une armée, marcha contre eux, accompagné de ses oncles et du duc de Bourbon, fit lever le siége d'Ypres, et chassa l'ennemi de toutes les places qu'il occupait. Les Anglais affaiblis et ne pouvant plus en quelque sorte tenir la campagne, écoutèrent les propositions que leur fit le duc de Bretagne de la part du roi de France, et une trève fut conclue entre les deux puissances.

Dès que la nouvelle de la trève eut été publiée, une foule de chevaliers de différentes nations, s'associèrent pour faire ce qu'on appelait alors, une *apertise d'armes* et aller combattre les Musulmans africains; ils élurent le duc de Bourbon pour leur général. Louis, qui avait toujours

eu un vif désir de faire la guerre aux Infidèles, et dont l'humeur martiale trouvait plus d'attraits dans les armes que dans le conseil, accepta le commandement qu'on lui offrait. Le comte d'Harcourt et le seigneur de la Trimouille étaient de la partie, avec huit cents chevaliers et écuyers. Il se livra entre les Français et les Sarrazins divers combats qui n'aboutirent à rien. La disette de vivres obligea les nouveaux croisés à se rembarquer et à retourner en France, avec la seule gloire d'avoir répandu la terreur du nom français sur les côtes de Barbarie. Louis était destiné à avoir toujours les armes à la main; il avait à peine remis le pied sur le sol de la patrie, qu'il lui fallut marcher contre l'ennemi. Les Anglais, sans respect pour la trève dont nous avons parlé, avaient surpris et taillé en pièces quelques troupes du maréchal de Sancerre, et s'étaient ensuite emparés de plusieurs places dans le Poitou, la Saintonge et l'Angoumois: les habitans de ces provinces, écrasés sous le poids des contributions, avaient envoyé des députés au roi pour lui demander du secours, et ces députés se rappelant la valeur du duc de Bourbon, qu'ils avaient vu souvent combattre à côté de Duguesclin, avaient prié le monarque de le désigner comme chef de l'entreprise.

Bourbon partit à la tête de douze cents hommes d'armes, ayant pour commandans en second, Jean de Bourbon, comte de la Marche, son cousin germain, le prince de Bourbon-Préaux, et le sire de Roie (1). Taillebourg fut la première place qu'il attaqua et prit au bout de six semaines de siége, ensuite il se présenta devant Tonnai-Charente qui capitula, et de là il courut au château le Faon qu'il emporta d'assaut; Mauléon se rendit après une faible résistance, mais il n'en fut pas de même de Verteuil, dont la force et la garnison opposèrent tant de difficultés, qu'on fut obligé d'avoir recours à la mine (2).

L'ennemi s'étant aperçu que l'on creusait sous ses murailles, pratiqua une contre-mine de son côté, et bientôt on ne se battit plus dans ces souterrains qu'à la lueur des flambeaux. Les guerriers y signalaient, de part et d'autre, leur courage et leur adresse. Louis de Bourbon, qui sacrifiait assez souvent la prudence au désir d'acquérir de la gloire, voulut avoir part au péril sans être connu; il descendit un jour dans la mine, suivi de quelques chevaliers de son hôtel, et défia le plus brave des assiégés au

(1) Doronville. (2) Désormeaux.

combat de la hache et de l'épée. Renaud de Montferrand, gouverneur de la place, se présenta aussitôt, et ils en vinrent aux mains. Un chevalier du prince, inquiet sans doute du péril qu'il courait, jeta le cri de guerre de Louis (1) : « *Bourbons! Bourbons! notre Dame*; à ce cri de » guerre, Montferrand recula quelques pas, » et baissant son épée, il demanda si c'était le » duc qu'il combattait. *Lui-même*, répondit le » Borgne de Veaulce; alors, je dois bien louer » Dieu, répartit Montferrand! quand il m'a fait » aujourd'hui tant de grâce et d'honneur d'avoir » fait armes avec un si vaillant prince; et vous » Borgne de Veaulce, dites-lui que je lui requiers » qu'en cette honorable place où il est, il me fasse » chevalier de sa main; car, je ne le puis ja- » mais être plus honorablement, et pour l'hon- » neur et vaillance de lui, je suis prêt à lui ren- » dre la place. »

Bourbon se hâta d'accepter les offres de Montferrand, et lui donna sur le champ l'accolade. Le lendemain, comme le nouveau chevalier sortait de Verteuil à la tête de la garnison, il se mit à genoux devant le duc, et lui dit (2) : « Monseigneur, je vous remercie moult hum-

(1) Doronville. — (2) Désormeaux.

» blement des biens et honneurs qui me sont » venus de vous, d'être fait chevalier par la » main d'un si haut et vaillant prince.—Messire, » répondit Louis, la chevalerie est bien em- » ployée à vous, car, vous êtes un vaillant » homme et de bon lignage! » Certes, on doit regarder cette réponse de Louis, comme pure courtoisie, car l'esprit de ce temps là ne permettait pas à un gouverneur de livrer sa place pour l'honneur de recevoir l'accolade de chevalier d'un haut et vaillant prince.

Après cette campagne, Bourbon alla rejoindre le roi Charles, qui assemblait une flotte et une armée pour faire une descente en Angleterre; mais le duc de Bourgogne, devenu le souverain de la Flandre, par la mort de son beau-père, parvint à faire ajourner cette expédition pour tourner les troupes contre les Flamands qui s'étaient encore révoltés.

Cette même année, l'on découvrit un nouveau complot de Charles-le-Mauvais (1). Ce prince, irrité depuis long-temps de ce que les principales places qu'il tenait en France avaient été démantelées, cherchait à gagner par un nouveau crime la ville de Cherbourg, qu'il avait

(1) Procès manuscrit du roi de Navarre.

cédée pour trois ans aux Anglais et que ceux-ci ne voulaient plus lui rendre. Il pensait que la mort du roi de France et de ses plus proches parens serait un gage assez éclatant pour l'Angleterre, et que la ville rentrerait enfin dans ses mains. En conséquence, il s'aboucha avec un Anglais nommé Robert Woudreton, valet d'un joueur de harpe; après s'être assuré qu'il connaissait les officiers de la bouche du roi et des princes, et qu'il avait un libre accès dans les cuisines et dans l'office, il lui dévoila, sous le sceau du serment, le dessein qu'il avait d'empoisonner Charles VI, le comte de Valois, frère du roi, et les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon, leurs oncles. Ébloui par l'espoir d'une grande récompense, Robert Woudreton consentit à s'associer au crime du roi de Navarre et à en être l'exécuteur; il partit, et, sur sa route, il se fournit d'arsenic (1).

On fut averti à la cour des entretiens secrets que Woudreton avait eus avec le roi de Navarre, et l'on conçut des soupçons. Woudreton fut arrêté, et l'arsénic trouvé sur lui; on l'interrogea, il fut intimidé et il avoua tout. Un an après son jugement, il fut écartelé. Quant au

(1) Annales de France.

roi de Navarre, que la cour des pairs jugea atteint et convaincu des crimes les plus atroces, sa position le mettant en sûreté, l'infamie de l'arrêt fut la seule peine qu'il eut à subir (1). Néanmoins ce prince mourut comme il avait vécu, d'une manière horrible; sentant éteindre sa chaleur naturelle, il se fit envelopper dans un drap imbibé d'eau-de-vie. Celui qui cousait le drap, pour le tenir plus serré autour du corps de Charles, au lieu de couper le fil avec un instrument tranchant lorsqu'il eut terminé sa besogne, trouvant plus court de le brûler avec une bougie, la flamme se communiqua à l'instant au drap, et le malheureux roi fut brûlé *tout vif* au milieu des cris effroyables que lui arrachait la douleur.

Sur ces entrefaites, le duc de Lancastre débarqua avec une armée anglaise en Galice, et s'empara de plusieurs places appartenant au roi de Castille. Ce monarque demanda un secours à Charles VI, et le duc de Bourbon pour le commander; mais Charles, que son projet de descente en Angleterre occupait toujours, et qui déjà avait armé plus de douze cents vaisseaux au port de l'Écluse, ne lui envoya qu'un renfort de trois

(1) Annales de France.

cents hommes d'armes, et lui donna l'assurance que bientôt Bourbon suivrait ce secours à la tête d'un plus grand nombre de troupes. Effectivement, l'expédition contre l'Angleterre ayant manqué par les retards et la mauvaise volonté du duc de Berri, Louis de Bourbon se mit en marche pour la Castille avec une petite armée.

Tandis que Bourbon s'avançait au secours du successeur de Henri de Transtamare, les maladies causées par les fortes chaleurs faisaient d'effrayans ravages dans l'armée anglaise; le duc de Lancastre, malade lui-même à Compostelle, capitulait avec le roi et se disposait à regagner l'Angleterre (1). La retraite des Anglais rendant inutiles les troupes de Louis de Bourbon, il repassa d'autant plus volontiers les Pyrénées, qu'il espérait faire partie de l'entreprise contre l'Anglererre, qu'on n'avait pas entièrement abandonnée (2); mais ce projet échoua encore, non cette fois par la mauvaise volonté du duc de Berri, mais par la perfidie du duc de Bretagne qui dressa un piége au connétable de Clisson, chef de l'expédition, et le retint prisonnier dans un château où il l'avait attiré sous le voile de l'amitié (3).

(1) Histoire anonyme. — (2) Juvénal des Ursins. — (3) Froissart.

roi voulait bien tirer vengeance de l'injure
à son connétable, mais il en fut empêché
e crédit qu'avaient les ducs de Berri et de
gogne dans le conseil. Ces deux princes,
uels le pouvoir de Clisson faisait ombra-
uraient voulu que sa captivité se prolon-
indéfiniment. Cependant, cette opposition
s deux oncles, quoiqu'elle eût été faite en
es soumis et respectueux, indisposa forte-
le monarque contr'eux, et lui fit naître
de s'affranchir de leur tutelle : en effet,
le temps après cette circonstance, il assem-
es princes, les prélats et les seigneurs qui
ouvaient à la cour, et il leur déclara qu'il
pris la résolution de gouverner le royau-
ar lui-même, et avec les ministres qu'il
irait. Dès cet instant, tout changea de face,
c de Bourgogne se retira dans ses états et
c de Berri dans son gouvernement. Quant
ıc de Bourbon, le roi le retint près de lui,
nouveau ministère l'y vit demeurer avec
ir : on savait le peu de part que les autres
es lui avaient laissé prendre dans le gouver-
, et l'on témoignait hautement de ses efforts
opérer le bien ; il eut la première place
nseil. Jean de Bourbon, comte de la Mar-
ut traité avec la même faveur. Charles saisit

cette occasion pour leur dire : « qu'il les avai
» toujours remarqués très affectionnés à son ser
» vice, n'ayant jamais eu plainte d'eux, quelque
» chose et gouvernement qu'il leur eût donné.

Pendant ce temps, des plénipotentiaires de la France et de l'Angleterre traitaient de la pai entre les deux nations ; mais n'ayant pu s'accorder entièrement sur les bases, on convint, en attendant, d'une trève de trois ans (1); profitant de cette trève, la république de Gênes envoya une ambassade au roi pour lui demander un secours contre les Mahométans d'Afrique ; le roi écouta favorablement les envoyés, et soumit leur requête aux seigneurs qui étaient près de lui (2). Bourbon, suivant son humeur guerrière, offrit de se mettre à la tête de l'expédition. « Beau oncle, lui dit Charles, qui « voyait avec peine sa résolution ; vous savez » les grandes affaires que nous avons, et aussi » à grand'peine trouverez gens qui voulussent » aller si loin ; pourquoi, ne veuillez entre» prendre cette allée. Monseigneur, répondit » Louis, j'ai les chevaliers et écuyers de mon » pays qui ne failleront onques à ce besoing » ne me faudront ja, ne aussi ne ferai-je

(1) Froissard. — (2) Juvénal des Ursins.

eux de ce que j'ai vaillant de leur départir ».
ors le roi s'adressa aux ambassadeurs et
ur dit : « Je vous baille beau oncle de Bourbon
pour votre chef, qui est tel chevalier, comme
vous savez, et ne vous pourrais bailler plus
grand de mon sang, sinon les autres ducs,
mes oncles de Bourgogne et de Berri (1) ».
Comme la trève laissait la noblesse sans oc-
pation, des seigneurs, des chevaliers, des
uyers vinrent en foule s'enrôler sous les
dres du duc de Bourbon : en très peu de
mps, quinze cents hommes d'armes se trou-
rent réunis avec un grand nombre d'arbalê-
iers et de gens de pied. Le comte d'Erbi, fils
u duc de Lancastre, voulant servir sous un si
illant maître, le joignit à Gênes avec des troupes
glaises. Ainsi les secours dont Bourbon avait
commandement, et les forces que la répu-
ique y ajouta, formèrent une armée considé-
ble qui s'embarqua sur quatre-vingts gros
isseaux.

En ce temps là, lorsqu'une armée allait à
e expédition contre les Infidèles, elle rece-
t avant son départ la bénédiction de l'église.
schisme qui régnait alors fit élever quelques

(1) Doronville.

contestations sur la manière de recevoir cette bénédiction; les Anglais et les Génois étaient dans l'obédience de Boniface, successeur d'Urbain, et les Français dans celle de Clément, son compétiteur. Bourbon trancha la difficulté en soldat diplomate, il fit accepter cette motion : que chaque nation recevrait la bénédiction des ecclésiastiques de son obédience.

La bénédiction donnée, on mit à la voile, et après avoir essuyé deux rudes tempêtes, on arriva en vue des côtes de Tunis. Les Africains étaient rangés en bataille sur le bord de la mer, et d'Outremarins, qui commandait la flotte, hésitait pour avancer. Bourbon qui connaissait l'ennemi qu'on allait combattre, ordonna d'aborder en faisant une décharge de flèches sur les Infidèles; ses ordres furent exécutés à l'instant, et l'on débarqua malgré la vigoureuse défense des Africains; dès que l'on fut à terre, le général les attaqua avec une grande impétuosité et les délogea du rivage.

Fier de cet avantage, Bourbon marcha droit à Carthage et en forma le siége; mais Carthage était fort et par sa situation, et par le nombre de ceux qui la défendaient, aussi lui donna-t-il en vain quatre assauts consécutifs. Les Africains combattaient avec tant de courage et d'opiniâ-

treté, qu'au bout de deux mois de siége, il n'y avait aucune apparence que l'on emporterait la place ou que la garnison demanderait à capituler. Les choses étaient en cet état, lorsque les rois de Tunis, de Bougie et de Tremecen, vinrent camper avec une armée de soixante mille hommes, à deux portées du trait des lignes chrétiennes (1). Bourbon craignant que la vue et les attaques de cette armée n'épouvantassent ses troupes, ne voulut pas leur laisser le temps de se démoraliser; il leva brusquement le siége, harangua brièvement son armée, et après lui avoir persuadé qu'elle vaincrait les Infidèles, il commanda la marche; on arriva à l'ennemi et on l'attaqua vivement. Les Africains voulurent suivre leur tactique ordinaire, c'est-à-dire fuir pour se rallier aussitôt et charger les Chrétiens (2); mais Bourbon avait pris ses mesures; la cavalerie française les poursuivit l'épée dans les reins et les tailla en pièces; plusieurs braves chevaliers furent tués dans la bataille, entr'autres les sires de Blot, Pierre Buffières, Jean de Trée, Robert de Hangest et Eustache de Mailli; parmi ceux qui y furent blessés, on nomme les sires Amauri de

(1) Froissard. — (2) Dorouville.

Craon, Robert d'Harcourt, Perducat de Souatre, le vicomte de Hodeuc, de Creuilli, Philippe de Chauvigny et plusieurs autres moins connus.

Néanmoins, cette victoire ne fit pas rendre Carthage, seulement elle épouvanta assez les Musulmans pour les engager à demander la paix. Les maladies moissonnaient chaque jour l'armée française, Bourbon jugea prudent d'écouter les propositions des trois rois. Le traité fut fait en peu de jours, Louis en dicta en quelque sorte les conditions. Il stipula que tous les esclaves chrétiens seraient immédiatement mis en liberté et que le roi de Tunis compterait, sur-le-champ, dix mille ducats d'or pour les frais de la guerre.

Des côtes d'Afrique, l'armée fit voile pour la Sardaigne, dont les Sarrazins possédaient les plus fortes places. Bourbon attaqua une flotte de ces barbares dans le port de Cagliari, et la détruisit entièrement; il emporta ensuite Cagliari et le fort de Guillastre et en mit les Génois en possession. Après cette victoire, il appareilla pour Gênes, mais il fut accueilli d'une tempête si furieuse qu'il fut obligé de gagner le port de Messine(1). Le comte de Clermont Mottica était le gouverneur de l'île, il accueillit Bourbon avec

(1) Désormeaux

magnificence et voulut recevoir de lui l'accolade de chevalier, *car*, disait-il, *de plus vaillant prince ne le pourrais être*. Bourbon, après un séjour de quelques semaines en Sicile où il fit radouber ses vaisseaux que la tempête avait endommagés, se rembarqua pour Gênes avec son armée. La république voulut le récompenser des services qu'il lui avait rendus, mais il refusa les présens qu'on lui offrit.

TABLE

DU PREMIER VOLUME.

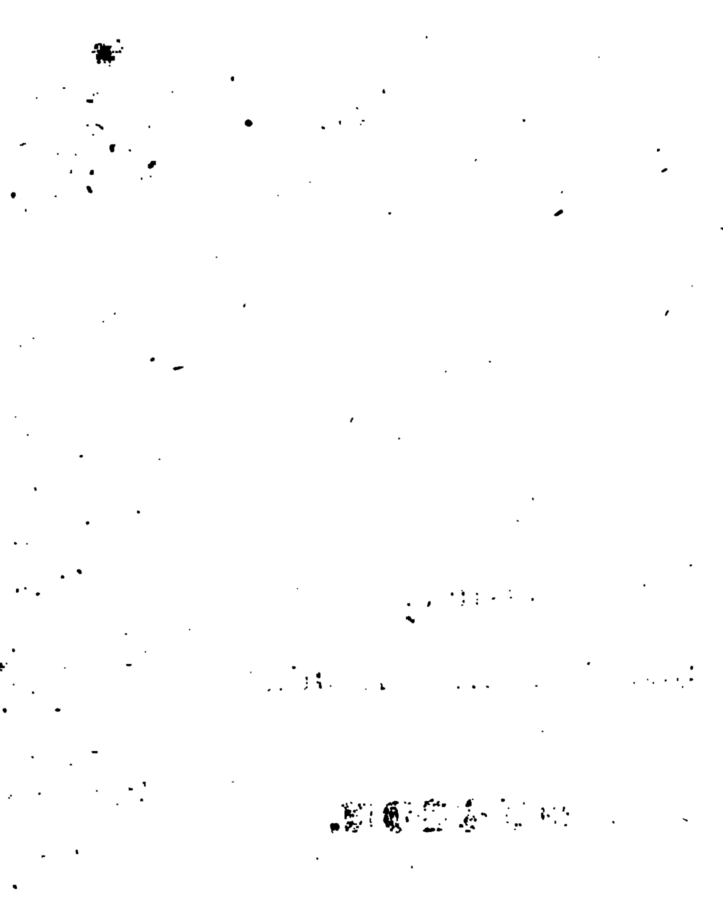
FIN DU PREMIER VOLUME.

HISTOIRE

DES SIRES ET DES DUCS

DE

BOURBON.



HISTOIRE

DES

SIRES ET DES DUCS

DE

BOURBON

812—1831

PAR J.-B. BÉRAUD

Tome deuxième. — Première Livraison

PARIS
CHEZ CHABERT, ÉDITEUR
18, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN

MDCCCXXXV

Imprimerie d'Herhan, 380, rue Saint-Denis.

HISTOIRE

DES

SIRES ET DES DUCS

DE

BOURBON

812—1831

PAR J.-B. BÉRAUD

Tome deuxième. — Première Livraison

PARIS

CHEZ CHABERT, ÉDITEUR

18, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN

—

MDCCCXXXV

gagnées (1). Dans ses récits, le vieux guerrier mettait de la chaleur et du feu, il vivifiait ses images, et le jeune monarque brûlait de se mesurer avec les Sarrazins (2). Tantôt il voulait aller combattre l'empereur Bajazet, la terreur des Hongrois, tantôt il proposait d'aller porter la guerre chez les Africains. Bourbon, que ces rêveries de Charles flattaient, qui aurait voulu courir encore à de nouveaux dangers, Bourbon oubliant sa sagesse, applaudissait à ces projets, et le souverain aurait appelé ses chevaliers à une autre croisade, si ses ministres ne lui eussent représenté qu'au lieu d'aller chercher des guerres lointaines, il devait obliger l'Angleterre à faire la paix et s'assurer de la fidélité du duc de Bretagne.

Les représentations des ministres n'auraient point fait renoncer Charles à ses desseins, s'il n'eût été forcé de porter toutes ses pensées sur un attentat commis contre la personne du connétable de Clisson. Pierre de Craon, seigneur d'une haute naissance et d'une fortune immense, était le favori et le confident de Louis, comte de Valois, duc d'Orléans, et frère du roi. Ce prince lui avait fait part de l'inclination qu'il ressentait

(1) Histoire anonyme.—(2) Villingham dans Richard.

pour une dame de la cour. De Craon causant un jour avec la duchesse d'Orléans, dont l'amour pour son mari allait jusqu'à la jalousie, eut l'indiscrétion de laisser percer quelque chose sur ce sujet. La duchesse était Italienne et emportée; elle alla trouver le prince, lui fit des reproches amers, et lui fit croire, par son assurance, qu'elle savait tout. Le duc qui n'avait confié son secret qu'au seul de Craon, l'en punit en le disgraciant, sans lui en dire la cause, et le fit même chasser de la cour par le roi.

Craon pensant qu'il devait sa disgrace au connétable, résolut de s'en venger, il vint secrètement à Paris, fit armer jusqu'aux dents une vingtaine de scélérats, se posta avec eux dans la rue Culture-Sainte-Catherine, et attendit que Clisson sortît des appartemens du roi et s'acheminât vers son hôtel; il put, sans crainte des curieux, combiner son guet-apens, car la capitale n'avait alors ni lanternes ni réverbères; tout était disposé lorsque Craon vit le connétable s'approcher à la lueur des torches qui le précédaient; il donna le signal, et au même instant la horde d'assassins éteignit les torches et se jeta sur le connétable, monté sur sa mule. Clisson se défendit avec courage, mais à la fin, impétueusement assailli par les meurtriers, il fut désarçonné

et, dans sa chûte, sa tête enfonça la porte d'un boulanger.

Ne doutant pas que le coup ne fût mortel, Craon et ses complices prirent aussitôt la fuite et coururent nuit et jour pour se mettre à l'abri des poursuites. Leur prompte retraite devint le salut de Clisson, l'événement ne lui laissa que la cicatrice de l'assassinat.

A cette nouvelle, le roi sentit toute la perte qu'on voulait lui faire supporter; profondément indigné du crime, il fit chercher le coupable, et dès qu'il sut que Craon s'était réfugié en Bretagne, il en demanda l'extradition au duc. Ennemi du connétable et fort de l'appui des ducs de Bourgogne et de Berry, Montfort répondit que Craon n'était pas sur les terres de son duché, quoique l'on fût certain qu'il vivait tranquillement dans les bruyères de la Bretagne. Ce refus irrita le monarque, et il résolut d'aller lui-même chercher l'assassin dans les bras de son protecteur; en conséquence, il forma une armée et se mit en marche (1).

Mais, comme il entrait sur les terres de Bretagne, il se présenta tout à coup à ses yeux un homme travesti en géant, qui prit la bride de son

(1) Histoire anonyme.

cheval, et, d'une voix effrayante, lui commanda de retourner sur ses pas; cette apparition subite, le ton prophétique de cet homme lorsqu'il lui dit qu'il était trahi, épouvantèrent tellement le souverain que sa peur se changea aussitôt en démence. On douta quelques instans que sa folie eût un caractère furieux, mais aux coups d'épée qu'il donnait à ses meilleurs amis, on reconnut son état déplorable. Il fallut songer à se mettre à couvert de sa frénésie, car tout le monde était à ses yeux des ennemis et des traîtres; le plus hardi de ceux qui l'escortaient sauta sur la croupe de son ceheval et l'enveloppa de ses bras. Livré aux remèdes des médecins, on le traita quelques jours au Mans, et ensuite on le ramena à Paris. Le licenciement des troupes fut le fruit du stratagême qu'on avait dressé, et par là, Craon et le duc de Bretagne n'eurent plus rien à craindre. Bourbon accompagnait le roi: il ne fut pas la dupe de la jonglerie dont l'infortuné Charles était victime; les rapports fréquens que les ducs de Bourgogne et de Berry avaient avec le comte de Montfort, et la haine que tous les trois portaient au connétable, lui en firent deviner facilement les auteurs (1).

(1) Annales de France.

La démence du roi remit les ducs de Berri et de Bourgogne à la tête du gouvernement; Bourbon conserva sa place au conseil, parce qu'il fallait au duc de Bourgogne un honnête homme sur lequel il pût s'appuyer. Néanmoins, la démence n'était point continue chez le roi, il jouissait au contraire de longs intervalles de lucidité. Pendant ses instans de raison, Charles voulait régner, et il prenait effectivement la direction des affaires, mais sans déplacer les ducs de Berry et de Bourgogne. Jaloux de voir ses deux oncles dans un poste qu'il prétendait lui appartenir plus qu'à eux, en qualité de frère du roi, le duc d'Orléans, précédemment comte de Valois, faisait ouvertement de l'opposition dans le conseil; c'était assez que le duc de Bourgogne fût d'un avis pour qu'il émît un avis contraire; cependant, le duc de Bourgogne l'emportait presque toujours sur le duc d'Orléans, dont l'impétuosité venait échouer contre le flegme de son adversaire (1).

Indépendamment de cette impétuosité qui lui nuisait près des membres du conseil, le duc d'Orléans avait le tort de courtiser un peu trop les dames de la cour, grief que les maris ne

(1) Juvenal des Ursins.

pardonnent jamais ; on lui reprochait encore ses liaisons avec la reine, et la maladie du roi, qu'on attribuait (pour le perdre dans le public) non à la fatale apparition dont nous venons de parler, mais à un charme, à un sortilége répandu sur la personne du souverain par la jeune Italienne son épouse ; et puis, ce prince n'avait ni les richesses, ni l'étendue des domaines du duc de Bourgogne, ce qui paraissait devoir suffire à celui-ci pour conserver ses partisans, et même pour en augmenter le nombre ; mais il compensait en quelque sorte tous ces désavantages par des qualités qui le rendaient agréable au peuple ; ce point était d'un grand poids dans la balance politique, car alors le peuple commençait à compter pour quelque chose, et les grands ne dédaignaient plus de rechercher sa faveur. Les galanteries du prince, que les seigneurs regardaient d'un mauvais œil, ne faisaient qu'égayer les Parisiens et leur donner une idée avantageuse de leur héros, son impétuosité, où rien de méchant ne se faisait remarquer, était pour eux un signe de courage ; il était bien fait, spirituel, familier, caressant, il avait des manières engageantes, une éloquence naturelle, une grande valeur, une générosité qui tenait de la prodigalité : il est vrai qu'il était dissipé et frivole, mais on lui

pardonnait sa dissipation et sa frivolité parce qu'il savait leur donner une enveloppe aimable, parce qu'il savait plaire.

Le duc de Bourgogne, redoutant le crédit et l'influence de son antagoniste sur la bourgeoisie, chercha à les lui faire perdre, ou du moins à les annihiler. De là naquirent des divisions dont les suites devinrent menacantes pour le trône et l'état. Le duc de Bourbon, prévoyant les conséquences de ces premiers commencemens de guerre civile, entreprit de raccommoder les princes ensemble; il se servit du pouvoir que la reine exerçait sur le duc d'Orléans, et de celui qu'avait le duc de Berry près son frère de Bourgogne, pour ménager un rapprochement entre les deux adversaires (1). Le duc de Berry les réunit à son hôtel de Nesle, et le duc de Bourbon leur parla en termes si pathétiques des malheurs qu'entraîneraient certainement leurs divisions, qu'après plusieurs promesses mutuelles, ils s'embrassèrent et parurent réconciliés de bonne foi. Mais qui pouvait croire à un raccommodement entre deux chefs dont les intérêts se trouvaient sans cesse opposés, dont la haine prenait sa source dans l'ambition? Bourbon, quoiqu'il

(1) Histoire anonyme.

connût la cour, fut la dupe de ces feintes démonstrations; il ne pouvait pas concevoir, lui, dans sa probité et sa franchise militaire, que deux hommes pussent s'embrasser avec l'intention de se détruire ensuite (1).

Nous avons dit que Charles VI avait des intervalles de lucidité pendant lesquels il reprenait le gouvernement de l'état; le duc et la duchesse d'Orléans, qu'il affectionnait de plus en plus, profitèrent d'un de ces retours à la raison, et d'une absence que fit le duc de Bourgogne, pour en obtenir une ordonnance portant déclaration que le duc d'Orléans serait lieutenant général du royaume, et le gouvernerait durant tout le temps que sa maladie l'empêcherait de vaquer aux affaires.

Peu de jours après cette ordonnance, le roi étant retombé malade, le duc d'Orléans s'empara de l'administration de l'état, et comme il voulait en profiter à son tour, il frappa le clergé et le peuple d'un nouvel impôt: on murmura, et les ducs de Berry et de Bourgogne encouragèrent les plaintes et firent leurs efforts pour augmenter le mécontentement général; cependant on se serait borné à des plaintes si le

(1) Juvenal des Ursins.

duc de Bourbon, qu'une vieille habitude plutôt qu'une forte amitié attachait encore à ces deux princes, n'eût excité involontairement quelques séditions partielles, en affectant de blâmer hautement la conduite du duc d'Orléans. Le blâme d'un honnête homme est le plus grand coup que puisse recevoir celui qui en est l'objet : la division et les intrigues recommencèrent, et l'on ne peut dire lequel des deux adversaires aurait triomphé, si la mort n'eût enlevé le duc de Bourgogne.

Jean-sans-Peur succéda au duc de Bourgogne: son premier soin fut de conserver les partisans de son père, et d'attirer à lui les mécontens, que les extorsions du duc d'Orléans et de la reine Isabeau avaient suscités. Bourbon resta attaché au fils par considération pour la mémoire du père. Lorsqu'il crut son parti assez fort, Jean se mit à la tête de troupes nombreuses et marcha sur Paris, donnant pour prétexte qu'il allait faire hommage de ses états au roi. Le duc d'Orléans et la reine, ne se sentant pas assez forts pour résister au nouveau duc de Bourgogne, quittèrent la capitale, emmenant avec eux le dauphin. Mais Jean se mit à leur poursuite, atteignit l'escorte du jeune prince et le ramena à Paris : le duc de Bourbon qui, le premier, avait donné

le conseil de courir après le dauphin, se trouva à la porte de la ville pour le recevoir avec les rois de Sicile et de Navarre, et le duc de Berry. Maîtres de la personne du prince, Bourbon et le duc de Bourgogne le conduisirent au château du Louvre, et y laissèrent une forte garde de peur qu'on ne l'enlevât. La reine et le duc d'Orléans s'étaient retirés à Melun et assemblaient des troupes pour marcher contre Paris. En attendant, les deux partis se déchiraient réciproquement dans des manifestes qui paraissaient tous les jours, et préludaient à la guerre civile. Bourbon, qui ne respirait que le bonheur de la patrie et avait embrassé le parti qu'il croyait le plus juste, Bourbon éleva encore la voix pour une réconciliation : le duc de Bourgogne n'osa point rejeter l'avis que Louis avait ouvert; et le conseil le chargea de cette mission, en lui adjoignant le roi de Sicile et le comte de Tancarville. Le Prince parla à la reine et au duc d'Orléans le langage de la paix et il leur fit le tableau le plus touchant de tous les malheurs d'une guerre civile; mais la reine et le duc d'Orléans repoussèrent ces ouvertures, et tout annonça qu'on allait en venir aux mains.

Jean proposa d'aller assiéger la reine dans le château de Vincennes où elle s'était enfermée

depuis quelques jours, mais Bourbon s'y opposa en représentant qu'il n'en fallait venir à la guerre qu'à la dernière extrémité ; la majorité du conseil se rangea à l'avis de Louis, et la suite en démontra la sagesse (1) ; en effet, le duc d'Orléans plus faible que le duc de Bourgogne, fut obligé de s'adoucir, et l'on renoua les conférences. Les deux princes remirent leurs intérêts entre les mains des ducs de Bourbon et de Berri, et des rois de Sicile et de Navarre ; ces quatre conciliateurs commencèrent par faire congédier les troupes des deux partis, et quelques jours après la paix fut conclue (2).

Le cœur n'était pour rien dans l'accord auquel se prêtèrent le duc d'Orléans et le duc de Bourgogne, tout chez eux n'était qu'hypocrisie ; si l'on désirait d'eux qu'ils fraternisassent ensemble, ils ne balançaient point à souscrire au vœu de ceux qui voulaient le bien du royaume ; si on leur proposait de communier ensemble, ils recevaient sans grimaces et sans façon le sacrement de l'Eucharistie des mains du même prêtre ; exigeait-on qu'ils donnassent aux convives le plaisir de les voir se saluer le verre à la main, ils n'hésitaient pas à boire à

(1) Monstrelet.—(2) Juvenal des Ursins.

la même table, au même festin, le vin de l'union et de l'amitié; enfin ils poussaient la dissimulation jusqu'à sortir souvent de la salle du conseil se tenant sous le bras et presque embrassés comme deux amis qui se chérissent et s'estiment.

Mais la mort du duc d'Orléans était résolue depuis long-temps; le duc de Bourgogne ne consentait à lui donner si souvent des témoignages d'amitié, que pour avoir le temps de mûrir son projet et trouver l'occasion de l'exécuter; le moment arriva. *Raoul d'Octonville*, gentilhomme Normand, s'était chargé de l'assasinat; le duc de Bourgogne lui indiqua le poste où il devait se placer, lui montra comment il devait ranger ses complices, en espalier devant l'hôtel de Notre Dame, entre la rue des Rosiers et celle des Francs-Bourgeois, et il lui suggéra un prétexte pour attirer la victime hors de son hôtel et à une heure indue.

Raoul était accompagné de dix huit gentilshommes; lorsque l'heure fatale fut arrivée, le valet de chambre du roi, le chevalier *Courteheuse*, frappa à l'hôtel du duc d'Orléans, et l'invita à se rendre à la cour, pour des affaires importantes. Le prince, sans soupçonner la perfidie, s'habilla, monta sur sa mule et prit le chemin

de l'hôtel de Saint-Paul ; sa garde de gentilshommes dormait ; naturellement bienveillant, il n'en voulut déranger aucun ; quelques valets de pied seulement le suivirent avec des torches allumées ; toujours jovial, il fredonnait un air du temps en s'acheminant vers le palais (1). Dès qu'ils l'aperçurent à la clarté des torches, les assassins quittèrent leur embuscade et se jetèrent sur lui ; Octonville lui porta le premier coup, avec une hache d'armes, et lui coupa la main, qu'il tenait appuyée sur la selle de sa mule. *Je suis le duc d'Orléans*, cria le prince : *C'est à lui que nous en voulons*, répondirent les assassins. En même temps, Octonville lui déchargea un second coup de hache sur le front qui le fit tomber, puis d'un troisième il lui fendit entièrement la tête ; un des écuyers du prince se précipita sur le corps de son maître pour le couvrir du sien, et fut tué dans cette généreuse action. Quand les assassins se furent assurés de la mort du prince, ils songèrent à la retraite. Pour favoriser leur fuite, ils mirent le feu à l'hôtel du duc assassiné, et semèrent des chausses-trapes en fer sur leur chemin.

(1) Annales de France.

sion, le roi de Sicile et le duc de Berry acceptèrent, mais Bourbon refusa. Il avait tenu au duc de Bourgogne lorsqu'il l'avait cru animé du désir de servir l'état, mais dès que l'assassinat du duc d'Orléans lui eut fait connaître la trempe du caractère de Jean, il pensa qu'il ne convenait pas à son honneur de rester plus long-temps dans le parti d'un homme dont la main suait encore le sang du frère de son roi. D'ailleurs, sa probité ne pouvait plus soutenir la vue des désordres qui se passaient à la cour, ni la misère dans laquelle on laissait languir le malheureux Charles; il saisit un moment où ce prince était dans sa raison pour prendre congé de lui (1). « Ah! ah! da! beau oncle, lui dit le monarque, il n'est pas tems de vous en aller. Monseigneur, lui répondit le duc, si, il est tems, car je suis vieux mesouen, et est tems que je m'en retrahie avec mes chevaliers et mon pauvre peuple qui m'a aidé à vivre, et pour crier mercy à Dieu des maux que je puis avoir faits, et pour moi acquitter à ceux à qui je dois. » Le roi insista : « Beau oncle, je vous prie, demeurez encore, car il y a moult d'affaires en cettuy notre royaume, où vous pou-

(1) Doronville.

dissimulation toute la science et toute la cruauté d'un chef de parti; il assista avec sang froid à la levée du cadavre, il en fit la reconnaissance avec les gens de justice, il déplora avec les Parisiens l'évènement, et sa main ne trembla pas lorsqu'à ses funérailles il tint un des coins du poêle et jeta l'eau bénite sur le cadavre prêt à être inhumé.

Cependant, le duc de Bourgogne ne put composer assez bien son visage qu'il ne changeât de couleur devant les regards scrutateurs du roi de Sicile qui lui parlait de la terrible catastrophe. Ne pouvant plus dissimuler de son embarras, il lui avoua en secret qu'il était l'auteur du crime. Le roi de Sicile l'engagea à fuir, et le duc de Bourgogne quitta aussitôt Paris. On fut très embarrassé à la cour sur la conduite qu'on devait tenir en une pareille affaire; le crime était horrible, mais le criminel était redoutable par sa puissance; on craignait qu'en le poussant il ne se joignît aux Anglais et portât la guerre jusqu'au centre du royaume.

Après bien des délibérations, il fut convenu que l'on tâcherait d'obtenir du duc de Bourgogne quelque satisfaction pour réparer son crime, et on pria le duc de Bourbon, le duc de Berri et le roi de Sicile de se charger de cette commis-

sion, le roi de Sicile et le duc de Berry acceptèrent, mais Bourbon refusa. Il avait tenu au duc de Bourgogne lorsqu'il l'avait cru animé du désir de servir l'état, mais dès que l'assassinat du duc d'Orléans lui eut fait connaître la trempe du caractère de Jean, il pensa qu'il ne convenait pas à son honneur de rester plus long-temps dans le parti d'un homme dont la main suait encore le sang du frère de son roi. D'ailleurs, sa probité ne pouvait plus soutenir la vue des désordres qui se passaient à la cour, ni la misère dans laquelle on laissait languir le malheureux Charles; il saisit un moment où ce prince était dans sa raison pour prendre congé de lui (1). « Ah! ah! da! beau oncle, lui dit le monarque, il n'est pas tems de vous en aller. Monseigneur, lui répondit le duc, si, il est tems, car je suis vieux mesouen, et est tems que je m'en retrahie avec mes chevaliers et mon pauvre peuple qui m'a aidé à vivre, et pour crier mercy à Dieu des maux que je puis avoir faits, et pour moi acquitter à ceux à qui je dois. » Le roi insista : « Beau oncle, je vous prie, demeurez encore, car il y a moult d'affaires en cettuy notre royaume, où vous pou-

(1) Doronville.

de Montagu secrétaire des finances, et d'autres seigneurs attachés au parti de la reine et du fils du duc d'Orléans ; comme on avait grande foi dans l'habileté et l'énergie du duc de Bourbon, on lui remit entre les mains la direction des affaires. Bourbon, que le crime du duc de Bourgogne, avait entièrement fait changer d'opinion, consentit non seulement à soutenir les intérêts de la reine et du dauphin, mais encore à se charger du poids des opérations qu'il faudrait tenter dans des conjonctures aussi difficiles (1).

En effet, dès qu'il apprit que le duc de Bourgogne était sorti de Paris, il réunit trois mille hommes d'armes, fit monter le dauphin à cheval pour les encourager par sa présence, et marcha sur Paris, avec la reine et tous les dignitaires et officiers de la maison du roi (2) ; il ordonna qu'on apportât à la reine les clefs de la ville, il plaça des corps de gardes aux portes, et sur les places publiques, délogea les postes du duc de Bourgogne, et fit occuper les ponts ; mais partout il fit observer une discipline tellement sévère, qu'aucun bourgeois n'eut sujet de se plaindre. Délivrée pour le moment,

(1) Histoire anonyme.—(2) Juvenal des Ursins.

de toute inquiétude sur la tranquillité de la capitale, la reine fit assembler le conseil au château du Louvre, où se trouvèrent les ducs de Berry, de Bretagne et de Bourbon, et un grand nombre de seignenrs et évêques. Là, elle fit déclarer par Jean Juvénal des Ursins, avocat général et père de l'historien, que le roi avait choisi M. le dauphin et elle, pour gouverner le royaume, dans le temps de ses maladies, afin de couper court aux jalousies des princes qui avaient causé jusqu'alors de si grands maux; cette disposition du roi fut généralement applaudie (1).

Malheureusement, la bourgeoisie de Paris, à laquelle le duc de Bourgogne avait accordé quelques faveurs pour la mettre dans ses intérêts, paraissait peu disposée à se ranger du côté de la reine; les émissaires du duc avaient soin d'entretenir en elle leur esprit de sédition; et Isabeau de Bavière ne pouvait pas même en obtenir un emprunt pour l'aider à payer quelques troupes qui commettaient des désordres aux environs de Paris; de plus, elle voyait ses officiers continuellement insultés par la populace. Ces mauvaises dispositions de la

(1) Daniel.

dissimulation toute la science et toute la cruauté d'un chef de parti; il assista avec sang froid à la levée du cadavre, il en fit la reconnaissance avec les gens de justice, il déplora avec les Parisiens l'évènement, et sa main ne trembla pas lorsqu'à ses funérailles il tint un des coins du poêle et jeta l'eau bénite sur le cadavre prêt à être inhumé.

Cependant, le duc de Bourgogne ne put composer assez bien son visage qu'il ne changeât de couleur devant les regards scrutateurs du roi de Sicile qui lui parlait de la terrible catastrophe. Ne pouvant plus dissimuler de son embarras, il lui avoua en secret qu'il était l'auteur du crime. Le roi de Sicile l'engagea à fuir, et le duc de Bourgogne quitta aussitôt Paris. On fut très embarrassé à la cour sur la conduite qu'on devait tenir en une pareille affaire; le crime était horrible, mais le criminel était redoutable par sa puissance; on craignait qu'en le poussant il ne se joignît aux Anglais et portât la guerre jusqu'au centre du royaume.

Après bien des délibérations, il fut convenu que l'on tâcherait d'obtenir du duc de Bourgogne quelque satisfaction pour réparer son crime, et on pria le duc de Bourbon, le duc de Berri et le roi de Sicile de se charger de cette commis-

peuple une impression qui était loin d'être favorable au parti Bourguignon. Le souvenir du duc d'Orléans se retraça vivement à tous les esprits, et avec lui l'horreur du crime dont il avait été la victime. Ce retour du peuple à des sentimens d'attendrissement et de pitié pour un être qui n'existait plus, fit réfléchir le duc de Bourgogne à la nécessité qu'il y avait pour lui de prendre des arrangemens avec la cour; il renvoya donc le comte de Hainault à Tours, pour lui soumettre de nouvelles propositions; ce seigneur y avait déjà fait un voyage, et, aux duretés près, il en avait été repoussé comme le prévôt et les bourgeois de Paris. Cette fois, il fut plus heureux; la duchesse Valentine d'Orléans venait de mourir, elle n'avait laissé qu'un fils, trop jeune pour demander avec autant d'énergie que sa mère la mise en jugement du duc de Bourgogne; la réconciliation entre ce prince et la cour devint donc plus facile, et en effet, elle eut lieu, moyennant une légère amende honorable. Le dùc de Bourbon, auquel la difficulté des circonstances avait démontré l'impossibilité de tenir toujours rigueur au duc de Bourgogne, donna son assentiment au traité, et jura sur la vraie croix et les évangiles, ainsi que le dauphin et les

autres princes du sang, qu'il l'observerait inviolablement.

Malgré ce traité, la tranquillité ne fut pas de longue durée : ayant obtenu ce qu'il désirait, le retour de la cour à Paris, le duc de Bourgogne recommença à intriguer et à cabaler pour devenir le maître absolu des affaires ; il travailla à détacher du parti de la reine le duc de Berry, son oncle, les rois de Sicile et de Navarre, et le duc de Bourbon ; il gagna bien le duc de Berry et le roi de Navarre, mais toutes ses cajoleries, toutes ses offres, toutes ses promesses échouèrent devant le duc de Bourbon et devant le roi de Navarre que le premier sut, par son exemple et ses exhortations, retenir dans la fidélité au roi ; il voulut encore attirer à lui le dauphin, auquel il avait fait épouser sa fille; mais ce jeune prince, trop fier pour supporter continuellement les hauteurs et le ton impérieux de son beau-père, resta lié avec la reine.

Sûr de l'appui dans le conseil du duc de Berry et du roi de Navarre, le duc de Bourgogne, comme s'il avait eu à lui seul le gouvernement de l'état, parla et agit de nouveau en maître ; il fit casser des fonctionnaires et en nomma d'autres ; il fit rapporter des ordonnances par d'autres ordonnances ; enfin, comme tout

ployait devant lui, que la voix seule de Bourbon s'élevait pour blâmer ses actes arbitraires, il brava cette opposition et ne craignit pas de faire tomber la tête du premier ministre de Charles VI, du sire de Montagu, que la sagesse de Charles V avait élevé aux premiers emplois (1). Le supplice de Montagu rappela celui d'Anguerrand de Marigny; mêmes plaintes, même désolation; si le duc de Bourgogne eût été moins puissant, il eût suivi de près sa victime à la mort (2).

Bourbon témoigna hautement l'indignation que lui inspirait l'horrible injustice de l'arrêt qui condamnait Montagu; son indignation se communiqua même au duc de Berry, et ce prince aurait peut-être abandonné le parti de son neveu, si Jean, qui craignait une pareille désertion, ne lui eût fait accorder le gouvernement et les revenus du duché de Guienne; pour ce qui est du duc de Bourbon, disent l'histoire anonyme et Moustrelet, à qui sa droiture naturelle ne permettait pas de dissimuler, ni sa générosité de se laisser corrompre, il ne put cacher son chagrin sur la mort de Montagu, et quitta de nouveau la cour, pour se retirer dans

(1) Registre du parlement. — (2) Moustrelet.

ses terres avec le comte de Clermont son fils. Le duc de Bourgogne le vit partir avec plaisir, comme un homme qu'il avait toujours trouvé sur son chemin, et dont l'absence ne pouvait lui être que très avantageuse.

Délivré de l'opposition du duc de Bourbon, Jean ne mit plus de bornes à son ambition; mais, cette opposition, qui l'avait retenu jusqu'alors, fut précisement ce qui le perdit; n'étant plus entravé dans sa marche vers le pouvoir et le despotisme, il déploya bientôt l'absolutisme le plus révoltant; s'il avait usé de modération, il aurait pu gouverner longtemps le royaume sans rencontrer de grands obstacles; mais dès qu'il fut parvenu au point qui devait être le but de ses désirs, il sembla qu'il ne s'était efforcé de monter si haut, que pour signaler son pouvoir par des actes de violence (1). Cette conduite et ses manières hautaines éloignèrent de lui plusieurs de ses partisans, et le duc de Berry lui-même ne chercha plus qu'à renverser un homme dont le joug devenait de plus en plus insupportable; l'occasion ne tarda pas à se présenter.

Des démêlés survinrent entre le duc de

(1) Histoire anonyme.

Bretagne et le comte de Penthièvre au sujet de la possession de Montcontour ; comme chacun d'eux prétendait l'avoir pour lui, on prit les armes et on en vint aux mains. Le duc de Berry ouvrit dans le conseil l'avis d'essayer un accommodement entre les parties, et le conseil ayant approuvé l'avis, la cour fit connaître au duc de Bretagne et au comte de Penthièvre qu'elle voulait que le différend fût mis en arbitrage ; les deux seigneurs se soumirent à cet ordre, et choisirent leurs arbitres. Le duc de Bourbon et le roi de Navarre furent nommés par le duc de Bretagne ; et le comte de Penthièvre fit choix du roi de Sicile et du duc de Berry.

Le duc de Berry avait évidemment dirigé le choix des parties contendantes ; ce fut encore lui qui fixa le lieu où devaient se tenir les conférences : les arbitres s'assemblèrent à Gien (1) ; cette ville était peu éloignée des frontières du Bourbonnais, et le duc de Bourbon pouvait s'y rendre plus facilement et plus promptement que si le rendez-vous eût été désigné dans la ville en litige (2). Le duc de Berry, en indiquant au duc de Bretagne et au comte de Penthièvre les arbitres qu'ils devaient prendre, n'avait pas eu

(1) Histoire anonyme. — (2) Argentré.

en vue un arbitrage de peu d'importance, mais l'exécution d'un projet plus grand, celui d'abattre l'omnipotence du duc de Bourgogne (1).

Quand le duc de Bretagne et les arbitres furent en présence, il les prit chacun en particulier, et leur proposa de l'aider à mettre fin au despotisme du duc de Bourgogne en entrant dans la ligue que plusieurs seigneurs formaient secrètement contre lui. Le duc de Bretagne se montra bien disposé; le duc de Bourbon et les rois de Navarre et de Sicile ne repoussèrent pas non plus les ouvertures du prince. Lorsque tous furent d'accord, on rompit les conférences, et le roi de Sicile prit le chemin de l'Italie; le duc de Bourbon retourna à Paris avec le duc de Berry et le roi de Navarre.

Il y avait à peine un mois que les ducs de Berry et de Bourbon étaient à Paris qu'ils en partirent brusquement pour retourner à Gien, où ils avaient donné rendez-vous aux ducs de Bretagne et d'Orléans, et aux comtes d'Alençon, de Clermont et d'Armagnac. Là, on signa un traité d'alliance où chacun s'engagea à servir contre Jean et à fournir un certain nombre de gens d'armes et d'archers. Pour légitimer cette

(1) Juvénal des Ursins.

prise d'armes, les princes, avant de se séparer, écrivirent au roi pour le supplier de trouver bon qu'ils délivrassent lui et M. le dauphin de l'indigne servitude où les tenait le duc de Bourgogne.

Pour la première fois, et malgré la droiture de son cœur, Louis de Bourbon se trouvait engagé dans une intrigue, et près d'allumer de nouveau la guerre civile; mais il est des circonstances qui entraînent, et, dans celle-ci, il était difficile à un homme plein de loyauté comme Bourbon de voir, sans faire ses efforts pour la délivrer, la France sous le joug du meurtrier de son neveu, du frère de son souverain. Néanmoins, Bourbon n'accomplit pas l'engagement qu'il avait signé; la mort le frappa à Montluçon, au moment où il allait partir avec son contingent pour se réunir au duc de Berry : il était âgé de près de soixante-treize ans.

« Mes amis, disait Bourbon à ses chevaliers, au moment d'expirer, je regratie Dieu de tout mon cœur qui m'a presté vie telle que j'ai vescu jusqu'ici par son commandement; certes, la mort ne me déplaist mie; mais si au créateur eust plu, j'eusse volontiers vu la santé de Monseigneur le roi, l'union des princes, des fleurs de lys, et la paix de cettuy très-désolé

royaume de France. J'y ai de mon pouvoir besoigné à le pacifier, et étant mon vouloir, en ce voyage où aller cuidois, m'employer en manière que bon accord s'y fût mis, et pour ce qu'aller je n'y puis, je recommande l'affaire à Dieu tout puissant (1). »

La route de Montluçon à Souvigny, où fut enterré Louis, était couverte des habitans des villes et des campagnes; tous les visages étaient baignés de larmes; on n'entendait partout que des gémissemens; c'était un père, un bienfaiteur que l'on pleurait (2). « Ha, ha, mort, s'écriait la multitude désolée, tu nous as ôté en ce jour notre soutennement, celui qui nous gardait et nous défendait de toutes oppressions; c'était notre prince, notre confort, notre duc, le plus prud'homme, de la meilleure conscience et de la meilleure vie qu'on sçut trouver. » Les habitans du Bourbonnais le regrettèrent avec justice; car eux seuls furent heureux pendant le règne de Charles VI; il veillait comme un père à leur tranquillité et à leur prospérité : aussi disait-on de lui que son cœur était comme son palais, l'asile de l'honneur et de la vertu. Enfin, les soins qu'il don-

(1) Doronville. — (2) Désormeaux.

nait constamment à la guerre et aux affaires publiques ne l'empêchèrent pas d'embellir le Bourbonnais de riches édifices et de doter la ville de Moulins de l'hôpital Saint-Nicolas.

CHAPITRE III.

JEAN I,

DUC DU BOURBONNAIS ET D'AUVERGNE, COMTE DE CLERMONT, DE FOREZ, DE MONTPENSIER ET DE L'ILE EN JOURDAIN, PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES, SEIGNEUR DE BEAUJOLAIS ET DE CHATEAU-CHINON, CAPITAINE GÉNÉRAL DE LANGUEDOC ET DE GUYENNE, PAIR ET GRAND CHAMBRIER DE FRANCE.

De 1410 *à* 1433.— *Règne de Charles VI.*

Caractère de Jean Ier.—Troubles et guerres.—Occupation de Melun par le duc de Bourgogne.—Armagnacs et Bourguignons.—Traité de paix.—Principaux articles.—Mémorial de la Chambre des Comptes. —Illusions de la cour.—Menées du duc de Bourgogne.—Manifeste et cartel du duc d'Orléans et de ses deux frères.—Renouvellement de guerre civile.—Mesure impolitique de Jean-sans-Peur.—Désertions de l'infanterie du duc de Bourgogne.—Cruautés de l'armée des Armagnacs.—Le duc de Bourgogne à Pontoise.—Exhumation d'une bulle d'Urbain V.—Le partides Armagnacs excommunié.

Jean Ier remplaça son père dans la faction d'Orléans, mais il n'avait aucune des grandes qualités qui constituent un chef redoutable ; il était prodigue et débauché ; et Louis II l'avait

relégué, pendant quelque tems dans ses domaines du Bourbonnais pour qu'il ne se corrompît pas entièrement à la cour ; n'ayant hérité de Louis II que ses dignités et son courage, Jean ne devait jouer qu'un rôle secondaire dans un parti, à la tête duquel fut bientôt placé un homme capable de résister au duc de Bourgogne, ou de le vaincre, le fameux comte d'Armagnac.

Avant la mort de Louis II, Jean I[er] s'était déjà rangé du côté du duc d'Orléans (1) ; témoin de l'horreur qu'avait éprouvée son père, lors de l'assassinat commis par les ordres du duc de Bourgogne, il avait juré de venger la victime. Quoique Jean n'eût pas, comme Louis II, les vertus et les talens militaires qui donnent à une cause de nombreux partisans, son immense fortune l'avait cependant fait rechercher par le Bourguignon (2) ; mais n'ayant pu l'attirer dans son parti, ce prince l'avait fait déclarer factieux et rebelle ; en conséquence, il s'était emparé de Creil, forteresse importante sur l'Oise, dont Jean, alors comte de Clermont, avait le gouvernement, et où d'abord on avait refusé de recevoir le roi, lorsque sous le prétexte d'aller à la chasse dans le bois de Senlis, il avait voulu s'en assurer.

(1) Monstrelet.—(2) Juvénal des Ursins.

A l'époque où nous sommes arrivés, le duc de Berry, à la tête des princes confédérés, se tenait près de Chartres avec une armée de cent mille hommes, et le duc de Bourgogne, avec des troupes non moins considérables, s'était emparé des ponts sur les rivières des environs de Paris. Après avoir pourvu à la sûreté des postes que le duc de Berry pouvait attaquer, il était allé à Melun, accompagné du dauphin, pour prier la reine de revenir avec ses enfans à Paris ou du moins au château de Vincennes. On se défiait de cette princesse et l'on craignait, eu égard à son inclination pour la maison d'Orléans et à ses faiblesses pour le duc de Bourbon, qu'elle ne livrât Melun au duc de Berry. La reine n'étant pas assez bien soutenue, n'osa refuser ce qu'on lui demandait, et dès qu'elle fut sortie de la ville, le duc de Bourgogne s'en rendit maître et y mit une forte garnison.

Les armées des deux partis étaient en présence; le duc de Berry avait assis son camp au château de Vincestre, connu aujourd'hui sous le nom de Bicêtre, et l'on s'attendait à une bataille; chacune des deux factions ne se croyant pas assez forte (1) pour soutenir les efforts de

(1) Histoire de Charles VI.

son adversaire, avait réclamé, de son côté, les secours de l'Angleterre; mais Henri IV hésitant toujours entre les Armagnacs et les Bourguignons et ceux-ci ne pouvant tenir plus long-tems la campagne, attendu la chèreté des vivres et le manque d'argent nécessaire pour payer leurs troupes, le traité de pacification proposé par la cour, sous l'influence du roi de Navarre, fut accepté presque sans opposition.

Ce traité fut justement appelé la *trahison de Vincestre*, car les Armagnacs et les Bourguignons n'y consentirent que pour attendre la belle saison et la décision du roi d'Angleterre qui entretenait des espions et des agens secrets dans les deux partis (1). On ne sera pas fâché, je pense, afin d'apprécier à sa juste valeur l'esprit de la royauté et de la noblesse de ce tems là, de connaître les principaux articles du traité; il était arrêté :

« Que tous les princes du sang se retireraient « et s'éloigneraient de la cour avec leurs troupes.

« Que les princes et les seigneurs, dans leur « marche, ne passeraient point sur les terres « les uns des autres.

« Que les villes et châteaux seraient remis

(1) Denis-Sauvage.

« entre les mains de ceux qui avaient été nom-
« més par le roi.

« Que les princes et seigneurs ne reviendraient « point auprès du roi, sans y être appelés par « lettres patentes et scellées du sceau royal.

« Que le roi ferait choix de personnes d'hon- « neur et de probité, qui ne seraient attachées « ni par pension, ni par serment à aucun des « deux partis, pour assister à ses conseils.

« Que les ducs de Bourgogne et de Berry con- « viendraient entr'eux de deux seigneurs qui « leur seraient agréables, pour être vice-gou- « verneurs de M. le dauphin, et que, comme le « duc de Berry n'avait point le brevet de la « charge de gouverneur de ce jeune prince, on « lui en expédierait un.

« Enfin, que le roi accorderait amnistie à « tous les chevaliers et écuyers qui avaient « pris les armes contre ses ordres, ou refusé « de les prendre pour son service, et qu'il fe- « rait expédier des lettres à tous ceux qui en « demanderaient. »

Après la signature du traité, les ducs de Berry et de Bourgogne s'éloignèrent, chargés des malédictions du peuple, qui avait supporté tout le poids de la guerre et dont les récoltes avaient été consommées ou détruites par les deux ar-

mées. Un mémorial de la Chambre des Comptes déclare qu'à cette funeste époque les troupes se portèrent à de tels excès au dedans et au dehors de Paris, qu'un grand nombre de bourgeois quittèrent la capitale pour se réfugier dans les bois ou dans d'autres villes, et que le peu qui était resté de raisin dans les vignes, de blé dans les champs, et de foin dans les prairies ne fut recueilli qu'après la St.-Martin.

On se flatta à la cour et dans le royaume de voir la tranquillité rétablie; mais la haine était trop invétérée entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne, et les guinées d'Angleterre en fomentaient trop efficacement la violence (1) pour que l'on pût compter sur l'observation du traité de Bicêtre; aussi trois mois étaient à peine écoulés, que le dauphin et les nouveaux ministres reçurent du duc de Bourgogne des lettres d'avis, portant que le duc de Bourbon et le connétable préparaient sous main une entreprise contre Paris, afin d'enlever le roi, la reine et le dauphin, et que le duc d'Orléans et le comte d'Armagnac étaient les chefs de cette nouvelle conspiration.

Les princes accusés écrivirent au roi, à la

(1) Histoire anonyme.

reine, à la Maison de Ville, à l'Université, au Chapitre de Notre-Dame et aux religieux de St.-Denis, pour démentir les bruits répandus par le duc de Bourgogne et réclamer justice de ses calomnies. Mais que pouvait faire la cour en pareille conjoncture? Placée entre deux partis considérables, dans l'impossibilité de se défendre contre tous les deux et même contre chacun d'eux séparément, elle n'avait d'autre ressource pour éviter sa ruine totale, que de se jeter dans les bras de l'un ou de l'autre. Cependant, elle fit renouveler, par tout le royaume, les défenses qu'elle avait déjà publiées, de prendre les armes en faveur de qui que ce fût, sans un ordre du roi, sous peine de confiscation de corps et de biens.

Or, les deux factions sentaient tellement l'impuissance de la cour, qu'elles ne se gênaient aucunement pour faire des levées de troupes. Le parti d'Orléans ou d'Armagnac, fit entendre le premier le cri de guerre. Lorsqu'il en fut instruit, le duc de Bourgogne profita habilement de la faute de ses adversaires (1); il protesta de sa soumission au roi, et suspendit ses levées de troupes en Flandre, bien certain qu'au

(1) Juvénal des Ursins.

besoin les soldats ne lui manqueraient pas.

Sur ces entrefaites, le duc d'Orléans publia un manifeste adressé au roi, à la reine et au dauphin pour demander vengeance de l'assassinat commis par le duc de Bourgogne sur la personne de son père. Secouant tout ménagement, il envoya de même à ce prince une déclaration de guerre signée de lui et de ses deux frères : le cartel commençait en ces termes(1). « Charles, duc d'Orléans et de Valois, comte de « Blois, etc.; Philippe et Jean d'Orléans, com- « tes de Vertus et d'Angoulême, à toi Jean qui « te dis duc de Bourgogne, pour l'homicide « horrible par toi proditoirement, de guet-a- « pens, et par tes assassins ordinaires, commis « en la personne de notre très-redouté seigneur « et père, Louis, duc d'Orléans, frère unique « du roi, etc. »

Le duc de Bourgogne répondit à ce défi, en termes également outrageans; et l'on se prépara ouvertement à la guerre. Le duc d'Orléans dirigea des détachemens de son armée sur la Picardie qui tenait pour le duc de Bourgogne. La cour alors pencha pour Jean-sans-Peur, et disgrâcia les Armagnacs (2). Les évêques furent dépouil-

(1) Monstrelet.—(2) Juvénal des Ursins.

lés de leur temporel, et les grands du royaume de leurs charges : Hange de Hugueville lui-même fut privé de la charge de grand-maître des arbalêtriers, sur la seule interception de lettres insignifiantes que lui écrivait le duc de Bourbon.

Pendant ce temps-là, le comte de Vertus, frère du duc d'Orléans, et le duc de Bourbon ravageaient le Beauvoisis et le Soissonnais, et en saccageaient les villes; Bernard d'Albret emportait la place de Ham, et le comte d'Armagnac mettait tout à feu et à sang dans la ville de Roie.

Effrayé de tant de désordres et de si grands massacres, le dauphin assembla le conseil, et l'on délibéra sur les moyens à employer pour repousser l'armée des Armagnacs. Le parti Bourguignon dominant dans le conseil, il fut arrêté qu'on appellerait Jean-sans-Peur au secours de la royauté.

Il ne fallut que peu de jours au duc de Bourgogne pour être en mesure d'exécuter les ordres de la cour; car ses préparatifs étaient secrètement faits depuis long-temps (1); il se mit en marche et alla se présenter devant la ville de Ham, que Bernard défendit bravement.

(1) Juvénal des Ursins.

Tandis que Jean-sans-Peur assiégeait cette place, il lui arriva un renfort qui excita un grand mécontentement à la cour et dans son armée, et atténua de beaucoup l'odieux que la rupture de la paix avait jeté sur le parti d'Orléans. Ce renfort était composé de huit cents hommes d'armes et de mille archers anglais, commandés par le comte d'Arondel. La présence inopinée de ce détachement dessilla tous les yeux, et il demeura prouvé que les protestations du duc de Bourgogne n'étaient qu'une infâme dissimulation pour s'emparer du timon des affaires, et partager avec l'Angleterre les dépouilles de la France.

On ne pouvait cependant savoir gré aux Armagnacs d'être privés d'une pareille alliance; car ils avaient sollicité, comme leurs adversaires, l'appui de l'Angleterre; et Henri IV s'était décidé en faveur de l'autre parti, uniquement parce que sa politique y trouvait plus d'avantages.

Le duc de Bourbon rejoignit avec les détachemens qu'il commandait l'armée du duc d'Orléans. Déjà plusieurs petits combats avaient eu lieu, lorsque les Armagnacs s'avancèrent jusqu'à Montdidier. Le duc de Bourgogne les attendait à dix lieues de là, dans l'intention de leur livrer bataille. Mais au moment où ce prince faisait ses dispositions stratégiques, la mésin-

telligence se mit entre les Flamands et les Picards, qui formaient son principal corps d'infanterie, et il se vit tout-à-coup forcé de les licencier.

Le duc de Bourgogne, ainsi abandonné, fut contraint de battre en retraite (1), et il eût été facile au duc d'Orléans de le poursuivre et de le tailler en pièces, au passage de la Somme; mais excité par la majorité de son conseil de guerre, et par le désir de s'emparer de la famille royale et du gouvernement, il laissa Jean-sans-Peur opérer tranquillement sa retraite, courut assiéger et prendre Saint-Denis; puis, aussitôt après, bloquer Paris.

Le parti Bourguignon était trop fort dans la capitale, pour que le duc d'Orléans pût en obtenir la reddition; il est vrai que ceux qui tenaient pour lui pouvaient d'un instant à l'autre lui livrer une porte de la ville; mais les violences auxquelles se livraient les soldats de son armée, les crimes qu'ils commettaient, le pillage et l'incendie qui marquaient chacun de leurs pas, en les faisant regarder comme une armée de brigands, nuisirent singulièrement à la cause qu'ils défendaient.

Informé de cet état de choses, Jean-sans-Peur

(1) Monstrelet.

sentit que sa présence était nécessaire à Paris, et résolut de se mettre immédiatement en marche et d'y entrer à quelque prix que ce fût; il prit avec lui deux mille archers et six cents hommes d'armes anglais, et arriva à Pontoise.

Tandisque le duc d'Orléans délibérait s'il irait l'assiéger dans cette ville, le duc de Bourgogne rebroussa chemin, alla passer la Seine au pont de Meulan où il fut joint par trois mille hommes des milices de Paris, et pénétra dans cette ville par la porte Saint-Jacques, sans qu'aucun ennemi lui disputât le passage.

Alors les ducs d'Orléans et de Bourbon, qui se croyaient vainqueurs, et le comte d'Armagnac, qui comptait déjà les victimes qu'on devait immoler à sa vengeance, se virent tout-à-coup chassés par les Anglais des portes de Montmartre et de La Chapelle (1).

Pour gagner complètement le peuple à son parti, le duc de Bourgogne fit exhumer du trésor des chartes du roi, une bulle d'Urbain V, que ce pape avait fulminée, il y avait environ cinquante ans, sous le règne de Jean, contre des corps d'armée de brigands et gentilshommes, qui ravageaient la France et qu'on appelait

(1) Juvénal des Ursins.

Compagnies ; il la transmit à quelques docteurs que ses promesses avaient séduits, et ceux-ci déclarèrent que la Bulle n'ayant été limitée par le pape ni pour le temps ni pour les lieux, n'avait rien perdu de sa force contre ceux qui saccageaient le royaume à la manière des *Compagnies*, et qu'on pouvait la remettre en vigueur par l'autorité du roi et des prélats, contre le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, le comte d'Armagnac et leurs adhérents.

Le duc de Bourgogne soumit au parlement et au conseil du roi, le rapport des docteurs, et les deux corps de l'état, soit en vue de soutenir la cause de Jean, soit par la crainte d'exciter contre eux la colère de la populace, approuvèrent la décision ; immédiatement après cette adhésion, qui fut suivie d'une procession générale, jugée nécessaire pour frapper d'avantage les esprits, on publia la bulle dans l'église de Sainte-Géneviève, en présence du clergé et du peuple ; le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, les comtes d'Alençon et d'Armagnac, le connétable et tous leurs complices furent déclarés désobéissans au roi, rebelles, ennemis de l'état et excommuniés ; aussitôt les cloches sonnèrent et les cierges furent éteints.

La même cérémonie fut renouvelée chaque

dimanche, et les cadavres des prisonniers Armagnacs égorgés dans leur prison, furent solennellement jetés à la voierie.

L'appareil et la pompe qu'on avait mis dans la publication de la Bulle et l'excommunication de la faction orléaniste produisirent sur le peuple l'effet qu'attendait le duc de Bourgogne. On ne considéra plus les Armagnacs que comme des ennemis de Dieu, et on appela sur leur tête toutes les foudres du ciel. Cependant, cette malédiction générale eût sans doute perdu de sa force; peut-être même la faction d'Orléans eût elle ramené à elle des partisans, si elle avait gagné quelque bataille sur les Bourguignons; mais, un combat près de Senlis où furent entièrement défaites les troupes des ducs d'Orléans et de Bourbon, malgré la valeur qu'y déploya ce dernier, confirma les Parisiens dans leur pensée que la divinité s'était tout-à-fait déclarée contre eux.

CHAPITRE IV.

(SUITE DU PRÉCÉDENT.)

Retraite des Armagnacs. — Les enfans de Bourbon prisonniers. — Leur échange. — Léger avantage du parti orléaniste. — Ses conventions secrètes avec l'Angleterre. — Bruits publics. — Influence du duc de Bourgogne dans le conseil du roi — Siége de Bourges. — Traité. — Exigeances des Anglais. — Feinte réconciliation des deux partis. — Nouvelles intrigues du duc de Bourgogne. — Soulèvement de la populace. — Retraite du duc de Bourgogne. — Joie publique. — Cartel du duc de Bourbon. — Menaces de l'Angleterre. — Levée générale en France. — Prétentions des chefs des deux partis. — Détresse de l'armée anglaise. — Combat. — Mort du duc d'Alençon. — Défaite des Français. — Le duc de Bourbon prisonnier. — Sa mort.

Le duc d'Orléans et le duc de Bourbon ayant été débusqués des postes qu'ils occupaient aux environs de Paris, et ayant battu en retraite jusqu'à Montargis, après avoir abandonné à l'ennemi une partie de leurs bagages et de leur artillerie, plusieurs provinces se soumirent aux Bourguignons ; cet échec entraîna pour le duc

de Bourbon et la perte du comté de Clermont et celle du château de Monceaux, où il avait placé ses trois jeunes fils, pour ne point les exposer aux chances de la guerre.

La captivité de ses enfans, surtout dans un moment où chaque parti traitait impitoyablement ses prisonniers, lui fut bien plus sensible que la perte de son comté et de son château; il écrivit à l'instant au duc d'Orléans pour le presser d'échanger ses fils contre le sire de Croy auquel tenait beaucoup le parti Bourguignon; et le duc d'Orléans qui, jusqu'à ce jour, avait refusé ce seigneur aux instances et aux menaces du roi et du dauphin, n'osa pas le refuser à un prince dont la puissance et le courage lui rendaient chaque jour de si grands services.

Le duc de Bourbon avait à peine eu le temps de serrer ses enfans dans ses bras, qu'il se vit obligé de quitter l'armée pour courir à la défense du Bourbonnais, attaqué par le bâtard de Savoie et le comte de Viry (1); A la tête de troupes nombreuses et braves, il eut bientôt repoussé les assaillans loin de son territoire; mais pendant qu'il battait l'ennemi en Bourbonnais, la faction bourguignone lui enlevait le Beaujolais et sa principauté de Dombes.

(1) Le Hérault de Berry.

Depuis que Bourbon avait quitté l'armée, le duc d'Orléans avait été défait dans plusieurs rencontres, et l'on regardait sa cause comme entièrement perdue (1), lorsqu'un détachement de ses troupes surprit le comte de la Marche dans son camp et le fit prisonnier, ainsi qu'un grand nombre de gentilshommes. Cette prise releva un peu les espérances des Armagnacs et suspendit les nombreuses exécutions qu'ordonnait chaque jour le duc de Bourgogne au nom du roi, car on craignait que le duc d'Orléans n'usât de représailles contre le comte de la Marche et les seigneurs qui avaient été pris avec lui.

Cependant l'avantage que venait d'obtenir le parti d'Orléans ne put balancer les échecs et les pertes qu'il éprouva peu de temps après; il fut battu sur tous les points, et le duc de Bourbon lui-même fut contraint d'abandonner le siége de Montfaucon en Berry qu'il voulait reprendre sur le duc de Bourgogne (2). Le duc de Bourbon, comme il a été dit, était doué d'une grande valeur; mais il était incapable de conduire sagement le siége d'une place forte.

Les princes ne gardèrent plus de mesure dès qu'ils virent leurs affaires en si mauvais état;

(1) Juvénal des Ursins.—(2) Chronique abrégée de Charles VI.

ils s'adressèrent de nouveau à l'Angleterre, et lui promirent, par traité, d'obtenir de la France la cession des places et des terres sur lesquelles elle avait des prétentions, c'est-à-dire une grande partie du royaume. On prétendit même, à cette époque, que la cour intercepta des lettres dans lesquelles il était fait mention d'une conférence que les princes avaient tenue à Bourges, et où il avait été résolu de détrôner le roi et la reine et de détruire la ville de Paris, dans le cas où elle continuerait à soutenir le duc de Bourgogne; mais tout porte à croire que l'interception de ces lettres, dont l'existence n'a jamais été prouvée, était une fable imaginée par Jean-sans-Peur pour augmenter encore la haine des Parisiens contre la faction orléaniste, et se rendre de plus en plus indispensable à la royauté.

Néanmoins ce bruit, vrai ou faux, donna au duc de Bourgogne une telle influence sur le conseil, que ses membres n'hésitèrent pas à engager le roi, qui jouissait d'un de ses intervalles de lucidité, à faire la guerre dans les formes et à aller prendre l'oriflamme à Saint-Denis. Charles VI suivit les inspirations du duc de Bourgogne, et celui-ci s'autorisant de la présence du monarque

(1) Pierre Lefebvre de Saint-Rémi. Histoire de Charles V.

dans son armée, chercha à couvrir son ambition du voile des intérêts de l'état.

L'armée royale se porta sur Bourges, où s'étaient enfermés le duc Berri, le duc de Bourbon et Charles d'Albret. La vieillesse du duc de Berri et le peu de génie de Charles d'Albret en avaient fait donner le commandement au duc de Bourbon. La garnison était composée de huit cents hommes d'armes, d'une infanterie formidable, et de tout ce qui était nécessaire pour faire une vigoureuse défense. Indépendamment de toutes ces forces, le duc de Bourbon était soutenu par quelques chefs de corps du camp ennemi, avec lesquels il entretenait des intelligences.

Les deux premiers jours, les assiégés restèrent dans l'inaction, mais, le troisième, ils firent deux sorties avec un détachement d'environ quinze cents hommes. L'intention du duc de Bourbon était de forcer le quartier du roi et de l'enlever; mais il échoua dans son projet, malgré la négligence qu'avaient mise à le garder ceux qui s'entendaient avec les princes ligués.

Pendant ce siége, le duc de Bourgogne ne se montrait pas meilleur général que ne l'avait paru le duc de Bourbon, lorsqu'il assiégeait Montfau-

con (1), non seulement il dirigeait mal ses attaques que Bourbon repoussait toujours, avec un grand succès, mais encore il laissait libres deux portes de la ville, par lesquelles les princes faisaient entrer les vivres et les munitions dont ils avaient besoin.

Cette faute de Jean-sans-Peur faisant traîner le siége en longeur, la mortalité se mit dans le camp royal, et enleva en peu de temps un nombre considérable de nobles et de soldats; le comte de Mortagne, frère du roi de Navarre, et le comte Gilles, frère du duc de Bretagne, furent du nombre des morts. La contagion s'étant répandue dans tout le royaume, les plus modérés du parti bourguignon demandèrent hautement que l'on fît des propositions de paix au duc de Berri; leurs instances et la nouvelle qu'on reçut à la cour que le duc de Lancastre était débarqué en Normandie avec quinze cents hommes d'armes, trois mille archers et deux mille fantassins pour secourir la faction d'Orléans, décidèrent Jean-sans-Peur à entamer des négociations. Les ravages qu'avait faits dans la ville l'artillerie de l'armée royale, le peu d'énergie du duc de Berri, les craintes de Charles d'Albret, et le désir qu'a-

(1) Juvénal des Ursins.

vait le duc de Bourbon de revoir la reine, qui l'honorait de ses bontés, sans parler des pertes que chacun d'eux avait faites, applanirent toutes les difficultés, et hâtèrent vivement la conclusion du traité auquel le duc d'Orléans, dont l'arrivée des Anglais venait fortifier le parti, n'osa pas s'opposer.

Cependant les Anglais, après avoir dévasté la Basse-Normandie, s'étaient, à la nouvelle du traité fait entre les deux partis, jetés sur les terres du duché d'Orléans, où ils se portaient aux derniers excès. Le conseil s'assembla afin d'arrêter les moyens à employer pour obliger l'ennemi à sortir de France; il ne s'en trouva qu'un possible dans les conjonctures présentes, ce fut de leur payer leur solde. On proposa aux bourgeois de Paris de se charger de cette dépense, mais ils répondirent que c'était à ceux qui les avaient fait venir, à les renvoyer à leurs frais. D'après ce refus, le duc d'Orléans traita avec les chefs de l'armée anglaise et convint de leur payer une somme de trois cent vingt mille écus d'or; il leur en fit compter une partie sur le champ, et pour garantir le paiement de l'autre partie, il leur donna en ôtage le comte d'Angoulême, son frère, Jean de Saveuse et quelques autres seigneurs qu'ils

emmenèrent d'abord en Guienne et ensuite en Angleterre.

Le traité de Bourges ne réconcilia nullement les deux partis (1), et quoique l'on eût vu, lors de sa ratification à Auxerre, le duc de Bourbon embrasser d'un air cordial le duc de Bourgogne et le duc d'Orléans aller avec lui, à la séance royale, monté sur le même cheval, il n'en était pas moins vrai que le duc de Bourbon n'avait pas cessé d'être l'ennemi de Jean-sans-Peur, que le duc d'Orléans portait toujours le deuil de son père assassiné par ce prince, et que le duc de Bourgogne cherchait des assassins pour égorger les ducs d'Orléans et de Bourbon.

Le traité de Bourges et la publication de la paix n'ôtèrent d'abord rien au duc de Bourgogne de sa puissance à la cour; mais jaloux de la bienveillance et de l'amitié que témoignaient le roi et le dauphin aux ducs de Berri et de Bourbon, irrité surtout de voir ce dernier dans les bonnes graces de la reine, il commença à fomenter de nouveaux troubles et à soulever la populace (2). Mettant en avant l'intérêt du roi et faisant ressortir la conduite scandaleuse du dauphin, il se servait de ce texte pour rappeler les services

(1) Dutillet.

(2) Annales de France.

qu'il avait rendus et ceux qu'il pouvait rendre encore (1). La populace était d'autant mieux disposée à croire au désintéressement de Jean-sans-Peur, que les accusations frappaient juste; en effet, quelle vie plus licencieuse que celle du dauphin? Quelles orgies plus honteuses que celles dans lesquelles on le voyait sans cesse plongé, avec des hommes perdus de débauche et des femmes prostituées! Quelle garantie le peuple pouvait-il trouver dans le gouvernement d'un prince, se vautrant dans le libertinage le plus crapuleux! aussi ne fut-il pas difficile au duc de Bourgogne d'organiser des émeutes et d'exciter la multitude à la révolte.

Les masses soulevées, il ne fut plus possible ni de les apaiser par des représentations, ni de les faire rentrer dans le devoir par l'autorité; elles marchaient, elles agissaient suivant l'impulsion que leur faisait donner Jean-sans-Peur par ses agens secrets; souvent même elles dépassaient le but que leur avait montré leur directeur, et le soumettaient à leurs exigences. Ainsi elles insultaient à la démence de l'infortuné Charles VI, et le forçaient à arborer les couleurs de la faction bourguignone; elles lui dictaient

(1) Juvénal des Ursins.

des lois, et lui imposaient le sacrifice de fidèles serviteurs; elles forçaient les appartemens du dauphin, et s'y précipitaient avec tumulte; elles lui reprochaient à grands cris l'infamie de ses actions; elles se ruaient sur ses amis, et les jetaient dans des cachots, ou les mettaient à mort; elles menaçaient même le prince, s'il ne changeait de conduite, des effets de leur vengeance.

Et que l'on ne s'étonne point de la facilité qu'avait le duc de Bourgogne à fomenter cette effervescence chez le peuple; les guerres civiles l'avaient réduit à un tel état de misère, qu'il s'empressait toujours de prendre les armes pour celui qu'il croyait capable d'y mettre un terme. En faisant une espèce d'alliance avec Jean-sans-Peur, en arborant ses couleurs, en forçant la cour et le roi lui-même à s'en décorer, le peuple n'avait été guidé par aucun sentiment d'affection pour ce prince; il n'avait eu en vue que son intérêt personnel, que le changement de sa situation; et ce qui le prouve, c'est que dès que la cour, le roi, le dauphin et la reine, poussés à bout par les persécutions journalières du duc de Bourgogne, eurent appelé à leur secour les princes ligués; dès qu'on sut que le duc de Bourbon revenait de la Guienne, où il avait été envoyé pour chasser des troupes anglaises et

détruire des compagnies de brigands ; enfin, dès que le duc de Bourgogne, ne se croyant plus en sûreté à Paris, eut quitté cette ville pour se réfugier en Flandre; ce même peuple tourna aussitôt du côté de la cour, qui, la veille encore, avait été en butte à ses excès, et accabla de malédictions le prince qu'il proclamait naguère le père de la patrie et le protecteur de la liberté.

La retraite du duc de Bourgogne changea tout à coup la face de Paris; aux scènes tumultueuses, aux excès et aux massacres succédèrent les bals, les joûtes et les tournois ; c'est là que l'on vit le duc de Bourbon, impudent favori de la reine, devenir l'ordonnateur des fêtes et le dispensateur des graces. C'est à la sortie des bals de la cour ou du cabinet de la princesse, qu'on le vit, rivalisant de libertinage avec le dauphin et le duc d'Orléans, aller se salir dans les lieux les plus obscènes.

Heureuse la France, si elle n'avait eu qu'à rougir des turpitudes de ceux qui la gouvernaient ! mais leur conduite licencieuse fit reparaître sur la scène le terrible duc de Bourgogne. Le comte de Vertus, frère du duc d'Orléans, osa porter sur la femme du dauphin, fille du duc de Bourgogne, un œil de convoitise ; la princesse résista et porta ses plaintes à son époux ; le dauphin

trop lâche pour se venger par les armes, jaloux d'ailleurs du pouvoir que s'arrogeaient les Armagnacs, écrivit à son beau-père et l'invita à revenir en France. Le duc de Bourgogne assembla aussitôt une armée et s'avança vers Paris, malgré les ordres du roi. Si dans cette circonstance l'étoile de Jean-sans-Peur n'eût pâli devant celle du comte d'Armagnac, si ce général n'eût maintenu dans le devoir les partisans de la faction bourguignone, Paris et une grande partie des provinces du royaume seraient encore devenues le théâtre de la guerre civile. Le duc de Bourgogne fut obligé d'opérer sa retraite.

Fier du succès qu'il avait obtenu au-delà de la *Loire*, faisant sonner haut la prise de Soubise, qu'il avait emportée d'assaut sur les Anglais, Bourbon profita du calme dont jouissait la France, pour faire publier dans les principales cours de l'Europe un cartel dont les termes prouveront suffisamment la légèreté et l'extravagance de son auteur.

« Nous, Jehan duc de Bourbonnais, etc., dé-
» sirant echiver (*éviter*) oiseveté et explecter
» (*tenir en activité*) notre personne en avan-
» çant notre honneur par le métier des armes,
» pensant y acquérir bonne renommée et la
» grâce très belle de qui nous sommes servi-

» teurs, avons naguère voué et empris, que
» nous accompagnés de seize autres chevaliers
» et écuyers de nom et d'armes; savoir, Jac-
» ques de Châtillon, Jehan de Châlons, le sei-
» gneur de Barbasan, le seigneur du Châtel,
» Raoul de Jaucourt, Robert de la Heuse,
» Guillaume de Gamache, le seigneur de Saint-
» Remi, le seigneur de Montsurat, Guillaume
» Bataille, Messire Drouet d'Asnières, le sei-
» gneur de Lafayette, le seigneur de Poular-
» guel, le seigneur de Carnavalet, Louis Co-
» chet, écuyer, et Jean Dupont, écuyer : porte-
» ront en la jambe senestre chacun un fer de
» prisonnier, pendant à une chaîne, qui se-
» ront d'or pour les chevaliers et d'argent pour
» les écuyers, tous les dimanches de deux ans
» entiers, commençant le dimanche prochain
» après la date de ces présentes. Au cas que
» plutôt ne trouveront pareil nombre de cheva-
» liers et écuyers de nom et d'armes, que tous
» ensemblement nous veuillons combattre à
» pied jusqu'à outrance, armés chacun de tel
» harnois qu'il lui plaira, portant lance, hache,
» épée et dague, ou au moins de bâtons de
» telle longueur que chacun voudra avoir, pour
» être prisonnier les uns des autres, par telle
» condition que ceux de notre part qui seront

» outrés, soient quittes en baillant chacun un
» fer et chaine pareille à ceux que nous por-
» tons; et ceux de l'autre part qui seront ou-
» trés, chacun pour un brasselet d'or aux cheva-
» liers, et d'argent aux écuyers, pour donner
» où bon leur semblera; item : seront tenus,
» nous duc du Bourbonnais, quand nous irons
» en Angleterre, ou devant le juge qui sera ac-
» cordé, de le faire savoir à tous ceux de notre
» compagnie qui ne seront pas de çà, et de bail-
» ler à nos dits compagnons telles lettres de
» monseigneur le roi qui leur seront nécessaires
» pour leur licence et congé; fait à Paris, le 1er
» janvier 1414. »

Mais cette fanfaronnade de Bourbon n'eut aucune suite; on fut bientôt trop occupé des armemens de l'Angleterre, pour avoir même le temps de déverser l'épigramme sur la lettre du chevalier errant ; en effet, on apprit que la Manche était couverte des vaisseaux de Henri V, et que le monarque anglais faisait voile pour aller assiéger Harfleur. Le danger était commun pour tous, car le cabinet britannique, après avoir écouté les propositions des Armagnacs et des Bourguignons, avait déclaré qu'il ne serait l'auxiliaire d'aucune des deux factions, mais qu'il se montrerait en maitre dans le royaume.

On courut donc aux armes sans distinction d'opinions. Les Bourguignons prétendirent former la tête de l'armée royale ; les Armagnacs voulurent rester maîtres de la cour, et diriger les opérations de la campagne. C'était au dauphin à décider sur les prétentions des deux partis, parce que le roi étant tombé dans un nouvel accès de démence, le gouvernement des affaires était alors entre ses mains. Mais depuis l'offense faite à l'épouse du prince, il s'était passé des événemens dont les effets avaient totalement changé ses dispositions en faveur de son beau-père ; il lui avait renvoyé scandaleusement sa fille, pour se livrer avec plus de liberté à la débauche, et s'était rapproché des Armagnacs, dont il craignait moins l'ambition que la haine et les vengeances du duc de Bourgogne. La faction orléaniste demeura donc maîtresse du terrain, et la cour se défiant de Jean-Sans-Peur, ne voulut accepter de lui qu'un renfort de cinq cents hommes d'armes et de trois cents arbalétriers.

L'Anglais avait déjà assiégé et pris Harfleur, mais l'armée de Henri V avait été ruinée pendant ce siége, soit par les armes françaises, soit par les maladies, et sa flotte avait été dissipée par une tempête. Hors d'état de faire d'autres entreprises, le roi d'Angleterre résolut de

traverser la Picardie pour gagner Calais, et de se cantonner aux environs de cette ville ; mais la traversée était hasardeuse, car l'armée de France s'était mise en marche et approchait.

L'armée anglaise fut bientôt atteinte par des détachemens de troupes ennemies qui avaient à leur tête le maréchal Boucicaut, l'amiral Clignet de Brébant et le bâtard de Bourbon ; ces trois généraux, se rappelant la conduite de Charles V en pareille circonstance et contre les mêmes ennemis, se contentèrent de harceler l'Anglais dans sa marche, de lui enlever ses traînards et ses munitions, et de lui couper les vivres (1). L'armée anglaise, réduite à la dernière extrémité, parvint avec beaucoup de peine jusqu'à la Somme, pour passer au gué de Blanque-Taque, au dessous d'Abbeville, par où Edouard III avait échappé à Philippe de Valois ; mais ayant vu sur l'autre bord la noblesse picarde préparée à lui disputer le passage, le roi d'Angleterre remonta le long de la Somme, qu'il traversa près de Saint-Quentin, grace à la négligence des habitans de cette ville, qui avaient été chargés d'en garder le passage.

Ce passage était un point important pour l'ar-

(1) Juvénal des Ursins.

mée ennemie, mais il ne la mettait point encore hors de danger, parce qu'il n'était pas difficile aux Français de se poster entre elle et Calais, et par conséquent, de lui couper la retraite. Henri V était tellement convaincu de la facilité qu'avaient les Français de détruire son armée, qu'il envoya demander aux princes qu'on lui laissât le passage libre, promettant de réparer tout le dommage que sa descente en France avait occasionné.

Le conseil fut assemblé; le connétable d'Albret, le maréchal Boucicaut et plusieurs autres vieux guerriers qui avaient appris le métier de la guerre sous les chefs les plus renommés du règne de Charles V, furent d'avis d'accepter les offres du monarque anglais, parce qu'il avait beaucoup de troupes, et qu'on ne pouvait jamais répondre de l'événement d'une bataille; mais le duc de Bourbon, soutenu par le duc d'Alençon, se récria aussitôt contre la timidité de l'opinion qu'avaient émise le connétable et le maréchal Boucicaut; puis, parlant avec assurance du mauvais état de l'armée anglaise, il soutint que la demande de Henri V était un aveu de sa propre faiblesse, et que pour le vaincre ou le mettre en fuite, il ne fallait aux Français que se montrer et tirer l'épée. La confiance que témoi-

gnait le duc de Bourbon, le courage dont il avait donné des preuves en tant d'occasions, électrisèrent la majorité du conseil et la bataille fut résolue.

L'armée anglaise et l'armée française se rencontrèrent dans la plaine d'Azincourt et de Russeauville. L'avant-garde française était composée des meilleures troupes de l'armée : on y comptait huit mille gentilshommes, tant chevaliers qu'écuyers ; le connétable était à leur tête avec les ducs d'Orléans et de Bourbon, les comtes d'Eu et de Richemont, le maréchal de Boucicaut et David de Rambure, grand maître de l'artillerie ; il y avait peu d'archers dans ce corps. La bataille était dirigée par les ducs d'Alençon et de Bar, par les comtes de Nevers, de Vendôme et de Vaudemont ; ils avaient avec eux beaucoup moins de gentilshommes mais plus d'archers. A l'arrière-garde, étaient les comtes de Marle, de Dammartin et de Fauquembergue (1).

Le roi d'Agleterre avait choisi son poste entre deux bois qui couvraient les flancs de son armée, et lui permettaient d'étendre son front de bataille parallèlement à celui des troupes françaises, plus nombreuses que les siennes. Il ne fit qu'une ligne

(1) Histoire anonyme. — Monstrelet. — Des Ursins. — Saint Remi. — Histoire de Charles VI.

de tous ses gendarmes, et plaça devant les deux ailes douze mille archers, milice redoutable, qui n'avait point d'égale en son genre, chez les autres nations. Dès que ces archers eurent pris position, ils firent devant eux et suivant leur usage une palissade de pieux qu'ils avaient apportés pour les enfoncer en terre.

Quoique les deux armées n'attendissent plus que le signal du combat, le roi d'Angleterre n'en renouvela pas moins les propositions de paix; mais le conseil de guerre les ayant repoussées, les Anglais s'ébranlèrent les premiers, au signal d'un bâton que Thomas Herpinghen jeta en l'air. Les gendarmes de l'armée de France, qui étaient restés à cheval, s'avancèrent aussitôt vers les archers anglais; ceux-ci les reçurent avec une grêle de flèches qui mit à bas un grand nombre de cavaliers et de chevaux.

Voyant les gendarmes français, emportés par leurs coursiers et renversés sur l'avant-garde, où ils mettaient le désordre, les archers anglais quittèrent leurs arcs, prirent leurs massues plombées et leurs haches, et chargèrent; les gendarmes, bardés de fer et enfonçant dans la boue jusqu'à mi-jambe, gênés dans leurs mouvemens à cause du peu de distance que le connétable avait laissé entre les bataillons, et pouvant à peine

tirer l'épée, furent défaits en un instant par les archers; Henri s'aperçut de cette confusion, et s'avança à la tête de la gendarmerie pour seconder les archers; alors l'avant-garde française fut enfoncée et mise en déroute; le corps de bataille eut le sort de l'avant-garde, et l'arrière-garde voyant la défaite des deux premiers corps, prit la fuite sans avoir combattu.

Dans cette bataille, si désastreuse pour la France, Bourbon fit tout ce qu'il put pour vaincre ou pour mourir; et si le commandement en chef avait été confié au maréchal Boucicaut, nul doute que l'avant-garde, où combattait Bourbon, n'eût décidé de la victoire. Cependant, si Bourbon se battit dans cette journée avec l'intrépidité la plus rare, il fut encore surpassé par le duc d'Alençon; ce prince voyant la déroute, et voulant périr glorieusement, se précipita dans le plus épais de la mêlée, avec un petit nombre de seigneurs qui l'entouraient; il passa sur le ventre de ceux qui se présentèrent pour l'arrêter, et s'étant fait jour, le sabre à la main, au travers des archers et des gendarmes ennemis, il pénétra jusqu'à l'endroit où était le roi d'Angleterre; d'un coup de sabre il abattit aux pieds de ce prince le duc d'Yorck son oncle, et le roi s'étant baissé pour l'aider à se relever, le duc d'Alençon

lui déchargea à lui-même un coup si terrible sur son casque que la couronne en fut brisée ; mais au moment où il allait lever le bras pour lui asséner un second coup, il fut enveloppé et attaqué de toutes parts par des seigneurs anglais ; alors il cria au roi : *je suis le duc d'Alençon, je me rends à vous*. Mais le roi n'eut pas le temps de le sauver, le duc fut percé de plusieurs coups d'épée et expira sur le champ.

Plus de dix mille hommes, dont huit mille nobles, périrent dans la bataille et la déroute ; sept princes français y perdirent la vie, et cinq, au nombre desquels était le duc de Bourbon, y furent faits prisonniers. Du côté des Anglais, il n'y eut que seize cents morts, et, à l'exception du duc d'Yorck, aucun homme de marque ne fut tué.

Cependant, malgré cette horrible perte, la France eût été sauvée et même vengée, si le duc de Bourgnogne l'eût voulu. Campé à quelques lieues du champ de bataille avec une armée florissante, il pouvait tomber sur l'armée anglaise exténuée de fatigue et la détruire entièrement ; mais n'écoutant que son ambition et brûlant d'exercer ses vengeances, il laissa l'ennemi continuer paisiblement sa route avec ses prisonniers, et fit ses dispositions pour marcher sur Paris, où l'attendait, pour lui en disputer l'en-

trée, le comte d'Armagnac, son plus terrible ennemi et son maître dans l'art de la guerre.

Ici se termine l'histoire de Jean I[er], duc de Bourbon; on ne le voit plus depuis sa captivité reparaître que trois fois sur la scène; deux fois pour proposer la paix à des conditions désavantageuses au pays, et la troisième fois pour acheter sa liberté par la reconnaissance de Henri VI, roi d'Angleterre, comme légitime souverain de la France, et par la remise aux Anglais de ses principales places du Bourbonnais, de l'Auvergne, du Forez et de ses autres domaines. Le comte de Clermont, son fils aîné, n'ayant point voulu consentir à un pareil traité, Bourbon resta prisonnier et mourut à Londres en 1433, à l'âge de cinquante-trois ans (1).

(1) Rymer.

cusations à l'égard des impôts : une pareille réfutation eût été ridicule, car tous les jours ils frappaient le peuple de nouvelles contributions.

La promesse du duc de Bourgogne fut un coup de politique qui lui gagna beaucoup de partisans ; les peuples ne refusent jamais les libéralités qu'on leur fait, de quelque part qu'elles viennent. Les nobles furent encore plus sensibles aux caresses du Bourguignon ; trouvant qu'il y avait plus de profit à s'allier avec lui qu'avec le monarque et son fils, ils désertèrent, pour la plupart, le parti de la couronne, et se décorèrent honteusement de la croix de S.-André. A l'exemple des comtes et des barons, plusieurs cités ouvrirent leurs portes au rebelle, et plantèrent sur leurs murailles l'étendart de la sédition.

La capitale, quelqu'envie qu'eussent les Parisiens, dont les idées étaient de nouveau changées, de complaire au duc de Bourgogne, la capitale resta entre les mains du comte d'Armagnac, que sa valeur, son habileté et la connaissance qu'on avait de son caractère indomptable faisaient généralement redouter.

Malgré tous les avantages que remportait le duc de Bourgogne, les Armagnacs, maîtres du roi qui leur servait de point de ralliement, auraient

les villes de province contre la cour ; il accusait ceux qui gouvernaient d'avoir empoisonné les deux dauphins ; le dernier était mort depuis peu de jours, prisonnier du comte de Hainaut, des suites d'un abcès qu'avaient produit ses débauches ; et, par sa mort, le jeune Charles, comte de Ponthieu, dernier fils du roi, devenait l'héritier de la couronne ; il les accusait d'avoir fait périr quantité de bons serviteurs du roi et de l'état, d'avoir opprimé la liberté des Parisiens, d'avoir chargé le peuple d'une infinité d'impôts pour s'enrichir eux-mêmes, sans pourvoir aux besoins du royaume près de succomber sous la puissance des Anglais ; ensuite, il exhortait tous les bons Français à s'unir à lui et à le seconder pour délivrer la personne du roi de la captivité dans laquelle on le tenait ; après ces exhortations, et pour prouver que le bonheur et l'abondance ne pouvaient se trouver qu'avec lui, il promettait d'abolir les aides, les gabelles, les tailles et les dîmes.

Les Armagnacs répondirent bien victorieusement à une partie du manifeste de Jean-sans-Peur, car sa conduite après la bataille d'Azincourt démontrait d'une manière incontestable ses intelligences avec l'Anglais ; mais ils ne purent repousser avec le même succès ses ac-

pour Tours, et s'empara de la ville après avoir délivré la reine de ses surveillans; alors Isabelle fit usage d'une ancienne ordonnance par laquelle le roi l'avait autrefois constituée régente du royaume, pendant qu'il serait malade, et nomma, en vertu de cette ordonnance, les hommes de la faction Bourguignone à tous les emplois civils et militaires.

Pendant que le nouveau gouvernement de la reine disputait le pouvoir à celui du roi, les Anglais, avertis par le duc de Bourgogne et par la reine elle-même, débarquèrent sur les côtes de la Normandie et marchèrent pour ainsi dire de concert avec leurs deux alliés (1). Bientôt la plûs grande partie de la France, au pouvoir de l'Anglais et du Bourguignon, fut réduite à l'état le plus malheureux.

Néanmoins, le dauphin et les Armagnacs étaient toujours maîtres de Paris; Jean-sans-Peur, dont tous les efforts tendaient à s'en emparer, avait échoué plusieurs fois, et tout portait à croire que le comte d'Armagnac en resterait en possession, lorsque la trahison d'un nommé Perrinet Leclerc, fils d'un marchand de fer, vint lui en faire le cadeau. Perrinet Leclerc

(1) Juvénal des Ursins.

avait été maltraité par le domestique d'un membre du conseil du roi ; il demanda justice au maître et au prévôt de Paris, mais il ne put l'obtenir; pour se venger du domestique, de son maître et du prévôt, il enleva, pendant le sommeil de son père, l'un des quarteniers de Paris, les clefs de la porte confiée à sa garde et courut l'ouvrir au seigneur de *l'Ile-Adam*, qui y entra avec sa compagnie d'ordonnance ; bientôt il fut suivi par d'autres capitaines, et en peu d'instans les rues, les quais, les places publiques regorgèrent de soldats Bourguignons.

Dès que les Bourguignons furent maîtres du pavé de Paris, ils coururent aux hôtels du connétable d Armagnac, du chancelier, des ministres et des autres officiers de la couronne. Pas un *Armagnac* ne fut oublié, car on avait dressé la liste des têtes à couper; quant à celles qui ne valaient pas la peine d'être classées sur le registre, on avait laissé aux événemens de la journée le soin d'en disposer.

Les cris du soldat, le bruit des armes, la chute des portes et des fenêtres réveillèrent le peuple de Paris qui se joignit aux Bourguignons (1). Alors on arrêta les Armagnacs, on

(1) Registre du parlement de 1418.

les enchaîna, sans distinction de sexe, on les traîna à la Conciergerie et au Châtelet; lorsqu'on eut pillé leurs maisons, lorsqu'on eut enlevé leur argent et leurs bijoux, la populace, dirigée par la noblesse Bourguignonne, se présenta au préau des prisons, fit l'appel nominal des incarcérés, et les tua à mesure qu'ils dépassaient le guichet.

Les prisonniers du Châtelet tentèrent de vendre chèrement leur vie, ils se barricadèrent dans leur cachot et en défendirent l'entrée à leurs bourreaux, mais leur résistance fut vaine; on entassa des matières combustibles autour de la prison, et bientôt la flamme et la fumée les obligèrent de capituler. La seule grâce qu'on leur accorda fut la permission de se précipiter du haut des tours du Châtelet sur une forêt de piques prêtes à les recevoir.

Tanneguy Duchatel parvint à sauver le dauphin de la fureur des Bourguignons; mais le comte d'Armagnac et le chancelier furent impitoyablement massacrés; leurs corps furent traînés par les rues et portés à la voirie, après avoir servi de jouets à la populace.

Peu de tems après ces massacres, le duc de Bourgogne et la reine entrèrent en triomphe dans la ville; ils remirent le roi sous leur dépen-

dance et s'emparèrent entièrement de l'autorité. Le dauphin, fugitif, se retira au-delà de la Loire où il fut accueilli par la noblesse, et dès qu'il se vit entouré d'un corps d'armée respectable, il s'annonça comme l'héritier légitime de la couronne, et prit le titre de lieutenant général du royaume. Cette qualité politique produisit un bon effet, car elle amena les Armagnacs à se fondre dans le parti du prince.

Par cette jonction de forces et de fortune, le dauphin présenta un obstacle réel à l'usurpation du duc de Bourgogne. Néanmoins, Jean-sans-Peur était en état de s'opposer à ce que le trône recouvrât sa première puissance; il avait un nombre prodigieux de partisans, la richesse de ses provinces était immense et l'anarchie débordait par tout le royaume. Avec tous ces moyens, il pouvait encore consolider sa domination et maintenir la couronne sous sa tutelle.

Les partisans du dauphin sentirent qu'il n'y avait qu'un coup d'état qui pût soustraire le trône à l'ambition de Jean-sans-Peur; toute mesure violente était conforme aux maximes de la politique du temps; le duc de Bourgogne lui-même avait mis en vogue cette doctrine, en assassinant le duc d'Orléans; et ils se décidèrent donc à agir. D'ailleurs, on suivait, dans cette circonstance,

les propositions de *Jean Petit*, l'apologiste du Bourguignon, et l'on ne fesait que tourner contre lui ses propres armes.

On observa le plus profond secret sur le projet d'assassiner, à son tour, le duc de Bourgogne. Démarches perfides, conditions simulées de paix et de réconciliation, tous les artifices possibles furent employés pour endormir sa prudence. Ce fut à *Montereau*, dans une salle construite en bois sur la rivière, que le dauphin s'aboucha avec le duc de Bourgogne pour convenir à l'amiable des moyens de se rapprocher par une paix réciproque, et de pacifier le peuple, le clergé et la noblesse du royaume. Les conférences ne sont jamais longues lorsqu'elles ne doivent être qu'un prélude à la mort d'un ennemi. Le premier jour de l'entrevue, les seigneurs qui avaient accompagné le dauphin dans la salle, levèrent la hache sur la tête du duc de Bourgogne, et terminèrent en un instant sa carrière. Le duc de Bourbon, qui était alors dans le parti Bourguignon et qui avait suivi Jean-sans-Peur à la conférence, fut presque couvert de son sang.

C'est à l'époque de cet assassinat du duc de Bourgogne qu'on voit le duc de Bourbon figurer pour la première fois sur la scène politique; il

ne comptait encore que de dix-huit années. Charles n'était point entré par inclination dans le parti de Jean-sans-Peur; après la bataille d'Azincourt, il avait pris la place de son père dans les rangs de la faction d'Armagnac; mais après l'occupation de la capitale par le duc de Bourgogne, dont il devint le prisonnier, il n'avait pu recouver sa liberté qu'en passant sous le drapeau Bourguignon, et en rompant ses engagemens avec Catherine de France, fille du roi, pour épouser la fille de Jean-sans-Peur.

Le duc de Bourbon profita de la mort de son beau-père pour s'affranchir des sermens qu'il avait prêtés au parti Bourguignon, et renvoyer sa femme au nouveau duc de Bourgogne en déclarant nul le mariage qu'il avait contracté avec elle. Suivant quelques écrivains, le mariage du duc de Bourbon avec la fille de Jean n'avait point été consommé; mais cette assertion n'étant pas probable, on doit penser qu'elle n'est qu'une supposition de ces écrivains pour excuser la conduite de ce prince.

Quoi qu'il en soit, dès que Charles eut rompu tous les liens qui le retenaient à la faction Bourguignone, il se hâta de rejoindre l'armée du dauphin. Cependant, en cassant son mariage, le duc de Bourbon n'atteignit pas tout-à-fait le

but qu'il s'était proposé, c'est-à-dire, son union avec Catherine de France, à laquelle il avait été fiancé dans l'origine. Sa jonction avec le dauphin, dont la reine régente était l'ennemie, fit oublier à cette princesse les faveurs qu'elle avait accordées au père du comte de Clermont, et Catherine de France fut mariée au roi d'Angleterre, que le honteux traité de Troies, du 21 mai 1420, déclara héritier de la couronne de France et régent du royaume pendant la vie du malheureux Charles VI.

L'adhésion du duc de Bourbon, le plus puissant vassal de la couronne après les ducs de Bourgogne et de Bretagne, enhardit si bien le dauphin qu'il alla attaquer le Languedoc, dont le comte de Foix avait le gouvernement, pour le faire entrer sous son obéissance immédiate et en donner le commandement à son nouvel allié. Le duc de Bourbon, malgré sa jeunesse (il n'avait alors que dix-neuf ans), fit preuve, dans cette campagne, de grands talens militaires, mais il obscurcit la gloire qu'il y avait acquise, par des actes d'une véritable férocité; plusieurs places, et notamment celle de Béziers, furent victimes de ses emportemens; mais tel était l'esprit du temps, que chaque parti croyait ne pouvoir conserver ses conquêtes qu'à force de cruautés.

Pendant que le duc de Bourbon contenait le Languedoc dans le devoir, le duc de Bourgogne faisait ravager le Forez et le Beaujolais, dépendans des domaines du prince; Bourbon envoya contre les Bourguignons le comte de Perdriac à la tête d'une grande partie de la noblesse du Bourbonnais et de l'Auvergne, et l'ennemi fut complètement battu et chassé des provinces qu'il occupait.

La guerre régnait sur tous les points de la France, et les deux partis qui désolaient le pays étaient alternativement vainqueurs et vaincus; pourtant la faction Bourguignone, aidée des forces de l'Angleterre, commençait à obtenir un avantage marqué sur le dauphin, lorsque la mort de Henri V, et peu de temps après celle de l'infortuné Charles VI, vinrent apporter quelque changement à la face des affaires.

Charles VII, il est vrai, ne recueillit à la mort de son père ni trône, ni trésor, ni armée; il n'en était pas moins proscrit, il n'en était pas moins confiné au-delà de la Loire et errant de province en province, mais il avait pris le titre de roi, et ce titre lui donnait une force politique qui équivalait à celle d'une armée. La noblesse des districts où son pouvoir était reconnu, devint plus dévouée, et les vaudevilles, et les épigram-

mes, et les satires que l'on chantait ou que l'on publiait sur le *petit roi de Bourges*, pour plaire à l'Anglais Betfort ou pour en obtenir des faveurs, ne parurent plus spirituels aux gens modérés du parti Bourguignon, ne les rendirent plus sourds aux cris de la patrie.

Certes, si Charles VII n'eût pas eu le titre de roi, c'en était fait de lui après la perte de la bataille de Verneuil; mais ce titre, qui imposait alors au peuple, enthousiaste d'un prestige où il croyait voir souvent son salut, ce titre sauva Charles. Le nouveau monarque se fût sans doute bientôt relevé de la défaite de Verneuil, s'il eût été le maître dans son camp; mais la division la plus scandaleuse s'était introduite parmi les seigneurs de sa cour; elle ralentissait les affaires administratives, elle brouillait les plans militaires, elle faisait du conseil une arène aux récriminations et aux injures; d'un côté, c'étaient les exigeances du duc de Bourbon auxquelles le roi était contraint de se soumettre; de l'autre, c'étaient les insolences du comte de Richemont, et l'assassinat de ses ministres qu'il se voyait obligé de laisser impunis; et ce prince, trop faible pour se faire respecter par ses courtisans et les généraux de son armée, ne trouvait de consolation à ses chagrins que dans la ten-

dresse de l'aimable, de la belle Agnès Sorel.

Cependant, malgré les divisions, le parti du jeune monarque s'était accru, et il se vit en état de soutenir Orléans lorsque Thomas de Montagu, comte de Salisbury, alla y mettre le siége pour forcer le passage de la Loire et conquérir les provinces ultérieures, foyer de la cause royaliste. La place fut aussi bien défendue que bien attaquée; les capitaines les plus vaillans et les plus expérimentés du parti de Charles VII s'étaient renfermés dans la ville, et observaient et faisaient observer par les troupes un ordre, un accord, une discipline extraordinaires; ils sentaient qu'Orléans était la clef des provinces soumises au roi, et ils faisaient tous leurs efforts pour en repousser l'ennemi.

De son côté, le monarque mettait toute son application à fournir la ville assiégée de vivres et de munitions de guerre, et à ne la laisser manquer de rien. Il avait établi de grands magasins à Blois, d'où les convois partaient lorsqu'il se présentait des occasions favorables pour les faire passer. Le duc de Bourbon, qui avait été un instant brouillé avec Charles VII, et qui était rentré dans ses bonnes grâces par les soins du ministre Gyac, que le comte de Richemont avait fait jeter à l'eau; le duc de Bour-

bon ne négligeait aucun moyen pour se rendre digne des faveurs dont l'avait honoré le souverain, en lui conférant l'Auvergne : il avait assemblé de nombreuses troupes dans ses domaines, et servait activement et avec succès la cause royale. Il se disposait un jour à conduire un convoi à Orléans, et avait réuni dans ce but un corps de troupes formé de noblesse et de soldats du Bourbonnais, de l'Auvergne, du Berri et du Poitou, lorsqu'il eut avis que Fastol, chevalier Anglais, était parti de Paris pour escorter au camp des assiégeans, qui souffraient des rigueurs de l'hiver, une grande quantité de vivres, d'artillerie, de poudre et d'habits.

A cette nouvelle, Bourbon résolut d'enlever le convoi et de le faire entrer dans Orléans, s'il réussissait dans son entreprise ; il informa le fameux comte de Dunois de son dessein, le pria de le venir joindre avec une partie de la garnison, et lui donna rendez-vous auprès de Jenville. Dunois se mit à la tête d'une grosse troupe de cavalerie et sortit, sans que les Anglais enfermés dans leurs bastilles osassent l'attaquer ; il avait avec lui l'amiral de Culan, Boussac, Graville, Saintrailles, la Hire, Verdusan, Dorval et Coarase ; il se rendit à Jenville et y trouva le duc de Bourbon, dont les troupes,

jointes aux siennes, complétaient environ quatre mille hommes.

Instruit que Fastol approchait, Bourbon commanda la marche; les Français se portèrent en avant avec une ardeur admirable, et rencontrèrent les Anglais à Rouvray-Saint-Denis. Le général ennemi, qui n'avait que mille cinq cents hommes et peu de cavalerie, vit aussitôt le danger où il se trouvait, et se hâta de disposer ses charriot en forme de barricades et de ranger derrière ses troupes en bataille.

A la vue de l'ennemi, plusieurs chefs de détachement voulaient qu'on en vint immédiatement aux mains, mais Bourbon jugea prudemment qu'une attaque de ce genre ne pourrait s'exécuter sans une grande perte d'hommes, et peut-être sans une entière destruction; aussi, pour répondre à l'ardeur des troupes, et en même temps pour ne pas les laisser se livrer aveuglément à leur bravoure, il ordonna que le combat fût commencé avec le canon, afin que lorsqu'il y aurait une brèche faite dans les retranchemens de charriots, la cavalerie pût y entrer, et passer sur le ventre de l'infanterie Anglaise. Effectivement, les coups de canon eurent bientôt mis en pièces une partie des

charriots et tué un grand nombre d'Anglais (1). Le duc de Bourbon voulait que l'on continuât le feu pour se rendre maître de l'ennemi sans coup férir, mais l'impatience de Jean Stuart, connétable d'Écosse, et de Guillaume Stuart, son frère, les rendit sourds aux ordres réitérés de Bourbon; ils crièrent qu'il était temps de donner, et s'étant mis à pied avec leurs Écossais, ils marchèrent aux ennemis pour forcer la brèche. Le comte de Dunois, avec la plupart des seigneurs français, ne voulant pas abandonner les Écossais, ou croyant qu'il était de leur honneur d'avoir part à l'assaut, descendirent pareillement de cheval. Bourbon prévoyant ce qui allait arriver, donna l'ordre aux Auvergnats et aux Poitevins de rester à cheval pour soutenir les assaillans et les suivre s'ils forçaient le rentranchement.

Le général Anglais avait mis, selon l'usage de la nation, un grand nombre d'archers à la tête de sa petite armée. Ceux-ci laissèrent approcher les Français à la portée du trait et firent des décharges qui en abattirent un grand nombre dans les premiers rangs; au même instant,

(1) Monstrelet.

Fastol fit avancer ses bataillons l'épée et la hache d'armes à la main; ces bataillons donnèrent sur les Français avec tant de vigueur, qu'ils les firent reculer. C'était le moment où la cavalerie française devait soutenir et arrêter l'ennemi, mais au lieu de tenir ferme et d'obéir à l'impulsion que le duc de Bourbon cherchait à lui donner par son exemple, elle se laissa tout-à-coup gagner par la peur et prit la fuite; alors les Anglais n'eurent plus qu'à poursuivre, et à tuer des fuyards.

Dans ce combat, qu'on appela la journée *des harengs*, parce qu'entr'autres provisions de carême, il y avait dans les charriots de l'ennemi une quantité considérable de caques de harengs, le duc de Bourbon fut grièvement blessé; cependant, malgré sa blessure, il parvint, avec le comte de Dunois, qui avait aussi reçu une blessure au pied, à rallier une partie des troupes et à rentrer dans Orléans, que les rapports exagérés des Anglais sur la victoire de Fastol avaient plongée dans la consternation; leur arrivée et les promesses du duc de Bourbon qui partit immédiatement pour aller rejoindre le roi, calmèrent un peu les esprits.

Peu de tems après cette bataille, le duc de Bourgogne, par suite d'une contestation qui sur-

vint entre lui et le duc de Betfort au sujet du duc d'Orléans, prisonnier à Londres, donna à ses troupes, qui assiégeaient Orléans avec les Anglais, l'ordre de se retirer. Quoique cette détermination du duc de Bourgogne, affaiblissant l'armée Anglaise, dût donner une nouvelle espérance à Charles VII, ce prince ne résolut pas moins, dans un accès de pusillanimité, de renoncer à tout effort pour sauver la ville que l'ennemi pressait de plus en plus, et d'abandonner non seulement l'Orléanais, mais le Berri et la Touraine pour se retirer à l'extrémité du royaume; il devait s'y retrancher et ramasser des forces afin de défendre l'Auvergne, le Languedoc, le Lyonnais et le Dauphiné. Mais le duc de Bourbon, dont le courage bouillant ne pouvait supporter l'idée de fuir devant les Anglais, s'opposa hautement à une pareille démarche; il en démontra, en plein conseil, les conséquences désastreuses, et le conseil se rangea de son avis. Cependant, le discours de Bourbon et l'approbation du conseil auraient peut-être échoué devant la résolution du roi, si les représentations de la reine Marie d'Anjou et les caresses de la belle Agnès Sorel ne fussent venues à leur appui. On décida donc que le reste du royaume serait défendu pied à pied, et que si Orléans

était emportée, on tâcherait de couvrir le Berri et la Touraine.

Ce fut dans cette conjoncture que Jeanne d'Arc, l'héroïne du siècle, se présenta devant Charles VII. La jeune gardienne de moutons, tourmentée par ses inspirations et écoutant la voix des saints et des saintes qui lui parlaient du haut des nuages, avait quitté le village de Domrémi où elle était née, et était venue à Chinon informer le monarque de ses heureuses visions.

Admise près du roi après de longues difficultés, elle débuta par un prodige; elle n'avait jamais vu Charles, et cependant, elle le désigna au milieu des seigneurs de sa cour. Toutefois, ce prodige ne pouvant entièrement vaincre la crédulité du prince, on consulta Jeanne d'Arc sur un mystère connu de lui seul, et la jeune héroïne dévoila sans hésiter toutes les particularités de ce secret.

Néanmoins, le succès de ces deux épreuves ayant inspiré des scrupules à plusieurs personnes de la cour, on livra Jeanne d'Arc à des examinateurs ecclésiastiques; les prélats l'interrogèrent avec toutes les formes d'un tribunal d'inquisition, et ses réponses ayant été satisfaisantes, on en fit un rapport favorable à la cour.

Les ministres du roi, malgré le rapport des

prélats sur l'orthodoxie de Jeanne, balançant encore à l'armer et à lui confier le commandement d'un corps de troupes, craignant d'ailleurs d'engager leur responsabilité, il fut convenu qu'on s'autoriserait d'un arrêt du parlement de Poitiers. Jeanne parut donc sur la sellette parlementaire, l'interrogation se fit avec grande solennité; on la questionna en robes rouges et en mortiers. Jeanne sortit encore victorieuse de cette épreuve.

La fâcheuse position où se trouvait Orléans, l'opinion publique qui se prononçait pour Jeanne, fit enfin céder les ministres, et l'on désigna à la merveilleuse fille, la troupe qu'elle devait commander. Tout était disposé pour son départ, lorsqu'il survint à Yolande d'Aragon des doutes sur la pureté de la jeune villageoise; les yeux noirs et ardens de Jeanne la remplissaient d'alarmes sur ce point, elle se défiait de son teint bruni, de son air confiant, de ses formes régulières, de son sourire agaçant; la parole et le serment d'une fille ne la tranquillisaient pas; elle crut qu'on devait vérifier ce qui souvent trompe les plus habiles, donnant pour prétexte qu'une gardienne de moutons aurait en cela plus de privilèges que les filles de bonne maison, et elle demanda à être elle-

scrutatrice du fait virginal. La demande ordée malgré l'urgence de marcher au s d'Orléans.

rincesse se fit assister par les dames de rt et de Siennes. D'abord on s'en tint aux ons, espérant qu'un mot dit de travers deviner le reste. mais Jeanne, pure et in- e. ne pouvait se compromettre dans ses es : après l'interrogatoire, on procéda à fication : Jeanne laissa tout voir et tout er : la vérification tourna tout-à-fait à son r, et le même jour elle fut proclamée par le, vraie et parfaite pucelle.

[illegible] on entendit parler a [illegible] de Jeanne d'Arc [illegible] [illegible] des royalistes [illegible] [illegible]

[illegible]

CHAPITRE VI.

(SUITE DU PRÉCÉDENT.)

Soumission de plusieurs places au roi. — Charles VII se rapproche de Paris. — Indécision et faiblesse du monarque. — Attaque de la porte Saint-Honoré. — Le duc de Bourbon lieutenant-général de l'armée. — Réconciliation du duc de Bourbon et du duc de Bourgogne. — Paix entre le duc de Bourgogne et Charles VII. — Conférences. — Le roi maître de Paris. — Conspiration. Le duc de Bourbon y prend part; ainsi que le fils de Charles VII. — Défaite des factieux. — A quel prix le duc de Bourbon achète sa grace. — Seconde conspiration. — Mort de Charles premier.

Si le titre de roi qu'avait pris Charles VII après la mort de son père avait attiré quelque noblesse dans son parti, son sacre et les victoires que son armée avait remportées, eurent une plus grande influence encore; de nombreux partisans se rangèrent sous ses drapeanx, et les villes qui avaient résisté jusqu'alors à son autorité, vinrent lui apporter les clefs de leurs portes. Considérant son titre de roi à peu près comme vain, tant qu'il ne serait pas maître de sa capitale, Charles VII résolut de s'approcher de Paris. Sur la nouvelle qu'il en reçut, le duc de Betfort assem-

bla une armée de douze mille hommes et s'avança jusqu'à Melun ; le roi, qui était à Provins avec une armée à peu près égale, en sortit pour aller au devant de l'ennemi ; à la vue de l'armée française, le duc de Betfort, craignant une déroute, reprit le chemin de Paris.

Cette ardeur belliqueuse communiquée à Charles VII par le duc de Bourbon, le duc d'Alençon et la Pucelle, qui brûlait de poursuivre l'Anglais et de lui présenter le combat, se dissipa aussitôt qu'on eut perdu de vue le duc de Betfort. Effectivement, n'écoutant, dans cette circonstance, que sa timidité naturelle et les avis de quelques chefs de son conseil las de faire la guerre à leurs dépens, le roi voulut gagner la Loire, et disséminer son armée dans diverses garnisons pour attendre la campagne prochaine (1) : en conséquence, on se disposa à repasser la Seine par Bray, dont les habitans consentaient à recevoir des troupes françaises (2), mais la nuit même les Anglais y entrèrent, et défirent quelques détachemens de l'armée royale, que l'on dirigeait vers cette place.

Les ducs de Bourbon, d'Alençon, de Bar, la Pucelle et plusieurs seigneurs marquans profitèrent

(1) Annales de France. — (2) Histoire de la Pucelle d'Orléans.

de cet incident pour exciter le courage du roi et le ramener à leur opinion. Le prince, confiant dans les assurances du duc de Bourbon et dans les inspirations de Jeanne d'Arc, se détermina à suivre sa bonne fortune et à se rapprocher de Paris. Dans la marche, Bourbon se tenait lui-même à l'avant-garde, et à mesure qu'il avançait, il voyait venir au devant du prince les habitans des villages, des bourgs et des petites villes que devait traverser l'armée. Après s'être rendu maître de plusieurs places fortes dans la Picardie, Charles VII se présenta devant Saint-Denis, dont les portes lui furent ouvertes à la première sommation.

Alors le duc de Bourbon poussa, avec une partie de l'armée, jusqu'à la Chappelle, village aux portes de Paris, et des escarmouches s'engagèrent entre les deux partis. Le conseil ayant décidé que l'on commencerait l'attaque par les barrières de la porte Saint-Honoré, les ducs de Bourbon et d'Alençon se postèrent entre les points attaqués et la porte Saint-Denis, pour arrêter les sorties que pourrait faire l'ennemi. Au moyen de cette précaution importante, l'attaque se fit sans trouble, plusieurs fortifications furent enlevées, les barrières forcées, et les Anglais qui les défendaient obligés de fuir dans la ville. Dans cette

expédition, la Pucelle fut blessée d'un coup de flèche tandis qu'elle sondait la profondeur d'un fossé qu'elle voulait faire combler, afin descalader la muraille.

Charles VII ne donna aucune suite à l'attaque, car elle avait été faite plutôt dans l'intention de voir s'il éclaterait dans Paris quelque sédition en sa faveur que dans l'espoir de s'en emparer; aussi manquant d'argent pour entretenir son armée, il la rompit immédiatement, et retourna ver la Loire après avoir nommé le duc de Bourbon son lieutenant général, et lui avoir donné le commandement des environs de Paris.

La campagne suivante, la guerre commença avec plus de vigueur que les années précédentes. Le duc de Bourbon quitta son commandement et se porta sur la Bourgogne pour effectuer une diversion en faveur du monarque français; il se jeta sur les terres du duc de Bourgogne avec une telle impétuosité qu'en peu de temps il enleva plusieurs places fortes; le duc de Bourgogne marcha aussitôt avec une armée contre le duc de Bourbon, et malgré la supériorité numérique des Bourguignons, les succès furent balancés entre lui et son adversaire.

Dans cette circonstance, le duc de Bourgogne ayant laissé percer quelque chagrin sur les per-

tes que lui fesait éprouver le duc de Bourbon, et sur les sacrifices que lui coûtait son alliance avec l'Angleterre qui ne montrait plus pour lui la considération et les égards qu'elle lui avait témoignés avant l'envahissement de la plus grande partie du royaume, on osa lui parler d'accommodement avec Charles de Bourbon. Les ouvertures de réconciliation étaient d'autant plus faciles à faire, que Bourbon avait repris Agnès de Bourgogne, sa femme, qu'il avait renvoyée au duc de Bourgogne, son frère, après l'assassinat de Jean-sans-Peur (1).

Le duc de Bourgogne paraissant peu éloigné d'un arrangement avec le duc de Bourbon, on l'amena à convenir d'une entrevue avec son beau-frère. Cette entrevue eut lieu à Nevers, au mois de janvier 1435, et les deux princes y signèrent un traité de paix : d'une part, pour la Bourgogne, et de l'autre pour le Bourbonnais et les autres domaines du duc de Bourbon.

Le duc et la duchesse de Bourbon ayant parlé avec avantage de Charles VII dans leurs entretiens avec le duc de Bourgogne, et s'étant aperçus que ce prince était fatigué de la guerre et touché de la misère publique, ils lui proposèrent

(1) Journal du règne de Charles VII.

de traiter avec le monarque. Après plusieurs difficultés élevées par le prince Bourguignon et résolues par le duc de Bourbon, le premier consentit à conférer à cet égard avec le connétable et l'archevêque de Rheims chancelier de France (1).

Les premières bases de la paix entre Charles VII et le duc de Bourgogne étant arrêtées, le cabinet britannique fut invité à prendre part aux conférences afin de travailler à une paix générale, et le congrès se tint à Arras. L'Angleterre y envoya des ambassadeurs, et le duc de Bourgogne et Charles VII se firent représenter par leurs plus habiles plénipotentiaires; le pape et le concile de Bâle, qui ne manquaient jamais de saisir les occasions d'agrandir la puissance cléricale, y députèrent deux cardinaux comme médiateurs; le duc de Bourbon était à la tête de l'ambassade française (2); le cardinal de Vincestre était le chef des ambassadeurs d'Angleterre, le chancelier Rolin celui de l'ambassade de Bourgogne, et les cardinaux de Sainte-Croix et de Chypre représentaient la cour de Rome et le concile de Bâle.

La paix n'ayant pu se conclure entre le roi d'Angleterre et le roi de France, celui-ci n'en

(1) Registre du parlement de 1455.
(2) Jean Chartier.

continua pas moins à traiter avec le duc de Bourgogne. Le duc se prévalant de l'impatience où était le roi de ne plus l'avoir pour ennemi, et le roi faiblissant toujours, le vassal fit la loi à son souverain. Le traité de paix signé par Charles VII fut donc un traité honteux, une paix à tout prix. Du côté du duc étaient l'insolence et l'exigeance tyrannique; du côté du roi étaient l'humilité, la lâcheté, la dissimulation, car il était bien décidé à rompre le traité dans un temps plus opportun pour lui, et à faire repentir le duc de Bourgogne de tout ce qu'il lui avait fait souffrir. En attendant, les deux ennemis se jurèrent l'oubli du passé et s'embrassèrent.

Cependant la paix avec le duc de Bourgogne ne rendait pas le roi maître de la capitale; les Anglais, quoique privés du secours des Bourguignons, n'espéraient pas moins, à l'aide de nouvelles troupes qu'on leur envoyait d'Angleterre, d'en conserver la possession et de réparer même les pertes qu'ils avaient éprouvées. La plus grande partie de leurs forces étant concentrées dans Paris, il était impossible de prendre cette ville par les armes. Comme de la prise de la capitale dépendaient des succès immenses pour le roi, à cause de l'influence qu'elle exercerait sur les autres places au pouvoir de l'ennemi et sur les Anglais eux-

mêmes, le connétable de Richemont, le duc de Bourbon, le comte de Vendôme, l'Ile-Adam et autres seigneurs cherchèrent à s'en emparer par une autre voie, et ils réussirent ; ils pratiquèrent des intelligences avec quelques bourgeois de Paris mécontens de la conduite des Anglais, et ces bourgeois, sur la promesse formelle que Charles VII accorderait une amnistie générale, les introduisirent dans la ville avec leurs troupes, par la porte Saint-Jacques.

Charles VII, maître de Paris et consolidé sur le trône, se disposait à faire la guerre aux Anglais plus régulièrement qu'on ne l'avait faite jusqu'à cette époque, lorsqu'il en fut détourné par une conspiration qu'avaient formée contre lui ceux-là mêmes qui avaient le plus contribué à lui mettre la couronne sur la tête. Les conspirateurs ou plutôt les chefs de la conspiration étaient les ducs de Bourbon et d'Alençon, les comtes de Dunois et de Vendôme; mais le duc de Bourbon était vraiment et effectivement l'ame du complot.

La conspiration était, il faut le dire, fondée sur quelques motifs de justice. Le duc de Bourbon et les autres seigneurs n'avaient épargné ni leur bourse, ni leur vie, pour amener Charles VII sur le trône, et cependant, ce prince, oubliant

les services qu'ils lui avaient rendus, et fidèle à sa funeste habitude de ne voir que par les yeux de ses favoris, n'agissait et ne donnait des ordres que suivant le bon plaisir du connétable de Richemont et du duc du Maine, ses principaux ministres (1). Jaloux de tant de faveurs, et méprisant en quelque sorte la noblesse du souverain, Bourbon voulut à son tour lui faire la loi et le contraindre à renvoyer les deux courtisans: il communiqua ses intentions au duc d'Alençon, aux comtes de Dunois et de Vendôme, et ceux-ci entrèrent de tout cœur dans son projet.

Le plan arrêté entr'eux consistait à faire soulever les peuples de leurs gouvernemens et de leurs terres, et de ne mettre bas les armes qu'autant que le roi exclûrait de son conseil ceux qu'ils lui désigneraient comme les auteurs des désordres du royaume et de la misère publique. Pour assurer le succès de l'entreprise, Bourbon ne craignit pas d'avoir recours au moyen le plus odieux; il flatta les penchans du dauphin, il loua son désir de s'affranchir du joug d'un gouverneur, et lui fit le tableau le plus rembruni des fautes et des faiblesses du roi son père, qui se laissait gouverner par des gens dont l'inten-

(1) Histoire de Charles VII.

tion était de le tenir éloigné des affaires ; s'apercevant, après l'avoir assuré que les princes du sang et plusieurs généraux étaient disposés à lui offrir leurs services, qu'il s'irritait et contre les deux favoris du roi et contre le roi lui-même, il lui proposa de se mettre à la tête de la conspiration ; ce que le prince accepta, en colorant son infamie du prétexte du bien public (1).

Le dauphin était en ce moment à Niort avec le comte de La Marche, son gouverneur. Dès que le duc d'Alençon fut instruit de l'enrôlement du fils de Charles VII dans le complot, il accourut avec un grand nombre de gentilshommes, et le gouverneur fut obligé de quitter la ville, d'où il alla à Angers trouver le roi, et lui apprendre que les factieux se préparaient à entrer dans le Berri et dans la Sologne pour y exciter des soulèvemens.

La grandeur du danger, loin de donner du courage à Charles VII, ne fit qu'accroître sa timidité;la trahison du duc de Bourbon, dont il connaissait la bouillante valeur, et celle de Dunois, dont les talens et l'intrépidité avaient si souvent vaincu ses ennemis, lui causèrent une telle épouvante, qu'il forma aussitôt le dessein

(1) Monstrelet.

de s'enfermer dans une de ses plus fortes places, croyant par là mettre entre lui et les factieux un rempart infranchissable ; mais le connétable le détourna d'un pareil dessein, en lui rappelant le sort de Richard II, roi d'Angleterre, qui, sous le précédent règne, avait été pris par la noblesse anglaise dans une forteresse où il s'était réfugié.

Charles VII se trouva bien de suivre le conseil du connétable. Celui-ci rassembla aussitôt des troupes et marcha contre les révoltés. Le duc d'Alençon ne put tenir contre les forces royales, et Dunois, voyant la partie à peu près perdue, alla se jeter aux pieds du roi et demander sa grace, que le prince, encore effrayé, lui accorda avec la plus grande facilité. Le duc d'Alençon vaincu, et Dunois ayant abandonné la partie, il ne restait plus à combattre que le duc de Bourbon, le plus puissant des révoltés. Le dauphin, après avoir en vain cherché à insurger quelques provinces, après avoir inutilement prié le duc de Bourgogne de se réunir à lui contre le roi son père, avait opéré sa jonction avec le duc de Bourbon ; le roi n'avait plus besoin alors de diviser son armée, et pouvait diriger tous ses efforts contre les deux factieux, dont les troupes ne formaient qu'un seul corps de bataille (1).

(1) Histoire de Jean Chartier.

En conséquence, le connétable, traînant à sa suite le timide monarque, se dirigea vers l'Auvergne, et il allait entrer dans le Bourbonnais, lorsque Chabannes l'attaqua vigoureusement près d'Aigueperse, le battit, lui enleva son artillerie et brûla toutes ses poudres. Le roi eut bientôt réparé cet échec. Approvisionné de nouvelles munitions de guerre, il poursuivit sa marche vers le Bourbonnais, d'où, après avoir emporté plusieurs places, il porta le fer et la flamme dans le Forez, l'une des dépendances du duc de Bourbon.

La promptitude du connétable ayant en peu de temps réduit les factieux à l'extrémité, ils implorèrent la clémence du roi. Les envoyés du duc de Bourgogne intercédèrent, dans cette circonstance, en faveur des princes, et il fut arrêté que le dauphin et le duc de Bourbon se rendraient à Cusset, où se trouvait le roi, pour se jeter à ses pieds et demander leur pardon (1). Ils s'y rendirent en effet, accompagnés de la Trimouille, de Chaumont et de Prie; mais le roi fit dire aux trois derniers que la grace n'était pas pour eux, et que s'ils se présentaient devant lui il les ferait arrêter.

(1) Monstrelet.

Le dauphin, irrité de cet ordre, dit au duc de Bourbon que, puisque le roi refusait de pardonner à ses serviteurs, il retournerait sur ses pas; mais le duc, dont le coup d'œil était plus exercé que celui du jeune prince, l'arrêta aussitôt en lui faisant observer qu'ils étaient investis de toutes parts, et qu'il n'était plus temps de reculer; qu'au surplus, il ne lui serait pas difficile d'obtenir la grace des autres lorsqu'il aurait reçu lui-même la sienne.

Les trois seigneurs s'étant retirés, le dauphin et le duc de Bourbon furent conduits près du roi; ce prince les reçut froidement, et se contenta de commander au dauphin d'aller se reposer, puis se tournant vers Bourbon : *ce n'est pas là*, lui dit-il, *la première faute que vous faites, je vous conseille de n'en plus faire de pareilles, car il pourrait vous en prendre mal.* Cependant la grace obtenue par Bourbon ne lui fut pas accordée gratuitement, car Charles VII ne lui permit de s'éloigner que lorsqu'il lui eut remis entre les mains les châteaux de Loches et de Vincennes, et les villes de Corbeil et de Sancerre où le duc avait des troupes.

C'est ainsi que la royauté entretenait et perpétuait en France la guerre civile et étrangère;

cherchant toujours à augmenter sa puissance et à réduire celle de la noblesse, ses graces n'étaient que des marchés que les nobles rompaient dès qu'ils se croyaient assez forts pour recouvrer ce que leur avait arraché l'avidité royale ; c'est ainsi que le royaume s'était trouvé souvent sur le point de devenir la proie des ennemis, que la noblesse trop faible y avait appelés pour la secourir dans ses luttes contre l'autorité et les armées de la couronne. C'est ce que l'on vit arriver peu de temps après par de nouvelles menées des mêmes conjurés.

Cette fois, la conspiration fut plus redoutable que la précédente, à laquelle on avait donné le nom de la *Praguerie*. Le duc d'Orléans, récemment sorti des prisons d'Angleterre, et le duc de Bourgogne en étaient les chefs avec le duc de Bourbon. L'assemblée se tint à Nevers loin de la présence du roi, et dans son conciliabule, elle émit les prétentions qu'annoncent ordinairement les factions : elle se déclara la réformatrice du trône et de l'état.

Charles VII, que les exhortations d'Agnès Sorel, que les batailles où il avait payé de sa personne, et que sa récente victoire sur les factieux avaient enfin métamorphosé en homme de cœur et

en diplomate, se conduisit dans cette occasion avec une rare habileté. Il ne lui fut pas difficile de deviner que la cabale des réformateurs ne visait qu'à se placer à la tête du gouvernement et à s'emparer de l'administration générale pour resserrer l'espace de l'autorité royale; et en effet, les uns commencèrent, avant tout, par lui demander des restitutions et les autres des graces et des pensions. Le duc de Bourbon s'était rangé dans la dernière catégorie.

Le monarque sentit qu'il ne pourrait obtenir la paix des factieux qu'en faisant avec eux des marchés et des conventions; alors il les attaqua individuellement avec des dons et des graces, et il sut distribuer ses faveurs avec tant d'adresse que la défiance et la division s'introduisirent parmi les confédérés, et que bientôt la coalition fut dissoute.

Après la dissolution de la coalition, le duc de Bourbon, dont les désirs ambitieux n'avaient pas été entièrement satisfaits, se retira dans sa province du Bourbonnais pour ne plus reparaître sur la scène politique. La crainte du monarque survécut encore à la retraite du redoutable vassal; car pour prévenir tout retour de sa part à la révolte, pour le lier plus étroitement au trô-

ne, il unit Jeanne de France, sa fille, au comte de Clermont, fils aîné du duc.

Charles Ier mourut à Moulins le 4 décembre 1456.

CHAPITRE VII.

JEAN II,

DUC DE BOURBONNAIS ET D'AUVERGNE, COMTE DE CLERMONT, DU FOREZ, DE VILLERS ET DE LILLE EN JOURDAIN, PRINCE DE DOMBES, SEIGNEUR DE CHATEAU CHINON ET DE ROUSSILLON; CHAMBRIER ET CONNÉTABLE DE FRANCE, CHEVALIER DE SAINT-MICHEL, SURNOMMÉ LE BON ET LE FLÉAU DES ANGLAIS.

De 1456 à 1487. — Règnes de Charles VII, de Louis XI et de Charles VIII.

Nouvelle campagne. — Kiriel, général anglais. — Capitulation de Valogne. — Le comte de Clermont. — Combats. — Victoire des Français à Fourmigny. — Bravoure du comte de Clermont. — Il s'empare de Cherbourg. — Interruption de la campagne. — Bordeaux se rend au comte de Dunois. — Conspiration de quelques seigneurs en faveur de l'Angleterre. — Nouveaux exploits du comte de Clermont. — Expédition contre le comte d'Armagnac. — Quel en était la cause? — Charles VII meurt de faim. — Avénement de Louis XI. Premiers actes de son règne. — Conspiration de la noblesse. — Le duc de Bourbon lève une armée contre le roi. — Soumission du duc. — Il est rétabli dans ses titres et dignités.

Lorsque Jean II prit le titre de duc de Bourbon, il s'était déjà illustré sous le nom de comte

de Clermont. Il avait fait sa première campagne sous les yeux de Charles VII, à l'époque où ce prince, résolu de chasser entièrement les Anglais de la Normandie, avait rassemblé une armée pour emporter les places qui restaient encore en leur pouvoir. Cette campagne du roi fut en quelque sorte une promenade militaire; presque toutes les villes et les forteresses se rendaient sans combat, persuadés qu'elles étaient dans l'impossibilité de résister à la valeur et à l'expérience consommée des généraux du monarque français. En effet, le temps, en donnant de l'énergie à Charles VII, lui avait appris à connaître les hommes et à savoir les employer à propos. Aussi, quels services n'avait-il pas obtenus et n'obtenait-il pas tous les jours du comte de Dunois, du connétable de Richemont, du comte d'Eu, de Saintrailles, de Brézé et même du duc d'Alençon qui le trahit par la suite? Ces capitaines n'étaient pas seulement braves à la guerre, ils étaient encore sages dans le conseil; c'est à leur école que vint se former le comte de Clermont.

La campagne était finie et le roi maître de Rouen, capitale de la Normandie. Les Anglais, naguère vainqueurs, avaient été délogés de la plus grande partie des places qu'ils occupaient,

et le soldat se reposait de ses fatigues, lorsqu'il fallut courir de nouveau aux armes (1).

Kiriel, général anglais, arrivé à Cherbourg avec un renfort de trois mille hommes, était allé mettre le siége devant Valogne, après s'être fait joindre par des détachemens de Caen et de Vire; la place avait été obligée de capituler, et cette conquête, ranimant le courage des ennemis, ils se préparèrent à entreprendre des siéges plus importans (2).

Le comte de Clermont, fils aîné du duc de Bourbon, jeune prince de grande espérance, disent les annotations sur l'histoire de Charles VII, commandait les Français dans ces quartiers là, et brûlait d'envie de se signaler. Grace au poste que lui avait confié le roi, le comte de Clermont résolut de faire payer aux Anglais la prise qu'ils avaient faite, et il marcha sur Carentan, où le connétable de Richemont devait se rendre avec des troupes bretonnes (3).

Après la capitulation de Valogne, les Anglais avaient pris la route de Bayeux, dans le dessein de se réunir à la garnison de cette ville et à celle de Caen, et ensuite de revenir sur leurs pas pour

(1) Mathieu de Coucy.
(2) Histoire de Jean Chartier.
(3) Annotations sur l'histoire de Charles VII.

traverser la rivière de Vire au Grand-Vé, et se jeter dans le Cotentin. Instruit de leur projet, le comte de Clermont se rangea sur la rive opposée pour s'opposer au passage, mais les Anglais, de beaucoup supérieurs en nombre aux Français, voulurent le forcer. Alors, le comte détacha cent lances sous la conduite de Pierre de Louvain, avec ordre de s'avancer dans l'eau et de combattre l'ennemi (1). Louvain exécuta cette manœuvre, mais forcé de reculer devant le grand nombre, il se rallia au gros des troupes. Malgré l'avantage qu'ils venaient d'obtenir, les Anglais, voyant la contenance ferme et décidée des Français, n'osèrent point, ce jour-là, pousser plus loin leur succès. Le lendemain, le général Kiriel saisit l'instant où la marée était basse pour tenter une seconde fois le passage. Ayant trop peu de monde pour s'opposer sérieusement à l'ennemi, le comte se retira, après une rude escarmouche où une foule d'Anglais restèrent sur la place.

Néanmoins, quoiqu'il eût cédé le passage, le comte de Clermont n'en était pas moins décidé à disputer le terrein pied à pied au général Kiriel : à cet effet, il alla se camper sur le bord

(1) Histoire d'Artus III.

d'un gros ruisseau près de Fourmigny, que l'ennemi devait traverser. Le général anglais se présenta bientôt à l'autre bord, mais avec des forces plus considérables que lors de son passage de la Vire ; les généraux Mathieu God et Robert Veer lui avaient amené plusieurs centaines de lances et des détachemens d'archers.

Les Anglais, voulant effectuer le passage, le comte de Clermont fit jouer deux coulevrines avec tant d'à-propos et de justesse, que chaque décharge tuait ou mettait hors de combat un grand nombre d'assaillans. Irrité d'une pareille destruction, et de ce que des ennemis si inférieurs en force d'hommes osaient disputer le passage d'un simple ruisseau à une armée, le général God envoya contr'eux six cents archers soutenus par quelque gendarmerie, et leur commanda d'opérer à tout prix le passage du ruisseau. Les archers et les gendarmes marchèrent contre les Français; mais ils éprouvèrent une grande perte. Lorsqu'ils furent parvenus à l'autre bord, ils se précipitèrent sur ceux qu'ils avaient en tête, les firent reculer et s'emparèrent des coulevrines. Le comte de Clermont, trop habile pour compromettre ses troupes et les exposer à une déroute certaine, pensa aussitôt à effectuer sa retraite.

Tandis qu'il se retirait en ordre et manœuvrait sans cesse, pour ne pas être entamé par l'ennemi dont les attaques devenaient plus vives à mesure que ses bataillons étaient fortifiés par ceux qui avaient traversé le ruisseau, le connétable de Richemont parut s'avançant en bataille.

A la vue du connétable, les Anglais s'arrêtèrent pour délibérer s'ils livreraient le combat ou s'ils retourneraient dans leurs retranchemens de Fourmigny; mais pendant qu'ils tenaient conseil, le comte de Clermont et le sénéchal Brézé s'élancèrent sur ceux qui avaient passé le ruisseau, les taillèrent en pièces et reprirent les deux coulevrines; après cette action, le combat devint général, et l'Anglais, malgré sa supériorité numérique, fut mis dans une déroute complète. Le connétable fit l'honneur au comte de Clermont de le laisser passer la nuit sur le champ de bataille, parce qu'il avait fait preuve d'une brillante valeur et d'une grande habileté, et parce que cette action était la première où ce jeune prince eût commandé en chef.

Encouragé par ce premier succès, le comte de Clermont courut assiéger Bayeux dans le même temps que le connétable emportait Vire. L'attaque du comte fut impétueuse et terrible, et Bayeux tremblant d'être mise au pillage, se ren-

dit après le premier assaut. C'est ainsi que plusieurs places furent successivement enlevées aux Anglais et qu'il ne leur resta plus en Normandie que Cherbourg, Domfront, Falaise et Caen, les plus fortes de toutes et celles où ils avaient le plus de monde.

Aussitôt que le comte de Clermont eut rejoint l'armée royale, le conseil du roi arrêta que l'on commencerait le siége de Caen, où le duc de Sommerset commandait en personne. Le monarque voulut y assister, car il savait que sa présence et son exemple animaient le soldat et excitaient au plus haut degré l'émulation des chefs. Le connétable, qui avait été témoin de la bravoure et de la prudence du comte de Clermont, lui assigna un commandement dans son quartier, bien certain qu'il ferait ses efforts pour se rendre digne des bonnes graces du souverain, et en cela il ne se trompait pas; le jeune capitaine combattit avec une telle bravoure dans les deux assauts qui furent livrés à la place, que Charles VII l'en complimenta après la capitulation.

Le roi était trop satisfait de la conduite du comte pour s'en tenir avec lui à des simples éloges; il lui accorda presque immédiatement la récompense qu'il méritait; il partagea le commandement du siége de Cherbourg entre le con-

nétable et lui, ainsi en même temps que le célèbre Saintrailles emportait Falaise et que Charles de Culan assiégeait Domfront, le connétable et le comte de Clermont foudroyaient la place de Cherbourg. Là le jeune prince montra que s'il savait résister à l'ennemi et le vaincre en rase campagne par la combinaison de ses manœuvres, il ne faisait pas moins de progrès dans l'art de former le siége d'une ville, de l'amener à capituler ou de l'enlever d'assaut (1).

La prise de Cherbourg acheva la conquête de la Normandie. Après Dieu, dit Daniel, le roi en fut redevable à la valeur et à l'habilité des grands capitaines qui se trouvèrent à la tête de ses armées, parmi lesquels l'histoire distingue singulièrement le comte de Dunois, le connétable de Richemont, les comtes de Clermont, de Nevers, d'Eu, de Tancarville, de Castres, de Saint-Pol, Brézé, Saintrailles, etc., etc.

Les Anglais expulsés de la Normandie, il ne s'agissait plus que de leur enlever la Guienne, dont ils étaient encore maitres. Il paraissait plus difficile de réussir dans cette entreprise que dans celle de Normandie, parce que l'Angleterre avait beaucoup de ménagemens pour les Gascons, et que ceux-ci étaient depuis long-temps façonnés à

(1) Abrégé de l'histoire de Charles VII. — Histoire chronologique.

leurs usages. Quoi qu'il en soit, Charles VII forma le projet de réunir cette province à la France, et y envoya un corps d'armée sous la conduite du comte de Penthièvre, du maréchal Jalogne et de Saintrailles. Ces trois généraux emportèrent Bergerac, Jonsac, Montferrand et plusieurs autres forteresses, et battirent l'ennemi près de Bordeaux. Le manque d'argent pour solder les troupes les empêcha de prolonger la campagne et de poursuivre leurs succès.

La campagne suivante fut encore plus heureuse que la précédente; elle se fit sous les ordres du comte de Dunois. Ce général se connaissait en hommes, et le roi lui permit de choisir ceux qui devaient le seconder ou le remplacer, en cas de malheur, dans le commandement dont il était investi. Le premier choix de Dunois tomba sur le comte de Clermont, et le jeune capitaine, charmé de se perfectionner sous un si fameux chef, le suivit avec le comte Jean d'Angoulême, frère du duc d'Orléans, et quelques autres seigneurs.

L'ouverture de la campagne se fit par le siége de Montguyon, qui ne tint pas plus de huit jours. De là on se présenta devant Blaye, qui fut emportée d'assaut. Bourg, Libourne, Castillon, et cinq autres forteresses capitulèrent successive-

ment, de sorte que le comte de Dunois et le comte de Clermont parurent devant Acqs et Fronsac, au moment où Bordeaux devait les croire encore occupés au siége de la première ville (1). Fronsac étant la plus forte place du pays et le boulevart de la Guienne, les Bordelais virent aisément que cette ville prise, leur capitale ne pourrait pas échapper aux armes françaises. Bien convaincus de cette vérité, ils députèrent vers le comte Dunois, et lui firent agréer la proposition que si, dans un temps révolu, ils n'étaient secourus par le roi d'Angleterre, Bordeaux se rendrait au roi des Français avec les villes et châteaux qui étaient sous la domination anglaise, et que, dans le cas où Bordeaux serait obligé de se rendre, il conserverait tous ses priviléges, usages et coutumes (2).

Le traité signé, il y eut suspension d'armes. Les Bordelais envoyèrent auprès du roi d'Angleterre pour l'instruire de leur position et des conditions du traité, et le comte de Dunois rassembla toutes ses troupes pour faire tête aux Anglais s'ils venaient au secours de Bordeaux. Le jour marqué étant arrivé, et les Anglais ne paraissant point, Fronsac et Acqs capitulèrent, et Bordeaux se rendit au comte de Dunois. Le roi voulant témoi-

(1) Jean Chartier. — (2) Mathieu de Coucy.

gner au comte de Clermont la satisfaction que lui avait donnée sa conduite dans cette campagne, et le récompenser de ses services, ne craignit pas de confier à sa jeunesse l'important gouvernement de la Guienne; Bureau de la Rivière fut nommé maire de Bordeaux; le seigneur de Gamaches, connétable et lieutenant du comte de Clermont, et la charge de sénéchal de Guienne fut donnée à Olivier de Coétivi.

Le gouvernement de la Guienne eût pu contenter l'ambition du comte de Clermont et l'engager au repos, s'il eût été d'un caractère moins belliqueux; mais ne respirant que la guerre et les combats, ce prince ne demandait, ne cherchait que les occasions de signaler son courage. En effet, à peine avait-il établi des réglemens pour le bien-être et la conservation des priviléges des habitans de la Guienne, qu'il se crut obligé d'aller rejoindre Charles VII pour marcher avec lui contre le duc de Savoie, auquel la guerre avait été récemment déclarée.

Mais pendant que le comte de Clermont courait pour cueillir de nouveaux lauriers dans une guerre qui n'eut pas lieu, des traîtres conspiraient pour que la Guienne retournât sous l'autorité anglaise. Les seigneurs de Duras et de Lesparre, de Monferrant et de Langlade, et le Soudic

de Latran, de concert avec quelques-uns des principaux habitans de Bordeaux, avaient fait un voyage à Londres, et démontré au conseil du roi, vu le peu de troupes que Charles VII avait laissées en Guienne afin de ne pas charger le pays, la facilité qu'il y aurait à s'en emparer; et le conseil sentant la justesse de leurs observations, avait fait partir le général Talbot à la tête d'un corps d'armée. A l'approche du général, les Bordelais s'étaient revoltés, avaient ouvert leurs portes à l'ennemi, et lui avaient livré les commandans français et leurs troupes, au mépris du traité qu'ils avaient signé avec eux et qui leur permettait de quitter la ville avec armes et bagages.

A la nouvelle de la révolte, le comte de Clermont quitta la cour et marcha vers la Guienne avec six cents hommes d'armes pour arrêter les progrès des Anglais; mais il avait trop peu de forces pour se mesurer avec le général Talbot, dont le corps d'armée venait d'être renforcé par d'autres troupes et la plus grande partie de la noblesse du pays. Ne pouvant s'opposer efficacement au feu de la rébellion, le comte voulut au moins essayer de se conserver maître de Fronsac; il y jeta Joachim Rouhaut et une partie de ses hommes d'armes; mais cet officier ne

put tenir et contre les habitans et contre l'ennemi qui l'assiégeait, il capitula.

Pendant que le comte de Clermont faisait ses efforts pour se maintenir dans quelques places et se défendait contre les Anglais et les Gascons réunis, Charles VII lui envoyait le maréchal Jalogne, le sire d'Orval et le seigneur de Gamaches avec quelques troupes, pour agir sous son commandement; mais ces généraux n'arrivèrent pas à temps, et plusieurs autres places furent emportées d'assaut ou obligées de capituler. Enfin l'Anglais était sur le point d'avoir à lui toutes les villes et forteresses du pays, lorsque le secours entra dans la Guienne (1).

Avec ce renfort, le comte de Clermont put tenir la campagne et attendre l'armée, qui ne tarda pas à se montrer. Sa présence et celle du roi, qui le suivit de près, changèrent entièrement la face des affaires. On se rendit maître de toutes les places que les Anglais avaient reprises, et on alla mettre le siége devant Bordeaux. Cependant cette ville eût tenu long-temps contre les troupes royales, si le comte de Clermont n'eût imaginé et employé le seul moyen qui pût en forcer et hâter la reddition. Il se jeta sur le territoire

(1) Gallia.

de Médoc, arrêta tous les envois de vivres et affama la ville. Dans cette triste position, Bordeaux demanda à parlementer, et le roi la reçut à capitulation. Le comte de Clermont fut confirmé dans son gouvernement, et cette fois on lui laissa suffisamment de troupes pour prévenir ou étouffer la rébellion.

Dans cette campagne, le roi perdit deux des plus braves chevaliers de France, les seigneurs de Chabannes et de Beauveau furent enlevés par une maladie épidémique dont les ravages avaient fait de grands vides dans l'armée, et le monarque anglais eut à regretter la perte de l'Achille anglais, du général Talbot, tué devant Castillon par un archer breton (1).

Le comte de Clermont ne resta pas dans l'inaction ; jusqu'à ce jour il avait été nécessaire, Charles VII jugea bientôt qu'il était indispensable. Il lui envoya l'ordre d'entrer dans le comté d'Armagnac et d'envahir le pays, et il se mit immédiatement en marche. Voici la cause de la guerre.

Le comte d'Armagnac avait une sœur nommée Isabelle, d'une beauté remarquable. Oubliant qu'elle était sa sœur, il en devint épris. L'inceste

(1) Mathieu de Coucy.

étant public, le pape Nicolas V l'excommunia. Il parut quelque temps repentant du scandale qu'il avait donné au public et obtint l'absolution. Mais sa passion s'étant rallumée avec plus de force, il fit consentir Isabelle, qui la partageait, à se marier avec lui. Un chapelain, qu'il avait menacé de la mort en cas de résistance, les unit tous les deux. Le pape en écrivit au roi pour le prier d'user de son autorité sur le comte d'Armagnac, et le roi l'invita à cesser un pareil désordre. Mais les prières de Charles VII n'ayant pas plus d'influence sur le comte d'Armagnac que n'en avaient eu les instances du pontife, et le roi ayant en outre plusieurs raisons d'être mécontent de lui, la guerre fut déclarée, et l'ordre de commencer les hostilités transmis au comte de Clermont. Certes, si le monarque français n'eût pas vu, dans la mission que lui donnait le pape, l'espoir d'abattre encore un grand feudataire de la couronne, et d'augmenter son pouvoir, il eût laissé l'excommunié se livrer en toute sécurité à son erreur.

Cependant, le comte de Clermont, secondé par Saintrailles et le maréchal Lohéac, exécuta les ordres du roi avec tant d'habileté, qu'en peu de temps toutes les places du comté d'Armagnac furent enlevées presque sans résistance. Lectoure

seule voulut se défendre sérieusement ; mais le feu de l'artillerie et un assaut suffirent pour l'amener à capituler. Le malheureux comte d'Armagnac fut obligé de passer dans l'Aragon avec sa sœur et ses enfans ; et un an après, on vit ce prince, venu en France pour être jugé par les pairs du royaume, fuyant les rigueurs de Charles VII et réduit à mendier son pain.

Cette campagne terminée, le comte de Clermont retourna dans son gouvernement de Guienne, qu'il fut bientôt forcé de quitter encore pour aller recueillir la succession de Charles Ier, duc de Bourbon, son père, dont il avait appris la mort. C'est donc maintenant sous le nom de Jean II, duc de Bourbon, que nous parlerons de ce prince.

Pendant que Jean II réglait à Moulins les affaires de la succession de son père, une conspiration, à la tête de laquelle était le duc d'Alençon, et où il s'agissait d'enlever le roi et de le livrer aux Anglais, avait été découverte, et le duc d'Alençon condamné à la peine capitale, que Charles VII avait commuée, à la sollicitation d'une grande partie des princes et de la noblesse, en un emprisonnement perpétuel dans la tour de Loches. Enfin, le nouveau duc de Bourbon était sur le point de retourner à la cour, lorsque le

roi mourut. Ce prince avait été prévenu que le dauphin voulait attenter à sa vie par le poison, et il s'était laissé mourir de faim, dans la seule crainte de prendre quelque nourriture empoisonnée.

A peine Louis XI avait-il été sacré roi, qu'il fit en quelque sorte table rase à la cour et dans le parlement. Tous ceux que son père avait placés, ou auxquels il avait accordé des pensions, furent dépossédés de leurs places ou privés de leurs traitemens, et il ne composa son ministère et son conseil que de gens dont il n'avait à redouter ni les observations ni la censure. Cependant, comme de pareilles mesures pouvaient lui attirer sur les bras les armes et les vengeances de la noblesse, devant laquelle Charles VII avait été obligé de ployer plusieurs fois, et comme il connaissait les moyens que les factieux étaient en état d'employer, ayant été lui-même et factieux et rebelle, il prit une marche nouvelle pour se mettre à couvert des effets de l'irritation nobiliaire.

Il avait observé de bonne heure que la noblesse ne pouvait être subjuguée qu'avec l'appui et le concours du peuple, que la classe bourgeoise était le meilleur soutien que l'on pût donner au trône, et que le roturier était générale-

ment désintéressé. D'après ces observations, il fit des réglemens favorables au peuple, et s'appliqua à le flatter, en s'occupant souvent de ses intérêts. La noblesse sentit l'avantage que donnait à Louis XI la marche qu'il avait prise. Trop habile et trop bien versée dans les conspirations pour ne pas chercher à annihiler les effets produits par la libéralité du prince, elle se hâta de changer de plan : elle conçut le projet d'accaparer le peuple pour elle-même. En conséquence, elle feignit tout à coup de devenir plus populaire que le roi, et lorsqu'elle leva l'étendard de la révolte, elle publia que ce n'était point pour ses intérêts propres qu'elle s'insurgeait, mais seulement pour le bien public.

Jean de Bourbon n'avait pas été plus épargné que les autres princes et seigneurs : Louis XI lui avait ôté son gouvernement de Guienne et sa pension. Dunois lui-même ne s'était pas vu à l'abri des disgraces royales : ses gouvernemens et ses pensions lui avaient aussi été enlevées. Ces deux guerriers n'étaient pas plus endurans que les d'Armagnac, les Nemours, les Saint-Paul, les Dubreuil et les d'Albret, qui déjà avaient arboré l'*aiguillette de soie verte* à la ceinture du haut de chausse. Ils vinrent donc fortifier la ligue de leurs talens et de leur réputation.

Dès l'instant que Jean de Bourbon fut le chef de la conspiration, le nombre des factieux s'augmenta considérablement ; ce fut une mode, un engouement, et il n'était pas jusqu'aux dames et demoiselles de noble lignage qui ne voulussent aussi se décorer de l'aiguillette de soie verte.

Quoique les conspirateurs fussent en force, il leur eût cependant été impossible de se mesurer avec Louis XI, si l'on en était venu de suite aux mains. Bourbon avait le coup d'œil juste, et il sut apprécier la position de chaque parti. Alors, ne se montrant pas moins habile conspirateur qu'il s'était montré intrépide soldat et grand capitaine, il attaqua le duc de Berri, frère de Louis XI; il fit naître l'ambition dans le cœur du jeune prince, excita chez lui le mécontentement, parce que le roi ne lui donnait pas le duché de Normandie, et dès qu'il l'eut monté au point que tout rapprochement devint impossible entre lui et le monarque, il le fit entrer dans la conspiration (1).

Mais l'enrôlement du duc de Berri dans la conspiration ne suffisait pas; le fait était insignifiant par lui-même, si l'on ne savait le faire valoir ; le duc de Bourbon ne s'était pas hasardé près du

(1) Comines.

prince sans avoir calculé d'avance tous les avantages que procurerait son nom mis à la tête de la faction : ainsi, lorsque le duc de Berri eut donné son consentement et juré le secret, il se rendit à Lille sous le prétexte de voir son oncle le duc Philippe de Bourgogne, dont il était tendrement aimé (1).

Le duc de Bourgogne avait des soupçons sur la loyauté de Louis XI, et il ne la dissimula pas à son neveu, qui avait adroitement amené la conversation sur la conduite du roi. Le duc de Bourbon profita de cette occasion pour se plaindre de l'injustice du monarque ; il lui dit que le duc de Berri et tous les princes de France étaient bien résolus de remontrer au roi le désordre qui régnait dans le royaume, mais qu'ils voudraient être forts pour le contraindre à rentrer dans le devoir, s'il ne s'amendait pas de bonne volonté ; que pour atteindre leur but, il faudrait que lui, duc de Bourgogne, levât immédiatement une armée dans ses états, pour en imposer au roi des Français. Le duc de Bourgogne, auquel Jean de Bourbon se garda bien de découvrir le nœud de l'affaire, consentit à lever une armée. Fort du consentement de son oncle, Bourbon alla aus-

(1) Olivier de la Marche.

sitôt trouver à Gand le comte de Charolais, fils du duc de Bourgogne, qui était déjà de la partie, pour le presser de mettre des troupes sur pied, et d'avertir le duc de Bretagne, l'un des confédérés, de prendre ses mesures.

Il n'était pas besoin de solliciter le duc de Bretagne pour hâter ses préparatifs, car le roi le menaçait de ses armes s'il ne renonçait à certains priviléges qu'il s'était arrogés, comme ceux de s'intituler duc de Bretagne par la grace de Dieu, et de battre des monnaies d'or, ce qui n'était permis qu'à son seigneur suzerain, le roi de France. Le duc de Bretagne ne se pressant point d'obtempérer aux demandes du souverain, celui-ci marcha contre lui (1). Comme il n'était pas de la prudence des ligués de laisser écraser le duc de Bretagne, ceux qui étaient prêts coururent de suite aux armes, et la révolte éclata.

Le duc de Bourbon leva le premier le bouclier dans le Bourbonnais ; il assembla une armée et entama les hostilités (2). Il commença par se jeter sur les recettes publiques et les trésoriers du roi, et enlever tout l'argent que l'imprévoyance avait laissée dans les caisses des provinces. Il ar-

(1) Comines.

(2) Chronique scandaleuse.

rêta ensuite Louis de Crussol, Guillaume des Ursins, ex-chancelier de France, le général des finances Doriole, et se prépara à soutenir le choc de l'armée royale, qui s'avançait à grandes journées. Ces coups de main du duc de Bourbon firent beaucoup rire les plaisans, et l'on disait publiquement qu'elles valaient encore mieux que les épigrammes du roi; quelques nobles ajoutaient même que si le duc était le plus faible en forces, il était du moins le plus rusé en s'attachant au nerf de la guerre.

Cependant Louis XI était en marche avec une armée de vingt-quatre mille hommes et s'approchait du Bourbonnais, après avoir passé près de Bourges sans oser l'assiéger, parce que la ville était défendue par une forte garnison que commandait le bâtard de Bourbon, brave et expérimenté capitaine. Les places du Bourbonnais étant très faibles pour la plupart et se rendant dès que l'armée royale se présentait, le roi aurait facilement et en peu de temps soumis le duc de Bourbon s'il ne lui fût venu du secours de la Bourgogne. Le cardinal de Bourbon et le seigneur de Beaujeu avaient levé des troupes dans le duché de Bourgogne et les lui avaient envoyées sous la conduite du Marquis de Rottelin, du seigneur de Coulches et de Montagu et de Guil-

laume de Rochefort, chancelier de France. Jean de Bourbon mit aussitôt les Bourguignons dans Moulins. Peu de jours après, le duc de Nemours, le comte d'Armagnac et le seigneur d'Albret lui amenèrent de nouveaux renforts. Mais, malgré les corps de troupes qui s'étaient jointes à Jean de Bourbon, son armée était encore loin de valoir celle du roi, tant par la bonté que par le nombre; aussi n'osait-il pas paraître en campagne.

Ne se voyant pas en sûreté dans Moulins, le duc alla s'enfermer dans Riom avec presque tous les chefs du parti, et le roi les y assiégea et les pressa vivement. Mais comme il avait à réduire des hommes qui par leur bravoure et leurs talens militaires suppléaient au grand nombre, et que déjà il avait éprouvé quelques échecs dans plusieurs sorties que le duc de Bourbon avait faites en personne; comme il craignait en outre que le siége traînât en longueur, il se décida à écouter les propositions de la duchesse de Bourbon, et la paix fut signée à condition que les assiégés mettraient bas les armes, et feraient leurs efforts pour engager les autres princes rebelles à faire la paix (1). Louis XI, avec son ca-

(1) Comines.

tère vindicatif ne se serait certainement pas
ntenté de conditions si douces, s'il n'eût reçu
nouvelle que le comte de Charolais se dirigeait
Paris à la tête d'une armée; il se mit donc
marche sans tarder, pour s'opposer aux
grès de ce prince.

Les armées se trouvèrent bientôt en présence
s de Montlhéry, et là se livra une bataille où
cun des deux partis ne put se flatter d'avoir
tenu l'avantage. Néanmoins les ligués se rap-
ochèrent de Paris, d'où ils s'étaient éloignés
nt le combat pour aller à la rencontre de
rmée royale, et ils commencèrent le siége de
ville. Les bourgeois tinrent bon pendant quel-
es jours par obligeance pour le monarque, au-
el ils étaient redevables de quelque diminu-
n dans les impôts, mais ayant ensuite prêté
eille aux promesses du duc de Berri et des
res chefs de la ligue, promesses plus popu-
es encore que les réductions opérées par le
verain, ils entrèrent, de concert avec les
torités de la ville, en pourparlers avec les
iégeans.

Le roi était dans ce moment à Rouen, occupé
convoquer la noblesse de Normandie et à
uérir son appui, lorsqu'il apprit les termes

où les assiégeans en étaient avec les assiégés ; il accourut sur-le-champ avec deux mille hommes d'armes et plusieurs détachemens de francs-archers, et entra dans Paris. Si Louis XI eût pu se livrer à son naturel sanguinaire, un grand nombre de victimes auraient été sacrifiées à sa colère ; mais dans cette circonstance il fit ses efforts pour se vaincre lui-même, et la peur l'emporta sur le désir de la vengeance.

Dominé par la crainte de perdre sa capitale et peut-être la couronne, il suivit le conseil que lui donnait le duc de Milan de s'accommoder avec les insurgés. Il s'aboucha avec le comte de Charolais et les conférences commencèrent. Le comte de Charolais demandait pour le duc de Berri le duché de Normandie, mais le roi ne voulait pas l'accorder : c'était la seule de toutes les conditions proposées qu'il persistait à refuser, et les princes ligués, pour ne pas pousser le souverain avec trop de rigueur, étaient presque décidés à accepter l'indemnité qu'il offrait à la place de ce duché, lorsqu'on reçut la nouvelle que le duc de Bourbon, par l'aide de Mme de Brézé, sénéchale de Normandie, s'était emparé de Rouen, qu'il y avait reçu le serment des autorités au nom du duc de Berri, et que toute la province avait imité sa capitale. D'après cette

nouvelle, Louis XI se soumit à signer le traité de Conflans, traité honteux pour lui, et où il perdit tout ce qu'il avait cru pouvoir acquérir à force de dissimulation, de machiavélisme et de perfidie.

On s'étonnera sans doute de voir le duc de Bourbon aller s'emparer de Rouen après avoir signé la paix avec le roi; mais on remarquera que c'était une paix forcée, et que Jean II ne pouvait chercher qu'un motif plausible pour la rompre. Il se présenta presque immédiatement après le départ de Louis XI du Bourbonnais.

Le duc de Milan avait envoyé son fils Galéas au secours du roi avec cinq cents hommes d'armes et trois mille fantassins ; ils arrivèrent dans le pays de Forez, sur les terres de Jean II, et y firent des ravages malgré le traité de Riom. Le duc de Bourbon se servit de ce prétexte pour se réunir aux insurgés.

Ainsi par le traité de Conflans, Louis XI donna à son frère la Normandie, au comte de Charolais plusieurs places dans la Picardie, et il rendit au duc de Bourbon, au comte de Dunois et à tous les autres chefs de la ligue, les places et les pensions dont ils jouissaient sous le règne de Charles VII. Jean de Bourbon sut de plus mettre à profit la crainte qu'avait Louis XI de le voir



CHAPITRE VIII.

(SUITE DU PRÉCÉDENT.)

Louis XI, maître de la Normandie. — Politique astucieuse de ce monarque. — Révolte des Liégeois. — Louis de Bourbon. — Le duc de Bourgogne déclare la guerre aux Liégeois. — Victoire de saint Tron. — Pacification de la Flandre. — Message de Charles de Bourgogne au roi de France. — Traité d'Ancenis. — Mission de Vobrisset. — Caractère de Charles-le-Téméraire. — Imprudence de Louis XI.— Nouvelles révoltes des Liégeois. — Excès et cruautés. — Vive indignation du duc de Bourgogne. — Louis XI prisonnier. — A quel prix il est relâché par Charles-le-Téméraire. — Hésitations de Charles de Berri. — Trahison et punition du cardinal Ballue et de l'évêque de Verdun. — Projets secrets de Louis XI contre Jean de Bourbon. — Supplice du connétable de Saint-Paul. —Accusation intentée contre le duc de Bourbon. — Mort de Louis XI.

Comme je l'ai dit précédemment, les traités de paix étaient alors autant d'embûches que se tendaient réciproquement la royauté et la noblesse, autant de tromperies où la victoire appartenait au plus fin (1). Tandis que Louis XI signait le traité de Conflans, il protestait devant

(1) Chronique scandaleuse.

les principaux membres de son parlement con
la condition qui l'obligeait à céder la Norman
à son frère Charles de Berri, et il prenait secrè
ment ses mesures pour empêcher ce prince
s'en mettre en possession (1).

Toutefois, pour réussir dans son intrigue,
devait détacher du duc de Berri les ligués
plus puissans et raffermir la bourgeoisie dans
fidélité dont elle lui avait déjà donné des preuve
Par cette raison, il se rapprocha de Jean d
Bourbon comme étant le plus dangereux chef
la ligue, celui qui avait le plus contribué à la fo
mer, qui était le plus capable de l'entretenir,
dont l'adresse et les talens pouvaient lui être t
utiles ou très nuisibles, et il réussit à le gagn
par un traité secret. Indépendamment des ava
tages qu'il lui avait faits par le traité de Con
flans, il fit épouser Marguerite de Valois,
fille naturelle, à Louis, bâtard de Bourbon, frè
du duc, avec la promesse, qu'il remplit peu d
temps après, de lui donner la charge d'amiral d
France. Et pour attacher tout-à-fait Jean d
Bourbon à ses intérêts, il maria Anne de Franc
sa fille légitime, au comte de Beaujeu, son frèr
et céda à ce dernier plusieurs domaines à
convenance.

(1) Leonard

Dès qu'il se fut assuré de Jean de Bourbon, Louis XI s'adressa à la bourgeoisie, il la caressa, il la remercia de la fidélité et du zèle qu'elle lui avait montrés dans la dernière guerre; il confirma l'abolition de certains impôts, et lui jura qu'il n'avait pas prononcé cette abolition dans l'intention de la gagner, mais réellement pour soulager la nation. Le peuple s'est toujours laissé séduire par les sermens des grands; il crut que le monarque voulait le bien du peuple par amour pour le peuple, et il lui renouvela à son tour ses sermens de fidélité et de dévoûment. Alors fortifié par l'alliance du duc de Bourbon et par les bonnes dispositions de la bougeoisie, certain que le comte de Charolais, engagé dans une guerre qu'il lui avait suscitée avec les Liégois, ne pourrait pas intervenir, il entra avec une armée en Normandie.

Dans la campagne de Normandie, Louis XI n'eut qu'à se féliciter de son alliance avec le duc de Bourbon; ce prince, à la tête d'un corps de troupes, se présenta devant Evreux et s'en rendit maître. Vernon voulut résister, mais elle ne put tenir que quelques jours devant l'impétuosité des attaques et le feu de l'artillerie, elle capitula. De Vernon, Jean de Bourbon marcha contre Rouen, enleva le Pont-de-l'Arche au pas de

course, malgré le feu de l'ennemi, et se présenta devant les murs de la ville. Les habitans épouvantés n'attendirent pas l'attaque, ils lui ouvrirent leurs portes. La prise de Rouen entraîna et la soumission de tout le pays et la fuite en Bretagne du duc de Berri, que cette expédition laissa sans apanage.

Louis XI, dès qu'il se vit maître de la Normandie, se livra sans frein à son naturel féroce, et une foule de têtes de gentilshommes tombèrent sous la hache du bourreau. Ceux qui avaient figuré contre lui dans la guerre du bien public, ceux qui avaient soutenu le parti de Charles de Berri, et qui depuis s'étaient réconciliés avec lui, qui l'avaient servi avec zèle, qu'il avait même comblés d'honneurs et de dignités, périrent également victimes de sa haine. Louis XI ne les avait employés à servir ses vengeances que pour les dévorer à leur tour. Bourbon lui-même aurait peut-être eu lieu de se repentir de ses récentes victoires, si le monarque avait osé attaquer un général auquel la conquête de la Normandie donnait un nouveau relief; mais craignant, sans doute, de se compromettre avec un si redoutable athlète, et jugeant d'ailleurs qu'il aurait encore besoin de ses services, il conserva à son égard

a politique astucieuse (1). Ainsi, tandis qu'il ersécutait ou ordonnait le supplice de ceux qui, omme Bourbon, s'étaient jetés du côté du duc e Bourgogne, dans la guerre du bien public, ou vaient embrassé la cause de Charles de Berri, il ccablait de biens et d'honneurs le conquérant e la Normandie, il le gratifiait de nouvelles ensions, il l'investissait du gouvernement du ,anguedoc et le mettait en possession du comté le Sommières et de plusieurs autres domaines.

La conquête de la Normandie avait été trop rillante et trop rapide pour ne pas enfler le œur du roi, en même temps qu'elle avait ravivé es passions haineuses. Aussi songea-t-il à envair la Bretagne, lorsqu'il eut donné quelque emps aux excès de sa vengeance (2). Mais le duc le Bretagne n'était pas une proie facile à saisir : outenu par le roi d'Angleterre et le duc de Bourogne, il pouvait braver la colère de Louis XI t continuer sa protection à Charles de Berri. Néanmoins, le monarque ne désespéra pas de vaincre les obtacles qui s'opposaient à l'exécution le son projet, et il mit aussitôt en œuvre tous es moyens que pouvaient lui fournir sa politi-

(1) Chronique scandaleuse.
(2) Comines.

que et sa profonde dissimulation. La première opposition qu'il chercha à détruire, fut celle du roi d'Angleterre: comme il était en trève avec lui et que cette trève était sur le point d'expirer, il envoya à Londres le bàtard de Bourbon pour en demander le renouvellement. Le plénipotentiaire conclut non seulement une nouvelle trève, mais obtint encore d'Édouard que le fameux Warwick passerait en France pour traiter de la paix.

L'opposition du roi d'Angleterre étant levée, il ne restait plus à Louis XI qu'à se délivrer de celle du duc de Bourgogne ; opposition d'autant plus formidable que plusieurs fois il avait échoué dans ses desseins contre ce prince (1). Comme il sentait l'impossibilité de le détacher de son alliance avec le duc de Bretagne, il travailla à lui susciter des ennemis : il espérait que pendant qu'il serait occupé à les combattre, il pourrait lui-même, à la faveur de cette diversion, attaquer le duc de Bretagne et amener à composition son frère Charles de Berri (2). A cet effet, il envoya des émissaires dans le pays de Liége et en fit soulever les habitans, mais le duc de Bourgogne les battit en plusieurs rencontres et les força à demander

(1) Chronique scandaleuse.
(2) Comines.

grace. Cet échec ne rebuta point le monarque français, il se raidit au contraire contre les difficultés et persista dans sa résolution de les surmonter; il redoubla d'intrigues et d'efforts pour exciter de nouveau les Liégeois à la révolte, et ce peuple, quoiqu'abandonné par lui à la colère du duc de Bourgogne, au mépris des promesses de secours qu'il lui avait faites; ce peuple, disons-nous, qui ne pouvait supporter le joug d'un maître, prêta encore l'oreille aux perfides insinuations de Louis et reprit les armes pour s'affranchir.

Le premier feu de la révolte se porta contre Louis de Bourbon, évêque de Liége, frère de Jean de Bourbon et beau-frère du souverain bourguignon. Le prélat était un homme passant sa vie dans le libertinage et la débauche, ne sortant des bras d'une courtisane que pour se plonger dans de dégoûtantes orgies, sachant mieux manier une épée que lire son bréviaire, pressurant les Liégeois par des impôts exorbitans, pour satisfaire à son luxe et à ses folles dépenses; enfin aussi léger, aussi imprudent, aussi absolu dans ses volontés qu'il était dissolu et luxurieux, on le considérait dans sa principauté comme le fléau de ses sujets. La prise d'armes des Liégeois ayant été brusque et instantanée,

Louis de Bourbon n'eut que le temps de se sauver à Huy, où il fut assiégé par plus de trente mille hommes; pourtant il échappa avec Imbercourt, général et ministre du duc de Bourgogne. Le lendemain Huy fut emporté et livré au pillage.

A la nouvelle de la prise de Huy et de la fuite de Bourbon et d'Imbercourt, le duc de Bourgogne entra en fureur contre les Liégeois et leur envoya déclarer la guerre par deux hérauts. Après le départ des hérauts, il assembla une armée aux environs de Louvain en Brabant, et se disposa à marcher à l'ennemi : mais sur ces entrefaites, arrivèrent près de lui le comte de Saint-Paul, connétable de France, le cardinal Ballue et quelques autres seigneurs dépêchés par le roi. Ces députés exposèrent au prince que les Liégeois étant alliés de Louis XI et compris dans la trève que lui, duc de Bourgogne, avait faite avec le monarque, celui-ci ne pouvait se dispenser de les secourir s'ils étaient attaqués; le duc leur ayant répondu que la rupture de la trève venait des Liégeois et non de lui, ils lui proposèrent en forme d'arrangement de prendre un terme moyen, c'est-à-dire de lui abandonner les Liégeois, s'il consentait à abandonner le duc de Bretagne au roi. Charles repoussa avec horreur une offre, où se manifestaient tout à la fois la

violation des traités les plus sacrés et la politique la plus dépravée. Le refus de Charles termina l'audience des ambassadeurs, qui montèrent immédiatement à cheval pour retourner vers le roi. « Suppliez le roi pour moi, leur dit le duc au » moment où ils alloient partir, de ne rien en- » treprendre sur le pays de Bretagne.—Vous ne » choisissez point, monseigneur, lui répondit » le connétable; car vous prenez tout, et voulez » faire la guerre à votre plaisir avec nos amis, » et nous tenir en repos, sans oser courre sus à » nos ennemis, comme vous faites aux vostres; » il ne se peut faire, ne le roi ne le souffriroit » point. » Alors le duc les salua en répliquant : « les Liégeois sont assemblés et m'attends d'avoir » la bataille avant qu'il soit trois jours; si je la » perds, je crois bien que vous en ferez à vostre » guise; mais aussi, si je la gagne, vous laisserez » en paix les Bretons. » A ces mots, il les quitta et se rendit à son armée.

Cependant, avant son départ, il assembla un conseil de guerre pour délibérer sur ce que l'on ferait des ôtages que les Liégeois lui avaient donnés, lors de la trève qu'il leur avait accordée dans la dernière guerre (1). Plusieurs membres,

(1) Comines.

secrètement excités par deux émissaires du roi, Charles de Bourgogne accepta les propositions de ce prince, et lui envoya un nommé Vobrisset, l'un de ses valets de chambre, à l'effet de lui témoigner le désir où il était de vivre dans ses bonnes graces (1).

Louis sachant que Vobrisset était un des confidens du duc, l'accueillit avec les paroles les plus flatteuses, et lui fit entendre que s'il avait une entrevue avec son maître, ils pourraient trancher, en quelques conférences, beaucoup de difficultés qui ne se traitent jamais ni assez bien, ni assez promptement par des ambassadeurs, et que s'il y consentait, il irait le trouver à Péronne sur un sauf-conduit (2). Vobrisset paraissant entrer dans ses vues, il fit partir avec lui le cardinal Ballue et Tanneguy du Châtel, gouverneur du Roussillon. Les deux députés proposèrent au duc l'entrevue avec le roi; mais le prince ayant manifesté sa répugnance pour cette conférence, dans l'appréhension où il était que les Liégeois ne se révoltassent pendant qu'il serait occupé avec le monarque, Ballue et Tanneguy du Châtel le rassurèrent à cet égard, en lui disant qu'il

(1) Belcarius.
(2) Belcarius.

avait trop bien châtié les Liégeois, pour qu'ils osassent se mettre encore en état de rebellion, surtout, lorsqu'ils le verraient en bonne intelligence avec la France. Enfin le duc, gagné par ces raisons, consentit à l'entrevue, et fit expédier un sauf-conduit pour le roi.

Charles de Bourgogne était un intrépide soldat et un bon général, quoique parfois d'une hardiesse qui allait jusqu'à la témérité, mais il était très faible politique, et eût été facilement et souvent trompé, s'il n'avait eu pour conseils des hommes du plus grand mérite, tels que Comines, Imbercourt et Crevecœur, le plus ferme soutien de sa puissance; aussi Louis n'agissait-il dans cette conjoncture qu'avec connaissance de cause, dans l'espoir de tromper le prince et de corrompre son conseil. Mais d'un autre côté, il fallait qu'il eût perdu le jugement ou qu'il eût une confiance illimitée dans la probité et le serment du duc de Bourgogne, pour aller se mettre entre ses mains; car il n'ignorait pas que ce prince le haïssait et que sa haine était fondée sur de justes causes (1). Il partit accompagné de Jean de Bourbon, dont les efforts, pour le dissuader de ce voyage, avaient été inutiles, du car-

(1) Comines.

bre du duc. Jean de Bourbon ne se montra pas moins habile politique, dans cette occasion, qu'il avait paru grand général sur le champ de bataille ; les raisons d'état qu'il fit valoir près de Charles-le-Téméraire, pour arrêter les effets de sa colère, vinrent à l'appui des avis modérés de Crevecœur, de Comines et autres, et adoucirent d'une manière sensible le fièr Bourguignon. Indépendamment de sa médiation, qu'il employa dans l'intérêt du monarque, Jean avait contribué, de sa bourse, à former une somme de quinze mille écus d'or, dont ce prince avait besoin pour gratifier les personnes attachées au service de Charles, et dans lesquelles il avait le plus de confiance; somme qu'il remit au cardinal Ballue pour en faire la distribution, et dont le prélat garda la plus grande partie.

Cependant, quoiqu'on fût parvenu à adoucir un peu le duc de Bourgogne, ce prince ne voulut pas relâcher Louis sans lui avoir fait payer toutes ses perfidies, ni sans avoir tiré profit de l'avantage qu'il avait sur lui. Aussi, lorsque le roi lui fit faire des ouvertures, et offrir comme ôtages le duc et le cardinal de Bourbon, le connétable de Saint-Paul, Tanneguy du Châtel et plusieurs autres seigneurs qui l'avaient suivi à Péronne, avec l'assurance que dès qu'il serait retourné à

Compiégne, il forcerait les Liégeois à réparer tout ce qu'ils avaient fait à son préjudice (1), Charles rejeta ces propositions; il savait, et le duc de Bourbon ne lui avait sans doute pas laissé ignorer, que Louis ne se ferait aucun scrupule de sacrifier les ôtages à l'exécution de ses projets.

Deux jours s'étaient déjà écoulés pendant ces pourparlers, lorsque le troisième, le duc, continuellement supplié par Comines et par Ursin, l'un de ses valets de chambre, déclara qu'il rendrait le roi à la liberté, s'il consentait à marcher avec lui contre les Liégeois, pour l'aider à venger ses injures particulières et celles de Louis de Bourbon. Dès que Charles eut pris cette décision, le roi en fut averti secrètement par Comines ou par Ursin, et il lui fut conseillé, s'il ne voulait pas s'exposer à quelque événement fâcheux, d'accepter ces conditions. Le matin même, Charles se rendit chez le roi : la vue de Louis lui rappelant tous les griefs qu'il avait contre le monarque, il lui parla d'une voix tremblante de colère, et lui demanda s'il ne voulait pas tenir les traités de paix conclus entr'eux et prêter un nouveau serment. Louis répondit que oui. Ces

(1) Comines.

traités pourtant avaient éprouvé quelque changement à l'égard de Charles de Berri ; le frère du roi, ainsi qu'on l'a vu précédemment, avait renoncé au duché de Normandie et s'était contenté d'une pension de soixante mille livres en attendant la décision des états-généraux. Depuis, par l'arbitrage du duc de Calabre et du connétable de Saint-Paul auxquels on devait s'en rapporter, la Champagne et la Brie lui avaient été accordées pour son apanage, mais Louis n'avait point encore ratifié l'arbitrage. Le duc travaillé par une idée fixe ne parut pas se mettre fort en peine de ce changement, et arriva de suite à la question principale, celle de savoir si le roi consentait à marcher avec lui contre les Liégois : Louis ayant répondu affirmativement à cette seconde question et offert au duc de fournir pour cette expédition le nombre de troupes qu'il jugerait à propos, le duc reprit un air serein, et l'on écrivit le nouveau traité, où Charles, devenu plus attentif, fit stipuler définitivement que la Champagne et la Brie seraient l'apanage de Charles de Berri. Plusieurs conditions favorables au duc de Bretagne et à quelques coalisés de la guerre du bien public y furent également arrêtées. Quand le traité eut été écrit et signé, on tira des coffres du roi le bras de saint Lo et

la vraie croix que Charlemagne portait et qu'on appelait la Croix de Victoire, et Louis jura sur ces reliques la fidèle observation du traité de paix. Le lendemain, on partit pour Liége, et le roi, malgré sa répugnance, aida le duc de Bourgogne à battre ceux qu'il avait excités à la révolte et à saccager leur ville.

En lisant le paragraphe qui précède, on a peut-être été étonné de l'intérêt du duc de Bourgogne pour Charles de Berri et le duc de Bretagne, surtout lorsqu'on a vu ces deux princes renoncer à son alliance. On interprétera facilement cet intérêt, si l'on considère qu'il les ramenait naturellement à lui en les faisant participer aux avantages du traité de paix, et que la Champagne et la Brie touchant les états bourguignons aussi bien que la Bretagne, ils seraient à même de se secourir mutuellement et en peu de temps contre les attaques de Louis XI, ou de lui faire la guerre à leur convenance : système suivi par la noblesse depuis l'établissement de la monarchie en France, soit pour s'opposer à son agrandissement, soit pour l'affaiblir et lui enlever ses prérogatives.

Mais quoiqu'il eut juré sur le bras de saint Lo et la vraie croix la fidèle observation du traité de Péronne, quoique ces reliques, témoins de son

serment, lui inspirassent des craintes superstitieuses de mort en cas où il le violerait, le roi ne se pressait pas de remplir les conditions du traité vis-à-vis de son frère, qui l'en priait continuellement. Il ne pouvait se résoudre à lui céder deux provinces d'où il était à portée de recevoir les armées du duc de Bourgogne et de les introduire jusque dans la capitale. Enfin pressé par le duc de Bourgogne, il offrit à Charles le duché de Guyenne en échange de la Champagne et de la Brie. Suivant lui, l'éloignement de cette province des états du duc de Bourgogne pouvait seul le rassurer sur les projets ultérieurs de ses adversaires et maintenir son frère dans le devoir. Ces propositions devenant l'objet d'un nouveau traité entre le roi et Charles de Berri, le duc de Bourgogne comme partie directement intéressée, envoya des députés au dernier, pour le prier de persister dans sa résolution d'exiger la Champagne et la Brie, et lui démontra en même temps les avantages qu'ils en pourraient retirer tous les deux. Charles de Berri, homme faible et versatile, flottait entre les deux souverains et ne se décidait à rien. Cependant, il n'eût peut-être pas balancé à accepter les offres du monarque, s'il n'avait été retenu par des lettres secrètes du cardinal Ballue et de Guillaume de Harancourt,

évêque de Verdun, qui lui donnaient à entendre que le roi lui manquerait encore de parole et qu'il perdrait de plus l'amitié et le secours du duc de Bourgogne (1).

Pour faire cesser les hésitations de Charles de Berri, Louis lui dépêcha le duc de Bourbon; Jean, plus adroit et aussi fin que son maître sans en avoir la disimulation ni l'hypocrisie, rentra en grace avec le prince dont il avait quitté le parti, gagna par des promesses le comte de Comminges son favori, et l'emporta sur les ambassadeurs du duc de Bourgogne, qui se trouvaient aussi sur les lieux. Le traité signé, Jean ramena Charles de Berri à la cour du roi, et présida à la réconciliation des deux frères. Le nouveau traité valut à Bourbon de nouvelles faveurs et la décoration de l'ordre de Saint-Michel, que Louis venait d'instituer. Mais il n'en fut pas de même pour le cardinal Ballue et l'évêque de Verdun. Louis s'indemnisa sur eux des distinctions qu'il avait accordées à Bourbon : il découvrit leur trahison et les lettres qu'ils avaient écrites à Charles de Berri pour l'engager à suivre les avis du duc de Bourgogne, et il les fit arrêter. Louis ne se montra nullement clément

(1) Chronique scandaleuse.

pour ceux qui avaient été les principaux agens de toutes ses cruautés et qui l'y avaient même encouragé. Heureusement pour eux, le caractère sacré dont ils étaient revêtus leur sauva la vie ; mais le monarque voulut les punir par un supplice plus cruel que la mort ; il les enferma dans des cages de fer ; la prison du premier dura onze ans et celle de l'autre se prolongea quinze ans. La punition des deux traîtres causa une joie générale et l'on fit sur eux l'épigramme suivante :

Maître Jean Baluc
A perdue la veue
De ses éveschés,
Monsieur de Verdun
N'en a plus pas un
Tous sont dépeschés.

Néanmoins, il n'entrait dans les bienfaits dont Louis XI accablait Jean de Bourbon ni franchise, ni amitié ; et le duc en était bien persuadé. Aussi, lorsque le roi voulut faire la guerre à Charles de Bourgogne et s'emparer des villes de la Picardie, qu'il lui avait cédées par le traité de Conflans, Jean fit-il prévenir le duc du projet du monarque et des intelligences qu'il avait pratiquées dans plusieurs villes de son duché. Le

duc de Bourbon trahissait ainsi Louis XI, parce qu'il prévoyait que s'il parvenait à abattre le duc de Bourgogne, il tomberait ensuite sur les autres vassaux de la couronne, qui avaient fait partie de la ligue du bien public, et qu'il détruirait indistinctement et ceux du parti bourguignon et ceux avec lesquels il s'était reconcilié et dont il avait reçu des services.

Jean de Bourbon pensait juste à l'égard de Louis XI, et bientôt on en vit la preuve par le supplice du connétable de Saint-Paul, et peu de temps après, par celui du duc de Nemours. Il est vrai que ces princes l'avaient trompé, comme lui-même trompait tout le monde; mais, méritaient-ils la peine capitale, pour payer par des infidélités les fourberies du souverain? Jamais, surtout, on n'avait été témoin d'une exécution aussi horrible que celle du duc de Nemours; jamais roi de France n'avait montré un raffinement aussi grand de cruauté. Lorsqu'on était sur le point de décapiter l'infortuné duc, Louis XI fit placer sous l'échafaud les jeunes enfans de la victime, habillés de blanc, pour que le sang de leur père rejaillît sur eux, et, sans doute, pour que les seigneurs de sa cour, à la vue de ce sang, fussent épouvantés d'un aussi affreux spectacle.

Ce spectacle n'effraya point Jean de Bourbon,

mais il lui fit horreur ; et telle fut son indignation qu'il se retira à Moulins, bien décidé à montrer au roi un front intrépide, si jamais il était tenté d'exercer contre lui une pareille vengeance. Quoiqu'éloigné de la cour, le prince ne savait pas moins régulièrement ce qui s'y passait ; il ne se faisait point faute de critiquer la conduite du roi, de regretter publiquement la mort de Charles duc de Guyenne, et de dire hautement que le prince avait été empoisonné par les ordres de son père.

Les discours de Bourbon revinrent à Louis XI, et le monarque voulut s'en venger. Doyac, le ministre de ses cruautés, et autrefois vassal du duc de Bourbon, le servit merveilleusement dans cette circonstance. Non seulement il consentit à être le délateur de Jean, mais il demanda encore à être l'informateur du procès qui devait s'instruire d'après ses délations. On accusait Bourbon d'un ancien délit, celui d'avoir adhéré à une ligue qu'avait voulu former le duc de Bourgogne, et dans laquelle il avait refusé d'entrer, à cause de la goutte qui l'empêchait de monter à cheval. Louis XI et Doyac savaient bien que Bourbon n'avait point trempé dans ce complot ; aussi ne comptaient-ils pas le faire juger comme coupable sur ce point ; mais ils espéraient qu'avec son ca-

ractère fier et déterminé, il ne supporterait pas patiemment une pareille avanie, et qu'il courrait aux armes. Bourbon comprit l'intention de ses adversaires et resta calme. Louis XI et Doyac, honteux d'avoir été pénétrés, laissèrent tomber l'accusation environ quinze mois après, le 30 août 1483. Le roi mourut comme il avait vécu, c'est-à-dire, entouré de frayeurs et ayant toujours soif de vengeance et de sang : il mourut détesté de la noblesse et peu aimé du peuple, dont le sens droit n'avait pas eu de peine à deviner que sa popularité n'était que pure affectation, pour se ménager un soutien contre les grands vassaux.

CHAPITRE IX

(SUITE DU PRÉCÉDENT.)

Charles VIII. — Portrait de ce prince. — Trium[illegible] tal. — Madame de Beaujeu. — Jugement et [illegible] Daim et de Doyac. — Convocation d'états-généraux [illegible] du succès. — Suprématie du parti royal. — [illegible] — La noblesse et le tiers-état aux prises. — [illegible] — Opposition armée du duc d'Orléans. — Le duc [illegible] joint à lui. — Fin de la *guerre folle*. — Campagne [illegible] bon. — Il se retire dans ses domaines. — Sa mort.

La mort de Louis XI était une circ[illegible] favorable pour les princes et les grands [illegible] crainte où ils étaient sans cesse de ce [illegible] avait empêchés de remuer : ils se [illegible] donc occupés à faire valoir leurs [illegible] sur ceux entre les mains desquels [illegible] la direction des affaires ne semblait [illegible] état de les arrêter dans leurs [illegible] ambitieuses. Charles VIII [illegible]

t d'une ignorance extrême, Anne de
, comtesse de Beaujeu et belle-sœur de
Bourbon, comptait à peine vingt-deux
'une beauté rare mais d'un esprit plus
core, le comte de Beaujeu, l'humble vas-
a femme comme il avait été le flatteur,
e dévoué de Louis XI, enfin un enfant,
me femme, un homme nul : voilà le
ent qui avait à lutter contre une noblesse
nt plus difficile à maintenir qu'elle pou-
ppuyer sur le mécontentement général
ple, et donner à ses exigences une cou-
justice 1.

uestion que soulevèrent les princes [illegible]
ds, pour avoir un motif plausible de
les armes, fut de savoir si la conduite
e roi et l'autorité gouvernementale ap-
ient à la comtesse de Beaujeu, que le feu
vait investie.

[illegible]

[illegible]

CHAPITRE IX.

(SUITE DU PRÉCÉDENT.)

Charles VIII. — Portrait de ce prince. — Triumvirat gouvernemental. — Madame de Beaujeu. — Jugement et supplice d'Olivier le Daim et de Doyac. — Convocation d'états-généraux. — Cérémonie du sacre. — Supprématie du parti royal. — Réglemens du royaume — La noblesse et le tiers-état aux prises. — Philippe de Poitiers. —Opposition armée du duc d'Orléans. — Le duc de Bourbon se joint à lui. — Fin de la *guerre folle*. — Campagne du duc de Bourbon. — Il se retire dans ses domaines. — Sa mort.

La mort de Louis XI était une circonstance favorable pour les princes et les grands que la crainte où ils étaient sans cesse de ce monarque avait empêchés de remuer ; ils se disposèrent donc aussitôt à faire valoir leurs prétentions, car ceux entre les mains desquels était placée la direction des affaires ne semblaient pas en état de les arrêter dans leurs dispositions insurrectionnelles. Charles VIII âgé de 14 ans, d'une complexion faible, d'une santé frêle, d'une lai-

deur et d'une ignorance extrême, Anne de France, comtesse de Beaujeu et belle-sœur de Jean de Bourbon, comptait à peine vingt-deux ans, d'une beauté rare mais d'un esprit plus rare encore, le comte de Beaujeu, l'humble vassal de sa femme comme il avait été le flatteur, l'esclave dévoué de Louis XI, enfin un enfant, une jeune femme, un homme nul : voilà le triumvirat qui avait à lutter contre une noblesse d'autant plus difficile à maintenir qu'elle pouvait s'appuyer sur le mécontentement général du peuple, et donner à ses exigences une couleur de justice (1).

La question que soulevèrent les princes et les grands, pour avoir un motif plausible de prendre les armes, fut de savoir si la conduite du jeune roi et l'autorité gouvernementale appartenaient à la comtesse de Beaujeu que le feu roi en avait investie.

Louis duc d'Orléans, héritier présomptif de la couronne, en cas de mort du jeune roi, soutint que la nomination de Anne de France, comtesse de Beaujeu, était une injustice faite à sa qualité de premier prince du sang et qu'il se sentait assez de mérite pour tenir le gouvernail de l'état (2).

(1) Gaguin. — (2) Belcarius.

Sans nier les belles qualités du duc d'Orléans, la comtesse de Beaujeu répondit que le prince n'avait jamais été immiscé comme elle dans les affaires du royaume, et que son inexpérience pourrait être cause de grands malheurs ; que d'ailleurs il ne serait pas d'une saine raison d'abandonner à ce prince un jeune roi dont la mort, à défaut de lignée, pouvait lui procurer la couronne à lui-même.

Les objections de Mme de Beaujeu firent paraître sur la scène, dit Belcarius, un autre personnage auquel il n'était pas possible d'opposer des motifs d'exclusion aussi fondés. Ce fut Jean, duc de Bourbon, frère aîné du seigneur de Beaujeu et beau-frère d'Anne de France, que son âge de soixante ans, les grands services qu'il avait rendus à l'état, sa valeur et sa prudence éprouvées dans une infinité de rencontres, rendaient respectable à tout le royaume et qui croyait qu'une femme et un jeune prince ne pouvaient pas lui disputer la préférence en une telle occasion.

La cour se partagea entre ces trois compétiteurs. Chacun avait sa brigue et pensait à se former un parti ; cette concurrence tenait toute la France en suspens. Néanmoins, ils furent tous d'accord sur un point, ce fut d'immoler à

la vengeance publique les deux principaux ministres des actes de cruauté de Louis XI (1); le fameux barbier Olivier le Daim et Jean Doyac, celui qui avait voulu perdre Bourbon; on instruisit leur procès et ils furent jugés. Olivier le Daim fut pendu, et Doyac, après avoir été fustigé dans les carrefours de Paris, après avoir eu une oreille coupée et la langue percée avec un fer rouge, fut conduit en Auvergne, dont il avait été le gouverneur, et de là à Clermont, sa ville natale, où on le fustigea de nouveau lorsqu'on lui eut coupé l'autre oreille.

Cependant le supplice de le Daim et de Doyac n'empêcha pas les dissensions de continuer; pour y mettre un terme, la comtesse de Beaujeu proposa aux ducs de Bourbon et d'Orléans de s'en rapporter à la décision des états-généraux que l'on assemblerait à cet effet. Le duc d'Orléans goûta peu ce moyen, parce que connaissant l'adresse de Mme de Beaujeu, il supposait qu'elle triompherait; mais le duc de Bourbon ayant adhéré à la proposition de la comtesse, le duc d'Orléans se vit naturellement forcé de donner son consentement.

Dans le délai qui s'écoula de la convocation

(1) Belleforest.

à l'assemblée des états-généraux, la dame de Beaujeu s'attacha à flatter la fierté et l'ambition du duc de Bourbon, et le gagna par le don qu'elle lui fit de la charge de connétable de France, vacante depuis l'exécution du comte de Saint-Paul, et le duc d'Orléans alla en Bretagne pour traiter avec le duc et le faire entrer dans son parti, mais il n'eut pas le temps de bien se concerter avec lui, ni le duc de prendre des mesures pour l'aider; car la comtesse de Beaujeu lui envoya un ordre de la part du roi de venir assister à l'ouverture des états, et ensuite à la cérémonie du sacre. Cet ordre était une manœuvre adroite de Anne de France pour rompre les intelligences que le duc d'Orléans pouvait avoir avec le duc de Bretagne.

Le duc de Bourbon s'étant désisté de ses prétentions, son parti se joignit à celui de la comtesse de Beaujeu, qui l'emporta dans les états sur le duc d'Orléans. Ainsi, il y fut résolu qu'il n'y aurait point de régent en France, parce que le roi était dans sa quatorzième année; que Madame Anne de France, dame de Beaujeu et sœur aînée de ce prince, conformément aux intentions du feu roi, serait chargée du soin de sa

(1) Histoire de Charles VIII.

personne sacrée, jusqu'à ce qu'il fût plus avancé en âge; que les lettres de justice et de grace s'expédieraient au nom du roi et sous son autorité; mais qu'il ne pourrait conclure aucun acte important sans le consentement de la plus grande et meilleure partie de son conseil.

Après avoir prononcé sur la question de l'autorité gouvernementale, les députés passèrent au réglement du royaume. On y traita d'abord des griefs du clergé sur la pragmatique sanction; les remontrances de la noblesse vinrent ensuite, et les plaintes du tiers ou *commun*, en troisième lieu.

Ce fut dans cette assemblée des états-généraux que, pour la première fois, la roture protesta hautement contre les prétentions de la noblesse.

On se rappelle que Philippe-le-Bel fut le premier qui admit le tiers-état aux diètes du royaume. Cette égalité politique, chaque fois qu'elle se réalisait, choquait l'orgueil des comtes et des barons; ils firent tous leurs efforts pour la détruire : ne pouvant y parvenir, ils cherchèrent à s'en dédommager par un privilége tout particulier. Ils imaginèrent un moyen de faire payer au tiers-état l'honner de siéger avec lui; et ce moyen fut de mettre à sa charge tous

les frais de l'assemblée nationale. Le
tilhomme recevait des indemnités de v
table était défrayée, ses domestiques
vaux étaient nourris aux dépens du p
Dans l'assemblée dont nous parl
tiers-état voulut repousser un impô
sonde; et la dispute s'engagea entre l
dres. Un avocat de Troyes plaida l
des communes; et, comme il débu
tre des idées philosophiques qui l'a
prouver que l'amour et la générosit
unir tous les membres d'une socié
tous les Français étaient égaux devant
finance, il fut brusquement interr
Philippe de Poitiers. « Sachez, » s'écri
homme, irrité des titres d'ami et
toyen que l'avocat avait employés
des nobles et des roturiers, « sach
« prêtre doit prier, le noble combat
« turier obéir, payer et faire croît
« la vigne pour les deux ordres priv
La violente apostrophe de Philip
tiers ne désarçonna pas l'avocat du
il répliqua avec force au gentilhon
allait même en venir aux injures,
grand-chancelier imposa silence aux
teurs. Pour rétablir la concorde, ce

ais si ingénieux que personne ne sut par
nment le logement, le séjour et la table
és aux états-généraux seraient payés
lon-là.

ant la comtesse de Beaujeu voulut
a blessure qu'avait faite au duc d'Or
triomphe dans l'assemblée des états
; elle lui donna les *gouvernemens de*
l'Ile-de-France, de Champagne et de
[illegible] ces dédommagemens ne pouvant
[illegible] à ses yeux le gouvernement du
[illegible] quitta la cour et alla souffler
[illegible] de la rébellion (1). La comtesse de
t décider dans le conseil que le prince
été et renfermé : mais le duc d'Orléans
temps, se retira à Verneuil, près de
nçon : la place étant bien fortifiée et
imprenable, il résolut d'attendre [illegible]
se fussent mis en campagne [illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

les frais de l'assemblée nationale. Ainsi, le gentilhomme recevait des indemnités de voyage, sa table était défrayée, ses domestiques et ses chevaux étaient nourris aux dépens du peuple.

Dans l'assemblée dont nous parlons ici, le tiers-état voulut repousser un impôt aussi absurde; et la dispute s'engagea entre les trois ordres. Un avocat de Troyes plaida les intérêts des communes; et, comme il débuta par émettre des idées philosophiques qui l'amenèrent à prouver que l'amour et la générosité devaient unir tous les membres d'une société, et que tous les Français étaient égaux devant une loi de finance, il fut brusquement interrompu par Philippe de Poitiers. « Sachez, » s'écria ce gentilhomme, irrité des titres d'ami et de concitoyen que l'avocat avait employés en parlant des nobles et des roturiers, « sachez que le » prêtre doit prier, le noble combattre et le ro» turier obéir, payer et faire croître le blé et » la vigne pour les deux ordres privilégiés. »

La violente apostrophe de Philippe de Poitiers ne désarçonna pas l'avocat du tiers-état; il répliqua avec force au gentilhomme, et on allait même en venir aux injures, lorsque le grand-chancelier imposa silence aux deux orateurs. Pour rétablir la concorde, ce magistrat

prit un biais si ingénieux que personne ne sut par qui ni comment le logement, le séjour et la table des nobles aux états-généraux seraient payés cette session-là.

Cependant la comtesse de Beaujeu voulut adoucir la blessure qu'avait faite au duc d'Orléans son triomphe dans l'assemblée des états-généraux; elle lui donna les gouvernemens de Paris, de l'Ile-de-France, de Champagne et de Brie : mais tous ces dédommagemens ne pouvant compenser à ses yeux le gouvernement du royaume, il quitta la cour et alla souffler à Paris le feu de la rébellion (1). La comtesse de Beaujeu fit décider dans le conseil que le prince serait arrêté et renfermé; mais le duc d'Orléans averti à temps, se retira à Verneuil, près du duc d'Alençon : la place étant bien fortifiée et presque imprenable, il résolut d'attendre là que ses alliés se fussent mis en campagne afin de pouvoir les joindre.

Le duc de Bourbon était du nombre des alliés du duc d'Orléans, quoiqu'il eût été favorisé par la comtesse de Beaujeu de la charge de connétable, et qu'il se fût désisté de ses prétentions au gouvernement de l'état. Mais en se désistant de

(1) Belcarius.

ses prétentions au gouvernement de l'état, Jean de Bourbon n'avait considéré le don de la charge de connétable que comme une légère indemnité, et il avait bien compté sur le peu de génie du comte de Beaujeu, son frère, et sur la jeunesse de Anne de France, pour se placer effectivement à la tête des affaires, c'est-à-dire pour gouverner entièrement le comte et la comtesse de Beaujeu; peut-être celle-ci, afin de l'attirer tout-à-fait dans son parti, lui avait-elle fait espérer qu'elle ne se conduirait que d'après ses conseils, puis après son investiture par les états-généraux, elle avait sans doute témoigné immédiatement l'intention de ne se soumettre à aucune influence, à aucune volonté : toujours est-il que Jean de Bourbon quitta brusquement la cour et se rendit en Auvergne où il leva des troupes destinées à soutenir la cause du duc d'Orléans (1).

Dès qu'elle fut instruite des armemens dirigés contre elle, la cour fit marcher des troupes pour empêcher la jonction du duc de Bourbon avec le duc d'Orléans. Ce prince étant livré à ses seules forces fut obligé de demander la paix et de recevoir la loi de la comtesse de Beaujeu. Malgré l'arrangement du duc d'Or-

(1) Belcarius

léans, Jean de Bourbon ne faisait pas moins des courses dans le Berri où il mettait tout à contribution. L'armée royale se dirigea vers cette province, et les parties belligérantes furent bientôt en présence; plusieurs généraux de la cour, s'appuyant sur la faiblesse numérique de Jean de Bourbon, demandèrent qu'on en vînt de suite aux mains, mais le duc de Lorraine, le maréchal Gié et le comte de Graville, depuis amiral de France, qui connaissaient l'habileté et l'expérience de leur adversaire, ne furent pas du même avis; ne dissimulant pas au contraire, qu'ils craignaient d'exposer l'armée royale à une défaite, malgré sa grande supériorité numérique, ils offrirent de s'aboucher, comme médiateurs, avec Jean de Bourbon; leur proposition ayant été agréé, ils allèrent au camp du duc, et celui-ci, faisant taire son ressentiment, consentit à la paix et licencia ses troupes. Ainsi se termina une guerre que la légèreté et l'inexpérience du duc d'Orléans, son chef, firent surnommer la *Guerre-folle*.

Les conditions honorables accordées au duc de Bourbon ne le satisfirent pas encore; il exécuta bien l'engagement qu'il avait pris de déposer les armes, mais il ne voulut pas retour-

(1) Saint Gelais.

ner à la cour; retiré dans son duché du Bourbonnais, il se consolait au moins, en critiquant les actes du gouvernement, de la décevance qu'avait éprouvée son ambition, ou du chagrin d'avoir été joué par une jeune femme.

Cependant, il put bientôt prendre sa revanche; le duc de Bretagne et Maximilien d'Autriche, excités par le duc d'Orléans, menaçaient la France de leurs armes; la ligue était redoutable et il fallait lui opposer un général capable de lui résister et de la vaincre. Dans cette conjoncture, Anne de France consultant plutôt la sûreté du trône et l'intégrité du royaume que ses sentimens particuliers, envoya un message au duc de Bourbon pour le prier de venir prendre le commandement de l'armée royale. Le vieux guerrier cacha la joie que lui causait le message, et refusa le commandement, mais dans le dessein de se faire prier; en effet, une seconde invitation, faite au nom du roi, arriva peu de temps après la première, et il partit à la tête d'une armée qu'il avait assemblée. Alors il parut au conseil et y parla en maître; il s'agissait de soutenir une guerre et d'aller chercher l'ennemi jusque dans ses états, il n'existait pas de général qui égalât Jean de Bourbon. Anne de France laissa son beau-frère trancher du

maître et se soumit. L'apparition de Bourbon fut de courte durée, car au bout de quelques jours il marcha à l'ennemi.

Malheureusement, il n'eut pas le temps de terminer une campagne où il se promettait de faire une ample moisson de lauriers; un accès de goutte le força de laisser l'armée sous les ordres de deux maréchaux auxquels il donna les instructions nécessaires et le plan des opérations qu'il avait dressé.

Cette expédition fut la dernière de Jean de Bourbon : les infirmités qu'il avait gagnées dans ses nombreuses campagnes le confinèrent dans son château de Moulins, où un mariage en troisièmes noces avec la jeune et belle Jeanne de Bourbon, fille du comte de Vendôme, vint hâter le moment de sa mort, qui arriva le 1er avril 1487.

CHAPITRE X.

CHARLES II.

DUC DE BOURBONNAIS ET D'AUVERGNE, COMTE DE FOREZ, PRINCE DE DOMBES, SEIGNEUR DE BEAUJOLAIS, CARDINAL DU TITRE DE SAINT-MARTIN-DES-MONTS, ARCHEVÊQUE DE LYON ET DE BORDEAUX, ÉVÊQUE DE CLERMONT, LÉGAT D'AVIGNON, CHEF DES CONSEILS DE LOUIS XI.

1487. — *Règne de Charles VIII.*

Après la mort de Jean II, sans enfans légitimes, le cardinal légat de Bourbon, son frère puiné, voulut prendre possession de la succession du défunt, mais la comtesse de Beaujeu lui ayant fait observer que la possession d'un héritage aussi considérable était une superfluité pour un homme de Dieu, et s'étant emparé par la force des armes des places les plus importantes dépendantes de la succession, l'archevêque de Lyon et de Bordeaux céda ses droits au comte de Beaujeu son frère, sous la réserve d'une pension de

vingt mille livres, et de l'usufruit de Beaujolais, dont il ne jouit que six mois. Il mourut vers la fin de 1487.

La vie de Charles II fut toujours très peu canonique; plus accoutumé à manier l'épée qu'à réciter son bréviaire, plus souvent à genoux aux pieds d'une jolie femme que devant son créateur, plus habile courtisan que bon évangéliste, ce vénérable prélat négligeait entièrement les richesses spirituelles pour ne s'occuper que de choses mondaines. Louis XI, invitant Edouard, roi d'Angleterre, à venir à Paris, où il verrait de jolies femmes, lui dit en présence de Charles II: *Si vous succombez à la tentation, je vous donnerai pour directeur l'archevêque de Lyon : il ne se fera pas prier pour vous absoudre. — Je sais bien,* répondit Edouard en riant, *que l'archevêque est bon compagnon* (1).

(1) Comines.

CHAPITRE XI.

PIERRE II,

DUC DE BOURBONNAIS ET D'AUVERGNE, COMTE DE CLERMONT EN BEAUVOISIS, PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES, VICOMTE DE CHATELLERAULT, etc., SEIGNEUR DE BEAUVOISIS, PAIR ET GRAND CHAMBRIER DE FRANCE, GOUVERNEUR DE GUIENNE, CHEF DES CONSEILS DE LOUIS XI, TUTEUR DE CHARLES VIII, ADMINISTRATEUR ET LIEUTENANT-GÉNÉRAL DU ROYAUME PENDANT L'EXPÉDITION DE CE PRINCE EN ITALIE.

De 1487 à 1505. — Règne de Charles VIII.

Pierre II dut à la crainte qu'avait Louis XI de Jean de Bourbon, son mariage avec Anne de France, fille du monarque, et il fut redevable à sa femme de ses places, de ses honneurs, de ses dignités. Le comte de Beaujeu était un homme souple, faible et de médiocre génie. Anne de France, dit Brantôme, était une maîtresse femme, bien qu'un peu brouillonne.

Quand Louis XI donna sa fille au comte de Beaujeu, il lui fit entendre que son devoir, pour

ne faveur si grande, était de rester constamment
: serviteur de sa femme : le comte de Beaujeu
emercia le monarque, et il ne cessa pas un in
stant de se montrer le flatteur assidu de Louis XI
et le complaisant de la comtesse.

Là se borne ce que l'on peut dire d'un homme
qui ne fit jamais rien de remarquable et qui ne
brillait que du mérite de sa femme.

CHAPITRE XII.

CHARLES III,

CONNÉTABLE DE BOURBON, DUC DE BOURBONNAIS, D'AUVERGNE ET DE CHATELLERAULT, COMTE DE CLERMONT EN BEAUVOISIS ET DE CLERMONT EN AUVERGNE, DE FOREZ, DE MONTPENSIER, DE LA MARCHE ET DE GIEN, PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES, VICOMTE DE CARLAT ET DE MURAT, SEIGNEUR DE BEAUJOLAIS, DE MERCOEUR, DE BOURBON-LANCY, DE COMBRAILLES, D'ANNONAI, DE LA ROCHE-EN-REINIER, DE THIERS, etc., CHEVALIER DE SAINT-MICHEL, GOUVERNEUR DU LANGUEDOC ET DU MILANAIS, PAIR, CHAMBRIER ET CONNÉTABLE DE FRANCE.

De 1505 *à* 1526. — *Règnes de Louis XII et de François Ier.*

Changemens survenus en France et en Europe. — Défaite du duc d'Orléans. — Il est écroué dans la tour de Bourges. — Charles VIII secoue le joug de sa sœur. — Mort de ce prince. — Avénement de Louis XII. — Noble conduite de ce prince. — Enfance de Charles de Bourbon.—Fiançailles du jeune duc et de Suzanne de Bourbon.—Louise de Savoie duchesse d'Angoulème. — Le duc de Bourbon en Italie.—Talens militaires qu'il déploie.—Ligue de Cambrai. —Expédition de Louis XII.—Bourbon y figure.—Bravoure du roi.— Exploits du duc de Bourbon. —*Il n'est pire eau que l'eau qui dort.* — Prétentions du duc de Bourbon et du duc de Longueville. — Le duc de Valois l'emporte sur eux. — Campagne de Navarre.

Lorsque le connétable de Bourbon parut sur la scène politique, des changemens considérables s'étaient opérés en France et dans toute l'Europe. Afin de lier les faits entr'eux, et pour en rendre l'histoire plus intelligible, nous rapporterons en peu de lignes les principaux événemens arrivés depuis la mort de Jean II, duc de Bourbon.

L'armée, que Jean de Bourbon avait laissée sous les ordres de deux maréchaux de France, se trouva en présence des rebelles, près de *Saint-Aubin*; la bataille eut lieu, et l'armée du duc d'Orléans fut taillée en pièces. Le prince ayant été lui-même fait prisonnier, la comtesse de Beaujeu le fit enfermer dans la tour de Bourges. Elle profita de la captivité du duc d'Orléans, qui avait inspiré de l'amour à Anne de Bretagne, pour obliger cette princesse à accepter la main de Charles VIII. Le duc de Bretagne étant mort, le mariage de sa fille avec le roi de France était un acheminement vers la réunion de cette province à la couronne.

Cependant, la comtesse de Beaujeu ne conserva pas son autorité sur le roi : celui-ci, excité par ses courtisans et par plusieurs membres de son conseil, commença à secouer le joug que sa

sœur faisait peser sur lui ; son premier acte d'émancipation fut d'aller en personne délivrer le duc d'Orléans de sa prison. Dès que le jeune souverain eut rompu les liens qui le tenaient enchaîné aux volontés de Anne de France, il entreprit la conquête du royaume de Naples qu'il fit en peu de mois, mais qu'il perdit en bien moins de temps, après avoir vu son armée taillée en pièces et son trésor épuisé. Il se disposait à lever une nouvelle armée pour repasser en Italie, lorsqu'il mourut, à Amboise, d'une attaque d'apoplexie, suite de son incontinence.

Après la mort de Charles VIII, le factieux, le rebelle duc d'Orléans que le roi avait fait sortir de la tour de Bourges, monta sur le trône sous le nom de Louis XII. La couronne opéra dans ce prince une subite métamorphose. Aux conspirations contre la royauté succéda un zèle ardent pour les intérêts de l'état ; il blâma ce qui naguère avait été l'objet de ses louanges, il alla même jusqu'à faire sa propre censure, afin de changer les principes et la conduite des nobles ses anciens complices. Mais ces nobles n'étaient pas rois, et ils ne pouvaient voir qu'un nouvel adversaire dans l'ancien chef des rebelles.

Louis XII roi ne dépouilla point les qualités qui distinguaient le duc d'Orléans. Sa bonté

généreuse, sa noble munificence ne l'abandonnèrent pas, et il en donna d'honorables preuves; lorsque certains courtisans le pressaient de sévir contre Louis de la Trémouille, qui l'avait fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin, et contre plusieurs officiers qui avaient porté les armes contre lui, il leur répondit : *qu'il ne convenait pas au roi de France de venger les injures du duc d'Orléans ;* il rassura le comte et la comtesse de Beaujeu, et loin de se venger de sa captivité dans la tour de Bourges, il s'attacha à les convaincre par plusieurs services importans, que ce qu'ils avaient osé contre le duc d'Orléans ne regardait point le roi de France.

Si la générosité de Louis XII ne lui eût pas fait adopter cette maxime, la politique aurait dû la lui commander, car s'il se fût vengé de ceux qui avaient combattu la rébellion en sa personne, il aurait nécessairement imprimé un caractère de justice aux factieux, intimidé les serviteurs zélés de la royauté et sapé les fondemens du trône, ce qui n'était plus dans ses intérêts. Il ne se contenta pas de ménager la noblesse, il voulut aussi se rendre populaire. Il diminua les impôts d'un dixième et par la suite d'un tiers; il suivit en cela l'exemple de Louis XI, mais avec cette différence que le bien qu'il faisait était plutôt

une émanation de son cœur qu'un calcul politique, comme chez son prédécesseur.

Cependant Louis XII, immédiatement après son sacre, ternit un peu le bien qu'il avait fait à son avénement au trône. Encore épris des charmes de Jeanne de Bretagne, veuve de Charles VIII, il résolut de l'épouser. Dans cette intention, il attaqua en nullité et devant le pape le mariage qu'il avait été forcé par Louis XI de contracter avec Jeanne de France, fille du monarque, remarquable par sa difformité et d'une santé chancelante. Le pape, gagné par les promesses du roi, prononça la cassation du mariage, et Louis épousa la reine douairière. Ses amis lui avaient en vain représenté sa longue cohabitation avec Jeanne de France et toutes les bontés qu'elle avait eues pour lui; sentant la justesse de leurs observations et voulant les faire cesser en colorant du bonheur public le scandale qu'il allait donner, il leur avait répondu que, s'il n'épousait pas Anne, la princesse, conformément à une condition de son contrat de mariage avec Charles VIII, rentrerait en possession de la Bretagne; que cette province, naguère le centre de tant de conspirations, serait démembrée du royaume de France, et deviendrait de nouveau un foyer de discorde. Le motif était spécieux,

les amis du prince s'en contentèrent ou feignirent de s'en contenter.

Le monarque, étant duc d'Orléans, avait fait preuve de courage et de sagacité dans la guerre d'Italie; dès qu'il fut bien assis sur le trône, il voulut montrer qu'il n'avait point dégénéré de lui-même. Il se mit à la tête d'une armée et passa les Alpes, pour recouvrer ce que Charles VIII avait perdu. Il s'empara, à la vérité, du Milanais. Mais il le garda aussi peu de temps que Charles VIII.

Il envoya donc une seconde armée en Italie et le Milanais fut repris. Enfin, une ligue formée par le pape, le roi des Romains et la France, des négociations entamées pour parvenir à la paix entre cette dernière puissance et l'Espagne devaient rassurer un peu Louis XII sur la tranquillité de ses conquêtes en Italie, lorsqu'il apprit la révolte de Gênes. Il assembla aussitôt une armée, en prit lui-même le commandement et se dirigea vers les Alpes. Charles de Bourbon faisait partie des volontaires de l'armée; c'était la première fois qu'il marchait à l'ennemi.

Charles de Bourbon, d'abord comte de Montpensier, puis duc de Bourbon, naquit le 14 février 1489; il était le second fils de Gilbert comte de Montpensier, et de Claire de Gonzague, et

arrière-petit-fils de Jean Ier, duc de Bourbon, et de Marie de Berri. Son père était mort de la peste à Pouzolles, dans le royaume de Naples, dont Charles VIII l'avait nommé vice-roi ; il avait laissé trois fils en bas âge. L'aîné, Louis de Montpensier, ayant suivi le seigneur d'Aubigny à la seconde conquête de Naples, alla à Pouzzolles et y fit exhumer le corps de son père ; le saisissement qu'il éprouva à la vue des restes d'un homme auquel il devait le jour, lui causa une telle douleur, que la fièvre s'empara de lui et le précipita au tombeau.

Par cette mort, Charles le cadet, qu'on appelait Charles Monsieur, devint l'aîné de la branche Montpensier, et bientôt de toutes les branches de Bourbon. Comme il était sans fortune, Pierre II, duc de Bourbon, le fit venir près de lui, afin de lui donner une éducation convenable à sa naissance. Charles n'avait alors que douze ans et il entrait à peine dans sa quatorzième année, quand Pierre II rendit le dernier soupir.

Anne de France, duchesse de Bourbon et veuve de Pierre II que les belles dispositions de Charles avaient charmée, et Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, succédèrent à Pierre dans l'affection qu'il portait au jeune Charles et dans les soins qu'il donnait à son éducation, l'or-

phelin devint l'objet de leur sollicitude la plus tendre et la plus active.

Cependant les bontés que Anne de France avait pour Charles, l'amitié qu'elle lui témoignait sans cesse, n'étaient pas tout-à-fait désintéressées : Charles de Bourbon avait des droits sur l'immense succession de Pierre II et pouvait en contester la possession soit à la duchesse de Bourbon soit à sa fille, ainsi que je l'expliquerai dans la suite. Anne de France avait déjà fait ses réflexions à cet égard, et elles l'avaient conduite à ménager l'union du prince et de Suzanne. Mais, avant de mettre Charles de Bourbon en jouissance d'une fortune aussi considérable, il fallait l'en rendre digne, il fallait s'efforcer d'en faire un prince accompli.

» Elle lui faisait, dit Marillac, apprendre le la-
» tin à certaines heures du jour, et quelquefois
» à courir la lance, piquer les chevaux et tirer
» de l'arc : d'autrefois à aller à la chasse ou à
» la volerie, et aussi en tous autres déduits et
» passe temps où l'on a accoutumé d'induire les
» grands seigneurs, et à tous ledit comte Charles
» s'adonnoit très-bien, et lui séoit bien de faire
» tout ce où il se voulait employer, comme à
» jeune seigneur de bonne nature et de bonne
» inclination, et qui dès sa naissance a apporté

» cette grace qui est don spécial de notre sei-
» gneur, qu'il a été et est affable à toutes gens,
» et n'est aucun qui le regarde et ne l'aime vo-
» lontiers. »

Le respect, l'attachement qu'avait Charles de Bourbon pour Anne de France, l'empressement qu'il montrait toujours à exécuter ses ordres, ses belles qualités, son désir de se distinguer dans les armes, tout dans le jeune prince flatta l'amour-propre de la duchesse de Bourbon, qui aimait la domination, lui inspira pour son pupille la tendresse d'une mère, et la confirma dans l'intention de s'en donner les droits.

Il est vrai que la duchesse de Bourbon et le feu duc son mari avaient promis Suzanne leur fille unique au duc d'Alençon, sous un dédit de cent mille livres; mais aimant mieux payer le dédit que de voir un prince pour lequel elle n'avait aucune amitié devenir son gendre, elle pria Louis XII de consentir à l'alliance qu'elle avait projetée, et sa demande fut accueillie (1).

Quoiqu'il eût été vaincu et emprisonné par la duchesse de Bourbon, lorsqu'elle gouvernait le royaume, le monarque, en prenant la couronne, avait donné une grande preuve de générosité: il avait renoncé au bénéfice que lui accordaient

(1) Marillac.

plusieurs clauses de son traité de mariage, avec Pierre II, alors comte de Beaujeu (1). Ces clauses, imposées par Louis XI, stipulaient qu'en cas de mort du comte et de la comtesse, sans enfans mâles, et en considération de l'honneur que le roi faisait au comte de Beaujeu en lui accordant sa fille, tous leurs duchés, comtés et seigneuries, seraient réunis à la couronne. Le cas était arrivé, car le duc et la duchesse de Bourbon n'avaient qu'une fille unique, sans espoir d'avoir d'autres enfans (1). Dans cette circonstance, Anne de France ne craignit pas de s'adresser à son ancien ennemi. Louis XII déclara que sans avoir égard au traité de mariage dont il vient d'être parlé, Suzanne porterait à son époux les duchés de Bourbon et d'Auvergne et le comté Clermont, et il en fit expédier l'acte au duc et à la duchesse.

Malgré l'opposition de l'amiral Graville, l'un des membres les plus influens du conseil, qui soutenait que, par son mariage avec Suzanne, Charles deviendrait un vassal trop puissant; malgré les intrigues de Louise de Savoie, qui, sans réfléchir à son âge, avait conçu une violente passion pour Charles, et l'avait même entraîné dans plusieurs entretiens particuliers (2), le roi

(1) Annales de France. — Loissel. — Saint-Gelais.

(2) Titres de la maison de Bourbon.

sieurs dames de la cour, ses graces, son adresse, ses formes, qui s'étaient développées depuis ses premières entrevues avec Louise de Savoie, donnèrent une nouvelle force à la passion de cette princesse, dont la conduite d'ailleurs n'était pas très régulière depuis la mort du duc d'Angoulême, son époux.

Louise de Savoie avait plus de trente ans, il est vrai, mais elle était encore belle, et il ne lui était pas difficile de ramener à elle un jeune homme qui n'avait que dix-huit ans, et auquel Suzanne de Bourbon ne pouvait plaire que par ses vertus. Elle se servit adroitement de la liaison qui s'établit entre le duc de Valois, son fils, et le duc de Bourbon, pour attirer celui-ci plus fréquemment chez elle. Elle fortifia même cette liaison, elle les encouragea à se donner le nom de frères, et bientôt l'inexpérience de Charles succomba de nouveau aux attraits et aux artifices de la duchesse d'Angoulême. C'est à ce moment que les Génois se révoltèrent et que Louis XII se disposa à passer les Alpes à la tête d'une armée pour aller châtier les rebelles.

Le duc de Bourbon avait brillé dans les tournois, il voulut se distinguer dans les combats. Il s'arracha des bras de l'amour pour suivre le monarque en Italie. Avide de connaissances, af-

famé de gloire, il choisit pour amis et pour maîtres les la Trémouille, les Lapalisse, les Bayard, les Louis d'Arc, les d'Alègre; il ne se lassait point de s'entretenir avec eux sur le grand art de la guerre (1). Projets de campagne, marches, campemens, détails de discipline et de subsistance, rien ne lui échappait; il saisissait avec la même sagacité les manœuvres les plus difficiles et les plus compliquées de la tactique. De la conversation des généraux, il passait à celle des officiers subalternes qui avaient acquis de la réputation. Le soir, retiré dans sa tente, il rédigeait ses observations et le résultat de ses conférences. C'est ainsi qu'en s'appropriant les lumières, l'expérience et les réflexions de chaque guerrier célèbre, il se mettait en état de les surpasser tous un jour. Sa générosité, égale à son ardeur, acheva de lui gagner le cœur des troupes; il semblait n'attacher de prix aux richesses que parce qu'elles lui fournissaient les moyens d'obliger les hommes auxquels la gloire n'avait point donné de fortune.

A la fin de l'année, il fut atteint d'une fièvre qui le força à un assez long séjour dans Sienne; à peine guéri, il visita le Milanais et la Lombardie, il en étudia le terrain et les positions; il

(1) Marillac.

en examina les places fortes; enfin, il prit la route des Alpes pour retourner en France; il en était sorti soldat, il y rentra général.

A son retour d'Italie, Bourbon passa rapidement à Lyon où se trouvait la cour, pour arriver plus tôt au château de Chantelle dans le Bourbonnais qu'habitaient alors sa femme et sa belle-mère. Il visita ses domaines, accompagné de Suzanne et de Anne de France, et lorsqu'il eut reconnu par lui-même la situation et les besoins de ses vassaux, il assembla les états de ses provinces (1). Après avoir entendu les plaintes de ceux qui avaient été lésés par les grands ou par les officiers de la maison, il leur déclara « qu'il » entendait préserver sesdits sujets de tous » troubles et exactions, mêmement de ses juges » et officiers, dont les méfaits tombent sur la » conscience du seigneur qui les y souffre, » il fit des réglemens dont la sagesse devait contribuer au bonheur de ses vassaux, et en peu de temps, il devint pour eux une seconde providence.

Mais Bourbon ne put pas se livrer long-temps au plaisir de veiller lui-même au bien-être de ses provinces, la guerre l'appela une seconde fois sous les drapeaux du roi; il partit avec une suite

(1) Marillac.

nombreuse d'hommes d'armes et d'archers qu'il entretenait à ses frais. Il s'agissait de la guerre de la ligue de Cambrai, entre le pape Jules II, l'empereur d'Allemagne et le roi d'Espagne. C'étaient les Vénitiens qu'on allait combattre, et Louis XII ouvrait la campagne.

L'armée française comptait quarante mille hommes, celle des Vénitiens était beaucoup plus nombreuse. Malgré la supériorité de l'ennemi, le roi résolut de les engager à une bataille, sans attendre les troupes que lui avaient promises les princes signataires de la ligue de Cambrai. Il traversa l'Adda sans être inquiété, et s'approcha du camp ennemi à une portée de canon (1). Mais la position des Vénitiens était si forte et leur camp si bien retranché, qu'il ne jugea pas à propos de les attaquer : on se canonna seulement pendant quelques jours, et comme la perte était beaucoup plus considérable du côté des Français que du côté des Vénitiens, le conseil de guerre s'assembla. On proposa de ne pas s'engager plus avant dans le pays ennemi et même de s'éloigner un peu des Vénitiens pour se mettre hors de la portée de leur canon, en attendent que l'empereur arrivât du côté du Frioul

(1) Guichardin.

avec son armée, et les obligeât de diviser leurs troupes, qui étaient notablement plus nombreuses que celles de France. Quoique l'avis du conseil de guerre fût basé sur la prudence, le roi ne persista pas moins dans la résolution de profiter de l'ardeur de son armée et d'attaquer l'ennemi. Et comme quelqu'un lui fit observer, à cette occasion, qu'il avait affaire à des ennemis très sages contre lesquels il devait prendre toutes ses précautions : *Je leur donnerai*, répondit-il, *tant de fous à gouverner, qu'avec toute leur sagesse, ils n'en viendront pas à bout* (1).

Cependant, pour faire sortir l'ennemi de sa position, il alla attaquer Rivolte, où il y avait garnison (1). Les Vénitiens laissèrent prendre la ville et ne bougèrent pas. Alors Louis XII marcha vers le village d'Aignadel, comme pour aller se saisir de Pandoné, lieu d'où il pouvait arrêter les convois qui se rendaient de Crême et de Crémone au camp ennemi. La conservation de Pandoné étant de la dernière importance pour les Vénitiens, il fut décidé, sur la proposition d'Alviane, un de leurs généraux, qu'on partirait sur-le-champ pour prévenir l'armée française dans l'occupation de ce poste.

(1) Scysset. — (1) Guichardin.

Il y avait deux chemins pour aller à Pandone. L'un qui longeait le bord de l'Adda, et l'autre, plus court, que l'armée française avait à sa droite. Le roi prit le premier, et les Vénitiens le second.

Les Français étaient divisés en trois corps, l'avant-garde, où se trouvait le duc de Bourbon, était commandée par les maréchaux Trivulce et de Chaumont. Le roi était à la tête du corps de bataille, et l'arrière-garde, où était le chevalier Bayard, marchait sous les ordres du duc de Longueville. Les Vénitiens s'avançaient en quatre corps: le premier, commandé par le comte de Pétiliane, généralissime; le second, par le comte Bernardin du Mont; le troisième, par Antoine de Pys, et le quatrième, qui faisait l'arrière-garde, par Alviane. placées presque à la même hauteur, et séparées seulement par un torrent et des ravins, les deux armées ne cessaient point de se canonner.

Les Vénitiens ayant pris le chemin le plus court et devançant par conséquent l'armée française, il résulta de là que l'avant-garde de celle-ci se trouva à la hauteur de l'arrière-garde ennemie. Alors Chaumont et Trivluce firent leurs efforts pour amener les Vénitiens à une bataille; mais le terrain était coupé et embarrassé

avait deux chemins pour aller à Pandino,
ui longeait le bord de l'Adda, et l'autre,
ourt, que l'armée française avait à sa
Le roi prit le premier, et les Vénitiens le
l.

Français étaient divisés en trois corps, l'a-
arde, où se trouvait le duc de Bourbon,
ommandée par les maréchaux Trivulce et
umont. Le roi était à la tête du corps de
e, et l'arrière-garde, où était le chevalier
l, marchait sous les ordres du duc de Lon-
e. Les Vénitiens s'avançaient en quatre
le premier, commandé par le comte de Pé-
. généralissime; le second, par le comte
din de Mont[illegible]; le troisième, par Antoine de
t le quatrième, qui faisait l'arrière-garde,
[illegible]. placées presque à la même hauteur,
[illegible] seulement par un terrain et des
, les deux armées se côtoyaient jusqu'à
[illegible]

[illegible] le chemin le plus
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] Chaumont et [illegible]
[illegible]
[illegible]

par une si grande quantité de fossés et de buissons, qu'il leur fut impossible de se présenter en ordre. Cependant, ils firent un mouvement pour charger Alviane en queue. Celui-ci s'arrêta aussitôt et fit avancer quelques bataillons d'infanterie, pour les arrêter au passage des fossés.

Pendant qu'on se battait, Alviane envoya prévenir le comte de Petiliane qu'il était attaqué, le priant de revenir sur ses pas pour le soutenir; mais le comte lui fit dire qu'il continuât sa marche, en ayant soin seulement de ne pas se laisser enfoncer. Avide de gloire, le général Alviane préféra le combat à la retraite. En conséquence, ayant envoyé de nouveaux bataillons pour soutenir les premiers, il repoussa vivement les gendarmes français, déjà foudroyés par le feu de six pièces d'artillerie placées sur la digue du torrent.

Pour ne pas laisser écraser entièrement la gendarmerie, les deux maréchaux donnèrent à quelques troupes l'ordre de la soutenir et de répondre au feu des ennemis. Sur ces entrefaites, le roi arriva avec une partie du corps de bataille, et ne craignit pas de se porter où le feu était le plus vif. Comme quelques courtisans, tremblant pour eux-mêmes, le priaient de ne point s'exposer à un aussi grand danger : *Que ceux qui ont peur*,

s'écria-t-il en raillant, *se mettent à couvert derrière moi*, et il continua d'avancer aux premiers rangs des combattans (1).

Il commanda au duc de Bourbon et à la Trémouille d'aller enfoncer la cavalerie ennemie. Les deux guerriers, à la tête chacun de deux cents hommes d'armes, franchirent les fossés et se précipitèrent sur les bataillons vénitiens, malgré les balles et la mitraille qu'on faisait pleuvoir sur eux. L'ennemi étonné, et ne pouvant soutenir la vivacité du choc, céda d'abord quelques pieds de terrain ; puis lorsque, soutenus par de nouveaux détachemens de cavalerie, Bourbon et la Trémouille recommencèrent l'attaque avec une vigueur plus grande encore que la première fois, il fut obligé de battre en retraite jusqu'à un endroit où la cavalerie française eut plus d'espace pour s'étendre. L'affaire devint enfin générale.

Saisissant d'un coup d'œil la face du combat, et mesurant l'avantage que l'on pouvait retirer du succès qu'il venait d'obtenir, le duc de Bourbon se jeta aussitôt sur la cavalerie ennemie et la poussa vivement. La cavalerie, que les pertes de son infanterie avaient déjà épouvantée, ne put résister à l'attaque du duc de Bourbon, et prit

(1) Brantôme.

la fuite. Dès l'instant qu'elle se vit abandonnée par sa cavalerie, l'infanterie vénitienne se mit en pleine déroute, et les Français furent victorieux sur tous les points. Le comte de Pétiliane vint bien avec quelques escadrons au secours du général Alviane, mais, embarrassé par le grand nombre de fuyards qui ne lui laissaient point de place pour passer, il se retira à son avant-garde pour la sauver, et abandonna tous les bagages et toute l'artillerie qui étaient au corps de bataille. Cette action se passa le 14 mai 1509, et dura trois heures. Les historiens varient sur le nombre des morts du côté de l'ennemi. Les historiens français le font monter à près de vingt mille, les autres, seulement à quatorze ou quinze mille; mais Guichardin l'évalue à sept ou huit mille hommes, ce qui est plus vraisemblable. Il n'y eut, du côté des Français, que quatre à cinq cents hommes de tués.

Le duc de Bourbon, dit Daniel, se distingua dans le combat par sa bravoure et son sang-froid. En effet, ce fut à lui principalement que le roi dut le gain de la bataille; cependant malgré le zèle qu'il avait montré, et quatre-vingts mille livres qu'il avait dépensées pour remplir honorablement l'emploi qu'on lui avait confié, Louis XII loin de le récompenser, lui témoi-

gna à peine sa satisfaction. Cette injustice du monarque, à l'égard de Bourbon, était puisée dans sa politique. Il avait bien voulu, afin de se rendre agréable à la noblesse, et dans un premier élan de générosité, renoncer aux droits de la couronne sur les biens des ducs de Bourbon, mais il ne voulait pas que le puissant vassal qui en était investi, devînt trop redoutable au trône par l'éclat de sa réputation et par les récompenses que pouvaient mériter ses services. Cela est si vrai qu'il ne craignit pas, quelques années après cette campagne, de laisser percer l'appréhension que lui causait le duc de Bourbon. On le pressait de confier à ce jeune prince le commandement de l'armée d'Italie, vacant par la mort du brave duc de Nemours, tué à la bataille de Ravenne : *il n'y a rien de pire que l'eau qui dort*, répondit Louis XII. Faisant par cette phrase allusion à l'air taciturne et refléchi de Bourbon ; air qui, suivant le roi, ne pouvait convenir qu'à un homme nourrissant des projets ambitieux. Aussi Bourbon ne fut-il pas envoyé en Italie.

Mais les rois comme les autres hommes sont presque toujours esclaves de l'opinion publique, et osent rarement résister à son influence. Sur-

(1) Marillac.

tout lorsqu'elle est en harmonie avec leurs intérêts particuliers. Les Espagnols avaient chassé de ses états le roi de Navarre, et menaçaient d'envahir la Guienne, que les Anglais devaient attaquer. Dans ce péril, l'opinion publique désigna le duc de Bourbon, comme le seul général capable de repousser un ennemi aussi dangereux; Louis XII avait un double motif pour y déférer dans cette circonstance. Le premier prenait sa source dans les talens et la valeur du duc, et le second dans sa grande fortune, qui le mettait en état de lever et d'entretenir des troupes à ses frais. Bourbon fut donc commandé pour l'expédition de Guienne, et il justifia immédiatement les dernières prévisions du roi en assemblant et entretenant à ses dépens quatre cents hommes d'armes, à la tête desquels il marcha contre l'ennemi.

Quant aux premières prévisions du roi, elles ne purent être entièrement justifiées par Bourbon: en voici la cause. Il y avait à cette époque un gouverneur dans chaque province du royaume. Ce gouverneur y commandait à la place du roi et en exerçait le pouvoir, de sorte que si un général arrivait avec des troupes pour faire la guerre

(1) Pierre Anglérie.

dans une province menacée ou attaquée par l'ennemi, le gouverneur en prenait le commandement en chef, à moins que le général ne fût un fils de roi ou un premier prince du sang.

Le duc de Longueville, que le souverain avait adjoint au commandement de l'expédition et qui était alors gouverneur de la Guienne, prétendit au commandement en chef, dès que l'armée fut entrée sur le territoire de son gouvernement; mais le duc de Bourbon invoqua, pour ne pas céder, sa qualité de prince du sang. De là s'élevèrent entre les deux chefs des contestations que ni les sages conseils de Bayard, ni les remontrances de Lapalisse et de Lautrec ne purent appaiser. Le roi, instruit de cette dispute, y apporta un prompt remède; il envoya, pour commander l'armée en chef, le jeune duc de Valois, comte d'Angoulême et héritier présomptif de la couronne. Ce prince était âgé de dix-sept à dix-huit ans.

Le duc de Valois était le fils de Louise de Savoie, dont j'ai déjà parlé, et l'ami de Charles de Bourbon. Le généralissime connaissait le génie supérieur du duc, et il se fit un devoir de le consulter. Le duc d'Albe, général de l'armée espagnole, était campé à Saint-Jean-Pied-de-Port,

(1) Du Bellai.

et il s'agissait de savoir si l'armée française devait le forcer dans sa position (1). Une partie du conseil de guerre se prononça pour l'affirmative, mais l'autre partie appuyée par Bourbon, Bayard et Lapalisse, démontra le danger auquel on s'exposerait en risquant une attaque. Le duc de Valois se rangea au dernier avis, et se contenta, d'après le conseil du duc de Bourbon, d'envoyer défier le général espagnol à la bataille. Celui-ci répondit au duc de Valois qu'il lui faisait beaucoup d'honneur, mais que les ordres du roi son maître lui défendaient de l'accepter.

Sur cette réponse, on se hâta d'entrer en action; l'armée fut partagée en trois corps, le premier, composé de deux mille Allemands, de quatre mille Gascons et de mille hommes d'armes sous les ordres de Lapalisse, fut donné au roi de Navarre; le duc de Bourbon eut le commandement du second corps, et le troisième demeura aux environs de Saint-Jean-Pied-de-Port, ayant à sa tête le généralissime et le duc de Longueville.

Bourbon entra dans le pays de Guipuscoa, province de la Biscaye. Il fallait un homme comme ce capitaine pour oser se hasarder dans un pays coupé de torrens et de rivières, traversé par les

(1) Pierre Anglérie

Cantabres, montagnes presque inaccessibles. Cependant tous ces obstacles, loin d'effrayer le jeune guerrier, ne firent que redoubler son ardeur. Jamais on n'avait vu un général montrer autant d'expérience et d'activité, s'engager dans des chemins pleins de sinuosités et de rochers avec plus de courage et de prudence, et choisir de meilleurs campemens. Les manœuvres de Bourbon, dont la sagesse et la promptitude étaient facilement appréciées par l'armée, excitaient le zèle du soldat et lui faisaient surmonter toutes les difficultés, tous les dangers que lui présentait le terrein. Par cette conduite, Charles se rendit, en peu de temps, maître de la province, dont il rasa les places pour ne pas affaiblir ses troupes en y laissant des garnisons.

De son côté, le roi de Navarre n'avait pas obtenu moins d'avantages. Etant rentré dans ses états et en ayant forcé les principales forteresses, il se dirigea vers Pampelune, pour en faire le siége. Le duc d'Albe apprit la marche du roi et quitta Saint-Jean-Pied-de-Port pour aller au secours de Pampelune. Dans cette conjoncture, Jean d'Albret fit une faute qui lui coûta son royaume; au lieu d'aller au-devant du duc d'Albe, et de s'emparer, comme le conseillait Bourbon, des défilés des montagnes, où il aurait

pu l'enfermer entre lui et le troisième corps commandé par le duc de Valois, il se laissa prévenir; et le général espagnol put entrer dans Pampelune, renforcer la garnison et en sortir pour lui envoyer de nouveaux secours. Malgré les nombreuses troupes enfermées dans cette capitale, Jean d'Albret ne persista pas moins à assiéger la ville, fortifié qu'il était par plusieurs détachemens que Charles de Bourbon lui avait envoyés de son armée. Mais, sur ces entrefaites, Les Anglais débarquèrent sur les côtes de Picardie, et l'armée française se vit obligée de rentrer en France et d'abandonner la Navarre, qui fut perdue pour le malheureux Jean d'Albret.

CHAPITRE XIII.

(SUITE DU PRÉCÉDENT.)

Guerre de la France avec la Suisse.—Médiation du duc de Savoie.—Le cardinal de Sion. — Sages précautions du connétable. — Elles sauvent l'armée.—Bataille de Marignan.—Déroute des Suisses.—Lettre de François Ier à Louise de Savoie.—Ce qu'il faut penser des éloges que s'attribue lui-même ce monarque.

Cette campagne fut si glorieuse pour Charles de Bourbon, que Louis XII ne put s'empêcher de joindre son suffrage à celui des premiers hommes de guerre du royaume, et, dès ce moment, sa réputation militaire ne fit que grandir. Alors, malgré sa défiance, le roi le traita en homme utile et dévoué à l'état, il lui confia le commandement de la Bourgogne que les Suisses menaçaient d'attaquer pour la seconde fois. La première fois, ils avaient dévasté cette province, et ne s'en étaient retirés qu'au moyen d'une convention honteuse pour la France et que le monarque n'avait pas confirmée. La Trémouille était gouverneur de la Bourgogne, et il devait être pénible pour un général qui s'était distin-

gué dans tant de combats de se voir soumis à un chef de 24 ans ; mais le génie n'a point d'âge et la Trémouille le sentit ; aussi dit-il à Bourbon que tout autre que lui à qui l'on eut donné une semblable autorité en Bourgogne, ne l'y aurait pas trouvé (1).

Dans cette mission que lui avait confiée Louis XII, Bourbon prouva qu'il savait aussi bien gouverner que bien combattre. La Bourgogne était continuellement en butte aux déprédations et au pillage de troupes françaises qui, n'étant point payées de leur solde, vivaient sur le pays ami comme dans une province conquise. Bourbon fit des réglemens dont la sévérité réprima les actes de violence, dont l'exécution fit rentrer les turbulens dans le devoir. Après avoir assuré la Bourgogne contre les excès de ses propres soldats, il travailla à la défense des places et à la sûreté des frontières. Les Suisses, à la nouvelle des fortifications qu'avait faites Charles de Bourbon, renoncèrent à leur projet d'attaquer la province.

La conduite du duc de Bourbon donna une telle idée de son génie et de la fermeté de son caractère, que le roi lui offrit de son propre

(1) Marillac.

mouvement, le commandement d'une armée destinée à reprendre Gênes qui s'était révoltée une seconde fois et avait chassé les Français du territoire de la république. Déjà, Charles de Bourbon s'était avancé jusqu'à Moulins avec une partie de la gendarmerie française et seize mille Lansquenets qu'on lui avait amenés de l'Allemagne, lorsque Louis XII mourut des suites d'une dyssenterie que lui avait occasionnée sa violente passion pour la princesse Marie, sœur du roi d'Angleterre, qu'il avait nouvellement épousée; le duc de Valois comte d'Angoulême lui succéda.

Le premier soin de François 1er, à son avénement au trône, fut de nommer le duc de Bourbon à la charge de connétable. Louis XII la lui avait promise, et François se fit un plaisir de tenir la promesse de son prédécesseur; il lui confirma en outre le gouvernement du Languedoc que le feu roi lui avait donné avant son expédition de Bourgogne.

Bourbon était encore à Moulins lorsque François 1er monta sur le trône; il se hâta d'aller à la cour pour reconnaître le successeur de Louis XII, et lui prêter son nouveau serment de con-

(1) Du Bellai.

nétable. Quoique bon et généreux envers ses inférieurs, Bourbon était naturellement fier et caustique avec ses égaux et ses supérieurs; la dignité à laquelle il venait d'être élevé et l'augmentation de crédit que lui donnaient cette dignité et ses liaisons avec le nouveau souverain, augmentèrent son orgueil et furent un aliment de plus à son ambition. Favorisé de François 1er, soutenu par Louise de Savoie, il était en quelque sorte, après le monarque, le plus puissant du royaume; à la cour, à l'armée, il menait le train d'une tête couronnée: la maison du souverain n'était pas plus nombreuse que la sienne; la pompe, et la magnificence royale n'étaient pas plus grandes que celles qu'il étalait: on le vit au sacre de François 1er, vêtu d'une robe longue de drap d'or qui ne coûtait pas moins de vingt-un mille livres, somme énorme pour ce temps là.

Cette magnificence et ce faste, il faut l'avouer, avaient plutôt leur source dans l'orgueil du prince que dans son caractère vraiment généreux. Mais Anne de France, qui avait gouverné le royaume et qui avait tout le despotisme de Louis XI son père, mais avec beaucoup plus de grandeur; Anne de France avait inspiré à son gendre, à celui dont elle avait élevé l'enfance,

dont elle avait pour ainsi dire pétri l'âme, son ambition, sa fierté, sa hauteur, sa générosité, sa bonté, sa grandeur. Avec ces diverses qualités, auxquelles se prêtaient merveilleusement une figure mâle et belle, une taille élevée et pleine de grâces, Charles de Bourbon devait se faire redouter de ses supérieurs et se faire aimer de ses inférieurs, il devait être un grand roi ou un sujet dangereux.

Néanmoins, l'amitié qui avait existé entre Bourbon et le duc de Valois ne se refroidit pas à l'avénement de ce dernier au trône, et cela était naturel; car n'agissant que d'après les avis de son connétable, le roi n'avait réellement sur lui qu'une supériorité nominale, et le connétable disposant de la volonté du maître, n'avait pas de peine à se contenter de l'autorité effective. La première preuve de confiance et même de déférence que lui donna François 1er fut de le charger entièrement des préparatifs de la guerre qu'il voulait porter en Italie pour reconquérir le Milanais et la ville de Gênes.

Tandis que le connétable faisait marcher des troupes sur Lyon, sous le prétexte de couvrir la Bourgogne et le Dauphiné contre l'invasion des Suisses, Frégose, doge de Gênes, apprit le véritable motif de cet armement. Désespérant de

pouvoir lutter avec quelque succès, contre le duc de Bourbon dont il connaissait l'habileté, craignant d'ailleurs l'influence des factions ennemies, de la sienne et que les Suisses protégaient, il lui envoya quelques personnes de confiance et fit un traité secret avec lui pour remettre Gênes sous le pouvoir de la France. Dès que ce traité eut été accepté et ratifié par le roi, Frégose prit si bien ses mesures et mania si adroitement l'esprit des Génois, qu'ils arborèrent les fleurs de lys et se déclarèrent hautement pour la France envers et contre tous.

La déclaration des Génois dessilla entièrement les yeux des souverains ligués de l'Italie et surtout du pape et des Suisses; alors on devina la destination des troupes que le connétable dirigeait vers Lyon (1), et il fut aussitôt résolu qu'on s'emparerait des passages des Alpes et des villes du Piémont, quoique l'on fût en paix avec le duc de Savoie. Cette résolution fut exécutée par les Suisses aussi promptement qu'elle avait été prise (2).

L'invasion des Suisses était embarrassante pour le connétable, car dès ce moment le passage des Alpes présentait des difficultés insur-

(1) Du Bellai. — (2) Journal de Louise de Savoie.

montables (1). Cependant, on se mit en marche; l'armée, composée de plus de soixante-dix mille hommes, était pleine d'ardeur et pouvait se mesurer avec celle des alliés et la battre, si nombreuse qu'elle fût. Le connétable commandait l'avant-garde, où étaient le duc de Chatelleraut, son frère, le maréchal Chabannes de la Palisse, le maréchal Trivulce, le prince de Talmond fils de la Trémouille, Bonnivet, le comte de Sancerre et autres seigneurs. Le fameux général Espagnol Pierre de Navarre, qui s'était donné à la France, à cause de l'ingratitude du roi d'Espagne à son égard, y commandait six mille Gascons et Basques (2).

Le roi s'était chargé de la conduite du corps de bataille, où se distinguaient le duc de Lorraine, le duc de Vendôme, le comte de Saint-Pol, le duc d'Albanie, la Trémouille, le maréchal Lautrec, le duc de Gueldres et le brave Bayard.

L'arrière-garde était sous les ordres du duc d'Alençon.

Tous les chemins pour traverser les Alpes étant occupés par les Suisses, on délibéra dans le conseil sur le parti qu'il y avait à prendre.

(1) Belcarius.—(2) Léonard.

Tous les avis étaient partagés et l'indécision flagrante, lorsqu'on apprit d'un paysan Savoyard qu'il existait une route, à la vérité très difficile, mais dont on pourrait se tirer par le travail des pionniers. Cette route passait par la vallée de Barcelonnette, par Roque-Sparvière, par Saint-Pol et par l'Argentière, d'où l'on gagnait Saluces. Le connétable envoya sur les lieux les maréchaux Chabannes, Lautrec, Trivulce, et Pierre de Navarre, et, sur le rapport qu'ils firent de ce chemin, il fut décidé qu'on s'y engagerait.

Toutes les dispositions ayant été prises, le connétable de Bourbon, pour amuser l'ennemi et le tromper sur la marche qu'allait tenir l'armée, envoya de la cavalerie sur le mont Cenis et le mont Genièvre, et mit sous les ordres d'Aimar de Prée quatre cents gendarmes, auxquels on fit prendre la route de Gênes par la Provence, afin de faire une diversion au-delà du Pô (1).

Lorsqu'il eut pourvu à tout, il partit lui-même à la tête de l'avant-garde, le 8 août 1515, et arriva sur la Sture dans une plaine à deux lieues de Coni, après avoir vaincu, pendant cinq jours que dura la marche, des obstacles extraordi-

(1) Journal du Moine sans froc.

naires; le corps de bataille et l'arrière-garde suivirent le même chemin (1).

Prosper Colonne, qui n'avait eu aucun avis de la marche des Français et qui n'aurait jamais pensé qu'une armée pût passer par une route aussi difficile, était à Carmagnole avec une partie de la gendarmerie du Pape et quelque cavalerie légère. Le chevalier Bayard, avant que l'armée fût dans la plaine, proposa de l'enlever. La chose était d'autant plus faisable que le connétable, qui ne négligeait aucun moyen, avait des intelligences avec le gouverneur de la place et qu'on avait promis de la lui livrer lorsque les Français se présenteraient; la proposition du chevalier fut donc acceptée, et il partit avec sa compagnie de gendarmes, que le connétable, pour plus de sûreté, fit suivre d'un détachement de mille hommes sous le commandement du maréchal Chabannes, de Imbercourt, Aubigny, Bussy d'Amboise et Montmorency. La précaution était bonne, car Prosper Colonne avait quitté Carmagnole et était en ce moment à Vilfranche sur le Pô, d'où il devait se rendre à Pignerol pour assister à un conseil de guerre; le chevalier Bayard le suivit avec tant de vivacité

(1) Histoire de Bayard.

qu'il l'atteignit à Villefranche où il le fit prisonnier, après une vigoureuse défense de la part de ce général. Les Suisses ayant appris ce premier avantage remporté par les Français, abandonnèrent aussitôt les places qu'ils occupaient dans le Piémont, et gagnèrent le duché de Milan.

La capture de Prosper Colonne, l'entrée de l'armée française en Italie et la retraite des Suisses, jetèrent la consternation parmi les alliés; le Pape dépêcha un de ses confidens au roi pour s'excuser des liaisons qu'il entretenait avec les ennemis de la France, et les Suisses eux-mêmes se sentirent ébranlés.

Sachant l'hésitation des Suisses, le duc de Savoie offrit sa médiation pour un arrangement entre eux et la France. La médiation fut acceptée, et les Suisses consentirent à livrer le Milanais à François 1er, moyennant une forte somme et une pension pour Maximilien Sforce qui en était le souverain; mais au moment où ils allaient exécuter la convention, alors que le roi faisait porter la somme convenue par le maréchal Lautrec, le cardinal de Sion, implacable ennemi des Français, les anima tellement contre le roi, que non seulement il leur fit rompre le traité, mais les porta encore à se déshonorer en allant au devant du détachement qui escortait le prix

qu'ils avaient mis à l'abandon du Milanais, pour le piller. Mais le maréchal Lautrec, commandant de ce détachement, apprit par ses espions la trahison des Suisses, et rebroussa chemin.

Sur ces entrefaites, les cantons auxquels le cardinal Sion avait écrit plusieurs lettres pressantes, envoyèrent aux Suisses du Milanais un renfort de vingt mille hommes avec ordre aux généraux de rester unis à la cause de Maximilien Sforce et de la défendre (1). Ce renfort aurait rendu les confédérés infiniment plus forts que les Français, si le pape et le vice-roi d'Espagne, se défiant des Suisses, n'avaient refusé de joindre leurs armées à la leur, et d'agir de concert avec eux, et si le général Alviane n'avait pas eu le temps de couper leurs communications, en se portant à Lodi sur l'Adda.

Quoique les Suisses fussent livrés à leurs propres forces, ils ne résolurent pas moins d'attaquer l'armée française qui s'était fort affaiblie par les nombreux détachemens qu'elle avait été obligée de faire, soit pour garder les villes dont on s'était rendu maître, soit pour occuper des postes menacés par l'ennemi. Le cardinal de Sion les fortifia dans leur résolution, en leur

(1) Journal du Moine sans froc.

représentant qu'ils allaient surprendre les Français plongés dans la sécurité, et qu'ils marchaient à une victoire certaine, le lieu où ils combattraient étant coupé de fossés et de haies, et mettant la cavalerie royale dans l'impossibilité de soutenir son infanterie (1).

Excités par ces motifs et surtout par l'espoir d'un riche butin, les Suisses décampèrent de Monza sur le Lambro et se portèrent sur Milan.

Le 13 septembre 1515, le duc de Bourbon ordonna à la Trémouille et au grand maître de Boisy de s'avancer avec quelques escadrons jusqu'aux faubourgs de Milan, pour reconnaître la contenance des Suisses. Ces généraux entrèrent dans une rue du faubourg, y tuèrent quelques hommes et se retirèrent sans être poursuivis. Les Suisses avaient agi ainsi pour faire croire aux Français qu'ils n'avaient pas envie de combattre, et afin de pouvoir les surprendre. Mais le connétable ne prit pas le change. Il envoya l'ordre à tous les officiers de tenir chaque soldat dans son quartier et à la gendarmerie de se préparer à monter à cheval au premier cri d'alarme (2).

Cette sage précaution du connétable sauva l'ar-

(1) Pierre Anglerie.—(2) Mémoires du maréchal de Fleuranges.

mée d'une surprise, car quelques heures après, des coureurs et M. de Fleuranges qu'on avait envoyés à la découverte vinrent assurer le roi que l'armée allait être attaquée, et presqu'aussitôt les Suisses parurent à la vue du camp. C'est dans cette circonstance que François 1er voulut être armé chevalier de la main de Bayard.

L'avant-garde, commandée par le connétable, était couverte par un fossé et par soixante-douze pièces d'artilerie ; le corps de bataille était derrière, et l'arrière-garde conduite par le duc d'Alençon, soutenait le corps de bataille.

Dès que les Suisses furent à portée du canon, le connétable ordonna de commencer le feu ; alors on fit sur eux des décharges terribles, mais qui ne produisirent pas l'effet qu'on en avait espéré ; les Suisses s'avançant toujours, le duc de Bourbon fit passer le fossé à une partie des lansquenets pour attaquer leurs premiers bataillons (1). Les Suisses s'arrêtèrent en voyant le mouvement des lansquenets, et les laissèrent s'approcher ; lorsqu'ils furent à une cetraine distance, ils se précipitèrent sur eux, et les chargèrent avec une si grande impétuosité, qu'ils les rompirent au premier choc, et les mirent

(1) Lettre du roi à Louise de Savoie.

en fuite. Ceux qui rentrèrent au camp dirent, pour s'excuser d'avoir lâché pied, qu'ils ne l'avaient fait que dans la persuasion où ils étaient qu'on les trahissait, et qu'on voulait les livrer aux Suisses. Cette fuite aurait causé la perte de l'armée sans la présence d'esprit du connétable, car les Suisses poursuivirent les lansquenets, passèrent le fossé avec les fuyards, et ayant fait reculer les autres lansquenets et une partie de la gendarmerie qui les avait chargés en flanc, ils s'emparèrent de quatre pièces d'artillerie que le fossé seul les empêcha d'emmener avec eux.

Pendant le désordre que produisait cette déroute dans l'avant-garde, le connétable sentit que le moment était arrivé de payer de sa personne; il envoya d'abord vers le roi pour le prier de faire avancer ses bandes noires, espèce de lansquenets qui s'étaient acquis la réputation d'invincibles, et il se jeta ensuite au milieu des fuyards pour les rassurer et leur faire tourner le front à l'ennemi. La présence du duc de Bourbon les protégeant avec quelques escadrons et repoussant de temps à autre les Suisses, leur fit reprendre un peu de cœur; et ils commençaient à se rallier, lorsque le roi arriva en personne avec les bandes noires. François Ier, à pied et une pique à la main, chargea les Suisses avec

intrépidité; mais ceux-ci tenaient encore ferme lorsque le duc de Bourbon les attaqua une seconde fois avec une partie de la gendarmerie, et les força de repasser le fossé et d'abandonner les quatre pièces d'artillerie qu'ils avaient prises.

Repoussé au-delà du fossé, l'ennemi fit de nouveaux efforts pour reprendre ses avantages. Alors le combat devint plus furieux qu'il ne l'avait encore été : on se mêla et l'on se battit, pour ainsi dire, d'homme à homme; le duc de Chatellerault, frère du connétable, fut tué; et le connétable lui-même, qui se jetait dans les bataillons les plus épais, échappa plusieurs fois à la mort. La mêlée dura jusqu'à la nuit qui seule fit cesser le carnage.

L'avant-garde française était tellement confondue avec celle des Suisses qu'il était également dangereux aux uns et aux autres de demeurer au lieu où ils se trouvaient, ou de s'en retirer, pouvant tomber à chaque pas entre les mains de l'ennemi en voulant s'en éloigner : le roi courait lui-même ce genre de danger; tout épuisé, il trouva, par hasard, auprès de lui, un homme qui avait un flacon de vin; il en but quelques coups, et se plaça ensuite sur un affût de canon

pour dormir : il n'était pas à soixante pas d'un bataillon Suisse.

Pendant que le roi dormait, le connétable, qui n'avait pas cessé de combattre jusqu'à la nuit, parcourut tous les lieux où était son avant-garde, et s'occupa à la remettre en ordre; il en fit approcher le corps de bataille que l'arrière-garde suivit à quelque distance. Dès que le jour parut, les Suisses et les Français qui étaient mêlés ensemble retournèrent à leur camp sans songer à se battre.

Les Suisses ne se furent pas plutôt remis en ordre de bataille, qu'ils vinrent, avec leur intrépidité ordinaire, assaillir l'avant-garde française. On garda dans l'attaque et la défense la marche qu'on avait suivie le jour précédent: mais le connétable avait pris ses mesures, et, cette fois, le canon mieux servi emportait des files entières d'ennemis. Ceux-ci, persuadés que la victoire serait à eux s'ils parvenaient à se rendre maîtres de l'artillerie, s'épuisaient en efforts pour arriver jusqu'aux batteries; ils firent même reculer les lansquenets plus de cent pas de ce côté-là, et peu s'en fallut que ces derniers, si vivement poussés, ne fussent encore mis en déroute; mais le connétable avait prévu

le cas ; dès qu'il vit faiblir les lansquenets, il fit donner la gendarmerie, et les Suisses ayant été repoussés, les lansquenets reprirent le terrain qu'ils avaient perdu.

On se battait depuis plusieurs heures avec une égale opiniâtreté et sans pouvoir, d'un côté ni de l'autre, obtenir un succès décisif, lorsque les généraux Suisses détachèrent un grand corps de la queue de leur armée pour aller, par un long circuit et à la faveur d'une vallée fort creuse, attaquer le camp du roi où étaient tous les bagages, et porter, par cette diversion, l'alarme dans l'avant-garde française. Le connétable, toujours attentif aux mouvemens de l'ennemi, s'aperçut de celui-ci et envoya vers le duc d'Alençon pour le prévenir du stratagême des Suisses. Ainsi prévenu, le duc d'Alençon marcha à leur rencontre profita, pour les attaquer, de la surprise que leur causait la vue des troupes françaises, et les tailla en pièces. Une partie se jeta dans un bois voisin, où le duc les fit forcer par Pierre de Navarre avec ses Gascons, et par les arbalêtriers à cheval de Cossé et de Maugiron.

La nouvelle de cette défaite fit perdre cœur aux Suisses ; et ils commencèrent à faire retraite du côté de Milan. Deux corps seulement,

l'un de quinze cents et l'autre d'environ trois mille hommes, étant trop avancés et coupés par l'avant-garde française, poursuivirent leur chemin pour passer à travers le camp français. Le premier, pressé et presque investi par les troupes du connétable, se jeta dans les maisons d'un village. Le duc de Bourbon le suivit de près, et comme il refusait de se rendre, on mit le feu aux maisons où tous furent brûlés ou tués en sautant par les fenêtres. Le second corps fut taillé en pièces par le brave général Alviane, qui le rencontra et l'attaqua avec ses Vénitiens.

Ainsi finit la sanglante bataille de Marignan : les Suisses y perdirent près de quinze mille hommes et leurs meilleurs généraux ; et la perte des Français fut évaluée à six mille hommes, parmi lesquels on comptait des hommes de marque et d'excellens capitaines. Bayard y courut aussi un très grand danger.

Le connétable de Bourbon, assurent tous les historiens et les ménestrels du temps, *fit paraître, dans ces deux journées, toute la conduite d'un grand capitaine et d'un intrépide soldat.* Ce fut lui qui, avec son avant-garde, soutint presque tous les efforts des Suisses ; ce fut lui qui, dans la nuit de la première à la seconde journée, disposa toute l'armé pour continuer la bataille

le lendemain ; ce fut à son coup d'œil et à sa vigilance que l'on dut de n'être pas attaqué par le corps détaché de la queue de l'armée suisse; enfin ce fut en grande partie à son courage, à sa sagesse et à son habileté que fut attribuée la victoire.

Bien que François Ier n'eût fait dans le combat que le devoir d'un brave soldat, ce prince cependant ne laissa pas, dans une lettre qu'il écrivit à Louise de Savoie, de s'en décerner en quelque sorte tout l'honneur : pensant que le lecteur sera bien aise de la connaître, nous la transcrivons ici.

MADAME,

» Afin que vous soyez bien informée du fait
» de notre bataille, je vous avise que hier à
» heure d'une heure après midi, notre guet, qui
» était sur les portes de Milan, nous avertit
» comme les Suisses se jetaient hors de la ville
» pour nous venir combattre ; laquelle chose
» entendue, jetâmes nos lansquenets en ordre,
» c'est à savoir en trois troupes, les deux de
» neuf mille hommes, et la tierce d'environ
» quatre mille hommes que l'on appelle les En-
» fans perdus de Pierre de Navarre, sur le côté
» des avenues avec les gens de pié de France et
» les aventuriers ; et parce que l'avenue par où

» venaient lesdits Suisses était un peu serrée,
» et ne fut si bien possible de mettre nos gen-
» darmes de l'avant-garde, comme ce était en
» plain pays, qui nous cuida mettre en grand
» désordre; et de ma bataille, j'estois à un traict
» d'arc en deux troupes de ma gendarmerie,
» et à mon dos mon frère d'Alençon avec le
» demeurant de son arrière-garde, et notre
» artillerie sur les avenues et au regard des Suis-
» ses, étaient en trois troupes, la première de
» dix mille, la seconde de huit mille hommes
» et la tierce de dix mille hommes; vous assu-
» rant qu'ils venaient pour châtier un prince s'il
» n'eût été bien accompagné; car d'entrée de
» table qu'ils sentirent notre artillerie tirer, ils
» prindrent le pays couvert; ainsi que le soleil
» se commençait à coucher, de sorte que nous
» ne leur fimes pas grand mal pour l'heure de
» notre artillerie: et vous assure qu'il n'est pas
» possible de venir en plus grande fureur ni
» plus ardemment; ils trouvèrent les gens de
» cheval de l'avant-garde par le côté; et com-
» bien que lesdits hommes d'armes chargeas-
» sent bien et gaillardement, le connétable,
» le maréchal Chabanne, Ymbercourt, Tel-
» ligny, Pont de Remy, et autres qui étoient
» là, si furent-ils reboutés sur leurs gens de

» pié, de sorte avec grand poussière qu'on ne
» se pouvait veoir, aussi bien que la nuit ve-
» noit, il y eut quelque peu de désordre; mais
» Dieu me fit la grâce de venir sur le côté de
» ceux qui les chassoient un peu chaudement,
» me sembla bon de les charger, et le furent de
» sorte, et vous promets, madame, si bien ac-
» compagnés, de quelques gentils galans qu'ils
» soient; deux cents hommes d'armes que nous
» étions, en défîmes bien quatre mille Suisses,
» et les repoussâmes assez rudement, leur fai-
» sant jeter leurs piques et crier France! La-
» quelle chose donna haleine à nos gens de la
» plupart de notre bande, et ceux qui me pu-
» rent suivre, allâmes trouver une autre bande
» de huit mille hommes, laquelle à l'approcher
» cudions qu'ils fussent lansquenets, car la
» nuit était déjà bien noire. Toutesfois quand ce
» vint à crier France, je vous assure qu'ils nous
» jetèrent cinq à six cents piques au nez, nous
» montrant qu'ils n'étaient point nos amis. No-
» nobstant cela si furent-ils chargés et remis
» au dedans de leurs tentes, en telle sorte qu'ils
» laissèrent de suivre les lansquenets, et nous
» voyant la nuit noire, et n'eût été la lune qui
» aidoit, nous eussions bien été empêchés à
» connoître l'un l'autre, et m'en allai jeter dans

» l'artillerie, et là ralier cinq ou six mille lans-
» quenets et quelques trois cents hommes d'ar-
» mes, de telle sorte que je tins ferme à la
» grosse bande des Suisses, et cependant mon
» frère le connétable rallia tous les piétons fran-
» çais et quelque nombre de gendarmerie, et
» leur fit une charge si rude qu'il en tailla cinq
» ou six mille en pièces, et jeta cette bande de-
» hors; et nous par l'autre côté leur fîmes je-
» ter une volée d'artillerie à l'autre bande; et
» quant les chargeant de sorte que les em-
» portâmes, leur fîmes passer un gué qu'ils
» avoient passé sur nous. Cela fait, ralliâmes
» tous nos gens et retournâmes à l'artillerie, et
» mon frère le connétable sur l'autre coin du
» camp, car les Suisses se logèrent bien près de
» nous, si près que j'eusse bien tiré un éteuf,
» et n'y avoit qu'un fossé entre deux; toute la
» nuit demeurasmes le cul sur la selle, la lance
» au poing, l'armet à la tête, et nos lansque-
» nets en ordre pour combattre, et pour ce que
» j'étois le plus près de nos ennemis, m'a fallu
» faire le guet, de sorte qu'ils ne nous ont point
» surpris au matin, et faut que vous entendiez
» que le combat du soir dura depuis les trois
» heures de l'après-midi jusqu'à entre onze
» heures et douze heures que la lune nous fail-

» lit, et y eut fait une trentaine de belles char-
» ges. La nuit nous départit, et mîmes la paille
» pour recommencer au matin, et croyés, ma-
» dame, que nous avons estés vingt-huit heures
» à cheval, l'armet à la tête, sans boire ni man-
» gier. Au matin une heure avant le jour prins
» place autre que la nôtre, laquelle sembla
» bonne aux capitaines des lansquenets, et l'ai
» mandé à mon frère le connétable pour soi te-
» nir par l'autre avenue, et pareillement l'ai
» mandé à mon frère d'Alençon, qui au soir
» n'étoit pu venir, et dès le point du jour que
» pûmes voir, me jettai hors du fort avec les
» deux gentislhommes qui m'étaient demeurés
» du reste du combat et ai envoyé quérir le
» grand maître, qui se vint joindre avec moi,
» avec environ cent hommes d'armes; et cela
» fait, messieurs les Suisses se sont jetés en
» leurs ordres et délivrés d'essayer encore la
» fortune du combat, et comme ils marchoient
» hors de leur logis, leur fis dresser une dou-
» zaine de coups de canon qui prindrent an pié,
» de sorte que le grand trot retournèrent en leur
» logis, se mirent an deux bandes, et pour ce
» leur logis était fort et que ne les pouvions
» chasser, ils me laissèrent à mon nez huit
» mille hommes, et toute leur artillerie, et les

chesse de Bourbon avait voulu trop rappeler par son faste qu'elle était la fille de Louis XI.

Non contente de faire retrancher au duc de Bourbon ses appointemens et ses pensions, Louise de Savoie entreprit de porter atteinte aux prérogatives de sa charge de connétable. Ce fut en 1521 que le fait arriva.

Pendant que les troupes impériales assiégeaient Mézières, défendue par le chevalier Bayard, le duc de Bourbon et le duc de Vendôme se hâtaient d'assembler une armée pour aller secourir la place, dont les fortifications étaient en fort mauvais état et ne pouvaient tenir longtems contre une armée de trente-cinq mille hommes avec une artillerie formidable; mais les ennemis, trompés par un stratagême de Bayard, levèrent le siége au moment où l'armée française était prête à marcher. Le roi voulut pousser sa pointe et entra dans les pays-bas. Ce fut dans cette circonstance qu'agissant contre un usage immémorial, et pour mortifier le duc de Bourbon, il donna au maréchal de Châtillon, que lui avait recommandé Louise de Savoie, et au duc d'Alençon le commandement de l'avant-garde, qui appartenait au connétable toutes les fois qu'il se trouvait à l'armée; de cette manière, le connétable se tint au corps de ba-

taille, dont le roi avait pris le commandement, et le duc de Vendôme fut mis à la tête de l'arrière garde.

Quoique cet affront lui fût très sensible, Bourbon fit ses efforts pour dissimuler son dépit et continua, comme si la chose ne l'eût pas touché, à émettre ses avis dans le conseil; il traça un plan de campagne et le roi, malgré son intention de déprimer le connétable, ne put refuser de joindre son approbation à celle des généraux les plus exprimentés (1). Conformément à ce plan, le comte de Saint-Pol avec ses gens de pied, le maréchal de Chabannes et le seigneur de Fleuranges avec leurs compagnies d'hommes d'armes, furent détachés de l'armée pour aller s'emparer de la ville de Bapaume dont la garnison incommodait les frontières de Picardie par les courses continuelles qu'elle faisait aux environs de Péronne, de Corbie et de Dourlens. Le comte de Saint-Pol s'en rendit maître et y fit mettre le feu parce qu'elle n'était pas assez forte pour qu'on pût espérer de la conserver, et il fit en même tems raser plusieurs petits forts qui servaient de retraite à l'ennemi lorsqu'il lui prenait envie de piller le plat pays.

Landrecies eut le même sort que Bapaume. Le

(1) Du Bellai.

duc de Vendôme étant arrivé devant cette place deux heures avant le coucher du soleil, quatre ou cinq portes--enseigne des bandes de Picardie, animés du désir de se signaler, se séparèrent du corps d'armée, et s'avancèrent sans échelles ni artillerie jusqu'au pied des murailles; deux d'entr'eux gagnèrent le haut du pont-levis, mais ils furent immédiatement renversés dans les fossés, où l'un d'eux perdit la vie. Sept à huit cents Lansquenets composaient la garnison de la place : ne doutant pas qu'ils seraient assiégés le lendemain, et jugeant qu'ils ne pouvaient, sans témérité, s'exposer à soutenir un assaut, ils abandonnèrent la ville pendant la nuit, et se retirèrent dans la forêt de Mormaulx. Vendôme, instruit de la retraite des Lansquenets, ordonna que Landrecies fût rasée et qu'on y mît le feu; il partit ensuite pour rejoindre l'armée qu'il trouva campée près de Cateau-Cambresis.

On était au vingt-deux octobre quinze cent vingt-un; le roi était logé au-dessus de Happegros, village situé entre Cambrai et Valenciennes (1). Ayant eu avis que l'empereur, avec son armée, s'était retiré dans cette dernière ville, il résolut, d'après le conseil du connéta-

(1) Anglerie.—Du Bellai.

ble, de lui livrer bataille, et ordonna que l'on jetât un pont sur l'Escaut, au-dessous de Bouchain; puis, accompagné de Charles de Bourbon, il alla, avec une escorte de cavalerie, visiter les endroits qui paraissaient les plus propres à la construction du pont. L'on se décida pour la Neuville, quoique ce lieu fût, de toutes parts, environné de marais; et le comte de St-Pol, à la tête de ses six mille fantassins, eut ordre d'y travailler pendant la nuit, de franchir ensuite l'Escaut et de se fortifier pour faciliter au reste de l'armée le passage de ce fleuve.

Ayant appris la construction d'un nouveau pont, l'empereur détacha de son armée douze mille lansquenets soutenus de quatre mille chevaux, et les fit marcher en diligence vers les bords de l'Escaut; mais en y arrivant ils trouvèrent le comte de Saint-Pol et son infanterie rangés en bataille du côté de Valenciennes, pendant que le roi et le connétable traversaient le fleuve à la tête de toutes leurs troupes. Le poste avantageux qu'occupait le comte de Saint-Pol jeta les ennemis dans l'irrésolution, et ils délibérèrent s'ils entreprendraient de le forcer dans ses retranchemens; mais pendant qu'ils tenaient conseil, l'avant-garde et le corps de bataille de François I[er], au nombre de seize cents hommes

d'armes, vingt-six mille hommes de pied et de la cavalerie légère, eurent le tems de passer l'Escaut. Alors ce fut au tour de l'armée française à flotter incertaine entre le projet d'attaquer et celui de laisser les impériaux libres de se retirer. Comme on ne pouvait connaître leurs forces à cause d'un brouillard épais qui les dérobait à la vue, plusieurs officiers généraux pensèrent que l'on ne devait pas s'exposer au hasard d'une bataille, mais le connétable fut d'un avis contraire : il démontra que l'ennemi ne pouvant avoir que sept à huit cents chevaux pour couvrir la retaite de son infanterie, on romprait facilement ce corps de cavalerie, si on le faisait charger par quatre cents hommes d'armes français, et que la défaite de ce corps de cavalerie entraînerait forcément la déroute des gens de pied. Louis de la Trémouille et le maréchal Chabannes se rangèrent à l'avis du connétable (1), et confians dans la sagesse et le génie de ce général, ils demandèrent qu'il leur fût permis de se mettre à la tête de leurs compagnies de cent hommes d'armes, et qu'on leur donnât les guidons de l'avant-garde, promettant qu'avec ce petit nombre de troupes, ils défe-

(1) Belcarius.

raient aisément le détachement ennemi. Leur offre ne fut point acceptée ; l'opinion du maréchal Châtillon, contraire à celle du connétable, fut préférée par le roi qui, malheureusement, pour la gloire des armes françaises, n'avait ni plus d'expérience ni plus d'habileté que le maréchal et était seul juge de la question. Cette faute sauva les impériaux, auxquels il fut d'autant plus facile d'opérer leur retraite en bon ordre, qu'ils n'avaient que trois lieues de chemin à faire dans un pays découvert pour gagner Valenciennes. Le jeune empereur fut si persuadé du danger qui menaçait son armée, que, dès qu'il eut appris le passage de l'Escaut par les Français, il sortit pendant la nuit de la ville et se sauva dans le comté de Flandres suivi de cent chevaux seulement (1).

Cependant, les Suisses, qui avaient le roi et le connétable à leur tête, et qui brûlaient de combattre sous les ordres du dernier, ne cessaient de prier qu'on les menât à l'ennemi ; mais la nuit s'écoula sans qu'on se fût décidé sur le parti que l'on prendrait, et l'armée campa sur les bords de l'Escaut, près de l'endroit où elle l'avait traversé. Le lendemain, le connétable

(1) Du Bellai.

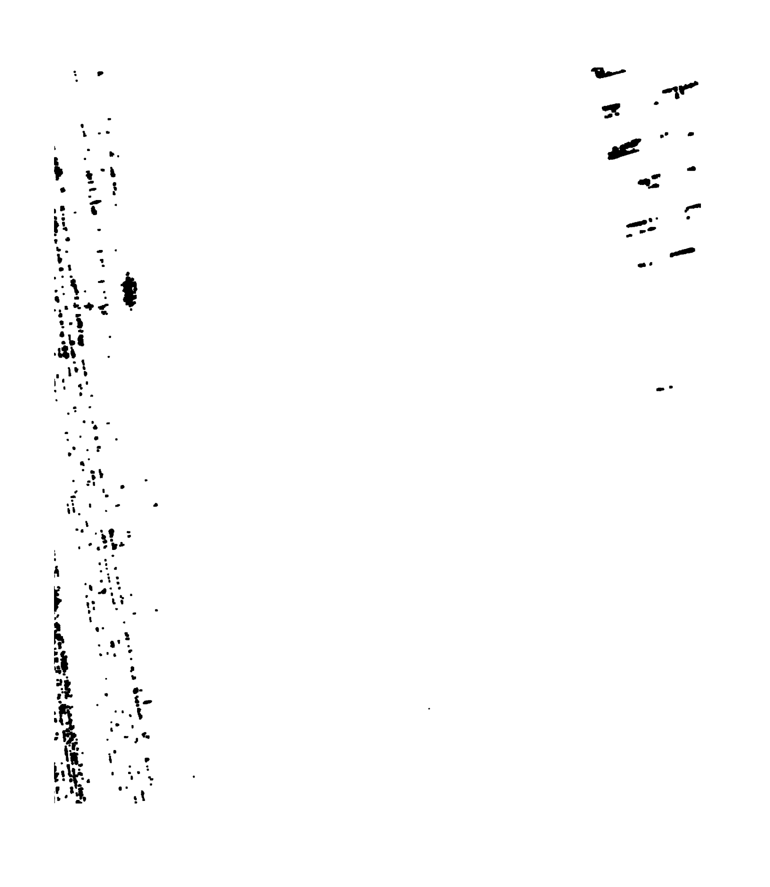
alla assiéger Bouchain, qui se rendit à la première attaque, et le duc de Vendôme marcha sur Somain, lieu peu éloigné de la rivière de Carpes, que l'armée devait passer à Marchiennes, pour aller de là secourir Tournai.

Sur ces entrefaites, milord Chambellan et le grand prieur de Saint-Jean, députés du roi d'Angleterre, arrivèrent à l'armée pour traiter de la paix entre le roi et l'empereur, et ils y travaillèrent avec tant de zèle qu'en peu de temps les parties s'accordèrent. Il fut convenu que les impériaux leveraient le siége de Tournai, et retireraient les troupes qu'ils avaient dans le Milanais, et que le roi, de son côté, rappellerait celles qu'il avait dans les pays-bas et sur les frontières d'Espagne. Il fut encore stipulé que s'il restait des différens entre les deux souverains au sujet de quelques places, ils s'en remettraient, pour la décision, à l'arbitrage du roi d'Angleterre.

Ce traité de paix fut fait malgré l'opposition du connétable, qui voulait que le roi profitât des avantages qu'on venait d'obtenir, avantages qui eussent été tout-à-fait décisifs, si l'on avait forcé l'armée impériale à la bataille, en d'autres termes, si l'on avait marché à une victoire certaine. Cependant, le traité demeura sans exécu-

tion, car à peine avait-il été signé qu'on apprit la prise de Fontarabie par l'amiral Bonnivet, et qu'une contestation s'éleva entre Charles-Quint, qui prétendait que la place lui fût restituée, et François 1er, qui voulait la garder.

Le traité se trouvant rompu par le fait, le roi pouvait poursuivre ses avantages ; mais l'armée étant restée inactive dans son camp entre l'Escaut et la Carpe, les pluies survinrent et tombèrent avec tant d'abondance, qu'il fallut renoncer à l'espérance de passer cette dernière rivière à Marchiennes. Le connétable régla la marche, et l'on poussa jusqu'à l'Écluse, où l'on traversa la petite rivière de Ry. L'avant-garde, le corps de bataille et une partie de l'arrière-garde la passèrent heureusement ; mais les ponts jetés sur la chaussée s'étant rompus, et plusieurs chariots de bagage ayant été renversés dans les marais, l'autre partie de l'arrière-garde fut obligée de demeurer pendant la nuit sur le rivage que venaient de quitter son avant-garde et son corps de bataille, exposée, sans qu'il fût possible de la secourir, aux attaques des impériaux. Vers le milieu de la journée du lendemain, ces troupes parvinrent à traverser la rivière et l'armée se trouva réunie dans la plaine. Peu de momens après, le duc de Vendôme ayant appris qu'il n'y



avait qu'une faible garnison à Hesdin, et qu'il devait s'y trouver un grand concours de gens, à l'occasion des noces de la fille unique du receveur de l'Artois, Bourbon, en présence duquel cette nouvelle fut communiquée, proposa d'aller surprendre la ville. L'offre était trop belle pour qu'elle pût être refusée sans honte ; aussi, nonobstant les insinuations du maréchal de Châtillon et de plusieurs autres généraux, créatures comme lui de la duchesse d'Angoulême, le roi chargea le connétable de cette expédition (1). Aussitôt, le duc de Bourbon se mit à la tête des troupes qu'il avait sous ses ordres, suivi du duc de Vendôme avec son arrière-garde, du comte de Saint-Pol avec son infanterie et fit une telle diligence qu'il arriva aux portes de Hesdin avant que les habitans eussent pu soupçonner que l'armée française se fût mise en marche (2). Le connétable dirigea brusquement sur la place tout le feu de son artillerie, et dès qu'il vit les murailles entamées, il monta à l'assaut et emporta la ville. Hesdin était l'ancienne résidence des ducs de Bourgogne, et elle n'avait rien perdu de sa population ni de ses richesses, quoique ses princes l'eussent abandonnée pour une autre

(1) Du Bellai. — (2) Journal de Louise de Savoie.

demeure; le butin qu'y firent les assiégeans fut donc immense.

Cependant, malgré l'occupation de la ville par les Français, le château tenait encore; Bellain et la comtesse de Rœux s'y étaient enfermés. Craignant que les assiégés ne reçussent du secours, le connétable donna à peine le tems de respirer à ses troupes et fit braquer ses canons sur la forteresse; mais la comtesse de Rœux était une femme pleine d'esprit et de beauté; ses graces, son aménité, sous lesquelles elle cachait une grande ambition, l'avaient mise en faveur à la cour de l'empereur où son fils était employé. Bourbon, comme beaucoup d'autres, ne put échapper à son influence; la belle comtesse flatta délicatement le guerrier et le galant général lui laissa dicter les conditions de la capitulation; Mme de Rœux resta maîtresse de se retirer où bon lui semblerait avec une escorte française pour la sûreté de sa personne; ses troupes eurent la même liberté; mais les habitans qui se trouvaient enfermés dans le château furent déclarés prisonniers.

Le connétable était en trop bon chemin pour s'arrêter; maître du corps d'armée qu'on avait mis sous ses ordres, possédant la confiance du soldat et des généraux qui commandaient après

lui, il pouvait suivre l'impulsion de son génie sans craindre d'en voir arrêter l'essor par la jalousie et les petitesses de François ou par le crédit du maréchal de Châtillon. Aussi, après la capitulation du château de Hesdin, il courut sur Renty, de Renty sur Bailleville, et de Bailleville sur Mont et plusieurs autres forteresses qui éprouvèrent le sort de la première. Après avoir fourni ces places de garnisons et de gouverneurs, il alla avec le duc de Vendôme et le comte de Saint-Pol rejoindre le roi à Amiens, où l'armée se sépara. Ainsi se termina la campagne.

L'année quinze cent vingt-deux et les premiers mois de l'année quinze cent vingt-trois furent signalés pour les armées françaises par des succès et des revers. D'un côté, le duc de Vendôme, gouverneur de la Picardie, repoussa constamment l'ennemi des frontières de la France, et le battit quelquefois ; la jalousie du roi, qui voulait toujours s'attribuer la gloire d'une bataille gagnée, qui ne permettait presque jamais de livrer un combat sans qu'il y assistât, empêcha seule le général d'anéantir, par des victoires plus éclatantes, les armées que Charles-Quint et le monarque anglais envoyaient contre la France. D'un autre côté, le maréchal Lautrec, qui avait remplacé en Italie le conné-

table de Bourbon, assailli de toutes parts, perdit en détail le pays que son prédécesseur avait conquis en quelques semaines.

Le maréchal Lautrec s'était aliéné, par son caractère hautain et impérieux, par des spoliations arbitraires, par des exécutions sanglantes et injustes, les princes et les peuples que le connétable avait captivés par son humeur conciliatrice, par sa grandeur d'âme et ses grâces, sa bienveillance et sa générosité; en outre Lautrec n'avait ni les talens ni le génie du connétable et ses fautes dans sa conduite militaire, auxquelles vinrent se joindre, comme pour l'accabler, le manque d'argent et l'abandon des Suisses, qui étaient la principale force de son armée, le forcèrent de quitter l'Italie et d'aller demander de nouveaux subsides à la cour pour se maintenir dans deux ou trois places du Milanais, les seules que les impériaux et les Italiens n'avaient encore pu reprendre. Comme nous l'avons dit précédemment, Lautrec était le frère de Mme de Chateaubriand, maîtresse de François Ier; cette dame, en demandant le gouvernement du Milanais pour le maréchal, avait été secrètement inspirée et indirectement appuyée par Louise de Savoie, dont la passion pour le connétable ne pouvait le souffrir éloigné

de la cour. Ainsi, dans son intrigue en faveur de Lautrec, la princesse n'avait été mue que par l'intérêt de son amour, et elle n'avait agi pour le maréchal que par ce seul motif qu'il avait plus de chances qu'un autre de remplacer Bourbon, à cause de l'intimité qui régnait entre le monarque et sa sœur. En effet, l'influence qu'avait acquise Mme de Chateaubriant sur François ne pouvait qu'exciter l'envie de Louise de Savoie et irriter son caractère vindicatif; on s'en aperçut facilement dès qu'elle eut atteint l'objet de ses désirs. Elle ne craignit plus alors de manifester ses sentimens de haine contre le maréchal et sa sœur et même de ruiner les affaires de France en Italie, en se faisant remettre par le ministre Sablançai et en gardant pour elle une somme de quatre cent mille écus que l'on devait envoyer à Lautrec pour solder ses troupes : c'est le défaut d'envoi de cette somme qui avait complété les pertes de l'armée française.

Au moment où Lautrec arriva en France, le roi était à Moulins dans le château du connétable, où il séjournait depuis quelque tems; Mme de Chateaubriand et Louise de Savoie, malgré les continuels dédains de l'ingrat Bourbon, l'habitaient également. Lautrec se rendit près de

sa sœur pour qu'elle l'aidât à se justifier; mais, dans cette circonstance, la maîtresse recula devant le pouvoir de Louise de Savoie et n'osa demander une audience au roi, dont elle connaissait la colère contre le maréchal. Plusieurs seigneurs de la cour, en crédit près de François, auraient pu servir Lautrec; mais ils se montrèrent aussi timides que madame de Chateaubriand: le connétable seul, sous les ordres duquel le maréchal avait combattu, n'hésita pas un instant et à braver les vengeances de Louise de Savoie, et à parler au roi un langage dont la franchise et la liberté lui avaient toujours imposé. L'audience fut accordée.

En voyant Lautrec, François détourna les regards; et le maréchal osa lui demander la raison d'un accueil si froid(1). « Puis-je, répondit François, voir de bon œil un homme coupable de la perte de mon duché de Milan? » Sire, reprit Lautrec avec fermeté, j'ose dire à » Votre Majesté que c'est elle qui en est la seule » cause; votre gendarmerie a servi dix-huit » mois entiers sans recevoir un sou de votre » épargne; les Suisses, dont vous connaissez » le génie, n'ont point été payés; ma seule

(1) Belcarius.

» adresse les a retenus pendant plusieurs mois
» dans votre armée; il était naturel qu'ils la quittassent sans avoir tiré l'épée; ils ne l'ont fait,
» par la considération qu'ils avaient pour moi,
» qu'après un combat sanglant, qu'ils m'ont
» forcé de donner. J'avais prévu qu'il serait désavantageux; mais dans une telle conjoncture,
» la prudence m'obligea à tout hasarder, quelque peu d'apparence que je visse à réussir:
» voilà tout mon crime. Hé quoi! repliqua François tout surpris, n'avez-vous pas touché quatre cent mille écus que je donnai ordre de
» vous envoyer peu de temps après votre arrivée à Milan? J'en ai reçu des lettres de Votre
» Majesté, répartit Lautrec, mais cet argent
» n'est jamais venu jusqu'à moi et n'a pas passé
» les Alpes. »

Le roi, transporté de colère, fit venir Sablançai et lui demanda compte des quatre cent mille écus. Sablançai avoua qu'il ne les avait pas envoyés en Italie, mais que madame la régente s'en était saisie, après l'avoir assuré qu'elle pourvoirait à tout; qu'au surplus il avait sa quittance. A ces mots, le roi entra brusquement dans la chambre de la princesse, et lui reprocha amèrement la perte qu'elle lui avait causée par son infidélité et son avarice. Louise de Savoie, sans

s'émouvoir, répondit froidement que tout ce que disait Sablamçai était faux. On l'appela sur le champ, et la régente soutint en sa présence que ce qu'il lui avait remis était un dépôt qu'elle lui avait confié provenant des épargnes qu'elle avait faites sur ses revenus; les deux parties soutenant également leurs dires, le roi fit arrêter Sablamçai qui fut jugé par le chancelier Duprat, créature de la régente, et le plus méchant homme du royaume, et par d'autres commissaires qu'il avait choisis et dont il connaissait le servilisme. N'ayant pu produire la quittance de Louise de Savoie, que cette infâme avait fait enlever des papiers du ministre par une de ses suivantes, maîtresse du secrétaire de Sablamçai, l'infortuné vieillard fut condamné à mort et pendu à Montfaucon.

CHAPITRE XV.

(SUITE DU PRÉCÉDENT.)

Ligue de Charles-Quint, du roi d'Angleterre et des princes Italiens. —Soliman, empereur des Turcs. — Lettre du sacré collège à François Ier.—Nullité des ouvertures faites par le clergé.—Les Vénitiens et le pape entrent dans la ligue contre le monarque Français. —Préparatifs de ce prince.—Attitude du duc de Bourbon.—Mort de Suzanne, sa femme.—Nouvelles prétentions de Louise de Savoie sur le cœur du duc. — Droits de succession. — Procès porté devant le parlement.—Méditation royale.—Séquestre mis sur les biens du duc de Bourbon.—Brutalité de François Ier.—Indignation du connétable. — Projets de vengeance. — Ouvertures du connétable à Charles-Quint.—Propositions de l'empereur au duc de Bourbon.— Assertions de certains historiens.

Cependant, la conduite de François Ier, entièrement livré à ses maîtresses, toujours plongé dans les plaisirs, contribuèrent autant que la faiblesse de son ministre, la cupidité de Louise de Savoie et les fautes de ses généraux à lui faire perdre l'Italie et ses alliés. En effet, après l'évacuation du Milanais par les Français, Charles-Quint, le roi d'Angleterre et d'autres princes Italiens formèrent une ligue dans laquelle ils voulurent faire entrer le pape, et les Vénitiens alliés de la France (1). Pour détacher

ces derniers du parti du roi, on leur représenta ce prince comme laissant le gouvernail de l'état entre les mains d'une femme qui ne pensait qu'à tésoriser et des ministres qui n'étaient occupés qu'à lui complaire; mais le point sur lequel on insista spécialement pour les décider en faveur de la ligue fut le mécontentement du connétable, le seul général redoutable à l'Italie, et qui cette fois ne serait sans doute pas disposé à faire usage des ressources de son génie et de l'influence de son nom pour soutenir les alliés d'un souverain qui le payait d'ingratitude.

Quant au Saint-Père, on connaissait son dévouement à l'empereur, mais on savait aussi qu'il contribuait à maintenir les Vénitiens dans leur alliance avec la France. A l'époque dont nous parlons, les Turcs avaient fait de grands progrès sur la chrétienté : Soliman avait pris Belgrade au roi de Hongrie, l'Ile de Rhodes aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et il se préparait à de nouvelles conquêtes (2). Le Pontife voulait que les princes chrétiens s'opposassent aux envahissemens de Soliman et il s'efforçait de les amener à conclure entr'eux une trève; mais pour que la France ne fût pas réduite à rece-

(1) Anglerie.

CHAPITRE XV

(SUITE DU PRÉCÉDENT

Ligue de Charles-Quint, du roi d'Angleterre et
—Soliman, empereur des Turcs. — Lettre du
çois Ier.—Nullité des ouvertures faites par l
tiens et le pape entrent dans la ligue contre l
—Préparatifs de ce prince.—Attitude du duc
Suzanne, sa femme.—Nouvelles prétentions d
le cœur du duc. — Droits de succession. — I
parlement.—Méditation royale.—Séquestre
duc de Bourbon.—Brutalité de François Ier,
nétable. — Projets de vengeance. — Ouvert
Charles-Quint.—Propositions de l'empereur
Assertions de certains historiens.

Cependant, la conduite de Fra
rement livré à ses maîtresses, t
dans les plaisirs, contribuèren
faiblesse de son ministre, la cup
de Savoie et les fautes de ses
faire perdre l'Italie et ses alliés.
l'évacuation du Milanais par
Charles-Quint, le roi d'Anglete
princes Italiens formèrent une
quelle ils voulurent faire entrer
Vénitiens alliés de la France (1).



iers du parti du roi, on leur représenta
comme laissant le gouvernail de l'état
mains d'une femme qui ne pensait qu'à
et des ministres qui n'étaient occu-
ui complaire; mais le point sur lequel
spécialement pour les décider en fa-
ligue fut le mécontentement du con-
seul général redoutable à l'Italie, et
is ne serait sans doute pas disposé à
des ressources de son génie et de
le son nom pour soutenir les alliés
in qui le payait d'ingratitude.
aint-Père, on connaissait son dé-
l'empereur, mais on savait aussi
ait à maintenir les Vénitiens dans
avec la France. A l'époque dont
les Turcs avaient fait de grands
chrétienté : Soliman avait pris
de Hongrie. l'Ile de Rhodes aux
aint-Jean de Jérusalem et il se
ouvelles conquêtes (2). Le Pon-
es princes chretiens s'opposas-
semens de Soliman et il s'effor-
à conclure entr'eux une trève ;
rance ne fût pas reduite a rece-

voir la loi des princes ligués, il fallait qu'elle fût forte, et pour être forte, il était nécessaire que ses alliés de l'Italie ne l'abandonnassent pas (1); telle est la cause de l'intérêt que manifesta la cour de Rome pour François Ier. Afin d'aplanir tous les obstacles, le pape écrivit au roi, et peu de jours après le sacré collège de Rome lui adressa une longue lettre que nous jugeons convenable de reproduire ici; car elle peint mieux que toutes les réflexions, l'esprit et le style du temps, le despotisme des princes et la misère des peuples, la valeur et la sage conduite de Soliman, empereur des turcs; elle ne garde le silence que sur un point, sur les débauches effrénées du clergé, sur son intolérance, ses exactions et son ignorance; or, cette omission paraîtra naturelle de la part de ceux qui l'ont écrite.

» Nous, par la permission et clémence divine, » évesques, dyacres, prebstres et aussi cardi- » naulx de la saincte église militante de Rom- » me : salut et délection en nostre seigneur. A » très illustre prince seigneur Françoys, par la » grace de Dieu très crestien roy de France.

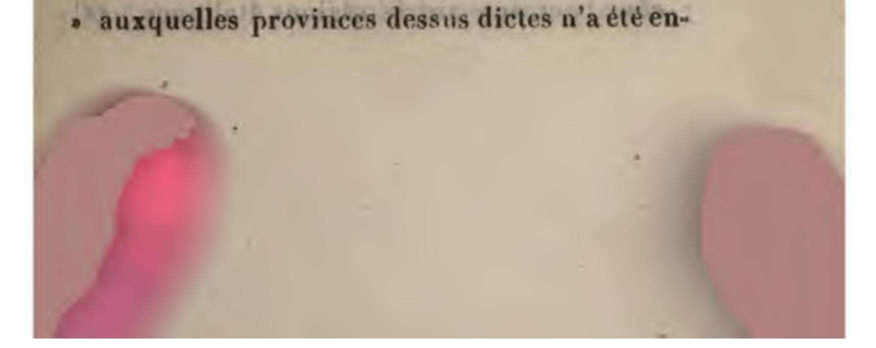
» Roy très crestien. Veu qu'il appartient et

(1) Belcarius.

est le propre des princes vertueulx et magna-
nimes, de proposer et faire durant leur vie
en leur honneur, aucune œuvre concordante
et correspondante à la noblesse et honneur
» de leur prédécesseur, et aussi à la bonne es-
» timation que facilement l'en peult avoir
» d'eulx, nous estimons estre décent et très
» utile, toy qui es homme habundant en no-
» blesses, vertuz, sciences, faitz d'armes, ri-
» chesses, et en aultres choses très utiles, que
» ne vouldrais pour mourir te divertir ou re-
» traire de la voye ou sente des bons princes
» magnanimes et vertueulx, et aussi affin que
» ne reprehendons en toi ce que tes prédéces-
» seurs ont (non sans douleur de cueur) jugé
« qu'il faillit pugnir aulx aultres, et aussi que
« nous complaignon contre toi délaissant les
« bonnes et justes ordonnances et constitutions
« desditz prédécesseurs; parquoi est que nous
« d'ung commung accord et consentement, de
« prions humblement ton excellente majesté
« royale qu'il lui plaise te incliner et accommo-
« der à noz justes prières et supplications (ce
« que croyons que tu feras). Ne veuilles donc,
« roy très crestien, permettre aucunement que
« la bonne estimation et créance que avons de
« toi, ne nous soit frustre et vaine; mais veuilles

» publier et manifester par tout le monde uni-
» versel tes excellentes et inséparables vertuz :
» aussi qu'il te plaise du tout convertir et diri-
» ger tes faitz d'armes invincibles contres les
» chiens ennemiz de notre sainte foy, affin que
» ceulx qui te croyent et estiment riche et puis-
» sant pour la grande habundance et multitude
» de gens d'armes en quoy tu habundes, pour tes
» trésors et richesses, aussi pour la grande uberté
» et fertilité de tout ton noble pays de France,
» que iceulx mesmes te estiment semblable-
» ment puissant pour la grande magnitude et
» grandeur du très crestien tiltre, et aussi qu'ils
» t'estiment très crestien et digne de tant excel-
» lent nom ; et pourtant pense maintenant que
» tes progéniteurs roys très crestiens, n'ont pas
» obtins de Dieu notre souverain seigneur, si
» très excellent nom ou tiltre de très crestien,
» pour avoir eue grand multitude de gens d'ar-
» mes prestz et appareilliers de guerroyer et
» batailler contre les très illustres impérateurs,
» non pour avoir eu les tourbes et compaignes
» d'aventuriers prestz et appareilliers de faire
» guerre mortelle contre les roys d'Angleterre,
» non pour avoir eu cohorte et bande de bons et
» puissantz bataillons émeuz et indignés con-
» tre les princes des Espaignes, mais l'ont ob-

« tins et acquis pour avoir eû repellé et réprimé et
« subjugué la fureur, cruaulté et atrocité in-
« humaine et pervers des faulx chiens infidèles,
« barbares Turcz et Sarrazins ; a dont, ô prince
« très crestien, ayes maintenant en ta cure et
« soing ce qui est de Jésus-Christ et ne veuil-
« les (cependant que es en convalescence et
« bonne prospérité) permettre si grand et ex-
» cellent tiltre ou nom de très crestien être ab-
» bosly et mys en ruine par ces faulx chiens
» Turcz, ennemis de notre foy. Par les lettres
» de notre sainct père à toy envoyées humaine-
» ment, et par plusieurs messagiers d'iceulx;
» tu es entendu et entens la grand ruyne et per-
» dition éminente, la grant calamité et misère
» qui seroit préparée au chef et principal de
» tous les crestiens. A cette cause, nous crai-
» gnons que ces chiens inhumains Turcz avec
» leur très cruel tyran ne viennent ruer et frap-
» per en Germanie, Ytalie, et finalement jus-
» ques à ce sainct siège apostolique, chef de
» toute crestienté; après que par leur fureur et
» cruaulté ils ont vexez et travaillez Apolonie
» (la Pologne), Hongrie et autres parties sep-
» tentrionales, et aussi après qu'ils ont prins et
» mis en leur domination et puissance Belgrade,
» auxquelles provinces dessus dictes n'a été en-



» voyez par les roys ou princes très crestiens,
» aucun ayde et secours. Hélas! ô très crestien,
» pourquoi n'aurons nous maintenant paour et
» crainte etendu (attendu) que Rhodes est per-
» due, mise en ruyne et à la domination et puis-
» sance du Turc, qui estoit la sauve-garde et
» forteresse de toute Ytalie, et de tous les che-
» mins maritimes et prochains de la mer, et
» aussi comme bonne et seure closture de tous
» les cresticns. Quel peuple, quelle région,
» quelle demeure, quelz havres ou ports de
» mer ne experimenteront, ne endureront la
» cruauté, la multitude des Turcs, les courses
» et assaulz, les gallées et puissance invincible de
» cestuy chien tyran ennemi de notre sainte foy.
» Sicile, autrement appelée Naples, qui est une
» très noble isle en la mer, Tyrrhêne, ja-
» dis grandement démolie et dommagée dont à
» toujours sera mémoire, pourra (si Dieu ne
» ayde) estre occupé et détenue, et possible
» toute destruite; laquelle dont debellée et vain-
» cue, qui est celui roy ou prince qui pourra
» donner ayde et secours à Sardine (Sardaigne)
» Corisce (Corse), Marcille, province appe-
» lée Campanie, Ytalie, Picène, autrement ap
» pelée la Marche Ancônitane (Marche d'An-
» cône), et aux autres régions Italiques? O!

» roy très doulx et humain, a dont maintenant
» ayes pitié de la calamnité future de tant et si no-
» ble pays, au dommage desquels tes prédéces-
» seurs ont souvent effois, en péril assez grand,
» pourveu et obvié, que la cruaulté et féro-
» cité de ce chien tyran, l'obstination invinci-
» ble de ce dépopulateur et respandeur insatia-
» ble du sang humain te esmeuve maintenant,
» lesquelles choses, s'ilz ne t'émouvent, néan-
» moins que ton propre salut te excite. Ne es-
» time-tu venir à grant subjection et tourment
» après ces dessus dictes régions débellées, toy
» et aussi ton peuple endurcras très dures pei-
» nes et labeurs; tu seras sujet et serviras au
» tyran, qui n'as jamais enduré ne pouvoir sou-
» tenir les noms des tyrans ne leur puissance
» ou domination; et croyant dont que iceluy tyran
» empereur des Turcz peut facilement venir si
» ta puissance ne l'empesche et repelle puis-
» que ces deux forteresses et défenses, c'est as-
» savoir Belgrade et Rhodes sont prises et mi-
» ses en sa puissance et seignenrie, et qu'il s'es-
» time être beaucoup plus aymé de toutes gens
» que estre craint. L'un dit aussi qu'il a desjà
» faict sayoir et publier sa cruaulté inhumaine
» à ceulx qui contre lui et sa puissance veul-
» lent résister et aussi qu'il permestra et endu-

» rera ung chacun à lui obéissant, demourer
» et visvre en sa loy, et promet donner et impar-
» tir pour guerre, la paix pour paix, seureté
» pour seureté, estre sans inimitié de guerre,
» pour immunitions louyers et prémiations avec
» grantz facultez et incomparables richesses; et
» pour ceste cause quant nous réduysons en
» nostre mémoire telles choses, non sans grant
» douleur de cueur, nous avons paour et crai-
» gnons qu'il ne surmonte et puisse vaincre le
» peuple, non seulement par sa force, mais
» aussi par dons, veu que par telz moyens il
» s'efforce d'avoir la grace et amour des cres-
» tiens, veu aussi que la plus grant partie du
» peuple, est trop durement opprimé et foulé
» par les princes crestiens et semblablement par
» la charge importable des tailles en quoy ils
» sont contraints par lesditz princes. Qui dou-
» bte qu'on ne le face entrer dedans les villes,
» et qu'il ne soit appelé du peuple, si par ta puis-
» sance n'es donné empeschement à ses fraul-
» des et astusses, et pourtant toy qui doibz en-
» suyvir tes progéniteurs; en l'honneur de notre
» très saint pére, et pour l'amour de nous aussi
» otes maintenant toutes rancunes et guer-
» res que as ou peulx avoir contre Charles, roy
» des Romains, et Henry, roy d'Angleterre: si

» tu pences ne povoir se faire sans grandz
» dommaiges, néantmoins que tu prennes tres-
» ves trois ou quatre ans, que tous ensemble
» d'ung accord, Dieu aydant, sainct Pierre et
» saint Paoul. ducteurs de si belle œuvre, nous
» puissions non seulement regretter ceste peste
» intolérable, mais aussi remettre en ta puis-
» sance et domination les villes et forteresses
» perdues. Ne craignez pas que nous vous dé-
» faillons de vostre peine ou aultres moyens
» quelzconques; mais soyez certain que de
» toute la capacité de nostre pouvoir et puis-
» sance nous ayderons à l'affaire. Nous croyons
» que ce que nous avons escript à nos très chiers
» loyaulx princes approuvez au sainct siège
» apostolique, ilz le nous concéderont volon-
» tairement en toute diligence sans aucunement
» se retraire de noz pétitions. Roy très cres-
» tien, nous te rescriprions par plus longue
» exhortations; si tu n'avois été plus ample-
» ment adverti par l'espistre de nostre sainct
» père. Nous aussi qui nous confions et met-
» tons nostre espérance à ta prudence et bonne
» foy, estimons que tu seras plus prompt et
» plus enclin d'obtempérer à noz désers que ni
« serons diligens à te requérir et de prier.

» Adieu soyez, et que subitement nous ren-

» vois response de ce que désirons, et veuilles
» préparer contre nostre ennemy armée telle
» qu'il t'appartient. Jaçoit qu'il sait superbe et
» arrogant, et qu'il face contre la loy humaine
» ou naturelle, toutefois il est impuissant con-
» tre toy, et n'est égal à tes vertuz et puissances
» bellicques.

» Donné à Rome le VIII[e] jour de mars, mil
» V centz XXIII.

Néanmoins, ces ouvertures n'eurent aucune suite; car les Vénitiens furent entraînés dans la ligue : bientôt même on décida le Pape à y entrer, en affirmant que le roi de France était l'unique cause des malheurs de la chrétienté, et le principal obstacle d'une ligue des princes chrétiens contre l'empereur des turcs. François ne s'effraya nullement de l'orage qui menaçait de fondre sur lui; il décréta des impôts, il emprunta, il fit argent de tout, même d'une grille d'argent enlevée au tombeau de saint Martin-de-Tours, et qui pesait plus de six mille sept cent soixante et seize marcs. Lorsqu'elle eut été convertie en testons, il songea à rassembler une armée pour la garde des frontières, et la reprise du Milanais.

Pendant ce temps, le connétable était confiné dans ses domaines du Bourbonnais et ne s'oc-

cupait des affaires du gouvernement que pour en blâmer les fautes : il avait perdu la duchesse Suzanne, sa femme, qui était morte sans laisser d'enfans ; celui dont la naissance avait été célébrée avec tant d'appareil n'ayant pas vécu, non plus que deux autres venus avant terme.

A la nouvelle de la mort de Suzanne, Louise de Savoie avait repris toutes ses espérances ; oubliant les épigrammes et les sarcasmes du connétable, elle ne pensa plus qu'à l'intérêt de sa passion ; elle lui avait prouvé ce que pouvait pour lui son ressentiment, en faisant donner au duc d'Alençon le commandement de l'avant-garde de l'armée de Flandres, elle crut qu'il apprécierait ce que pourrait pour lui son autorité sur le monarque. Elle lui fit proposer de l'épouser ; et connaissant son ambition, elle travailla à la flatter. Elle chercha à lui faire entendre que, devenu le mari de la mère du roi, qui gouvernait son fils et l'état, il verrait fondre en abondance dans sa maison les biens et les honneurs, qu'il participerait à l'autorité de sa femme et serait à la tête de toutes les affaires.

Mais ne pouvant surmonter la haine qu'il avait conçue contre la duchesse d'Agoulême, ni se résoudre à épouser une femme qui avait treize ans de plus que lui, et dont les mœurs étaient

dépravées, le connétable rejeta la proposition; alors la régente lui fit dire qu'il ne s'agissait pas seulement de laisser échapper l'occasion de la plus haute fortune, mais encore de s'exposer à de grands inconvéniens; et comme on lui en faisait entrevoir la nature, il répondit à ces instances et à ces menaces par des railleries amères. Se voyant méprisée, Louise de Savoie résolut d'accabler le connétable sous le poids de sa vengeance. Elle consulta de nouveau le chancelier Duprat, et il fut résolu qu'on lui intenterait un procès, touchant les biens de la maison de Bourbon dont il était en possession (1).

Pour rendre cette contestation intelligible, nous ferons observer qu'à l'époque du mariage de Béatrix, unique et dernière héritière des sires de Boubon, avec le comte de Clermont, l'un des fils de saint Louis, et même avant ce temps-là, il y avait dans cette famille, comme dans quelques autres, une loi observée, pour la succession : cette loi en excluait les filles, s'il restait des mâles, si éloignés qu'ils fussent (2).

Dans le mois de mai de l'année 1400, Louis II, duc de Bourbon, avait marié son fils Jean avec

(1) Belcarius. — (2) Plaidoyers de Montholon et des autres avocats dans cette cause.

Marie de Berry, fille de Jean, duc de Berry et d'Auvergne et frère du roi Charles V. Ce mariage avait été suivi d'un traité par lequel le duc de Berry d'une part, avec l'exprès consentement du roi, donnait le duché d'Auvegne et le comté de Monpensier au jeune duc et à la duchesse, et à leurs enfans mâles et aux descendans des mâles tant que la ligne masculine durerait; d'autre part, le duc Louis de Bourbon en faisait autant de son duché de Bourbonnais et de ses comtés de Clermont et de Forets. De plus, par un autre traité, il était stipulé que, si la ligne masculine venait à manquer, le duché de Bourbonnais et le comté de Clermont seraient unis à la couronne; en sorte qu'à cet égard le roi de France était substitué aux droits des enfans mâles.

Jean ayant été pris à la bataille d'Azincourt, sous Charles VI, était mort en Angleterre, laissant deux fils de Marie de Berry; Charles, duc de Bourbon et d'Auvergne, comte de Clermont et de Forez, et Louis, comte de Montpensier, qui fut la souche de la branche de Bourbon Montpensier.

Charles, duc de Bourbon eut quatre enfans, dont deux prirent le parti de l'église, les deux aînés furent Jean II, duc de Bourbon, conné-

table de France, qui mourut sans enfans, et Pierre, seigneur de Beaujeu, et depuis duc de Bourbon par la mort de son frère.

Pierre, duc de Bourbon, épousa Anne de France, fille de Louis XI, et il ne resta d'enfans de ce mariage qu'une fille nommée Suzanne.

En vertu de l'usage établi dans la famille de Bourbon, Suzanne, fille du duc Pierre et de Anne de France, était exclue de la succession de son père, et les biens devaient revenir à la branche de Montpensier, dont Charles, petit-fils de Louis, souche de cette branche, était alors l'aîné. Charles était le connétable dont nous parlons.

On a vu précédemment que, pour éviter toute difficulté, et encore par amitié pour Charles de Montpensier, elle lui avait fait épouser sa fille Suzanne, et que par le contrat de mariage les deux époux s'étaient cédés mutuellement leurs droits, avec cette clause, que celui des deux qui survivrait serait héritier de l'autre.

Quelque tems avant sa mort, Suzanne, pour corroborer encore cette transaction, avait fait un testament par lequel elle instituait Charles, connétable de France, son mari, héritier de tous ses biens et de tous les droits qu'elle pouvait avoir à la succession de la maison de Bourbon.

Après la mort de sa fille, Anne de France fit aussi un testament en faveur de son gendre.

Tels étaient les droits du connétable, droits qui paraissaient incontestables et que Louise de Savoie cependant ne laissa pas de vouloir annuler (1).

Mais comme il fallait donner une couleur à un procès aussi injuste, on eut recours à des chicanes fondées sur quelques termes des transactions. Les biens de la maison de Bourbon étaient de deux sortes : il y en avait qui, par les traités dont nous avons parlé, devaient être réunis à la couronne à défaut d'hoirs mâles; il y en avait d'autres qui n'étaient pas sujets à cette réunion, mais qui, par la loi observée dans la famille, devaient toujours échoir aux mâles, tant qu'il y en aurait, et ne passer aux filles qu'à leur défaut.

Ce fut à l'égard des premiers qu'on fit intervenir le roi pour leur agrégation à la couronne. On prétendit que Louis de Bourbon, dans le contrat de mariage de son fils Jean avec Marie de Berri, donnait le duché du Bourbonnais et le comté de Clermont au roi, en l'absence des hoirs mâles en ligne directe des aînés de la mai-

(1) Marillac.

son ; de sorte que les collatéraux nés de cadets, tels que le connétable, n'auraient aucun droit à ces biens qui seraient dans ce cas réunis au domaine du souverain.

Quant aux autres biens, on n'alléguait que la proximité du sang, pour les faire adjuger à la régente qui, par sa mère, était cousine germaine de la femme du connétable ; et à la faveur de quelques textes du code, on voulut que ce titre prévalût à l'usage immémorial de la maison qui substituait toujours les biens aux mâles, même les plus éloignés. Montholon, qui depuis fut président du parlement et garde des sceaux, était l'avocat du duc de Bourbon ; et Poyet qui s'éleva dans la suite à la dignité de chancelier de France, plaidait pour la régente.

Pendant que l'affaire était en instance au parlement, Louise de Savoie voulut encore faire une autre tentative auprès du connétable, et cette fois elle prit un médiateur plus puissant que ceux qu'elle avait employés jusqu'à ce jour ; ce médiateur était le roi : elle fit entendre à son fils que ce mariage était dans l'intérêt de la couronne, parce que, privée de l'espoir d'avoir des enfans, il rentrerait plus facilement après elle dans les biens de la maison de Bourbon.

François Ier accepta la médiation ; mais ayant

voulu trancher trop ouvertement du souverain dans une conférence avec Bourbon, celui-ci, qui supportait déjà fort impatiemment le procès qu'on lui avait suscité, répondit fièrement au monarque; François Ier répliqua avec aigreur, et le connétable s'étant exprimé, dans la chaleur de la discussion, en termes méprisans sur la conduite de Louise de Savoie, le roi poussa l'emportement jusqu'à lui donner un soufflet(1). La glace rompue, les parties ne gardèrent plus de ménagemens : et, quelques jours après, le séquestre sur les biens du duc de Bourbon fut obtenu du parlement par les pressantes sollicitations de la duchesse d'Angoulême.

Ce séquestre, qui enlevait à Bourbon la jouissance de ses biens, le remplit d'indignation. De ce moment, fut résolue l'exécution du projet qu'il avait conçu, lorsqu'on lui ôta le commandement de l'avant-garde de l'armée des pays-bas, pour le donner au duc d'Alençon et au maréchal de Châtillon. Ce projet était de passer à l'ennemi et de se battre contre le roi, sous les drapeaux de l'empereur Charles-Quint, c'est-à-dire d'en appeler à la pointe de l'épée.

Le connétable se retira d'abord dans son châ-

(1) Mezerai.

teau de Moulins. La noblesse de son duché, de ses comtés, de ses seigneuries, aimait sa grandeur et sa générosité; elle était enthousiaste de son courage, de son génie et des grandes preuves qu'il en avait données. Elle ne pouvait donc que sympathiser avec lui de haine contre ses ennemis. Elle accourut de toutes parts pour entourer son suzerain, pour lui renouveler ses sermens d'attachement, et l'assurer qu'elle était prête à lever l'étendard de la révolte, si telle était la volonté de son chef.

Dans les protestations qu'ils firent au connétable, plusieurs gentilshommes ne manquèrent pas d'argumens pour envenimer sa colère; ils chargèrent facilement le monarque de nouveaux torts. Malheureusement, le mot patrie était, dans ce temps-là, un vain nom pour la noblesse; elle le confondait avec celui de roi ou d'empereur. Si un factieux faisait couler le sang français par la force des armes, ce n'était point la patrie qu'il croyait frapper, mais seulement le souverain, quoique sa vengeance pesât également et sur l'un et sur l'autre. L'amour de la patrie était aussi étranger au cœur du monarque qu'à celui de sa noblesse; car l'état, la patrie, tout était personnifié en lui. Le connétable ne faisait point exception à la règle générale; sa colère n'avait

que le monarque et Louise de Savoie pour objets : chez lui comme chez les autres nobles, il n'y avait point d'amour patriotique qui pût retenir son bras. C'est dans cette circonstance qu'il répéta à ses amis la réponse d'un gascon à Charles VII qui lui demandait si quelque chose pourrait ébranler sa fidélité : « Non, Sire, » non! pas même l'offre de trois royaumes » comme le vôtre ; mais bien un affront. »

Sa résolution prise, Bourbon pesa ses moyens d'attaque ; les ayant trouvés insuffisans, il ne balança pas à chercher du secours hors du royaume. Lors de la prise de Hesdin, on se rappelle qu'il avait rendu un service signalé à la comtesse de Rœux, femme toute puissante à la cour de l'empereur ; depuis cette époque, il entretenait avec elle une correspondance suivie ; il lui fit part de ses nouveaux chagrins et de ses projets, et la comtesse montra la lettre à l'empereur.

Charles V savait trop le parti qu'il pouvait tirer des talens et du crédit de Bourbon pour n'être pas enchanté de cette nouvelle ; aussi ne voulut-il pas laisser échapper une si belle occasion de susciter des embarras à François I[er] (1). Il chargea Adrien de Croï, seigneur

(1) Du Bellai.

de Beaurain son chambellan, et fils de la comtesse de Rœux, d'aller trouver le duc de Bourbon pour lui faire des ouvertures et entamer la négociation. Beaurain partit déguisé en paysan et se rendit à Chantelle où résidait le connétable; l'envoyé, avait des lettres de créance de Charles-Quint, et l'on put procéder aux préliminaires d'un traité (1); les conventions ayant été faites entre le duc de Bourbon et le seigneur de Beaurain, celui-ci alla retrouver son maître pour en obtenir la ratification. Peu de temps après, il revint près du connétable à Montbrison en Forez, et lui fit connaître les intentions de l'empereur.

Il proposait à Bourbon d'épouser sa sœur Éléonore d'Autriche, veuve du roi de Portugal, avec une dot de deux cent mille écus, et promettait de déclarer dans son testament la princesse héritière de tous les états de la maison d'Autriche, dans le cas où lui et l'archiduc Ferdinand son frère mourraient sans enfans, et il lui offrit de le faire comprendre dans le traité de ligue, que lui et le roi d'Angleterre avaient fait ensemble contre la France. Selon ce traité, l'empereur, dès que Fran-

(1) Procès du connétable de Bourbon.

çois 1er serait en Italie, devait entrer dans le royaume du côté des Pyrénées avec dix-huit mille hommes d'infanterie espagnole, dix mille Lansquenets, deux mille hommes d'armes, quatre mille hommes de cavalerie légère et une grosse artillerie; tandis que le roi d'Angleterre descendrait en Picardie avec quinze mille hommes de pied, et cinq cents chevaux qui seraient joints à son arrivée par trois mille Lansquenets, trois mille chevaux et quatre mille soldats du comté de Hainaut, que fournirait Marguerite d'Autriche, gouvernante des pays bas; enfin, pour le décider entièrement, Beaurain lui dit que l'empereur et le roi d'Angleterre, lorsqu'ils auraient envahi la France, lui formeraient un royaume au midi et que son sceptre s'étendrait sur la Provence et le Dauphiné.

Ébloui par des promesses aussi brillantes, par la soif de la vengeance qui l'empêchait de voir que plus ces offres étaient avantageuses, plus il devait s'en défier, le connétable les accepta; il s'engagea à fournir trois cents hommes d'armes et cinq mille hommes de pied de ses terres, et de les tenir prêts à marcher dans dix jours, après que l'empereur et le roi d'Angleterre se seraient attachés au siège de quelques places

du royaume, et que les comtes Félix et Guillaume de Furstemberg, généraux de l'empereur, seraient entrés en Bourgogne.

Plusieurs historiens affirment que la princesse Éléonore devint les arrhes du marché que l'on venait de conclure, c'est-à-dire que Charles-Quint l'envoya au connétable pour consommer le mariage; que la fiancée arriva tranquillement chez son mari, sans que la cour de France soupçonnât qu'il y eût une princesse de plus sur ses terres, que la cérémonie du mariage s'accomplit au château de Moulins, et que l'évêque d'Autun, qui était de la conspiration, donna la bénédiction nuptiale. Cependant, malgré les assertions de ces historiens, tout ce qui se passa dans la suite à l'égard de la princesse Éléonore, que l'empereur proposa pour épouse à François 1er, nous porte à croire que ces faits sont au moins apocriphes.

Quoiqu'il en soit, on voit par la déposition de Popillon, seigneur de Parai, faite devant le chancelier, que ce gentilhomme ayant représenté au connétable, les terribles suites de la démarche où il allait s'engager, ce prince se mit d'abord en colère contre lui, mais qu'ensuite, ayant réfléchi aux remontrances qu'on lui avait faites, il appela son confesseur et se

fit absoudre de son serment (1). Popillon ajouta, que le confesseur l'avait assuré que le connétable avait abandonné son dessein. Mais Bourbon s'était alors gravement compromis ; il avait envoyé Saint Bonnet avec Beaurain en Espagne, pour porter son adhésion au traité, et, dans de pareilles conjonctures, il ne faut qu'un événement imprévu pour fixer l'irrésolution; c'est ce qui arriva par la connaissance qui fut donnée au roi de la conspiration.

(1) Procès du connétable de Bourbon.

CHAPITRE XV

(SUITE DU PRÉCÉDE

François Ier à Moulins. — Son entrevue avec le Conseils de quelques seigneurs de faire arrête ne se rend pas à leur avis. — Départ du conné ladie.— Ses suites —Précautions qu'il prend —Episodes intéressans du voyage. — Le duc de échapper à ses ennemis —Propositions que lui f — Le duc les repousse. — Mesures rigoureuse liés en campagne sous le commandement du Revers des Français. — Exploits du chevalier

François Ier s'était mis en chemi et avait atteint déjà Saint-Pierre le Nivernais, lorsqu'il apprit de Mati gouges, deux gentilshommes de No la maison du connétable, qu'il s'o main quelque trame avec l'empereu du seigneur de Beaurain.

Lansquenets et deux mille hommes levés en Picardie. Ayant ainsi une armée pour escorte, François Ier continua sa route, et fut reçu dans Moulins où il fit entrer la plus grande partie de ses troupes ; quand il les eut fait placer de manière à prévenir toute surprise, il alla au palais du connétable qu'il trouva au lit et se plaignant de grandes douleurs : cette maladie était une feinte du duc de Bourbon, imaginée en vue de se dispenser du voyage d'Italie, dans le cas où le prince lui proposerait de le suivre.

Toutefois, le monarque suivant quelques auteurs, aborda le connétable d'un visage presqu'affable et lui dit après avoir fait retirer tout le monde, qu'on l'avait prévenu de ses relations avec l'empereur ; il ajouta qu'il n'était pas surpris des chagrins que lui causait la mauvaise tournure de son procès, mais qu'il pouvait compter sur sa bonté, l'assurant qu'en cas de mauvais succès tous ses biens lui seraient rendus.

Ces auteurs ajoutent que le connétable, sans paraître étonné, avoua que Beaurain l'avait sollicité de la part de l'empereur, mais que sachant ce qu'il devait à son roi, il avait rejeté bien loin les offres qu'on lui avait faites, qu'il avait toujours été dans la résolution de ne rien céler à cet égard à sa majesté, qu'il ne l'en avait point

avertie, se répugnant à confier un tel objet à un tiers ou à une lettre, et que n'ignorant pas son passage par Moulins, il avait différé jusqu'à ce jour ces confidences; qu'au reste, pour lui ôter tout soupçon, il le suivrait en Italie, et que ses médecins l'ayant assuré qu'en peu de jours il serait en état de supporter la litière, il espérait le joindre incessamment à Lyon.

Ces auteurs ajoutent encore que le roi, qui mesurait la franchise des autres à la sienne, et qui, en diverses occasions, commit par là de grandes fautes, se contenta de cette réponse, et ne voulut pas faire arrêter le duc malgré les avis des plus sages de son conseil; qu'enfin, il poursuivit son chemin pour Lyon, laissant près du connétable Pierre de la Bretonnière, sieur de Warty.

Si l'intention des historiens qui ont rapporté cette conférence a été de faire ressortir la franchise et la générosité de François Ier, pour rendre encore plus odieuse la trahison du connétable, on avouera qu'ils se sont grossièrement trompés; ils n'ont fait du roi dans cette conversation qu'un hypocrite un sot, un trompeur qui, le premier, donna au connétable l'exemple de la dissimulation.

En effet, pourquoi François Ier va-t-il se ré-

pandre en doléances sur le procès intenté au duc de Bourbon, lorsqu'un ordre de lui peut le faire cesser à l'instant même? pourquoi va-t-il lui promettre la remise de tous ses biens s'il perd son procès, quand une ordonnance royale peut faire cesser subitement l'anxiété du connétable? n'était-ce pas une absurdité de la part du monarque, une sotte hypocrisie, une véritable tromperie, une cruauté même de remettre à une époque indéterminée la guérison d'une plaie qu'il était de sa justice et de son devoir de cicatriser de suite? Certes, il n'était pas difficile au connétable de voir que le roi avait pour but de profiter de ses talens et de ses conseils dans la guerre d'Italie pour battre l'ennemi, et de briser ensuite l'instrument qui lui aurait procuré la victoire; aussi le voit-on répondre avec la même dissimulation et mentir presqu'aussi maladroitement que son souverain, ce qu'il n'eût pas fait, ainsi que le prouve la déposition de Popillon, si le roi, agissant franchement, se fût désisté, séance tenante, de ses prétentions sur les biens de la maison de Bourbon, eût ordonné la levée du sequestre, et l'eût mis aussitôt à la tête de l'avant-garde de l'armée qui allait passer les Alpes.

Quant au refus généreux qu'on attribue au

roi, de n'avoir point suivi l'avis des plus sages de son conseil dont l'opinion était de faire arrêter le connétable ; ce qui précède donne à penser que le monarque, en refusant, consultait moins sa générosité que ses intérêts ; car d'après les discours qu'on prête aux deux parties, François I[er], dont l'esprit n'était pas très subtil, pouvait bien croire qu'il avait convaincu le connétable et que celui-ci le suivrait en Italie. Or, il connaissait trop le génie du duc, il attendait de lui de trop grands services dans la campagne qui allait s'ouvrir, pour suivre l'avis de ceux qui voulaient qu'on l'arrêtât. D'ailleurs cette arrestation aurait pu présenter des difficultés ; Bourbon était dans le centre de ses domaines, entouré d'une noblesse et de sujets dont il était aimé, ses partisans dans l'armée et dans la maison même du roi étaient nombreux, le succès devait être considéré au moins comme douteux.

Mais soit que cette conversation ait eu lieu telle qu'on la rapporte, soit qu'elle ait été arrangée d'après les dires du roi, que rien ne forçait à la rendre dans toute son exactitude, le connétable n'en partit pas moins, quelques jours après François I[er], avec le sieur de Warty chargé de l'espionner, et marcha dans une litière jusqu'à Lapalisse. Arrivé dans cet endroit, il reçut de

ses amis l'avis que le roi connaissait presque tous les détails de sa conspiration, qu'il n'ignorait ni ses relations avec les puissances étrangères, ni ses intelligences dans l'intérieur du royaume; on l'avertissait de se tenir sur ses gardes, parce que son sort allait être décidé dans le conseil des ministres, s'il ne l'était pas déjà dans l'esprit du monarque.

A cette nouvelle, il arrêta sa marche et crut ne pouvoir mieux sortir d'embarras qu'en simulant une rechute. La maladie le surprit donc aussitôt avec un redoublement alarmant; ce fut une agonie dans toutes les règles; ses gentilshommes, ses pages, ses écuyers eurent ordre de se lamenter autour de lui, et d'avoir l'air de désespérer de sa vie. Warty accourut aussitôt, et parvint malgré les difficultés qu'on lui opposait à dessein, près du lit du malade. Il entendit en effet, la voix presqu'éteinte du connétable qui le priait d'aller informer le roi de l'état où il se trouvait, et du regret qu'il avait de ne pouvoir lui rendre de nouveaux services. Warty partit aussitôt pour instruire le souverain de la position du malade.

Mais, pendant que Warty s'empressait d'arriver à Lyon, le prétendu mort brûlait le pavé au galop de son cheval et arrivait à Chantelle, place

forte, où l'on fit sur le champ les préparatifs nécessaires pour une vigoureuse résistance. Cependant, avant d'en venir à une guerre ouverte avec François Ier, il lui envoya Jacques Hurault de Chiverni, évêque d'Autun, avec une lettre dans laquelle il l'assurait de sa fidélité, pourvu qu'il le fît réintégrer immédiatement dans la possession paisible et entière des biens de la maison de Bourbon.

Le roi, avant l'arrivée de l'évêque d'Autun, ayant été averti que le duc de Bourbon était parti de Lapalisse, avait envoyé à sa poursuite le bâtard de Savoie et le maréchal de Chabannes avec de forts détachemens de gendarmerie; indépendamment de ces troupes, il avait député plusieurs autres seigneurs sur divers points, pour occuper les chemins par où l'on supposait que le connétable devait passer. Quant à son envoyé l'évêque d'Autun, on lui donna des gardes dès qu'il fut entré à Lyon.

Bourbon eut avis de tous ces mouvemens par les amis qu'il avait à la cour. Plusieurs de ses officiers, auxquels il communiqua cette nouvelle, lui conseillèrent de se défendre dans Chantelle et d'y soutenir un siège, que ses nombreux partisans et les ressources de son génie prolongeraient bien jusqu'à l'arrivée des alliés, mais

Bourbon avait trop d'expérience pour vouloir tenir plusieurs mois dans une petite place qui serait bientôt cernée par une armée considérable. Le parti de la fuite lui parut le plus sûr, quoiqu'il présentât de grands dangers. En conséquence, il sortit de Chantelle pour aller à Herment en Auvergne et il partit de là pendant la nuit, accompagné d'un gentilhomme nommé de Pompérant, sous des habits de domestique; montés tous deux sur des chevaux ferrés à rebours pour prévenir une trahison. Montagnac des Tencannes avait pris les habits et le cheval de bataille du connétable et avait quitté Herment en même temps que lui, à la tête de sa suite. Lorsque le jour parut, il se découvrit à ceux qui la composaient et croyaient escorter le duc; il leur déclara que le prince avait disparu et qu'il était chargé de les remercier de leurs fidèles services. Cette nouvelle consterna les gentilshommes de Bourbon, et beaucoup d'entre eux cherchèrent et parvinrent à le rejoindre.

Pendant ce temps-là, le connétable avec Pompérant continuait son voyage aventureux; il avait pris la route de Lyon : c'était, il est vrai, aller se jeter au milieu des troupes qui battaient la campagne autour de lui, mais il avait pensé avec raison qu'on ne lui soupçonnerait pas la

hardiesse de fuir par la route qui lui était le mieux fermée; cette ruse, lorsqu'on l'apprit, attira même au duc des éloges de la part de tous ceux qui s'intéressaient à sa sûreté.

De Herment, le connétable alla coucher dans un château de Pompérant, situé au milieu des montagnes; de là, il se rendit au Puy; ensuite, laissant Lyon à sa gauche, il alla jusqu'à Saint-Bonnet-le-Froid et logea dans une hôtellerie séparée du village, et qui n'était habitée que par une vieille femme. Mais le soir, celui qui tenait la poste pour le roi à Tournon, étant descendu à cette hôtellerie pour y faire manger son cheval, Bourbon et Pompérant craignirent d'être reconnus et délogèrent au même instant (1). Ils poussèrent jusqu'au village de Vauquelles, à deux lieues de Saint-Bonnet-le-Froid, et entrèrent dans une auberge, dont l'hôtesse reconnut Pompérant, et lui apprit, dans la conversation, que le jour précédent plusieurs détachemens de cavalerie avaient traversé le village. Pompérant sut profiter de la connaissance de l'hôtesse. Son cheval étant sur les dents, il l'engagea à lui en prêter un des siens, et à lui donner son fils pour guide.

Les momens étaient précieux, aussi les deux

(1) Du Bellai.

fugitifs partirent-ils de Vauquelles à minuit. Ils arrivèrent au point du jour à Dance, près de Vienne et du Rhône. Alors, Pompérant alla seul aux informations, tandis que Bourbon se tenait caché derrière une maison, afin de n'être point vu des soldats qui pouvaient garder le fleuve. S'étant approché du pont de Vienne, Pompérant aborda un boucher qui se disposait à le passer ; il fit entendre à cet homme qu'il était archer de la garde du roi, et lui demanda si ses compagnons n'étaient pas venus à Vienne pour surveiller le passage du Rhône et arrêter le duc de Bourbon, dans le cas où il s'y présenterait ; le boucher lui ayant répondu qu'il n'y avait aucun archer à Vienne, mais bien force cavalerie du côté du Dauphiné, il retourna vers le prince et se concerta avec lui sur la marche à suivre. Après une courte délibération, ils décidèrent que pour ne point s'exposer à être reconnus, ils ne passeraient pas le pont de Vienne, mais qu'ils iraient prendre le bac à une demi-lieue plus loin.

Ils avaient à peine mis le pied dans le bateau, que dix à douze soldats d'infanterie y entrèrent; et ils n'étaient pas encore à la moitié de la traversée, que plusieurs d'entr'eux reconnurent Pompérant. Le connétable eut d'abord peur, mais Pompérant le rassura bien vite, en lui disant

que s'il voyait quelque danger, il couperait la corde, ferait tourner le bac vers le Vivarais, et qu'ils gagneraient les montagnes pour se mettre hors de péril. Ils ne furent pas réduits à cette extrémité.

Quand ils eurent traversé le Rhône, ils suivirent le grand chemin de Grenoble, tant qu'ils furent en vue des soldats; dès qu'ils crurent n'en plus être aperçus, ils prirent à travers bois, passèrent à Saint-Antoine-de-Viennois et allèrent loger à Nanty, dans une auberge tenue par une veuve, qui reconnut Pompérant pendant le souper. L'hôtesse lui demanda s'il était du nombre de ceux qui avaient fait les fous avec M. de Bourbon. Pompérant répondit que non, ajoutant qu'il voudrait avoir perdu tout son bien et être en sa compagnie. Sur la fin du souper, on vint dire à l'hôtesse que le prévôt de l'hôtel était allé à une lieue de là, et bien accompagné, à la poursuite du duc de Bourbon. A cette nouvelle, le prince voulait se lever de table pour se sauver, mais Pompérant s'y opposa, dans la crainte de donner des soupçons à la compagnie. Au sortir de table, ils montèrent à cheval et allèrent loger à six lieues de Nanty; l'endroit où ils se trouvaient n'étant nullement fréquenté, ils s'y reposèrent un jour.

Le lendemain, ils prirent la route du pont de Beauvoisin, pour aller droit à Chambéry; mais ils y rencontrèrent un grand nombre de gens d'armes, marchant à la suite de l'armée que commandait l'amiral Bonnivet. Étant connu de la plus grande partie de l'armée, le connétable fut effrayé; cependant, il passa inaperçu et arriva à Chambéry. Là, il convint avec Pompérant de prendre la poste jusqu'à Suze, d'entrer dans la Savoie, et d'aller s'embarquer à Savonne ou à Gênes, pour joindre l'empereur en Espagne. Mais, le matin même qu'ils avaient fixé pour leur départ, le comte de Saint-Pol, se rendant auprès de l'amiral Bonnivet, arriva en poste, et suivit le chemin qu'ils voulaient parcourir. Cet incident leur fit changer de dessein; au lieu de s'engager dans la route de Suze, ils suivirent le chemin du Mont-du-Chat. Ils repassèrent le Rhône à huit lieues au-dessus de Lyon, et allèrent à Saint-Claude, où siégeait le cardinal de Labaume, du parti de l'empereur. Bourbon s'étant fait connaître au prélat, celui-ci lui donna une forte escorte de cavalerie, qui l'accompagna à Poligny, où il coucha, et de là à Passerant, où il resta huit ou dix jours. De Passerant, il se dirigea sur Besançon, et de Besançon, sur Lierre-en-Ferrette. Il trouva, dans ce dernier endroit, la plupart des gentils-

hommes qui avaient abando[...]
maisons pour le suivre. Au[...]
tilshommes étaient Lurcy[...]
dou, le Peloux, d'Espina[...]
sannes : il y fut joint [...]
bault et l'Elu-Petit-D[...]
gager à rentrer en F[...]
part du roi, l'oub[...]
et l'exécution d[...]
à Moulins.

La condui[...]
est vraimen[...]
eut dupli[...]
eu le te[...]
que l'e[...] près de l[...]
vien[...] duc de Bourb[...]
qu[...] ance, ressentant l'im[...]
d[...] e, ne se mit dans quelque[...]
[...]t lui-même au voyage d'Italie,
[...]er en France, il chargea Bonnivet
[...]ndement en chef de l'armée.

L'amiral Bonnivet commença l'expédi[...]
talie par quelques succès que ses fautes [...]
bientôt détruire (1) ; plutôt joué que [...]
l'ennemi, il vit dépérir, en peu de temp[...]

(1) Guichardin.

…confiée. Ne pou-
…de la rigueur
…Suisses qui se
…utiles qu'on
de Milan,
vers le
…a et

…er
, il était
…nétable de
…née et du con-

…e février 1524; les gé-
…semblèrent et résolurent
… au commencement de
…éraux, on distinguait le
…n qui, d'après les ordres
…diriger les opérations de
…annoi, vice-roi de Naples,
…e, le duc d'Urbin, com-
…le l'église, Piétro Pesaro,
…e de Venise, et Jean de
… ayant été prise d'entrer
…rigea vers l'amiral Bonni-
…ention de l'attaquer dan-

hommes qui avaient abandonné le roi et leurs maisons pour le suivre. Au nombre de ces gentilshommes étaient Lurcy, Lallières, Montbardou, le Peloux, d'Espinasse, le Péchin et Tansannes : il y fut joint aussi par le capitaine Imbault et l'Élu-Petit-Dey, qui venaient pour l'engager à rentrer en France ; ils lui offrirent, de la part du roi, l'oubli du passé, un bon traitement, et l'exécution des promesses qu'il en avait reçues à Moulins.

La conduite du roi, dans cette circonstance, est vraiment inconcevable; si l'on disait qu'il y eut duplicité, on pourrait se tromper, car il avait eu le temps de se convaincre, par ses réflexions, que l'ennemi conseillé par un pareil général deviendrait doublement redoutable, et que le vainqueur de Marignan étant au contraire à la tête de l'armée française, l'influence de sa présence sur l'esprit des troupes, et la crainte de son nom chez les Espagnols et les Italiens, lui procureraient un triomphe presque certain : d'un autre côté, la régente n'avait peut-être pas peu contribué à cette démarche du monarque : une femme amoureuse peut bien persécuter un infidèle ou un ingrat, mais elle ne veut pas pour cela le perdre. Si Bourbon prenait définitivement les armes contre la France, plus d'espoir pour Louise de

Savoie, dont la passion, comme on l'a vu, était loin d'être éteinte ; il fallait donc l'engager à revenir, et elle pouvait l'en faire prier par François Ier, puisqu'elle gouvernait et son fils et l'état. Toutefois le connétable, qui venait d'échapper aux poursuites du monarque, ne voulut pas se fier à sa parole, et persista dans sa résolution de déserter à l'ennemi. Imbault voyant qu'il s'obstinait à repousser les offres du roi, lui demanda l'épée de connétable et le collier de l'ordre de Saint-Michel. « *L'épée*, répondit Bourbon, *ne me l'a-t-il pas ôtée au voyage de Valenciennes, lorsqu'il a disposé du commandement de l'avant-garde en faveur de M. d'Alençon? Pour le collier, je l'ai laissé à Chantelle sous le chevet de mon lit.* » A ces mots, il quitta l'envoyé du roi.

Il partit de Lierre, accompagné de quatre-vingts chevaux, traversa l'Allemagne et arriva en cinq semaines à Trente. Il se rendit ensuite à Mantoue, où le marquis de Mantoue, son cousin-germain, le mit en équipage, et de cette ville il alla à Plaisance, où le comte de Lannoy, vice-roi de Naples, vint le visiter pour lui communiquer les plans de la campagne d'Italie.

De Plaisance, il se dirigea sur Gênes, afin d'y attendre les ordres de l'empereur, auquel il avait envoyé Lurcy pour les lui demander. Lurcy ar-

riva dans cette ville avec le comte de Rœux, seigneur de Beaurain, au bout de cinq semaines. L'empereur donnait le choix au connétable, ou de passer en Espagne, ou de rester dans le duché de Milan avec la qualité de son lieutenant-général en Italie. Il opta pour l'Italie et alla joindre l'armée impériale au camp de Binasque, à trois lieues de Milan. Dans cet intervalle, plusieurs actions avaient déjà eu lieu entre les Français et les confédérés.

Cependant, ayant appris par le capitaine Imbault et l'Elu-Petit-Dey le refus de Bourbon de rentrer en France, le roi se saisit de toutes les places fortifiées du Bourbonnais, de l'Auvergne, du Forez, du Beaujolais et des autres domaines du connétable; il fit venir près de lui le duc de Vendôme, cousin du duc de Bourbon, dans la crainte que ce prince, ressentant l'injure faite à toute la famille, ne se mît dans quelque complot; renonçant lui-même au voyage d'Italie, pour demeurer en France, il chargea Bonnivet du commandement en chef de l'armée.

L'amiral Bonnivet commença l'expédition d'Italie par quelques succès que ses fautes vinrent bientôt détruire (1); plutôt joué que battu par l'ennemi, il vit dépérir, en peu de temps, la

(1) Guichardin.

brillante armée qu'on lui avait confiée. Ne pouvant plus tenir la campagne à cause de la rigueur de la saison et des murmures des Suisses qui se plaignaient des marches longues et inutiles qu'on leur faisait faire, il s'éloigna de la ville de Milan, près de laquelle il était campé, s'avança vers le Tésin et s'arrêta à Biagraffa où il se retrancha et assembla des grands magasins de vivres et de munitions de guerre. Là, il attendit plusieurs renforts considérables qui devaient lui arriver au printemps de la France et de la Suisse ; il était dans cette position, lorsque le connétable de Bourbon parut à la tête et de l'armée et du conseil des confédérés.

On était dans le mois de février 1524 ; les généraux confédérés s'assemblèrent et résolurent d'entrer en campagne au commencement de mars. Parmi ces généraux, on distinguait le connétable de Bourbon qui, d'après les ordres de l'empereur, devait diriger les opérations de l'armée, le comte de Lannoi, vice-roi de Naples, le marquis de Pescaire, le duc d'Urbin, commandant des troupes de l'église, Piétro Pesaro, provéditeur de l'armée de Venise, et Jean de Médicis. La résolution ayant été prise d'entrer en campagne, on se dirigea vers l'amiral Bonnivet, non pas dans l'intention de l'attaquer dans

son camp, qui était trop bien retranché
qu'on pût l'y forcer, mais afin de le contra
en sortir en lui coupant les vivres. Bour
marcher Jean de Médicis sur Marignan,
rendit presque sans résistance, et le mar
Pescaire s'empara, par surprise, du vil
Lebec, où l'amiral Bonnivet avait eu l
dresse de placer le chevalier Bayard et
nelle perdue.

Ces deux places enlevées aux Français
ennemie s'avança jusqu'à Binarque, et de
le Tésin pour se porter sur les derrières
de Biagraffa (1), elle s'arrêta à Gambolo
d'ouvrir une communication libre avec l
connétable de Bourbon détacha le duc
avec ordre de donner l'assaut à Garlase
Pavie et Gambolo. Le duc d'Urbin enle
place, et l'armée confédérée entra dans
line, d'où l'amiral Bonnivet tirait ses subsi

Voyant que l'ennemi avait coupé les
par lesquels lui arrivaient ses convois, I
décampa et alla se poster à Vigevano,
du Tésin : étroitement resserré dans cet
tion, il présenta la bataille à l'ennemi et
poir de cause ; l'ennemi refusa la bataille

(1) Guichardin. — (2) Du Bellay.

des généraux vénitiens, qui [illegible]
barras de Bonnivet par son empresse-
me à offrir le combat malgré l'inégalité
rces : car l'armée française était [illegible]
faible que celle des confédérés.

[illegible] connétable de Bourbon, [illegible]
[illegible] l'armée de [illegible], et [illegible]

[illegible]

... faire revenir par cette diversion
sur leurs pas. Mais le connétable
prévit l'événement et l'empêcha d'
Savoya contre les Grisons Jean de
quatre mille hommes de pied et tro
aux, avec l'ordre de se contenter
er. Médicis marcha au-devant de
l'inquiéta si vivement par ses fréq
nouvelles, que ceux-ci, se voyant
terni, et désespérant de parvenir j
retournèrent dans leurs montagnes.
ria de sa bonne fortune et courut
ainsi le Bragadin défendu par n
cents hommes d'infanterie et de c
avait laissés Bonnivet. Il le força ap
sur les plus terribles

Pour combler le malheur, les Su
vaient opérer leur jonction avec l'a
le secours desquels l'amiral avait for
espoir, déclarèrent que loin de vou

:s de la guerre, parce que le roi, qui avait pro
: de les faire soutenir par un corps de cava-
e, n'avait pas tenu sa parole; qu'au surplus,
ne dépasseraient pas Yvrée, où il pouvait lui-
me venir les joindre. L'amiral au désespoir,
olut aussitôt de passer la Sessia et de joindre
Suisses pour en renforcer son armée et se
ver en France par la vallée d'Aost. Mais cette
raite ne pouvait s'effectuer sans une très
nde difficulté, car les confédérés le suivaient
près. Le moment était donc fort critique pour
niral Bonnivet. Cependant il serait sorti de ce
s dangereux, s'il n'eût pas eu le duc de Bourbon
ur adversaire.

Le vice-roi de Naples et le duc de Valois, en
vant l'amiral, avaient été d'avis de camper,
soir précédent, pour faire reposer leurs trou-
s; mais le connétable s'y opposa, et leur per-
ada de marcher une partie de la nuit, pour em-
cher la jonction des Français avec les Suisses
être prêts à attaquer le lendemain matin. Ils
ivirent ce conseil, et ils avaient déjà leurs
upes en bataille à la vue de l'armée française,
sque l'amiral se disposait à passer la Sessia (1).
Bonnivet fit défiler son infanterie sur le pont,
se plaça à l'arrière-garde avec la gendarmerie.

1) Capella.

Les confédérés l'attaquèrent avec une extrême vivacité, et il fut blessé à la première d... d'un coup d'arquebuse. Perdant une grande quantité de sang, il se retira et se fit porter delà du pont. Le comte de Saint-Pol et le chevalier Bayard prirent alors le commandement de l'arrière-garde. Ces deux vaillans guerriers firent des prodiges et repoussèrent plusieurs fois l'ennemi. Le frère du maréchal de Chabannes fut tué sur la place, et presque au même instant Bayard reçut dans les reins un coup de feu qui lui ... les vertèbres et le mit hors de combat.

Le comte de Saint-Pol, resté seul à la tête de l'arrière-garde, continua sa retraite, toujours combattant avec la plus grande vigueur et soutenu par le feu d'un gros corps d'infanterie, commandé par de Lorges, qui fit reculer l'ennemi. Dès que le comte de Saint-Pol fut parvenu à Yvrée, où stationnaient les Suisses, il les chargea de la conduite de l'artillerie. Mais ceux-ci l'ayant laissée à Sainte-Agathe, les confédérés s'en emparèrent, et poursuivirent les débris de l'armée française, que les Suisses avaient lâchement abandonnés et qui avaient repris la route de France.

CHAPITRE XVII.

(SUITE DU PRÉCÉDENT.)

ort de Bayard. — Projet d'invasion contre la France. — Motifs de la conduite du duc de Bourbon.—Plans de l'empereur. — Traité entre l'empereur et le roi d'Angleterre. — Siége de Marseille. — Tranchée des Dames. — Vaines tentatives. — Disette dans le camp du connétable. — Refus des troupes du duc de Bourbon de tenter un assaut. — Approche de François Ier. — Le connétable bat en retraite. — Le roi le poursuit. — Mauvais état de Milan. — Fautes stratégiques de François Ier. — Détresse de l'armée des alliés. — Siége de Pavie. — Prise du château Saint-Ange par le connétable. Avis présentés par les principaux chefs de l'armée royale. — Dispositions militaires de l'amiral Bonnivet. — Attaque du connétable. — Sanglante déroute des Français. — François Ier prisonnier.

C'est ainsi que finit cette campagne, dont les succès extraordinaires, disent Capella, Paul Jove et Guichardin, furent dus à l'habileté et aux conseils du duc de Bourbon. Mais si en contemplant les désastres de l'armée française, dont il pouvait se regarder comme le principal auteur, Bourbon éprouva quelques mouvemens d'orgueil, la leçon que lui donna le brave Bayard pendant la re-

traite de Romagnano, dut bientôt lui faire voir que tous les Français ne considéraient pas sous le même point de vue le général qui cueillait des lauriers aux dépens de sa patrie. Bayard était appuyé contre un arbre sous lequel il s'était fait placer après avoir reçu sa blessure, et avait le visage tourné du côté de l'ennemi. Le duc de Bourbon arriva, et lui marquant l'estime qu'il avait pour sa valeur et ses vertus, il lui dit qu'il le voyait avec beaucoup de compassion dans cet état. « Monsieur, lui répondit avec une noble fierté le chevalier sans peur et sans reproche, je ne suis point digne de votre compassion, parce que je meurs en homme de bien; mais, moi-même, j'ai pitié de vous en vous voyant servir contre votre prince, votre patrie et votre serment. » Bourbon s'éloigna du guerrier agonisant pour poursuivre les Français, mais sans donner l'ordre de lui prodiguer les soins que sa position exigeait. Le marquis de Pescaire se chargea de ce devoir. Ayant su le lieu où était Bayard, il y accourut, mais voyant que si on le transportait il mourrait aussitôt, il lui fit apporter une tente et le fit traiter avec tous les soins possibles. Bayard expira peu d'heures après.

Nous sommes loin de vouloir excuser le connétable de Bourbon, d'avoir laissé expirant et

sans secours son premier maître dans l'art de la guerre, un homme que ses ennemis estimaient autant qu'ils le craignaient. Nous disons même que les reproches qui lui avaient été adressés par le chevalier n'étaient pas un motif suffisant pour l'abandonner, et qu'il se montra ingrat et coupable dans cette circonstance; mais nous n'irons pas, pour cela, à l'exemple de plusieurs historiens, exalter la conduite du général Pescaire, qu'on s'est plu à louer avec excès dans le but seul de faire ressortir la faute du connétable. La générosité de Pescaire envers Bayard ne partait pas, nous en sommes persuadé, entièrement du cœur. Ce général, qui était plein d'orgueil et d'ambition, qui ne pouvait souffrir d'égal soit en pouvoir, soit en talens, ce général était jaloux du duc de Bourbon, dont il ne pouvait se dissimuler la supériorité, et il saisissait avec empressement toutes les occasions de se faire louer à ses dépens. Plus tard, on le verra au siége de Marseille et dans sa visite à François Ier, chercher, par des railleries amères, par une modestie affectée, à nuire au connétable ou à l'éclipser. C'est ainsi qu'il avait agi avec Prosper Colonne, l'un des meilleurs capitaines de son temps; l'envie l'avait fait se séparer de ce général, et l'ambition l'avait ramené sur le théâ-

tre de la guerre où il s'imaginait commander en maître.

Après la retraite ou plutôt la déroute de Romagnano, le pape, les Vénitiens, le duc de Milan, et les chefs les plus puissans de la confédération italienne, voulaient faire la paix avec la France dans la persuasion que François Ier, considérant le mauvais état de ses affaires, renoncerait à ses prétentions sur le duché de Milan; mais le roi d'Angleterre et l'empereur excités par les exhortations du connétable de Bourbon, résolurent de l'attaquer du côté de la Picardie et de la Provence.

Le duc de Bourbon faisait espérer que la faction qu'il avait formée en France avant d'en sortir, et qui n'avait osé rien entreprendre à cause de son éloignement, se déclarerait dès qu'elle le verrait à la tête de l'armée impériale, et que la noblesse, dont il avait toujours été fort aimé, accourrait en foule se ranger sous ses étendarts. L'empereur apprécia fort bien les raisons du duc de Bourbon; mais, pour le bonheur de la France, il différa d'avis sur le point qu'il fallait attaquer, et le connétable dut s'y soumettre.

Le plan du duc était de marcher droit à Lyon, parce qu'il était certain que lorsqu'il paraîtrait aux environs de cette ville, la noblesse de ses

domaines du Forez, du Beaujolais, du Bourbonnais et de l'Auvergne, prendrait les armes en sa faveur, et que de là il pourrait porter la guerre jusque dans le cœur du royaume (1). Malgré la sagesse de ce plan, celui de l'empereur prévalut, et il fut décidé qu'on entrerait en Provence, et que le duc de Bourbon assiégerait Marseille par terre, tandis qu'une flotte, sous les ordres de Dom Hugues de Moncade, l'assiégerait par mer.

Mais avant d'entamer le récit de cette campagne, il est utile de faire connaître le traité qui eut alors lieu entre l'empereur et le roi d'Angleterre. Il y était dit (2) : « Que dès que le conné-
» table serait entré en France avec la meilleure
» partie de l'armée d'Italie, le roi lui fournirait
» cent mille ducats pour le premier mois de la
» solde des troupes; mais que pour les suivans,
» il serait au choix du même roi, ou de conti-
» nuer à payer la même somme, ou de passer
» en France dès le commencement de juillet,
» avec une puissante armée, à laquelle se join-
» draient les troupes des Pays-Bas, et de la tenir
» en campagne jusqu'à la fin de décembre. Sup-
» posé que l'entreprise du connétable réussît,
» on contraindrait le roi de France à lui resti-
» tuer tous ses biens et ses charges, qu'on le

(1) Paul Jove. — Guichardin.

» mettrait en possession de la Provence, en vertu
» de la cession que le duc de Lorraine, sous le
» règne de Charles VIII, avait faite de ses pré-
» tentions sur ce comté à Anne, duchesse de
» Bourbon, morte depuis peu, et mère de Su-
» zanne, dont le connétable était veuf; que ce
» prince posséderait la Provence avec le titre de
» roi, à condition d'en faire hommage au roi
» d'Angleterre, comme à celui qu'il reconnai-
» trait pour véritable roi de France, sans le con-
» sentement duquel, non plus que sans celui de
» l'empereur, il ne pourrait point traiter avec
» François, soi-disant roi de France. Que l'em-
» pereur entrerait en même temps dans le
» royaume du côté de l'Espagne, et que les
» ambassadeurs, soit de l'empereur, soit du roi
» d'Angleterre, feraient tout leur possible pour
» obtenir des secours d'argent des princes d'Ita-
» lie, en leur représentant de quelle importance
» il était pour leur repos de mettre les Français
» entièrement hors d'état de repasser les Alpes.»

Les deux princes n'eurent pas sujet d'être contens de leurs alliés en cette occasion; car le passage des Alpes n'étant pas regardé d'un œil favorable par les principaux d'entr'eux, il n'y eut aucun fonds de versé pour l'envahissement de la France. D'un autre côté, le connétable refusa

de reconnaître le roi d'Angleterre comme roi de France, et de lui faire hommage de la Provence quand il en serait en possession ; néanmoins, il reçut l'ordre de l'empereur de se mettre à la tête des troupes et de passer les Alpes.

L'armée impériale était forte de quinze mille hommes de pied et de deux mille chevaux, que le vice-roi de Naples devait faire suivre d'autres troupes, mais qu'il ne put lever faute d'argent. Le connétable commença le mouvement offensif par l'invasion des villes d'Antibes, de Fréjus, de Grasse, de Draguignan, de Brignolles et d'Aix. Maître de toute la province, il se présenta devant Marseille et la somma de se rendre.

Mais le roi ayant envoyé à Marseille des secours considérables en hommes et en munitions, et la ville étant d'ailleurs bien fortifiée, il fallut en venir à un siége. Le connétable prit son quartier derrière la Léproserie, et le marquis de Pescaire, qui commandait sous le duc, se plaça dans le bâtiment, ayant devant lui les lansquenets à Portegale. Une partie des Italiens et les Espagnols se campèrent sur le chemin d'Aubagne, et les autres du côté de Saint-Victor ; mais le canon de la tour Saint-Jean, qui est à l'embouchure du port, les obligea de s'écarter pour se rapprocher du chemin d'Aubagne.

L'artillerie de l'armée impériale fut en peu de jours en batterie, et le 23 août 1524 elle commença à tirer. Celle de la ville, placée au-dessus de l'église Major, sur la tour du Grand-Horloge, y répondit avec vigueur, et démonta plusieurs fois les affûts ennemis. De Rufé, auteur de l'histoire de Marseille, rapporte qu'il y avait dans la ville un canon de cent livres de balles, et qu'il fallait soixante hommes pour le replacer quand il avait tiré. Cette artillerie était commandée et parfaitement servie par Gabriel Vivant et Jean de Caux, tous deux habitans de Marseille. Le nombre des Marseillais armés était de neuf mille hommes, commandés par quatre capitaines. On ne les employait qu'à la garde de la ville, et on se servait des troupes réglées pour faire des sorties qui étaient fréquentes et vigoureuses.

Le canon ouvrit deux brèches à la muraille, mais les commandans firent travailler la nuit avec tant de diligence, et élevèrent, derrière la muraille même, des retranchemens si forts, que les assiégeans n'osèrent tenter l'assaut. Renonçant à l'espoir de réussir par l'artillerie, le connétable cessa le feu et conduisit des tranchées pour attacher le mineur à la muraille. La vigilance des chefs et le zèle des habitans ren-

dirent encore ce travail inutile. Dans cette circonstance, il arriva un fait remarquable : les dames de la ville, même les plus qualifiées, mirent la main à l'œuvre avec une vivacité et une ardeur qu'on ne voit d'ordinaire que chez d'intrépides soldats : aussi donna-t-on à la contremine pratiquée du côté de l'attaque le nom de *tranchée des dames*.

Ayant échoué dans cette seconde entreprise, le connétable voulut essayer un troisième moyen; il fit entrer quelques hommes déguisés dans la ville afin de mettre le feu à plusieurs quartiers, et de faire une diversion tandis qu'on monterait à l'assaut. Mais les émissaires furent pris et pendus à la vue de l'armée.

La longueur du siége fit beaucoup murmurer contre le connétable, et le marquis de Pescaire, homme toujours jaloux et envieux de la gloire de ceux auxquels il était forcé d'obéir, excitait le mécontentement par ses railleries. Un jour entr'autres, un boulet de canon ayant tué dans sa tente deux gentilshommes et un prêtre qui disait la messe, le duc de Bourbon accourut au bruit et demanda ce que c'était : « ce sont, monsieur, » lui répondit Pescaire, les consuls de Marseille » qui nous en apportent les clés. » Il faisait allusion à ce qu'avait dit le connétable avant le

siége, que trois coups de canon seulement étonneraient si fort ces bons bourgeois, qu'ils viendraient, la corde au cou, lui apporter les clés de leur ville.

La disette étant dans le camp, le connétable détacha un corps de troupes pour aller attaquer le fort de Toulon. Cette place, quoique très forte, fut emportée en peu de jours, et sa prise entraîna la reddition de la petite ville de Cassis. Comme il y avait dans ces deux postes une grande quantité de munitions de guerre et de bouche, le soldat s'apaisa et reprit courage : Bourbon, pour remonter encore plus son moral, le flatta de l'espérance d'abandonner Marseille au pillage, lorsqu'on s'en serait rendu maître.

Alors, il recommença à faire tirer son artillerie, et bientôt la muraille offrit une brèche de vingt-cinq toises de largeur en haut et de sept en bas; mais l'ayant fait reconnaître, on lui rapporta que derrière il y avait des retranchemens fortement flanqués et terrassés; malgré ces fortifications, le connétable résolut de donner l'assaut. Les lansquenets, qu'il voulut mettre en tête, dirent qu'ils ne devaient combattre qu'en rase campagne et refusèrent; les Espagnols et les Italiens ne se piquèrent pas de plus d'honneur et ne se montrèrent pas plus obéissans, quoiqu'il

promît à celui qui monterait le premier sur la brèche cinq cents écus et le commandement de cinq cents hommes. Il pensa, sans doute, dans cette occasion à la valeur du soldat français, qui n'aurait pas eu besoin d'un si grand véhicule pour courir à la muraille. Dans sa colère, il fit trancher la tête à un capitaine qui n'avait point voulu exécuter ses ordres. Cependant, il continua à faire un feu terrible sur la ville, et il ne cessa que sur l'avis qu'il reçut que des secours considérables étaient dirigés sur Marseille.

Néanmoins, avant de se retirer pour mettre son armée en sûreté, le connétable proposa au marquis de Pescaire de donner l'assaut; celui-ci, quelque joie qu'il eût de voir échouer cette entreprise du connétable, ne voulant pas qu'on lui reprochât de manquer de cœur, consentit à la proposition qui lui était faite; mais il fit observer qu'avant de s'engager dans un tel péril, il était à propos de faire reconnaître de nouveau la brèche. La précaution était trop sage pour qu'on ne l'approuvât pas. On choisit, pour cette reconnaissance, sept soldats des plus déterminés.

Ces soldats se coulèrent le long du fossé, et gravirent contre la brèche afin de voir ce qui était derrière; mais dès qu'ils parurent, on les accueillit avec une grêle d'arquebusades qui en tua qua-

tre et blessa les trois autres, ces derniers revinrent au camp, et rapportèrent que, derrière la muraille, s'élevait un retranchement bordé de canons, et qu'entre la brèche et le retranchement régnait un fossé profond plein de feux d'artifices, et défendu par un grand nombre d'arquebusiers et de piquiers (1).

Après avoir entendu ce rapport, dont l'exactitude cependant pouvait être révoquée en doute, parce qu'on pouvait supposer que les soldats blessés n'avaient pas eu assez de temps pour reconnaître les ouvrages faits par les assiégés, le marquis de Pescaire triomphant alla trouver le connétable, chez lequel étaient assemblés les principaux chefs de l'armée. Il leur dit, sans même adresser la parole à ce prince, ce qu'il avait appris et ajouta : « Vous voyez, messieurs, que les » gens de Marseille tiennent toute prête une table » couverte, afin de recevoir comme il faut ceux » qui voudront les aller visiter; si vous avez en- » vie d'aller souper en paradis, courez-y, à la » bonne heure! pour moi, je n'ai pas envie d'y » aller si tôt. Croyez-moi : retournons en Italie; » nous avons laissé ce pays fort dépourvu de » soldats, et l'on pourrait bien y prévenir notre » retour. » Après cette amère raillerie, il se retira

(1) Daniel.

laissant le connétable indigné d'un pareil traitement, et n'osant peut-être pas répliquer dans la crainte que le marquis ne fît quelqu'allusion à sa trahison, ce qui aurait pu faire naître une dispute et compromettre, par ses suites, la sûreté de l'armée.

François Ier s'étant avancé jusqu'à Salon de Craux, entre Avignon et Marseille, à la tête d'une armée de quarante mille hommes, dans le dessein d'attaquer l'ennemi, le connétable, dont l'armée était beaucoup plus faible que celle du roi, décampa de devant Marseille, après quarante jours de siége, et opéra sa retraite vers les Alpes; poursuivi par les maréchaux de Chabannes et de Montmorenci, il eut besoin de toute son habileté, de tout son courage, pour sauver son arrière-garde d'une ruine complète.

Si l'empereur et le roi d'Angleterre avaient attaqué la France, comme ils en étaient convenus, l'un du côté de l'Espagne et l'autre du côté de la Picardie, tandis que le connétable entrait en Provence, le royaume aurait certainement été envahi; mais le manque d'argent de la part de l'empereur, et la crainte des Écossais de la part du roi d'Angleterre, avaient fait avorter ce projet. Le duc de Bourbon, auquel on n'avait pas permis de marcher sur Lyon, était resté seul au

milieu d'un peuple ennemi que son armée à peine de vingt mille hommes n'aurait pas pu contenir, alors même qu'il se fût emparé de Marseille; c'était donc sur Lyon qu'il fallait le laisser se diriger, parce que là, toute la noblesse factieuse serait venue le joindre. Tandis que le connétable effectuait sa retraite vers le Monferrat, François Ier passait le Mont-Cenis et se dirigeait du côté de Turin. C'était à qui arriverait le plus tôt à Milan. L'armée du roi était fraîche et forte, et celle du duc de Bourbon avait été épuisée par les travaux du siége et par de longues marches; le roi gagna donc de vitesse sur ses ennemis, et se présenta devant Verceil le même jour que l'avant-garde de l'armée impériale, commandée par Pescaire, campa à Albe dans le Monferrat. Cependant, le marquis faisant le lendemain grande diligence arriva à Voghéra et se rendit le jour d'après à Pavie, où était le vice-roi de Naples. Le connétable s'y trouva avec Jérôme Moroné, et ils délibérèrent ensemble sur les moyens de mettre Milan en état de défense.

Mais cette ville, dont la peste avait décimé les habitans, manquait totalement de munitions et avait besoin pour sa défense d'un grand nombre de troupes. Voyant d'un coup d'œil que le temps

ne permettait ni de l'approvisionner ni de réparer les fortifications, qui étaient en mauvais état, le connétable émit le conseil de l'abandonner aux Français, et de se retirer dans Lodi, en même temps que l'on enverrait une forte garnison dans Pavie. Le vice-roi de Naples et le marquis de Pescaire, malgré sa jalousie, approuvèrent l'avis du duc de Bourbon. Cependant ils résolurent de vérifier par eux-mêmes l'état de la place, avant de la laisser à la merci de François I[er], et de la mettre en état de défense si le roi, au lieu de passer directement jusqu'à Milan, se rabattait sur Alexandrie pour en former le siége.

En conséquence, le vice-roi, qui avait pris le commandement en chef de l'armée, mais qui avait l'ordre exprès de l'empereur de se conformer aux avis du connétable, fit partir Jérôme Moroné avec un corps de troupes, pour se loger dans Milan, et le suivit de près avec le reste de l'armée; mais il était à peine entré dans la ville que le marquis de Saluces, envoyé par le roi avec deux cents hommes d'armes et quatre mille fantassins, parut du côté de la porte de Verceil, attaqua le fauxbourg et en chassa les Espagnols qui le défendaient. Le vice-roi se préparait à prendre sa revanche, lorsque La Trémouille arriva à la tête d'un corps nombreux de cavalerie et

d'infanterie, destiné à soutenir le marquis de Saluces. Alors, présumant que toute l'armée royale viendrait immédiatement les assiéger, et craignant d'être enfermés dans une ville dont la défense semblait impraticable, le connétable, le vice-roi et le marquis de Pescaire en sortirent pour aller à Lodi, après avoir jeté une forte garnison dans le château.

Si François Ier eût été aussi habile capitaine que le connétable, il aurait poursuivi et facilement détruit l'armée impériale, dont il n'ignorait ni la faiblesse, ni le dénuement; mais il aima mieux, pour s'assurer de Milan, laisser à l'ennemi le loisir d'opérer sa retraite, et lui donner le temps de se fortifier dans Lodi. Cette ville ayant été promptement mise en état de défense, le marquis de Pescaire en prit le commandement, et le connétable, ainsi que le vice-roi de Naples, allèrent, avec le reste des troupes, se camper à Soncino sur l'Oglio pour régler leurs mouvemens sur ceux de l'armée française.

Cependant l'armée impériale, par son démembrement et sa faiblesse, était hors d'état de résister aux efforts de l'armée royale; l'empereur, manquant d'argent et ne pouvant en obtenir des princes d'Italie, à qui l'accroissement de sa puissance portait ombrage, il était impossible et de

r les troupes et de les renforcer par des
iaires. Dans cette occurrence, le comte de
ıoi eut recours à une somme de cinquante
ducats, que Charles-Quint lui avait en-
; à Gênes pour l'expédition de Provence,
; donna au connétable afin d'aller en Alle-
ıe, où il était fort aimé, et d'y lever six mille
[uenets; mais la somme n'étant pas suffi-
:, Bourbon, qui était ami du duc de Savoie,
rouver ce prince, et sut l'exciter avec tant
ɔileté contre le roi et Louise de Savoie, qu'il
ra un secours considérable.

ndant que le connétable était en Allemagne,
çois Ier, tout-à-fait maître de Milan, délibé-
s'il assiégerait Côme ou Lodi ou Pavie. La
ıière de ces places lui était fort commode
faire venir un nouveau renfort de Suisses,
ise de Lodi éloignait l'ennemi de Milan, et
de Pavie lui ouvrait une grande étendue de
pour la subsistance de son armée. La plu-
des vieux capitaines ayant opiné pour le
e de Lodi, le roi s'était rangé à leur avis et
t déjà envoyé la Trémouille pour investir la
e sous le commandement du duc d'Albanie,
que l'amiral Bonnivet, l'un des ennemis les
; acharnés du connétable et le plus bas flat-
de François Ier, fit changer de projet à ce

d'infanterie, destiné à soutenir le
Saluces. Alors, présumant qu
royale viendrait immédiatem
craignant d'être enfermés da
défense semblait impratic
le vice-roi et le marquis de
pour aller à Lodi, ap
garnison dans le châte

Si François Ier eût
que le connétable,
ment détruit l'arm
rait ni la faiblesse
mieux, pour s'a
nemi le loisir d
le temps de ...nétable
ayant été pr ...ets au lieu de
le marquis ...eu Bourbon à effectu
ment, et ...able provenait de la
Naples, ...ion avait de lui et de la
per à S ... était que, sous un tel général, 1
veme ...ue victoire et butin à espérer.

C ... ce secours, l'armée impériale pouvait
br... a campagne contre l'armée française d'au-
si ... plus hardiment que le roi avait eu l'impru-
dence de l'affaiblir en en détachant plusieurs
corps pour les envoyer sur différens points. Le
duc de Bourbon, à qui l'empereur avait continué

La
il ra
où l
cor
pr
c
ç
l

érations militaires, le comte
i de Naples, et le marquis de
'ors de soutenir Pavie. Ils
'te de leur armée forte
terie, de sept cents
cavalerie légère,

nant cette
d'em-
an-
., ou s'il
sque de ne pas
la perdre.
at fait aucun mouvement,
sur le château Saint-Ange,
une forte garnison, sous le
Pyrrho de Gonzague, frère du
l importait d'autant plus au
ce poste, que, de là, Fran-
les convois qui allaient de
nséquence, il fit attaquer le
nier assaut le commandant
n.
-Ange et l'approche de l'en-
dre au roi qu'il lui serait dif-
ille. Concertant aussitôt ses
nir les efforts des Impériaux,

prince, et le décida pour le siége de Pavie. En conséquence la Trémouille fut rappelé et dirigé sur cette dernière place.

Comme Pavie avait été très bien fortifiée, qu'elle avait de grands magasins pleins de munitions et une forte garnison, le vice-roi de Naples fut enchanté de la nouvelle détermination du roi. On était en octobre, et il était persuadé que le siége se prolongerait assez avant dans l'hiver pour donner le temps au connétable, sur lequel il fondait tout son espoir, de revenir avec des secours de l'Allemagne.

Le siége de Pavie se poursuivait avec vigueur, et la garnison, manquant de munitions et de vivivres, était aux abois, lorsque le connétable arriva avec douze mille lansquenets au lieu de six mille. La facilité qu'avait eu Bourbon à effectuer une levée si considérable provenait de la haute idée que cette nation avait de lui et de la conviction où elle était que, sous un tel général, il n'y avait que victoire et butin à espérer.

Avec ce secours, l'armée impériale pouvait tenir la campagne contre l'armée française d'autant plus hardiment que le roi avait eu l'imprudence de l'affaiblir en en détachant plusieurs corps pour les envoyer sur différens points. Le duc de Bourbon, à qui l'empereur avait continué

la direction des opérations militaires, le comte de Lannoi, vice-roi de Naples, et le marquis de Pescaire résolurent alors de soutenir Pavie. Ils partirent de Lodi à la tête de leur armée forte de six mille hommes d'infanterie, de sept cents hommes d'armes et de quelque cavalerie légère, et allèrent se loger à Marignan.

Le dessein du connétable, en prenant cette route et en s'approchant de Milan, était d'empêcher la jonction de la Trémouille qui commandait dans cette ville avec l'armée du roi, ou s'il en sortait, de s'en emparer au risque de ne pas secourir Pavie à temps et de la perdre.

La Trémouille n'ayant fait aucun mouvement, il rabattit à gauche sur le château Saint-Ange, où le roi avait jeté une forte garnison, sous le commandement de Pyrrho de Gonzague, frère du prince de Bozzolo. Il importait d'autant plus au connétable d'enlever ce poste, que, de là, François I[er] arrêtait tous les convois qui allaient de Lodi à Pavie. En conséquence, il fit attaquer le château, et au premier asssaut le commandant se rendit à discrétion.

La prise de Saint-Ange et l'approche de l'ennemi firent comprendre au roi qu'il lui serait difficile d'éviter la bataille. Concertant aussitôt ses mesures pour soutenir les efforts des Impériaux,

et même pour les vaincre ; il manda à la Trémouille de le venir joindre avec la plus forte partie de la garnison de Milan, et ce général, n'étant plus embarrassé par le voisinage de l'ennemi, exécuta sans difficultés les ordres du monarque. Avec ce renfort, l'armée du roi eût été beaucoup plus forte que celle du connétable, si plusieurs détachemens qu'il avait envoyés en campagne ou cantonnés dans différentes villes, n'eussent été détruits par les Impériaux. Toutefois, se voyant encore en état de battre l'ennemi, il rejeta les avis de la Trémouille et des maréchaux de Chabannes et de Foix qui lui conseillaient de se retirer, et suivit celui de l'amiral Bonnivet qui opinait pour la bataille.

Les premiers avaient représenté au roi, pour le détourner du combat, le mauvais état où quatre mois de siége, pendant la plus rigoureuse saison de l'année, avaient réduit l'armée française, et le danger que couraient à la fois et la personne du roi et tout le royaume, si la fortune de la guerre était contraire ; ils avaient ajouté que s'il levait le siége de Pavie, l'armée ennemie se dissiperait entièrement parce que le vice-roi manquait d'argent pour la payer, et qu'on verrait immédiatement retourner dans leur pays les lansquenets que l'autorité du duc de Bourbon,

la perspective d'une action décisive et l'espoir du pillage avait pu seuls retenir jusqu'à ce jour (1). Tous les vieux capitaines de l'armée lui avaient parlé le même langage, le pape lui-même l'avait fait prier de ne rien hasarder ; l'amour-propre et les flatteries de Bonnivet qui lui avait promis de si bien disposer son camp que l'ennemi ne pourrait le forcer, l'avaient emporté sur les conseils de la sagesse et de l'expérience.

La bataille étant décidée, l'amiral Bonnivet étendit l'armée depuis le chemin qui va de Milan à Pavie jusqu'au parc de Mirabel, dans lequel il fit entrer le duc d'Alençon avec l'arrière-garde. Ainsi disposée, l'armée occupait tout le terrain devant Pavie jusqu'au Tésin, au-dessous de cette place, de sorte que les Impériaux, pour pouvoir y faire entrer des secours et des convois, se voyaient forcés ou de passer le Tésin au-delà, vers son embouchure, trajet qu'ils n'auraient pas eu la témérité d'entreprendre en présence de l'armée, ou de forcer quelques-uns des postes qu'elle occupait, expédition qui ne présentait pas moins de difficultés.

Le roi, à la tête du corps de bataille, était à la gauche du duc d'Alençon, aux environs des monastères de Saint-Paul et Saint-Jacques, fort

(1) Daniel.

près de Pavie, sur de petites éminences d'où l'on découvrait au loin la campagne.

L'avant-garde, appuyée par un corps considérable d'infanterie, stationnait à Saint-Lanfranc.

Le roi prévoyait bien que le principal choc des Impériaux se porterait sur l'arrière-garde, parce que, depuis la prise du château Saint-Ange, ils s'étaient avancés de ce côté pour tirer leurs vivres du Lodesan et du Crémonais. Le vice-roi s'était rendu maître de Belle-Joyeuse et de Sainte-Croix, et étendit sa gauche jusqu'au Pô; puis, s'approchant toujours, suivant les avis du connétable, il s'était posté sur le bord d'une petite rivière assez profonde, appelée le Vermicule, à la portée du canon du camp.

Dans cette situation, les armées se canonnèrent pendant treize ou quatorze jours; mais l'armée française, placée entre le feu des Impériaux et celui de Pavie, souffrait beaucoup plus que l'ennemi. Il se faisait de fréquentes escarmouches entre les deux camps et des sorties plus fréquentes encore de la ville.

Secondée par les sorties que dirigeait toujours à propos Antoine de Sève, commandant de la garnison de Pavie et l'un des meilleurs capitaines de l'armée impériale, celle-ci avait continuellement l'avantage dans les petits combats

qui se livraient. Cependant, ces succès partiels ne satisfaisant point l'impatience des troupes qui, n'étant point payées, menaçaient de se débander. Le connétable se détermina donc à donner l'assaut au camp français.

Il se concerta avec le vice-roi et le marquis de Pescaire, et il fut résolu que l'attaque se ferait du côté de Mirabel. En conséquence, ils s'avancèrent pendant la nuit jusqu'auprès du parc, et firent abattre quarante ou cinquante toises de muraille, sans que le duc d'Alençon s'aperçût du travail des pionniers, dont le bruit était couvert par celui de la canonnade et de la mousquetterie, car les Impériaux avaient fait en même temps deux fausses attaques; l'une, du côté où le corps de bataille des Français était retranché, et l'autre, sur le point où se tenait leur avant-garde.

Dès que la brèche eut été faite à la muraille, le marquis du Guast, neveu de Pescaire, y entra à la tête de trois mille arquebusiers espagnols et d'un corps de cavalerie légère, appuyé par quatre mille autres arquebusiers lansquenets et espagnols que commandait le marquis de Pescaire lui-même. Le duc de Bourbon et le comte de Lannoi s'étaient placés aux deux ailes de cette infanterie avec de nombreux détachemens de gendarmes.

Étant entré dans le parc, le marquis du Guast marcha droit au château de Mirabel, dont la garnison surprise fut emportée l'épée à la main. De là, il se dirigea avec une partie de ses troupes vers Pavie où il pénétra, et d'où il sortit immédiatement avec Antoine de Lève pour prendre à dos l'avant-garde que Bourbon avait attaquée de front. Dans ce moment, Galliot de Genouillac, seigneur d'Acier, grand-maître de l'artillerie française, tirait sur les Impériaux et leur enlevait, à chaque décharge, des files entières de soldats; Chabot de Brion, détaché par le duc d'Alençon, tombait sur quelques troupes espagnoles qui voulaient aussi se jeter dans Pavie, les taillait en pièces, et leur prenait quatre pièces de campagne.

Averti de ce qui se passait à la droite de l'armée, et jugeant que le dessein de l'ennemi était de forcer ce quartier, le roi quitta ses retranchemens, et se porta avec son corps de bataille pour secourir le duc d'Alençon; il apprit, en arrivant, l'avantage que Chabot avait remporté, et vit en même temps que l'infanterie espagnole ne pouvant soutenir le feu de l'artillerie française, défilait avec précipitation dans un chemin creux pour se mettre à couvert. Persuadé que c'était un commencement de déroute, il s'avança de ce

côté là, pour achever de la défaire. Ce mouvement du monarque était une faute grave, car il se plaça entre les Impériaux et son artillerie, qui dès lors se trouva masquée et dans l'impossibilité de tirer. Bourbon s'aperçut de la faute du roi et se prépara à en profiter; il prévint Lannoi et Pescaire, leur donna des ordres, rallia ses Allemands et s'avança, ainsi que les deux autres généraux, pour envelopper le corps de bataille des Français, qui seul se présentait dans la plaine.

A la vue du péril qui menaçait le roi, Chabannes et le duc d'Alençon quittèrent leurs postes et vinrent former deux ailes au corps de bataille; le premier se trouvait à la droite ayant sous ses ordres les bandes noires qui montaient à cinq ou six mille hommes; les Suisses, au nombre de douze mille hommes, se rangèrent en bataille entre le roi et le duc d'Alençon.

Le duc de Bourbon avait dépouillé ce jour là la magnificence qui lui était naturelle, pour prendre l'habit et les armes d'un simple cavalier. Il ne voulait, dit-on, se faire remarquer que par la sagesse de ses ordres et la grandeur de son courage. Quelques écrivains ont prétendu qu'il se travestit ainsi parce qu'il ne voulait pas que Bonnivet le reconnut dans la mêlée et lui échappât. Il est constant qu'il recommanda aux

siens de s'attacher à faire prisonnier ce général, et promit une brillante récompense à celui qui le lui amènerait vivant (1).

Les renfort amenés au roi par Chabannes et le duc d'Alençon n'étonnèrent point le connétable, il fit dire à Lannoi et à Pescaire de continuer leur mouvement, et marcha lui-même à la tête de ses lansquenets contre les bandes noires postées entre le corps de bataille et l'aile droite; son but était, après les avoir écrasées, de prendre en flanc l'une ou l'autre division. En conséquence, il ordonna aux colonels Fronsberg et Sith, commandant chacun six mille hommes, d'allonger la pointe de leurs bataillons et de fondre impétueusement sur cette troupe d'élite, afin de la séparer de la cavalerie qui lui servait de point d'appui. Cet ordre fut exécuté avec le plus éclatant succès; les lansquenets se précipitèrent avec furie sur les bandes noires, les enfoncèrent et en firent un horrible carnage. Le comte de Vaudemont, frère du duc de Lorraine et le duc de Suffolk furent tués à la tête de ce corps.

Alors Bourbon prit en flanc l'aile droite commandée par Chabannes qui était sur le point de renverser et tailler en pièces la cavalerie napolitaine; l'aile droite voyant Bourbon prêt à l'en-

(1) Brantôme.

velopper prit la fuite et abandonna son chef qui fut tué après la plus vigoureuse résistance.

Pendant que Bourbon et ses lansquenets détruisaient l'aile droite des Français, le roi soutenait avec une grande fermeté les efforts du comte de Lannoi qui l'avait attaqué à la tête de sa gendarmerie; au premier choc, le monarque avait tué de sa propre main le marquis de Saint-Ange, petit-fils et dernier rejeton du fameux Scanderberg, roi d'Albanie; mais il se voyait sur le point d'être repoussé, lorsqu'une troupe de cavalerie légère et les régimens suisses arrivèrent pour l'appuyer.

La cavalerie et les Suisses firent à l'instant changer la face du combat, et le comte de Lannoi, qui se trouvait pour la première fois à une bataille, en fut épouvanté : il fit prier aussitôt le marquis de Pescaire, de lui envoyer quelques bataillons de lansquenets, mais celui-ci vint de sa personne avec plusieurs escadrons de cavalerie, parmi lesquels il avait mêlé des fantassins basques; avec ce secours et surtout le feu terrible des Basques, qui sortaient des rangs de leur cavalerie pour tirer sur la gendarmerie française et y rentraient ensuite pour recharger leurs armes, le vice-roi reprit bientôt l'avantage qu'il avait perdu.

François ne sachant comment garantir les siens d'attaques si vives et si meurtrières, ordonna à ses escadrons de s'étendre, dans l'espérance que l'ennemi perdrait au moins une partie de ses coups, mais cette manœuvre dont le plus médiocre officier aurait prévu les suites, fut de la part du roi une faute aussi grave que celle qu'il avait faite en masquant son artillerie. En effet, les Basques impériaux purent se glisser dans les rangs de la cavalerie française, et choisir leurs victimes à leur gré. C'est ainsi que la France perdit en une demi-heure de combat ses chefs les plus renommés : la Trémouille, Louis d'Ars, Tournon, Tonnerre et beaucoup d'autres capitaines furent tués sous les yeux du roi (1).

Cependant la gendarmerie française se ralliait et combattait toujours ; soutenue par un grand nombre d'officiers et de gentilshommes qui accouraient de l'aile droite et de l'aile gauche, elle avait déjà accablé les Basques, mis Pescaire hors de combat, repoussé Antoine de Lève qui était sorti de Pavie avec Du Guast à la tête de la garnison, et elle pouvait encore disputer la victoire ; mais Bourbon, après avoir mis les Suisses en fuite et forcé le duc d'Alençon de battre en retraite et

(1) Du Bellai. — Pierre Anglérie. — Guichardin. — Gaillard.

de repasser le Tésin, vint fondre sur les escadrons du roi et tout fut désespéré.

Investi de toutes parts, François n'avait plus de ressource que dans sa propre valeur, dans celle de quelques gendarmes qui étaient restés près de lui, et de plusieurs seigneurs qui s'étaient fait jour à travers l'ennemi, pour venir à son secours. Mais, que pouvait ce secours contre la terrible phalange du connétable? les lansquenets, excités par la certitude de la victoire et par la soif du butin, se ruèrent avec fureur sur les gendarmes et les gentilshommes qui se tenaient aux côtés du roi, et en firent un affreux carnage. L'amiral Bonnivet fut un des premiers qui tomba sous les coups des Impériaux, le connétable arrivant à l'instant où il venait d'expirer, s'écria en voyant son ennemi étendu à ses pieds : *ah! misérable, c'est toi qui es cause de la perte de la France et de la mienne ;* et il s'éloigna aussitôt. Dans le même instant, le maréchal de Foix et le bâtard de Savoie furent mortellement frappés. Le comte de Saint-Pol, renversé de cheval et criblé de blessures ne dut la vie qu'à un pur hasard. Un Espagnol ne pouvant lui retirer un anneau qu'il avait au doigt, voulut le lui couper, la douleur fit crier le comte, et l'Espagnol le fit transporter à Pavie, où il guérit de ses blessures.

François avait vu tous ses défenseurs tomber à ses côtés, son cheval avait été tué sous lui, et il combattait presque seul et à pied au milieu d'un monceau de cadavres espagnols et français. On lui criait en vain de se rendre, il aimait mieux mourir que de s'exposer à la brutalité des soldats, qu'il voyait se disputer entr'eux ses dépouilles. Enfin il allait devenir victime de sa résistance, lorsque dans le même moment Pompérant arriva; c'était celui qui avait accompagné le duc de Bourbon dans sa fuite; il s'ouvrit un chemin à travers ceux qui allaient accabler le roi, se jeta aux pieds de ce prince et le conjura de ne pas s'obstiner d'avantage à sa perte. François lui demanda où était le vice-roi, il lui répondit qu'il n'était pas loin, et l'envoya chercher; à son arrivée, le souverain épuisé des efforts qu'il avait faits et du sang qu'il avait perdu, lui dit: *qu'il lui baillait sa foi*, et se rendit à lui.

Tel fut le résultat des conseils de l'amiral Bonnivet et des fautes que fit le roi pendant la bataille. Plus de dix mille Français restèrent sur la place ou se noyèrent dans le Tésin, tandis que les Impériaux n'y perdirent pas plus de onze à douze cents hommes; mais la perte fut d'autant plus sensible pour la France que ses meilleurs généraux y étaient compris, et qu'elle ne pou-

vait plus compter, pour le commandement de ses armées, que sur trois ou quatre capitaines à la tête desquels était le duc de Vendôme de la maison de Bourbon, et cousin du connétable. Le comte de Lannoi traita le roi avec beaucoup de respect, mais les égards qu'il lui témoigna ne l'empêchèrent point de prendre ses précautions et de l'envoyer le lendemain au château de Pisigithoné au-delà de l'Adda; il craignait que les lansquenets, qu'on n'avait point encore payés de leur solde, ne s'emparassent du prisonnier pour profiter du prix de sa rançon et lui donner ensuite sa liberté. Peut-être craignait-il aussi que Bourbon se mit, à cet effet, à la tête des lansquenets pour faire sa paix avec François.

Quand le roi fut arrivé au château de Pisigithoné, le duc de Bourbon lui fit demander la permission de lui présenter ses respects; il l'obtint contre son attente, et en fut reçu avec beaucoup plus de bonté qu'il n'aurait osé l'espérer. Pompérant accompagnait le connétable, il avait sauvé la vie au monarque, et le prince l'en remercia; dans la suite il lui rendit tous ses biens et l'honora de grands emplois dans ses armées.

On trouvera sans doute inconcevable, la visite du duc de Bourbon au roi et la bonté avec laquelle ce prince le reçut : on ne peut l'expliquer

qu'en supposant dans le premier l'extinction de sa haine et dans le second le repentir de la conduite qu'il avait tenue envers le connétable, ou dans tous les deux le comble de la dissimulation.

Toutefois, si la haine du connétable était éteinte, il n'en était pas de même de son ambition, car dès que la garnison française eut été forcée de quitter Milan, il proposa au comte de Lannoi de profiter de la terreur, où la victoire de Pavie et la captivité du roi avaient jeté le royaume, de repasser les Alpes et de faire la conquête de la France; mais, le vice-roi de Naples avait l'esprit et le cœur d'une trempe trop faible, pour concevoir la grandeur du projet du connétable et avoir le courage d'en entreprendre l'exécution.

Le marquis de Pescaire ne se montra pas plus docile aux exhortations du connétable, que ne l'avait été le timide vice-roi; mais Pescaire était mu par un sentiment tout autre que celui qui dominait le caractère du comte de Lannoi. Il était certainement capable d'apprécier les plans du duc de Bourbon, mais il ne voulait pas, en les appuyant, contribuer à la gloire et à l'avantage que son auteur pourrait en retirer. Il trouvait sans doute que Bourbon avait recueilli une assez grande part dans la bataille qui venait d'avoir

lieu pour qu'il pût s'en contenter. Cependant, lui-même s'était conduit d'une manière fort brillante et pouvait s'attribuer avec justice une partie du succès; mais il est des hommes que l'envie maîtrise tellement, qu'ils ne peuvent s'empêcher de prendre en haine ceux que leur génie place au premier rang.

Si Pescaire ne joua dans la bataille de Pavie, que le rôle secondaire, il sut habilement prendre sa revanche après le combat. Tous les généraux de l'armée impériale, dans leurs visites à François, s'étaient vêtus d'habits superbes et portaient quelques dépouilles des seigneurs français; le connétable lui-même avait paru devant le roi avec les insignes de son rang: Pescaire en agit autrement; il affecta de se présenter devant le roi vêtu d'un simple habit noir, et comme en signe de deuil, pour lui témoigner la douleur qu'il ressentait de ses malheurs. François l'embrassa plusieurs fois, le fit asseoir, l'entretint sur les belles actions qu'on avait rapportées de lui, et particulièrement sur celles qu'il avait faites dans la dernière affaire; mais tous ces complimens du monarque au marquis de Pescaire devaient être considérés plutôt comme une censure de la conduite du connétable, que comme des éloges partant réellement du cœur. Toutefois, la

modestie du Napolitain fut généralement appl
die et le costume du connétable publiquem
blamé, quoique dans cette circonstance, l'inte
tion d'insulter au malheur du prisonnier n'
probablement pas entré dans sa pensée.

CHAPITRE XVIII.

(SUITE DU PRÉCÉDENT.)

Traité de délivrance.—Clauses diverses.—Beaurain.—Le comte de Lannoi.—Entrevue du connétable avec Charles-Quint.—Trahison. — Mécontentement. — Nouvelles intrigues. — Bourbon quitte Madrid.—Stipulations et récompenses.—Expédition du connétable.—Serment. — Embarras successifs. — Louise de Savoie descend aux prières.—Moroné.—Il s'attache à la fortune de Bourbon.—Grands projets. — Légers revers du connétable. — Hector Fiéramosca. — Trève de 8 mois. — Conditions. — Chansons des soldats. — Marche sur Rome. — Assaut. — Escalade. — Mort du connétable. — Sac de Rome.—Epitaphe.—Sonnet italien.

François Ier, peu soucieux de voir sa captivité se prolonger, chargea Hugues de Moncade que les Français avaient pris dans un combat livré à Savone, et auquel il avait récemment fait donner la liberté, d'aller en Espagne trouver de sa part l'empereur Charles-Quint, et de lui soumettre les propositions suivantes :

« La renonciation du roi des Français à ses » prétentions sur le Milanais et sur la seigneu- » rie de Gênes, et à l'hommage que l'empereur » lui devait pour les comtés d'Artois et de Flan-

» dres ; l'offre de l'aider à conquérir les villes
» d'Italie, sur lesquelles la maison d'Autriche
» prétendait avoir des droits, et en particulier
» sur le domaine de terre ferme de la républi-
» que de Venise. Et pour accommoder le diffé-
» rend touchant le duché de Bourgogne que
» l'empereur soutenait avoir été usurpé par
» Louis XI, après la mort de Charles le Hardi,
» François offrait d'épouser la reine Éléonore,
» sœur de l'empereur et veuve du roi de Portu-
» gal (il était nouvellement veuf de Claude de
» France) et il disait que la dot de cette princesse
» serait le duché de Bourgogne, qui passerait
» aux enfans provenant de leur mariage (1). »

L'empereur envoya Beaurain, son chambellan, pour répondre au roi. Ce seigneur lui exposa que les renonciations qu'il offrait de faire touchant l'Italie, ne pouvaient entrer en ligne de compte pour sa délivrance, parce qu'il n'avait aucun titre valable à leur possession, et que ces états ne lui appartenant ni de droit, ni de fait, c'était ne rien lui offrir; que l'empereur ne pouvait lui répondre sur le mariage qu'il proposait, sans avoir consulté auparavant le duc de Bourbon auquel il avait promis la reine

(1) Antoine de Vera, histoire de Charles V.

Éléonore; mais qu'à l'égard du duché de Bourgogne, il déclarait que le roi n'y avait pas plus de droits que sur les états d'Italie (1).

Enfin, Beaurain, après avoir répondu aux offres faites par François Ier, lui proposa d'autres articles pour sa délivrance; ils contenaient les conditions de restituer à l'empereur le duché de Bourgogne purement et simplement; de céder la Provence et le Dauphiné au connétable pour les posséder avec ses autres états à titre de royaume, sans obligation d'hommage ni de ressort à la couronne de France; de renoncer à toutes ses prétentions sur les états d'Italie, et de rendre au roi d'Angleterre les provinces de France qu'il soutenait lui appartenir (2).

François répliqua à Beaurain qu'il s'était inutilement fatigué à venir d'Espagne en Italie pour lui faire de pareilles propositions; qu'il consentirait, à la vérité, à rétablir le duc de Bourbon dans ses biens en y ajoutant quelque chose, et qu'il lui ferait épouser, s'il le voulait, la duchesse, sa sœur, veuve du duc d'Alençon, dont il venait d'apprendre la mort, mais qu'il ne consentirait jamais au démembrement de ses états (3).

(1) Guichardin.—(2) Belcarius.—(3) Antoine de Vera.

Le roi, en offrant d'épouser la reine Eléonore de Portugal et en proposant, pour le duc de Bourbon, la main de la duchesse d'Alençon, sa sœur, était sagement conseillé, car il lui était facile de voir maintenant tout ce que pouvait le génie du rébelle, et à quel degré de puissance il s'élèverait s'il devenait le beau-frère de Charles-Quint. En effet, Bourbon épousant Eléonore, ses intérêts seraient communs avec ceux de l'empereur, et ce prince ne pourrait plus l'abandonner : à quels périls alors ne serait pas exposée la France, si le mari de la reine de Portugal rentrait en outre en possession de ses immenses domaines ?

Si, au contraire, Bourbon épousait la duchesse d'Alençon, sœur de François, la question changeait tout-à-fait; ce monarque rattachait le connétable aux intérêts de la couronne de France, et celui-ci réparait, par ses talens et les secours que procureraient sa grande renommée, les désastres que sa rébellion avait causés.

Les offres que faisait François pour le duc de Bourbon eussent peut-être été acceptées par ce prince, si Charles-Quint n'avait à dessein excité son ambition par la condition qu'il mettait à la délivrance du roi, et si le connétable lui-même

ne se fût déjà regardé comme roi de Provence et du Dauphiné, comme maître des provinces dont on lui disputait la propriété, comme l'époux de la sœur de l'empereur, de la reine Eléonore de Portugal. Comment n'aurait-il pas compté sur un si brillant avenir? A la tête d'une armée d'autant plus formidable qu'elle venait de remporter une victoire éclatante, aimé de cette armée, qui admirait son courage autant qu'elle méprisait le peu de cœur qu'avait montré le vice-roi dans la bataille, disposant de la volonté des troupes et surtout des lansquenets et des Italiens, François était plus son prisonnier que celui de l'empereur; il pouvait traiter avec lui, le délivrer ou resserrer ses fers, faire enfin tout ce qu'il croirait convenable à ses intérêts, sans que le prince espagnol eût le pouvoir de s'y opposer.

Charles-Quint était trop rusé politique pour n'avoir pas compris l'avantage qu'avait sur lui le connétable, et pour ne pas s'appliquer, par ses actes et ses promesses, à le dissuader de toute réconciliation avec le roi. Aussi, le premier prix qu'il mit à la liberté de François fut-il l'érection de la Provence et du Dauphiné en royauté pour Bourbon, et la restitution de ses domaines; il prévoyait bien que le monarque français n'ac-

cepterait pas des conditions si dures, mais il fallait toujours les proposer pour faire preuve de dévouement aux intérêts du général, et travailler, en même-temps, à sortir le prisonnier de ses mains, afin de traiter plus librement avec lui.

Effectivement, en même-temps qu'il envoyait Beaurain près de François, il transmettait au vice-roi de Naples l'ordre de mettre le roi en lieu de sûreté et de prendre toutes ses précautions contre les tentatives que l'on pourrait tenter en vue de le délivrer. Le comte se disposa aussitôt à exécuter les commandemens de l'empereur, car il avait appris que le comte de St-Pol, guéri de ses blessures et échappé de sa prison, le marquis de Saluces et le comte de Vaudemont travaillaient en secret à l'évasion du souverain : le dessein du vice-roi était de le faire conduire à Gênes, et de là au royaume de Naples.

Mais le comte de Lannoi n'était pas peu embarrassé pour faire une pareille démarche; il y avait des obstacles à vaincre, et des obstacles presque insurmontables. Le roi était aux yeux de Bourbon et même de Pescaire, qui prétendait aussi à une forte part dans les fruits de la victoire, un ôtage qui répondait de l'accomplissement des promesses que l'empereur leur avait faites, et qu'il était impossible de leur enlever par la

force; cependant il devait se hâter, s'il ne voulait pas que les intérêts de Charles-Quint fussent compromis, et que le connétable et Pescaire soupçonnassent les ordres qu'il avait reçus (1).

Trop faible pour lutter ouvertement contre ces deux généraux, il chercha à les tromper, et il réussit; il commença par profiter de la crainte qu'avait inspirée au pape la bataille de Pavie, et en obtint une somme assez considérable: lorsqu'il eut cet argent, il paya les lansquenets et les renvoya dans leur pays. Peu de temps après, il licencia de même une partie des Italiens, et ne garda que les Espagnols et quelques troupes allemandes, depuis long-temps au service de l'empereur (2): le licenciement des lansquenets et des Italiens affaiblissait à la vérité le connétable et Pescaire, mais il ne les rendait pas impuissans. L'influence de Bourbon sur les Espagnols et les Allemands et principalement sur les habitans de l'Italie, faisait trembler encore le timide vice-roi et lui imposait la circonspection la plus sévère dans ses mesures.

Si le comte de Lannoi n'avait ni courage ni habileté à la guerre, il ne manquait ni de ruse, ni d'adresse en politique; il en fit preuve dans

(1) Guichardin.—(2) Belcarius.

cette circonstance en amenant François lui-même à le seconder dans l'exécution de son projet. Il lui donna d'abord connaissance des ordres qu'il avait reçus de l'empereur de le faire conduire à Naples, et comme il vit le chagrin qu'éprouvait ce prince de quitter le château de Pisigithoné, il sut lui suggérer l'idée de demander qu'on le menât en Espagne plutôt qu'à Naples. Pour le confirmer dans cette idée, Lannoi le flatta de l'espoir de traiter plus facilement avec l'empereur lorsqu'il serait près de lui, et d'empêcher le mariage du duc de Bourbon avec Éléonore de Portugal. Comme il n'était rien que le roi ne fût prêt à faire pour rompre ce mariage, tant il en redoutait les suites pour lui et pour la France, il s'engagea à fournir des galères pour le transporter avec son escorte.

La résolution du roi pour le voyage d'Espagne étant prise, Lannoi assembla le conseil et déclara l'ordre de l'empereur de conduire François à Naples; cet ordre ne faisant point sortir le monarque de l'Italie, le connétable et le marquis de Pescaire en approuvèrent l'exécution et laissèrent enlever le prisonnier du château de Pisigithoné; mais ils apprirent bientôt que le vice-roi cinglait vers l'Espagne, et qu'ils avaient été joués.

N'ayant plus le roi de France en son pouvoir, Bourbon se trouvait à la discrétion de Charles-Quint, dans la loyauté duquel il n'avait plus de foi, et les espérances de Pescaire étaient également détruites. C'est alors que ces deux hommes qui, jusqu'à ce jour avaient été si opposés l'un à l'autre se réunirent pour faire cause commune et écraser le comte de Lannoi.

Pescaire écrivit à Charles-Quint des lettres où il l'accusait d'avoir fait paraître la plus grande lâcheté à la journée de Pavie et d'avoir voulu s'en attribuer toute la gloire en menant comme en triomphe le roi de France à Madrid.

Le duc de Bourbon avait trop d'intérêt à la négociation qu'on allait entamer pour rester en Italie pendant qu'elle se ferait; il se rendit immédiatement à la cour, accompagné des seigneurs français qui s'étaient attachés à son parti et se présenta devant l'empereur. Peu courtisan et regardant la flatterie comme indigne de son caractère, il aborda Charles-Quint avec un visage fier et ne craignit pas de lui parler dans les termes les plus méprisans de la conduite du comte de Lannoi, son favori et le plus humble de ses flatteurs; Charles-Quint dissimula et reçut obligeamment le connétable; il excusa le vice-roi en objectant ses bonnes intentions,

et ajouta qu'il était parfaitement informé des grands services que lui et le marquis de Pescaire avaient rendus à la bataille de Pavie, et qu'ils ne resteraient pas sans récompense.

Cependant, soit que Charles-Quint, par certaines insinuations, eût travaillé à diminuer la considération dont le connétable devait nécessairement jouir, soit que ce fût un sentiment naturel chez les seigneurs de la cour de Madrid, le duc de Bourbon ne tarda pas à s'apercevoir que, si on le regardait comme un grand capitaine, on n'en témoignait pas moins d'horreur pour sa trahison. La chose alla jusqu'à ce point, dit Guichardin, que l'empereur ayant prié un grand seigneur de sa cour de prêter son palais au duc, ce seigneur répondit qu'il n'avait garde de refuser ce que sa majesté souhaitait de lui; mais qu'après le départ de Bourbon, il ferait raser sa maison où un honnête homme ne pourrait plus loger, lorsqu'elle aurait été la demeure d'un traître. Ce prince éprouva bientôt, par des effets plus décisifs encore, le peu d'égards qu'on avait pour lui, quelques marques d'estime qu'on affectât de lui donner; il fallut d'abord qu'il renonçât à son mariage avec la reine Éléonore pour la céder au roi de France, et ensuite à la Provence et au Dauphiné avec le titre de roi,

quoique ces deux premiers articles eussent été formellement convenus entre lui, l'empereur et le roi d'Angleterre, et qu'il ne se fût décidé à la révolte que d'après les prières et les promesses réitérées de Charles-Quint.

Bourbon n'était pas un guerrier qu'un monarque pût offenser sans qu'il osât se plaindre; Charles-Quint en eut sur le champ la preuve; le connétable ne craignit pas de paraître devant lui la sévérité sur le front et le reproche à la bouche, il ne craignit pas de lui rappeler la foi jurée et de lui faire entendre que si sa confiance en ses promesses l'avait fait se jeter dans le précipice, il pourrait en sortir un jour plus glorieux que ceux qui manquaient à leurs sermens. Les plaintes du général qui l'avait, par sa valeur et son génie, élevé au plus haut degré de puissance, firent rougir de honte l'empereur, et le connétable reçut l'assurance solennelle d'une prompte satisfaction.

Le mécontentement d'un homme tel que Bourbon n'était pas sans danger, surtout au sein d'un état où la noblesse était aussi factieuse que celle de France et faisait souvent la loi au souverain. François Ier était un exemple pour l'empereur; il pouvait tomber dans la même adversité et devenir une autre victime de

la vengeance du connêtable ; il le sentit, et résolut de lui donner une récompense, mais une récompense qui l'éloignât de sa cour. Il n'attendit pas long-temps une occasion favorable pour remplir sa promesse et faire partir Bourbon (1).

François Sforce, après la bataille de Pavie, avait reçu de l'empereur l'investiture du duché de Milan, mais à des conditions si onéreuses et si préjudiciables aux intérêts du Milanais, qu'il forma le projet, par le conseil de Jérôme Moroné, son chancelier, de chasser les Espagnols de ses états et de toute l'Italie.

Moroné était, sans contredit, le plus habile politique de l'Italie et peut-être de l'Europe. Il avait, par son adresse, facilité à Louis XII la conquête du duché de Milan, et l'avait fait perdre depuis à François Ier, dont les imprudences et les brusqueries mécontentaient toujours ceux qu'il devait le plus ménager. Délivré de François, il ne restait plus au chancelier, pour assurer le duché à Sforce, qu'à secouer le joug des impériaux.

Comme le succès d'une entreprise aussi grande et aussi périlleuse ne pouvait avoir lieu

(1) Guichardin.

c concours du Pape et des Vénitiens, le
clier, pour l'obtenir, démontra au pre-
:ombien lui étaient nuisibles les condi-
mposées à Sforce pour l'investiture du
de Milan, et fit apercevoir aux autres le
: dont les menaçait la grande puissance
ipereur en Italie. Il lui fut facile de per-
· le pontife et les Vénitiens et de les faire
dans la conspiration; il ne fut pas moins
ıx près de la régente de France et du roi
leterre (1).
endant, quoique soutenu par la force de
r de Rome et de la république de Venise,
oulut rien hasarder encore avant d'avoir
ielques tentatives pour gagner le marquis
caire. On a vu en quels termes ce général
crit à l'empereur contre le comte de Lan-
t le mécontentement qu'il témoignait au
'ain de ce que ses services étaient restés
·écompense. Charles-Quint l'avait bien
é depuis capitaine général de l'armée
ale en Italie, mais en même temps qu'il
it accordé cette haute dignité, il l'avait
rtir du domaine de Carpi, dont il s'était
possession, pour le donner à Vespasien

ıelia.

la vengeance du connétable ; il le sentit, et résolut de lui donner une récompense, mais une récompense qui l'éloignât de sa cour. Il n'attendit pas long-temps une occasion favorable pour remplir sa promesse et faire partir Bourbon (1).

François Sforce, après la bataille de Pavie, avait reçu de l'empereur l'investiture du duché de Milan, mais à des conditions si onéreuses et si préjudiciables aux intérêts du Milanais, qu'il forma le projet, par le conseil de Jérôme Moroné, son chancelier, de chasser les Espagnols de ses états et de toute l'Italie.

Moroné était, sans contredit, le plus habile politique de l'Italie et peut-être de l'Europe. Il avait, par son adresse, facilité à Louis XII la conquête du duché de Milan, et l'avait fait perdre depuis à François Ier, dont les imprudences et les brusqueries mécontentaient toujours ceux qu'il devait le plus ménager. Délivré de François, il ne restait plus au chancelier, pour assurer le duché à Sforce, qu'à secouer le joug des impériaux.

Comme le succès d'une entreprise aussi grande et aussi périlleuse ne pouvait avoir lieu

(1) Guichardin.

sans le concours du Pape et des Vénitiens, le chancelier, pour l'obtenir, démontra au premier combien lui étaient nuisibles les conditions imposées à Sforce pour l'investiture du duché de Milan, et fit apercevoir aux autres le danger dont les menaçait la grande puissance de l'empereur en Italie. Il lui fut facile de persuader le pontife et les Vénitiens et de les faire entrer dans la conspiration; il ne fut pas moins heureux près de la régente de France et du roi d'Angleterre (1).

Cependant, quoique soutenu par la force de la cour de Rome et de la république de Venise, il ne voulut rien hasarder encore avant d'avoir fait quelques tentatives pour gagner le marquis de Pescaire. On a vu en quels termes ce général avait écrit à l'empereur contre le comte de Lannoi, et le mécontentement qu'il témoignait au souverain de ce que ses services étaient restés sans récompense. Charles-Quint l'avait bien nommé depuis capitaine général de l'armée impériale en Italie, mais en même temps qu'il lui avait accordé cette haute dignité, il l'avait fait sortir du domaine de Carpi, dont il s'était mis en possession, pour le donner à Vespasien

(1) Capella.

Colonne, fils de Prosper, qui avait été son plus terrible ennemi ; de sorte que Charles-Quint, loin d'avoir adouci Pescaire, n'avait fait que redoubler son irritation (1).

Moroné, à la faveur de ce mécontentement, lui fit quelques ouvertures ; voyant que Pescaire ne repoussait que faiblement ses propositions, il aborda plus franchement la question, et offrit au marquis la couronne de Naples, s'il voulait contribuer à chasser les Espagnols de l'Italie. Ébloui par l'éclat du rôle qu'on lui offrait, Pescaire n'opposa que quelques difficultés sur le serment qu'il avait fait à l'empereur et la fidélité qu'il lui devait. Moroné ayant applani ces difficultés, en produisant quelques jours après une dispense du Pape, qui déliait le général de son serment, celui-ci accepta et fut placé à la tête de la ligue.

Ainsi Pescaire, qui, par d'amères railleries, avait fait si souvent allusion à la trahison du connétable, se mit à son tour dans le même état, et sans y être poussé, comme l'avait été le duc, par les attaques les plus injustes et les plus révoltantes. Mais le rôle qu'on voulait donner au marquis était trop brillant et trop

(1) Brantôme.

élevé pour lui; il présentait des dangers qu'un esprit supérieur et un caractère vigoureux pouvaient seuls braver. Le napolitain montra dans sa trahison autant de lâcheté, de bassesse et de perfidie que Bourbon avait fait paraître de hardiesse, de courage, de grandeur et d'énergie.

En effet, l'épouvante, chez Pescaire, succéda bientôt à la joie que lui avait causé l'espoir d'une couronne; à peine se fut-il engagé dans la ligue, qu'il trembla que l'empereur eût déjà découvert le complot; il voyait à tout instant l'épée de Damoclès suspendue sur sa tête; dans sa frayeur, il informa Charles-Quint de la conspiration, et non content de s'être rendu le dénonciateur des coalisés, il descendit du rôle de roi au vil emploi d'espion; du consentement de l'empereur, et pour ne pas faire soupçonner sa nouvelle trahison, il continua ses intelligences avec le Pape, les Vénitiens, le chancelier Moroné et les cours de France et d'Angleterre.

Lorsque les ligués furent sur le point d'éclater, Pescaire en instruisit l'empereur, et ce prince lui envoya l'ordre d'arrêter Moroné et de se saisir du duché de Milan, dont François Sforce s'était rendu indigne par son traité avec

Colonne, fils de Prosper, qui avait ét
terrible ennemi ; de sorte que Charl
l n d'avoir adouci Pescaire, n'avai
redoubler son irritation (1).

Moroné, à la faveur de ce mécont
lui fit quelques ouvertures ; voyant qu
ne repoussait que faiblement ses pro
il aborda plus franchement la questi
frit au marquis la couronne de Naple
lait contribuer à chasser les Espagno
lie. Ébloui par l'éclat du rôle qu'on
Pescaire n'opposa que quelques diff
le serment qu'il avait fait à l'empere
délité qu'il lui devait. Moroné aya
ces difficultés, en produisant quel
après une dispense du Pape, qui dé
néral de son serment, celui-ci acc
placé à la tête de la ligue.

Ainsi Pescaire, qui, par d'amère
avait fait si souvent allusion à la
connétable, se mit à son tour dans
état, et sans y être poussé, comme l'
duc, par les attaques les plus inju
plus révoltantes. Mais le rôle qu
donner au marquis était trop brill

(1) Brantôme.

pour lui : il présentait des dangers qu'un
supérieur et un caractère vigoureux
ient seuls braver. Le napolitain montra
a trahison autant de lâcheté, de bassesse
perfidie que Bourbon avait fait paraître
rdiesse, de courage, de grandeur et
gie.

effet, l'épouvante, chez Pescaire, succéda
à la joie que lui avait causé l'espoir
couronne : à peine se fut-il engagé dans
e, qu'il trembla que l'empereur eût déjà
vert le complot : il voyait à tout instant
de Damoclès suspendue sur sa tête : dans
eur, il informa Charles-Quint de la cons-
n, et non content de s'être rendu le dé-
teur des coalisés, il descendit du rôle de
vil emploi d'espion : du consentement
mpereur, et pour ne pas faire soupçonner
uvelle trahison, il continua ses intelli-
avec le Pape, les Vénitiens, le chance-
orone et les cours de France et d'Angle-

que les ligues furent sur le point d'écla-
Pescaire en instruisit l'empereur, et ce
lui envoya l'ordre d'arrêter Morone et
saisir du duché de Milan, dont Francesco
s'était rendu indigne par son traité avec

le Pape, les Vénitiens et même la régente de France; alors le marquis fit arrêter le chancelier, et jetant bas le masque, il assiégea le château de Crémone et bloqua François Sforce dans le château de Milan; mais pendant qu'il pousuivait ces deux sièges, il mourut empoisonné, les uns disent par les Espagnols qui pensaient que sa coopération à la ligue avait été sérieuse dans son origine, les autres assurent par les Italiens qui voulaient se venger de sa perfidie (1).

C'est peu de jours après l'entrevue du connétable avec l'empereur, que la nouvelle de la mort de Pescaire parvint à ce monarque. L'occasion ne pouvait se présenter plus à propos pour récompenser le duc de Bourbon et se délivrer en même temps de sa présence; il le fit partir sans délai pour aller prendre le commandement de l'armée d'Italie, et contre l'avis de son chancelier et du vice-roi de Naples, il l'investit du duché de Milan. A cette condition, Bourbon dégagea l'empereur de la promesse qu'il avait faite de lui faire épouser la reine Éléonore, et se rendit en toute hâte à Barcelonne, afin d'y faire armer les galères qui devaient le transporter en Italie.

(1) Brantôme.

Le départ du duc de Bourbon de Madrid, facilita les arrangemens entre François et Charles-Quint; le connétable reçut un double du traité à Barcelonne; il y vit que si l'empereur n'avait tenu aucun compte des avantages auxquels il avait droit, les intérêts de ceux qui avaient pris part à la rébellion, n'avaient pas du moins été entièrement oubliés; il y était stipulé :

« Que le duc de Bourbon serait rétabli dans « tous ses biens, meubles et immeubles, et « qu'il serait dédommagé des revenus et autres « pertes qu'il pourrait avoir faites depuis sa re- « traite de France; qu'il pourrait gouverner ses « domaines par lieutenans et procureurs en « quelque lieu qu'il fît sa résidence, en perce- « voir tous les fruits et revenus sans empêche- « ment; que sa vie durant, ni le roi, ni ses « successeurs, ni Mme la régente ne pourraient « l'inquiéter, par procès ou autrement, sur l'hé- « ritage de ses ancêtres, et que pour les pré- « tentions que le duc de Bourbon avait sur la « Provence, il pourrait, quand il voudrait, les « poursuivre en justice réglée.

« Que ceux qui avaient suivi le duc de Bour- « bon, seraient rétablis dans leurs biens, sans « qu'on pût inquiéter encore leurs successeurs « pour cette cause; qu'ils pouvaient demeurer

« dans le royaume ou ailleurs, comme bon leur
« semblerait, et même au service de l'empe-
« reur; que ceux qui étaient arrêtés, comme
« l'évêque d'Autun et le sieur de Saint-Vallier,
« seraient relâchés et absous, et qu'il en se-
« rait ainsi de tous les autres. »

Le traité dans lequel on avait compris ces deux articles, était si dur et si honteux pour François, que Bourbon jugea sainement que les clauses où il était question de ses intérêts, ne seraient pas plus exécutées que celles qui concernaient l'empereur, et qu'une fois libre, le roi se jouerait de sa signature et de ses serments. Le connétable eût été dans le secret de François, qu'il n'eût pas mieux deviné la conduite qu'il était dans l'intention de tenir à son retour en France. Effectivement, ce prince voulant sortir à tout prix de sa prison, même aux dépens de son honneur, avait pris le parti, de concert avec les seigneurs français qui composaient son conseil à Madrid, de tout promettre, sauf à ne tenir que ce qu'il ne pourrait refuser; cependant, pour alléger sa conscience et obtenir plus facilement du clergé de France l'absolution de son parjure, il avait protesté en présence de ses amis, mystérieusement assemblés, contre le traité qu'on voulait lui faire signer; bien

différent en cela de Jean-le-Bon, qui avait dit que si la bonne foi était bannie du cœur des sujets, elle devrait trouver asile dans celui des rois, et qui avait mis sa morale en action, en retournant dans sa prison d'Angleterre, pour réparer une simple contravention, faite par un des princes de sa famille, au traité conclu entre lui et Édouard III.

Il faut avouer aussi que, dans le traité de Madrid, Charles-Quint n'avait fait preuve ni d'habileté, ni de générosité. Si l'ambition ne l'eût point aveuglé, il aurait facilement prévu que les conditions imposées au monarque français ne seraient point remplies, s'il ne se mettait en état de forcer ce prince à les exécuter; or, quelle précaution plus sûre, quelle meilleure garantie pouvait-il avoir qu'un roi à sa dévotion dans la France même, que le connétable de Bourbon régnant sur la Provence et le Dauphiné, sur le Bourbonnais et l'Auvergne? il pouvait le faire; mais il sacrifia à ses intérêts particuliers le général qui, par ses victoires, l'avait rendu le premier potentat de l'Europe; et il perdit tout parce qu'il voulut trop avoir (1).

Pendant ce temps, Bourbon, trompé par

(1) Capella.

Charles-Quint dans ses plus chères espérances, Bourbon, abandonné et comme seul sur la terre, voguait vers les rives de l'Italie ; il allait commander une armée indisciplinée et régner sur un peuple que les exigences et les cruautés journalières du soldat réduisaient à la plus grande misère, au plus profond désespoir. Le marquis du Guast et Antoine de Lêve, aussi cupides, aussi barbares que la dernière soldatesque, faisaient honte à leurs talens et à leur valeur, par les persécutions continuelles qu'ils exerçaient contre les habitans de Milan ; ils étaient les deux chefs de l'armée impériale, et poursuivaient le siége du château de la ville, commencé par Pescaire (1).

A son arrivée à Milan, Bourbon apprit que les troupes du pape et des Vénitiens qui devaient appuyer le marquis de Saluces, général français, et un corps considérable de Suisses marchaient sur la ville pour secourir François Sforce, encore enfermé dans le château. Pour ne point se trouver entre deux feux et débuter par un coup décisif, il assembla aussitôt son armée et ordonna l'assaut pour le lendemain. François Sforce avait bien résisté à Pes-

(1) Du Bellai.

caire et ensuite à du Guast et Antoine de Lève, mais il craignit d'engager une lutte avec le connétable, et il capitula (1).

Ayant signalé son arrivée par une prise aussi importante, Bourbon s'appliqua à gagner le bourgeois. Les habitans de cette capitale avaient été heureux dans le temps qu'il était lieutenant-général du Milanais pour le roi de France; ils crurent qu'il adoucirait leur misère, qu'il apporterait une fin à leurs souffrances par son humanité; malgré leur épuisement, ils lui donnèrent trente mille ducats pour payer ses troupes; il s'engageait, moyennant cette contribution, à faire sortir l'armée de la ville. « Je sais, » dit-il, que vous avez déjà été trompés par de » semblables promesses; mais, j'en atteste le » ciel, je serai fidèle à la mienne. Grand Dieu, » qui m'entendez! faites moi périr à la pre- » mière action et du premier coup de l'ennemi, » si je trompe le faible et le malheureux qui » m'implorent (2). »

Le serment de Bourbon était bien l'expression de sa pensée; sa générosité, son penchant à la douceur, son désir de soulager les Milanais, sa confiance dans le pouvoir qu'il avait sur le sol-

(1) Du Bellai.—(2) Brantôme.— Histoire de François Ier.

dat lui avaient fait croire qu'il ne lui serait pas impossible de remplir ses promesses. Il s'était trompé ; il fit sortir, à la vérité, une partie des troupes de la ville ; mais celles qu'il fut obligé d'y laisser recommencèrent les désordres ; en vain il voulut réprimer la licence de ses soldats. Encouragés sous main par le marquis du Guast et Antoine de Lêve, héritiers de la jalousie de Pescaire contre le duc de Bourbon, ils se livrèrent aux mêmes exactions et aux mêmes crimes. Sans argent, exposé aux séditions de son armée, se voyant tous les jours près de tomber sous les coups des furieux, il fut forcé d'avoir une seconde fois recours aux habitans et même à la violence, pour obtenir de nouveaux subsides.

Mais, dit Capella, les nouveaux subsides ne sortirent pas le connétable d'embarras ; las des extorsions et des cruautés des soldats, bien convaincu qu'il ne pouvait les empêcher, et les vivres ne lui venant d'ailleurs qu'avec beaucoup de peines et de dangers, parce que les confédérés étaient maîtres de Lodi et de Crémone, il résolut de sortir de Milan avec la meilleure partie de ses troupes, et de les conduire à d'autres destinées. Son projet arrêté, il régla les affaires du duché ; il donna à Montagnac de Tausannes le commandement du château de Milan ; il

nomma chancelier l'évêque d'Autun, sorti de prison en vertu du traité de Madrid, et accorda enfin tous les emplois élevés aux gentilshommes français qui avaient suivi sa fortune et consentaient à rester dans le duché.

L'armée, en apprenant que Bourbon veut la conduire dans d'autres pays, se livre à tous les transports de la joie; Bourbon ne peut la mener qu'à la victoire et à la conquête, elle est prête à obéir à son général, à affronter tous les dangers sous ses ordres, à fondre sur les troupes confédérées qui l'entourent et que la terreur du nom seul du connétable a retenues jusqu'à ce jour! Que ne devait pas espérer, que ne pouvait pas entreprendre le général qui excitait un si vif, un si grand enthousiasme?

En ce moment un des aumôniers de la régente fut admis en sa présence. Louise de Savoie lui demandait la paix au nom de François qui n'osait plus se mesurer avec le rebelle. Louise de Savoie descendait à la prière pour ramener l'homme qu'elle aimait encore avec ardeur, l'homme que sa fatale passion et son ressentiment avaient poussé à la révolte; dans cette conjoncture, Bourbon se montra plus grand qu'il n'avait jamais paru aux jours les plus brillans de sa prospérité. Haï, mais redouté de Charles-

Quint, sans ressources pour payer ses soldats, sans munitions, sans vivres, environné d'ennemis, exposé aux coups des généraux de son armée, il rejeta avec une dédaigneuse fierté les offres de ses persécuteurs, et son courage s'élevant au-dessus des obstacles et des périls, il espéra maîtriser encore et les événemens et la victoire qui ne l'avait jamais abandonné.

Ses projets étaient vastes comme son génie, mais son armée trop faible pour les exécuter. Il fallut qu'il cherchât partout des soldats; il obtint des Grisons de faire des levées dans leur pays; l'argent et les intrigues des alliés lui enlevèrent ce secours; alors il pensa à l'Allemagne et écrivit à Georges Fronsberg, le colonel qui l'avait secondé avec tant d'avantage à la bataille de Pavie, et lui donna rendez-vous dans le Plaisantin (1).

Fronsberg jeta le cri de guerre et seize mille Lansquenets se réunirent autour de lui. Il s'agissait de marcher sous les drapeaux de Bourbon, ils le connaissaient, la plupart avaient fait la guerre avec lui; l'exaltation, l'espérance de prochaines batailles, de victoires certaines, leur tint lieu de solde; ils n'en avaient pas be-

(1) Brantôme.

soin, la fortune viendrait assez vite puisqu'ils allaient avoir à leur tête le vainqueur de Marignan et de Pavie : ils partirent, chacun n'ayant reçu qu'un écu pour se mettre en campagne, à l'entrée de l'hiver et dans un pays que la peste et la guerre dévoraient également.

Cependant, quoique les Espagnols et les Italiens eussent témoigné le plus grand enthousiasme pour quitter Milan avec Bourbon, le connétable ne pouvait pas s'engager sans argent dans une route longue et périlleuse, où il lui faudrait combattre à chaque instant les troupes confédérées, quatre fois plus nombreuses que les siennes ; dans sa perplexité, il se servit d'un expédient dont le succès le sortit d'embarras.

Le chancelier Moroné, qui avait tramé la fameuse conspiration dont j'ai parlé plus haut, avait été nouvellement condamné à la peine de mort ; il attendait tous les jours l'heure de son supplice : le connétable lui envoya offrir sa grâce pour vingt mille ducats. L'avare Moroné voulut la marchander pour l'obtenir à meilleur marché ; mais Bourbon, qui connaissait son immense fortune, ne lui répondit qu'en faisant dresser l'échafaud sous la fenêtre de sa pri-

son. A cette vue, le chancelier ne balança plus, il paya (1).

Bourbon voulut voir l'homme qui avait soulevé toute l'Europe contre l'empereur, il eut plusieurs conférences avec lui, et dès cet instant Moroné s'attacha sans réserve à la fortune du connétable.

C'est ici le cas de parler des grands projets que plusieurs historiens contemporains ont supposés à Bourbon; les uns ont pensé qu'il voulait s'emparer du royaume de Naples pour le remettre au roi de France et faire dignement sa paix avec lui; les autres ont dit, sans doute avec plus de justesse, qu'il avait l'intention de travailler pour son propre compte, de joindre à ce royaume plusieurs autres contrées de l'Italie, de s'élever enfin jusqu'où son génie pourrait le porter. Il en est quelques autres qui ont cru que, dans sa marche sur Rome, il était d'accord avec Charles-Quint.

La première et la dernière de ces suppositions ne sont point admissibles. Bourbon était trop fier et trop ambitieux, il avait éprouvé trop de persécutions de la part de François, pour

(1) Guichardin.

aller se prosterner à ses pieds et lui demander sa grâce, une couronne à la main. D'ailleurs, Louise de Savoie, avec ses folles prétentions, était un obstacle invincible à tout arrangement. Quant à l'empereur, il n'avait tenu aucune des promesses faites à Bourbon, il le laissait dans le Milanais sans aucun secours, et semblait ne l'y avoir envoyé que pour le faire périr; certes ces griefs étaient trop forts pour qu'un homme comme le connétable pût les pardonner; d'ailleurs son intention pouvait-elle être de se rendre agréable au souverain Espagnol, lorsqu'il arrachait Moroné au supplice, et en faisait son principal confident? Nous ne le croyons pas. Au surplus, la liaison qui s'établit entre le chancelier, le plus implacable ennemi des Espagnols et le duc de Bourbon, la conduite de ce général après sa sortie du Milanais, son refus d'obéir aux ordres que lui transmettait Lannoi au nom de Charles-Quint, l'éloignement de du Guast qui l'avait peut-être deviné, enfin le siége de Rome, tout sert à prouver qu'il agissait pour son compte et qu'il voulait un trône. Il est vrai qu'il commandait au nom de l'empereur; mais devait-il se découvrir avant de s'être assuré l'armée, dont la plus grande partie était composée d'Espagnols, avant de l'avoir, pour ainsi

dire, rendue sienne par le pillage de quelque ville considérable.

Il partit de Milan vers la fin de décembre 1526, laissant Antoine de Lêve comme gouverneur de la ville, et commença l'expédition la plus hardie et la plus périlleuse, dont l'histoire fasse mention. Obligé d'abandonner ses communications avec le Milanais, de s'enfoncer à plus de cent lieues dans le pays ennemi, de traverser des rivières débordées, de franchir les montagnes de l'Appennin et de repousser trois armées, il fallait un courage et un génie extraordinaires pour surmonter tant d'obstacles.

Bourbon prit la route du Plaisantin avec neuf ou dix mille hommes, et il joignit Georges Fronsberg qui était à la tête de quatorze mille lansquenets et de deux mille hommes de cavalerie allemande; ce qui lui faisait une armée de vingt-cinq à vingt-six mille combattans. Avec des troupes de nations, de mœurs et même de religions si différentes, le connétable montra qu'il ne savait pas seulement combiner une bataille, mais qu'il maniait encore les esprits avec un talent merveilleux. Aussi, ne manquait-il jamais de haranguer le soldat et même de l'apaiser, toutes les fois qu'il s'élevait une sédition pour obtenir une paye qu'il ne pouvait pas ac-

quitter. Mais, de son côté, ne recevant point d'argent, l'armée pillait et ruinait les pays par où elle passait. Ce fut alors que l'on vit pour la première fois en Italie les effets du luthérianisme, dont Fronsberg et ses Allemands observaient les dogmes; ce général faisait argent de tout, il n'épargnait ni les images des saints, ni les vases sacrés, ni les églises, objets inviolables pour les peuples de l'Italie (1).

Bourbon essuya d'abord des revers : un corps de douze cents hommes de pied, et de cent cinquante chevaux, sous les ordres du comte Cajazze, effrayé de la misère et des périls qu'il fallait braver, déserta pour passer à l'ennemi. Une escorte nombreuse qu'il fut obligé de laisser à Fronsberg, malade d'une attaque d'apoplexie dans une petite ville du Plaisantin, affaiblit encore son armée : néanmoins, il continua sa route.

Pendant ce temps là, l'empereur faisait ses efforts pour détacher Clément VII de la confédération, et le roi de France et les Vénitiens employèrent tous leurs moyens pour l'y affermir. Le pape flottait dans l'irrésolution, lorsque des envoyés de François Ier, dont il avait promis de

(1) Guichardin.—Capella.—Du Bellai.—Belcarius.

délivrer les fils, ôtages de Charles-Quint, et un seigneur de la cour du roi d'Angleterre vinrent lui apporter quelques sommes d'argent. Ce secours le ranima et lui fit reprendre le dessein d'opérer, en faveur de la ligue, une diversion dans le pays napolitain; en conséquence les troupes romaines firent des courses jusqu'aux portes de la capitale du royaume de Naples, tandis que le comte de Vaudemont, avec les galères de l'église et celles des Vénitiens, s'emparait de Salerne et de Surento. La médiocrité du vice-roi ne put tenir contre ces attaques; il leva sur le champ le siége de Fruzoloni qui était sur le point de se rendre, et il aurait sans doute été réduit à l'extrémité, si la flotte française qui devait seconder les confédérés eût paru, et si les confédérés eux-mêmes n'avaient pas été forcés de s'arrêter, faute d'argent pour payer le soldat.

Sur ces entrefaites, le pape apprit que le duc de Bourbon avançait vers la Toscane; cette nouvelle l'ayant mis dans une grande inquiétude, le vice-roi le fit prévenir par César Fieramosca, son agent, de s'accommoder avec l'empereur. Le pontife écouta les propositions du comte de Lannoi, et l'on convint d'une trève de huit mois, dont la principale condition fut que le vice-roi défendrait au duc de Bourbon, de la

part de l'empereur, de continuer sa marche vers la Toscane et lui commanderait de conduire son armée dans une autre contrée.

Dès que ce traité eut été conclu, Clément VII eut l'imprudence de désarmer et de ne garder que deux cents cavaliers et deux mille hommes des bandes noires, soldats intrépides que Jean de Médicis, tué nouvellement dans une rencontre avec les lansquenets, avait commandés. Il ne fut pas long-tems sans se repentir d'avoir cru à l'influence du comte de Lannoi sur le duc de Bourbon. Le vice-roi avait bien invité le connétable, en lui envoyant le traité, à s'éloigner des terres de l'église et des Florentins ; mais ce prince, plein de mépris pour le comte de Lannoi, n'avait tenu aucun compte de ses avis ni de ses ordres.

Cependant, les fréquentes émeutes des soldats, faute de paie, avaient été jusqu'à piller ses équipages, et l'avaient mis plusieurs fois en danger de la vie ; c'est dans ces occasions qu'il eut besoin de son adresse et de son éloquence pour les maintenir. En effet, quand il paraissait devant ces hommes furieux, lorsqu'au milieu de ses reproches, il faisait briller à leurs yeux l'espoir d'un riche butin après de longues fatigues, quoiqu'il ne s'expliquât pas sur ses projets,

quoiqu'il ne leur précisât rien, dans le même instant le plus vif enthousiasme succédait chez eux à la plus grande fureur (1).

Il avait voulu s'emparer de Plaisance, mais le marquis de Saluces l'avait prévenu en se retranchant sous les murs de la ville avec une armée aussi forte que la sienne; Bologne lui avait échappé par les précautions du pape, et Florence, qu'il pensait surprendre, avait été sauvée aussi par l'activité du marquis de Saluces, auquel on avait indiqué un chemin par où il pouvait arriver à la ville avant l'armée impériale.

Suivant Brantôme, le duc de Bourbon ne prit la résolution de pousser jusqu'à Rome qu'après avoir manqué Florence. Cette résolution, dit cet historien, était des plus hardies et ne fut justifiée que par le succès; car il était question de traverser une grande étendue de pays, et de pays ennemi, avec une armée qui n'avait ni argent, ni munitions, ni magasins qui, fatiguée sans cesse depuis un an, venait de passer l'Apennin avec des peines incroyables, et pouvait, à tout moment, avoir sur les bras l'armée des confédérés.

Mais l'espérance du pillage de Rome, où les

(1) Brantôme.

soldats, lorsqu'ils furent au de là de Florence, se doutaient bien qu'on les conduisait, leur inspirait tant d'ardeur qu'ils n'avaient jamais été aussi joyeux. Pendant la marche, les Espagnols faisaient des chansons sur leur général qui, pour les soulager dans leur besoin, leur avait abandonné sa vaisselle, ses bijoux, sa garderobe, et s'était réduit à l'état d'un simple cavalier; ils le mettaient au-dessus d'Annibal, de Jules César et de Scipion; et, dans un de leurs couplets, ils le faisaient parler en ces termes : « Je suis un « pauvre cavalier, je n'ai pas un sol non plus « que vous autres. » Le connétable chantait avec eux, et il les avait tellement gagnés par son désintéressement et ses manières populaires, qu'ils lui jurèrent tous de ne jamais l'abandonner « quelque part qu'il voulût aller, fût-ce « même à tous les diables : » les Allemands ne lui étaient pas moins affectionnés.

Le vice-roi, à la prière du pape épouvanté, lui envoyait courrier sur courrier pour l'arrêter, et l'engager à observer la trêve; mais inutilement. Le duc, persistant dans sa détermination, refusait ou éludait les offres d'argent qui lui étaient faites; et, se jouant du comte de Lannoi, il s'excusait sur l'irritation de ses troupes, ou amusait Clément par des espérances, pour qu'on

quoiqu'il ne leur précisât rien, da
instant le plus vif enthousiasme su
eux à la plus grande fureur (1).

Il avait voulu s'emparer de Plaisa
marquis de Saluces l'avait préven
tranchant sous les murs de la ville
mée aussi forte que la sienne ; Bolo
échappé par les précautions du pa
rence, qu'il pensait surprendre, av
vée aussi par l'activité du marquis
auquel on avait indiqué un chemin p
vait arriver à la ville avant l'armée

Suivant Brantôme, le duc de Bou
la résolution de pousser jusqu'à Ro
avoir manqué Florence. Cette résolu
historien, était des plus hardies et
fiée que par le succès ; car il était
traverser une grande étendue de
pays ennemi, avec une armée qui n'
gent, ni munitions, ni magasins q
sans cesse depuis un an, venait de pa
nin avec des peines incroyables, et
tout moment, avoir sur les bras l'arm
fédérés.

Mais l'espérance du pillage de Ro

(1) Brantôme.

ne l'attaquât pas aux passages des montagnes. Il arriva ainsi à Arezzo, malgré les pluies et les débordemens des rivières; et, ne faisant plus mystère de son dessein, il partit le vingt-six avril de cette ville pour se diriger sur Rome. C'est à ce moment que du Guast quitta Bourbon.

La marche de l'armée, malgré son extrême fatigue, son dénuement, les obstacles qu'il lui fallait surmonter, était comme le vol de l'aigle; Viterbe ouvrit ses portes : on ne s'y arrêta point, on continua d'avancer avec la même promptitude; et, le cinq mai, le duc de Bourbon campa dans les prairies de Rome : la consternation fut d'autant plus grande dans cette ville, que l'on croyait le connétable encore au fond de la Toscane, et arrêté par l'excommunication que Clément avait lancée contre lui et son armée.

Dès le jour de son arrivée dans les prairies de Rome, le duc de Bourbon envoya un trompette pour demander passage dans la ville, afin de continuer sa marche vers le royaume de Naples; sur le refus qu'on lui en fit, il résolut de tenter, le lendemain au point du jour, l'escalade au faubourg du Vatican.

La défense de la ville fut confiée à Renzo de Céré, à du Bellai et quelques autres officiers français qui, faute d'un nombre suffisant de sol-

dats, armèrent tous les habitans en état de combattre, et se hâtèrent d'élever des retranchemens au Borgo, le poste le plus exposé de Rome.

Les dispositions du connétable furent sages et rapides ; il choisit, parmi les guerriers des trois nations qui compcsaient son armée, trois corps séparés ; l'un d'Allemands, l'autre d'Espagnols et le troisième d'Italiens ; il confia à chacun d'eux une attaque différente, afin d'exciter l'émulation nationale : le reste de l'armée fut mis à portée de soutenir les assaillans.

Comme le brouillard était épais, il en profita pour conduire ses troupes jusqu'aux pieds des retranchemens élevés au faubourg du Vatican ; lorsqu'il n'en fut qu'à une très petite distance, il commanda une halte, et s'avança presque seul vers les murs, pour en reconnaître la hauteur et mieux diriger l'escalade. Comme il avait laissé son artillerie à Arezzo, il était réduit à ce genre de combat, le plus meurtrier et le plus terrible de tous. Un moment après, le brouillard s'étant dissipé, le jour offrit aux regards des Romains postés sur les remparts l'armée impériale, rangée en bataille dans la plaine et n'attendant plus que le signal de l'attaque.

Un porte enseigne à qui Renzo de Céré avait

confié la garde d'une brêche qu'on n'avait pas eu le temps de réparer, effrayé de ce spectacle veut rentrer dans la ville; mais égaré par la peur, il marche droit à Bourbon qui s'arrête et observe tous ses mouvemens. Comme le prince s'attendait à une vigoureuse sortie, il fait sonner la charge; au bruit des tambours et des trompettes, le porte-enseigne revient de son erreur et reprend le chemin de la ville par la brêche qu'il a quitté machinalement.

Aussitôt le connétable qui ne l'avait pas perdu de vue, s'écrie : *Courage, amis, le ciel nous montre lui-même le chemin de la victoire.* En même temps, il arrache une échelle d'entre les mains d'un soldat, l'applique à la brêche, monte le premier en élevant sa pique pour atteindre l'ennemi et porte déjà la terreur sur le rempart, quand il est atteint d'une balle qui lui fracasse les reins, il tombe et sent qu'il va mourir; mais il veut que la victoire le suive, même après son trépas; il ordonne à un capitaine gascon nommé Jonas, de le couvrir d'un manteau et de le faire transporter au camp, de peur que ses soldats découragés n'abandonnent l'assaut. Il expire un instant après, à l'âge de trente-huit ans.

Cependant, l'armée qui avait coutume de

voir le général toujours aux premiers coups, commença à soupçonner la funeste vérité; les larmes du capitaine Jonas trahirent ensuite le secret. Le prince d'Orange déclara qu'il ne fallait plus penser qu'à le venger.

Cette fatale nouvelle, répandue de rang en rang, porta la douleur et la rage dans l'âme de tous les soldats, bientôt on n'entend plus retentir en l'air que ces terribles paroles : « Carné, « carné, sangré, sangré, sierra, sierra; au « sang, au carnage, à la scie. » Le nom de Bourbon répété sans cesse, redouble leur fureur, jamais on n'avait été témoin de tant d'exploits, de tant de faits d'armes éclatans, de tant de force, de tant d'acharnement qu'on en vit pendant les deux heures que dura l'escalade des murs de Rome. Ceux qui la défendent se sauvent dans la ville où les assaillans entrent pêle-mêle avec eux, et s'en rendent les maîtres; et le Pape, au lieu de sortir de la ville, se retire dans le château Saint-Ange. Le soldat vengea la mort du connétable par le sac de Rome.

Après avoir vengé son général, l'armée pensa à ses funérailles; là, on vit ces soldats qui naguère s'étaient livrés aux désordres les plus effroyables, entourer d'abord le corps de leur chef avec un religieux recueillement, puis s'a-

bandonner aux transports de la plus cuisante douleur ; ils lui parlaient comme s'il eût encore existé, ils juraient de ne jamais l'abandonner, et déposant des couronnes de fleurs sur sa tombe, ils versaient des larmes de désespoir ; ils avaient placé son corps dans une église, la seule qu'ils eussent respectée ; ils l'en enlevèrent lorsqu'ils furent obligés de quitter Rome. Ils voulaient le soustraire aux vengeances des Romains ; ils le transportèrent en pompe au château de Gaête, où ils lui firent son épitaphe.

« Cy gît Bourbon, après avoir agrandi l'em-
« pire, vaincu les Français, dompté l'Italie,
« assiégé le souverain pontife, et pris Rome. »

Brantôme a conservé aussi l'ancienne traduction d'un sonnet italien fait à la mémoire de ce grand homme.

D'assez, assez a fait Charlemagne le preux,
Alexandre de peu, fit plus grande chose ;
Mais de néant a fait plus que n'ont fait les deux,
Charles, duc de Bourbon, qui cy-dessous repose.

Avec une armée pareille, une armée qui l'adorait, qui avait la ferme conviction que son général commandait à la victoire, à quelles destinées Bourbon ne pouvait-il pas prétendre ? L'Italie, toujours en guerre, et sans cesse exposée aux attaques de la France et de l'Espagne,

demandait un libérateur, quel libérateur autre que Bourbon aurait-elle pu désirer? Trompé par Charles-Quint, ennemi de François, ne redoutant aucune puissance, son affection, ses soins, son courage, son génie, devaient entièrement appartenir au pays qu'il gouvernerait.

La nouvelle de la mort du duc de Bourbon fit plaisir à Charles-Quint et à François; mais tous les deux montrèrent des sentimens différens.

L'empereur témoigna beaucoup de regret de sa perte; il en parla comme d'un allié fidèle, qui lui avait rendu des services éclatans, d'un héros comparable aux plus grands hommes de l'antiquité; il honora sa mémoire, et affecta surtout de combler de biens et de distinctions ses nombreux serviteurs, et la noblesse qui s'était attachée à sa fortune (1).

François 1er, au contraire, fit éclater tous les transports de la joie que lui causait la mort d'un prince qui lui avait inspiré tant d'effroi; il ordonna au parlement d'instruire le procès du rebelle, fit retrancher son nom de la race des Bourbons, et souillant encore sa haine de la cupidité la plus sordide, il partagea avec sa mère les dépouilles du général : il foulait

(1) Brantôme.

ainsi aux pieds le cadavre de celui qui l'avait écrasé sous le poids de ses victoires.

La nation vit avec pitié les extravagantes fureurs de François, et, quelque temps après, elle sut gré à Charles-Quint de n'avoir accordé la paix à ce prince qu'à la condition que la mémoire du connétable serait réhabilitée et ses biens rendus à sa famille; mais le roi s'était familiarisé avec le parjure. et la honte de signer le traité de Cambrai ne lui coûta qu'un nouveau serment; c'est-à-dire, que les héritiers du connétable n'obtinrent point du monarque la justice qui leur était due (1).

(1) Traité de Cambrai.

CHAPITRE XX.

Appréciation du connétable de Bourbon. — Traits particuliers de sa vie. — Anecdotes curieuses. — Railleries de François Ier. — Réparties de Bourbon. — Le chancelier Duprat. — Piquant récit du maréchal de Fleuranges. — Sac de Rome d'après Brantôme. — Mort de Louise de Savoie.

L'histoire du connétable de Bourbon est terminée, et cependant tant d'intérêt s'attache à la personne de ce grand général, que nous croyons ne pouvoir nous dispenser de consacrer un chapitre à des faits particuliers qui n'ont point trouvé place dans le récit et qui serviront encore à caractériser ce prince. Ce chapitre pourrait être considéré comme le complément indispensable de la vie du duc de Bourbon; car, indépendamment de plusieurs anecdotes curieuses, on y trouvera l'explication de la haine du chancelier Duprat et de l'amiral Bonnivet contre le connétable; on s'y formera une idée juste de la vanité de François Ier, de l'humeur fière et peu

de subir un châtiment capital, s'il était prouvé qu'il l'eût quittée pour exercer quelque violence; par cette ordonnance, l'homme d'armes ne pouvait avoir de page ni de valet qui n'eût au moins dix-sept ans; il était dit que les capitaines devaient résider au corps, pendant quatre mois en temps de paix; les compagnies ne pouvaient résider plus d'un jour dans les bourgs et villages, et lorsqu'elles étaient obligées de se mettre en route, les prévôts des maréchaux avaient ordre d'éclairer leur marche, de les suivre de près et d'arrêter tous ceux qui s'écarteraient du grand chemin. Toutes les fois que les commissaires devaient faire délivrer le prêt, il leur était enjoint de faire avertir, quatre jours auparavant, à son de trompe, tous les créanciers de la compagnie de se présenter, et de les payer sur le champ, sous peine de châtimens exemplaires. Il était défendu aux compagnies de conduire avec elles des femmes et des filles; celles qui suivaient la troupe ne pouvaient marcher qu'à pied; il était permis au premier passant de les mettre à terre et de s'emparer de leurs montures. Cette ordonnance tomba avec son auteur, et l'on vit les brigandages désoler de nouveau les villes et les campagnes.

Après la conquête du Milanais, le roi, comme

il a été dit dans l'histoire du connétable, alla à Bologne pour y traiter de la paix avec le pape, et s'y fit accompagner par les ducs de Bourbon, de Vendôme et de Lorraine, du comte de Saint-Pol, du prince de la Roche-sur-Yon, du chancelier de la Trémouille, de Lautrec et de Gouffier. Il entra dans la salle où l'attendait le Pontife, environné du sacré collége et de tous les ambassadeurs de la république chrétienne; le pape se leva et embrassa deux fois le roi, il accorda la même distinction au connétable, et embrassa ensuite les princes du sang et le duc de Lorraine. Mais en revanche, et comme pour témoigner sa reconnaissance et son humilité, le vainqueur de Marignan et le duc Lorraine descendirent le même jour aux fonctions de clercs, et servirent la messe que le vicaire de Jésus-Christ célébra en présence de François.

La victoire de Marignan valut au connétable le privilège de créer des métiers dans toutes les villes du royaume, et lorsque le parlement enregistra les lettres patentes qui lui accordaient ce privilège, il déclara *que c'était en considération de la vertu extraordinaire de Bourbon, jointe à la qualité de prince du sang, et non à cause de sa charge de connétable*.

L'amiral Bonnivet avait remplacé le connéta-

ble dans les bonnes grâces du roi qui, du moins, avait la consolation de ne point rencontrer chez son nouveau favori des talens supérieurs aux siens; l'amiral Bonnivet, pour plaire à François Ier, et se rendre agréable à Louise de Savoie, qui commençait à persécuter Bourbon, affectait continuellement de contrarier ce prince dans les projets qu'il soumettait au conseil et de marcher sur un pied d'égalité avec lui. Mais Bourbon, dit Brantôme, ne laissait échapper aucune occasion de lui faire sentir la distance qui les séparait tous les deux, et la supériorité qu'avait un homme de génie sur un favori dont le principal talent consistait dans l'art de flatter.

Bonnivet, vassal de Bourbon, faisait construire auprès de Chatellerault un château vaste et magnifique : *on eût dit*, ajoute Brantôme, *qu'il eût voulu dominer en cavalier la maison de M. de Bourbon, qui ne semblait qu'un petit nid auprès.* C'était alors une espèce d'attentat contre les droits de suzeraineté. François Ier conduisit un jour le connétable, presque malgré lui, sur ce théâtre de l'orgueil de l'amiral, et lui demanda ce qu'il en pensait. *Je pense*, répondit froidement Bourbon, *que la cage est trop grande et trop belle pour un tel oiseau. Vous n'en parlez que par envie*, *reprit le monarque : moi*, repartit Bourbon indi-

gné, *j'envierais un gentilhomme dont les ancêtres se sont trouvés bien heureux d'être les écuyers des miens.*

Comme on le voit, François Ier était loin de rencontrer dans le connétable l'adulation dont l'entouraient tous ses courtisans, qui donnaient aux railleries les plus amères du roi le nom d'aimable enjouement, et à ses brutalités celui de franchise. Lorsqu'il arrivait au monarque de s'attaquer à Bourbon, il en était toujours repoussé avec fierté; et ce prince, quoique vivant dans une espèce de disgrâce n'en montrait pas moins à son souverain un front dont la fierté ne permettait guère les mauvaises plaisanteries. Un jour François le raillait sur l'attachement qu'on le soupçonnait d'avoir eu pour une dame de la cour. Le connétable lui répondit : *Monsieur, ce que vous dites là ne doit point me faire de dépit, mais bien à ceux qui n'ont pas été aussi avant que moi aux bonnes grâces de la dame.* Il entendait parler du roi lui-même qui, n'osant point se fâcher contre Bourbon, lui répliqua : *ah! mon cousin, vous vous fâchez de tout et êtes bien mal endurant:* François raconta le fait en pleine cour, et aussitôt, pour plaire au maître, les courtisans donnèrent au connétable le nom *de prince mal endurant.*

Le chancelier Duprat ne fut d'abord l'ennemi du connétable que pour plaire à Louise de Savoie, il devint ensuite pour son propre compte l'un de ses persécuteurs les plus acharnés, parce que le prince refusa de lui vendre les terres de Thiers et de Thouri qui étaient à sa convenance, et encore parce que, en maintes occasions, il repoussa, avec le plus profond mépris, les avances que lui faisait le chancelier. Duprat était fourbe et dissimulé, d'une avidité et d'une avarice extraordinaires, vendant la justice et trafiquant des places; enfin il était, au rapport de Beaucaire, *le plus méchant de tous les hommes.*

Cependant, quoique François Ier fût jaloux du connétable et ne l'aimât pas, il était bien forcé quelquefois de cacher aux étrangers la froideur qui régnait entr'eux; le souverain avait encore assez de sagacité pour sentir qu'il s'exposerait aux railleries, et peut-être au mépris des autres potentats, s'il laissait deviner la cause véritable de son inimitié contre le général qui avait gagné de si grandes batailles et acquis tant de gloire à la couronne de France; aussi choisit-il la belle mère du prince, la duchesse douairière de Bourbon, pour tenir le dauphin sur les fonts de baptême avec le pape Léon X, représenté par le duc d'Urbin son neveu. Le baptême se fit

à Amboise, et il y eut à cette occasion des fêtes magnifiques, le maréchal Fleuranges en fait un récit dont la naïveté et la curiosité méritent l'attention du lecteur.

« Le roi étant à Amboise avec la royne et » madame sa mère, la royne accoucha d'un beau » fils, de quoy feust merveilleusement joyeux, » car il n'en avait point encore, et incontinent » despescha M. de Saincte, mesme gentilhomme » de sa chambre, pour aller devers le pape le » prier d'estre son compère, et aussi pour lui » donner à congnositre et confirmer la paix et » l'amitié qu'ils avaient ensemble, et le dit » Saincte mesme arrivé à Rome, jamais on ne fit » plus grande chère à homme qu'on lui fist, et » feust très aise le pape des nouvelles que le roi » lui envoya, et du bon tour qu'il lui faisait de » le convoyer pour son compère, et envoya en » son lieu tenir le dict dauphin, le duc d'Urbin » son nepveu, accompagné des ambassadeurs de » Florence, et avait le dit duc d'Urbin bien fort » la grosse v....e, et de fresche memoire, et fal- » lait qu'il vint en poste, ce qu'il faisait à grande » peine, et vint à Amboise, où tous les princes » de France allèrent audevant, et lui fit le roy » merveilleusement bon recueil et bonne chère; » et avoit le roy envoyé querir M. de Lorraine

» pour son aultre compère, et madame de Bour-
» bon pour sa commère. Le baptesme feust faist
» au plus grand triomphe qui feust possible
» et comme en tel cas appartient, car sans
» les princes de France il y avait beaucoup de
» princes étrangers et ambassadeurs, et estoit
» toute la cour d'Amboise tendue, tout le des-
» sus, qu'il n'y pouvoit pleuvoir, et estoient
» les deux côtés et le dessus tout tendus,
» et feust là-dessus fait le banquet, qui feust
» merveilleusement triomphant, et feust dancé
» et ballé le possible; et trois jours après feu-
» rent faict les nopces du dict duc d'Urbin à la
» plus jeune fille de Boulongne, qui estoit très
» belle dame et jeune; car M. d'Albanie avoit
» épousée l'aisnée; et quand la dicte dame es-
» pousa le dict duc d'Urbin, elle ne l'épousa pas
» seul, car elle esponsa la grosse vé...e quant
» et quant, et à ce propre jour le roi le fit che-
» valier de son ordre, et entr'aultres dames, il
» y avoit soixante et douze demoiselles dégui-
» sées, toutes par douzaine, accoustrées de tou-
» tes sortes, l'une à l'italienne, l'autre à l'alle-
» mande, et toutes en suivant d'autres pour
» mieux dancer, et avoient les tambourins et
» les musiciens de même, et estoient au ban-
» quet la mariée et tous les princes assis à la

» table du roy, tant de France que les estran-
» gers, et tous les ambassadeurs chacun selon
» leur ordre, et la royne et madame sa mère es-
» toient de l'autre bout assis, et faisoient mer-
» veilleusement beau veoir tout cela, car on
» portoit tous les mets avec les trompettes, et
» quand le souper feust faict, furent les dances
» et carolles jusques à une heure après minuit,
» et y faisait aussi clair qu'en plain jour, les
» flambeaux et torches qui y estoient, et dura
» le festin jusqu'à deux heures après minuit :
» et alors on mena coucher la mariée qui
» estoit trop plus belle que le marié; et le len-
» demain se fisrent les joûtes les plus belles qui
» feurent oncques faictes en France ni en la
» chrestienté, et feust huit jours de long le com-
» bat dedans les lices et hors des lices, et à pied
» à la barrière : là où à tous ces combats estoit
» le duc d'Urbin, nouveau marié, qui faisoit le
» mieux qu'il pouvoit devant sa mie ; et y feust
» faict, entr'aultres choses, une façon de tour-
» nois après ceulx-là que je ne vis en ma vie
» qu'en ce lieu ; car le roy fist faire une ville
» contrefaicte de bois, environnée de fossés
» tout en plain champ assez grande, et y avoit
» faict mener quatre grosses pièces d'artillerie,
» canons et doubles canons, et tiraient à volée

» par-dessus ladicte ville, comme si on y eust
» voulu faire batterie ; et estoit monsieur d'A-
» lençon avecq cent hommes d'armes à cheval,
» sa lance sur la cuisse dedans la dicte ville, et
» l'adventureux (M. le maréchal de Fleuranges
» se nomme ainsi dans ses mémoires) avecq
» quatre cents hommes d'armes à pied, bien ar-
» més, dont estoient les cent-suisses de la garde;
» or allait ledit adventureux au secours, feignant
» de secourir la ville où était M. d'Alençon, et
» la tenoit assiégée. M. le connétable de Bour-
» bon, avecq cent hommes d'armes à cheval, et
» M. de Vendosme, avec cent hommes d'armes
» à pied, comme si l'adventureux l'alloit secou-
» rir : et comme cela se faisoit, le roy armé de
» toutes pièces, se vinst jeter avec l'adventu-
» reux dans la ville ; à la pointe de l'artillerie
» qu'ils avoient dedans la ville, estoient de gros
» canons faicts de bois et cerclés de fer, qui ti-
» raient avecq de la poudre, et les boulets qui
» estoient de grosses balles plaines de vent, et
» aussi grosses que le cul d'ung tonneau, qui
» frappaient au travers de ceulx qui tenoient le
» siége, et les ruaient par terre sans leur faire
» aucun mal, et estoit chose fort curieuse à veoir
» des bonds qu'elles faisoient. Or, tous ces
» passe-temps là faicts, M. d'Alençon avecq

» tous les gens d'armes à cheval saillit de la
» ville, et le roy et l'adventureux avecq tous ses
» gens de pied avecq lui, et trois grosses pièces
» d'artillerie commencèrent à tirer comme en
» champ de bataille. D'aultre côté, contre mon-
» sieur d'Alençon, vinst monsieur le connéta-
» ble de Bourbon avec cent hommes d'armes
» fort bien en ordre, et monsieur de Vendosme
» avec les gens de pied contre le roy et l'adven-
» tureux, et donnèrent dedans tant de gens de
» cheval que de pied, tout à un coup, et feust
» le plus beau combat qu'on ait oncques veu et
» le plus approchant du naturel de la guerre;
» mais le passe-temps ne plut pas à tous, car il
» y en eut beaucoup de tués et affolés... et eût
» été bien pire si chevaux et gens n'eussent été
» hors d'haleine, car tant que l'haleine leur dura
» ils combattirent. »

On fut moins exposé à la fameuse entrevue de François Ier et de Henri VIII qui eut lieu dans le mois de juin 1518, au camp d'Ardres, où les deux rois firent assaut de prodigalité. Il avait été réglé qu'ils ne se verraient d'abord qu'accompagnés de deux grands personnages. Le choix de François tomba sur le duc de Bourbon et l'amiral Bonnivet. Henri VIII parut avec le duc de Suffolk, son beau-frère, et le duc de Norfolk.

Le monarque anglais observa Bourbon avec cette attention avide et refléchie qu'on n'accorde qu'aux hommes célèbres ; il pénétra son caractère fier et indépendant, et dans l'opinion qu'il émit sur ce prince, il dit entr'autres choses, *que pour conserver et s'attacher un tel homme, il fallait que le souverain dont il était le sujet, le traitât plutôt en égal et en ami qu'en vassal ; mais que dans toutes les hypothèses, il ne pouvait être que fort redoutable à son maître.*

Plus tard, et lors de la trahison du connétable, le roi d'Angleterre exprima, d'une manière encore plus positive, l'opinion qu'il avait de ce prince. Comme Beaurain, comte de Rœux, chambellan de Charles-Quint, le sollicitait de faire la guerre au roi de France, et lui racontait tous les avantages que l'empereur obtiendrait avec le secours du duc de Bourbon, et ceux qui résulteraient de la conquête de la France pour le duc de Bourbon lui-même : *Et moi*, interrompit brusquement le monarque anglais, *qu'aurai-je donc ? — Sire, vous serez roi de France,* répliqua Beaurain. — *Ah !* s'écria Henri, *il i aura bien à faire que monsieur de Bourbon ni obéisse.*

Jean de Poitiers, comte de Saint-Vallier, était un des amis les plus fidèles du connétable, l'un de ses admirateurs les plus exaltés. Le prince lui

confia son projet de passer à l'ennemi, et le fit assister à une entrevue qu'il eut avec Beaurain. Saint-Vallier voulut détourner son ami d'un si funeste dessein, et lui traça le tableau des malheurs que causerait sa rebellion. *Mais que ferai-je ? que deviendrai-je?* s'écria Bourbon : *Les barbares m'ont tout enlevé ! ils ne m'ont laissé que la pauvreté, l'opprobre et le désespoir.* Tous ses biens avaient été séquestrés à la requête du roi et de Louise de Savoie. Saint-Vallier, malgré ses prières et l'opinion qu'il avait manifestée à Bourbon, entra cependant dans son projet de rébellion. L'indignation qu'excitèrent en lui les persécutions auxquelles le connétable était en butte l'emporta sur la raison.

François Ier ne pouvant ramener le connétable, auquel il avait fait faire les plus brillantes propositions, se jeta sur ses possessions, s'empara de tous ses domaines et pilla ses châteaux, d'où il enleva les objets les plus précieux, les meubles les plus magnifiques, fruit de trois siècles d'éclat et de prospérité. Vengeance bien petite pour un souverain, vengeance où se montre une basse colère et un esprit étroit.

Pendant que le connétable battait l'amiral Bonnivet, François Ier, auquel la nouvelle de cette défaite n'était point encore parvenue, fai-

sait instruire le procès du rebelle. Il alla tenir son lit de justice, accompagné des princes, des pairs et des grands du royaume, dans l'appareil le plus solennel et le plus effrayant. Pierre Lizet, avocat général, lança un réquisitoire sanglant contre Bourbon, où il tâcha de prouver à la cour qu'elle était en droit de prononcer sur-le-champ l'arrêt de mort du criminel, attendu l'énormité et la notoriété de son attentat; il ajouta que si elle aimait mieux suivre les formes usitées, il demandait que Charles de Bourbon fût décrété de prise de corps, et qu'on envoyât à Lyon et à Moulins des huissiers pour le sommer de comparaître devant le parlement. Cette procédure fut adoptée comme plus conforme au droit public; mais Bourbon ne répondit à la sommation qu'en se présentant sur la frontière avec une armée victorieuse. Alors, le monarque et les juges tremblèrent d'effroi; il ne fut plus question de le juger ni le condamner, mais de le repousser. Le procès ne fut repris qu'après sa mort, lorsque François et ses favoris n'eurent plus rien à redouter de son ressentiment.

Brantôme fait en ces termes le tableau du saccage de Rome, où le soldat, pour venger la mort du connétable, se livra à toutes sortes d'excès. « Rome étant vaincue, dit-il, et du tout à la puis-

» sance des Espagnols et lansquenets, de sorte
» qu'on ne parlait plus de rendre combat : les
» galants, bien aises, se mirent à dérober, tuer
» et violer les femmes, sans tenir aucun respect
» ni à l'âge, ni à la dignité, ni à hommes, ni à
» femmes, ni sans épargner les saintes reliques
» des temples, ni les vierges, ni les moniales.
» Ils s'habillaient en cardinaux et évêques en
» leurs habits pontificaux, et se promenaient
» ains parmi la ville, au lieu d'estafiers; ils fai-
» saient marcher ces pauvres ecclésiastiques à
» côté ou au-devant en habits de laquais; les
» uns les assommaient de coups, les autres se
» contentaient de leur donner du dromos. Les
» uns se mocquaient d'eux en les habillant en
» bouffons et matassins, les autres leur levaient
» les queues de leurs chapes en faisant leurs
» processions par la ville, et disant leurs lita-
» nies.... Il se trouva à ce sac de Rome tel évê-
» que qui paya rançon trois ou quatre fois.
» Quand il avait passé par les mains du lansque-
» net, il fallait payer à l'Espagnol et au Français,
» et de près, ils les gênaient si fort et les tour-
» mentaient tant qu'il fallait, quoi qu'il en fût,
» trouver de l'argent. Autrement leurs pauvres
» test..... étaient coupées dont aucuns en mou-
» raient et d'autres en échappaient..... Quant

» aux dames, il ne faut pas demander comment
» elles furent traitées. »

Louise de Savoie, la cause des malheurs du connétable et de sa rebellion, mourut à Grès en Gâtinais le 22 septembre 1531. Son corps fut inhumé à Saint-Denis dans un superbe mausolée que le roi son fils avait fait construire; son cœur et ses entrailles furent portés en l'église de Notre-Dame de Paris, et renfermées sous une lame où l'on avait gravé les deux vers suivans :

Cor magnorum opifex quæ francum, et viscera reges
Portavêre hîc sunt, spiritus in superis.

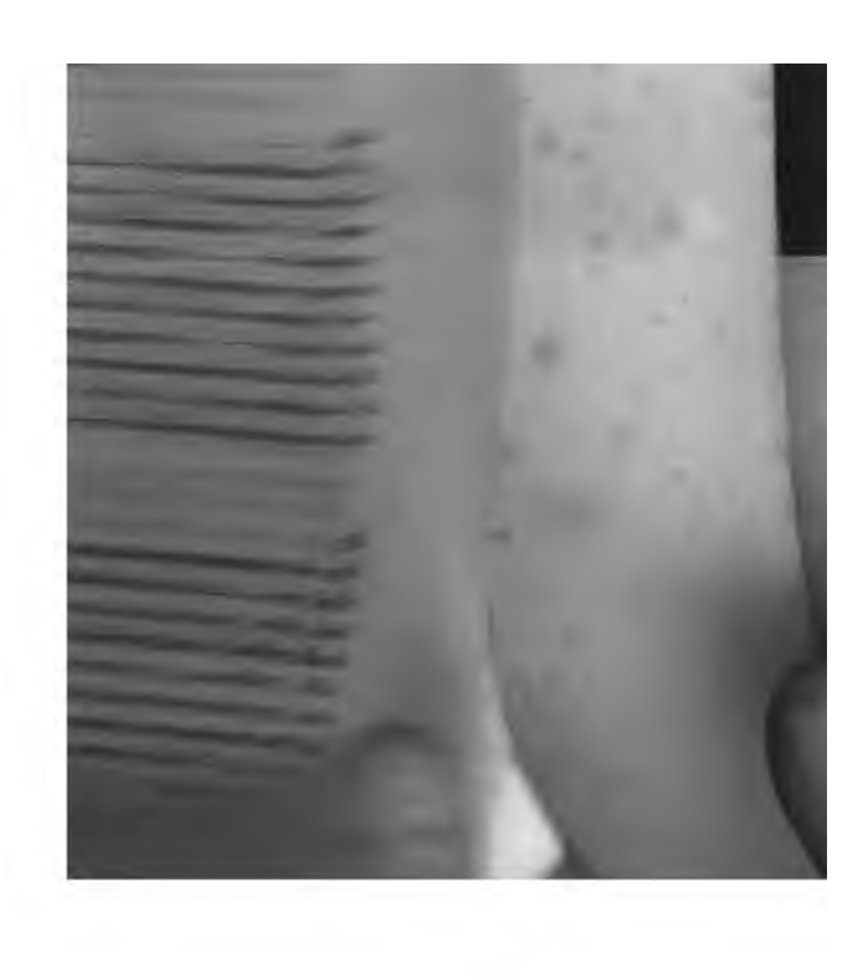
La piété de cette illustre princesse, dit le flatteur Guichenon, parut aux marques qu'elle a laissées en plusieurs églises de France. Quant à son esprit, elle en donna de solides preuves pendant ses deux régences. Elle portait la même devise que le roi François son fils, savoir une salamandre avec ces mots : *Nutrisco et extinguo*; voulant dire qu'elle maintenait les gens de bien en ruinant les méchans. Si le royaume lui fut redevable du traité de Cambrai, elle ne remédia, dit le père Daniel, qu'au mal qu'elle avait fait ellemême, sans réparer la double perte du duché de

Milan, dont elle avait été la cause, grace à sa hainc contre le maréchal de Lautrec et à son dépit amoureux contre le connétable de Bourbon.



TABLE

DU DEUXIÈME VOLUME.



FIN DU DEUXIÈME VOLUME.